

JEAN MORVAN

LE
SOLDAT IMPÉRIAL

(1800-1814)

TOME PREMIER

LE RECRUTEMENT — LE MATÉRIEL — L'INSTRUCTION
LA SOLDE — LES VIVRES — L'ADMINISTRATION



PARIS

LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6^e

1904

Tous droits réservés

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de reproduction et de traduction en France et dans tous les pays étrangers, y compris la Suède et la Norvège.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en février 1904.

DU MÊME AUTEUR

Les Chouans de la Mayenne (1792-1796).

Pour paraître en octobre 1904

Le Soldat impérial (1800-1814). Tome II. La Vie en campagne.

— *La Bataille.* — *Les Prisonniers.* — *La Mortalité.* — *Les Récompenses.*
— *Le Moral.*

PREFACE

Au dernier siècle, les armées impériales domptèrent l'Europe, ébranlèrent le monde. Je ne veux pas — du moins pour l'instant — étudier tous les éléments de ces armées immortelles. A d'autres, plus autorisés que moi, il appartient de faire la psychologie et la physiologie de leur chef incomparable. D'autres aussi, sans doute, s'attacheront à leurs officiers. Je me suis proposé de peindre le soldat. Mais comme ses supérieurs avaient une action directe, journalière, souvent — non toujours — prépondérante sur lui, j'ai dû voir de près les manifestations de leur volonté, les réactions qui s'en suivaient, et par suite, de l'image du soldat même résulte l'ombre de l'officier qui le conduit, le fantôme de l'Empereur qui le guide et qui le domine.

Certes, l'étude des individualités semble plus attachante, plus fertile en incidents romanesques, que celle des masses entraînées par une volonté extérieure, mais lorsque cette volonté se manifeste d'une façon aussi pénétrante que celle de Napoléon, et sur un peuple aussi impressionnable que le français, elle traduit les aspirations confuses de la foule en des gestes glorieux ; et le sort des soldats dans le rang, qui grandit de Marengo à Austerlitz, qui décline de Friedland à Mont-

mirail, ne paraît plus celui d'un anonyme troupeau, jouet des ambitions d'un grand homme, mais pour qui recherche jusqu'aux ultimes fibres humaines, prend l'ampleur et l'émotion tragiques d'une race de héros emportée par son âme et traquée par le destin.

J'ai tenté de suivre ces soldats depuis le jour où les sénatus-consultes les jetaient attristés sur les registres de la conscription, jusqu'au jour qu'ils s'éteignaient dans la fumée d'une bataille, qu'ils pourrissaient sur la paille des hôpitaux, ou qu'ils rentraient au pays, loqueteux superbes, amputés insupportables, détestés des nobles, des bourgeois et des prêtres, mais riches de souvenirs pour le reste de leur vie et le cœur à jamais vibrant d'avoir collaboré à l'épopée.

Pour pénétrer dans leur intimité, pour vivre leur existence errante, pour comprendre à la fois la sublimité de leur héroïsme et la fatalité de leurs pilleries, j'ai dû rechercher davantage leurs impressions que recueillir des rapports officiels, pièces plus conventionnelles.

En effet, chacun sait que l'Empereur, qui sans cesse évoquait l'Histoire, prétendait, à lui seul, la buriner toute sur l'airain, transfigurer le passé et tenir prise au filet de ses phrases lapidaires jusqu'à la pensée de l'avenir. Chacun sait qu'à mesure qu'il s'éleva dans son rêve et qu'il ne vit plus les peuples qu'à travers des nuages tourmentés d'éclairs et de fantasmagories, il outragea plus impudemment les droits de cette histoire dont il était le héros, dont il voulait être la parole; et comme ses courtisans, ses généraux, la poussière de princes et de rois que son tourbillon avait soulevé de la terre de France l'imitaient, comme ils n'avaient plus ce souci du détail et ce respect de l'exactitude qui avaient contribué à leur élévation, aux temps consulaires; comme tous, ils ne cherchaient plus à distinguer parmi les unités humaines, ce n'est point par eux qu'on peut voir vivre, agir, mourir, l'obscur

soldat qu'un numéro de régiment rassemble et que classe une matricule.

Les bulletins de Napoléon traduisent les illusions qu'il voulait donner à l'empire, et au monde. Sa correspondance indique ce qui devait être ; les rapports qu'on lui faisait ce qui aurait dû être, ou ce qu'on désirait qu'il sût. Presque partout les chiffres sont approximatifs ; les actes transposés, défigurés ; les sentiments exaltés, décolorés, effacés. Néanmoins, ce sont des documents capitaux pour l'histoire militaire de l'époque, mais pour une histoire correcte, froide, neutre, officielle. Et s'ils doivent fournir les cadres, préciser les corps, vérifier les noms, les lieux, les dates de l'étude que j'entreprends, ce n'est, en général, point de ceux-ci qu'il faudra tirer l'aspect physique et l'âme passionnée de ces deux millions de soldats que l'Empereur révolutionnaire jeta sur les antiques royaumes comme des flots de lave vivante, qui découvrirent aux races opprimées le sens de leurs nationalités, et qui, en engraisant de leurs cadavres les champs d'Europe, laissèrent parmi les peuples d'indestructibles ferments libertaires.

Par suite, c'est dans les souvenirs, dans les mémoires, dans les journaux de marche surtout, et dans les lettres intimes — qui seraient excellentes de sincérité si les correspondants ne savaient à quelle inquisition se livrent les agents des postes, la police et la contre-police impériales — que j'ai cherché le caractère qu'ont donné les armées successives à ces millions d'hommes déracinés du sol natal. L'observateur me semble d'autant meilleur qu'il a connu de plus près le soldat, qu'il a été plus en contact avec lui et que, sous des climats divers, parmi des foules aux mœurs disparates, tout en restant dans un grade subalterne, il a conservé une intelligence éveillée. Dans ces conditions, il me semble plus digne de créance que le maréchal soucieux de pallier des fautes tac-

tiques; que l'officier d'état-major préoccupé des faits et gestes de son patron ou des intrigues nécessaires à son avancement, qui prétend nous peindre une armée qu'il ne connaît que par des états de situation ou par l'aspect transitoire d'une colonne traversée au galop et qui nous développe des combinaisons stratégiques qu'il n'a le plus souvent connues — et comprises — que sous la Restauration. Il me semble plus digne de créance que le troupier lui-même, troublé de mirages, hanté d'illusions, saturé de contes de bivouac, cervelle enthousiaste et fruste, âme d'un Dumanet superbe dans un corps de bronze.

Et voilà pourquoi je préfère Fantin, Combes, d'Illins, Gonneville, Hulot, Girod, Pion des Loches même — ce grincheux — à Marmont préoccupé des Arapiles et de sa ragusade; à Ségur, romantique grandiloquent, et brave soldat sans doute, qui pindarise entre les sapins russes parmi les fourgons de Napoléon; à Marbot, gascon hableur; à Coignet même, dont l'esprit simple et le cœur héroïque envisagent avec une inévitable déformation les prouesses passées. Fezenzac, au camp de Boulogne, connaît de très près sa baraque et il nous donne une image précise et pittoresque de ses camarades; mais, à mesure qu'il s'élève, le soldat s'efface pour lui, perd son individualité, et comme il garde toujours sa précision, en 1813, alors qu'il est général, sa brigade s'agglomère, se représente par des chiffres sous lesquels la nature spéciale de l'homme s'uniformise, se fond et disparaît. Saint-Chamans, entre des charges, des randonnées aux grandes allures, ne voit guère le soldat qu'un jour de bataille, et encore l'éclipse-t-il par l'image de Soult, son protecteur. Berthezène envisage des masses, discute des effectifs, critique des rapports et néglige la nature des êtres. Lejeune, ce peintre, est vivement impressionné par l'aspect fugitif des choses, mais il n'en cherche point l'âme, et s'il donne des tableaux, il ne fournit pas des

caractères. Le capricieux Gourgaud, Don Quichotte de son empereur, veut faire de l'histoire à sa façon, non point noter des souvenirs. Soltyk n'aperçoit que Napoléon, est ébloui par ce soleil. Laffaille, Larrey, Jomini, sont trop spéciaux, quoique bien renseignés dans leur partie; Lenoble, l'intendant, et de Rocca, futur amant de Mme de Staël, suspects; Talandier, sans valeur et de circonstance; Sarrazin, un bandit sans scrupules et un traître.

Il nous faudrait beaucoup de notes comme celles de Routier, beaucoup de journaux comme celui de Vionnet — qui semble en grande partie perdu, et pour toujours — afin de nous fixer, et il semble qu'il y en eut un grand nombre d'écrits. Mais plus la situation de ces auteurs improvisés se trouvait inférieure, plus les documents étaient livrés au hasard; le souci de leur conservation diminuait en même temps que s'accroissait la vulgarité de leur milieu, et ces cahiers maculés de pluie, de sueur et de sang, au lieu d'être traités ainsi que dans les grandes maisons, tels des titres de noblesse, ont été à la longue délaissés, oubliés, détruits, abandonnés aux injures du temps, aux ignorances des premiers venus. Des familles ont ainsi perdu leur moisson de gloire, et des héros qui s'étaient confiés timidement à l'avenir resteront à jamais inconnus.

Pourtant, grâce à ceux que nous possédons, à ceux que l'infatigable curiosité des lecteurs permet de révéler chaque année et qui précisent des campagnes différentes, il est possible de se faire une idée sensiblement approchée du soldat impérial et de suivre son évolution depuis l'anarchie des premiers mois consulaires jusqu'aux désordres des derniers jours de l'empire. Et si l'on ajoute à ces documents ceux que fournissent les militaires étrangers, amis ou ennemis; ceux que procurent les civils qui suivaient nos armées et qui, moins pris dans la tourmente, étaient plus capables d'observer les effets

de la guerre sur le pays où elle sévissait; ceux qu'ont produit les sujets de ces pays-là, tantôt nos alliés, tantôt nos adversaires, toujours nos victimes; si l'on recherche enfin l'âme des estampes du temps, on se rend compte qu'il existe des éléments suffisants, non seulement pour peindre au vif le soldat de l'empire, mais encore pour le comparer aux autres soldats de son temps, et par suite pour fixer sa position dans le monde physique et pour déterminer son rang exact dans le monde moral.

Sans doute quelques-uns me reprocheront de dissiper des fantômes héroïques pour faire place à des figures souvent tristes et quelquefois glorieuses. Je n'écris point pour ceux-là. Je travaille — du moins je le tente — pour ceux qui recherchent l'âpre réalité, et qui pensent, selon le mot de Léonard de Vinci, que l'amour est d'autant plus fervent que la science est plus exacte. Héros, ces hommes le furent quelques heures. mais soldats, sous l'uniforme, ils le restèrent des années, et c'est parmi les évolutions de cette vie militaire que j'ai voulu les suivre, au lieu de ne les fixer que dans une pose de bataille, sublime et passagère. Je les ai montrés avec leurs instincts frustes, parfois tendres et parfois brutaux, tels le peuple d'où ils étaient sortis. Et sans rechercher, mais sans négliger leurs tares, j'ai tenté de sonder à fond leur conscience et de reconnaître ce que l'incorporation, l'uniforme, la discipline, les aventures, les succès, la gloire, le génie, en désorbitant des jeunes hommes quelconques, produisaient sur eux, aussi enthousiastes, aussi faillibles, ni plus ni moins, que toute jeunesse humaine.

Et ce que j'ai trouvé, j'ai essayé de l'exposer avec une froideur impersonnelle.

Mais deux millions d'hommes — qui furent nos grands-oncles ou qui furent nos aïeux, le sang de la France, — ne se répandent pas, en ouragan, de Corfou à Lisbonne, de Cadix

à Moscou, sans émouvoir les natures les plus sèches de leur élan prestigieux, et comme vibrent, sonores et douloureuses, des cordes de métal quand la tempête passe, les fibres de mon cœur ont tressailli à leurs triomphes et se sont fait l'écho de leur agonie.

LE SOLDAT IMPÉRIAL

(1800-1814)

CHAPITRE PREMIER

LE RECRUTEMENT

- Le recrutement sous l'Ancien Régime. — Nature, provenance, valeur morale des engagés. — Les milices. — L'impopularité de l'armée. — Effets de la Révolution. — Le volontariat forcé et la réquisition permanente. — La conscription. — On n'y obéit point. — L'étranger racole, emploie des mercenaires.
- I. — Bonaparte trouve les dépôts vides et la conscription abhorrée. — Il use d'artifices. — La conscription de l'an VIII. — Espèce des recrues. — La paix. — Les congés. — Les nouveaux mercenaires. — Les libérés provoquent au remplacement. — La conscription s'organise. — Les levées de l'an IX et de l'an X. — Le pays s'y soumet avec peine. — Bonaparte essaye de ressaisir les vétérans. — Les étrangers augmentent et les déserteurs s'embauchent.
- II. — La guerre avec l'Angleterre. — La conscription s'étend. — Levées de l'an XI et de l'an XII. — L'appel timide des réserves. — Les difficultés. — Le rôle du gendarme. — Caractère du recrutement consulaire.
- III. — L'Empire. — La conscription de l'an XIII. — La taille abaissée. — Les exigences du gouvernement s'accroissent et l'impopularité de la conscription persiste. — Les départements envoient des malingres. — Les conscrits valides désertent. — Réglementations et rigueurs. — La réussite de la conscription indique le mérite des préfets.
- IV. — Guerre contre l'Autriche. — Napoléon s'empare de la conscription par un coup d'état législatif. — Les levées de l'an XIV et des réserves. — Le pays les accepte parce que la guerre est nationale. — Conscription de 1806. — Moindre élan. — Conscription de 1807. — La France se fatigue. — Conscription de 1808. — Mesures spéciales. — Les contingents étrangers sont partout sollicités.
- V. — Les recrues de 1808 illégalement jetées en Espagne. — La conscription de 1809. — L'appel des conscrits qui se croyaient exempts et de la conscription de 1810. — Les brutalités du pouvoir et ses délicatesses. — Le « mauvais esprit » presque partout. — La conscription devient un châtiment. — La jeunesse des écoles enlevée à défaut de volontaires. — Les gardes nationales. — La presse des étrangers. — La folie du nombre.
- VI. — 1810. La chasse aux réfractaires. — Nouvelles exigences de Napoléon. — Les conscriptions de 1811 et de 1812. — Les cohortes. — Tous les vieux garçons se marient. — L'afflux des étrangers.
- VII. — La conscription de 1813. — Les dons des autorités payés par les contribuables. — Inertie et servilité. — La levée de 1814. — L'appel successif des réserves. — La tristesse générale. — L'absence de gendarmes fait pul-

aler les réfractaires. — Les étrangers dédaignés. — La conscription de 1815 et les mesures révolutionnaires. — Les créatures de Napoléon éteignent l'ardeur du pays.

VIII. — Le recrutement à l'étranger durant la période impériale. — Il se nationalise en Prusse. — Il reste arriéré en Autriche, en Russie. — Les bandits en Espagne. — Les mercenaires en Angleterre.

IX. — Conclusions générales. — Œuvre de Napoléon en France. — Influence européenne de cette œuvre. — Les nations armées.

Avant 1789, l'armée royale se recrutait au moyen d'engagements volontaires, et, en réalité, par racolage. A Paris, les sergents recruteurs, sur le Pont-Neuf, attiraient la jeunesse, l'aguichaient par l'appât de quelques jolies filles, la séduisaient par la vue de quelques louis, l'entraînaient dans des cabarets borgnes où les femmes et le vin la grisaient. Là, pourvu qu'il eût cinq pieds un pouce, pour l'infanterie, et cinq pieds trois pouces pour la cavalerie, l'air avenant, l'adolescent devenait soldat dès qu'il avait bu à la santé du roi et coiffé le chapeau du régiment. Quelquefois, au moyen d'affidés, l'enrôleur employait la violence, exigeait la réalisation d'un engagement promis dans l'ivresse ; si la recrue était de famille honorable, l'affaire s'arrangeait par rachat ; au contraire, si elle était pauvre, des exempts appuyaient le recruteur de leur autorité, et, de force, entraînaient le jeune homme désabusé. Moyennant cent francs de prime, un pourboire, quelques nuits de ripaille, on avait une recrue. Rossignol, tête folle, jeté sur le pavé de Paris, va trouver un officier qui l'accepte pour huit ans, moyennant « cent livres d'engagement et un billet de dix écus » payable au régiment (1).

En province, le recrutement s'opérait tantôt par des officiers envoyés en semestre, qui devaient à leur retour ramener un ou deux hommes, tantôt par des recruteurs, officiers ou sergents, qui opéraient « les jours de dimanche et de fête, de foire et de marché, haranguant le public à une croisée d'auberge, lui vantant l'honneur et l'agrément de servir le roi, ôtant leur chapeau chaque fois qu'ils prononçaient son nom, promettant dix écus d'engagement, montrant tantôt un gigot de mouton, tantôt une bouteille de vin, assurant un pareil régal le long de la route, et qu'arrivé au régiment on était à gogo de tout. » Ils acceptaient des aventuriers de n'im-

(1) TAINÉ, *l'Ancien régime*. — ROSSIGNOL, *Mémoires*. — MERCIER, *Tableau de Paris*.

porte quel âge, des enfants à peine sortis des prisons où la contrebande des sels les avait fait enfermer, — en 1783, on en avait arrêté 6,600, — des jeunes gens poursuivis pour délits, même les déserteurs d'autres régiments, ce qui rendait fort délicate la conduite des détachements par les villes où ces recruteurs avaient « des instruments, de très belles affiches, beaucoup d'argent à la main, des uniformes recherchés » et où, à grand bruit de caisse, ils déployaient tout le charlatanisme du métier. Les débauchés venaient à eux; les jeunes gens de famille bourgeoise « qui avaient mérité ou encouru de sérieux reproches de la part de leurs parents se persuadaient volontiers que le meilleur parti à prendre était de se faire soldat ou moine », et, plusieurs fois de suite, il fallait qu'à force d'argent leur mère les dégagât (1).

L'armée recevait ainsi « de 18 à 20,000 hommes par an, dont Paris fournissait le tiers, et l'écume de la population (2) », les grandes villes presque tout le reste. C'étaient dans ses rangs que se réfugiaient l'apprenti buveur, le compagnon coureur de filles, l'artisan inappliqué. Ils faisaient argent de leur corps, de leur physique avantageux et mettaient à l'encan leur haute taille. Tandis que les nobles ruinés allaient se refaire dans les « Iles » aventureuses, les régiments se remplissaient de prolétaires fainéants qui traînaient leurs savates dans les ruisseaux des rues ou qui essuyaient de leurs guenilles les tables des guinguettes, de tous les casse-cous et de tous les sans-soucis, assez forts de leur nature pour porter le fusil, assez droits pour garder l'alignement dans le rang, assez honnêtes pour ne point préférer la compagnie lucrative des voleurs à une existence au jour le jour, paresseuse et sans avenir. D'habitants des campagnes, il ne lui venait que quelques fils d'ouvriers, las du foyer, quelques enfants d'auberge, séduits au passage par un sergent; et de laboureurs, sauf ceux qu'amenaient les officiers, pris sur leurs terres, presque point.

Un tel militaire était dédaigné par les hommes de lettres, comme d'espèce inférieure. Les folliculaires et les robins, qui recherchaient les promeneuses du Palais-Royal, et dont les rares écus passaient

(1) YVES BESNARD, *Souvenirs d'un nonagénaire*. — MOLLIER, *Mémoires*. — Lettre du chevalier de Coatlès à Mlle Dorbigny. (*Revue rétrospective*, 1893.)

(2) BERTHEZÈNE, *Souvenirs militaires*. Il en désertait le tiers : « 5 à 6,000 hommes, année commune, devraient être exécutés comme déserteurs », (DE FLAVIGNY, *Réflexions sur la désertion*).

des filles aux gardes-françaises, le détestaient, et d'autant plus que sa discipline contrastait davantage avec leur libre bohème. Les commerçants craignaient sa main, parfois trop leste, et les bourgeois sa repartie vertement gauloise. Considéré comme un enfant prodigue, et moins respecté, parce que moins payé, qu'un mercenaire, la noblesse n'avait aucun souci de son sort. Et le paysan, toujours un peu jaloux des cités, un peu craintif de ce qui lui vient d'elles, montrait durant ses étapes une persistante méfiance contre lui, l'oiseau de passage qui avait perdu son métier, son costume original, jusqu'à son nom, et qui, dans la chaumière morne, en contant ses prouesses, en lutinant les filles, bosselait les pots d'étain.

De là, en partie, résultait la répugnance du Français au service de la milice. En cas de péril national, les hommes de seize à quarante ans ayant plus de cinq pieds de taille, devaient aider à la défense des frontières. Suivant le nombre d'hommes demandé par l'État, les paroisses fournissaient plus ou moins des leurs, désignés par le sort. Mais, au dix-huitième siècle, chaque appel provoquait des bagarres dans les campagnes, des émeutes dans les villes, et, peu à peu, la royauté les restreignit. Paris, plusieurs grandes villes, en étaient exempts; les nobles et leurs valets, les conseillers du roi et leurs domestiques, les clercs tonsurés, les serviteurs de communautés religieuses, de personnes revêtues de charges anoblissantes, ou d'écoles, les maîtres d'école, les gardes-chasses, les employés des fermes, les collecteurs d'impôts, les fils aînés d'avocat, de fermier, de laboureur, s'en étaient délivrés. Le remplacement, quoique défendu par la loi, se tolérait. Les champs des miliciens étaient temporairement exempts de taille. Ils formaient quarante-sept régiments, se nommaient en 1771 soldats provinciaux, étaient astreints à quelques exercices, mais, depuis la guerre de Sept ans, hormis sur les côtes, n'avaient pas servi. Cependant, leur recrutement demeurait impopulaire, et, en 1789, sauf dans les paroisses voisines des frontières, tous les cahiers demandaient leur suppression.

L'Assemblée constituante, organe de ces multiples sentiments, abolit la milice et, le 16 décembre 1789, elle substitua, avec effet rétroactif, au recrutement par des volontaires qu'on allait chercher et qu'on entraînait souvent par fraude, le recrutement par des

volontaires qui venaient s'offrir. Elle demanda une évidente manifestation du caractère là où, précédemment, il suffisait de s'abandonner à une tentation. Les faibles, les indécis, les irrésolus, ceux que le sergent recruteur troublait avec une chopine et fascinait avec un louis, méconnaissant les perspectives d'avancement qu'on leur ouvrait, ne se présentèrent plus. Et tandis que nombre de soldats — en général de ces médiocres militaires que leurs camarades bernaient ou de ces mauvais sujets auxquels l'autorité réservait un congé jaune — partaient pour leur province, sans réfléchir, et comme ils étaient venus, tandis que de bons paysans, amenés par leurs officiers, suivaient ceux-ci dans l'émigration, rares étaient ceux qui se présentaient pour les remplacer.

Après la fuite du roi à Varennes, la Constituante demanda des volontaires pour remplir les rangs de l'armée. Le ministre de la guerre fixa le chiffre d'hommes à fournir par département. Un grand nombre d'anciens soldats, inaptes à reprendre aucun métier, revinrent à celui des armes, et la levée n'offrit de difficultés que dans les pays dépourvus de villes, là où les gardes nationales étaient à peine formées, et où l'exaltation révolutionnaire n'avait que faiblement pénétré. Mais, à l'automne de 1792, les volontaires prévinrent, selon la loi, leurs capitaines qu'ils rentreraient dans leurs foyers au 1^{er} décembre, et, à la faveur de l'anarchie, ils désertèrent en grand nombre. A ce moment, une nouvelle levée de volontaires s'était opérée, sous la pression de l'étranger, volontaires selon le goût des directoires de département, ici désignés par le sort, là choisis à l'élection par une majorité de jeune gens qui ne voulait point partir, souvent achetés, levée dont la nature des produits décelait mille tricheries et mille vexations.

En 1793, la Convention, ne transigeant pas sur le principe, exigea 300,000 volontaires — tant par canton, — tout en autorisant le remplacement en faveur des autorités constituées et des industries nécessaires; puis, en raison des difficultés de la levée et de l'augmentation du péril, se rendant compte du contraste existant entre l'expression des mots et la nature des choses, pressée par l'étranger, affolée d'avoir osé ses actes et voulant à n'importe quel prix les maintenir, elle mit toute la jeunesse en réquisition permanente. A la guerre bénévole des mercenaires, à la guerre

méthodique et froide des tacticiens, elle substitua la guerre ardente, tempétueuse, incohérente des nations. Mais, par ce seul mot de réquisition, elle indiqua, en même temps que la violence nécessaire, le transitoire de la mesure. Et, malgré l'état du pays, malgré la farouche énergie des proconsuls, les campagnes écartées demeurèrent réfractaires : les descendants de ces serfs timides que les châteaux avaient couverts de leur ombre, protégés et comprimés durant des siècles, montrèrent leur répugnance à quitter le terroir natal, à saisir les fusils qu'on leur offrait et qu'on leur avait jusque là interdit de posséder. Les levées de 1793 ne donnèrent pas la moitié du nombre des soldats demandé, et la levée en masse, après une année de violents efforts, livra à peine le quart du nombre d'hommes attendus.

Aussi, lorsque l'élan révolutionnaire se fut usé et que la république défensive et libertaire devint conquérante et pillarde, la perte incessante d'hommes durant les expéditions éloignées et les assauts redoublés des coalisés forcèrent-ils le gouvernement à régler l'afflux de recrues qui lui était nécessaire, et que les engagements volontaires, malgré la gloire des armées, laissaient insuffisant.

En septembre 1798, la conscription fut votée. Le service devint personnel et obligatoire pour tous les Français, de vingt à vingt-cinq ans. Sans tirage au sort, et selon les besoins, les plus jeunes conscrits de la plus jeune classe pouvaient être mis en service, et pour quatre ans. Deux cent mille hommes furent, en conséquence, appelés à la fin du mois et répartis entre les quatre-vingt dix-huit départements. Seize de ceux-ci refusèrent tout d'abord d'en donner. Et s'il fut des conscrits qui, par crainte d'être incorporés dans l'infanterie, s'empressèrent de s'engager dans la cavalerie ou dans les armes spéciales (1), il en fut bien davantage qui se refusèrent à partir ou qui ne s'en allèrent qu'avec espoir d'un prompt retour. A la fin de novembre, les dépôts n'avaient reçu que 23,899 conscrits, au lieu des cent cinquante mille attendus. Partout on était effrayé par l'appel « même des jeunes mariés ». Les révoltes locales, la Chouannerie en redoublèrent. A Paris, il se trouvait un tel nombre de réfractaires « que la police directoriale devait à chaque instant

(1) DUPUY, *Souvenirs militaires*.

cerner le Palais-Royal, le bois de Boulogne et autres endroits publics pour faire râfle d'insoumis ». Hormis dans l'Est, les réfractaires fourmillaient, et des déserteurs en augmentaient sans cesse le nombre. Au printemps de 1799, sur les Alpes, à l'armée de Championnet, les conscrits se débandent en masse, « au nombre de plus de dix mille » et ne laissent aux corps que les cadres. Ils se cachent dans les montagnes, se réfugient dans les forêts. Les réfractaires, nombreux en Saône-et-Loire, sont « plusieurs milliers » dans la Haute-Loire, innombrables dans le Puy-de-Dôme, le Cantal et la Lozère. Ceux de la Haute-Garonne s'enfuient en Espagne; ceux du Lot-et-Garonne se forment en bandes, et ceux de la Dordogne « s'organisent en bataillons ». En juillet, dans la Belgique, Sambre-et-Meuse n'a fourni que le tiers de ses conscrits, Jemmapes le cinquième, l'Ourthe moins que le sixième et la Meuse-Inférieure à peine le douzième. Encore, parmi ceux qui partent, les deux tiers de Jemmapes rentrent-ils dans le département; sur 1,200 conscrits des Forêts, presque tous disparaissent avant d'arriver à Tours, et ceux de la Lys agissent de même. Tandis que Liège, Spa, Verviers, villes wallonnes, fournissent au-delà de leur contingent, sur 175 conscrits partis de Gand il n'en parvient que 36 à Namur. Et la levée, — de même qu'ailleurs elle attise la Chouannerie — dans les Flandres provoque la guerre des paysans (1).

Ainsi, la première conscription imposée à un pays à moitié réfractaire et mal employée par un gouvernement qui se décompose, ne donne peut-être pas le tiers de soldats qu'on en attend. Néanmoins, dès ce moment, en face de l'Angleterre qui achète partout des mercenaires; de l'Autriche qui recrute et racole à la manière de l'ancien régime, de l'Allemagne anarchique qui, tantôt vend des hommes, tantôt jalousement les garde et les immobilise, de la Prusse dont l'armée permanente est composée « d'aventuriers venus des quatre coins de la terre » et dont les conscrits nationaux — les cantonistes, — exercés durant quelques semaines, lors des exercices du printemps, forment la réserve (2); de la

(1) VANDAL, *l'Avènement de Bonaparte*. — BERTHEZÈNE, *ibid.* — *Besançon de 1789 à 1815 (Revue rétrospective, 1892.)* — LANZAC DE LABORIE, *la Domination française en Belgique*.

(2) DE SUCKOW, *Fragments de ma vie* (Traduction Veling).

En 1797, à Markel, près d'Elberfeld, en face de l'armée de Hoche, se tient en

Russie, où les serfs sont pris, entraînés, incorporés, selon le bon plaisir ou l'intérêt des gouverneurs de province, la France, avec les débris des grandes guerres et les jeunes recrues de la conscription, possède seule une armée nationale, et le recrutement de celle-ci est régi par une loi qui doit la nationaliser chaque jour davantage et dont un maître belliqueux va tirer les plus extrêmes conséquences.

I

Le 20 brumaire, Bonaparte Consul demande à Dubois-Crancé, ministre de la guerre, la situation de l'armée. Celui-ci ne peut lui fournir que des renseignements vagues et ne donne aucun chiffre précis. Berthier, qui le remplace, « est obligé d'envoyer de suite une douzaine d'officiers dans les divisions militaires et aux corps d'armée pour obtenir l'état de situation des corps, leur emplacement, l'état de leur administration. Il faut un mois avant qu'il les possède (1) », et lorsqu'il les communique au Consul, ce dernier se rend compte de la faiblesse des troupes de l'intérieur, de la pénurie d'hommes dans les dépôts et de la désertion qui persiste à l'armée d'Italie.

L'Autriche menace sur le Rhin et sur les Alpes. Les soldats d'Égypte ne peuvent être laissés sans secours par le général qui les a abandonnés, et qui est devenu le maître. Pour résister à la première et pour sauver les seconds, il lui faut des hommes. Or, le service militaire est dédaigné ou abhorré. Nulle part les gardes nationaux ne font leur devoir : à Paris, ils sont remplacés pour les deux cinquièmes par des hommes « recrutés à prix d'argent et peu sûrs », et dans une forteresse telle que Maëstricht, sur cent qui sont commandés, il ne s'en présente que treize et bientôt la

territoire prussien un groupe de recruteurs anglais, autrichiens, prussiens : les Français qui y vont « se trouvent si bien traités qu'ils ne reviennent plus ». GIRAULT, *Mes campagnes sous la République et l'Empire*.

Frédéric II « avait toujours dans les rangs de son armée 30,000 Français ». En novembre 1789, dans les troupes autrichiennes, devant Belgrade, « 15,000 déserteurs français se battent à merveille ». Prince de Ligne, *Mélanges*.

(1) GOURGAUD, *Mémoires pour servir à l'histoire de la France sous Napoléon*.

garde ne compte plus que les indigents de la ville. Dans les campagnes, les paysans pensent : « Puisque Bonaparte, l'homme du miracle, a chassé ces gens-là (les Directeurs), tous les maux doivent cesser : plus d'impôt à payer, plus de conscription » ; et les conscrits non habillés s'évadent des dépôts en même temps que les recrues enrégimentées quittent leurs rangs.

Pour parer au danger, puis pour constituer l'armée de réserve, Bonaparte use d'artifice. Il presse la pacification de l'Ouest, et, quand il l'a obtenue à demi, il dirige de ce pays vers Chalon-sur-Saône quatorze bataillons. La Corse, sa patrie, ne doit-elle rien à sa surprenante réussite, elle qui fournissait naguère des mercenaires à la France, des gardes au Pape, des sbires aux princes de l'Italie ? Il essaye d'y lever six bataillons. Reprenant une idée de Hoche, pour délivrer l'Ouest d'un dangereux ferment, il veut qu'on tâche « d'en tirer tous les individus sans aveu, les déserteurs, les anciens contrebandiers », et il charge Brune en Bretagne, Lefebvre en Normandie, « d'en former quatre bataillons francs, d'en confier le commandement même à des hommes qui se sont distingués parmi les Chouans et de les diriger sur l'armée du Rhin ». Quant aux prisonniers faits sur les rebelles, aux 500 déserteurs autrichiens qui se trouvent à Brest, aux détenus même, hormis les galériens, aux malandrins normands que Lefebvre enrôle de force sur les quais de Rouen, envoyés à Brest, Bruix les embarquera vraisemblablement pour l'Égypte ou pour Saint-Domingue. Son génie fertile en ressources lui fait appeler des volontaires, tirer de la conscription précédente et de la réquisition, lois dont il n'est point responsable et qu'on reproche aux gouvernements antérieurs, le résidu qu'elles peuvent donner. Les volontaires formeront des corps particuliers, ne seront encadrés dans aucun cas avec d'autres troupes et rentreront en France avec le Premier Consul. Officiers de l'ancien régime, nobles émigrés n'ont qu'à se présenter à Genève ; sans enquête préalable, ils seront reçus. Les préfets nommés le 2 mars sont à peine partis que par décret « tous les soldats qui ont déserté à l'intérieur par une raison de mécontentement quelconque, et qui voudront prouver qu'ils ne l'ont pas fait par lâcheté, devront leur déclarer dans les cinq jours leur intention de rejoindre. Ils prendront la route de Dijon ». « Tous les anciens soldats qui ont obtenu leur congé, tous ceux qui,

même faisant partie des compagnies de vétérans, sont encore en état de faire campagne, tous les jeunes gens de la réquisition et de la conscription, sont sommés, au nom de l'honneur, de rejoindre leurs drapeaux avant le 15 germinal (5 avril). Ceux qui ne sont attachés à aucun corps se rendront à Dijon... Les Consuls feront proclamer dans toute la république, et à la tête des armées, les six départements qui auront le plus fourni comme étant les plus sensibles à l'honneur et à la gloire de la patrie (1). »

Grâce à son ingéniosité, grâce aussi à la gendarmerie qu'il a renforcée, le Consul tire de la France tous les volontaires possibles, en même temps que par la conscription de l'an VIII, — le Corps Législatif vient de la lui donner, — il essaye d'en arracher un contingent d'involontaires. Il n'en abuse pas, ne demande des jeunes gens nés du 23 septembre 1778 au 22 septembre 1779 que 30,000, à peu près le septième des valides, parce qu'il serait imprudent, présomptueux, de vouloir en exiger davantage et qu'il en a trouvé d'autres. Encore ne répartit-il point ce contingent d'après la population. L'Ouest est ménagé. En Belgique, les chiffres sont réduits; les agents du pouvoir promettent l'épaulette de sous-lieutenant aux conscrits qui seront les mieux notés; à la faveur d'un passage de troupes, on les appelle de même que ceux soumis à la levée suspendue de l'an VII, mais on leur donne la faculté de se faire remplacer par un suppléant ou de payer 300 francs. Et dans la vieille France, qu'on croirait plus docile, des mécomptes se manifestent partout. Le service n'est pas organisé. Au Midi, les maires délivrent de faux certificats de mariage ou d'infirmité. En Normandie les conscrits se rassemblent, pillent, font une petite chouannerie. Un grand nombre ne partent que pour quelques jours, s'échappent entre le département et le dépôt : ceux de Paris levés des premiers et fournis à la 30^e demi-brigade « désertent avec armes et bagages avant d'arriver à Dijon ». Afin de les retrouver, Mortier fait faire des perquisitions, et sans doute qu'il en reprend quelques-uns, puisqu'à la fin de mai il se trouve dans les prisons de la capitale 281 détenus pour faits de désertion, hommes que semble désirer Bonaparte, car il demande qu'on « ne les y laisse pas pourrir ». De plus, les pouvoirs publics ne regar-

(1) VANDAL, *l'Avènement de Bonaparte*. — LANZAC DE LABORIE, *ibid.* — *Correspondance de Napoléon*, 4512, 4568, 4606, 4607, 4610, 4644, 4650.

dent pas de trop près ceux qu'ils expédient, ni les corps ceux qu'ils reçoivent. Bonaparte écrit à Brune : « Je me suis aperçu, en passant la revue des différents corps, qu'il y avait des conscrits absolument hors d'état de faire la guerre. Il y en a même d'estropiés. Il est bien nécessaire que vous passiez vous-même la revue des conscrits et que vous renvoyiez chez eux ceux qui sont hors d'état de faire la guerre, avant qu'on leur ait délivré des armes et des habits (1). »

Mais, en raison de la nouvelle campagne, il a retiré une partie des gendarmes placés dans les départements paisibles, et, dans les provinces agitées, par défaut de troupes, les autorités sont impuissantes. Aussi le rendement de la conscription est-il dérisoire. Au retour de Marengo, le Premier Consul écrit : « Le Corps Législatif a mis à la disposition du gouvernement toute la conscription de cette année. Le gouvernement n'a requis que 30,000 hommes, et, cependant par le peu de zèle des préfets, le tiers seulement est fourni... Vous devez bien distinguer que ces 30,000 hommes ne sont que pour la conscription de l'an VIII... Ordonnez des mesures efficaces pour que le complément ait rejoint le 15 thermidor (3 août)... Dites aussi aux préfets de faire rejoindre les conscrits et les réquisitionnaires antérieurs à l'an VIII. » Il n'exempte de cette mesure que les prix de Rome, auxquels il permet « de rester dans leurs foyers jusqu'à nouvel ordre », — encore ordonnera-t-il par la suite que l'arrêté qui les concerne ne soit point imprimé, — ou ceux qui trahissent les Chouans, et qui par une délation achetée d'un congé adressé en blanc au préfet amènent la prise des brigands. Mais ces exemptions ne s'adressent qu'à quelques-uns. Pour les autres, qu'il veut homme par homme, il accepte parfois des transactions. Il autorise les Basques qui, « s'ils partent tous ensemble, arriveront au complet de 600 hommes », à ne point rejoindre leurs corps d'affectation et à combattre sous leurs drapeaux « afin de distinguer les braves habitants des Pyrénées ». Cependant, quoi qu'il fasse, il ne peut obtenir, sans brutalité, satisfaction. Durant toute l'année 1801, chaque tribunal français aura quelques réfractaires à condamner chaque semaine et appliquera, le plus souvent en vain, l'amende de 1,500 francs qui doit

(1) *Corr.*, 4631, 4720, 4782, 4790, 4890. — LANZAC DE LABORIE, *ibid.*

frapper tout déserteur. Et il arrivera, en plusieurs endroits, que « des conscrits conduits par la gendarmerie lui auront été enlevés par des attroupements armés (1). »

Enfin, selon son habitude d'accepter des hommes d'où qu'ils viennent, Bonaparte emploie des étrangers. Les gouvernements révolutionnaires avaient repoussé l'emploi des mercenaires et, en théorie, le service des exotiques volontaires, tout en l'acceptant dans la pratique, sous le couvert de corps francs. Bonaparte, au mépris de la loi, incorpora quelques Polonais en Italie. Allant en Égypte, il mit de force les garnisons maltaises dans ses demi-brigades, et sur le Nil ou en Palestine il forma des corps de Mamelucks, de Cophtes, de Syriens. A Dijon, au moyen de républicains cisalpins, romains, parthénopéens, chassés de leur patrie, il ébauche une légion italique. Au moment où commence la campagne de Marengo, les Suisses protégés fournissent trois demi-brigades. Quand le Consul traverse leur pays, pour ne point échelonner son monde, il demande — sa demande, appuyée par 40,000 soldats, est un ordre, — à la république du Valais 600 gardes nationaux « pour escorter les prisonniers et les blessés ». Ces gardes seront payés, « en tout et pour tout, cinq francs par décade » ; puis, le même jour, à pareil compte et pour semblable objet, il en veut 1200 autres de la république helvétique. Et, suivant ses conseils, Moreau forme au moyen des déserteurs autrichiens une légion polonaise (2).

Pendant que la gendarmerie consulaire pourchasse les réfractaires, que la police les surprend ou les séduit, que les colonnes parties des dépôts se livrent à des battues et que le pouvoir s'organise, les victoires amènent la paix, et celle-ci, en rappelant les armées en France, oblige le Consul à calmer les rigueurs de ses exigences, et faute d'argent, à restreindre ses effectifs.

En plus des réformes, qui sont fort nombreuses parmi les officiers, et qui astreignent ceux qui en jouissent à avoir toujours chez eux un sabre, un fusil de munition et trente cartouches dans une giberne, qui les soumettent à la réquisition des préfets et à une revue trimestrielle, il accorde des congés absolus, en nombre égal au huitième de l'effectif des hommes de troupe. Ces congés,

(1) *Corr.*, 4665, 4679, 4822, 4981, 4988, 5169, 6000.

(2) SAVARY, *Mémoires*. — GIRAULT, *ibid.* — *Corr.*, 4820, 4821.

délivrables par moitié au 22 décembre 1801 et au 20 février 1802, « à mesure que les hommes qui les auront obtenus seront remplacés par de nouveaux conscrits », doivent être donnés successivement : 1° aux hommes qui ont fait toute la dernière guerre, 2° aux réquisitionnaires du 23 août 1793 qui se sont rendus volontairement à leur poste, ou qui se sont présentés avant le 1^{er} nivôse an III (21 décembre 1794, amnistie aux Chouans), 3° à ceux qui ont fait cinq campagnes de la dernière guerre. Si le nombre de ces hommes n'égale pas celui des congés, on peut admettre ceux qui ont fait au moins quatre campagnes, mais il ne doit point être accordé de congés absolus en l'an X à ceux qui ont fait moins de quatre campagnes. De plus, et quelle que soit l'ancienneté de service des sous-officiers, il n'est accordé de congés qu'au cinquième d'entre eux. Les hommes aux hôpitaux, les prisonniers de guerre, les absents légitimes, y participent comme les présents. Proposés par les capitaines, confirmés par les chefs de bataillon, arrêtés par les chefs de corps, visés par l'inspecteur aux revues, ces congés ne sont accordés par le général inspecteur qu'aux bons sujets, « après qu'il leur a fait connaître le tort qu'ils se font de quitter le premier des états », et les libérés n'en reçoivent les titres qu'après que le ministre de la guerre y a fait apposer un timbre, « afin de les mettre le plus possible à l'abri des falsifications ». Mais cette remise de congés n'est pas sans inconvénients : il est des vieux soldats qui partent et qu'un rien retiendrait ; il est de jeunes recrues qui possèdent des protecteurs devenus puissants, et qui donneraient un bon prix pour avoir le droit de s'en aller. Frappé par la perte des premiers, harcelé de recommandations en faveur des seconds, « pour cette foisseulement », le Premier Consul autorise le remplacement entre anciens soldats pourvus de congés et recrues de la conscription, « sous les drapeaux au moins depuis un an, et faisant partie du même corps ». Le remplaçant doit contracter un engagement de cinq ans, avec la clause que si, avant l'expiration de ceux-ci, la guerre éclate « il sera tenu à faire toute la guerre ». Le conscrit doit verser dans la caisse du corps de 300 à 900 francs, selon la convention passée entre les deux contractants. Le remplaçant en touche immédiatement le cinquième, plus un habit neuf complet, avec chevron au bras gauche, payé sur la somme versée. Une haute paye de deux sous par jour, pro-

venant de la même source, lui est accordée. A la fin du congé, il recevra le reste de la somme. Cette faculté de remplacement est restreinte à deux mois, et le prix, dont les colonels et les généraux réduisent les limites, varie jusqu'à 900 francs, mais tend de plus en plus vers ce chiffre (1).

En même temps s'opère la réforme des débris provenant des guerres précédentes, invalides du Rhin et de l'Italie, aveugles de l'Égypte, amputés de partout. Des hommes sont expédiés à Saint-Domingue et dans les îles. Certains corps accordent des congés au delà des chiffres fixés. La plupart comptent des non-valeurs, enfants de troupe, fils de colonels ou d'officiers supérieurs que le bonnet à poil des grenadiers étonne et qu'on encadre dans une de leurs compagnies « dès qu'ils ont leurs deux ans ». Et il arrive qu'au 10^e chasseurs, sur 700 hommes « 306 sont partis, soit en réforme, soit en congé, » que le 6^e cuirassiers « est hors d'état de fournir trois escadrons de 64 hommes chacun » que la 56^e, qui a expédié 1,400 hommes aux îles, n'en compte plus, en dehors des officiers et des sous-officiers, que 70 ou 80 (2).

La réduction des effectifs paraît dangereuse à Bonaparte, et incompatible avec ses vastes projets. Il réglemente la conscription, fixe les arrondissements dans lesquels les corps doivent se recruter, et y fait passer de ceux-ci un officier et plusieurs sous-officiers. Les pays de montagne sont affectés à l'infanterie légère; les plaines à l'infanterie de ligne. La Corse recrute une demi-brigade légère et le Piémont forme de nouveaux corps. En même temps, il demande, et une loi lui accorde en mai, 30,000 conscrits de l'an IX et autant de l'an X. Un pareil nombre, de chaque année, doit rester toujours disponible en réserve, et servir s'il en est besoin, à compléter l'armée. Il estime, dans les 102 départements, la conscription à plus de 400,000 hommes, sur lesquels 200 sont bons pour le service (3). Ainsi, dans l'année, il n'en demande qu'un peu plus du

(1) *Corr.*, 5147, 5848, 5979. — DELLARD, *Mémoires*. — GROUCHY, *Mémoires*. — Le remplacement permis en 1800 entre conscrits de la même année et de même département semblait tacitement autorisé au même moment pour les soldats incorporés. Dupuy écrit, dans ses *Souvenirs*, qu'il fut envoyé au dépôt, « afin d'attendre un remplaçant qui venait de Paris. »

(2) D'HAUTERIVE, *Lettre d'un chef de brigade (1793-1805)*. — SAVARY, *Mémoires*. — COLBERT-CHABANAIS, *Souvenirs touchant la vie du général Auguste Colbert*.

(3) *Corr.*, 5979, 6061.

septième et il conserve le reste dans ses foyers. La loi prescrit de désigner les conscrits par le tirage au sort. Ceux qui se trouvent hors d'état de servir, et qui tirent de mauvais numéros, doivent payer une somme de 50 à 100 francs, plus une imposition égale à leur imposition annuelle si celle-ci est inférieure à 100 francs, et progressive au delà.

Mais le service du recrutement n'est pas complètement organisé. La répartition du contingent, vite faite dans les bureaux du ministère, s'arrête, tarde dans les préfectures, et il arrive qu'en décembre les régiments n'ont pas encore envoyé d'officiers dans le Piémont, qui doit cependant leur fournir 4,000 hommes. Si la levée, d'ailleurs réduite, donne des résultats dans le Morbihan, où l'on n'entend guère parler de réfractaires, c'est que, dans chaque chef-lieu de justice de paix, s'y trouve établi « un cantonnement de 50 hommes » qui aide singulièrement à la conscription. Mais que peut-elle produire dans une région abrupte comme celle de Kaiserslautern, « où les habitudes françaises seront longues à établir, car le caractère est différent, » ou dans une vaste contrée, telle la Vendée, « encore susceptible de se laisser mettre en feu » ? Savary, qui la traverse, « ne voit pas un homme, pas une maison ; des femmes, des enfants, des décombres, » voilà tout ce qu'il observe en parcourant des chemins défoncés au travers de champs en friches et de villages ensevelis sous les ronces et les herbes. A la fin d'août, dans les corps, « les recrues arrivent lentement ». Les départements, pour la plupart, les conservent à leur chef-lieu, et il faut, en décembre, que Bonaparte renouvelle l'ordre de les expédier sans délai, « car il n'y a pas un moment à perdre pour qu'ils soient exercés et puissent participer aux manœuvres d'automne ». Les renseignements qui lui arrivent provoquent ses plaintes journalières. Tantôt elles s'exhalent contre les capitaines de recrutement qui oublient d'indiquer chaque semaine au ministre les détails de l'opération ; tantôt contre le département de la Somme, où les déserteurs sont nombreux, et desquels les bureaux ignorent le nombre ; tantôt contre les préfets de la Dordogne, du Gers et de la Lozère, qui « ont une correspondance inactive, pour ne pas dire nulle », avec les ministres de la guerre et de l'intérieur, preuve qu'ils se soucient peu de la conscription ou qu'elle n'avance pas ; tantôt contre les hommes de la ré-

serve qui négligent les nombreux appels auxquels ils sont soumis et qui changent de domicile sans s'inquiéter de leurs devoirs militaires (1).

Comme son autorité s'est assise, le Premier Consul, en présence de cette indifférence calculée et de cette désobéissance continue, prend des mesures coercitives. Il crée six dépôts coloniaux : sur des bâtiments à Dunkerque, au Havre, à Bordeaux, au château de Nantes, au château de Ré, au château d'If. La gendarmerie doit diriger, escorter sureux « tous les hommes de bonne volonté, tous les déserteurs de leurs corps, tous les gens sans aveu ». Les conscrits de la réserve non présents à trois appels consécutifs sont envoyés dans les corps, si ceux-ci ne sont pas au complet, comme « conscrits supplémentaires », et « les plus récalcitrants aux dépôts coloniaux ». Les réquisitionnaires déserteurs ou réfractaires doivent être laissés tranquilles — la gendarmerie aurait trop à faire, — mais les conscrits de l'an VII et de l'an VIII « qui ont été amnistiés et qui n'ont pas rejoint », les conscrits qui « désertèrent en route ou qui ne rejoindront pas, après trois appels faits trois dimanches de suite par les officiers de recrutement ou les autres administrations », seront incorporés dans les mêmes dépôts. Et comme cela pourrait jeter sur les expéditions coloniales un discrédit qu'ont accentué les malheureux revenus d'Égypte, comme il serait dangereux d'assimiler les soldats de l'armée du Rhin qui périssent en ce moment à Saint-Domingue à des réfractaires ou à des chenapans, Bonaparte pense que le ministre « doit faire sentir » aux autorités chargées de l'opération que de telles mesures sont prises « non par forme de punition, mais parce que le dommage qu'occasionne à l'administration des corps cette inconstance des jeunes gens oblige à les mettre dans un endroit où ils auront le temps de s'habituer au service sans pouvoir se livrer à leur humeur inconstante... Tous ceux dont la désertion a eu des circonstances aggravantes ne seront pas assimilés à ces conscrits ». Quarante jours après, il se trouve 2,747 hommes dans les dépôts coloniaux, mais bien qu'ils proviennent de la région avoisinante, leur répartition n'indique rien sur les difficultés régionales de la levée, car les recherches des gendarmes, la durée de celles-ci et le zèle qu'ils y

(1) *Corr.*, 6189, 6485, 6505, 6506. — COLBERT-CHABANAIS, SAVARY, D'HAUTERIVE, *ibid.*

apportent, les difficultés du pays, la complicité des habitants retardent ou accélèrent les prises autant que le nombre des réfractaires les multiplie. Ces rigueurs n'ont un effet réel qu'à Paris et en Normandie. Dans le Piémont, dont l'habitant est bon soldat, et « c'est l'un des principaux avantages que Bonaparte attend de la réunion de ce pays », en avril 1803, sur les 4,000 conscrits demandés « il n'y en a pas plus de 500 de partis ». Le mois suivant Menou annoncera qu'il en part 3,000, mais les états du Consul, plus certains, ne portent que 1,300. La Corse « qui fournissait même des troupes à différentes provinces de l'Italie », n'en a encore donné aucun, et pour en obtenir un millier, chose qui lui semble facile, Bonaparte recommande à Morand « d'employer toutes les mesures de rigueur convenables ». Dans le Rhône, sur 680, le préfet met près d'un an à en réunir les deux tiers et à Bordeaux même, en mai 1803, — un an après la levée — les conscrits sont encore dans la ville, ce qui fait menacer le Consul, s'ils ne partent immédiatement, « de mettre cette grande et belle cité sous l'autorité militaire », ce dont « il serait extrêmement peiné » (1).

Avant que ces conscrits retardataires, au mauvais vouloir évident, ne soient en grande partie arrivés, Bonaparte essaye par tous les moyens de retenir ou de reprendre les vieux soldats valides et de remplir les cadres des régiments à demi vidés. Par le remplacement il leur a offert des avantages douteux, car qu'est-ce qu'une haute paye pour celui auquel on ne paye point sa solde, et qu'importe au soldat de se vendre si le prix de sa vente tombe, pour les quatre cinquièmes, dans les caisses équivoques de l'État? Les seuls qui sont séduits, ce sont ceux qui n'ont plus de famille, point d'argent de poche, et qu'une somme quelconque satisfait. Aussi, ses finances se relevant, essaye-t-il d'augmenter un peu la part des anciens soldats, et par là de les retenir au drapeau. Il accorde un franc de haute paye par mois, à partir du 1^{er} vendémiaire (23 septembre 1802), aux caporaux et aux soldats qui, ayant plus de dix ans de service à cette date, signeront un engagement de cinq ans; 1 fr. 50 à ceux qui contracteront de même

(1) *Corr.*, 6430, 6486, 6529, 6547, 6640, 6675, 6676, 6731, 6735. — LANZAC DE LABORIE, *ibid.* — D'après les états, envoyés à des dates différentes, il se trouve aux dépôts coloniaux 244 hommes à Dunkerque, 950 au Havre, 423 à Nantes, 447 à Ré, 204 à Bordeaux et 449 à Marseille.

après quinze ans et 2 francs à ceux de plus de vingt ans « tant qu'ils continueront leur service ». Mais ces avantages ne suffisent pas à retenir les vétérans, et comme il lui en faut pour renforcer la garde des Consuls et qu'il ne veut point écrémer à nouveau des corps déjà trop affaiblis, Bonaparte, par iniquité, ne trouve rien de mieux que de lever à nouveau les meilleurs d'entre ceux qui ont déjà payé leur dette à la patrie. « Je désire, écrit-il, que chaque arrondissement de la république fournisse deux hommes pour les grenadiers à pied et deux pour les chasseurs à pied de la garde des Consuls. Ils devront avoir fait la guerre, avoir leur congé en bonne forme, être âgés de moins de trente ans et être bien famés dans leur département... Les préfets les présenteront. La gendarmerie enverra des notes à leur sujet (1). » Cette mesure, qui frappe des hommes à peine rentrés dans leurs foyers et qui les lèse en même temps qu'elle les honore, n'atteint que des isolés, déjà déracinés du sol natal, et malgré son injustice, elle laisse la masse du peuple, courbaturée par la révolution, indifférente parce qu'elle ne lèse point une foule d'intérêts.

Et, en même temps qu'il exige de la France de nouveaux hommes, Bonaparte essaye d'en obtenir davantage de ses protégés ou de ses alliés, d'en attirer de l'étranger ou, sur les frontières, d'en séduire.

Dès le 1^{er} juin 1801, il a demandé que le gouvernement cisalpin, dont il est le président, possédât sept régiments d'infanterie, un de Polonais, trois de cavalerie, un d'artillerie et deux bataillons de sapeurs. De sa propre autorité, illégalement, il y étend la conscription, tout en marquant « son intention bien formelle », que, « surtout là, les séminaristes en soient exempts. » Cependant, malgré ses exhortations, malgré la présence de Murat, le recrutement n'avance point, et les corps restent très incomplets. A la déclaration de guerre contre l'Angleterre, il prescrit à Murat « d'encourager et d'exciter » le vice-président et le ministre de la guerre, car il « lui tarde beaucoup que la république ait 30,000 hommes sur pied », mais comme il n'a pas le loisir d'y employer ses forces, en juillet elle sera encore en retard (2).

La république helvétique lui doit des soldats. Il possède, à la

(1) *Corr.*, 6194, 6655.

(2) *Corr.*, 5590, 6150, 6622, 6665, 6772, 6929.

vérité, les trois demi-brigades qu'elle met à son service, mais « elles sont réduites à rien, puisqu'elles ne forment que 4 à 500 hommes chacune » au commencement de 1802, et il veut qu'on les complète. Berthier écrit à ce sujet aux chefs de corps. Ceux-ci envoient sans doute des recruteurs dans les montagnes de leur pays, mais, par crainte des colonies, où beaucoup de leurs compatriotes ont été expédiés, le racolage ne donne rien et en juin le ministre prévient les colonels que, si les régiments ne sont pas complets au 1^{er} vendémiaire, « le gouvernement les licenciera ». Bonaparte se garde d'exécuter la menace, quoiqu'il y ait plus de déserteurs que de recrues, mais il fond leurs bataillons, en avril 1803, et il éloigne la première demi-brigade de son pays, « afin qu'elle prenne une organisation définitive et stable », en l'envoyant à la Rochelle, après l'avoir avertie que c'était « non pour s'embarquer, mais pour y tenir garnison ». Il lui recommande, de plus, de se compléter, « car il est impossible que nous puissions tenir tant d'officiers avec si peu de soldats » et, en même temps, il écrit au Landammann de Suisse qu'il serait convenable de recruter ses trois demi-brigades et qu'il ait « à méditer un projet de capitulation pour organiser ce service. Cette capitulation sera signée à la fin d'octobre, et mettra à la solde de la France, 16,000 Suisses, « qui ne devront pas quitter le continent » (1).

L'île d'Elbe bouge. Le général Rusca doit y saisir des otages, « presser cinquante matelots en choisissant les plus opposés aux Français, et lever de force cinquante jeunes gens, âgés de moins de vingt-cinq ans et non mariés, pour prendre service dans nos demi-brigades légères » (2).

L'armée d'Égypte débarque, traînant à sa suite des indigènes, des femmes, des enfants. Bonaparte demande un escadron de 240, puis de 150 Mamelucks — qui ne seront, à la fin de 1802, que 85 — « pris parmi les Mamelucks, Cophtes, Syriens venus avec elle » et prescrit qu'on forme du reste un bataillon « divisé en autant de compagnies qu'il y aura de fois quatre-vingts hommes. » Il pardonne aux troupes d'Amérique d'incorporer les noirs qui semblent susceptibles de fidélité, mais de ce qu'on doit s'en méfier,

(1) *Corr.*, 5926, 6127, 6677. 6680.

(2) *Corr.*, 6160.

il juge qu'à Cayenne « le maximum doit être d'un noir armé pour deux blancs, du moins en temps de paix », et comme il lui en vient de Saint-Domingue, après les avoir organisés à Oléron, il les fait disséminer vers Bayonne, « à l'extrême frontière d'Espagne ». Ceux d'entre eux qui lui arrivent prisonniers, il les donne à la marine de Brest, il les met dans Mantoue, ville fiévreuse, et lorsque la guerre éclatera, il les y formera tous en bataillons de pionniers, pour les travaux de la place. En juillet 1803 ils seront 1,400 à Mantoue et à Legnago (1).

Des déserteurs autrichiens et prussiens, « la plupart perdus de gale et traînant à leur suite un grand nombre de femmes et d'enfants », sont internés dans quelques places. Il veut « qu'on guérisse au Havre ces hommes malades et qu'on les embarque ensuite pour les colonies, le nombre de leurs femmes et de leurs enfants ne devant pas être un obstacle ». Presque en même temps, avec les Autrichiens qui désertent en Italie il compose un bataillon « qui sera porté à six cents hommes », organisé, payé comme les bataillons français, et qui tiendra garnison à Crémone. Mais malgré les tentatives de séduction, les Autrichiens qui, comme recrues, sont « arrivés enchaînés » de Bohême ou de Moravie, n'y affluent pas, et huit mois après Murat reçoit l'ordre de le compléter, en y faisant, « si c'est nécessaire, entrer des Polonais, des Suisses, et même des Italiens. Cette formation offrirait ainsi le moyen d'éloigner des hommes turbulents dont la présence peut nuire à la tranquillité de l'Italie (2) ». Vraisemblablement la force aidera quelque peu à la bonne volonté de ces derniers.

Si Bonaparte attire les étrangers et les accepte tous, il ne fait en cela qu'imiter les princes voisins. Sur les frontières, les Autrichiens, les souverains allemands, les Prussiens, essayent de débaucher le soldat français, mais comme les Prussiens viennent en plus grand nombre que les siens ne s'en vont, Bonaparte refuse un cartel d'échange, car « un traitement de cette nature est contraire aux principes de la France accueillante ». Et, à l'instar du Premier Consul chez ses protégés suisses, dans la vallée du Rhône en pays allié, les Espagnols ont des embaucheurs qui, promettant

(1) *Corr.*, 5802, 5914, 5915, 6164, 6374, 6696, 6953.

(2) *Corr.*, 6197, 6217, 6574, 6581. — Lettre de Dubois-Crancé (*Revue rétrospective*, 1889).

des merveilles, « enrôlent un grand nombre d'individus ». Ils travaillent si fort le pays que le gouvernement jaloux de leur succès s'en inquiète, essaye de les arrêter (1).

Ainsi, partout l'on recrute et l'on enrôle, mais nulle part avec plus de vigueur qu'en France et avec plus d'ampleur. Chez aucun peuple la conscription n'est entrée dans les mœurs. Cependant, par l'abondance d'enfants, elle peut paraître moins pénible : les célibataires depuis la fin de 1798 sont surimposés. L'utilisation des enfants trouvés peut réduire encore ses exigences, et, en raison des difficultés qu'elle provoque, Bonaparte songe à ce moyen, durant les premiers temps consulaires. Mais la mortalité de ceux-ci est effrayante. Avant le 18 brumaire, dans un hospice, sur 550 qui y sont déposés il en meurt 543 et, après, en Provence, où les nourrices de 3,800 enfants ne reçoivent en vingt mois que 40,000 francs — soit moins de deux centimes par jour, — il en succombe dix-neuf sur vingt (2); il lui faudrait vingt ans de sollicitude pour que ses recommandations aux préfets portassent leur fruit, lui donnassent des hommes, et sa pensée ardente, emportée vers des cimes de gloire, n'a pas le temps d'attendre.

II

En mai 1803, les relations se rompent entre la France et l'Angleterre. L'état de guerre qui oblige le Premier Consul à garder par des forces imposantes tous les points vulnérables de la République, qui l'amène à envahir le Hanovre et à préparer, mieux qu'en 1801, une descente dans la grande île, lui sont un nouveau prétexte d'augmenter ses troupes.

Dans les demi-brigades de l'armée, les compagnies, très nombreuses, il est vrai, ne comptent que soixante-douze hommes, officiers compris. Vingt-trois de ces demi-brigades sont dans les îles, dans les Grisons ou en ce moment même, par Saint-Cyr, emmenées vers Tarente; elles ne recevront plus de conscrits, et

(1) *Corr.*, 6582, 7226.

(2) *Corr.*, 5716, 5724, 6155. — LALLEMAND, *La Révolution et les pauvres*.

leurs débris compléteront les autres que Bonaparte veut former à trois bataillons, qu'il rêve de porter du complet de paix au grand complet de paix, de là au complet de guerre, puis au grand complet de guerre, soit à 140 hommes, par une infiltration continue de conscrits.

Dès la fin de mars, le Corps Législatif lui a accordé, par une loi, trente mille hommes de l'an XI et autant de l'an XII, dans les conditions précédentes. Il pourrait donc lever de suite, ou demander, car le recrutement est lent, soixante mille hommes. Mais une partie des jeunes gens de l'an XII n'aurait que dix-neuf ans et demi, et il préfère d'abord obtenir les hommes qui lui sont dus par les deux classes d'avant. En effet, les conscrits de l'an IX et de l'an X que le sort a désignés pour la réserve, que le recrutement a inscrits sur ses registres et qu'il tient déjà — l'on a vu grâce à quelle pression — presque sous sa main, peuvent être appelés en cas de guerre, de danger public. Or la guerre existe en fait, et bien que le gouvernement britannique ne puisse atteindre, et par ses seules forces bouleverser le continent, l'état de guerre suffit à justifier un appel des réserves que le pouvoir exécutif a sans doute prévu et que les législateurs, vraisemblablement, n'ont pas deviné.

Bonaparte commence par appeler seize mille conscrits de la réserve : « Le ministre enverra aux préfets l'état de ce que doivent fournir les départements, et pour quels corps... les tableaux relatifs à cet appel ne seront pas insérés au Bulletin des lois. » — Puis, comme le train d'artillerie « n'existe plus que de nom », quelques jours après, il demande à ces mêmes réserves de lui fournir quatre mille hommes « ayant l'habitude de conduire des attelages ». Ce sont de bons paysans : les villes ne crieront pas. Par ignorance, par insouciance, un grand nombre de ces conscrits se sont mariés, sont pères de famille. A l'improviste, le sergent recruteur leur apporte un ordre de départ pour le jour même, et c'est selon qu'ils savent ou non attendrir cet agent subalterne qu'ils peuvent retarder leur départ de vingt-quatre heures. Bonaparte ménage la Vendée, mais il tente d'en tirer de bonne volonté une légion composée d'hommes « qui ont fait la guerre contre nous » et n'ayant ses bataillons qu'à 500 hommes, au lieu de 750, afin d'employer plus d'officiers royalistes. Il essaye de ressaisir les anciens soldats-vétérans, qui ne se soucient guère d'entrer dans

la Garde, puisque quatre mois après ses demandes les préfets n'ont pas répondu, — et il les autorise à rentrer dans leurs anciens corps : aussitôt qu'ils en feront la demande, « leur mairie leur donnera une feuille de route, sans s'occuper si ces corps sont complets ou non ». Comme on lui rend compte que « la nécessité de faire rejoindre les conscrits de l'an VIII rend errants beaucoup de citoyens » et fait difficile, impopulaire, la nouvelle conscription dont les autorités s'occupent et à laquelle on « s'accoutumerait volontiers sans cet arriéré », il croit devoir transiger, — naturellement à son profit : ces réfractaires se présenteront chez le maire de leur commune; il en formera état, et sur celui-ci, il sera fourni le dixième. « Par ce moyen, on aura encore de cinq à six mille hommes ». Les côtes sont menacées. Les dépôts coloniaux qui s'y tiennent, en présence des Anglais, ne sont point sûrs, et il semble presque impossible de les envoyer dans les Iles. On les conserve, puisqu'ils sont organisés, habillés, équipés, mais ordre est donné de ne plus diriger d'hommes sur eux et l'on les emploie à compléter certaines demi-brigades. Peut-être que, la crainte des colonies cessant, les réfractaires seront plus dociles ! Chaque baie doit être surveillée, chaque ilot tenu. Des gardes-côtes sont créés. Après des hésitations multiples, et dans la nécessité pressante de les former, Bonaparte consent à exempter de la conscription les communes qui les fournissent, mais « tous les conscrits de ces communes sont tenus de faire le service, jusqu'à concurrence du nombre d'hommes nécessaire », et ceux de l'an VIII ou des années antérieures qu'il n'a pu jusque-là saisir « sont autorisés à y rentrer » (1).

Les ports se remplissent de matelots. La Hollande est obligée d'en fournir pour Anvers, et comme Toulon est sur le point d'en manquer, le Premier Consul en exige 2,000 de la Ligurie. Il lui faut des ouvriers pour les arsenaux, insuffisamment actifs : le corps législatif lui en accorde 4,600, à prendre sur les conscriptions des ans XI et XII et en dehors du recrutement. Anvers absorbe les charpentiers et les forgerons des Flandres. Pour les travaux de Boulogne, le préfet de l'Ourthe doit fournir 100 forgerons, Sambre-et-Meuse 50, l'Aisne et Jemmapes 25, le Nord

(1) *Corr.*, 6806, 6807, 6823, 6883, 6973, 6980. — SAVARY, *ibid.* — D'ALMERAS, *Mémoires d'un grenadier millavois.*

200 charpentiers, la Somme 100, et chacun des précédents 50 charpentiers et 25 menuisiers. Quatre jours après il enlève 400 ouvriers des constructions navales de Paris, lesquels « recevront l'assurance qu'ils ne passeront point au delà de Boulogne et qu'ils ne seront pas employés ailleurs » (1).

A la Ligurie, Bonaparte demande 1,200 fantassins, et pour employer les anciens soldats des rois détrônés qui, dans leur pays, en raison de leur misère, peuvent fomenter des troubles ou servir de tête de colonne à des révoltes, il forme, à Montpellier, une légion piémontaise, en y appelant tous les anciens serviteurs du roi de Sardaigne qui veulent y entrer. Mais malgré de belles promesses, malgré le même traitement qu'autrefois qu'il leur assure et les mêmes officiers qu'il essaye de leur donner, ils ne viennent que lentement; la légion, qui ne compte que 400 hommes à la fin de juin, n'est pas encore complète en décembre. Bonaparte procède de même avec les Belges anciens soldats de l'Autriche ou de l'Espagne. Caulaincourt organise le 112^e en les appelant : il peut même prendre « tous les hommes de bonne volonté qui veulent entrer dans ce corps », fassent-ils partie de la réserve, mais, sous aucun prétexte, il n'en doit accepter qui sont affectés déjà par le recrutement à d'autres corps. Et, dans le Hanovre, qu'il conquiert, Mortier reçoit l'ordre « de lever, si possible, une légion composée d'autant de bataillons qu'il pourra en former », puis, comme la Hollande demande d'y recruter 400 hommes, il est d'avis qu'on l'autorise non seulement à recruter ceux-ci, mais « un plus grand nombre encore » (2).

Cependant, malgré ces exigences successives et ces créations adventices, les demi-brigades restent faibles : « il leur manque, à toutes, au moins 200 à 300 hommes pour être à 2,000 », et comme elles ont chacune de 40 à 50 ouvriers, autant de musiciens, toujours autant d'hommes aux bagages, « un régiment de deux bataillons finit par se réduire à rien ». Les corps eux-mêmes ne servent pas les idées du Consul. Alors qu'il a tant de peine à obtenir des conscrits, il en est de la réserve qui, destinés à l'artillerie, et « n'ayant pas la taille, ont été renvoyés dans leurs foyers » ; il est des régiments de dragons qui ne trouvent pas assez grands

(1) *Corr.*, 6933, 7264, 7276, 7329, 7345.

(2) *Corr.*, 6763, 6889, 6920, 6980, 7062, 7202, 7345.

des hommes de cinq pieds deux pouces : il faut qu'ils les acceptent ou les dirigent sur l'infanterie, car « les renvoyer chez eux est contraire à tout ordre » ; d'ailleurs, le tiers de leurs hommes, « maréchaux des logis et brigadiers compris » n'est-il pas à pied ? Enfin, il en est qui délivrent « de faux certificats de réforme à prix d'argent » (1).

A ce moment la conscription met partout en activité le capitaine, les deux lieutenants, les deux sous-lieutenants et les sergents recruteurs affectés à chaque chef-lieu de département. Les maires, les sous-préfets, s'y prêtent davantage, et le préfet, qui sait que du succès de l'opération dépend son avenir, excite, stimule, les uns et les autres, demande un nombre d'hommes supérieur au taux fixé, afin de prévenir les déchéts et de compenser les désertions. Aussi arrive-il parfois que des corps reçoivent un effectif de conscrits supérieur à celui que portent les états remis au Premier Consul — ce qui favorise les fraudes, — mais, en général, la conscription ne rend pas ce qu'on en attend, car si, des précédents conscrits des ans IX et X, 63,000 — et non 60,000 — sont partis, « 49,000 seulement sont arrivés aux corps » (2), soit une perte d'un quart.

Bien que Bonaparte ait favorisé la bourgeoisie en autorisant le remplacement, pourvu que ce ne soit pas par un homme des réserves, la conscription est difficile. Elle tarde, même « dans le département du Bas-Rhin, un des plus militaires et des plus peuplés de la République ». En Belgique, la moitié de la circonscription, et les deux tiers dans la Lys, ne se conforment pas à la loi et sont, pour cette raison, portés en tête de la liste de recrutement. A Bruges, on murmure. Dans les campagnes, les maires dissimulent les conscrits, et « quelques-uns en retirent de beaux profits ». Si, dans l'Ourthe il ne se trouve que 124 réfractaires ou déserteurs, les Deux-Nèthes, en revanche, en comptent un sur trois. En Maine-et-Loire, dans la forêt de Vezins, dans les fourrés des Mauges, des réfractaires se rassemblent ; une nouvelle Vendée est à craindre, et quatre colonnes — 1,000 fantassins, 375 cavaliers — reçoivent mission de dissiper le rassemblement d'Yzernais et de « se porter partout où le prétexte de la conscription ou toute

(1) *Corr.*, 6801, 6984, 6998, 7017.

(2) *Corr.*, 7295.

autre raison ferait naître des troubles. » Bonaparte s'en inquiète. Il ne doute pas « que les malveillants n'en profitent pour agiter les départements de l'Ouest » et il prescrit des mesures de rigueur. Le ministre doit établir et envoyer aux sous-préfets, qui seront « personnellement responsables », l'état des réfractaires ou des déserteurs de leur arrondissement, avec les noms des père et mère, et l'indication de leur commune, ce qui est nettement désigner ceux-ci aux vexations. Et, comme il n'y aurait que les familles d'atteintes, pour se saisir des hommes, il accorde à la gendarmerie une prime « de 12 francs par déserteur ou conscrit (réfractaire) livré au corps ». Il fait écrire aux préfets de Maine-et-Loire, de la Vendée et des Deux-Sèvres qu'il n'a pas l'intention d'user d'indulgence pour les 60 conscrits qui ont paru en armes dans le canton de Beaupréau ; les instigateurs du mouvement doivent être de suite « condamnés à mort ; les autres qui n'ont été qu'égarés, arrêtés et conduits sous bonne et sûre escorte dans la citadelle de Briançon, où ils seront emprisonnés jusqu'à nouvel ordre ». Mais le premier de ces préfets, en agent du pouvoir civil informé de la limite de ses droits, exprime « qu'à la désertion des conscrits s'arrêtent ses fonctions ». Bonaparte lui répond : « Elles commencent. Ces fonctions sont permanentes, non seulement pour faire désigner les conscrits, mais pour les faire partir, pour faire rejoindre même les déserteurs et n'en tolérer aucun dans le département », et afin que nul ne l'ignore, il prescrit à Régnier d'adresser à tous les préfets une circulaire écrite dans ce sens. Néanmoins, s'il en est comme Vau-blanc, préfet de la Moselle, qui, à cet égard, montre un empressement extrême, il en est encore un grand nombre qui demeurent inertes, et « la mission honorable de délégué du préfet pour la levée » est refusée par des créatures du pouvoir tandis que des émigrés nouvellement rentrés et des hommes « indifférents au gouvernement » s'empressent de l'accepter ou la sollicitent. Bien que ce soient les mêmes départements qui recrutent les mêmes corps, ce qui donne aux soldats l'avantage de s'y trouver en connaissance, dans la Mayenne, des « mouvements » menacent. Au camp de Saint-Omer, les conscrits désertent, « une centaine sont déjà arrêtés, » écrit Bonaparte à Berthier, et il fait mettre à la disposition de Moncey, inspecteur de la gendarmerie, 50,000 francs pour les arrestations à faire. En six mois, il en est saisi 275 dans

l'Escaut et 270 dans les Deux-Nèthes. Toutefois, en avril 1804, le 28^e, qui doit incorporer 740 recrues du Calvados « n'en a encore que très peu reçu », quoique l'état des conscrits partis porte qu'il s'en est allé plus de 700, et, en forme de reproche, le Consul fait écrire au préfet de ce département et à celui de la Lys que les corps qu'ils recrutent sont les plus faibles de l'armée. Dans le Mont-Blanc, les conscrits ne rejoignent pas, et son intention » est de sévir contre les maires et la gendarmerie. « En Corse, Morand, pour prévenir les incidents qui peuvent résulter de plus de 100 insoumis du Liamone réfugiés dans le maquis, transige avec eux », « les admet à servir dans un bataillon de chasseurs corses, » mais Bonaparte qui les connaît, et qui s'en méfie, les voudrait sur le continent : lorsque, condamnés à 1,600 francs d'amende, ils sollicitent de lui leur grâce, il répond : « Qu'ils se rendent à Antibes; on leur fera grâce ensuite ». Enfin, il est des régiments bien recrutés, mais d'où les conscrits disparaissent, et qui restent faibles : « Voyez, écrit-il à Soult, au 19^e, s'ils ne donneraient pas de congés et s'il n'y aurait point de vice d'administration (1) ».

D'ailleurs, dès ce moment, pour les préfets, suffire aux appels est une entreprise presque inextricable. Dans les ports, les préfets maritimes, et leurs agents choisissent des matelots pour les marins de la Garde. En novembre, pour la Garde, le gouvernement demande 1,200 hommes aux réserves des ans IX et X, autant à celles des ans XI et XII, la moitié ayant 5 pieds 5 pouces, l'autre, au moins 5 pieds 2 pouces, pris « parmi ceux qui jouissent par eux-mêmes ou par leur famille d'une haute paye de six sous par jour ». Alors qu'un remplaçant vaut de 1,500 à 1,800 francs, quel est le fou qui possède 180 francs de rente et qui les offrira bénévolement au pouvoir, tout en s'astreignant à servir soi-même? Naturellement personne ne se présente, et pour les obtenir, il faut leur assurer de grands avantages en revanche de la pension de 200 francs « versée dans la caisse de la Garde, par trimestre et d'avance » qu'il exige pour eux; il doit prescrire à chaque préfet de désigner 4 conscrits « pris dans les réserves de l'an IX

(1) *Corr.*, 7087, 7303, 7315, 7316, 7330, 7344, 7353, 7355, 7392, 7460, 7482, 7702, 7712, 7719. — LANZAC DE LABORIE, *ibid.* — A ce moment, les déserteurs à l'intérieur sont punis de trois à cinq ans de travaux publics; les déserteurs à l'étranger, de dix ans de boulet.

à l'an XII qui s'offriront volontairement » et, si celles-ci n'en donnent pas assez d'admettre les conscrits de l'an XIII et de l'an XIV, « pourvu qu'ils aient la taille », ce qui signifie qu'il est obligé de rechercher parmi six classes, plus d'un million d'hommes, 400 jeunes bourgeois qu'il rendra privilégiés. En décembre, Bonaparte veut le quart des réserves des ans XI et XII, soit 12,000 hommes, car les plus mauvais départements : ceux des côtes de la Charente-Inférieure au Pas-de-Calais, la Mayenne, l'Orne, la Sarthe, le Maine-et-Loire et les Deux-Sèvres; la Creuse, la Lozère et l'Ardèche; les Alpes-Maritimes, le Var et les Bouches-du-Rhône, en sont exempts. En janvier, il fait enregistrer les étrangers propriétaires en France « car tout individu qui y possède doit être soumis à la conscription, qu'il soit natif ou non ». En mars, il exige qu'on lui complète de suite les compagnies de voltigeurs nouvellement créés, au moyen des conscrits des ans XI et XII « exempts de marcher pour défaut de taille, mais dont la constitution est robuste », ce qui est une illégalité; en revanche, on leur remboursera l'impôt qu'ils ont payé. Pendant ce temps, sur les côtes, on presse des matelots. Au camp d'Ostende, Davout exerce ses goûts de gendarme, « fait faire une enquête très discrète », assure que lorsqu'on lui en donnera l'ordre, il enlèvera tous les marins du voisinage, car si l'on prévient les préfets, les commissaires de la marine et les syndics, « tous les matelots seront avertis et se sauveront dans les départements voisins ». Encore est-il assuré que « si l'on ne prend le parti de fusiller ceux qui désertent, il n'en restera pas le quart dix jours après ». Le ministre veut agir avec plus de régularité. Davout pense qu'il « n'en retirera pas 50 matelots. Tous les commissaires de la marine feront de cette affaire une spéculation, ils en obtiendront beaucoup d'argent et ne trouveront point de matelots »; aussi à l'expérience, le laisse-t-on « réparer autant que possible ces fausses mesures », et, devenu policier, en moins d'un mois il saisit plus de 200 de ces malheureux. Des agents secrets partent pour l'Irlande, essayant d'en tirer un bataillon. A Paris ou dans les ports, d'Ostende à Saint-Malo, on enrôle une compagnie de guides-interprètes, « n'ayant pas plus de trente-cinq ans, bien constitués, sachant parler et écrire l'anglais, ayant habité l'Angleterre, en connaissant la topographie, et possesseurs de bons certificats ». Enfin, pour les 40 bataillons des camps du

Pas-de-Calais, on tire 40 sous-lieutenants de Fontainebleau, âgés de plus de dix-huit ans et sachant parfaitement le maniement des armes, et 60 du Prytanée de Saint-Cyr, ayant plus de cinq pieds, et plus de seize ans, qu'il fait caporaux-fourriers (1).

C'est ainsi que Bonaparte recrute l'armée aux temps consulaires, l'âge d'or de son gouvernement. Par une organisation méthodiquement tendue, par une série de mesures qui les unes permettent au bourgeois de garder ses enfants — dans les villes, un conscrit sur sept et dans les campagnes un sur quinze achètent un remplaçant, — les autres qui donnent au paysan la crainte de plus en plus forte du gendarme, les cadres se remplissent et de nouvelles formations se juxtaposent auprès des anciennes et se complètent à leur tour. L'armée n'est plus composée de la lie des grandes villes : elle comprend, parmi les restes de la Révolution, des masses de campagnards honnêtes et frustes. Ceux-ci lui arrivent sans cesse, mais à regret; leur afflux, qui devrait être régulier, se fait par à-coups, et chaque année s'augmente, se multiplie. Et, en face des ignorances qui négligent la loi, des ruses qui l'éludent, des inerties qu'elle provoque et des résistances qu'elle excite, Bonaparte se montre flétreux, violent, despotique : il essaye de la tourner, d'obtenir plus qu'elle ne lui donne, et déjà il la viole dans l'ombre avant que de la violer en pleine lumière, avec son habituelle brutalité.

III

L'Empire est constitué. Le 22 mai, après la prestation de serment des grands corps de l'État, en don de joyeux avènement, Napoléon fait mettre en liberté un certain nombre de prisonniers

(1) *Corr.*, 7129, 7165, 7327, 7328, 7400, 7401, 7617. — *Corr.* de Davout, 20, 23 janvier, 14 février 1804. — Séduits par les avantages, des conscrits de l'an XIV se présentent pour entrer dans les Vélites où sont inscrits d'office par les préfets en nombre supérieur aux exigences. Bugeaud ne peut s'engager dans ce corps que par protection, mais à peine s'y trouve-t-il qu'il écrit : « Il y a des fils de paysans, d'artisans... en général, ce corps n'est pas ce que l'on croit. » (BUGEAUD, *Correspondance*.)

militaires ou de conscrits réfractaires (1). A la fin de mars, le Corps législatif lui a accordé la conscription de l'an XIII, mais il n'attend pas six mois, ainsi qu'il l'a fait l'année précédente, pour la lever. Les compagnies de cavalerie ont été déjà renforcées d'un sixième en sus de l'effectif de paix. Il les veut plus nombreuses. Les bataillons ont été portés de 650 à 720 hommes; il écrit : « Il ne doit y avoir désormais qu'un seul complet, celui de 800 hommes par bataillon, présents, officiers compris », en dehors des malades; et, à mesure qu'un homme meurt ou s'altère pour longtemps, le colonel doit le faire remplacer par un homme tiré du dépôt. Enfin, dans chaque bataillon d'infanterie légère, la compagnie de voltigeurs créée récemment ne possède que 48 hommes, au lieu des 120 qu'elle doit compter. Des conscrits doivent la compléter. Pour les avoir, il les prend au-dessous de 4 pieds 11 pouces, et, afin de fournir leur complément aux bataillons, il écrit en mai qu'il n'y a « point de temps à perdre pour répartir entre les corps » la conscription de l'an XIII (2).

A sa première visite impériale au camp de Boulogne, il reconnaît la nature des conscriptions précédentes et, avec son intelligence, il ne peut se dissimuler combien elles paraissent encore extraordinaires au pays. Quelle que soit l'habileté du praticien, les saignées sont une habitude difficile à faire contracter à un grand empire, et les préfets qui les opèrent, vigoureux ou faibles, tendres ou brutaux, ne s'inquiètent que de la quantité du sang tiré sans se préoccuper de la qualité. Leur tâche est nouvelle, leurs occupations multiples et, hommes d'un autre âge, ils s'étonnent et se troublent de ces impôts, sans cesse accrus que le pouvoir prélève sur la virilité d'une race. Napoléon, en présence des infirmes qu'on lui présente, s'en prend aux généraux commandant les conseils de recrutement. Il veut qu'une circulaire « leur fasse sentir le préjudice qu'éprouve l'État des conscrits malingres et inhabiles au service militaire qu'ils envoient. Un grand nombre est invalide et ruine le trésor public sans avantages ». Puis il mande à Lacuée, directeur de la conscription : « Il n'y a pas de régiment que je n'aie vu qui n'ait reçu une centaine de conscrits boiteux, malingres et tout à fait inhabiles au service. Depuis leur

(1) MIOT DE MÉLITO, *Mémoires*.

(2) *Corr.*, 6851, 7617, 7765, 7992.

arrivée au corps, ils sont aux dépôts à nos frais, en pure perte, usent leurs habits et coûtent beaucoup d'argent. On se plaint des conseils de recrutement. On dit que le préfet influence le général, et que le capitaine de recrutement (envoyé par le corps) n'a aucune autorité. Il faudrait rendre responsable l'officier commandant le département qui envoie des hommes malingres. Toutes les fois qu'il y en aurait, le capitaine de recrutement serait tenu de le lui faire connaître par écrit, et, s'il persistait à les faire partir, on lui ferait supporter les frais du voyage. Les remplaçants désertent. Lorsqu'ils ont de l'argent, ils se sauvent. On voudrait que cet argent fût versé dans la caisse du corps et distribué en haute paye, ou dans les mains de l'administration. Au lieu de prendre des remplaçants dans la conscription, on les prend de tout âge et de tout pays ». Le dépôt du 30^e a reçu « 12 conscrits de l'Yonne qui sont estropiés », et ils ont déclaré que le général de brigade commandant le département les a passés en revue. D'où lettre de mécontentement pour celui-ci et circulaire pour ses collègues. Le 98^e, à Luxembourg, sur 550 conscrits en a reçu 70 à réformer. Des 400 hommes que doit fournir l'Allier au 58^e, « 100 ne sont pas arrivés au corps, 100 ont déserté, de manière qu'il n'en reste pas 200, et la moitié sont sourds, boiteux et d'aucun service ». Les troisièmes bataillons, qui conservent ces impotents « sont vraiment une dérision ». En résumé « le cinquième de la conscription est composé du rebut de la nation, coûte des frais de route, de l'habillement en pure perte ». Et comme, « sur les 82 000 conscrits des ans XI et XII, il n'en est arrivé que 64 000 aux dépôts, sur lesquels il faut compter plus de 14 000 désertés ». Comme de l'argent, impôt sur les réformés, amendes des réfractaires, « il n'est presque rien rentré dans le trésor public », Napoléon conclut que « les règlements actuels de la conscription sont loin de remplir son but », et il se dispose à les rendre plus rigoureux (1).

Pendant que se lève la conscription de l'an XIII, constatant que la formalité du rengagement — ce papier qu'il leur faut signer — arrête les vétérans, l'Empereur leur accorde, sans l'exiger, chevrons et haute paye. « Cela engagera les vieux soldats à rester et autorisera à ne point leur donner de congés absolus ». Il les

(1) *Corr.*, 7912, 7918, 8012, 8023, 8132. — LANZAC DE LABORIE, *ibid.*

retient de force, et ajoute hypocritement : « Le rengagement paraît perdre quelque chose de leurs droits et est contraire à leurs habitudes de quinze ans ». En effet, ce lui sont d'excellents éléments pour former les conscrits qui affluent et pour leur montrer l'exemple d'une vie héroïque et insouciant. Mais peut-être que rentrés chez eux ils lui serviraient aussi, par leurs récits et par leur présence, en enthousiasmant la jeunesse, en rassurant la tendresse effrayée des mères, car l'administration ne suffit pas à consoler les familles, qui lui répondent : « Un conscrit est toujours un enfant perdu » (1).

La conscription n'a pas encore donné toutes ses recrues que les bataillons du camp de Boulogne sont portés à 900 hommes présents, les malades et les absents, sous quelque prétexte que ce soit, comptant aux troisièmes bataillons. Mais, pour cela, il a fallu ne plus laisser aux dépôts que « des malingres hors d'état de faire le service ou des hommes à réformer en nombre égal à ce qu'ils doivent encore recevoir de l'an XIII » à un tel point que l'exact Davout pense que tous les dépôts de son armée « ne fourniraient pas ensemble un renfort de 400 hommes ». Et déjà Napoléon les veut à 1,050 hommes, songe à les porter à 1,200. Il veut de même renforcer les régiments de dragons, pour lesquels il vient d'abaisser la taille minimum à 4 pieds 11 pouces. Aussi, demande-t-il 5,000 hommes à la réserve de l'an XII et 15,000 à celle de l'an XIII, tout en épargnant les départements maritimes et en recrutant les corps dans les mêmes départements qu'en l'an XII et en l'an XIII. Et afin que les recrues soient mieux distribuées que précédemment entre les différentes armes, il écrit : « Il doit y avoir une taille particulière pour être admis dans l'artillerie, les carabiniers, les cuirassiers et la Garde. Pour les autres corps, la taille est celle de la conscription. Pour les hussards, les chasseurs, les dragons, la taille est indifférente, si les hommes sont bien formés » (2).

Mais, quoiqu'il augmente sans cesse le nombre de ceux sur lesquels ses exigences s'appesantissent, le fardeau semble à chacun aussi lourd que les années précédentes, et l'habitude seule amène une plus grande résignation à le porter. Dans la Seine, « sur

(1) *Corr.*, 7847. — LANZAC DE LABORIE, *ibid.*, rapport du préfet de la Seine-Inférieure.

(2) *Corr.*, 8393, 8459, 8465. — *Corr. de Davout*, 23 mars 1805.

2,189 conscrits de l'an XIII inscrits sur les affiches, 409 se disent infirmes ». En Belgique, où l'annexion à la France amène un essor industriel extraordinaire en procurant de nouveaux débouchés, si dans la Dyle, sur 3,600 jeunes gens qui y sont soumis, il ne se trouve que 78 réfractaires, et s'il en est de même dans l'Ourthe, si en Sambre-et-Meuse le préfet fait partir quelques hommes de supplément « pour parer aux désertions dans la route de Namur à Rimini », dans la Lys il y a 575 réfractaires sur 3,871 conscrits, et dans l'Escaut 1,041 sur 4,659. Un grand nombre passent en Hollande, et, dans ce dernier département, en treize mois, on arrête 600 déserteurs ou réfractaires, quelques-uns, à la vérité, provenant du camp d'Ostende. « Comme le gouvernement autrichien n'a jamais recruté que la lie du peuple, un soldat est méprisé en Belgique, et on ne peut, dans aucune classe de la société, se décider à embrasser un état si longtemps avili par l'opinion. » Paris regorge de réfractaires que la police raffe quand de puissantes sollicitations ou de rampantes courbettes ne l'incitent à fermer les yeux. Le 33^e, qui se recrute dans l'Eure, a de nombreux déserteurs. « La conscription y est nulle. Il faut prendre des mesures pour arrêter tous les conscrits et les faire marcher ». Le 21^e léger en a plus de 300, tous du Puy-de-Dôme : « ils engagent les autres soldats à désertir en leur écrivant qu'ils sont profondément tranquilles chez eux », et il faut que le chef d'escadron de gendarmerie, avec une quarantaine d'hommes parcoure le département pour les arrêter tous. C'est là où il y en a le plus. Cependant, au printemps suivant, dans l'intérieur, la gendarmerie aura chaque jour à escorter 10,000 réfractaires ou déserteurs (1).

Mais ces délinquants sont déjà déracinés de leurs pays. Plus difficiles à incorporer sont ceux de régions fermées ou de départements à préfets inertes. Fouché doit leur écrire sévèrement : « Un préfet qui ne fait pas marcher la conscription ou qui tolère des déserteurs, les laisse en repos et désorganise ainsi l'armée ne peut mériter de confiance impériale » La Corse n'envoie pas de conscrits ; dans la Gironde — en août 1805 — la levée est des plus arriérées,

(1) *Corr.*, 8514, 9943. — LECESTRE, *Corr. inédite de Napoléon*, 6 août 1805. — MIOT DE MÉLITO, LANZAC DE LABORIE, *ibid.* — DE BARANTE, *Souvenirs*. — *Journal de Villenave (Revue rétrospective, 1893)*. — Une loi punit de mort les embaucheurs ou le chef des déserteurs, et, au cas où l'on ne découvre point celui-ci, le plus ancien soldat est considéré comme tel.

et avec ce département, l'Hérault, la Loire, le Cantal, le Lot et les Deux-Nèthes sont les plus en retard. Champagny doit à son tour prévenir les préfets que « c'est mal servir l'État que d'apporter la moindre négligence à un objet aussi important ». Et il arrive même qu'il faut poursuivre à Cahors « des individus inculpés de manœuvres sur la conscription (1) ».

Néanmoins, il y a progrès. Par crainte du gendarme, l'impôt du sang se paye mieux et la guerre ne fait pas assez de ravage pour endeuiller les populations, « On se loue davantage à l'armée de la conscription de cette année, quoiqu'il y ait encore des hommes à réformer. » Mais les corps ni le trésor n'ont rien perçu des amendes, et, « c'est une des raisons qui autorisent la désertion ». Napoléon, en conséquence, pense qu'il faut envoyer les majors des régiments pour la levée, et le premier chirurgien du corps, « si absolument il faut des médecins ». Il veut qu'on organise la perception des amendes et que celles-ci soient proportionnées aux fortunes, « car 1,500 francs est peu pour les riches et beaucoup pour les pauvres » : en août 1805, on les réduit à 500 francs, mais les parents en sont responsables. Enfin, il veut que les préfets lèvent tous les obstacles, et ce qui prouve qu'ils le peuvent, ce sont ceux du Pas-de-Calais et du Calvados, départements « qui allaient mal et qui vont mieux depuis que leurs préfets ont compris que son opinion de leur zèle et de leur service dépend du succès de la conscription » (2).

Cependant, elle ne devient point populaire. Et comment le serait-elle lorsqu'on sait que plusieurs conseils d'administration « passent pour vendre des congés » et qu'on voit s'ajouter aux duretés de la loi le bon plaisir des préfets ? Tirer un bon numéro n'est pas suffisant pour y échapper. Il faut être riche et protégé. Si les mauvais échoient à des jeunes gens dont les familles sont opulentes ou les pères haut placés, ceux-ci s'en tirent quand même : « l'un, taillé en hercule, est réformé comme pulmonique ; l'autre, au regard de lynx, comme myope (3) ». Aussi la désertion continue-t-elle partout, dans les régiments qui commencent à se compléter, au camp de Boulogne comme en Italie.

(1) *Corr.*, 8623, 8868, 8919, 9080. — LECESTRE, *ibid.*, 7 août 1805.

(2) *Corr.*, 9046.

(3) *Mémoires* (apocryphes) de Robert GUILLEMARD.

Pourtant Napoléon n'arrête pas à cette conscription élargie ses exigences. En mars 1805, il crée dans chaque département une compagnie de réserve, sorte de garde des préfets, à l'usage des jeunes gens recommandés. Fortes de 60 hommes dans les 60 départements les moins peuplés, elles en auront 90 dans les 30 moyens et 120 dans les plus forts. Les départements les auront à charge, mais, « quand on aura besoin de 2 ou 3,000 hommes pour compléter l'armée, on prendra la moitié de ces compagnies, qu'on fera rejoindre, et on les remplacera par des conscrits de la réserve ». Les vétérans sont organisés en cent compagnies pour la garde des forteresses et des arsenaux. Les vagabonds et les mendiants qui remplissent les maisons de correction ou qui infestent les routes sont, en partie, incorporés par le ministre de l'intérieur en quatre bataillons de pionniers « qui n'auront d'autre arme que leur outil » et qui travailleront à la tâche à Cherbourg, à Rochefort, dans l'île d'Oléron et au canal d'Arles. Des levées successives de matelots et d'ouvriers épuisent les côtes. Les Prytanées de Paris et de Saint-Cyr fournissent, en septembre 1804, 200 jeunes gens de dix-sept ans, hauts de cinq pieds au moins, qu'on envoie dans les corps en qualité de sergents-majors ou de caporaux fourriers et, en mars 1805, on en envoie encore 48 comme sergents aux grenadiers d'Arras (1).

Enfin, en Piémont, l'Empereur presse de nouveau le recrutement des militaires sardes. Le bataillon des tirailleurs du Pô n'est encore qu'à 700 hommes : il le voudrait à 1,000, car « son premier objet est de débarrasser le Piémont de tous les hommes qui, ayant fait la guerre sous le roi de Sardaigne, pourraient être supposés toujours prêts à reprendre parti pour ce prince. » Encore veut-il que ce débarras soit à son profit : les Russes en ayant embauché 300 pour Corfou, il ordonne d'arrêter « tout Russe ou naturel du pays qui serait soupçonné de recruter pour les Russes ». En Italie, il pousse le vice-roi à faire rédiger la conscription : « 5,000 hommes de réserve et 5,000 pour l'armée active sont suffisants pour 1805... Il ne sera permis de se faire remplacer qu'autant que les compagnies de garde d'honneur et de la garde royale seront complètes... Et si les inscriptions volontaires ne sont pas suffisantes, on pourra revenir

(1) *Corr.*, 7963, 8371, 8398, 8413.

sur les remplaçants de la conscription de 1804 ». A l'île d'Elbe, il possède une légion italienne composée des hommes dangereux ou suspects d'une politique révolutionnaire saisis dans le royaume. Et, sur toutes ses frontières, ses embaucheurs continuent leurs manœuvres. Jourdan ayant envoyé en Étrurie quelques déserteurs toscans, il le trouve fort mauvais : « Il est contraire à nos principes de rendre les déserteurs, de quelque pays que ce soit », fussent-ils serviles alliés. Mais ses voisins lui rendent le mal qu'il leur cause. En Hanovre la désertion est fréquente. Des Français se montrent à Hambourg, et Fouché doit essayer de savoir « leur corps, leur nombre et leur département ». A Brest, à Toulon « des embaucheurs excitent les marins à la désertion » et peut-être n'en est-il pas besoin, car ils proviennent en majorité, de presses rigoureuses. Dans les ports de l'Océan, les capitaines de vaisseaux américains engagent des matelots : Napoléon fait visiter leurs bateaux pour arrêter ceux-ci (1).

En résumé, lorsque va s'allumer la guerre continentale, l'Empereur possède un système de conscription que le Corps législatif semble garantir. Celui-ci ne lui accorde que 30 000 de chaque classe, plus 30 000 à prendre, en cas de guerre. Mais, profitant de la lutte avec l'Angleterre et sous divers prétextes, sans compter les gardes-côtes, les matelots, les volontaires qui s'engagent, les étrangers qu'il embauche ou les malandrins qu'il incorpore, en trois ans (mai 1802 à mai 1805), il a pu lever plus de 240 000 hommes, soit à l'ancienne France, et au rebours des désirs de celle-ci, quatre fois plus que n'en acceptait, de libre gré, la monarchie (2) et ces hommes partent effectivement, car les préfets remplacent d'office les réfractaires et les déserteurs, car un réfractaire saisi ne donne pas congé à un homme indûment incorporé. Cependant ce n'est que par la force que le peuple honnête et casanier se plie à un métier d'aventure partout méprisé; et, sur la France que l'administration serre mieux chaque jour dans ses filets, étrangle dans ses nœuds, de plus en plus se mettent en évidence, derrière le maître puissant qui combine sans repos, qui multiplie ses exigences et

(1) *Corr.*, 7875, 7891, 8114, 8163, 8353, 8482, 8931, 8932, 8975.

(2) L'Ain, qui sous l'Ancien Régime, en 1789, fournissait 323 militaires en activité, en avait 6,729 en 1801, en aura 6,764 en 1806 (TAIN, *le Régime moderne*). Par suite de l'absence de grandes villes, la différence est plus qu'ailleurs caractéristique.

qui aiguise ses tyrannies, les préfets rampants et les maires serviles qui luttent entre eux d'obéissance, d'injustice et de bassesse, les policiers qui furètent, espionnent, marchandent les délations et vendent les quiétudes et l'armée disséminée des gendarmes qui chasse le réfractaire.

IV

En août 1805, la guerre contre l'Autriche devient inévitable. Napoléon tente d'introduire la conscription dans la Ligurie, récemment annexée. Lebrun, qui y gouverne, prévoyant d'innombrables vicissitudes, défend d'y lever des matelots. Alors, l'Empereur lui écrit : « Je n'ai réuni Gênes que pour avoir des marins... Si l'on s'était conduit ainsi en Piémont, on n'aurait jamais eu de conscrits. Que feriez-vous donc en France, si vous étiez obligé de faire marcher la conscription du Calvados, des Deux-Sèvres ou de tel autre département ? » Puis, le surlendemain, il se ravise : « Je ne puis admettre en principe qu'il n'y aura point de conscription dans l'État de Gênes, mais seulement qu'elle y sera très faible, en raison des circonstances particulières... Comprenez les trois départements pour 300 hommes et affectez-les au régiment génois (le 32^e léger) dont j'ai ordonné l'organisation à Grenoble ». Peu après, il lui demande 100 matelots pour la Garde (1), et les nouveaux départements sont traités comme les autres.

En même temps, il essaye de compléter les Vélites à pied, où rentrent les jeunes gens refusés à Fontainebleau auxquels il promet l'épaulette après quatre ans de service, et de former des Vélites à cheval. Pour cela, il demande aux préfets « six hommes par département, pris sur les conscriptions des trois dernières années et volontaires de préférence. Des engagés de dix-huit ans peuvent y être admis. Les parents doivent assurer à chacun d'eux un revenu minimum de 300 francs, leur fournir une culotte en peau de daim, une paire de bottes et une paire de gants

(1) *Corr.*, 9064, 9106, 9201.

d'uniforme. » Comme unique avantage, il leur accorde celui de passer dans la Garde avant cinq ans de service; aussi s'en présente-t-il si peu qu'il trouvera, l'année suivante, « qu'il est impossible d'en avoir et qu'ils lui coûtent trop cher » (1).

Lorsque les colonnes de la Grande Armée atteignent le Rhin, le 23 septembre Napoléon expose au Sénat ses griefs contre l'Autriche et déclare qu'il va secourir les princes d'Allemagne, ses alliés. A peine est-il sorti, François (de Neufchâteau) assure que « si la conscription est dans l'ordre naturel, simple et habituel des choses, de la compétence du Corps législatif », le Sénat est, de son côté « conservateur de la constitution », et, tandis que le premier ne possède qu'un pouvoir déterminé et temporaire, le second l'a constituant et permanent. En conséquence, c'est de celui-ci que relèvent les mesures extraordinaires de conscription qu'exige une situation nouvelle. A l'unanimité de 77 voix, le Sénat s'attribue ce pouvoir aussitôt, et, le lendemain — second jour de l'an XIV —, il vote la levée de 80,000 hommes, dont 20 de réserve, à prendre sur la conscription de l'année. « La jeunesse française, naturellement belliqueuse, ne verra dans ce sénatus-consulte qu'une mesure indispensable pour repousser un ennemi qui semble ne vouloir nous laisser de repos qu'autant que nous l'y auront contraint ». Puis, il autorise la mise en activité de 100,000 hommes des réserves de l'an IX à l'an XIII et il réorganise les gardes nationales, dans lesquelles forment réserve des compagnies de grenadiers ou de chasseurs où « l'on n'admet que des officiers et des soldats ayant solde de retraite ou traitement de réforme et les citoyens les plus aisés faisant partie de ce qu'on appelle la bonne bourgeoisie » (2).

Par un coup d'état législatif, la conscription passe, des pouvoirs d'un corps élu — on sait de quelle façon —, et qui peut manifester, ainsi qu'il l'a déjà fait, quelques velléités d'indépendance, aux attributions d'un Sénat nommé par l'Empereur, n'ayant d'attaches qu'avec le trône, et tout à la dévotion du maître. Il en résulte un formidable appel de réserves, légal d'ailleurs selon la première loi de conscription — hormis pour les hommes de l'an IX, qui ont plus de vingt-cinq ans — mais exagéré quant au chiffre, car il ne

(1) *Corr.*, 8353, 10777. — BLAZE, *La vie militaire sous le premier Empire*.

(2) *Corr.*, 9214.

s'est trouvé que 150,000 hommes compris dans ces réserves, on en a déjà tiré 54,000, et il en est fatalement mort un certain nombre. De plus, les conscrits de l'an XIII avaient au moins vingt ans au 23 septembre 1804. En raison du changement de calendrier, adopté le 9 septembre, ceux de l'an XIV sont des jeunes gens ayant vingt ans du 23 septembre 1804 au 31 décembre 1805, et par suite, il en est qui sont appelés n'ayant pas vingt ans. Si leur nombre est d'un tiers supérieur à celui d'une classe ordinaire, l'armée active en exige le double, et l'époque de leur appel est avancé de trois mois par rapport à l'année précédente, en avance déjà. Enfin, si des lois (26 avril 1803-26 août 1805) atténuent la conscription, en dispensant le fils unique de veuve, l'aîné de trois orphelins et celui qui a un frère sous les drapeaux, la création d'une compagnie de voltigeurs par bataillon d'infanterie de ligne oblige à prendre tous les hommes de petite taille, et dans tous les pays non plus dans les seuls départements de montagne, comme auparavant.

La conscription est aussitôt appelée. Des réserves, Napoléon ne demande que celles de 54 départements — les meilleurs de l'ancienne France, et, en Belgique, des Wallons — mais, ainsi qu'à toutes les levées précédentes, il force la proportion du chiffre d'hommes qu'ils doivent fournir, il en exige près de 74,000, tandis que, d'après leur population, ils n'en doivent pas 60,000. Et, à peine est-il sur le Rhin qu'il écrit à Moncey : « apprenez aux gendarmes que je suis au milieu de mon armée, que je me repose sur l'activité de la gendarmerie pour maintenir la tranquillité intérieure et faire marcher la conscription. Rendez-moi compte tous les jours si la conscription de réserve rejoint et où en est celle de l'an XIV » (1).

Le prince Joseph, à qui il l'a recommandée « en sent trop l'importance pour ne pas faire tout ce qui dépend de lui pour la presser » et les bulletins journaliers qu'il envoie, témoignent de la marche générale qu'elle suit. Au 1^{er} octobre, à Paris, l'esprit public l'envisage bien, hormis dans les classes élevées, auxquelles on a demandé des gardes d'honneur, « opération qui ne paraît encore avoir aucun résultat ». Le 2, elle commence « avec beaucoup de succès et de bon esprit dans les jeunes gens ». Le 5, Moncey s'en

(1) *Corr.*, 9303. — *Statistique de la France*, 1803.

déclare très satisfait « dans les départements qui avoisinent Paris ». Le 6, « la levée de l'an XIV se fait avec chaleur », et le 9, dans la capitale, « elle est terminée et va partir... les réserves partiront dans huit jours. » Le 10, le préfet de Seine-et-Oise découvre « les difficultés qu'il a à faire partir les hommes des réserves de l'an IX et de l'an X : la plupart sont mariés, ont des enfants. » Joseph ne pense pas qu'ils s'élèvent, dans tout l'Empire, à plus de 4,000 dans ce cas, et il propose de les remplacer par des hommes provenant de la garde des préfets, ou par des conscrits de l'an XIV ; mais avant toute réponse, le 12, ces conscrits quittent Versailles, et comme le préfet assure « qu'ils ne désertent pas, » chacun est satisfait. Le 17, les réserves de la Seine sont « en grande partie » sorties de Paris, et « joyeusement ». Le 19, elles s'en seront allées toutes, « pleines de bonne volonté ». Le 24, dans les départements, la conscription « va bien : l'état actuel des armées va rendre cette opération plus facile encore ». Le 1^{er} novembre, Champagny, ministre de l'intérieur, « croit que les réserves des autres départements pourraient être appelées sans inconvénients ». Il écrit aux préfets de ces derniers : « que la disette d'hommes ne vous effraye pas ; ceux que vous perdez seront remplacés par des prisonniers autrichiens », et le 5, il en demande 10,000. Au 15 novembre, « sur 73,844 conscrits des réserves, 68,226 sont déjà partis des départements » — désignés, catalogués, passés en revue par le recrutement, il a suffi de leur envoyer l'ordre d'appel — et sur la conscription de l'an XIV, que des opérations préliminaires rendent plus longue, et qui doit rejoindre vers le 20 décembre, plus de 11,000 sont déjà en route : « On ne doute pas du succès du reste de la levée ». Au 23 novembre, plus de 20,000 sont partis ; il y en a 34,741 au 1^{er} décembre et 44,730 au 7, en même temps que 70,657 hommes des réserves. Joseph invite les ministres « à écrire chacun de leur côté pour stimuler le zèle de leur administration en faveur de la conscription, en leur annonçant l'ouverture des négociations ». Au 17 décembre, 51,559 hommes de l'an XIV sont partis, et le 27, 58,000. Les réserves ont fourni 71,658 hommes. La conscription se trouve remplie. Napoléon, émerveillé, de Moravie envoie au Sénat un projet de loi pour la levée de 80,000 conscrits de 1806, puis écrit à Champagny : « Continuez toujours à lever la conscription, la paix n'est pas signée » ;

mais celui-ci n'a pas besoin qu'on l'excite : aiguillonnés par tant de reproches depuis deux ans, la plupart des préfets et lui-même veulent montrer leur zèle, et, cette fois le prouvent. Quant au Sénat, il s'empresse d'obéir et vote ainsi que veut l'Empereur (1).

Certes, la guerre contre l'Autriche est nationale, et comme Napoléon rassure le pays sur le retour des âmes, des droits féodaux, la restitution des biens aux émigrés et qu'il le garantit contre l'oppression des seigneurs, celui-ci n'hésite pas à lui fournir des hommes contre les coalisés, protecteurs de l'Ancien Régime. Cependant, les conscriptions ne s'opèrent ni aussi vite, ni aussi bien que les rapports de Joseph peuvent le faire croire. Si dans l'Est, les gardes nationales elles-mêmes, au commencement de janvier 1806, sont constituées et si, dans la Meurthe, le préfet a même voulu mettre en activité jusqu'au procureur général, jusqu'à l'évêque, « qui en est exempt par toutes les convenances », mais non par la loi, puisqu'il faut décréter une formelle dispense de tout service militaire de tous les ecclésiastiques engagés dans les ordres, en février 1806; si, en Belgique, le préfet de Liège proclame : « Pères et mères, ne regrettez plus vos fils, que Napoléon a appelés à partager sa gloire; ce sont ses enfants chéris; il ne les fatigue que pour ménager leurs sang; il vous les rendra couronnés de lauriers, » ce qui sent le jargon de la plus rude époque révolutionnaire, et si dans l'Ille-et-Vilaine l'évêque, par un mandement, prêche la conscription, idée originale qu'envient un grand nombre de ses confrères et qu'ils s'empressent de copier, il ne reste guère moins d'administrations inertes, de départements retardataires et de conscrits déserteurs (2).

En effet, les majors qui passent des dépôts aux pays de recrutement ne peuvent s'y transporter facilement. L'un, de Lille va dans la Haute-Garonne, l'autre de Strasbourg à Agen, l'autre de la Hollande à la Côte-d'Or, et leur zèle tout neuf ne trouve à s'employer qu'en retard. Les réserves ne sont point exigées partout, même lorsque après l'appel de celles des meilleurs départements, Champagny tente de les obtenir. Dans l'Ourthe le préfet écrit : « Cet appel tardif à des jeunes gens qui depuis quelques années se

(1) *Corr. du roi Joseph*, 29 septembre, 1, 2, 4, 5, 6, 9, 10, 15, 17, 18, 24 octobre, 1, 5, 15, 23 novembre, 1, 7, 17, 21, 27 décembre 1805. — *Corr.*, 9563.

(2) *Corr.*, 9849. — CHAPTAL, *Souvenirs*. — LANZAC DE LABORIE, *ibid.*

croyaient libres a produit l'alarme dans les familles ». Celui de l'Escaut essaye en vain de les lever; celui de la Dyle annonce qu'elles sont « déjà presque absorbées par le remplacement des déserteurs » et ceux de Jemmapes, de la Lys et des Deux-Nèthes ne s'en occupent point. Pour obtenir la conscription de l'an XIV, il faut, dans ce dernier département, installer des garnisaires chez les parents des récalcitrants, et il arrive, dans un canton de la Meuse-Inférieure qu'avant d'atteindre au contingent de 18 hommes, on trouve 51 réfractaires. Le préfet de la Vienne fait entrevoir « un profond mécontentement dans le Poitou et les régions voisines »; celui de la Haute-Loire est obligé de réquisitionner une colonne mobile, et s'il fait à peu près rejoindre les réfractaires des réserves, à la fin de 1806 il lui reste encore 134 conscrits de l'an XIV à fournir. Dans la Loire-Inférieure, les plaintes qui se multiplient contre les gendarmes attirent l'attention de Napoléon qui répond, avec une mauvaise foi évidente : « A l'idée qu'ils sont tellement redoutés dans les campagnes qu'on ne trouve aucune preuve contre eux, je n'ajoute aucune foi; cela est trop ridicule » (1).

Encore faut-il faire marcher les hommes qui sont levés, du département au dépôt et du dépôt au régiment. Pour limiter la désertion, une instruction prescrit qu'aucune troupe de conscrits n'en devra compter plus de cent, qu'il ne faut les perdre de vue ni de jour ni de nuit et les grouper, à chaque étape, autant que possible sous le même toit. Mais cela n'empêche guère ceux qui le veulent de s'échapper. Rares sont les contingents comme celui de la Côte-d'Or qui, de Hollande envoyé en Dalmatie, « ne laisse pas un homme en arrière en traversant la Bourgogne ». En Sambre-et-Meuse, sur 301 conscrits mis en route, 95 désertent, et dans la Lys. 566 sur 1,296. Durant le trajet de Charlemont à Nimègue, dans l'été de 1806, il en désertera plus de 200, et le préfet de Sambre-et-Meuse donnera comme raison « les coups de bâton qu'ils ont reçus des officiers qui les conduisent ». Si, avant janvier, plus de 15,000 hommes des réserves sont entrés en Italie, aux armées de Mayence et de Strasbourg, à la mi-décembre, « il n'y a pas encore 10,000 conscrits... Il s'en faut de beaucoup que les états de

(1) *Corr.*, 10667. — DELLARD, *Mémoires*. — BIGARRÉ, *Mémoires*. — LANZAC DE LABORIE, *ibid.* — TAINÉ, *le Régime moderne*.

situation qu'envoie Kellermann portent un aussi grand nombre de conscrits que l'annoncent les rapports du maréchal Moncey » ; ils ne rejoignent que tard, ou trop pressés restent malades sur la route, comme leurs camarades de Bretagne et du Nord qui, envoyés d'une traite en Istrie et en Dalmatie, sont décimés par la fatigue, usés par les fièvres, avant d'avoir rejoint (1).

Napoléon ne lève pas immédiatement la conscription de 1806. Les jeunes hommes qui en font partie n'auront vingt ans que dans l'année, mais ils doivent s'attendre à leur appel : les bureaux en font la répartition, les préfets les recensent, les recruteurs les reconnaissent, et dans les villes ou sur les marchés chaque coup de tambour martèle leurs cœurs angoissés. Durant les premiers mois de l'année, la chasse aux déserteurs, aux réfractaires, continue, et tandis que les lettres venues de l'armée, tout en décelant quelque nostalgie, parlent d'une vie de repos, de bonnes fortunes et de bombances qui tente les futurs conscrits, l'Empereur semble vouloir donner à la bourgeoisie la crainte de l'incorporation ainsi que d'un châtiment. A Rouen, des jeunes gens ont fait du tapage, peut-être insulté quelques militaires. Au lieu d'enquête, de procès et de prison, il décide tyranniquement que « ceux qui ne sont pas mariés et qui ont moins de vingt-cinq ans seront envoyés au 5^e de ligne, en Italie ». Mis en marche sur le champ, « en vivant avec les militaires ils apprendront à les connaître, et verront que ce ne sont pas des sbires » (2).

En août, l'Empereur appelle la conscription de l'année, lui demande 50,000 hommes, — 30,000 restant en réserve. Ce qu'il désire, ce n'est pas augmenter le nombre de ses régiments : « il en a plus qu'il n'en peut tenir au complet » et il lui faut disperser les huit nouveaux que Lefebvre vient de former à Mayence ; c'est, à partir du 1^{er} janvier 1807, avoir ses 86 régiments de ligne et ses 26 légers, tous à trois bataillons de huit compagnies. Le pied de paix sera de 85 hommes par compagnie — non plus 72 — tout compris, le grand pied de paix de 95, le pied de guerre de 130 et le grand pied de guerre de 140. Le dépôt, placé dans une ville de l'intérieur, et changé tous les dix ou douze ans, fournira un capitaine,

(1) *Corr.*, 9592, 9763, 10739. — MARMONT, *Mémoires*. — LANZAC DE LABORIE, *ibid.*

(2) *Corr.*, 10407.

quatre lieutenants ou sous-lieutenants, cinq sergents, huit ou neuf caporaux pour la conscription, et il y restera 40 hommes, comme ouvriers, ainsi que le quartier-maître et ses bureaux. C'est vers cette organisation que le nouvel appel doit tendre, c'est pour la réaliser que dans les régiments de cavalerie où il y a plus de chevaux que d'hommes, les dépôts doivent envoyer suffisamment de ces derniers pour monter tous les chevaux, et pour qu'il y ait 50 hommes de supplément, afin de « remplacer les premiers blessés ou malades », ce qui fait de nouveaux dépôts à remplir. Les régiments d'éclaireurs, nouvellement créés recevront les hommes ayant moins de cinq pieds « et qui peuvent servir dans la cavalerie ». Ils reviendront, en proportion, à beaucoup moins cher que les chasseurs et les hussards, car ils n'auront que de petits chevaux et un équipement sommaire. Le trentième des plus beaux hommes sera donnée à l'artillerie, et du reste, il en ira 23,000 en Italie où ils resteront « jusqu'à ce qu'ils soient à l'école de bataillon, que la maladie du pays soit passée, qu'ils soient soldats et qu'ils aient oublié les fatigues de la route » et 4,000 en Bretagne (1).

Tout est préparé d'avance. Le tirage est fait, les majors à leur poste, les conscrits prévenus; la conscription s'opère avec activité, et par zèle, dans quelques départements, les préfets avancent l'époque du départ. Dans les villes, la cherté du blé — la farine se vend alors huit sous la livre —, dans les campagnes, la pression de l'autorité, hâtent la levée, et les rapports qu'on en fait sont si satisfaisants qu'avant de commencer la guerre à la Prusse, l'appel des 30,000 hommes de la réserve de l'année est décidé. Des conscrits réservés à l'artillerie, l'Empereur en prend cinq par département, et deux parmi ceux destinés aux cuirassiers, pour la Garde. De la réserve, il prélève deux hommes par département pour les carabiniers, six pour les cuirassiers, autant pour l'artillerie à pied, et sur le tout, 2,000 pour l'artillerie à cheval. Le reste en est réparti : 12,400 à la Grande Armée, 6,000 au camp de Boulogne, 4,000 à Paris, 2,000 en Bretagne, autant sur les côtes de Vendée. Aucun Piémontais ne doit aller dans l'Ouest; aucun conscrit de l'Ouest, à Paris. Douze départements en sont exempts — ce qui surcharge d'autant les autres —, et peut-être « pourrait-on res-

(1) *Corr.*, 10445, 10473, 10657, 10734, 10739, 10756.

treindre encore cette exception », sans toutefois appeler les réserves des cinq départements bretons, de Maine-et-Loire, des Deux-Sèvres et de la Vendée. Enfin, des compagnies de réserve départementales, il tire un homme sur huit, et, donnant un semblant d'honneur à des jeunes gens protégés, il crée avec eux le régiment des fusiliers de la Garde. Cette levée prématurée des réserves l'oblige à des tolérances qu'il n'aurait pas eues auparavant. Il écrit à Junot : « Complétez vos régiments de Paris en prenant dans la réserve de Paris et des départements environnants » ; et il préconise des accommodements d'autant plus nécessaires qu'il songe déjà à l'appel de la conscription de 1807, et qu'il prescrit à Dejean la préparation d'un sénatus-consulte à ce sujet (1).

Les préfets ont reçu l'avis que la guerre avec la Prusse « est un nouveau motif pour hâter la marche de la conscription ». Pour ce travail, Champagny s'en rapporte à leur zèle, à leur fidélité au service de l'Empereur. La réserve est recommandée « à la sollicitude de la police, car il est assez important qu'elle parte ». Le nouveau catéchisme porte qu'on doit à Napoléon « l'amour, les impôts et le service militaire, sous peine de damnation éternelle ». Et il n'est pas jusqu'aux Juifs, réunis en Sanhédrin, qui n'aient déclaré — par ordre — « qu'ils défendraient la France comme ils défendraient Jérusalem, puisqu'ils y sont traités comme ils le seraient dans la cité sainte », auxquels on n'ait voulu faire demander « que le rachat de la conscription ne puisse avoir lieu que pour la moitié » de leur contingent chaque année, l'autre moitié « devant servir personnellement », et pour lesquels Napoléon prescrivra de Posen, afin d'agir sur leurs coreligionnaires de Pologne, « l'obligation de fournir une quantité de conscrits proportionnelle à la population israélite, sans qu'il puisse y avoir de remplacement d'un israélite autrement que par un israélite » (2).

Mais les ordres des gendarmes et l'inquisition des mouchards font plus pour le recrutement que les prescriptions du Talmud ou les terreurs de l'enfer. Le préfet de l'Ardèche écrit : « Si l'on

(1) *Corr.*, 10709, 10743, 10844, 10861, 11050, 11070. — MARCO DE SAINT-HILAIRE, *Histoire de la Garde impériale*.

(2) *Corr.*, 10686, 10875, 10889, 11320. — Le Sanhédrin décidera que « tout israélite appelé au service militaire est dispensé pendant la durée de ce service de toutes les observances religieuses qui ne peuvent se concilier avec lui ».

jugeait de l'état du pays par les résultats de la conscription, on pourrait s'en faire une mauvaise idée ». Dans l'Ariège, les gendarmes sont assaillis à coups de pierre quand ils arrêtent des réfractaires, ou quand ils viennent mettre « la garnison dans les hameaux » : on leur tire même des coups de fusil. Dans la Dordogne, sur 1,353 conscrits, 892 sont mis en marche, sur lesquels 101 désertent en route, et des réfractaires 134 sont arrêtés, 81 se rendent « par l'effet de la garnison mise chez eux ». Dans les Landes, sur 406 qui partent, 51 désertent en route. Dans la Haute-Vienne, « les maires ne conservent leurs fonctions qu'avec la plus entière répugnance ». Le préfet de la Haute-Loire se plaint de la faible taille des conscrits, « ce qui ne signifie rien, puisqu'il n'existe aucune taille déterminée » ; quelques essais de troubles se manifestent à Lyon et un rassemblement d'une cinquantaine de réfractaires se forme auprès de Gênes. Cependant, à côté des années précédentes, ces faits sont peu de chose, et ils ne sont pas encore arrivés à la connaissance de l'Empereur qu'il a déjà demandé au Sénat et obtenu la conscription de 1807 (1).

Le 12 novembre, il a écrit à Dejean : « il est possible que je demande un sénatus-consulte pour lever la conscription de 1807 au mois de janvier... je lèverai 100,000 hommes, dont 50 de l'armée active et autant de la réserve... je porterai à 140 hommes, les compagnies d'infanterie, d'artillerie et des sapeurs ; à 1,000 hommes les régiments de cavalerie légère. » Mais il n'ose aller jusque-là et s'arrête au chiffre des précédentes années, 80,000 hommes, qu'il veut obtenir de suite, « parce qu'il n'y a que de l'avantage à se trouver prêt au commencement de l'année et que cela fait impression sur les ennemis ». Et, en même temps, il détaille à Lacuée l'opération : « L'hiver n'est pas une mauvaise saison pour faire marcher la conscription... je compte l'appeler tout entière à l'armée active. Cependant, si le Conseil d'Etat pense qu'il est plus convenable de laisser 20,000 hommes en réserve, je n'y vois pas d'inconvénient. On les appellera après. Il faut surtout soigner les régiments à quatre bataillons, parce que je voudrais faire venir à l'armée le troisième... Il serait convenable que vous fournissiez à chaque régiment de dragons, de hussards et de chasseurs — dont

(1) *Corr.*, 11163, 11184, 11330. — TAINÉ, *le Régime moderne*. — LANZAC DE LABORIE, *ibid.*

il a appelé à lui tous les cavaliers — assez de monde pour qu'ils aient 150 hommes au dépôt. Ils viendraient me rejoindre au printemps... Les régiments de cavalerie vont être de 700 hommes... Quand ils auraient tous un effectif de 1,000 hommes, ce ne serait pas de trop... Complétez les compagnies d'artillerie à 100 hommes et même dépassez ce chiffre en l'augmentant de dix à vingt par compagnie ». Et quelques jours après, comme si la conscription se levait, il mande à Junot de faire affecter 1,200 hommes de la réserve de Paris, pris sur la conscription de 1807, pour la garde de Paris, auxquels il préférera bientôt « des Champenois, des hommes de la Meuse ou des Bourguignons », et, « pour qu'il n'y perde rien », il tire de cette garde aussitôt 1,200 soldats, « les plus sûrs restant dans la capitale » (1).

Le 15 décembre, le sénatus-consulte est publié. La conscription avance de huit mois sur la précédente année et le prix d'un remplaçant s'élève, selon les régions, de 1,800 à 4,000 francs. La police travaille le peuple dans le sens de la levée ; Fouché, qui fait valoir ses efforts auprès du maître, reçoit mission de répéter aux préfets que « c'est par là que l'Empereur jugera de la bonté de leur administration », et lui-même, il doit « fixer son attention pour la faire marcher ». En présence des réductions qu'éprouvent en Pologne les effectifs de Napoléon. de leur faiblesse ridicule, ce n'est pas augmenter ses cadres qu'il veut, mais « les renforcer autant qu'il pourra leur fournir des hommes ; sa limite est là », et il distribue la conscription en conséquence : 42,000 hommes à la Grande Armée, 8,000 à l'Italie, 4,000 à la Bretagne, 2,500 au camp de Boulogne et 2,200 à Paris. Les conscrits du Languedoc sont envoyés dans le Milanais, ceux de Paris au 51^e « parce qu'ils n'ont personne pour faire des sous-officiers ». Mais en admettant que ces hommes rejoignent tous, il lui manquera encore 5,100 cavaliers pour avoir la grosse cavalerie et les dragons à 1,000 hommes par régiment, la cavalerie légère à 800. On les appelle en février, parmi la réserve de l'année dont les 1,200 hommes les plus grands sont envoyés aux cuirassiers (2).

En mars, comme les rapports de Lacuée « ne lui laissent rien à désirer » l'idée vient à Napoléon d'exiger plus encore, et presque

(1) *Corr.*, 11238, 11289, 11292, 11330, 11752.

(2) *Corr.*, 11475, 11478, 11503, 11567, 11836, 12042.

aussitôt, il passe du rêve à la pratique. Le 19 mars, il écrit au même Lacuée : « Vous recevrez demain un sénatus-consulte pour lever 80,000 hommes de 1808. J'en destine 36,000 à former cinq légions de réserve; 24,000 à porter les troisièmes bataillons au complet. Ces conscrits, qui n'ont pas encore vingt ans — en réalité les plus âgés n'en ont que dix-neuf — feront le service dans l'intérieur. Ce sera le premier pas dans la carrière ». Sur ce sujet, le lendemain il mande à Dejean : « Je désire que l'opération du recrutement commence le 15 avril et qu'à la fin de mai ces cinq légions puissent marcher partout où ce sera nécessaire. » Ce n'est plus seulement pour l'intérieur qu'il les veut. Et déjà il les répartit, comme s'il les tenait : les 400 plus beaux aux carabiniers, les 4,000 qui suivent à l'artillerie, et, dans les légions, les Belges et les Piémontais par tiers à Metz, Versailles et Rennes, les Vendéens et les Bretons par moitié à Grenoble et Metz. Puis, de ce qu'il retire 14 bataillons de l'Italie, il veut en envoyer là 15,000 pour les remplacer (1).

Le 7 avril, le Sénat obéit à sa demande et le rapporteur, Lacépède, « naturaliste distingué par son ouvrage sur les reptiles », déclare qu'il voit avec satisfaction que « la levée de 80,000 conscrits n'exige aucune contribution nouvelle ». Mais, Lacuée, troublé à l'idée que ses bureaux, malgré leur activité, ne pourront jamais assez vite établir les états d'une nouvelle conscription et que les préfets, encore retardataires sur 1806, en pleine opération sur 1807, n'y sauront fournir, répond aux lettres de Napoléon — le 31 mars — que lever la conscription de 1808, c'est manger son blé en herbe, que les jeunes hommes seront trop faibles, que les bureaux et les préfectures n'ont rien préparé, qu'il ne sera pas possible de les faire partir avant trois mois, enfin qu'il n'existe pas d'habits pour les revêtir. Napoléon étonné, suffoqué, mande aussitôt à Cambacérès, pour qu'il lui fasse la leçon : « La lettre de Lacuée m'a effrayé... où serait la sécurité des citoyens si, dans un danger imminent, on revenait sur la conscription?... Mais l'année prochaine! L'année prochaine la paix sera faite, et si elle ne l'est pas, la conscription de 1808 recrutera mes armées et celle de 1809 mes réserves... Des jeunes gens de dix-huit ans sont très propres

(1) *Corr.*, 12044, 12080, 12095, 12096.

à défendre l'intérieur... S'il arrivait de grands revers, on sortirait des règles ordinaires et il vaudrait mieux rappeler les conscriptions passées. Si vous avez retardé l'appel, ne perdez pas un moment à faire passer le sénatus-consulte — il l'est depuis trois jours, — car je ne reviendrai point sur cette mesure. Qui aurait pu croire Lacuée capable d'une pareille balourdise? Rien que l'opinion que j'éprouve en France quelque contrariété ferait déclarer plusieurs puissances contre nous. » Puis, le surlendemain, il écrit à Lacuée lui-même « Je ne partage pas votre opinion... Vous ne considérez la question que sous un point de vue; je la considère sous dix ». Malgré ces affirmations, il cède sur plusieurs détails; il diminue ses demandes de moitié pour l'artillerie, des deux tiers pour la cavalerie, et il présente la paix — son leurre habituel — comme but à atteindre, car « la rapidité de la levée de cette conscription peut décider les puissances ». A ce moment, une lettre de Fouché lui arrive, qui juge les craintes de Lacuée exagérées. Il répond au premier : « Je partage vos sentiments et n'ai aucun doute que la conscription ne réussisse... Il n'est pas question de parler sans cesse de paix; c'est le bon moyen de ne pas l'avoir »; puis il expédie le décret, « met les opérations au 15 mai. Les préfets s'y seront ainsi pris d'avance pour faire leur travail » : il espère que les conscrits pourront avant un mois remplacer dans les camps les 26,000 hommes qu'il veut en tirer à la fin de mai. Et, afin de chauffer l'enthousiasme, au sujet de la remise de l'épée du Grand Frédéric, il écrit à Cambacérès : « Dans un moment où on lève une nouvelle conscription, il serait bon de charger un orateur de parler sur l'avantage de faire la guerre hors de sa patrie, sur le mérite et les vertus militaires, enfin sur le succès obtenu (1). »

En effet Paris et la France ont besoin d'être excités. D'après les tableaux de Lacuée, sur les 80,000 hommes de 1806, il en est encore dû 8,000. « C'est le dixième, conclut Napoléon. S'il fallait supporter cette perte, ce serait un peu considérable. Pressez les préfets. Il faudrait tâcher que le déchet ne fût que de 2 1/2 pour 100 ». Sur les 80,000 de 1807, il en est encore dû 36,000, qui, espère-t-il, « rentrent probablement en ce moment ». Enfin, 3,500 ont déserté, qui avaient été mis en route. Aussi, sur la nouvelle que Fouché a

(1) *Corr.*, 12336, 12349, 12380, 12382, 12401, 12432, 12435. — MONTGAILLARD, *Histoire de France*.

réuni beaucoup de gendarmes à Napoléonville, afin d'y remplacer un régiment, demande-t-il : « Que deviendra la conscription s'il n'y a pas de gendarmerie pour faire la police ? » et il écrit à l'archichancelier : « Vous sentez qu'il serait malheureux de dégarnir l'intérieur de la France, soit sous le point de vue de la police, soit sous celui de la conscription » (1).

Mais Lacuée, troublé dans ses habitudes bureaucratiques, ne veut rien entendre. Fouché, qui n'y voit goutte, l'engage à diminuer la taille, chose faite depuis longtemps, ce sur quoi Napoléon répète : « Je reçois des hommes de 4 pieds 10 pouces, et même on en reçoit de plus petits; ainsi le motif de la taille n'est pas une raison pour gêner la conscription. » Lacuée persiste à ne vouloir faire l'appel des hommes que le 5 juillet, ce que Napoléon « trouve ridicule, lorsqu'il en a besoin... Le 5 juillet sera justement le moment de la récolte, qui est une espèce de fête champêtre où les jeunes gens aiment à être chez eux... Il faut que chaque préfet, à mesure qu'il reçoit le décret, fasse son travail et effectue les départs... Mes légions doivent être formées au mois de juin, pour me servir en juillet. J'espère que les départs s'effectueront au 1^{er} juin, au moins pour le centre de la France ». Et, pour encourager le directeur de la conscription, d'un état qu'il reprend en plusieurs endroits, ce dont il a l'habitude de faire d'amers reproches, il écrit peu après : « il est si bien fait qu'il se lit comme une belle pièce de poésie », ce qui est sa grande flatterie (2).

Cambacérès peut ordonner de tirer le canon pour la prise de Dantzig, si c'est utile, « en ne considérant que le bien que cela peut faire sur la conscription ». Dejean reçoit l'ordre, et il doit le divulguer, d'exécuter ponctuellement le sénatus-consulte : « Aucun homme de la conscription de 1808 ne sera envoyé à la Grande Armée ou hors des frontières du royaume d'Italie avant le mois de janvier »; cependant, on en verra qui, de Paris arrivent à Lille le 18 juin partir de là au 15 septembre pour Bayonne, pénétrer dans cette ville en novembre, où on leur annoncera leur prochain départ « pour Cadix, puis les grandes Indes ». Il recommande à Lacuée de « bien distinguer ces conscrits sur les états », et, lorsqu'il demande à Kellermann, chef de l'armée de réserve, sa situa-

(1) *Corr.*, 12434, 12443, 12444.

(2) *Corr.*, 12518, 12547, 12619.

tion : « Je ne vous parle pas de la conscription de 1808... Il ne faut pas les confondre avec les autres conscrits. Les enfants de dix-huit ans sont trop jeunes pour faire la guerre si loin. » En juin, Cambacérès prétend que cette levée va bien, mais Lacuée ne cache pas la répugnance des conscrits, d'autant plus vive que « divers excès sont commis contre eux à leur arrivée au corps », ce que Napoléon trouve contraire aux lois et à ses intentions. La bataille de Friedland et les conséquences qui en résultent autorisent à prolonger l'opération, à laisser même la réserve, si elle n'est pas appelée déjà. Or, elle l'est, et il ne faut rien contre-mander (1).

En moins d'un an, Napoléon demande trois conscriptions, et, à mesure qu'il les appelle, les résistances qui s'atténuaient se ravivent et les mauvais vouloirs qui se dissipaient se reforment. Le personnel du recrutement, très au fait de l'œuvre à accomplir en 1806, se fatigue en 1807 et la conscription de 1808 qu'il lève ne peut être saisie par lui qu'à la hâte, avec des négligences innombrables et des oublis injustifiés mêlés à des complaisances voulues. De plus, les lettres qui viennent de l'armée ne sont pas encourageantes. En Pologne, on meurt de faim, dans la boue, et comme les soldats dans les corps sont presque tous de la même région et se connaissent entre eux, chaque lettre qui arrive dans un canton est comme un tableau nécrologique qui sème parmi les familles la tristesse et dans l'âme des jeunes gens l'épouvante. Aussi voit-on des conscrits se mutiler, et faut-il par décret condamner à servir pendant cinq ans dans un corps de pionniers ceux qui croient par là échapper à la loi. Mais les conscrits éludent ce décret. Après avoir vu ceux de 1807, le préfet des Deux-Nèthes écrit : « L'augmentation progressive du nombre des réformes et la nature des maladies donnent lieu de croire que plusieurs conscrits se procurent volontairement des maladies contagieuses, telles que la teigne et les humeurs scrofuleuses, en communiquant avec ceux qui en sont atteints. » Dans la Meuse-Inférieure, ils désertent et passent en Hollande. Dans la Dyle, le nombre de réfractaires à la conscription de 1808 égale la moitié du nombre des conscrits. En Sambre-et-Meuse, le préfet fait payer par les riches l'amende

(1) *Corr.*, 12648, 12696, 12697, 12722, 12772, 12779, 12780, 12931. — *FROGER, les Cabrériens.*

des réfractaires pauvres. Dans les Forêts, où, sur 390 conscrits de 1808 partants, 72 désertent, le préfet — l'ancien montagnard Lacoste, — met des garnisaires, emprisonne les parents des déserteurs. Dans la Lys, on voit sur une commune où manquent quatre conscrits sur dix une brigade de gendarmerie stationner pendant des mois, avec les chevaux, aux frais des habitants, et les gendarmes recevoir de plus cinq francs par jour. Aussi, avant novembre, et par suite de la paix, se présente-t-il plus de 5,000 réfractaires, et le préfet en conclut : « L'esprit de résistance est général et a la résolution de se maintenir tant qu'il ne lui sera pas opposé des moyens plus forts que lui-même. Or, rien ne saurait être plus puissant que ce qui menace à la fois tous les cultivateurs et campagnards dans leur intérêt le plus puissant : l'argent (1). » Et il en est sensiblement de même dans tout le Plateau central, dans le Languedoc, dans le Vaucluse et dans les Pyrénées. L'Ouest ménagé ne donne un faible contingent qu'à regret. L'Est surchargé a des réfractaires dans les forêts du Jura et dans les Vosges; et, dans les meilleurs départements, une extrême lassitude paraît, alors que les exigences du pouvoir se multiplient.

C'est que l'Empereur ne se borne pas à ces trois conscriptions levées en un an. Il aimerait qu'on vînt à lui volontairement et qu'au delà de ces foules de timides conscrits qu'on emmène par troupes à ses armées, il y eût des bandes d'engagés enthousiastes, avant-garde des recrues d'aujourd'hui, têtes de colonne des régiments de demain.

En 1805, il essaya d'attirer les vétérans qui veulent reprendre le harnais et il accepte quelques volontaires parisiens, qui s'offrent à le suivre, pour la durée de la guerre. Comme s'engager permet de choisir son corps, des amis, des frères de conscrits, des fils de vieux soldats, prennent service : les colonels ne sont difficiles ni sur l'âge, ni sur la taille, et l'on voit bientôt, dans les grenadiers de la Garde — ou peut-être les Vélites — tel fils de tambour-major qui n'a que seize ans. « Dans tous les régiments, quelques gamins, véritables enfants de troupe, suivent les soldats en campagne. » L'Empereur lui-même est facile à satisfaire dès qu'on s'offre à lui pour faire un soldat : un comte provençal, de grande

(1) LANZAC DE LABORIE, *ibid.*

famille, âgé de 28 ans, demande à s'engager, « à la condition de pouvoir choisir son corps, de s'y équiper à ses frais, d'avoir deux chevaux pour son service personnel et deux domestiques, sans engagements, exempts de conscription, et qu'il équipera de même ». Il renonce d'avance à tout grade supérieur à celui de sous-lieutenant. Le ministre juge la demande inacceptable, « comme provenant d'un cerveau volcanisé ». Néanmoins, Napoléon l'accepte et souscrit aux conditions (1).

En 1806, il désire des bourgeois, des nobles, des aventureux ou des otages. Il rédige un projet de circulaire du ministre de l'intérieur aux préfets : « il y a un an, un grand nombre de citoyens se présentèrent et s'équipèrent à leurs frais pour suivre Sa Majesté à la guerre... J'ai demandé à Sa Majesté un moyen prompt pour utiliser les jeunes gens qui sont animés de l'amour de la gloire... Tout homme ayant plus de dix-huit ans et moins de quarante, ayant assez de fortune pour s'équiper, se procurer un cheval et faire la route à ses frais se rendra à Mayence, où il s'adressera au maréchal Kellermann. Il sera admis à faire partie du corps des gendarmes d'ordonnance de Napoléon... Comme un grand nombre de citoyens désirent faire la campagne à pied, ces jeunes gens seront admis à faire partie d'un corps d'ordonnance à pied... Ceux qui entreront dans la cavalerie devront être assurés d'une pension d'au moins 600 francs par an... Les armées de Sa Majesté sont si nombreuses qu'elle n'a adhéré à toutes mes demandes que sur mes instances (2). » Clarke s'inquiète si ceux qui « désirent seulement lui prouver leur attachement pourront se retirer à la fin de la campagne, le corps étant conservé » ; il répond : « On verra ». Cette parole dubitative arrête bon nombre d'engagés. Les 1,800 francs qu'on exige pour le cheval et l'équipement en font renoncer d'autres. Pour le corps à pied, il ne s'en présente point, et, en trois mois, il ne s'en trouve pas 400 pour le corps à cheval, la plupart étant des fils d'émigrés qui espèrent, par ce moyen, rentrer dans leurs biens.

Et cela ne lui suffit pas : dans l'Est, de Mulhouse à Mayence, il

(1) *Les Cahiers du Capitaine COIGNET*. — PARQUIN, *Souvenirs et campagnes d'un vieux soldat de l'Empire*. — *Souvenirs d'un adjudant. Revue rétrospective*, 1893. — COIGNET, *ibid.*

(2) *Corr.*, 10877.

lève des gardes nationaux, 2,000 chasseurs d'abord, puis de 4 à 6,000, chiffre qu'il fixe, dans la crainte que Kellermann « n'en rassemble 20 ou 30,000 dans les 5^e et 26^e divisions (Alsace et départements rhénans), ce qui mettrait en combustion » ce pays tout entier. Il en requiert 6,000 du Nord, pour le camp de Saint-Omer. Il en met 3,000 en activité de Bayonne à Nantes, « afin de donner du pain à beaucoup d'hommes des départements de la Gironde et de pourvoir à la sécurité de ces contrées », puis un pareil nombre de la Somme et de la Seine-Inférieure, et il en ferait autant dans le Calvados et la Manche si les rapports de police étaient favorables. Les personnes ayant des emplois publics en sont seules exemptes. Ces gardes nationales ne sont licenciées qu'en août 1807. A Brest, il demande, pour garder le port et les batteries, deux régiments d'ouvriers de la marine, mais il ne s'en trouve que 16 à 1,800 disponibles, et il s'en étonne. Il forme de même un régiment à Lorient (1).

Ses exigences envers la France ne s'arrêtent point là. Les écoles renferment une jeunesse instruite, et il en a besoin, pour éduquer quelque peu ses cadres grossiers et pour tenir une comptabilité à laquelle se refusent ses caporaux ignares.

En 1806, en plus des promotions régulières, il enlève, en octobre une centaine d'élèves à Fontainebleau, 60 à Polytechnique. « Ils font merveille dans les régiments. Nos officiers sont épuisés, et, sans eux, l'armée en manquerait. » Bien que Fontainebleau ait seulement trois ans d'existence, le jeune Alphonse de Grouchy qui y entre le 20 août 1806 écrit : « Je suis le 606^e effectif, et le 1993^e qui y ait été déjà. » En octobre, Saint-Cyr doit fournir 160 caporaux-fourriers ayant plus de dix-sept ans ; et, à la fin du mois, Napoléon demande 30 polytechniciens, puis 20 autres, 70 élèves de l'école de Metz, 200 de Fontainebleau et tous les jeunes gens de Saint Cyr ayant plus de dix-sept ans. Ils doivent partir pour Berlin quatre ou cinq jours après l'ordre reçu. A la fin de novembre, il en redemande encore 200 à Fontainebleau — le jeune de Grouchy s'en trouve — « capables d'instruire une recrue et qui sachent parfaitement l'école de bataillon », et qui, en réalité, ne savent rien. Ce qu'il veut, c'est, affirme-t-il, « purger les cadres

(1) *Corr.*, 10802, 10841, 10878, 10891, 11066, 11070, 11130, 11435, 11436, 11461, 11479, 11656, 12916.

de tous les hommes inutiles, donner leur retraite aux vieux officiers des dépôts de l'armée d'Italie et de Naples, et les remplacer par de bon élèves ». Ce qu'il fait, c'est mettre des officiers là où il n'y en a plus, car ils sont tous à la Grande Armée, afin qu'on puisse, tant bien que mal, instruire et encadrer les recrues qui affluent. Au début de 1807, il demande ce qui reste « de sujets ayant l'âge et l'éducation nécessaires » à Polytechnique, à Fontainebleau, au Prytanée passé dans les attributions du ministre de la guerre au 1^{er} janvier, enguirlandant ces victimes adolescentes de fleurs : « il n'y a rien de si brave et de si exemplaire que cette jeunesse », puis, en présence du vide des écoles, il s'arrête, tandis que les Invalides continuent à lui dresser des enfants trouvés comme tambours et que les vétérans de Versailles lui forment, au moyen d'enfants vagabonds, des trompettes (1).

Et, pendant ces deux années, le recrutement des corps francs et des étrangers, s'accélère et s'amplifie. Afin de donner emploi aux chefs de bandes des guerres civiles, aux débris repentis de l'armée de Condé qu'il craint de laisser derrière lui, Napoléon crée le régiment léger de la Tour-d'Auvergne, qu'il organise à Wissembourg et dans lequel « il peut être convenable de proposer », par des suppôts de la police, aux Chouans de servir. Ce corps recevra « des Allemands et autres étrangers », mais « aucun homme faisant partie de la conscription ou d'un corps de troupe n'y sera admis ». Fouché suggère de lever dans l'Ouest « parmi les Chouans et autres hommes sans état, » un corps de chasseurs impériaux, ce que Napoléon juge inutile, comme faisant avec le précédent double emploi, et ce qui est plus inutile encore, vu l'absence de recrues, car un certain M. de Belingant, Breton, ayant l'année suivante obtenu l'autorisation d'en lever « sans toucher à la conscription », n'arrive à aucun résultat et doit abandonner l'entreprise. Au printemps de 1806, le régiment de la Tour-d'Auvergne, à peu près constitué, est envoyé sur les côtes de l'Adriatique. Des émissaires essayent d'en débaucher les hommes. Un grand nombre s'en vont. Et, pour arrêter la désertion, Napoléon prescrit à Lemarois de faire traduire devant une commission militaire et fusiller « tous les soldats du Pape qui

(1) *Corr.*, 11027, 11070, 11237, 11648, 11890, 11891. — GROUCHY, *Mémoires*.

seront pris comme embaucheurs ». Au moyen de prisonniers autrichiens et de déserteurs, il forme deux régiments de pionniers, à 4,000 hommes chacun, qu'il emploie aux travaux de Rochefort et à ceux du fort Boyard. Puis, se souvenant des Hessois vendus par leur duc durant la guerre d'Amérique, il veut accaparer ce réservoir d'hommes et crée le régiment d'Isenbourg, qui doit « se recruter à Francfort, dans les états d'Isenbourg et les provinces allemandes voisines » avec privilège spécial dans la Hesse-Darmstadt, et où il ne doit entrer, sous aucun prétexte, aucun Français. Presque en même temps, il fait lever par Lauriston « un corps de chasseurs d'Orient, qui se recrutera en Albanie », et il accepte à titre d'essai, « quelque répugnance qu'il en ait » de mettre les lazzaroni saisis par Joseph dans les cadres français (1).

En septembre 1805, il prend à sa solde un corps de 600 Valaisans. Puis il essaye de compléter les Suisses, mais ceux-ci, malgré les traités, restent à un effectif dérisoire — moins de 400 hommes par bataillon. Il patiente jusqu'en juillet 1806. A ce moment, il ordonne, sans réplique, de porter leurs quatre bataillons à 4,000. Le recrutement, qu'il presse de tout son pouvoir, n'avance pas, et c'est alors qu'il vide ses dépôts, en novembre; qu'il « compte sur eux pour la défense des côtes » et qu'il veut leurs trois régiments de Lille, de Rennes et d'Avignon « à 3,000 hommes chacun ayant le mois de mai ». Néanmoins, leurs effectifs ne s'améliorent point. Les Suisses, habitués à la garde majestueuse des rois, à la pension régulièrement payée dans leurs montagnes par les agents du trésor royal, ne jugent la situation que leur offre l'Empereur ni lucrative ni sûre. Elle présente trop de dangers, et point de retraite, sinon parmi les vétérans, misérablement casernés dans de vieilles forteresses, ou aux Invalides, quelque membre en moins. Or, ils tiennent, par habitude séculaire, à revenir indemnes dans leur pays. Napoléon ne veut rien comprendre à cette situation ancienne. Il fait écrire par Dejean que si les Suisses ne recrutent pas, « il le tiendra à mauvaise volonté ». En décembre, nul ne parait. Alors, il communique à Talleyrand un projet de note à envoyer aux cantons : « S. M. depuis treize mois a nommé les officiers de quatre premiers régiments suisses, et elle s'est flattée que les Suisses,

(1) *Corr.*, 9147, 9196, 9197, 9756, 9860, 10276, 10307, 10351, 10455, 10501, 11164.

héritiers des sentiments de leurs pères, viendraient avec plaisir se ranger sous ses drapeaux. Le Landammann n'a pris aucune disposition... il n'est pas venu un seul homme... Si au 16 mai prochain, les 16,000 hommes qui doivent être fournis ne le sont pas, S. M. regardera la capitulation comme nulle ». Le 1^{er} janvier Dejean annonce que les Suisses ont reçu 1,300 hommes. Il lui répond : « Otez-en 1,000 pour le 1^{er} régiment, parce qu'il est en recrutement depuis trois ans. » Afin d'obéir, les Suisses essayent d'engager des prisonniers prussiens. Il n'en veut pas. Il ne veut que des Suisses. Sinon « il aurait l'extraordinaire politique d'avoir ses ennemis pour garder la France », et c'est pour lui l'occasion de prescrire une revue de rigueur de tous ces régiments, afin que « tout ce qui est Prussien ou qui n'est pas Suisse en soit sur le champ renvoyé ». Le bataillon valaisan, à son tour, est menacé de licenciement, s'il n'est complet au 1^{er} mai. Alors, sous la pression des agents français et dans la crainte de perdre leur indépendance, les cantons, au moyen d'un recrutement forcé et d'étrangers auxquels il délivrent de faux papiers constituent quelques milliers de recrues, soldats équivoques qui feront défection à Baylen (1).

Dès que ses armées impériales atteignent la Pologne, en présence de l'enthousiasme qu'elles soulèvent, Napoléon veut utiliser l'ardeur belliqueuse de cette nation. De celle-ci, les membres les plus aventureux lui ont déjà servi en Italie, et récemment encore, il y a formé, au moyen de déserteurs autrichiens, un corps de uhlans polonais. Maintenant, il veut en employer tous les hommes valides, et ce sont eux qui, par la suite, dans l'empire agité et tumultueux vont jouer le rôle que remplissaient les Suisses dans le calme et la pompe de l'ancien régime.

Le 20 septembre 1806, il forme une légion polonaise : les deux tiers des officiers seront Polonais. « On les enverra aux avant-postes pour recevoir les déserteurs prussiens et les organiser ». Elle ne se rassemble qu'à Varsovie. Encore, « recrutée de mauvais prisonniers, qui avaient déjà des germes de maladie », organisée — et désorganisée — par l'enthousiaste et inhabile Poniatowski, n'a-t-elle, en mars 1807, que 1,600 hommes au lieu de 4,000. Il

(1) *Corr.*, 9204, 10503, 11237, 11302, 11460, 11648, 11837, 11838.

fait répandre par Zayonchek des imprimés qui engagent les Polonais et les Tartares de l'armée russe à désertre. Il appelle à lui des cavaliers, qui doivent « être chacun autant que possible domiciliés en Pologne et avoir un garant de leur moralité et de leur fidélité », pour les cheveu-légers polonais de sa Garde. Il forme des lanciers, et, en avril il écrit : « Que le gouvernement polonais fournisse des hommes, moi je fournirai des fonds et tout ce qui pourra être nécessaire ». Mais la situation est si incertaine, l'avenir si trouble et l'ignorance telle que les campagnes ne lui donnent pas de volontaires, qu'à ce moment l'infanterie polonaise n'atteint pas le sixième de l'effectif fixé et qu'il faut, pour elle, faire une levée, car un grand nombre de ses soldats ont été tués, pris, ont déserté, car « les prisonniers russes incorporés leur ont donné des maladies ». Le recrutement pour la Garde est plus difficile encore. Il n'y désire que « des hommes qui aient de l'éducation, et qui soient habitués à l'exercice du cheval, non des paysans à dégrossir, ce qui serait extrêmement long ». Aussi ne sera ce qu'après Tilsit qu'il obtiendra les douze régiments d'infanterie, les six de cavalerie, les neuf compagnies d'artillerie et les trois de sapeurs qu'il aura demandés, encore le dépôt de Sedan devra-t-il, en 1809, les compléter par des prisonniers autrichiens, et n'atteindront-ils jamais l'effectif réglementaire (1).

En 1806, les corps étrangers s'accroissent et leur recrutement s'étend. Le régiment de La Tour d'Auvergne, par ses émissaires, attire les mercenaires prussiens dans les États de l'Allemagne du Sud, et les embauche, après leur avoir fait déclarer, sans preuves formelles, qu'ils y sont nés. Le régiment d'Isenbourg agit de même dans les limites de la Confédération, et surtout au nord du Mein. Lorsque la guerre contre la France apparaît en Prusse comme fatale, beaucoup de soldats de ce pays, qui craignent les affaires sérieuses, s'enfuient à l'instigation d'agents français et viennent par bandes, se présenter aux garnisons du Rhin. Napoléon compose avec eux, à Juliers, à la fin de septembre, une légion du Nord, mais « la quantité des déserteurs est si considérable qu'on peut en former plusieurs » et qu'il essaye d'en organiser une autre à Nuremberg, promettant, par proclamation, « aux sol-

(1) *Corr.*, 10835, 11705, 11873, 11958, 12219, 12301, 12318. — *Correspondance de Davout*, 9 août 1807.

datés d'être employés sur le continent, d'être traités comme des soldats français, et aux sous-officiers de conserver leurs grades, s'ils ont les qualités nécessaires ». Évidemment, ces hommes qui lui arrivent, et qui font nombre, ne sont pas la fleur de leur armée. A Leipzig, où le régiment d'Isenbourg transporte son centre de recrutement après Iéna, espérant des Prussiens et de vieux militaires saxons, « on accepte tous ceux qui se présentent... Beaucoup d'entre eux doivent être envoyés à l'hôpital et soumis à un nettoyage complet avant qu'on puisse les habiller », et il en est de même des recrues des autres corps identiques. D'ailleurs, ceux-ci se raréfient, par suite du prix des remplaçants. A Montpellier, la légion du Midi se réduit chaque jour. Napoléon la destine « à être embarquée et envoyée aux colonies ». Comme il ne peut l'y faire passer, c'est à la Hollande flévreuse, puis au royaume de Naples brûlant qu'il la destine, et ses intentions secrètes, devinées par ses ennemis et publiées, amplifiées par eux, les aident, dans les casernes ou dans leurs forteresses, à réfréner leurs pires aventuriers. Aussi, dès ce moment, la France n'attire plus les déserteurs. Et la pensée de Napoléon, à leur égard, évolue. Il consent à renvoyer en Espagne « tous les conscrits ou hommes non encore engagés et qui tireraient à la milice » en échange de ses réfractaires. Quant à lui rendre les conscrits déserteurs, tout en déclarant que « cela répugne à ses principes », il n'en a pas moins prescrit à Dejean de lui soumettre un projet de décret toutes les fois qu'elle les demandera, et « de faire grâce à ceux qui rentreront de bonne volonté (1) ».

A mesure que les États voisins sont entraînés par son génie, asservis par sa politique, il exige d'eux davantage, sans tenir compte de leur nature intime, et il violente leurs mœurs comme il a forcé la France. Son système exige une considérable mise de fonds en hommes. Les contingents qu'on lui fournit représentent l'enjeu de chacun dans les entreprises et les droits aux bénéfices, après qu'il s'est attribué la part du lion.

Son royaume d'Italie procède de lui, lève par conscription à son image. Il a écoles, Garde, régiments. Il s'y crée des formations adventices : soldats des états de Parme et de Plaisance, qui ont

(1) *Corr.*, 10714, 10858, 11685, 12308, 12615, 12618, 13169. — GROSS, *Souvenirs inédits sur Napoléon*.

moins de quarante ans; légion dalmate — « la Dalmatie fournissait autrefois beaucoup de soldats à Venise » — à laquelle on promet qu'elle n'est destinée qu'à défendre le pays, afin de « donner de l'assurance aux habitants », bataillons bresciens composés de déserteurs, garde nationale de Mantoue, requise « pour garder cette place pendant la fièvre », matelots dalmates levés par presse. La conscription, tel qu'en France, s'endurcit chaque année. Elle arrive à 10,000 hommes pour 1807, car il s'y adjoint celle de Venise et celle de Parme; elle jette dans les montagnes ou dans les marécages une foule de réfractaires, les régiments qui franchissent les Alpes en avril ont des centaines de déserteurs et « la plupart des Italiens ne se gênent pas pour montrer leur antipathie envers la France ». Pour la faciliter, Napoléon décrète, en juillet 1807, que « tout individu, sujet italien, qui, dans deux mois, sera encore au service de l'étranger sans sa permission, ou qui ne sera pas rentré en Italie, sera renié comme Italien et verra ses biens mis sous séquestre », ce qui est dirigé contre les nouveaux conquis, soldats de l'Autriche. Il n'y manque pas même les vols d'hommes : le vice-roi saisit les conscrits français qui s'échappent et les incorpore dans ses régiments. Les ministres se plaignent, et Napoléon « le fait tancer » par eux (1).

De la Hollande amphibie, il veut former une puissance continentale. Il en a tiré tout ce qu'il a pu de marins. Il y a autorisé le recrutement des Hanovriens, puis des Prussiens après Iéna, bien que le roi Louis, qui « les recrute à force, ait toujours la crainte qu'ils ne se laissent séduire dès qu'ils seront presque chez eux ». Les soldats hollandais, enfermés dans leurs forteresses, surveillent la mer. Napoléon en exige les contingents à la Grande Armée. En novembre, il s'indigne sur ce que le roi « ne lui fournit que la moitié des troupes que donne le roi de Wurtemberg », sur ce qu'il n'a pas organisé son état militaire de manière à faire face à la Suède, et sur ce qu'il n'a que 6,000 fantassins au lieu de 15,000, 400 cavaliers au lieu de 3,000, 12 canons au lieu de 40. Et il conclut : « Tâchez pour le printemps prochain d'avoir 25,000 hommes sur pied ». Trois jours après, il lui écrit « il faut qu'au printemps prochain vous puissiez me fournir 20,000 hommes », puis, aug-

(1) *Corr.*, 9754, 9844, 10418, 10748, 11292, 11615, 12680, 12966. — GIRAULT, *Mes campagnes sous la République et l'Empire*.

mentant ses prétentions : « La Hollande ne m'est d'aucun secours jusqu'ici. (S'il devait la conquérir ou la disputer aux Anglais, serait-il en Pologne ?) Elle ne m'a pas fourni 1,000 chevaux et 5,000 Hollandais, tandis que vous auriez dû avoir 15,000 hommes, 4,000 chevaux et 40 canons. Vous m'êtes moins utile que le grand-duc de Bade... Vous devriez me fournir autant de troupes que le roi de Bavière, qui en a 36,000 ». Le mois suivant, il lui dit : « Vous singez l'organisation de la France (le roi vient de créer une noblesse)... Commencez donc par établir une conscription et avoir une armée... la plupart de vos troupes sont composées d'étrangers et de déserteurs, qui ne valent pas grand'chose », ce qui est fatal avec le mode de recrutement qu'emploie le roi Louis et qu'il a lui-même encouragé. Mais le roi proteste, et son impérial frère, en réponse, laisse percer son idée : la Hollande, refuge des réfractaires belges, doit être pressurée par le recrutement : « Vous me dites qu'il y a 20,000 hommes à la Grande Armée. Il n'y en a pas 10,000, et quels hommes ! La première chose que vous devez faire est d'établir la conscription... peut-on appeler armée un ramassis de déserteurs ! (1) ». La Hollande plie, et Napoléon, pour quelques mois, se tait.

Le roi de Naples, sans établir de conscription trouve plus de recrues qu'il n'en veut : ce sont des brigands et des galériens qu'il éloignerait volontiers de son royaume. Ceux que Napoléon accepte pour Mantoue s'y dirigent, « accompagnés par une compagnie de sbires. On les accouple durant les marches à l'aide de poucettes et on les enferme la nuit dans les églises ou hangars ». Il en est qui tentent de s'échapper : on les fusille ; et ceux qui restent arrivent à Mantoue « enchaînés comme des forçats ». En garnison, ils s'échappent. Après qu'on a fondu leurs deux régiments en un seul, car les compagnies n'étaient que de 40 hommes, Napoléon renvoie au roi les cadres en surplus pour qu'il lève de nouveaux bataillons « composés d'hommes qui lui soient affectionnés », mais, en somme, il en exige peu de lui, car Joseph doit entretenir près de 40,000 Français, les régiments étrangers, les Albanais et les Grecs de Corfou, et Napoléon lui passerait volontiers des Suisses, si ceux-ci, moins coulants avec le roi qu'avec son terrible frère, « n'exigeaient, par régiment, 400,000 francs de plus par an, et ne

(1) *Corr.*, 11192, 11217, 11379, 11541, 11580, 12294. — ROCQUAIN, *Napoléon I^{er} et le roi Louis*.

voulaient point se charger du recrutement, ce qui fait prévoir que ces corps seraient bientôt réduits aux cadres » (1).

L'Espagne lui fournit d'abord quelques milliers de soldats pour la Toscane, puis 15,000 pour le Nord (2).

Les princes allemands lui doivent des contingents : un homme pour 155 habitants. Les principicules mêmes ont les leurs. A mesure qu'ils se réduisent par les fatigues et par le feu, « événements ordinaires » de la guerre, Napoléon demande qu'on les remette au niveau de ses bataillons. En général, les princes s'empressent d'obéir. En effet, il y va de leur intérêt, de leur existence. « Vous leur ferez sentir d'une manière un peu vague — écrit-il à Talleyrand, que des efforts et du nombre de troupes qu'ils donnent dépendent l'agrandissement qu'ils peuvent espérer; qu'ils peuvent donner le plus de troupes possible, puisqu'il ne s'agit que de cela, et que du reste elles ne leur coûteront rien, puisqu'elles sont armées et nourries ». Il force des prisonniers prussiens à conduire les trains d'artillerie de ses légions. Dans la Hesse-Cassel occupée, le général Lagrange doit former un corps pour le service du roi de Naples « en prenant les officiers et les soldats hessois, même ceux de la garde du prince ». On les rassemblera à Haguenau. « Son premier but est de se débarrasser de ces gens-là ». Le grand-duc de Hesse-Darmstadt, continuant les traditions de sa famille, propose la constitution d'un régiment, « moyennant une somme d'argent. » Napoléon laisse Rapp maître des conditions, pourvu qu'il ait « 3,780 hommes, et qu'il soit beau ». Et, dans le royaume de Westphalie qu'il forme, il décide que « la conscription sera la loi fondamentale; que l'enrôlement à prix d'argent n'y saurait avoir lieu », et que si, pendant les premières années, il n'est soldé que 12,500 hommes, ensuite le contingent sera de 25,000 sous les armes. A ce moment, la Confédération du Rhin lui doit près de 120,000 soldats (3).

Bref, en moins de deux ans, Napoléon tire de la France 420,000 recrues; les irréguliers qu'il emploie augmentent sans cesse : il en a 29,000 en février 1806 et plus de 60,000 en septembre

(1) Corr., 11173, 13206, 13223. — BIGARRÉ, *ibid.* — NOEL, *Souvenirs militaires.*

(2) Corr., 12308. — TORENO, *Histoire du soulèvement, de la guerre et de la révolution d'Espagne.*

(3) Corr., 11166, 11173, 11174, 11186, 11269, 12185, 12312, 13362. — COSTA DE SERDA, *les Troupes allemandes en Espagne.* — HULOT, *Souvenirs militaires.*

1807; le contingent fourni ou dû par ses alliés se monte à 225,000 hommes, et l'âge moyen d'un conscrit, au moment de l'incorporation, qui était en 1804, de vingt ans et quatre mois, tombe en 1807 à dix-huit ans et demi. Il ne demande plus au pays 60,000 hommes, en deux levées : il en saisit 80,000 d'un seul coup. Et le recrutement, au lieu de rester régulier, devient capricieux, despotique, se forme à l'image d'une politique d'expédients, fatalement temporaire.

Il est visible, dès 1807, que l'équilibre se rompt entre les exigences de Napoléon et les possibilités du pays. Il suffit d'être ouvrier de l'État pour être enrégimenté, d'être un homme pour être requis, d'être un enfant pour marcher au son du tambour. Et tandis que la France fatiguée s'endort à l'ombre gigantesque de l'Empereur, comme anesthésiée par sa gloire, les peuples voisins l'aperçoivent déjà parmi la fumée de leurs villages incendiés, tel qu'un Moloch avide du sang d'une génération.

V

A cette fin triomphale de 1807, le service de la conscription continue obscurément son œuvre. A sa tête, Lacuée, « grand homme froid, sec, pour ne rien dire plus », serviteur exact « empreint d'une obéissance pédantesque et impitoyable », fait preuve d'un zèle sans bornes, paraît indifférent aux sacrifices du pays, et, après avoir supputé les chiffres des levées, les tableaux des départs, les listes des réfractaires, en bon commis satisfait du total des recettes, se demande « jusqu'à quel point de gloire et de bonheur Napoléon ne fera-t-il pas monter la France, s'il sait tirer de la conscription 200,000 hommes tous les ans, chose qui, vu l'étendue de l'Empire n'est pas difficile » (1)? Au centre, les préfets, pour ne pas fournir des états surchargés de réfractaires, pour n'être pas mis au ban de l'Empire, déplacés ou chassés, incorporent des hommes que le sort a sauvés de l'armée ou de tout jeunes gens dont l'acte de bap-

(1) De BROGLIE, *Souvenirs*. — DE BARANTE, *ibid.* — PASQUIER, *Mémoires*.

tête a disparu dans la tempête révolutionnaire. L'administration locale et les officiers exercent un pouvoir arbitraire. Aucune exemption ne s'accorde aux fils de veuve, aux frères d'un conscrit déjà sous les drapeaux : on diffère seulement leur départ en les mettant à la fin du dépôt. Toutes les rigueurs sont possibles et certains préfets les appliquent... L'Empereur veut avoir le plus grand nombre de soldats. C'est le bien servir que d'arriver à ce résultat. Un préfet qui exécute heureusement les opérations du recrutement est favorablement noté. « Dans les départements de l'Ouest, on demande proportionnellement à la population deux cinquièmes d'hommes en moins; en Champagne, en Bourgogne, en Lorraine, un quart de plus; et, aux premiers, on donne « de grandes facilités pour le remplacement ». Aux extrémités sont des sous-préfets, parmi lesquels il en est, tel le sous-préfet d'Huy, qui se font un revenu de plus de 500 louis par la conscription, et dont le plus grand nombre est injuste ou tyrannique; des maires, créatures du pouvoir, qui falsifient l'état civil au profit de leurs protégés; des officiers souvent concussionnaires, car il est d'usage de dire que dans le recrutement « on fait fortune »; des gendarmes qui, pareils à ceux de la Haute-Vienne « n'aperçoivent point les réfractaires qui ont payé pour ne pas être vus », car dans ce pays, « il n'est peut-être pas une brigade, pas un gendarme, qui n'ait un ou plusieurs pensionnaires », conscrit ou déserteur en sécurité à tant par semaine. Et, par delà, cette série de tyrans, on voit des populations opprimées, tantôt exactes à payer l'impôt du sang, tantôt retardataires, et quelquefois, comme celles des hautes vallées pyrénéennes « ne comprenant pas ce qu'on vient leur demander » lorsque des agents de la conscription se présentent chez eux (1).

En ce moment la Grande Armée cantonne en Prusse. Aucune force européenne ne lui est comparable. Mais cela ne suffit point à Napoléon. Ne faut-il pas conquérir la Poméranie, menacer les Scandinaves, renforcer le corps d'occupation de Naples, préparer une descente en Sicile et garnir Corfou? Ne faut-il pas chasser la maison de Bragance, s'infiltrer en Espagne et saisir celle-ci par

(1) DE BARANTE, *ibid.* — LANZAC DE LABORIE, *ibid.* — Le sous-préfet d'Huy fut condamné à deux ans de prison en 1808. — BAPST, *Souvenirs du maréchal Canrobert.*

traffrise? Les hommes des dépôts s'acheminent vers le Rhin et vers la fiévreuse Italie. Quelques milliers de gardes départementaux et les conscrits de 1808, transportés en poste, s'accumulent à Bayonne et franchissent, avant le 1^{er} janvier, ces frontières de France que les promesses du gouvernement leur défendent de dépasser. Pour nourrir en hommes les régiments provisoires qu'il forme, Napoléon leur accorde le surplus des dépôts des régiments d'Allemagne au complet, et, par une nouvelle organisation, il met tous ses corps d'infanterie à cinq bataillons de six compagnies à 140 hommes, soit à l'effectif de 3,862 officiers et soldats. Or, aucun régiment n'atteint ce chiffre, supérieur d'au moins 300 au plus élevé. « La nécessité de fermer les ports du continent à votre irréconciliable ennemie et d'avoir sur tous les points d'attaque des moyens considérables afin de profiter des circonstances heureuses qui se présenteront pour porter la guerre au sein de l'Angleterre, de l'Irlande et des Indes peut rendre nécessaire la conscription de 1809 », rapporte Clarke, en écolier docile. Par suite, il demande 80,000 hommes de 1809, dont 20,000 doivent rester en réserve. En mars, la conscription « marche avec rapidité » et l'Empereur espère avoir dans le courant de l'été, « toutes les compagnies renforcées à 140 hommes ». Il se trompe. S'il peut au moyen de cette levée fournir les 34,000 soldats qu'il estime manquer à la Grande Armée, il n'a pas prévu les pertes des régiments provisoires qu'il veut rendre définitifs, et, en mai, par décret il appelle pour ceux-ci 3,500 hommes de la réserve des sept divisions militaires les plus rapprochées de Bayonne : « il faut que dans les vingt-quatre heures de la réception Lacuée fasse l'appel de ces conscrits ». Puis il forme huit nouveaux régiments (114^e à 120^e et 33^e léger), dans lesquels il n'y a pas de compagnies d'élite, et pour lesquels il demande encore un millier de conscrits, « si Lacuée peut les envoyer », ce qui veut dire s'il en a en supplément, car, à un homme près, les contingents réglementaires sont depuis longtemps affectés aux corps (1).

La capitulation de Baylen, les armements de l'Autriche, lui font exiger de nouveaux sacrifices du pays. Le Sénat lui donne, à l'unanimité, dit Lacépède, quoiqu'il y ait une opposition latente,

(1) Corr., 13574, 13706, 13811, 14164, 14235. — Rapport de Clarke, 6 janvier 1808.

80,000 conscrits à prendre sur les classes de 1806 à 1809, et autant sur celle de 1810, ceux-ci ne devant pas sortir de l'Empire français avant le 1^{er} janvier. A ce sujet, Napoléon s'explique, pour Lacuée : « Je désire lever 140,000 hommes et en laisser 20,000 en réserve... Ce dont j'ai réellement besoin, c'est de 30,000 hommes, que je dirigerai sur Bayonne... Je voudrais donc, sur les 80,000 hommes des dernières conscriptions, ne lever que la moitié des conscrits de la France, ceux des départements méridionaux, et ne rien lever en Bretagne. Avec ces 40,000 hommes, j'aurai 30,000 hommes pour recruter l'armée d'Espagne et 10,000 pour l'armée d'Italie. Quant à la levée des 40,000 autres, ou conscrits du Nord, je les lèverai par un second décret, que je signerai plus tard. Il ne serait pas impossible que ceux-là je ne les appelle point. » Mais il ne s'arrête pas à cette idée. Les premiers sont levés le 13 septembre. Les seconds le 21. En octobre, il s'inquiète de leur destination, et en décembre, de Madrid, il écrit à Clarke : « Il manque au grand complet de mon armée 135,000 hommes. 70,000 ont été fournis par des levées extraordinaires. Il faut donc appeler sur 1810, 63,000 hommes. Je vais appeler à la Garde 7,000 hommes, ce qui fera 70,000; 10,000 de plus me paraissent nécessaires pour équivaloir aux pertes et aux réformes. Présentez-moi un rapport pour appeler 80,000 hommes sous les drapeaux. Les premières opérations pour la conscription commenceront le 15 janvier et les conscrits seront en pleine marche le 15 février. Les conscrits au delà des Alpes seront envoyés dans le Nord et sur le Rhin. Tous seront envoyés à leurs dépôts. Je compte ainsi compléter tous les régiments à cinq bataillons. » Il en forme même deux nouveaux, avec les restes des légions (121^e et 122^e) et il en ajoute deux à la Garde, des tirailleurs. L'armée du Rhin en doit recevoir près des deux tiers, celle d'Italie 16,000 et celle d'Espagne moins de 4,000. A ce moment, il possède 622,000 soldats (1). Cette conscription arrive à peine aux dépôts et les recrues des réserves n'en sont encore qu'au début de leur instruction lorsque l'imminence de la guerre contre l'Autriche lui fait prendre une nouvelle mesure, plus tyrannique que les précédentes, et qui caractérise à la fois sa nature et l'état de la France.

(1) *Corr.*, 14311, 14601, 14754. — SASKI, *Campagne de 1809*.

Le 31 mars, il mande à Lacuée : « Je désire appeler 30,000 hommes de la conscription de 1810, en prenant de préférence dans les bons départements... La levée de 30,000 hommes ne sera pour la généralité des départements qu'un quart de la conscription (restante) de l'année. Les préfets pourraient la faire sans que le public s'en aperçoive, puisqu'il n'y a lieu ni à réunion ni à tirage. Le tiers de ces hommes serait dirigé sur Paris, le reste sur le Rhin et en Italie. On prendra, comme de raison, deux hommes par département ordinaire et quatre dans les grands, pour les fusiliers... Recommandez aux préfets de choisir — pour ceux-ci — des hommes qui aient reçu un peu d'éducation, qui sachent lire et écrire, qui soient forts et robustes. » Lorsqu'ils arriveront, les divisions Friant et Saint-Hilaire, qui ont le plus souffert autour de Ratisbonne, en recevront un grand nombre. La Garde en reçoit aussi, mais de si faibles que le colonel Dériot en voudrait « supprimer 1,100 pour défaut de taille », à quoi Napoléon riposte : « la taille n'est pas nécessaire » ; néanmoins il appelle un millier de conscrits des départements de l'Ouest pour la renforcer. Quant aux fusiliers, comme on lui propose de leur recruter des hommes dans les régiments, il ne veut rien entendre : « il faut choisir quatre hommes par département, sachant lire et écrire, et d'une intelligence qui les rende propres à être sous-officiers. Les préfets les trouveront facilement. » En septembre, il se décide à appeler encore 30,000 hommes sur les années antérieures « pour compléter les quatrièmes bataillons ». Clarke, courtisan, propose d'en appeler 36,000, car Napoléon « aurait encore à retirer de ces classes 500,000 hommes », et de déclarer ces classes acquittées, « de sorte que les conscrits auraient l'avantage de sortir de l'incertitude et de n'avoir pas l'inquiétude d'être enlevés aux travaux domestiques ». Napoléon accepte les 36,000, en envoie les trois quarts en Espagne, et, par tyrannie des préfets, il est des hommes mariés et âgés de plus de trente ans qui doivent y obéir (1).

A ces levées exorbitantes — et l'avant-dernière illégale, — il s'en ajoute, ainsi que d'habitude, d'infimes qui se greffent à toutes les armées et sur toutes les frontières.

En février 1808, il est demandé aux canonniers gardes-côtes

(1) *Corr.*, 14981, 15114, 15538, 15826, 15848, 15963. — HULOT, *ibid.*

répandus de Lorient à Brest une compagnie « de canonniers jeunes et de bonne volonté pour aller aux colonies », puis on fait de même pour ceux de Nantes à Bayonne. En mai, dans la Toscane qui va être réunie, Napoléon veut « qu'on lève 400 matelots et qu'on les dirige sur Toulon » et il en exige autant de la Corse, 60 de l'île d'Elbe, 50 de Capraja. En juin, il faut lever à Flessingue « une compagnie de canonniers gardes nationaux non payés, comme il est d'usage dans les villes de Hollande, qui sera forte de 140 hommes, qu'on fera exercer les dimanches et venir en cas d'alerte ». Il tire des côtes 500 conscrits matelots, pour les envoyer à Lisbonne former des équipages. Il réunit à Tarbes les compagnies de réserve des Landes, des Basses et Hautes-Pyrénées et autorise le préfet de ce dernier département à leur ajouter 2 ou 300 gardes nationaux, s'il le peut, puis il étend la mesure à tous les départements frontières d'Espagne, leur demande à chacun un bataillon de 600 gardes nationaux, pour former des colonnes mobiles, puis il rassemble à Bellegarde les compagnies du Gers, de l'Aude, du Tarn, de l'Hérault, de l'Aveyron, de la Lozère, de l'Ardèche, du Gard, du Lot et du Lot-et-Garonne et se sert de celles-ci en Catalogne, en même temps qu'il garde les autres sous les armes et qu'il songe, au moyen de ces mobilisés, en novembre, à soumettre la vallée de Jaca et assurer à la commutation avec Saragosse (1).

Au commencement de 1809, il réquisitionne 100 boulangers d'Alsace et 50 du Mont-Tonnerre que les préfets engagent pour six mois et qui sont dirigés de suite sur Stuttgart. Le 26 mars, Daru en demande 700 autres aux divisions militaires de Metz, Nancy, Strasbourg et Besançon, par l'intermédiaire du ministre. Il emmène contre l'Autriche 1,200 matelots d'Anvers et des ouvriers de toute nature, pris dans ce port, qui lui serviront après Essling comme pontonniers. En avril, il met en service les 6,000 gardes nationaux du camp de Saint-Omer, et, en août les 30,000 du Nord, au sujet duquel il s'étonne que Cambacérès « n'ait pas pris sur lui de les lever : c'est ce méfier à tort d'eux » et pour lesquels il prescrit de « ne pas les licencier sans son ordre, et même si les Anglais se retirent ». Peu après il ordonne que dans chaque département qui fournit ces derniers il s'en forme au chef-lieu une réserve de 3,000

(1) *Corr.*, 13520, 13901, 13964, 14046, 14061, 14084, 14112, 14135. — BALAGNY, *Campagne de l'empereur Napoléon en Espagne*.

« qui s'organiseront, s'exerceront, et au fur et à mesure qu'il y aura des malades, des tués ou des déserteurs », renforceront les cinq légions formées sur la côte. Autorisés par la lettre à Cambacérès, les ministres mettent partout les gardes nationaux en activité. Autour de Paris, les paysans montent la garde comme s'il s'agissait d'un extrême danger, ce que blâme Napoléon, qui n'en songe pas moins à organiser ces gardes nationaux en huit armées de 30,000 hommes : un bataillon de 840 hommes par chaque cent mille habitants, — en forçant les contingents des bons départements de l'ancienne France et en diminuant celui des autres. Fouché écrit même en Piémont de tout préparer pour les rassembler, ce que Napoléon défend. A Paris — où il n'en demande pas — la garde nationale est néanmoins appelée, vers le 10 septembre, mais « sans l'emploi de moyens coercitifs et le bruit que l'on fait courir de la possibilité d'une émeute de cent mille ouvriers des faubourgs, aucun citoyen ne se serait présenté ». A cette garde s'ajoute un corps à cheval, frondeur et ridicule, composé de jeunes nobles, de fils d'agents de change ou de banquiers « auxquels on a donné l'assurance de ne point partir à la guerre », mais à qui l'on a promis de servir d'escorte au grand conquérant, à sa rentrée dans sa capitale. La nouvelle, par l'intermédiaire des banques, de leurs correspondants, des diplomates, s'en répand en Europe, et Napoléon riposte à Fouché : « Vous devez partir de ce principe qu'il faut pour me garder quatre quartiers de noblesse, c'est-à-dire quatre blessures reçues sur le champ de bataille. Je ne consentirai jamais à admettre de service auprès de moi des muscadins n'ayant pas noirci sous le harnois. Si cette troupe a été mise sur pied, c'est pour être utile ; sinon, il faut l'éteindre insensiblement ». Ils s'appellent cheveu-légers ; ils cavalcadent sur le pavé de Paris, « bien décidés à ne pas sortir des portes », et ils ne sont pas cent. Mais comme on leur a promis de ne point aller à l'armée, « chose honteuse », Napoléon qui les devine hostiles au fond, et contre-révolutionnaires, s'occupe d'eux plus qu'ils ne le méritent, et, à la fin, il écrit à Fouché de les licencier : « S'ils veulent faire la guerre, c'est bien ; sans cela, il est inutile qu'ils occupent de bons chevaux et dépensent l'argent de leurs parents ». Pendant ce temps, et peu après qu'il a prescrit : « s'il n'y a rien de nouveau au 12 octobre, les gardes nationales seront réduites à 30,000 hommes, le reste

sera licencié », il apprend que la formation des cadres de ces gardes, partout opérée, fait fermenter les imaginations et que, par l'effet des politiciens, « une espèce de vertige tourne toutes les têtes en France ». Les rapports qu'il reçoit lui signalent la levée de ces gardes en Piémont, en Languedoc, en Provence, en Dauphiné. Il « ne sait s'il doit blâmer les individus du département des Forêts qui ont demandé à voir le décret leur ordonnant de marcher », et il juge que « les préfets, qui sont des têtes médiocres pour la plupart, sont loin d'avoir sa confiance pour un objet de cette importance : breveter les gardes nationales ». Dans beaucoup d'endroits, on tire au sort pour celles-ci ; cela le rend « inquiet de ce qui se passe ». Aussi, bien vite arrête-t-il le mouvement, d'ailleurs inutile, mais, par les ordres incohérents qui se succèdent et par les reproches qu'il distribue, il enlève aux autorités leur dernière part d'initiative, et il ne retrouvera plus rien de celle-ci alors qu'il en aura besoin, en 1814 (1).

Le recrutement de ces deux années, excessif en raison de la jeunesse des hommes ou de leur sécurité par suite des conscriptions passées, exorbitant puisque les conscrits partis leurs mères ne les revoient plus — il n'en reviendra pas cinq pour cent — n'en fournit pas moins un nombre d'hommes sensiblement approché de celui que le pouvoir demande, et, selon le mot de Mollien, la conscription est « de tous les impôts celui qui éprouve le moins de lenteur, parce qu'à défaut des uns, elle saisit les autres ». Mais la qualité manque. Partout les autorités chargées du recrutement opèrent à la hâte. Les majors, qui accompagnent les sous-préfets de canton en canton, précipitent leur besogne et s'y déplaisent. « On est obligé d'examiner scrupuleusement pendant quatre, cinq, six heures, les gens les plus malpropres et atteints des maladies les moins ragoûtantes, — écrit Reiset à sa fiancée, et il ajoute, en officier à la mode : — aussi faut-il avoir à chaque instant le flacon sous le nez. De plus, il nous faut être sévères et justes, et souvent quand l'humeur nous porte à l'indulgence, nous sommes forcés d'être impitoyables. » Les préfets demandent des hommes en supplément. Et comme les bureaux du ministère font de même, il arrive que les

(1) *Corr.*, 14965, 15066, 15625, 15630, 15670, 15732, 15747, 15749, 15787, 15801, 15826, 15834, 15866, 15883, 15892. — LECESTRE, *ibid.*, 18 septembre 1809. — SAVARY, *ibid.* — DE SÉGUR, *Mémoires et Souvenirs*. — SASKI, *Campagne de 1809*.

provinces de l'Est fournissent les deux tiers de leurs conscrits propres au service alors que les provinces douteuses sont ménagées (1).

En effet, Napoléon prend les plus grandes précautions envers Paris, envers l'Ouest, envers les nouveaux conquies. Lorsqu'il enlève deux bataillons de garde de Paris et les expédie en poste vers l'Espagne, il écrit « pour ne pas faire trop de bruit dans la capitale, ce régiment peut faire la marche à pied, comme d'ordinaire, et ne prendre les voitures qu'à une journée de Paris. » L'époque héroïque passe, « où l'on se trouve déplacé parmi ses contemporains lorsqu'on ne porte pas comme eux le fusil ou l'épée », et, en septembre 1808, l'observateur — l'espion — Fiévée note pour Napoléon que « déjà des lettres des officiers qui servent en Espagne ont fait une impression telle que l'ardeur des jeunes gens pour entrer dans la carrière s'en trouve ralentie ; les parents en profitent pour rappeler leur fils aux professions civiles et indépendantes dont l'amour de la gloire les avait éloignés ». En janvier 1809, Davout écrit que « tout y est calme, malgré des mécontentements ». Metternich ne manque pas de signaler ceux-ci à sa cour, en même temps que l'extrême jeunesse des recrues ; et, en octobre, Fiévée assure que « la paix publiée entre un rappel sur les anciennes conscriptions et l'annonce d'une conscription nouvelle n'a produit qu'un faible effet. A force de comparer le sens qu'on attribuait autrefois aux mots et le sens qu'il faut y attacher de nos jours, on perd beaucoup d'illusions ». L'Ouest continue à jouir d'un traitement de faveur. Bien plus : Napoléon essaye de se l'attacher en l'honorant ; 1,600 conscrits de la Loire-Inférieure et des Deux-Sèvres « des meilleurs et les mieux disposés », sont envoyés à la jeune garde et 1,200 autres, des pays voisins, aux grenadiers et aux voltigeurs d'Oudinot. Mais, quoi qu'il fasse, cette région reste en arrière, alors même qu'ailleurs les 10,000 conscrits de 1810 pour la Garde se hâtent de rejoindre (2). De Barante nommé, de Berlin, sous-préfet de Bressuire, prévoit que « l'administration sera facile, hormis la conscription ». Arrivé à son poste, il s'aperçoit « qu'un certain nombre de réfractaires tiennent la gen-

(1) D'ILLENS, *Souvenirs d'un militaire des armées de Portugal*. — MOLLIER, *Mémoires*. — DE REISSET, *Souvenirs*.

(2) *Corr.*, 14076, 14754. — FIÉVÉE, *Correspondance avec Bonaparte*. — DAVOUT, *ibid.* — METTERNICH, *Mémoires*.

darmerie en haleine », et cependant, à l'expérience, il trouve la conscription « plus facile que dans certains départements ». Celle de 1808, « si arbitrairement exécutée, a suscité la désobéissance. Il avait été refusé à quelques-uns la permission de se faire remplacer. Il y avait eu des exemptions accordées par faveur, on disait même à prix d'argent », et, par suite 16 réfractaires sur 75 conscrits. A celle de 1809, « grâce à son impartialité », il n'en a qu'un sur 90 (1). Dans le pays même il y a peu de déserteurs, mais, plus au nord, en octobre 1808, un nouveau mouvement de réfractaires se fait dans les Mauges, vers Baupréau, et, en février-mars 1809 d'autres troubles éclatent, dont la conscription est la cause ou le prétexte, dans la Sarthe, la Mayenne et le Maine-et-Loire. Il faut disperser douze colonnes mobiles pour battre la région et pacifier les esprits (2).

Dans la Haute-Loire, « on calcule toujours sur la désertion de la moitié des conscrits. Dans la plupart des cantons les gendarmes font un trafic honteux de la conscription; ils tirent jusqu'à des pensions de certains conscrits pour les favoriser. » Il en est de même dans tout le centre; le Puy-de-Dôme est considéré comme le plus mauvais département de l'ancienne France, et un rapport de Lacuée, rédigé durant l'été de 1809, signale plus de 20,000 déserteurs pour l'Aveyron, la Corrèze, la Dordogne, les Landes, le Lot-et-Garonne et les Hautes-Pyrénées (3).

La Toscane est récemment incorporée. « La douleur est peinte sur le visage des habitants. Ils se trouvent humiliés par les vexations dont les généraux et les autorités françaises les abreuvent sans ménagements ». Aussi « la conscription y va-t-elle mal... Et il n'y a pas d'officiers pour ramener les conscrits. On a confié cette besogne à des vétérans qui se sont comportés comme partout avec négligence » et il faut y envoyer des officiers et des sergents pour lever et conduire les recrues (4).

En Belgique, l'Escaut et la Lys sont couverts de déserteurs. Afin d'en saisir quelques-uns, le préfet de ce dernier département « fait

(1) DE BARANTE, *ibid.* D'après sa population, l'arrondissement de Bressuire aurait dû fournir 170 conscrits de 1809 et 230 de 1810; mais les guerres de Vendée avaient fait périr beaucoup d'enfants. Toutefois, l'on se rend compte de l'infériorité des demandes du pouvoir central.

(2) *Corr.*, 14404, 14871, 14872, 14873, 14978.

(3) LANZAC DE LABORIE, *ibid.*

(4) *Corr.*, 14898. — DEDEM DE GELDER, *Mémoires*.

cerner plus de trente églises au moment du service divin ». Bien que, par décret du 24 juin 1808, l'emploi des garnisaires soit limité aux pères, mères, tuteurs des réfractaires, les préfets l'étendent encore aux communes, et comme le mandement des évêques est obligatoire à partir de janvier 1809, que les prêtres sont tenus de le lire et de le commenter en chaire, ce qui les transforme en agents de recrutement, il arrive tantôt, ainsi qu'à Noyon, qu'un vicaire « se permette des expressions inconvenantes » à l'égard de l'État, ce pourquoi on l'arrête; tantôt qu'un préfet, tel que celui de la Meuse-Inférieure, dresse un tableau des paroisses dont les habitants ont montré le meilleur esprit pour la conscription, un autre de celles où il y a le plus de réfractaires, « afin que s'éclaire le gouvernement qui, dans les œuvres des ouailles, sait apprécier l'esprit du pasteur ». Toutefois les moyens de persuasion ou de coercition n'ont qu'un médiocre effet dans les plus mauvais départements belges. L'Escaut et les Deux-Nèthes ont deux cinquièmes de conscrits qui ne se présentent pas ou désertent les premiers jours. Et, pour s'excuser, les préfets prétendent qu'ils sont maltraités, ce qui oblige Clarke à appeler l'attention des généraux sur les sous-officiers qui donnent des coups de plat de sabre aux recrues qu'ils conduisent. La levée des gardes nationaux « aboutit à beaucoup de tapage et d'effervescence ». Napoléon pense que les 60,000 requis par lui « n'en donnent peut-être pas 40,000 sous les armes, et que, avec les réformes nécessaires, il n'en aura plus que le nombre qu'il voudrait conserver ». En effet, en Belgique, ce sont des remplaçants, des mendiants, le rebut du pays. Le préfet de la Dyle proclame : « On recevra à la préfecture de Bruxelles et aux sous-préfecture de Louvain et de Nivelles les déclarations de ceux qui voudront marcher. » Il ne s'en présente qu'un nombre infime. Il est même impossible d'en lever dans les Deux-Nèthes. Dans le Nord, un grand nombre sont à réformer. « Il s'y trouve des enfants de quatorze à quinze ans et des vieillards hors d'état d'agir... Beaucoup d'officiers ne peuvent servir à cause de leurs infirmités... La majorité de ces gardes nationaux se sont vendus à des prix exorbitants; plusieurs officiers jouissant d'un traitement de réforme se sont également vendus et marchent comme sergents et caporaux » (1).

(1) *Corr.*, 15732, 15801. — LANZAC DE LABORIE, *ibid.* — MONTGAILLARD, *ibid.*

Les départements du Rhin, « pays bien allemands, où il faudrait de longues années pour changer les mœurs, les habitudes, même la langue du pays, » ne montrent aucun empressement. « Leur annexion à la France a été pour eux une véritable duperie et ne leur a procuré qu'un surcroît de charges et d'impositions. » Le Mont-Tonnerre « s'est relevé de ses ruines, mais les habitants n'en aiment pas plus les Français ». Les jeunes gens émigrent en Allemagne. En 1809, en Lorraine, un peu de cet enthousiasme de 1792 qui s'était manifesté en 1805 n'apparaît plus. Au contraire, « les événements de Bayonne sont commentés contre Napoléon, surtout à cause de la levée prématurée de la conscription », et, dans l'Aube, sur 747 conscrits, 485 désertent (1).

Par suite des nouvelles rigueurs, du remplacement des réfractaires au tirage et des pénalités qui frappent les parents de ceux-ci, le conscrit tire au sort, et s'il n'est pas favorisé, rejoint le chef-lieu. Mais, sur la route, entre le chef-lieu et le dépôt, il déserte, et il déserte avec d'autant plus de raison que les gradés auxquels on le confie, par crainte de le perdre, deviennent plus durs et, après les premières évasions, plus cruels.

Certes, quelques-uns s'en tirent autrement. Ils se font remplacer par des malingres, même aux fusiliers de la Garde : « on prend maintenant bossus, borgnes et boiteux, et cependant on nous chante qu'on est très sévère. J'en ai fait réformer trois de ma compagnie », écrit d'Espagne un capitaine grincheux. Mollien facilite l'entrée de ses bureaux à « un assez grand nombre d'enfants de familles nobles, qui préfèrent les sûretés de la carrière civile aux hasards de la carrière militaire ». A Paris, bien que l'Empereur n'ait jamais voulu accorder de conscrits aux pompiers, parce qu'il craint de porter atteinte à la loi sur la conscription, les bureaux de la préfecture de police y incorporent « beaucoup de jeunes gens bien protégés — et dont plusieurs ont payé assez cher cette faveur, — qui font monter leur garde par de vieux pompiers ». En 1808, Blangini, maître de danse, et l'un des amants de Pauline Borghèse qui l'emmène à Turin parmi ses bagages, apprend dans cette dernière ville qu'il est inscrit comme réfractaire sur les rôles de la conscription, bien qu'il n'en ait jamais entendu parler, ni ne s'en soit

(1) REISSET, *ibid.* — NOEL, *Souvenirs militaires d'un officier du Premier Empire.* — LECESTRE, *ibid.*, 28 octobre 1808. — GIRAULT, *ibid.*

soucié, et qu'il ait quitté le Piémont depuis 1797. Revenu à Neuilly, hautement recommandé à Lacuée, celui-ci lui dit : « L'intention de l'Empereur est qu'on ne soit pas très sévère à l'égard des personnes qui se sont distinguées dans les arts... Mais il faut se mettre en règle... Que quelqu'un tire pour vous à Turin. Si le sort ne vous favorise pas d'un bon numéro, je vous donnerai un mois pour trouver un remplaçant, et je vous autoriserai à le prendre en dehors de votre département. » Le maire de Turin tire pour lui, amène le numéro 900, ce qui le classe dans la réserve. La princesse obtient qu'il soit visité à Paris. On l'y réforme. Mais de pareilles protections sont rares, et quand on n'est pas « fils de sénateur, de général, de magistrat, de conseiller d'État ou de préfet, fils de courtisan ou de valet de chambre de ceux-ci, ou cousin ou frère de lait de ces fils-là, on n'est pas épargné ». Et ce sont ces injustices caractérisées qui poussent les recrues à la désertion autant que la nostalgie du canton natal ou la brutalité des sergents (1).

D'ailleurs Napoléon ne borne pas à ces centaines de milliers d'hommes ses exigences : il puise à toute source de virilité. Et comme on sait ne lui être plus agréable qu'en lui offrant des soldats, déjà certains maires lui donnent, pour sa fête, au nom de leurs villes, un homme tout équipé, engagé pour cinq ans. Pour encadrer les troupes d'Espagne, il reprend un nombre considérable d'officiers réformés en 1801-1802, et « non sans motif ». Certains régiments en reçoivent jusqu'à 16 à la fois et s'en plaignent. Lorsqu'il les voit, il écrit : « Si les corps se remplissent de pareils sujets, je cours le risque de n'avoir plus d'armée. » Il veut qu'il n'en rentre, à chaque promotion, que deux par corps, et après Wagram il n'en accepte plus. Il en résulte des demandes continues, excessives, aux grandes écoles en dehors des promotions ordinaires. En avril 1808, il est pris 15 ou 20 élèves à Polytechnique, 50 en mars 1809, « si elle peut les fournir » et, en juin, 48 élèves de l'école de Metz. Comme il en reste 50, qui suivent les cours depuis six mois, il écrit : « Six mois sont suffisants. Faites-les partir sans délai et en poste. Tous mes cadres ici (à Lobau) sont vides. Je serais obligé, à défaut d'officiers, de

(1) MOLLIEN, *ibid.* — PASQUIER, *ibid.* — BLANGINI, *Souvenirs*. — L. MONTIGNY, *Souvenirs anecdotiques d'un officier de la Grande Armée*. — Lettres du capitaine Rattier (*Revue rétrospective*, 1894.)

prendre d'anciens sergents qui ne les vaudront pas » ; et, après Wagram, à la même école, il en demande encore 40 ou 50. A Saint-Cyr, qui remplace Fontainebleau, il enlève, en mars 1809, 168 élèves. Le ministre doit fournir autant de jeunes gens pour remplacer ceux-ci. Vingt jours après, il en demande 32 autres, « tous fils, frères ou neveux de membres de la Légion d'honneur, pour les conscrits de la Garde ». Cependant il reste 140 places de sous-lieutenant à remplir dans l'armée du vice-roi. Aussi le recrutement de ces écoles, où l'adolescent ne peut se former deux ans en paix, devient-il difficile, et s'opère-t-il plus selon le caprice des préfets que selon le bon vouloir des parents ou le savoir des élèves. Fils, frère d'officier, on y est envoyé d'office. Fils, parent d'émigré, on y est incorporé de force, et, pour les opposants, les grandes écoles remplacent les lettres de cachet de jadis. En novembre 1808, un jeune de Saint-Aignan est envoyé à Saint-Cyr pour lui éviter un mariage. Fouché doit lui signifier que l'intention de l'Empereur « n'est pas qu'il se marie qu'il n'ait fait deux campagnes », et ce dernier ajoute : « Cette méthode, il faut la prendre pour plusieurs de même espèce. » Peu après il écrit à Fouché cette lettre typique, que les éditeurs de la correspondance ont négligée, comme inutile à son histoire : « Des familles d'émigrés soustraient leurs enfants à la conscription et les retiennent dans une fâcheuse et coupable oisiveté... Faites-moi dresser une liste de dix des principales familles par département et de cinquante pour Paris. Mon intention est de prendre un décret pour envoyer à Saint-Cyr tous les jeunes gens de ces familles âgés de plus de seize ans et de moins de dix-huit. Si l'on fait quelques objections, il n'y a pas d'autre réponse à faire, sinon que cela est mon bon plaisir. » En Belgique des marques de mécontentement se manifestent en juillet. Le pays « a mauvais esprit... Il faut lui présenter un travail pour mettre les jeunes gens de ces départements dans les écoles ou dans les régiments ». Et, de ce que le faubourg Saint-Germain fermente en août 1809, qu'il s'y forme « une cabale d'enfants de chœur », à laquelle participe le jeune de Noailles, celui-ci est envoyé, dans les vingt-quatre heures, et par les soins de la police, comme sous-lieutenant dans un régiment qui « le fera revenir promptement de la folie mystique ». Tandis que les grands d'État payent, en plaçant leurs fils dans les écoles, les honneurs et les dotations dont ils sont

comblés, les nobles de l'opposition se voient pour le même but enlever les leurs, et tous, au fond, ils souffrent également dans leur sang (1).

Et ce n'est pas tout. Les médecins se recrutent au hasard, parmi les figaros qui lui offrent leurs services, et qui passent rapidement au grade d'officier. Le Prytanée fournit incessamment des fourriers, l'école des Invalides des tambours et l'école de Versailles des trompettes. En septembre 1808, l'école de Châlons est créée pour recevoir des fils de gendarmes et de soldats qui, en sortant, « doivent savoir un métier ». Une autre école est fondée à Beaupréau pour des enfants trouvés qui, le métier appris, « serviront à l'armée, à la marine, et même aux colonies, qui ont essentiellement besoin d'ouvriers ». En décembre 1808, 50 élèves sont enlevés aux lycées : ils font des caporaux-fourriers. En mars 1809, de l'école des arts et métiers de Compiègne, il en est tiré 50 autres, âgés de plus de dix-sept ans, qu'on incorpore dans les ouvriers d'artillerie ; chacun des quarante lycées doit fournir une dizaine d'élèves âgés de plus de dix-huit ans, qui feront 400 caporaux-fourriers, une moitié pour les divers régiments, l'autre pour les corps de l'armée du Rhin. Les lycées n'en donnent que 250. Enfin, dans chaque compagnie, il peut être admis deux enfants de troupe, qui jouissent, ainsi que par le passé, de la demi-solde, du vêtement et du chauffage, et que l'on complète par tous les moyens (2).

Auprès de ces Français innombrables, les étrangers qui s'agglomèrent, pullulent.

Dans le royaume d'Italie, en juin 1808, Napoléon veut avancer la conscription de huit mois et lever deux années. L'opération, retardée jusqu'après la récolte, s'exécute tant bien que mal. Mais, en 1809, comme les exigences de l'Empereur redoublent, « de petits soulèvements éclatent en divers endroits ». La Suisse continue à ne rien donner, mais la Pologne semble inépuisable, bien qu'on n'ait pu complètement y former un régiment de hussards. En mars 1808, Napoléon a 5,500 Polonais à son service. Il en demande 8,000 au roi de Saxe, « qui les retrouvera quand il vou-

(1) *Corr.*, 13719, 14869, 14968, 15449, 15596. — LECESTRE, *ibid.*, 18 novembre, 31 décembre 1808, 2 août, 26 septembre 1809. — LANZAC DE LABORIE, *ibid.*

(2) *Corr.*, 13574, 13719, 14340, 14869. — *Mémoires d'un apothicaire sur la guerre d'Espagne.*

dra ». Peu après il en a plus de 40,000, qui seront à la fin de l'année presque tous en Espagne, et durant la campagne d'Autriche, avec les déserteurs galiciens, il organisera trois nouveaux régiments et une armée polonaise combattrà pour lui dans le Grand-Duché. La Hollande double ses effectifs de décembre 1806 à février 1809. La Confédération du Rhin augmente ses contingents. La Bavière, à laquelle l'Empereur vend très cher Bayreuth, doit tenir à sa disposition 34,000 hommes, au lieu de 30,000, en octobre 1808, et 40,000 en janvier suivant. Le Wurtemberg en doit 15,000, et, au milieu de la campagne de 1809, il lui faudra créer de nouveaux bataillons, mobiliser sa landwehr. Bade, au lieu de 6,000, en fournit 10,000. Hambourg et les villes hanséatiques ont donné 3,000 matelots, qui ont été aussitôt dirigés sur Flessingue et sur Boulogne. Jérôme a dû rappeler tous les soldats originaires de la Westphalie qui servent en Hollande, puis, à l'instar du roi de Saxe, ceux qui servent en Prusse. Les soldats prussiens en congé doivent, par-devant les autorités de ces deux pays, renoncer à servir la Prusse. Par là, ils en forcent un grand nombre à abandonner une situation acquise dans un grand État par de longs efforts, et comme Napoléon leur prescrit de les incorporer, s'ils en ont besoin, ils ne peuvent leur offrir, en revanche, qu'une position moindre dans un nouvel État, d'existence précaire. Les petites maisons allemandes sont taxées à quelques bataillons, à quelques compagnies. Des Saxons sont envoyés au camp de Boulogne, des contingents de Waldeck à la Rochelle, des hommes du grand-duché de Wurtzbourg en Bretagne. Gotha met en Espagne 80 soldats « au service de la grande nation » et Nassau des milliers. Au commencement de 1809, il se trouve dans la Péninsule plus de 50,000 étrangers, soit le sixième des envahisseurs, et sur le champ de bataille de Wagram ils composeront le tiers de l'armée (1).

Mais ces troupes, que le conquérant ordonne de grossir, sont déjà presque dans sa main. L'Espagne, le Portugal, semblent lui en offrir de nouvelles. Il essaye de s'en emparer, et, par des opé-

(1) *Corr.*, 13569, 13635, 13705, 13976, 14294, 14719, 14725, 15500, 15504. — *Corr. de Davout*, novembre 1807, 30 mars 1808. — SAVARY, SASKI, DE DEDEN, DE SUCKOW, *ibid.* — D'ESPINCHAL, *Souvenirs militaires*. — ROCQUAIN, *Corr. du roi Louis*, 11 décembre 1806, 26 février 1809.

rations successives et lentes, de les transformer en mercenaires. Il possède 15,000 Espagnols en Danemark. A peine Junot est-il à Lisbonne qu'il doit embaucher des Portugais, débris inoccupés de l'armée du pays dissoute. Conduits par leurs chefs, des fantômes de bataillons — « dont il déserte une bonnemoitié en chemin » — s'acheminent vers la France. Ils doivent y former une légion, mais leurs compagnies ne sont qu'à 40 hommes et Napoléon les veut à 140. Junot doit « en activer le recrutement par tous les moyens, leur fournir des hommes, surtout des anciens soldats ». En mai, il en possède près de 5,000. Les événements de Madrid changent les idées de l'Empereur, qui récrit : « Ne violentez pas les Portugais pour le recrutement. Je désire sans doute renforcer ces régiments de quelques milliers d'hommes, mais je veux que votre tranquillité ne soit pas troublée avant tout. » Et, peu après, le recrutement cessant, les communications interrompues, il autorise ce nouveau corps à se renforcer au moyen de prisonniers espagnols, comme les régiments d'Isenbourg et de la Tour-d'Auvergne (1).

En Espagne, il essaye de faire passer sous ses drapeaux tous les mercenaires. A Madrid, les Suisses au service de la France doivent offrir un festin aux Suisses espagnols et, à la faveur de l'ivresse, embaucher ceux qui sont vraiment de leur pays. Les Français, de leur côté, doivent séduire les gardes wallonnes et les Irlandais. Le bataillon wallon de Vitoria est envoyé à Auch « pour servir en France » et les Aragonais de Saragosse sont attirés en deçà des Pyrénées, mais la plupart résistent ou s'échappent, et si, en 1809, Junot s'en forme « une garde » spéciale, on n'en trouve nulle part ailleurs. Arrivé à Madrid, Napoléon décrète un nouveau régiment étranger, composé de mercenaires depuis dix ans au service de l'Espagne, qui, plus tard, se réunira à Nancy, puis, avec les Suisses, il veut constituer le régiment Reding le jeune, nouveau corps sous ses drapeaux. Peu après, dans les villes qu'il occupe, il forme des gardes nationales, « volontaires désignés par les municipalités » : quatre bataillons à Madrid, un bataillon dans chaque ville, une compagnie dans chaque bourg. Les prisonniers irlandais et les déserteurs de l'armée anglaise lui donnent le noyau d'une légion irlandaise — légion dont le chef et une centaine de soldats repas-

(1) *Corr.*, 13931, 13947, 14053, 14659. — SAVARY, *ibid.*

seront aux Anglais durant la retraite de Masséna, — et partout, au moyen de prisonniers espagnols saisis dans la péninsule, amenés du Danemark à Avignon, l'on compose des régiments pour le roi Joseph. Mais ces soldats désertent. Et comment en serait-il différemment ? La Romana n'a-t-il pas été campé dans le Jutland marécageux ? N'embarquera-t-on point ceux-ci pour les colonies meurtrières, ces colonies qui servent à débarrasser Napoléon de tout ce qui le gêne, depuis les vainqueurs du Rhin, opposants dans les votes consulaires, jusqu'aux va-nu-pieds des routes et aux voleurs des villes ? En Galice, au mois de mai 1808, les soldats auxquels on donne les prestations militaires françaises, plus avantageuses, les repoussent « parce qu'ils craignent qu'on ne les envoie de l'autre côté des Pyrénées ». Peu après la crainte de la conscription y saisit le bourgeois. « On répète que l'officier d'artillerie Mongat fait fabriquer dans les ateliers d'artillerie, à la Corogne, des milliers de menottes destinées à mener enchaînés jusqu'à la frontière les jeunes gens qui seront enrôlés. Quelque mal fondé que soit ce bruit, il trouve accès auprès des esprits des Galiciens, qui connaissent la nouvelle de semblables violences, exercées en France même, contre des conscrits » (1).

Pour Napoléon, tout est bon qui peut porter le fusil, et tout doit être recruté, qui est utile. Marmont, passant en Carinthie et en Styrie, enlève des fabricants de faux qui doivent enseigner aux ouvriers français les secrets de leur métier. Lui-même, à Vienne, emploie les ouvriers de l'arsenal, qui meurent de faim, en échange de la ration du soldat, et, grâce à eux, à bon compte, il répare son artillerie. Mais, s'il n'a aucun scrupule, s'il sème la désertion chez ses adversaires par tous les moyens, s'il refuse de rendre à la Russie, sa nouvelle alliée, les soldats russes qu'il possède (2), et s'il viole les territoires étrangers, fait saisir ses réfractaires en Hol-

(1) *Corr.*, 13813, 13907, 14531, 14569, 14798. — BALAGNY, TORENO, *ibid.* — L'intention de détruire les opposants dans les entreprises coloniales, quoique contestée, me semble évidente. En 1817, parlant des vieux soldats revenus en France, et qui gênent la Restauration, Napoléon ne voit, pour celle-ci, qu'un moyen de s'en débarrasser : reconquérir Saint-Domingue. (*Journal de Gourgaud*, 10 janvier 1817.)

(2) En mai 1808, il écrit : « On dirait que la France est devenue vassale de la Russie et que toutes les demandes que font les officiers russes sont des ordres. On retire de mes régiments polonais des hommes sous prétexte qu'ils sont Russes. J'entends dire qu'il est arrivé de Barcelone à Perpignan quatre-vingt-neuf hommes qu'on ôte des régiments napolitains sous prétexte qu'ils

lande, les rois, ses frères, élevés à son école, montrent un égal mépris de l'homme, une aussi complète indifférence aux droits du voisin. Le vice-roi reçoit des volontaires piémontais, en embauche même, ce que lui reproche l'Empereur. Murat qui, de Naples, envoie à la France ses galériens, essaye de recruter dans l'armée des Français pour sa garde personnelle. Par précaution, il en demande 400 à son impérial beau-frère, qui répond : « Ce n'est pas possible. Mes régiments peuvent à peine suffire au recrutement de ma Garde. Mais je lui accorderai, comme aux rois de Hollande et d'Espagne, 400 bons conscrits. » Et, avant que ceux-ci ne soient arrivés, il en prend. Il en prend si ouvertement qu'en 1810 Napoléon lui écrira : « Je vous donne l'ordre précis de faire rentrer dans les corps français les hommes enlevés soit pour la garde, soit pour les régiments napolitains », ce qui est sans réplique. Le roi de Hollande qui incorpore des lymphatiques, incapables de longues marches, recrutés sur les quais de ses ports abandonnés ; le roi de Westphalie qui enrégimente des sacripants, rebut de l'Allemagne, qui désertent à chaque séjour, ont leurs soldats français extorqués un à un aux colonels, qui ne peuvent guère les leur refuser. Le roi de Hollande « prend des compagnies entières de grenadiers pour sa garde », puis, subitement, il les licencie « sans leur donner ni traitement ni pension », ce contre quoi Napoléon s'insurge et se fâche. Joseph, peu sûr de ses Espagnols, arrache, vole des Français, les prisonniers d'Uclès, d'Almonacid et d'Ocaña ne lui suffisant point. Napoléon lui conseille de mettre dans sa garde les soldats de Dupont, qui ont pris du service en Espagne depuis moins d'un an. Mais ses recruteurs font mieux. Ceux du Royal-Étranger embauchent dans les hôpitaux de Valladolid « quelques hommes isolés dont les corps se trouvent en Allemagne ». Le gouverneur Kellermann s'en plaint et Napoléon écrit de faire arrêter et traduire devant un conseil de guerre les colonels des régiments étrangers, si le fait se reproduit, et de notifier « au colonel Hugo qu'il ait à renvoyer tous les Français qu'il a dans son corps, sinon, il sera arrêté et jugé » (1).

sont Russes ». Il est vrai qu'en ce moment, en Russie, avec une égale duplicité, l'on conserve quelques-uns de ses prisonniers.

(1) *Corr.*, 13549, 14188, 14531, 14674, 16329. — *LECESTRE*, *ibid.*, 9 avril 1809. — *Hugo, Mémoires.*

En résumé, durant ces deux années, Napoléon, pour satisfaire son ambition personnelle, et non plus pour faire semblant de défendre la France, a épuisé le pays. Il tient sous ses drapeaux 110,000 hommes par anticipation ; il vient d'en enlever 116,000 par des mesures à effet rétroactif, ce qui affole la jeunesse demeurée en France et la fait marier en masse, puisque, malgré l'énorme moisson de jeunes gens qu'il prélève, le nombre des mariages augmente de moitié en 1809 (1). Les malingres eux-mêmes ne sont plus épargnés. Il décrète (septembre 1809) que les conscrits qui ont des défauts de conformation ou des infirmités légères serviront dans les infirmiers. Et tout autour de lui, à l'ombre de sa puissance, ses procédés s'étendent. Les effectifs atteignent des chiffres inconnus depuis le temps des invasions barbares ou des fabuleux empires d'Orient. Et tandis que la Prusse gémit de ne pouvoir entretenir plus de 42,000 hommes, l'Autriche plus de 150,000, l'empire français, ses vassaux et ses alliés sont saignés à blanc, et l'Empereur, éperdu par la vision de ses armées gigantesques, rêve encore d'augmenter leur masse, d'en écraser les peuples insoumis de l'Occident : il éprouve la folie du nombre.

VI

Napoléon, revenu d'Autriche, s'occupe de la haute administration de l'empire, de son divorce, de son mariage. Pendant quelques mois il semble abandonner la conscription. D'ailleurs, n'a-t-il pas vidé celle de 1810, ne sent-il pas que sa popularité tombe, que l'enthousiasme des foules est meurtri par le départ des milliers d'hommes qu'il exige ? Les journaux anglais le proclament, les associations allemandes se le chuchotent, et, en Andalousie, alors que ses armées envahissent cette terre privilégiée, on répand devant elles un « avis des peuples de l'Europe à l'armée française », dirigé contre lui, « l'exécrable despote qui charge de fers ce qui reste de jeunes gens dans les familles pour les conduire à la boucherie » (2).

(1) LEVASSEUR, *la France*.

(2) BELMA, *Histoire des sièges soutenus par les Français dans la Péninsule*.

A partir de juin 1810, son activité, attisée par les pertes que lui cause la guerre d'Espagne, se rallume : il se met à la recherche de nouveaux moyens, et c'est sur les réfractaires d'abord, sur ses peuples ensuite, qu'il retombe.

Le 25 mars, en l'honneur du mariage, les réfractaires et les déserteurs ont été amnistiés. Ceux d'avant 1806 ont rémission absolue; les autres doivent rejoindre avant le 5 juillet. Naturellement, il s'en présente peu — un bataillon de chasseurs est formé de ces déserteurs, — et cependant ils pullulent, puisqu'il faut dans l'année prononcer 160,000 condamnations nominatives contre eux, frapper les coupables de 170 millions d'amende et les fauteurs d'insoumission de près de 2 millions. La division militaire de Lyon possède près de 8,000 réfractaires. Dans le Forez, le bois de la Chevière leur sert de refuge. « Les garnisaires n'en approchent qu'avec effroi; bon nombre y trouvent la mort, ce qui nécessite de terribles représailles de la part du gouvernement. » Dans le Puy-de-Dôme ils se cachent parmi les montagnes et reçoivent dans les métairies un bienveillant asile. Leurs hôtes les nourrissent et ils s'emploient à leurs travaux. Les gendarmes ne parviennent pas à les saisir. On doit y envoyer un général de brigade, soumettre aux garnisaires de pauvres paysans qu'on tient pour responsables de la désobéissance d'un conscrit qui se dérobe au sort d'un mauvais numéro, et comme on nourrit ces garnisaires de pain noir, comme on les fait coucher sur la paille, ils traitent durement les malheureux condamnés à les loger. Dans la Nièvre, les réfractaires se réfugient au milieu des forêts de Prémery, se placent comme toucheurs de bœufs dans les fermes isolées : certaines en possèdent une dizaine, qui ne se réunissent presque jamais ensemble, même à table. Ils abondent en Gascogne et en Languedoc. L'Hérault, à lui seul, en recèle 1,800. La Bretagne, le Poitou, le Maine, particulièrement ménagés, n'en ont que quelques milliers, mais la Belgique, le Berry, le Limousin, la Normandie et les départements rhénans en possèdent un grand nombre. L'Alsace en compte 900; le Dauphiné et la Provence presque autant, à proportion. Seules, l'Ile-de-France, la Champagne, la Lorraine, la Bourgogne et la Franche-Comté n'en contiennent qu'un petit nombre. Au delà des Alpes, c'est pis encore : la Ligurie, la Toscane, les États romains en sont remplis, et, en Italie, le prince

Eugène avoue — on y leva peut-être 60,000 hommes — 22,227 réfractaires et 17,750 déserteurs (1).

Napoléon en ignore le chiffre exact tout d'abord, puisque les préfets les remplacent d'office, et il songe à en réunir 6, ou 7,000 en Corse pour les envoyer de là conquérir la Sardaigne, à en rassembler sur les côtes pour les faire passer aux colonies, ou les mettre à la garde de châteaux malsains. Puis, sur de nouveaux renseignements, il ordonne d'en composer le régiment de la Méditerranée, comprenant tous les réfractaires des divisions militaires de Toulouse à Strasbourg et à Rome et le régiment de Belle-Ile pour les autres. Les conscrits du premier, dirigés sur Toulon, Gênes, Livourne et Civita-Vecchia doivent s'embarquer dans ces ports pour Ajaccio. « Les brigands et les mauvais sujets seront envoyés au bataillon colonial ou aux bataillons étrangers. Les hommes qui sont seulement réfractaires ne seront pas confondus avec eux. » Et il conclut : « Par ce moyen, j'aurai 12 à 15,000 conscrits réfractaires dans les îles. » Clarke lui fournit le détail des réfractaires par département. Ce n'est plus 12 à 15,000 qui le sont, ou qui ont déserté avant d'avoir rejoint leur dépôt : il s'en trouve 60,700 — sans comprendre ni l'Italie française ni les départements rhénans. Il est nécessaire de décomposer le régiment de Belle-Ile en régiments de Walcheren, de Belle-Ile et de l'île de Ré. Napoléon écrit : « Je formerai, si c'est nécessaire, des colonnes mobiles de ma Garde pour les faire rejoindre », et, par un décret du lendemain — 12 janvier, — il accorde 25 francs aux gendarmes et aux gardes champêtres par homme arrêté; puis, deux mois après, il organise seize colonnes mobiles pour les recherches. Les réfractaires amnistiés envoyés aux régiments, les déserteurs rentrés et graciés, s'enfuient de nouveau. Repris, on les dirige sur la Corse ou sur Walcheren. Dans le midi, les réfractaires saisis, menés par terre de Toulon en Italie s'évadent. Chaque convoi en perd ainsi près d'un tiers. On les convoie par eau. Partout les délinquants sont poursuivis comme des criminels, traqués par les gendarmes, par les colonnes mobiles, qui se divisent et se subdivisent en détachements dont les chefs, souvent des sous-officiers,

(1) ESPINCHAL, *ibid.* — TAINÉ, *le Régime moderne.* — DE BARANTE, *ibid.* — *Corr.*, 17460. — *Corr. du prince Eugène*, 20 octobre 1810. — PINKERTON, *Géographie générale.*

jettent en prison jusqu'à des maires, et partout ils sont atteints ou ils se rendent. Dans l'Hérault, on en rassemble 1,600. En avril 1811 le régiment de la Méditerranée en a 13,500, et ne sachant qu'en faire, on en passe 1,350 des meilleurs au 14^e léger, qui se trouve à Rome; 1,650 au 22^e léger, alors à Naples; 2,150 au 6^e de ligne, qui tient Corfou, et on en jette en Corse. Le régiment de Walcheren en a 5 ou 6,000. Il fournit cinq compagnies d'artillerie, qui, à dix canonniers, « sont complétés par les conscrits réfractaires les plus grands, les plus beaux et de meilleure volonté ». Trois autres sont organisées, dans les mêmes conditions, à Belle-Ile; autant à Ré. Les cadres des bataillons coloniaux, réduits de six à trois, maintiennent les jeunes gens de mauvais vouloir, qui affluent. Le régiment de la Méditerranée s'étend non seulement sur la Corse, mais occupe l'île d'Elbe, puis le château d'If, Pomègue, les îles d'Hyères et l'île Sainte-Marguerite. Celui de Walcheren met 900 hommes à la disposition de la marine, puis, lorsqu'ils lui sont rendus, en fournit 400 aux sapeurs, 1,600 à l'armée d'Allemagne, et en disperse 1,800 dans les îles de Hollande. « Il n'y perdra rien, puisqu'il lui reste 6,000 hommes à recevoir ». Au 14 juillet 1811, 34,000 réfractaires ont été fournis (1).

Napoléon espère, par ces nouvelles formations, habituer les hommes au régiment et leur faire désirer l'armée, par suite de la discipline plus sévère à laquelle il les astreint et de l'insalubrité des lieux où il les place. Il y réussit à peu près. Des 1,350 expédiés à Davout il en arrive 1,200. Napoléon considère que c'est là un bon résultat. Il conseille au maréchal de les répandre dans les compagnies et il le prévient qu'il lui en enverra 6,000 autres de Walcheren, puis 3,000 de Belle-Ile et autant de Ré. Ceux qui partent sont de bons sujets. « Les mauvais sujets incorrigibles, qu'il est dangereux de conserver dans les corps réguliers, qui troublent la tranquillité dans l'intérieur, doivent faire partie des bataillons coloniaux, mais, au lieu d'être armés de fusils, ils le seront de pelles et de pioches, et travailleront... Il ne sera laissé d'armes qu'aux hommes de la première compagnie, que l'on composera des plus sages et de ceux dont on sera le plus content. » Peu après, il en remplit des bataillons de pionniers. Cependant, si

(1) *Corr.*, 17278, 17341, 17407, 17583, 17605, 17607, 17694, 17697, 17734. — LANTAC DE LABORIE, *ibid.* — MARGUERON, *Campagne de Russie*.

bien choisis que soient les réfractaires envoyés en Allemagne, encore faut-il prendre des précautions contre eux. Vingt-huit désertent de ceux qu'on a mis à Stettin. Davout reçoit l'interdiction formelle d'en placer dans les villes hanséatiques, déjà peu sûres. Et, parallèlement à quelques essais de clémence ou de persuasion, comme dans le Tarn, à la formation des dépôts de Strasbourg et de Vesel pour les réfractaires de l'ancienne France destinés à l'armée d'Allemagne, à l'envoi dans la capitale de deux bataillons de l'île de Ré en garnison à Brest, « s'ils sont assez exercés et disciplinés pour faire un mouvement », et lorsqu'on en aura retiré les déserteurs invétérés et les mauvais sujets, des mesures de rigueur sont ordonnées : « Tout individu de ces bataillons qui désertera en route sera condamné à mort. Le premier déserteur qui sera pris sera fusillé au milieu de ses camarades... Avant de partir, les capitaines feront signer par chaque soldat sa parole d'honneur qu'il ne désertera pas... Le lendemain, on leur fera connaître le décret condamnant à mort les déserteurs. » Les malades et les malingres de ces bataillons sont versés dans le régiment de Ré. En même temps, deux bataillons de Walcheren, quatre compagnies de sapeurs de l'île d'Elbe sont appelés à Paris. Ainsi que les déserteurs graciés qui s'enfuient de nouveau, les déserteurs des régiments réfractaires, réservés d'abord aux pionniers, sont, par décret du 19 janvier 1812, condamnés à mort. En les frappant ainsi, Napoléon espère peut-être utiliser la plus grande partie des 66,000 hommes qu'il a recueillis en 1811, et pouvoir, en mai 1812, réunir seize bataillons de ceux-ci sur le Rhin. Mais, dans le fond, il n'a guère confiance. Il se fâche de ce que 250 réfractaires du Calvados aient traversé leur département en allant de Cherbourg à Osnabrück, appelle la chose « un malheur », dit qu'ils auront « empoisonné le pays » déjà troublé par la cherté des grains, et il ne peut se reposer sur ces Suisses qui arrivent au corps d'Oudinot « la chaîne aux pied (1) ».

En 1810, la conscription de l'année, mangée d'avance, ne peut rien donner à Napoléon. Néanmoins, par divers artifices, il lève encore des hommes. Il compose le régiment des gardes nationales de la Garde au moyen de citoyens précédemment mis sur pied de

(1) *Corr.*, 17758, 17982, 18170, 18177, 18208, 18220, 18411, 18446, 18682. — MARGUERON, *ibid.*

guerre dans le Nord et d'un millier de soldats des compagnies départementales des 57 départements les plus proches de Paris. Puis, pour recruter l'armée de mer, il appelle 40,000 jeunes gens de seize à dix-neuf ans. La moitié de ces jeunes gens est demandée aux conscriptions de 1810, 1812, 1813 et 1814; l'autre est prise : 8,000 parmi les enfants de marins, 12,000 parmi les « orphelins et autres enfants entretenus par le gouvernement ». Les mères ne pleureront pas ceux-ci. Un grand nombre ne sont pas mis de suite en route; en mars 1811, il en reste encore à faire partir. Enfin, il appelle des volontaires pour les possessions hollandaises et des lieutenants en réforme pour les encadrer. Les uns et les autres restent en Hollande, gardent le pays (1).

La conscription de 1811 est portée à 120,000 hommes, c'est-à-dire un homme sur trois. L'Italie française doit en fournir 18 à 20,000 — ce qu'elle ne donnera point — et la Hollande 3,000 au lieu des 6,000 que comportent sa population. Mais, par ses exigences sur les années précédentes, il en tire près de 7,000, chiffre qu'il juge dérisoire quand il le compare à ce que donne la France : 15 à 20,000 hommes sous les armes par million d'habitants. En février 1811, avant qu'il ne la lève, tous les organes du recrutement sont à leur poste, tous les majors à leur dépôt. Les nouveaux conquis sont répartis dans plusieurs corps; les 2,300 Toscans, les 1,000 Romains sont éloignés de l'Italie et les Hollandais de leurs marécages. Les régiments de Davout sont portés à 4,400 soldats, formés à six bataillons, remplis d'hommes tirés des dépôts de l'armée d'Espagne, vieux conscrits ou soldats. Mais les besoins de Napoléon sont excessifs en artillerie, dont il veut porter les compagnies de 198 à 288, en sapeurs, en équipages, et la conscription de l'année n'y peut suffire. En août il lève la conscription de 1810 dans les départements hanséatiques, et de ce qu'il veut 3,000 conscrits par million d'habitants, il espère en tirer 2,700 fantassins, 400 artilleurs, 170 cavaliers, 150 ouvriers de la marine et 200 hommes pour la jeune Garde, mais, en octobre, Davout fait évanouir ces prétentions : « La conscription ne donnera pas le nombre d'hommes sur lequel on compte, parce qu'on y a compris un grand nombre de conscrits qui depuis longtemps sont absents,

(1) *Corr.*, 16532, 16608, 16802, 17156.

en Angleterre ou ailleurs. » Il demande les conscriptions de 1809 et de 1810 en Hollande et en Toscane, et si dans ce dernier pays elles réussissent, il les lèvera à Rome, bien qu'on y soit fort réfractaire et qu'il ait déjà un bataillon de déserteurs romains. Il appelle 1,850 hommes du grand-duché de Berg, désormais sous sa domination directe, « plus 350 pour remplacer les réfractaires ». Il fait éloigner les gardes-côtes, qui se recrutaient et restaient sur place, à « quelque distance, au moins cinquante lieues » de leur région, afin de les préparer à une séparation définitive. Frappé du nombre de demandes d'exemption en faveur des clercs, il prescrit de s'assurer que « les jeunes gens appartiennent à de grands, non à de petits séminaires, » et il ajoute : « Cette mesure paraît surtout indispensable lorsqu'on voit que le nombre des demandes faites par l'évêque de Bayonne, dont le grand séminaire est peu considérable, s'élève à 92. » Peu après il réduit les conditions d'exemptions ecclésiastiques, et, par despotisme, puisque ces exemptions, il les a rendues légales, il raye « toutes celles des évêchés de Saint-Brieuc, Bordeaux, Gand, Tournay, Troyes et Nice », dont les titulaires lui donnent des sujets de mécontentement (1).

A la fin du 1811 il prépare la levée de la conscription de 1812, qui doit remplir sa jeune Garde, et il prescrit de l'activer dans les divisions militaires du Nord et de l'Est. Le 20 décembre il l'obtient du Sénat, sans exposé de motifs ni rapport, et la répartition du contingent, imprimée d'avance la nuit précédente, est envoyée le même jour dans les départements, « afin que les délais comptent à partir du 20. » Elle est encore de 120,000 hommes. Un mois après, il songe à mettre en activité, à la fin de mars, autant d'hommes, sous le titre de premier ban de la garde nationale. « Ces 120,000 soldats seront pris dans les conscriptions des années 1809-1812, ce qui fera 30,000 par conscription. Le sénatus-consulte leur donnera l'assurance de ne point sortir des frontières de France, mais ils devront servir pendant tout le temps de la guerre. » Le Sénat obéit aussitôt. Lacépède lit à ce sujet un rapport ridicule : « Les cohortes du premier ban se renouvelant par sixième chaque année — Napoléon s'est décidé à prendre des

(1) *Corr.*, 17027, 17114, 17235, 17321, 17450, 17620, 17679, 17729, 17976, 17977, 18016, 18021. — *Corr. de Davout*, 15 octobre 1811. — *LECESTRE, ibid.*, 22 août 1811.

hommes depuis 1807, — les jeunes Français qui en feront partie connaîtront l'époque précise à laquelle ils devront revenir sous le toit paternel... Parvenus à l'âge où l'ardeur est réunie à la force, ils trouveront dans leurs exercices militaires des jeux salutaires et des délasséments agréables, plutôt que des devoirs sévères et des occupations pénibles. » Napoléon se résout à n'en lever que 100 cohortes à 974 hommes, et il n'en organise réellement que 88. Mais, dès la fin de mars, il les veut déraciner, il les pousse vers le Nord : les gardes nationaux de Mayence vont à Boulogne, ceux de Metz à Bruges, ceux de Besançon et de Lyon à Anvers, ceux de Strasbourg et de Dijon à Utrecht; et, à mesure que se continuera la campagne, ils s'avanceront vers les extrêmes limites de l'empire, jusqu'à Hambourg et Lubeck (1).

A ces grandes levées, ainsi que d'habitude, s'en ajoutent d'autres, particulières, et, dans la région où elles s'exercent, aussi pénibles. Parmi les oisifs de la capitale, il en est peut-être qui veulent s'engager (2), prendre part à l'expédition dont les préparatifs gigantesques troublent les esprits, s'associer à la campagne qui doit être le couronnement de toutes les campagnes de l'Empereur et la suprême curée. Ce sont des jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans. Napoléon les juge trop vieux pour entrer dans l'armée comme sous-lieutenants, mais il a l'idée d'en composer quatre compagnies de gendarmes d'ordonnance. Bessières reçoit la mission de les organiser. On ne voit nulle trace qu'il y ait réussi. De la Hollande, il exige 3,000 marins. Il en veut autant de Hambourg — de vrais marins, non des hommes recrutés au hasard sur les quais, ni des portefaix, ni des mousses, ni de la canaille, — et c'est Davout, le strict exécuteur de ses ordres, qui a mission de les lui procurer. On devine avec quelle rigueur le maréchal opère. Il manque à Anvers 250 charpentiers. Il écrit à Decrès : « Prenez des mesures pour faire venir ces charpentiers de gré ou de force de Brest ou de Rochefort. ou du Havre ou de Dordrecht, Au lieu

(1) *Corr.*, 18342, 18347, 18451.

(2) De Bourgoing (*Souvenirs militaires*) écrit qu'en 1812 « il y avait à Paris beaucoup d'engagements volontaires à cause du manque de pain et d'un enthousiasme dont rien ne peut donner l'idée » au sujet de l'expédition de Russie. Il me semble qu'il se trompe. Lorsqu'un remplaçant s'achète une dizaine de mille francs, il faut être bien jeune pour se donner volontairement, et pour rien.

de 250, vous pourrez en mettre 300... Envoyez-y aussi 1,000 galériens pour les travaux. » Quelques jours après, c'est 12,000 ouvriers charpentiers et charrons qu'il lui faut de plus à Anvers : « Il est nécessaire — dit-il à Decrès — que vous fassiez la répartition de ces ouvriers entre les ports où on ne travaille pas et que vous leur ordonniez de se rendre à Anvers sur-le-champ ». Les matelots de l'Ems-Inférieur manifestent contre le blocus et les douaniers. Lebrun et Savary doivent en saisir « 500 qui ont pris part à l'affaire du 11 mars à Aurich et les envoyer dans les ports de France ». En décembre 1811, toutes les gardes nationales pyrénéennes à une marche de la frontière sont exercées le dimanche. De plus, chacun des départements limitrophes de l'Espagne doit donner 1,800 gardes nationaux d'élite, et les départements en arrière de ceux-là chacun 900, qui, placés à Mont-Louis, à Venasque et à Foix, forment une nouvelle division. Enfin, pour l'expédition de Russie, il est organisé des compagnies de boulangers, des compagnies de maçons constructeurs de fours; des charrons sont engagés de force dans l'Est, des charretiers en Lorraine et dans la Haute-Saône et des conducteurs de bœufs en Alsace (1).

La tyrannie devient extrême. « Des jeunes gens qui ont payé deux remplaçants morts successivement sont obligés d'aller servir... Des jeunes filles riches sont désignées pour n'être mariées qu'à quelque officier en faveur, ou même mutilé à la guerre, pour qui elles sont réservées comme une pension. » Les conscriptions partent sans difficulté, sous la pression de 30,000 gendarmes, de 25,000 hommes de colonnes mobiles et d'une police qui se glisse, s'infiltré partout. A Paris, le pain de 4 livres qui se vend 14 sous en septembre 1811 et 25 en avril 1812 manque dans les familles ouvrières, et la famine aide au recrutement. En Normandie, ce qui le presse, ce sont les soldats de la Garde envoyés pour châtier les émeutiers de la faim. En Belgique, en Languedoc, les conscrits de 1811 sont fournis avec rapidité. Ceux de 1812 arrivent un peu moins vite. Dans la Vendée « jamais on n'a exigé un tel contingent, mais la récolte a été mauvaise, et les pauvres recrutés consentent à être soldats pour avoir du pain ». Les remplaçants se raréfient. Napoléon prétend qu'il en achète un pour Marchand, son domestique,

(1) *Corr.*, 17403, 17497, 18309, 18626. — *LECESTRE*, *ibid.*, 16 mars, 21 avril, 3 mai 1811.

au prix de 500 francs : il est favorisé. Ceux qui en ont besoin les payent bien davantage (1). Quant aux cohortes, en juin 1812, elles ne sont pas encore réunies. L'Ouest est sur ce point ménagé, on lui réclame moitié moins qu'ailleurs de conscrits jusque là préservés de l'appel. Cependant le recrutement d'hommes non mariés, épargnés depuis six ans, qui se croient parfaitement libérés, et légalement le sont, indique « qu'il n'y a plus désormais de sécurité ». Comme il n'y rentre que des jeunes gens non mariés, tous les célibataires qui échappent à la levée se marient, même avec de vieilles femmes, et, pour l'année 1812, tandis qu'en France à cette époque la moyenne des mariages est inférieure à 7 pour 1,000 habitants, elle atteint 12,9 (2).

Sur les peuples asservis et silencieux les préfets font peser leur autorité : ils ne veulent signaler ni réfractaires ni déserteurs et ils augmentent leurs exigences pour parer aux insoumissions possibles, ils surnombrent l'effectif des partants pour pallier les fuites probables. Dans la hiérarchie administrative, le sens de la justice s'oblitére et l'usage excessif d'un pouvoir incontesté, en même temps qu'il déprime les administrés, rend serviles les administrateurs. Les officiers chargés du recrutement se transforment en petits tyrans. D'innombrables abus sont commis, contre lesquels l'Empereur ne sévit que par hasard. Le préfet du Nord, Duplantier, élève le produit de la préfecture à peut-être 100,000 francs. « Les frais de bureaux se réduisent à rien, parce que ces bureaux sont remplis de conscrits réformés provisoirement et qui travaillent avec émulation pour obtenir une réforme définitive. » Napoléon suspend le capitaine de gendarmerie qui commande dans la Haute-Loire. Il recommande à Clarke « de faire des exemples sévères sur les officiers de gendarmerie et de recrutement qui abusent de la conscription ». Il écrit à Régnier : « Le maire de Cahors et le capitaine de recrutement du Lot sont inculpés de malversations. On assure que depuis six ans ils ont reçu plus de 300 000 francs. Ordonnez au procureur impérial de faire une enquête sur ce sujet, d'office, et avec la plus grande sévérité. »

(1) *Corr.*, 17000. — PASQUIER, LANZAC DE LABORIE, DE BARANTE, *ibid.* — *Journal de Gourgand*, décembre 1815. — DE BONNEFOUS, *Mémoires*. — TAINÉ, *le Régime moderne*.

(2) *Corr.*, 18806. — PASQUIER, DE BARANTE, LEVASSEUR, *ibid.*

Mais qu'est-ce que ces exemples épars, alors que les préfectures sont assiégées de belles séductrices, de patrons puissants, de tentateurs aux mains pleines d'or, alors que les désordres de la révolution facilitent toutes les falsifications d'état civil, alors qu'à Paris même les pareilles causes agissent avec plus d'ampleur et de cynisme et que les bureaux de la conscription, si fermés aux pauvres gens, accordent les exemptions les moins justifiées, en même temps que « les étrangers savent sur-le-champ tout le travail qui s'y fait? » (1)

D'ailleurs — et malgré ces quelques fuites dans un service aussi serré, — la jeunesse intelligente est moins que jamais épargnée. Les écoles se remplissent et se vident incessamment. Les adolescents des familles suspectes sont, à l'improviste, nommés sous-lieutenants, envoyés à Saint-Germain ou à Saint-Cyr. En septembre 1811, Napoléon écrit à Clarke : « Il faut que l'école de Saint-Cyr soit complétée et maintenue à 800 élèves. » Ses nouvelles créations d'artillerie exigent 2,000 officiers. Il n'en veut pas tirer le plus grand nombre des sous-officiers, mais il vide Metz, Polytechnique, il en choisit à Saint-Cyr et même il désire en former, qui viendront de la Flèche. Pour recruter Saint-Germain, au commencement de 1810, des jeunes gens nobles ou riches sont nommés par décret, et il recommande à Fouché de les faire rejoindre promptement « de gré ou de force, entre autres ceux d'Anvers. » Il enlève les enfants des nouveaux annexés, à la façon dont les Turcs recrutent leurs janissaires; 200 jeunes Croates sont mis à la Flèche, et comme il se trouve parmi eux 16 fils de sous-officiers qui ne lui semblent pas assez distingués, ceux-ci sont expédiés à Châlons. Dans les régiments de réfractaires, il envoie des élèves de lycée comme sergents-majors. Il prend 400 de ces élèves pour l'école des sous-officiers de Fontainebleau, et, peu après, dans les 60 qu'il possède, il veut qu'on désigne « au moins 14 jeunes gens pour l'artillerie. On les fera examiner. Ceux qui auront les qualités nécessaires seront envoyés à Metz ou dans toute autre école ». En juillet 1811, 236 élèves du séminaire de Gand sont faits artilleurs et incorporés à Vesel. A partir de la fin de 1811, dans les institutions et jusque dans les plus médiocres

(1) *Corr.*, 17658, 18017. — LECESTRE, *ibid.*, 3 septembre 1811. — BRUGNOT, *ibid.*

pensionnats, les enfants doivent porter l'uniforme et être assujettis, « comme dans les lycées, à la discipline militaire ». Des enfants de troupe de la Garde sont formés en bataillon d'instruction à Fontainebleau. Des fils ou des neveux de soldats tués, mêlés à de jeunes Hollandais, composent deux bataillons de pupilles de la Garde, ou garde du roi de Rome. Ce sont des enfants de dix à seize ans. Les hôpitaux d'enfants trouvés, les orphelinats en fournissent d'autres, âgés d'au moins quinze ans, mais il en est de si faibles, de si chétifs, qu'à la fin de 1811 il n'accepte plus dans ces pupilles que des jeunes gens de seize ans, ayant au moins 4 pieds 9 pouces (1).

Dans la France de 1811, l'argent n'abonde que sur les routes d'étape ou dans les ports militaires. Là, on voit « ce qu'on cherche vainement ailleurs, l'aisance, le contentement, la gaieté ». Les villes sont agitées par le fracas incessant des armes et par le bruissement des tambours; les campagnes sont stupéfiées par la tristesse de perpétuels adieux et par un continuel défi à la nature des choses. Sur les côtes, « on n'embarque plus que des conscrits que l'on improvise matelots et qui, s'ils tiennent six mois la mer, deviennent matelots héroïques, comme on les aurait fait soldats ». Le sang le plus pur, fiévreusement chassé du centre aux extrémités, ne revient pas, mais s'use, disparaît, à l'épanouissement de microscopiques canaux, et l'empire colosse perd chaque jour de sa vitalité par l'effort constant qu'il déploie et par sa grandeur même (2).

Cependant, ce régime violent, cette débilitante saignée, Napoléon l'opère non seulement sur la France, mais sur ses vassaux et sur ses alliés. Il écrit en octobre 1810 au prince Eugène : « Je trouve que 12,000 hommes que vous levez sont trop peu. La conscription doit être calculée à raison de 3,000 hommes par million d'habitants. Je l'ai en conséquence portée à 15,000 pour cette année. L'année prochaine elle sera de 18,000. » Dans plusieurs endroits les paysans ne veulent pas partir. Au commencement de 1812, en Vénétie, des rassemblements de réfractaires, de désert-

(1) *Corr.*, 16900, 17213, 17460, 18124, 18178. — MARCO DE SAINT-HILAIRE, *Histoire de la Garde impériale*. — TAINÉ, *ibid.* — D'HAUSSONVILLE, *L'Église romaine et le Premier Empire*. — LECSTRE, *ibid.*, 18 janvier 1810

(2) SAVARY, DE BONNEFOUS, *ibid.*

teurs, de contrebandiers, se forment dans les montagnes. De plus, l'Empereur organise trois régiments croates. S'il dédaigne les bandits et les galériens napolitains, qui se font un jeu de désertir en Espagne, il ne néglige pas la Suisse, de laquelle il veut 3,000 hommes durant l'hiver 1811-1812. Les régiments d'Isembourg et de La Tour d'Auvergne ont recruté en France. Il faut le leur défendre absolument, mais, quoiqu'ils aient, le premier 5,800 hommes vers Brindisi, et le second 4,800 à Ischia, il leur envoie encore les Allemands qui se trouvent dans la légion portugaise, puis les Prussiens, les Mecklembourgeois, les Danois, les Russes que Davout découvre, après une inspection minutieuse, parmi les trois nouveaux régiments hanséatiques. La légion portugaise, « dont il n'a pas à se repentir », ne doit garder aucun Espagnol, mais peut conserver les Français et les Italiens qui s'y trouvent. Il expédie deux bataillons d'Espagnols, enrôlés parmi les prisonniers, à Davout : « Les soldats sont bons; ils ont été engagés de bonne volonté et voilà deux ans qu'ils sont sous les armes. Je pense qu'ils se battront comme les Portugais et qu'ils auront peu de déserteurs, en ayant soin de ne pas les mettre aux avant-postes, car ils sont entourés d'embaucheurs. » Il les trouve superbes. Davout, qui les reçoit, les juge peu instruits et constate qu'ils n'ont pas eu de déserteurs en route. Suchet a des gendarmes catalans, commandés par des officiers de leur nation en Navarre et des fusiliers miquelets en Aragon. Cela encourage Napoléon à composer un régiment catalan, comprenant des Espagnols de la rive gauche de l'Èbre avec cocarde et uniforme français. L'annexion de la Catalogne semble l'indiquer. Mais le décret ne donne rien — ce qui était à prévoir, car on lui avait demandé d'exempter le pays de la conscription — et, pour réparer cet imprévu, il tente de former un régiment de cavalerie, moitié de Français, moitié d'Espagnols qui ont prêté le serment, puis de lever six bataillons de prisonniers espagnols de bonne volonté dont il incorpore les 800 premiers dans la fraction du régiment de Walcheren alors à Strasbourg. Espérant débaucher les Irlandais qui combattent dans l'armée anglaise d'Espagne, il en crée trois nouveaux bataillons. Leurs recruteurs accaparent de nombreux Anglais prisonniers. Ceux-ci, dès qu'ils le peuvent, désertent : plus d'un millier s'en vont en 1810. D'autres étrangers

passent aux insurgés. Repris, ils rentrent sans difficulté aux régiments qui les ont déjà recrutés et qui les rhabillent. Il en est qui se font un jeu de fuir d'un camp à l'autre, et qui finissent par être fusillés. Napoléon, las d'être dupe, n'en veut plus et il défend qu'on envoie aucun corps étranger en Espagne, sinon des alliés (1).

La légion hanovrienne, la légion du Midi, les tirailleurs corses et les tirailleurs du Pô ont été dissous, leurs hommes dispersés dans les régiments légers de France ou d'Italie ou versés dans le régiment prussien. Les pionniers blancs—prisonniers autrichiens, — en raison du mariage impérial, ont été renvoyés dans leur patrie, en même temps que l'Autriche licencie les Français anciens et nouveaux qu'elle a à son service. « Dans un seul régiment, il y en a plus de 400. » Napoléon compte qu'il se trouve « au moins 40,000 soldats français » sous les drapeaux de ce pays. Il ordonne de les recevoir à Passau, de leur faire signer un serment et de les amniser. « Ceux qui voudront servir seront confirmés dans leur grade jusqu'à celui de capitaine... ils passeront au moins un an en France avant d'aller à l'étranger. » Et comme des Autrichiens lui restent, de bon ou de mauvais gré, il les forme en bataillon de pionniers volontaires étrangers, auxquels il ajoute en 1811 quelques compagnies de soldats de Brunswick-Oels. Puis, afin de récupérer les frais que lui occasionnent les prisonniers, il les organise en 15 bataillons de pionniers pour les travaux de fortification et 15 bataillons pour les ponts et chaussées (2).

Les princes allemands doivent compléter leurs contingents d'Espagne, puis fournir presque tous leurs soldats à la Grande Armée. Les départements hanséatiques, qui ont donné les hommes des 127^e, 128^e, 129^e avec tant de peine, doivent en lever de nouveaux pour remplacer ceux qui procurent à Napoléon de « sérieuses inquiétudes » et qu'il envoie soit aux régiments étrangers, soit, par détachements de 25, aux pionniers coloniaux, après avoir

(1) *Corr.*, 16756, 16764, 16819, 17084, 17611, 18143, 18220, 18529, 18570, 18678. — *Corr. de Davout*, 28 novembre 1811. — SUCHET, *Mémoires*. — *Souvenirs d'un adjudant (Revue rétrospective, 1893)*. — LAWRENCE, *Mémoires d'un grenadier anglais*. — LECESTRE, *ibid.*, 26 juin 1810.

(2) *Corr.*, 17155, 18021. — FIEFFÉ, *les Troupes étrangères au service de la France*.

prescrit de fusiller « trois sous-lieutenants de ces régiments qui ont voulu désertre à l'ennemi » (1).

Mais ce qui lui donne le plus de soldats, c'est la Pologne. Il épuise celle-ci, tel qu'il fait de la France. En décembre 1811, il veut qu'elle ait 1,600 lanciers. En mars, il fait rejeter de ses régiments « tout ce qui est allemand ou russe ». Quoique les juifs polonais soient exonérés du recrutement au prix de 500,000 florins par an pour les 350,000 qu'ils sont alors, car ils avaient « l'habitude de se racheter dans les préfectures, au moment même du tirage, ou plus tard dans les régiments », ils obtient près de 50,000 Polonais en mai 1812. Mais beaucoup sont trop jeunes, ainsi qu'il le remarque devant le préfet de Posen, et comme, sauf dans ce département et dans celui de Kalisch, les propriétaires ne font point vacciner les paysans de leurs terres, ce qui détruit la moitié des enfants, il a fallu, pour les avoir, épuiser un pays où, la misère étant extrême, il est cependant facile d'avoir des soldats, puisqu'on les nourrit. Un grand nombre désertent dès l'entrée en campagne : « ils n'ont point encore pris l'esprit qui anime les vieux soldats ». D'autres les remplacent : de Moscou, Napoléon veut qu'on en lève « autant qu'il sera possible » et vers Vilna, Maret essaye d'organiser des Lithuaniens. En somme, il en commande plus de 80,000, 100,000 peut-être (2).

A ces réguliers étrangers qu'il rassemble et qui sur le Niémen dépasseront en nombre le chiffre des soldats tirés de l'empire français, pourtant si vaste, il faut ajouter des hommes çà et là ravis de force à leur patrie : matelots suédois qui, pris sans déclaration de guerre par ses corsaires, sont jetés à Anvers et à Toulon sur ses vaisseaux ; étrangers glanés sur les routes par les régiments, musiciens ambulants incorporés en Espagne, en Allemagne ; nègres séduits employés comme timbaliers. Il faut ajouter ces domestiques que les officiers traînent à leur suite, exotiques ainsi que les chevaux qui les portent, souvenirs vivants qui leur rappellent un peu de leurs aventures (3).

(1) *Corr.*, 16158, 18253. — LECESTRE, *ibid.*, 20 novembre 1811.

(2) *Corr.*, 18403, 18487, 18571, 19218. — BRANDT, *Souvenirs d'un officier polonais*. — SOLTYS, *Napoléon en 1812*. — L. G. F. *Campagne de 1812* (Poniatowski à Davout, 21 juillet). — BIGNON, *Souvenirs*. — DE PRADT, *Ambassade de Varsovie*.

(3) PASQUIER, *ibid.* — « Le 13^e cuirassiers n'ayant pas de maître de musique,

Et c'est à la tête de ces individus disparates, issus de toute l'Europe occidentale, à la tête de 30,000 Prussiens et de 34,000 Autrichiens, n'ayant dans son armée qu'un tiers de Français de la vieille France, n'ayant laissé chez lui « que les aveugles, les boiteux, les vieilles femmes et les petits enfants » (1), que l'Empereur remonte vers les terres froides de l'Est à l'encontre des courants humains millénaires.

VII

Peu de jours après son arrivée à Moscou, Napoléon demande à la France la conscription de 1813. Il l'élève à 140,000 hommes, en même temps qu'il en veut de l'Italie non plus 18,000, mais 30,000. Il attire vers le fond de l'Allemagne tout ce qu'il reste sur le Rhin des réfractaires de l'île de Ré, de Belle-Ile et de Walcheren. Et quand le désastre de la Grande Armée est consommé, pour habituer le pays à l'idée que les cohortes quitteront le territoire français — nouvelle illégalité, — il fait insérer dans le *Moniteur* « les différentes demandes qu'elles font pour être employées à l'armée ». Il y en a cinq — prétend-il — qui lui écrivent de Hambourg. On devine de quelles sources émanent ces pétitions (2). Afin de porter ces cohortes à 100,000 hommes, le 3 janvier, il en demande 17,000 nouveaux, il prescrit « de donner sur-le-champ des ordres pour cette levée » et, avant qu'elles ne les eussent reçus — le 12 janvier — il les organise en 22 régiments (3). En même temps, aux conscriptions anciennes il demande de nouveau 100,000 hommes « qui auront plus de vingt-un ans » — c'est ainsi qu'il répond à

un maître de musique espagnol, pris à Valence, entre chez nous. » (GONNEVILLE, *Souvenirs*).

(1) Légende d'une estampe répandue par ordre de Rostopchine dans Moscou. RAMBAUD (*Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1878).

(2) *Corr.*, 19218, 19400, 19415. — ODELBEN, *Relation circonstanciée de la campagne de 1813*.

(3) *Corr.*, 19447. — Les villes où doivent s'organiser ces régiments indiquent quel chemin ont fait les cohortes. Huit se forment à Paris, quatre à Wesel, autant à Hambourg, deux à Mayence, autant à Vérone, un à Lyon, un à Puycerda.

l'objection sur la jeunesse de la classe de 1814. — « Il sera suffisant de les prendre sur 1811, 1812, 1813. On y mettra 1810 si c'est nécessaire. On les répartira dans tous les cadres existants. » Il appelle « aux dépôts de la vieille Garde » 3,000 vétérans. Il veut bien accepter trois chasseurs de vingt-deux à vingt-six ans, montés sur des chevaux du pays, « offerts par chacun des cantons de France », mais, le même jour qu'il affirme à Berthier, alors en Prusse, qu'on les lui donne, il écrit à Clarke : « Mon intention est de me faire offrir par les cantons 12,000 chasseurs à cheval tout montés, ayant plus de vingt-deux ans. Cela fera à peu près trois hommes par canton. Faites dresser un état de la population par canton et indiquez-m'en la répartition entre les dépôts de chasseurs et de hussards ». Il annonce de même que six escadrons de gardes du corps à 200 chevaux chacun, « ayant tous une pension de 1,000 francs de chez leurs parents », lui offrent leurs bras. Il les « accepte ». Clarke doit les trouver : un par trente-mille habitants, « fils ou neveux de personnes inscrites sur la liste des 500 plus imposés par département ou des membres de collèges électoraux », et âgés de plus de vingt ans. Napoléon leur accorde le grade de sous-lieutenant. « Après deux ans de service, ils pourront entrer dans les corps avec cette qualité (1). » Un sénatus-consulte, le 11 janvier, lui livre la conscription de 1814, portée à 150,000 hommes et qu'il ne veut lever qu'en février, alors que les classes précédentes seront parties. A ces immenses rafles de jeunes gens en perspective s'ajoutent les offrandes humaines des autorités, offrandes que provoquent les agents de l'Empereur. Le conseil général de Rouen imagine de voter des soldats équipés, comme quelques maires zélés l'avaient déjà fait plusieurs années auparavant. D'autres l'imitent, et bientôt tous le copient à l'envi. Des courtisans, au nom de Paris, donnent 500 chasseurs. Napoléon, avant que de les avoir, les incorpore au 3^e lanciers de la Garde : « il espère que la ville de Paris sera sensible à cette marque de sa considération et ne donnera que de beaux hommes, bons sujets, et qui, par leur taille et leur bonne conduite feront honneur à la Garde ». Lynch, le futur traître, lève au nom de Bordeaux une

(1) *Corr.*, 19437. — LECESTRE, *ibid.*, 9 janvier 1813. Cette lettre contredisant la précédente et montrant à nu la fausseté de Napoléon, les éditeurs de la Correspondance n'ont pas hésité à la retrancher.

compagnie de cavalerie montée et équipée. Les départements, les bonnes villes de France, font selon leurs moyens. Hambourg, Amsterdam fournissent chacune 100 cavaliers, Rotterdam 50, etc. On devine combien ces offres sont sincères. « Les préfets répartissent eux-mêmes entre les plus imposés 600 à 1,000 francs par tête pour les payer ». Les gros fonctionnaires équipent, remontent des cavaliers. Leurs bureaux se cotisent pour en payer quelques-uns. Tout ce qui émerge, de bon gré ou à contre-cœur, suit l'impulsion communiquée d'en haut, et du sénateur repu qui accorde un peu de son superflu au commis harcelé de quêteurs qui verse une portion de son nécessaire, chacun s'impose, non pour la patrie, mais pour conserver la faveur impériale (1).

Napoléon n'est point dupe de cet élan factice imaginé par son génie, chauffé par ses administrateurs serviles et chanté sur tous les tons par ses journaux. Il sait que la conscription devient de plus en plus difficile, à mesure que ses gendarmes sont appelés à l'armée. Quoique les faux en cette matière entraînent les travaux forcés, le nombre des maires qui les commettent augmente et la façon dont les registres de l'état civil ont été tenus durant la révolution ou reconstitués depuis pallie leurs fautes à demi. Si l'on a beaucoup d'exemples de femmes qui, volontairement, servaient sous l'habit de soldat, combien trouve-t-on davantage de jeunes gens inscrits comme femmes sur des actes mal rétablis. Le préfet de la Seine-Inférieure écrit : « J'ai vu des jeunes gens qui se sont fait arracher toutes les dents pour ne point servir; d'autres sont parvenus à les carier presque toutes en employant des acides ou en mangeant de l'encens. Quelques-uns se sont fait des plaies aux bras et aux jambes par l'application de vésicatoires, et pour rendre ces plaies pour ainsi dire incurables, ils les ont pansées avec de l'eau imprégnée d'arsenic. Beaucoup se sont fait donner des hernies soufflées; quelques-uns ont appliqué sur les parties de la génération des caustiques tellement violents qu'on doute qu'ils puissent échapper à la mort. Je n'exagère point en vous assurant que plus de 200 jeunes gens composent l'horrible tableau dont je viens de vous présenter les traits principaux ». La moitié des gendarmes de l'Ouest ont été rassemblés en Espagne

* (1) *Corr.*, 19437, 19452, 19458. — TAINÉ, *le Régime moderne*. — DE BARANTE, *ibid.*

ou vont comme sous-officiers de cavalerie sur le Rhin. Il faut, dans la Sarthe et la Mayenne envoyer des colonnes mobiles pour arrêter un mouvement mystique anti-militaire, et, dans le dernier de ces départements, les gendarmes découvrent un réfractaire mort dans un tonneau où il se cachait depuis quatre ans. En Bretagne — souvenir qu'immortalisera Brizeux, — les conscrits de Ploëmeur, avant de partir, font dire une messe des morts, et, suivis de leurs parents en noir, conduisent leur cercueil. Dans la Belgique, la levée s'exécute sans trop de difficulté, mais il se trouve tant de conscrits frères de soldats morts ou blessés sous les drapeaux, et assignés de droit au dépôt, qu'il faut prendre sur cette réserve pour assurer le contingent. A Paris, des libelles circulent, des placards s'affichent mystérieusement. Pour se conformer à la demande des conscrits d'anciennes classes, « on revise les listes de conscription et on rappelle au tirage des hommes qui y ont déjà satisfait ». Au mépris de la loi, de Barante, dans la Loire-Inférieure, en incorpore qui sont mariés et « ne peuvent fournir la preuve de leur mariage religieux ». Et cet appel de réserves provoque même des craintes extravagantes qui indiquent à la fois la peur qu'on en a et l'idée naissante que le pouvoir peut tout exiger. A Bordeaux, un papier passe de main en main, portant comme titre : « Enrôlement volontaire de 200,000 filles, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à trente », et la police qui le saisit ajoute : « quelques personnes du sexe, beaucoup trop crédules, ont ajouté foi à cette détestable rapsodie et en ont témoigné des craintes » (1).

Quoique, à la fin de 1812, Napoléon écrive, pour encourager Berthier : « la conscription de 1813 est fort belle » ; qu'il assure avoir eu dès son arrivée « une parade de 25 à 30,000 hommes » — ce que les cohortes ont peut-être permis, — au commencement de 1813 il n'a que 165,000 hommes dans ses dépôts de France et d'Italie. Par suite, sur la conscription de l'année, trois mois après l'ordre de levée, les trois quarts des hommes n'ont pas rejoint. Il faut qu'il les redemande, qu'il les presse, et il lui arrive même d'accepter pour la jeune Garde 400 remplaçants qui sont à Paris,

(1) LANZAC DE LABORIE, *ibid.* — SAVARY, *ibid.* — Lettre du duc de Rovigo à Napoléon, citée par Gilbert-Augustin THIERRY (*le Capitaine Sans-Façon*). — DE BARANTE, *ibid.* — WELSCHINGER, *la Censure sous le Premier Empire*. — LECESTRE, *ibid.*, 24 janvier 1813.

« par exception et en constatant que ce sont des hommes contre lesquels il n'y a aucun reproche à faire », même de ramasser tous les nègres et hommes de couleur qui se trouvent dans l'empire pour les mêler à ses derniers mamelucks (1).

En Hollande les conscriptions de 1812 et 1813 ne sont pas encore appelées en février. Il les lève, ainsi que celle de 1813 pour les départements hanséatiques et pour la Lippe. Les conscrits de l'Italie restent au delà des Alpes : c'est un ménagement. Mais on ne se rend aux dépôts ni d'un côté ni de l'autre : les Toscans se jettent dans les Apennins, les conscrits de Rome dans la Campagne romaine ou dans les monts Sabins, les Liguriens dans les Alpes et les Piémontais parmi leurs hautes vallées ou dans le Montferrat; les Hollandais passent en Angleterre; les Hanséates se rassemblent avec peine, et, à l'arrivée à Tzernitchef, rentrent dans leurs foyers. C'est à ce moment que Napoléon demande la conscription de 1814 à la vieille France.

De même que pour les précédentes levées, il prélève, parmi les conscrits les plus beaux et les mieux conformés, l'effectif d'une division pour la jeune Garde, puis, comme cela risque de ne rien donner et qu'il n'y veut ni Vendéens ni Bretons — à l'inverse de 1809, — « afin de simplifier l'opération », il la compose des conscrits de Paris et des départements voisins. Il veut que cette conscription lui fournisse 15,000 cavaliers, mais, comme il n'a plus de fusils, il en exempte 400 ouvriers des fabriques parisiennes. L'opération va très mal, d'autant plus mal que la gendarmerie est presque toute en Allemagne. Les remplaçants se vendent 12,000 francs dans la Meuse-Inférieure; Marbot prétend qu'il valent de 15 à 20,000; et cependant l'argent se resserre — la campagne de 1812 n'en ayant pas produit — et la dernière disette a épuisé les ressources ouvrières. Dans la Dyle les conscrits « sont si chétifs et si petits qu'en certains cantons on ne peut parfaire le contingent ». Il y a 34 pour 100 de réfractaires. De ceux qui rejoignent à Hasselt, un tiers manque le jour du départ. Le 22 avril, à Bruges, les conscrits s'ameutent, déchirent les registres, maltraitent les gendarmes, assomment le chef du bureau militaire. Dans la Lys, sur 1,407 qui partent, 408 ont déserté au 26 mai, et dans

(1) Corr., 19408, 19431, 19432.

L'Ourthe, le préfet en fait marcher 18, « fictivement unis à de vieilles femmes ». Des affiches de conscription sont collées, comme l'habitude, au coin des rues, et les passants s'attroupent « devant ces immenses arrêts de mort ». Mais la majorité s'y oppose. Toutes les classes de la population, hormis les fonctionnaires, sont frappées d'inertie, et, chose inconnue jusqu'alors, en mai, par la France, il rôde plus ou moins ouvertement 160,000 réfractaires (1).

Cependant Napoléon n'arrête pas ses exigences. Le sénatus-consulte du 3 avril lui accorde 80,000 hommes à prendre sur les classes de 1807 à 1812 — sur ces classes de 1807, 1808, 1809 qu'on avait à grand bruit proclamées entièrement libérées. « Ils seront répartis sur tout l'empire, mais la Hollande, les départements han-séatiques et ceux d'Italie seront mis en réserve, ce qui réduit la levée à 60,000 hommes ». De plus, ce sénatus-consulte lui donne les gardes d'honneur, déjà saisis dans plusieurs départements, gardes qui doivent se fondre avec les gardes du corps et être 10,000. Il espère ainsi se faire une cavalerie, mais si ceux de Ségur ont le goût du cheval — ce qu'il contredit d'ailleurs en plusieurs endroits, — ceux de Castellane n'en connaissent rien : « pas un ne sait mener sa monture ». Par la qualité des jeunes gens plus que par leur quantité, cette nouvelle exigence fait grand bruit. Abusive et tyrannique à l'égard de ceux qui ont payé des remplaçants, elle apparaît cruelle et illégale pour ceux auxquels on ne permet pas de se faire remplacer. « Nulle mesure n'a fait plus que celle-là des ennemis irréconciliables à Napoléon et n'a fait plus ardemment désirer sa chute ». A partir de ce moment la noblesse et la haute bourgeoisie s'aperçoivent qu'il force à partir des adolescents de dix-huit ans, et il devient « l'ogre » qui de tout un pays dévore les enfants (2).

Le contingent de ces gardes n'est pas exactement fixé par département. Entre certaines limites, le zèle du préfet le détermine. Dans la Loire-Inférieure, il faut en fournir vingt-sept au moins, dix au plus. De même partout. Comme « il ne peut guère être question d'enrôlement volontaire, cette nouvelle levée doit être effectuée

(1) *Corr.*, 19454, 19530, 19550, 19708, 19825. — LANZAC DE LABORIE, *ibid.* — PASQUIER, *ibid.* — MARBOT, *Mémoires*. — CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*. — FAIN, *Manuscrit de 1813*.

(2) *Corr.*, 19795.. — PASQUIER, *ibid.* — DE SÉGUR, *Mémoires et Souvenirs*. — CASTELLANE, *Journal*.

parmi ceux qui ont satisfait à la conscription en fournissant des remplaçants ou en bénéficiant de légers motifs d'exemption. Les circulaires ministérielles n'expliquent point expressément les intentions de l'Empereur. Ce qu'il ressort de plus clair des règlements publiés c'est l'absolu pouvoir des préfets pour désigner les jeunes gens de dix-neuf à trente ans, appartenant aux classes les plus élevées, les plus riches de la société. Pour parfaire le nombre fixé, il est nécessaire d'atteindre toutes les familles considérables ». Dans ces circonstances critiques, « un recrutement quelconque est pour les préfets un point capital » et Napoléon a compté sur leur empressement, « sur leur éloquence persuasive, coercitive même ». Plusieurs font tomber leur choix sur des fils uniques, d'une santé fort débile, et qui, évidemment, ne sont enlevés à leurs parents que pour servir d'otages ». Leur émulation « à accomplir, à dépasser même le contingent, les conduit à des achats d'hommes ». A Nantes, il se trouve beaucoup plus de volontaires que ne l'espère de Barante, qui n'est pas un impérialiste forcené, et qui se contente de peu. Ce sont « presque tous des jeunes gens sans position et criblés de dettes. L'espoir d'un prompt avancement — on leur promet de promouvoir gardes du corps ceux qui seront le plus distingués, — les sommes qu'on leur verse pour payer leurs créanciers et pour s'équiper sans aucuns frais, les décide. Cet argent provient des familles riches, empressées de racheter ainsi leurs fils. Un grand nombre sont les enfants « de fonctionnaires publics qui craignent de perdre leurs places ou qui espèrent en obtenir de meilleures ». Les gardes d'honneur hollandais arrivent enchaînés entre deux gendarmes. A Anvers, la levée excite une sorte de fureur. Ségur, amateur d'antithèses, trouve parmi les siens le fils de Lebas et le fils de Charette — auprès de Marie-Louise ne se trouve-t-il pas Cambacérès, qui vota la mort de son oncle? — et comme il est indulgent, royaliste au fond, il en renvoie plusieurs « secrètement dans leurs familles », et séduit par un grand nom, il laisse « comme malade à la chambre un Médicis, auquel il fait donner son cheval à un autre ». De tout cela, il résulte un mélange incohérent, et ceux qui se sont vendus sont vus d'un mauvais œil par ceux qui, ayant payé maints remplaçants, ont été contraints de dépenser plus de 2,000 francs pour se monter, s'équiper, et de rejoindre le dépôt, sous le nom de volon-

taires. Toutefois, les puissants du moment y échappent encore. Pasquier fait envoyer à Saint-Germain un jeune homme du Mans qui a vingt-neuf ans et qui « est sur le point de se marier ». Parmi ceux qui sont désignés, un grand nombre sollicitent des sous-lieutenances et les obtiennent. Aussi, à son départ pour l'armée, craignant des influences pernicieuses, Napoléon veut-il que la régente « ne signe aucun brevet de sous-lieutenant s'il ne sort de Saint-Cyr ou de Saint-Germain ou s'il ne s'agit d'anciens sergents proposée par leurs corps. Les nominations destinées aux jeunes gens de famille lui seront renvoyées... » Si vous n'apportez pas attention à cela — écrit-il à Cambacérès, le ministre finira par empester l'armée. » Il est vrai que lui-même, personnellement, y contribue. Après avoir tiré des écoles tout le possible, aux premières familles il envoie pour leurs fils des brevets d'officier. Pour faire annuler l'un de ceux-ci, la mère d'un Belge offre un escadron de cavalerie. C'est en vain. Il doit partir. Cependant il est probable qu'une centaine de soldats eussent été plus utiles que lui (1).

D'étrangers, Napoléon n'en veut plus guère, sinon des Polonais, au moyen desquels il veut former des contre-cosaques, qui imitent la cavalerie ennemie et dont il a près de 15,000, en juin ; sinon des Suisses, auxquels on demande 3,000 conscrits : « Il faut qu'il n'y rentre aucun soldat qui ne soit point Suisse. Autant il fait de cas des Suisses, autant il en fait peu de la canaille étrangère qu'ils ramassent » ; mais ces conscrits ne viennent pas, ces pseudo-Suisses désertent, et, en juillet, « il n'en a presque plus à son service ». Il ne veut plus de Portugais. Ceux qui restent seront mis tous « dans un même bataillon » ; plus d'Espagnols : « cela ne sert à rien, surtout aujourd'hui où les Russes ont organisé une manière de les appeler » ; leur recrutement doit cesser sur le champ ; peu d'Allemands : le grand-duché de Berg se prépare à lever un second régiment de chasseurs ; il vaut mieux qu'il équipe et solde un régiment de Polonais, « qui ne désertent pas » (2).

Il lui arrive même de dédaigner ses nouveaux sujets, les Hol-

- (1) *Corr.*, 19568, 19593, 19808. — LECESTRE, *ibid.*, 19 avril 1813. — MONT-
GAILLARD, *Histoire de France* (1788-1825). — DE SÉGUR, DE BARANTE, PASQUIER,
LANZAC DE LABORIE, MOLLIER, *ibid.*

- (2) *Corr.*, 19470, 19549, 20092. — LECESTRE, 11 juillet 1813. — BEUGNOT, *ibid.*

landais, qui, contre la conscription se révoltent en Frise et dont il fait fusiller huit ou dix meneurs. A l'approche des alliés, un grand nombre d'entre eux se sont enfuis en Hanovre. Il les y laisse, et lorsque Decrès lui en offre pour son artillerie, il les refuse : « ils ne valent rien pour le service de terre ils n'ont que de l'eau dans les jambes » (1).

Cependant il essaye de se créer en France de nouvelles réserves et de renforcer ses armées d'Espagne, dont il tire les meilleurs soldats. Au 15 août, lorsque les hostilités recommencent, il demande aux départements du midi de 25 à 30,000 hommes pour Bayonne et Perpignan et aux bons départements de l'Est, 60,000 hommes pour Wesel, Strasbourg et Mayence. La conscription de 1815 étant trop jeune, c'est des anciennes classes qu'il les prétend tirer, et, afin de se justifier, il écrit : « La France est encore la puissance qui lèvera le moins de monde, puisque la Russie, la Prusse, l'Autriche et l'Espagne ont tout leur monde sous les armes », ce qui est faux. Un mois après, le 27 septembre, il fait dire par le ministre de la guerre : on demande 200,000 hommes pour imposer à l'Europe, mais la conscription de 1815 ne sera levée que l'année prochaine... Quant aux 120,000 conscrits arriérés, ils « ne forment guère que le septième des hommes restant disponibles, dont l'état s'élève à plus de 900,000... Cependant, ceux des 900,000 qui ne sont pas appelés doivent s'attendre à partir si les circonstances l'exigent... Lorsqu'un pays qui compte 5 millions d'habitants met 200,000 hommes sous les armes, un empire de 60 millions ne doit pas trouver au-dessous de ses forces les sacrifices qu'on lui demande ». Après Leipzig, il mande à Cambacérès : « Il est à présumer que les 120,000 conscrits demandés ne seront pas suffisants, car je ne compte pas beaucoup sur les 140,000 de 1815. Réunissez le ministre de la guerre, le directeur de la conscription, le ministre de la police et le ministre de l'intérieur pour aviser aux moyens de se procurer 60 à 80,000 hommes âgés de plus de vingt-deux ans... Indépendamment de cette ressource, je compte sur 100,000 conscrits réfractaires. Il faudrait organiser des colonnes mobiles pour les faire rejoindre ». Et le soir, il ajoute : « Quand toute l'Europe est sous les armes, quand partout on lève les

(1) *Corr.*, 20294. — PASQUIER, *ibid.*

hommes mariés et non mariés et que tout le monde court aux armes contre nous, la France est perdue, si elle n'en fait autant. » Puis, à Clarke, afin d'expliquer ses idées : « Dans les 120,000 hommes j'ai compté le Piémont pour très peu de chose. S'il pouvait fournir 4 à 5,000 hommes de plus, je vous autorise à les prendre. Il faudrait tâcher que cette levée, au lieu de 120,000 en rendît 140,000... Je compte sur 100,000 conscrits réfractaires... J'écris à l'archichancelier pour qu'il avise aux moyens d'avoir 60 à 80,000 hommes, mais il me faut des hommes et non des enfants. On n'est pas plus brave que notre jeunesse, mais, sans force, elle peuple les hôpitaux, et même, à la moindre incertitude, cette jeunesse montre le caractère de son âge... La France a 40 millions d'habitants. Il faudrait lever trois bataillons à 840 hommes par million. Les départements formeraient ces bataillons en faisant tirer au sort les hommes non mariés âgés de plus de vingt-trois ans, et en y recevant tous les hommes mariés qui se présenteraient de bonne volonté... Il faudrait ajouter pour les 50 départements de l'Est, qui sont les plus intéressés à repousser l'ennemi, 50 bataillons à 800 hommes ». Peu après, comme « il ne juge pas à propos de confier la défense du Rhin, de Mayence à Wesel, aux nouveaux Français du Mont-Tonnerre et de la Roër », il ordonne de prendre les compagnies de grenadiers et de chasseurs des 52 cohortes de garde nationale que Clarke a fait lever en Alsace, dans la Meurthe, la Moselle, les Vosges, la Haute-Marne et la Haute-Saône, puis il en fait mettre d'autres sur pied dans les sept départements de l'ancienne France les plus rapprochés de Wesel et de Mayence (1).

En novembre 1813, Napoléon arrive à Paris. Le directeur de la conscription « lui promet 150,000 hommes au lieu de 120,000 ». Il en attribue 25,000 à l'Italie. Il désire en prendre 100,000 sur 1804-1805-1806-1807 où, en défalquant « les mariés et les morts », il est encore possible de les trouver; 15,000 de ceux-ci iraient en Italie. Les 24 départements du Midi donneraient 24,000 hommes à l'armée d'Espagne. Enfin par la conscription de 1815, « censée être à 160,000 hommes », mais dont « il en appellera 200,000 », il obtiendra les 500,000 hommes dont il a besoin. Le 15 novembre, un sé-

(1) *Corr.*, 20379, 20645, 20832, 20833, 20835, 20856.

natus-consulte lui accorde 300,000 hommes à prendre de 1803 à 1814. Aussitôt, il veut que les conscrits de 1815 fournissent 50,000 conscrits à la Garde, corps qu'il juge avantageux d'augmenter, puisqu'il s'y trouve « des cadres d'élite, animés d'un excellent esprit; c'est à elle qu'il doit tous les succès de cette campagne; son administration particulière fait qu'elle peut être mieux servie; enfin, l'organisation peut être plus prompte ». Mais plus que le manque d'enthousiasme des foules, le défaut d'armes l'arrête dans ses plans et limite ses demandes. Il ne veut, comme étrangers, que des Polonais, à condition qu'ils n'enrôlent pas d'Allemands, encore n'en faut-il que modérément, puisqu'il n'a point de fusils. Sur les 300,000 hommes, il n'en prend d'abord que 100,000, ceux de l'ancienne France du nord-est, de Dijon à Caen : les gardes nationaux soumis à cette levée doivent entrer de suite dans les régiments. Près d'un mois après, il demande les anciennes classes des divisions de Liège, Mayence, Bourges et Tours, mais au lieu de 40,000 hommes, il n'en veut que 11,000; et le 25 décembre, il appelle encore 50,000 hommes des mêmes départements, sur les conscriptions passées, et 150,000 de 1815 (1).

Il suffit d'évoquer l'état de la France pour deviner comment s'exécutent ces levées, et comment le désordre des bureaux se communique au pays tout entier, excuse les tyrannies ou provoque les inerties. L'Empereur lui-même a déjà fait de la conscription un châtiment. Le diocèse de Louvain étant troublé, par son ordre les séminaristes qui s'y trouvent ont été saisis, envoyés à Magdebourg. Aussi est-il impossible en Belgique de faire partir les conscrits de 1815. Rassemblés, ils rentrent dans leurs familles. Sur 370 de Jemmapes qui doivent s'en aller un certain jour, 12 se présentent. Le temps manque. Dans la plupart des départements on envoie les jeunes gens à l'armée sans tirage au sort, sans conseil de revision préalable. Les gendarmes essayent de les rassembler en troupeau et de les pousser vers les dépôts. Auprès d'Ancenis, « pendant une de ces tristes séances, une rixe s'élève entre deux conscrits et des gendarmes. L'un de ceux-ci est assez grièvement blessé ». Dans la Vendée, qui doit 12,000 hommes, « on ne croit pas qu'on en fasse partir plus de 7,000... beaucoup quittent leurs détachements » et

(1) *Corr.*, 20874, 20897, 20930, 20951, 21025, 21038.

comme la région fermente, l'opération est suspendue. Dans la Sarthe, il en est qui simulent des infirmités, mais chez la plupart « la douceur et la résignation égalent l'apathie ». Afin de presser la levée à Paris, car l'Empereur « attache du prix à ce qu'elle se fasse sur-le-champ », celui-ci consent à ce que l'on place les étudiants en médecine et en chirurgie comme médecins à l'armée et à ce qu'on case le mieux possible les élèves de l'école de droit, tout en ayant soin « qu'on ne voie pas dans ces ménagements le doigt de l'administration ». En réalité, ceux-ci ne rejoignent ni les uns ni les autres, et, parmi des paysans, la Garde, à Courbevoie, reçoit jusqu'à des invalides qui, « à la rigueur, peuvent marcher ». Dans un de ses bataillons, il arrive « deux sergents qui n'ont qu'un bras » (1).

Tandis que les vieux conscrits se cachent ou se rassemblent, que les « conscrits enfants » de 1815 commencent à peupler les grandes routes, Napoléon essaye d'augmenter ses troupes de l'Est et de garnir ses places. En novembre, « vingt-quatre heures après l'ordre reçu » il fait mettre en marche sur Anvers les gardes nationales du Havre et de Cherbourg. Il prescrit que, parmi celles d'Alsace, de Lorraine — moins la Meuse, — de la Haute-Marne et de la Haute-Saône, « tout ce qu'il se trouve de conscrits ou de remplacés passe, pour le compte de ces départements, dans la conscription » et soit, sur-le-champ, incorporé dans les dépôts les plus voisins. Il lève, après la Noël, les gardes nationaux jusqu'à Granville et jusqu'à Angers, en même temps que ceux des ports de guerre, et à l'annonce de l'invasion, le 1^{er} janvier, il organise dans l'Est l'insurrection : à Colmar, à Épinal, à Langres et à Lyon, « un général et plusieurs officiers supérieurs, du pays et estimés dans le pays, y seront employés ». Ceux-ci doivent enrôler la population des villages et créer des bandes de partisans. Peu de jours après, il met sous leurs ordres « tous les douaniers, gardes-chasses, gardes forestiers, gendarmes et tous les militaires réformés et pensionnés ». Le 2 janvier, il demande aux régions qui masquent Paris 20,000 gardes nationaux. Le 10, il désire que les vétérans casernés dans la capitale lui fournissent des sous-officiers, et il sollicite des invalides, pour le même objet, 7 à 800 hommes « dont

(1) *Corr.*, 20939. — LECESTRE, *ibid.*, 14 août 1813. — LANEAC DE LABORIE, DE BARANTE, L'ASQUIER, BOURGOING, *ibid.* — HOUSSAYE, 1814.

les blessures sont guéries ou qui serviraient de bonne volonté » car il lui faut 540 sergents et 1,080 caporaux pour les cinq nouveaux régiments de jeune Garde. Vingt jours plus tard, il tire deux compagnies d'artillerie de ces invalides, en prenant « non seulement les canonniers, mais les hommes les plus forts », et si possible, quatre compagnies. Après Montmirail, il veut les 2,000 vétérans restés à Paris « s'ils sont encore bons à soutenir une canonnade et à faire une fusillade », car il croit que « la seule chose qui s'oppose à ce qu'ils soient soldats, c'est qu'ils ne peuvent faire de longues marches ». Le 15 janvier, il crée des régiments de volontaires de la Garde. Pour composer ces corps, il demande à Paris et dans les régions industrielles des hommes âgés de plus de vingt ans et de moins de quarante. On y peut admettre des jeunes gens de dix-huit ans, des hommes de cinquante, « pourvu qu'ils aient la taille de cinq pieds et une forte constitution ». Les chefs de manufacture et d'ateliers — les patrons qu'il a sauvés de la faillite en 1811, à coups de millions, et par crainte d'une révolution sociale — « qui, par suite des circonstances, auraient des ouvriers sans travail, pourront dresser l'état nominatif de ceux de ces derniers qui voudront rentrer dans ces corps ». Au fond, il voudrait transformer les manufacturiers en agents de recrutement, mais c'est en vain, et de volontaires « on n'en trouve guère » (1).

En effet, quoiqu'on accepte des remplaçants âgés de trente-huit ans, et même de quarante-deux, s'ils ont servi, le nombre d'hommes qui se présentent est minime auprès de celui qui est demandé ; encore sont ils trop, puisqu'on ne peut les armer. Napoléon parti à l'armée, les autorités de l'empire flottent incohérentes et désordonnées, comme dans un corps trop centralisé où le cerveau ne peut faire parvenir aux membres intégralement sa volonté. Dans le Midi, un tiers à peine des hommes des conscriptions précédentes rejoignent : il faut y lever la conscription de 1815. A Paris, vers le 2 février, il arrive 1,200 hommes par jour pour la Garde, 2,000 vers le 7, 1,000 à 1,500 vers le 12, mais, à partir du 15 février le nombre décroît. « Du 17 au 23, elle n'en reçoit que 2,236 et la ligne 629 ». Le 24, il ne s'en présente que 95, et le 6 mars seulement 14. D'un détachement parti à 177 hommes de

(1) *Corr.*, 20878, 20957, 21042, 21055, 21056, 21070, 21078, 21125, 21265. — MARCO DE SAINT-HILAIRE, CASTELLANE, *ibid.*

Rouen, il n'en arrive que 35 à Paris. Les bataillons de gardes nationaux de l'Ouest sont pour la plupart faibles. L'Orne, alors très peuplé, n'en donne que 500, le Maine-et-Loire et la Mayenne ensemble moins de 850, la Manche et le Calvados moins de 700. Napoléon essaye alors de recruter dans les départements de l'Est, qu'il taxe à 3,000 hommes chacun, à mesure qu'il les a délivrés de l'ennemi. L'armée, en passant, aide à l'opération. Le 7 mars, les Russes sont chassés de Reims. Le 9, un décret est publié, affiché dans la ville, portant, pour celle-ci, la levée de 900 hommes de vingt à quarante ans. On prend d'abord les célibataires, puis les veufs sans enfants, puis les hommes mariés sans enfants, enfin les hommes mariés ayant peu d'enfants. La municipalité délivre les billets; vers le soir les 900 hommes sont rassemblés et incorporés aussitôt dans divers régiments (1).

Mais, quoi qu'il fasse, il n'est plus temps pour Napoléon de vaincre l'inertie des hautes classes. De partout, il reçoit « des plaintes contre les maires — ses créatures — et les bourgeois qui empêchent le peuple de se défendre ». Les préfets sont les premiers à fuir de leurs départements; Beugnot, dans le Nord, renonce à toute levée d'hommes et même « il laisse repaître les jeunes gens des premières familles du département qui se sont soustraits par la fuite à la levée des gardes d'honneur ». Des bandes armées paraissent impunément dans la Vendée et dans la Sarthe. Dans le Midi, à la vue des Anglais, « les habitants de Bazas paraissent transportés de joie »; le maire de Bordeaux les reçoit comme des libérateurs. Tandis qu'à Courbevoie à peine un cinquantième des conscrits désertent, ceux qui se rassemblent à Nîmes, à Montpellier, aussitôt réunis, se dispersent. Si, dans les places du Rhin, des invalides, loques humaines, offrent leurs débris, sont angoissés par le souci de l'honneur de la France et galvanisés par le nom de l'Empereur; si l'on voit un ancien lieutenant des grenadiers à cheval de la vieille Garde, Bouvier-Destouches, conseiller de préfecture d'Ille-et-Vilaine, amputé de ses dix doigts en 1812 « adapter un crochet à son moignon gauche pour tenir les rênes de son cheval, s'attacher au poignet droit, à l'aide d'une courroie, son épée » et se faire blesser deux fois à Craonne; si dans sa fuite de Lille vers Paris,

(1) *Corr.*, 21381. — *Corr. du roi Joseph*, 2, 7, 12, 25 février, 7 mars 1814. — BERTIN, *la Campagne de 1814*. — HOUSSAYE, *ibid.*

Beugnot est affolé dans sa lâcheté en rencontrant « des conscrits furieux qui entonnent les hymnes sanglants de la révolution », ce dernier voit aussi, à Hesdin des gendarmes qui reviennent « d'une conscription laborieuse dans laquelle un malheureux jeune homme a perdu la vie »; à Paris, la garde nationale s'offre pour combattre, « mais quand il faut marcher à la barrière de Clichy, il ne se trouve plus que 1,200 hommes de bonne volonté »; trois compagnies d'étudiants en droit ou en médecine, qui doivent former trois batteries pour la garde nationale, tuent le général venu pour faire leur appel; le 1^{er} avril, dans la capitale, les affiches du conseil municipal portent : « C'est lui (Napoléon) qui chaque année par la conscription décime nos familles... Nos enfants ont été immolés, uniquement immolés à la démence de laisser après lui le souvenir du plus épouvantable oppresseur qui ait pesé sur l'espèce humaine », et cette phrase typique : « Il a donné l'ordre parricide d'exposer la garde nationale pour la défense de la capitale, sur laquelle il appelait ainsi toutes les vengeances de l'ennemi. » Et, le 4 avril, la proclamation du gouvernement provisoire : « Que la jeunesse ne soit plus moissonnée par les armes avant d'avoir la force de les porter » semble un baume guérisseur appliqué sur l'universelle lâcheté. Tandis que sur la route de Fontainebleau les paysans acclament le conquérant trahi et de leurs fourches menacent les cosaques, Avignon s'apprête à recevoir en triomphe et la noblesse de la ville à traiter les réfractaires du Royal-Cibaud — ainsi nommés à cause de la pomme de pin qu'ils portent, en manière de pompon, à leur chapeau — cachés sur les flancs du Ventoux, et dans Paris, à chacune de ses sorties le tsar est « acclamé par un groupe de jeunes gens affublés de cocardes blanches » qui se sont abaissés à toutes les vilenies pour ne point partir (1).

(1) *Corr.*, 21477. — BEUGNOT, HOUSSAYE, PASQUIER, SUCHET, *ibid.* — La première Restauration à Avignon (*Revue rétrospective*, 1892). — BOUSQUET, *les Veillées du vieux sergent*. — GIROD (de l'Ain), *Dix ans de souvenirs militaires*. — WOODBERRY, *Journal*.

VIII

Pendant que Napoléon transforme les habitudes de la France et lève des masses d'hommes inconnues avant lui, les rois étrangers, ses adversaires, essayent d'adapter à leurs peuples un système de recrutement que consacre la victoire. Mais, comme leurs royaumes n'ont pas été bouleversés par une révolution, comme ils demeurent asservis à des privilèges sans nombre et à d'antiques coutumes, comme ils sont moins centralisés que la France impériale, il en résulte qu'ils ne peuvent l'imiter que de loin et que leurs efforts, plus que ceux de Napoléon, se dispersent dans l'espace et dans le temps.

En Prusse, durant la campagne de 1806, les mercenaires mirent en évidence leur équivoque valeur. Quoique « plus âgés et plus résistants que les cantonistes », ils désertèrent en masse dès les premières fatigues de la guerre. Payés pour contribuer à l'éclat des parades, ils ne jugèrent point nécessaire de mourir pour un pays auxquels ils devaient peu. Aussi, lorsque la paix fut faite, lorsque l'effectif de l'armée fut réduit par traité à 42,000 hommes, les Prussiens s'attachèrent-ils à n'y comprendre que des leurs. Ils organisèrent un service presque obligatoire; ils instruisirent successivement plusieurs classes qu'ils retrouvèrent en 1813; ils nationalisèrent leur armée alors que Napoléon ouvrait la sienne aux étrangers. Avant Lutzen, ils eurent 70,000 soldats instruits sous les armes; après l'armistice, malgré leurs pertes, plus de 100,000, tous, par suite des vexations causées par les Français rapidement et facilement levés (1).

En Autriche, le recrutement, variable selon les races, continua chez les peuples allemands à se rapprocher de celui de la France avant la révolution. Toutefois, certaines provinces devaient fournir des corps spéciaux, tel le Tyrol; d'autres, comme la Croatie n'étaient peuplées que d'hommes assujettis jusqu'à soixante ans au service militaire. Après la paix de Presbourg, en conséquence de l'amointrissement du territoire et de l'augmentation des effec-

(1) DE SUCKOW, *ibid.* — CLAUSEWITZ, 1813. — *Scharnhorsts Leben.*

tifs, il fallut opérer le recrutement forcé dans les pays allemands et en Bohême. Toutefois certaines villes, Vienne en particulier, furent ménagées. Les registres de la landwehr furent établis, mais quand on voulut l'appeler, après Wagram, dans beaucoup d'endroits elle refusa de prendre les armes. Par un article secret, le traité de Vienne réduisit l'armée à 150,000 hommes. Aussi, lorsqu'en 1813, le gouvernement voulut l'augmenter fallut-il y incorporer, par une sorte de presse, des jeunes gens qui ne tenaient pas à faire la guerre, et dont les sentiments correspondaient à ceux des peuples autrichiens, « accablés par un immense découragement ». En Transylvanie, des prisonniers français en virent qui, « emprisonnés d'abord, portaient ensuite enchaînés deux à deux, afin qu'ils ne s'échappassent point ». A Dresde, de tels hommes se laissèrent prendre sans résister et s'abandonnèrent à leur mauvais sort comme des moutons (1).

En Russie, les hommes étaient requis, pour parfaire l'effectif des corps, dans la région où se faisait la guerre. Dans l'empire, d'anciennes coutumes régissaient leur recrutement : elles étaient à peu près observées en temps de paix ; en temps de guerre, on les négligeait et les circonstances déterminaient la loi. En 1812, durant leur retraite, les Russes, au delà de Vilna « lèvent un homme sur quinze » ; des propriétaires donnent un paysan sur dix ; les marchands de Moscou offrent des millions. Les Russes recrutent pendant que la Grande Armée occupe cette ville. A Moscou même Rostopchine crée une sorte de garde nationale qui, naturellement ne sert à rien ; à Taroutino il leur arrive des jeunes gens, liés deux à deux et conduits par des cosaques qui les frappent du bois de leurs lances. Mais aucune opération régulière ne peut alors se faire uniformément dans ce vaste pays, où les bruits s'éteignent dans l'espace, où les ordres se déforment et se perdent dans l'immensité. La vie mystérieuse et lente qui s'y élabore reste cachée ; les hommes semblent saisis selon le bon plaisir des autorités et selon le goût des propriétaires qui choisissent la dîme de leurs serfs. Les seuls qui sont à peu près régulièrement levés sont des irréguliers. Les Cosaques indépendants et aventureux, cantonnés sur les frontières du sud, possédant toujours trois chevaux chacun, se

(1) METTERNICH, *Mémoires*. — DUPUY, *Souvenirs*. — GOURGAUD, *Examen critique de l'ouvrage de M. de Ségur*.

mobilisent au premier signal, et tandis que les Lithuaniens attendent l'heure propice de la désertion, tandis que les Russes du nord et de l'ouest ignorent encore la guerre, ainsi que des sauterelles apportées par les vents du sud, en quelques longues étapes ils arrivent en Pologne et couvrent les armées en retard d'un insaisissable et flexible rideau (1).

En Angleterre, au commencement de 1804, toute la population de 17 à 55 ans fut divisée en classes et des volontaires enrégimentés, mais dès que la guerre continentale devint chaude, après l'expédition de Moore, il fut difficile de trouver des mercenaires. Le gouvernement en prit partout, dans les bouges de Londres comme en Sicile, aux portes des manufactures fermées comme en Irlande, parmi les étrangers déserteurs des armées françaises comme parmi les prisonniers français agonisant sur les pontons. Vers Cadix, un capitaine anglais vint enrôler des sous-officiers et soldats suisses pris à Baylen : « peu d'hommes se laissèrent entraîner, et ceux-là étaient des vauriens ». Le 4^e de ligne français, rendu à Cintra, leur fournit plus de 150 soldats. En 1810 une légion de chasseurs britanniques, composée en grande partie d'émigrés et de Français, combat en Espagne. En 1811 trois dépôts de déserteurs existent à la Corogne, à Abrantès et à Lisbonne; ce dernier possède près de 200 hommes, dont quatre officiers. Mais la discipline est trop sévère pour eux, et, en somme, il s'en trouve peu sous le drapeau anglais. Aussi le recrutement anglais devient-il des plus pénibles. En 1810, pour la milice, qui doit rester exclusivement dans l'île, il faut payer à l'engagé une prime de 265 francs. Un homme destiné à la guerre contre Napoléon revient à 546 francs. Encore, à ce prix, est-il difficile à satisfaire et strict sur son engagement : quelques jours avant la bataille de Toulouse il se trouve à l'armée de Wellington des milliers d'Anglais dont l'engagement de sept ans expire. « On leur offre à chacun seize guinées (420 francs) pour le service à vie. Beaucoup refusent. Ils n'en veulent plus. On ne leur permet pas de partir » et il leur faut combattre pour rien, à contre-cœur (2).

En Espagne, l'armée, composée partie de mercenaires qui se

(1) GOURGAUD, *ibid.* — RAMBAUD (*Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1878). — DE ROCHECHOUART, *Mémoires*. — L. G. F. Grouchy à Davout, 17 juillet 1812.

(2) *Souvenirs d'un prisonnier suisse (Revue rétrospective, 1890)*. — LAWRENCE, NAPIER, TORENO, *ibid.* — PILLET, *l'Angleterre vue à Londres et sur les pontons. — Souvenirs d'un adjudant (Revue rétrospective, 1893)*.

dissolvent lors de l'invasion française, partie d'indigènes qui s'éparpillent, se licencient, sont en Danemark, n'existe guère au milieu de 1808. Lorsque l'insurrection devient générale, elle essaye de se recruter en Navarre « par voie de tirage au sort, en prenant un homme sur trois », en Castille volontairement. Un grand nombre de corps se forment avec noms et uniformes spéciaux, à peu près comme en France, en 1792. Mais ces corps réunis en armées, ne peuvent tenir campagne, et, sous les coups des soldats français s'évanouissent ou se disloquent par groupes faibles et indépendants. Ils composent les guerillas et se recrutent au moyen de quelques patriotes ardents, de quelques paysans exaltés, surtout de mendiants valides et de muletiers — c'est-à-dire de contrebandiers — dépourvus ou inoccupés. Peu à peu ils s'accroissent de recrues incorporées « en grande partie contre leur gré », ou comme en Portugal, conduites « attachées par le cou à une longue chaîne ». Et, à mesure que se continue la guerre, on voit l'armée française les recruter en plus grand nombre. Dès février 1809, il arrive à Cadix un bataillon formé de déserteurs étrangers, allemands et polonais. Des proclamations subtilement passées excitent les soldats à la désertion. Les étrangers commencent : Napolitains qu'il faut réexpédier chez eux, Italiens qui s'agrègent aux miquellets catalans, faux Suisses et Saxons douteux qui se mêlent aux bandes de la Manche, aventuriers au service du roi Joseph qui ne jugent point assez fructueuse l'aventure et qui retournent leur habit. Des 2,500 prisonniers qui arrivent à Cabrera de juin 1810 à novembre 1813, 1,500, parmi lesquels un grand nombre d'étrangers, s'engagent dans les rangs espagnols. Des Français mécontents ou détraqués par trois ans de guerre dans la péninsule les imitent. En 1811, ils sont extrêmement nombreux. Mina leur écrit : « Les officiers, sous-officiers et soldats de l'armée française qui voudront passer à nous seront reçus par les détachements, qui les accueilleront avec amitié... Je leur donnerai une gratification en argent, un sac complet et des rations... Ils pourront prendre service avec moi, passer en Angleterre ou retourner dans leur patrie. Je me charge de les envoyer avec sûreté — peut-être s'avance-t-il beaucoup — dans un port où ils seront recommandés au chef militaire et aux autorités civiles ». Les chefs de guerillas les sollicitent. Les cavaliers français, qui sont séduits, se présen-

tent à leurs avant-postes « le shako au bout de la pointe du sabre, sans cocarde et la plaque le haut en bas, puis ils s'élèvent la poignée du sabre à hauteur de leur menton » ; les fantassins mettent la baïonnette au bout du fusil et font de même. C'est le signal convenu d'un facile recrutement. Au début de 1812 le corps d'officiers de don Juan « sort en grande partie de l'armée française » : ce sont des maréchaux des logis, des brigadiers, qui ont eu de l'avancement. Les guerillas de Longa ont des lieutenants français, une cantinière française, et leur auberge est tenue par la femme d'un cheval-léger westphalien. Le major du régiment de la marquise de la Romana est un ancien adjudant-major, de plus amant de la colonelle : à la fin de 1809, avec 50 hommes, auprès de Saragosse, il déserta. « Des hommes qui n'étaient que brigadiers et soldats dans les troupes françaises y sont officiers ». Sur 1,560 cavaliers il s'y trouve 760 étrangers, et un prisonnier qui y tombe s'étonne d'y rencontrer « de nombreuses connaissances (1) ».

Ainsi, durant l'époque impériale, l'Europe reste sensiblement en retard sur la France, comme système de recrutement. Partout — hormis peut-être en Prusse — s'observe une égale répugnance au service militaire. Partout les gouvernants violentent les gouvernés et de force les incorporent. Mais nulle part ils ne peuvent arracher les hommes du sol natal en aussi peu de temps, en aussi grand nombre que Napoléon, et s'ils en mettent à la fin davantage en ligne, c'est que leurs royaumes, qu'ils ont, dans leur impuissance, ménagés, possèdent infiniment plus de jeunes hommes qu'il n'en reste à la France, c'est qu'ils profitent aussi des contingents nombreux levés par les princes allemands pour Napoléon, et qui se retournent contre lui.

IX

Lorsque Bonaparte s'empare du gouvernement, le peuple de France, ainsi que ses voisins d'Europe, ignore le recrutement obligatoire et personnel. La conscription vient d'être établie ; elle

(1) LEJEUNE, *En prison et en guerre*. — BELMAS, COLBERT-CHABANAIS, TORENO. *ibid.* — *Souvenirs d'un adjudant*. (Revue rétrospective, 1893.)

semble tyrannique, révolutionnaire, et, dans l'anarchie ambiante, elle menace de tomber en désuétude. Si le conquérant l'emploie tout d'abord, telle quelle, c'est qu'il s'y trouve obligé, mais l'on a vu de quels ménagements il l'enveloppe et peu à peu comme il y apporte les adoucissements susceptibles de lui concilier les classes dirigeantes. Dans la république égalitaire, il la répartit d'une façon inégale : grâce à lui les riches peuvent l'éviter et les casse-cou y trouver un gain. Le peuple en supporte tout le poids, mais n'est-ce pas « la classe des prolétaires, à l'exception des tisserands et des tailleurs, qui fournit les meilleures recrues (1) ? » En même temps la paix lui permet de renvoyer nombre d'anciens soldats qui sont au pays la preuve vivante qu'on revient du service militaire et qui, par leurs récits, enflamment les jeunes imaginations. Il est vrai qu'il les y laisse peu, que, dès la guerre recommencée, il les rappelle, il les tente, il les ressaisit, mais ne sont-ils pas déjà des étrangers pour les leurs, et qui les plaint ? Les conscriptions qui suivent portent les mêmes demandes apparentes et s'alourdissent de ce qu'elles deviennent plus rapprochées ; il s'y greffe des exigences minimales en elles-mêmes et lourdes par leur multiplicité, exigences qui s'adressent à des volontaires que la pression des autorités décide ou que la police circonviert. Mais Bonaparte a rétabli l'ordre intérieur ; il a chassé les tempêtes révolutionnaires ; quel fonctionnaire, quel gros propriétaire, quel bourgeois, quel commerçant n'admettrait-il pas qu'on pût prélever chaque année le quart de la jeunesse rurale valide si on lui solde ses appointements, si l'on assure la sécurité de ses affaires, le règlement de ses rentes, et si on lui laisse ses fils. Certes, il faut payer un remplaçant, s'il en est besoin — avec des protections, on peut s'en passer, — et l'on grogne un peu, mais en même temps on en tire vanité, car la considération va plutôt à celui qui en paye, « cela prouve qu'il est riche, qu'à celui qui offre sa peau (2) ». D'ailleurs, ils coûtent peu : les anciens soldats, les humbles, dociles et quelque peu serviles comme on l'est encore dans les campagnes, fournissent à bon compte les 2,500 remplaçants nécessaires.

Cependant, quoique le Consul ait réinstallé les « bons prêtres » et qu'il reconstruise avec les deniers de l'État leurs églises, quoi-

(1) DE CHAMBRAY, *Philosophie de la guerre*.

(2) FR. MASSON, *Marie-Louise*.

qu'il se concilie chaque jour davantage les gens comme il faut et qu'il ait un tact délicat des possibilités, l'Ouest qu'il ménage, la Belgique et le Piémont qu'il favorise, le Plateau Central, sauvage et fermé, le Midi éloigné du centre et des frontières dangereuses, pullulent de réfractaires. Il ne peut réduire ceux-ci que par une pression lente et continue, par une tension persistante de toutes les autorités, par la transformation en collecteurs de l'impôt du sang de tous les pouvoirs. Le service du recrutement est constitué, amplifié, étendu. Les gendarmes sont mis à la chasse des déserteurs comme à la recherche des délinquants. Les préfets, d'administrateurs passent recruteurs. Les maires, changés par leur mode de nomination, de premiers agents des communes en fonctionnaires de l'État, se soucient plus de prélever le contingent voulu de leurs administrés que de défendre les intérêts de ceux-ci : les cantons deviennent responsables de la conscription comme naguère les paroisses l'étaient de la taille, en revanche du plus grand bien-être qui se répand dans les campagnes. Et la police qui s'infiltré partout, qui condense en rapports les suspensions nébuleuses et qui excite l'universelle délation, aiguillonne par la peur qu'elle cause les autorités paisibles et les pouvoirs indolents.

Aussi, quand Bonaparte devient Napoléon, le pays commence-t-il à se plier au nouveau mode de recrutement. La conscription fonctionne sans trop d'à-coups et se régularise. Le tirage au sort s'opère dans le calme, et le conscrit qu'il ne favorise point s'en va, puisqu'il le faut, avec plus ou moins de hâte, se déracine du sol natal, son bissac bien rempli et le cœur navré.

Mais le cerveau du maître a lentement évolué. Il est enflé d'orgueil par sa prodigieuse élévation. De républicain diplomatique, riche de souplesse et de tact, d'artiste subtil en l'art de nuancer les choses et de les faire chatoyer aux yeux selon la couleur qui plaît à ceux-ci, il redevient romain et jacobin, il rêve de reconstituer cet empire que les Césars avaient trouvé tout créé en usant de ces moyens violents que l'école robespierriste elle-même jugeait transitoires. Et comme, de plus, il a l'âme corse, il se fait un jeu de violer toutes ses promesses lorsque celles-ci enchaînent son ambition.

Naturellement, il lui faut des fonctionnaires dociles. Peu à peu il élimine ses préfets, anciens conventionnels qui conservent leur franc parler, et les remplace par des nobles que l'éducation a mieux

préparés à dire ce qui convient et qui, par nature, sont plus souples. Nul d'entre eux ne rechigne lorsqu'il reçoit le chiffre du contingent à fournir, contingent voté par le Sénat sans examen, car pour celui-ci, « un signe de Napoléon est un ordre et il fait toujours plus qu'on ne lui demande » (1). Par espoir d'avancement, comme le *Moniteur* publie la liste des départements où la conscription marche bien, ils « opèrent à la course », et, par crainte des désertions, ils surchargent, ils vident les bons cantons : « quand on veut 100,000 hommes, par émulation ils en donnent 300,000 (2) ». Leur contingent fourni, ils sont tranquilles jusqu'à la prochaine levée. Quelles que soient leurs injustices, quelles que soient leurs faveurs ou leurs exactions, — « tant de gens font fortune dans ce service ! (3) » — ils sont assurés de la bienveillance de l'Empereur. Et celui-ci, trompé par eux sur l'état intime d'un pays que les administrations et les gendarmes stupéfient, chaque année exige davantage, chaque année revient avec plus de violence sur le passé, anticipe plus flévreusement sur l'avenir. Au lieu des 50,000 soldats qu'il tirait en moyenne de la France durant les années consulaires, il en obtient plus de 160,000 en 1808, plus de 280,000 en 1812 et il en exige — vainement d'ailleurs — au delà d'un million en 1813. Il crée une unité, il la remplit, l'hypertrophie, puis la dédouble et s'acharne à remplir de nouveau celles qu'il obtient ainsi. Mais, à la fin, ces mesures qu'il multiplie se contredisent ou s'enchevêtrent ; n'ayant à sa disposition que des moyens de communication primitifs, il est presque impossible que les conseils de recrutement obéissent à ses vues, et dans l'empire qui se désagrège, les préfets se vengent par leur inertie des souffrances secrètes de leur longue domesticité.

Il fait plus. Il veut nationaliser rapidement les nouveaux conquis et franciser les alliés. Le meilleur moyen, selon lui, est de mêler leurs enfants à ceux de la vieille France sous ses drapeaux — idée juste, à condition qu'on en revienne. Or, on n'en revient guère. La plupart de ceux qu'il engouffre en Espagne y demeurent, et bien peu reparaissent qui l'ont suivi dans sa marche vers Moscou, alors qu'il voulait peut-être, comme un conquérant divin des épo-

(1) Ordre du jour de Napoléon, 6 avril 1814.

(2) BLAZE, *ibid.*

(3) BIGARRÉ, *ibid.*

ques héroïques, couvrir de ses aigles invincibles la haute Asie. Aussi, ne récolte-t-il que la haine des peuples qu'il oblige à se forger eux-mêmes de nouvelles chaînes, et se prépare-t-il à lui-même des défections.

Selon les comptes les plus modérés, Napoléon a levé 1,600,000 soldats dans l'ancienne France. Cet effort extraordinaire et inconnu jusqu'à lui dans le monde, cette saignée sans cesse accrue et que craignait la masse, sans doute épuisa le pays. Elle limita la population en lui enlevant la fleur de sa virilité, en montrant au Celte individualiste qu'il n'avait plus à soi ses enfants. Toutefois, il réglementa ces levées d'une si forte manière qu'en désirant qu'elles cessassent on s'y soumettait, et qu'en 1814 les hommes lui manquèrent moins que les choses.

Dès la première étape, les conscrits en route regrettent leur villages, et quelques uns songent à désertter. A mesure qu'ils avancent leurs regrets se dissipent, leur tristesse s'efface. Les sergents et les caporaux qui les conduisent et qui furent comme eux content leurs aventures guerrières ou leurs prouesses amoureuses en se faisant payer à boire, et lorsqu'ils arrivent au dépôt, le temps, l'espace, la fatigue et les rêves les ont déjà détachés du foyer natal et dans leur âme fermée de paysans s'éveille l'âme gauloise, loquace et aventureuse. Ils s'agrègent, forment « des armées de citoyens, alors que le recrutement volontaire donnait des armées de vagabonds et de mauvais sujets » (1). C'est avec ces jeunes gens qui lui viennent à contre-cœur que Napoléon — l'Empereur révolutionnaire — rend honorable, parce que fatal, le métier de simple soldat; et c'est à leur tête qu'il a, pour un temps, transformé le monde, sans doute à son insu, en substituant aux armées royales de volontaires méprisés et de mercenaires douteux, les nations armées.

(1) CHAPTAL, *Mes Souvenirs sur Napoléon*.

CHAPITRE II

LE MATÉRIEL

I. — L'HABILLEMENT.

L'habillement sous l'ancien régime, la Révolution et le Directoire.

I. — Bonaparte, par sa parole, habille des soldats nus. — Pénurie des troupes en 1800. — Effets de la paix. — Impuissance de Bonaparte, inertie de l'administration; apathie des chefs. — Les corps à peine revêtus en 1803. — Les conscrits non habillés. — Les fournisseurs sérieux évitent les commandes de l'État.

II. — Les parades ne manifestent que la façade de l'armée. — L'habillement en 1805. — La guerre revêt les soldats. — Les magasins prussiens sont vidés par la Grande Armée. — La France ne peut fournir les conscrits levés en 1807. — Napoléon pense qu'une armée victorieuse peut s'habiller partout.

III. — 1808. L'état de la Grande Armée contraste avec celui des corps d'Espagne. — Le passage de 120,000 hommes par la France. — Les efforts matériels en 1809. — L'armée d'Allemagne n'est revêtue qu'après Wagram. — Napoléon ne peut qu'être mal fourni.

IV. — Les armées d'Espagne à l'abandon. — Les réfractaires « tout nus ». — La production de 1811. — Les besoins dépassent la production. — Les artifices en 1813; la Saxe habille l'armée. — 1814; le pays vidé ne donne plus rien; les blouses héroïques; les bottes de 93.

V. — L'habillement par les corps; avantages de ce système; il s'adapte à un recrutement régulier et se fausse par un recrutement exorbitant. — Napoléon tend à centraliser la production et à simplifier les uniformes. — Napoléon, en créant des distinctions, excite des vanités, va à l'encontre de ses plans. — Les fantaisies des généraux, les caprices des chefs de corps, inventent des ornements et le soldat s'en imagine de nouveaux. — Disparates et bizarreries. — Il eût fallu un Callot pour nous peindre l'armée impériale.

II. — L'ARMEMENT.

I. — Le fusil; sa valeur; sa portée; ses effets. — La cartouche. — Les munitions du soldat. — Le sabre et le briquet.

II. — Les 700,000 fusils de 1789; l'armement défailant au 18 Brumaire. — Le Premier Consul essaye vainement de remplir ses magasins. — La consommation égale la production en 1805. — Les fusils manquent en Pologne. — L'armement se remonte en 1810. — Les armes se raréfient en 1813. — En 1814, les arsenaux et les manufactures sont vides; emploi de fusils de toute provenance et de tout calibre; la France désarmée.

III. — Les canons; les mortiers; puissance et effets. — Marmont, en voulant simplifier le système de Gribeauval, fond le matériel ancien et laisse les places dépourvues. — Le service ne donne pas lieu à des plaintes jusqu'en 1808. — Défauts de construction. — Manque de munitions en 1813. — En 1814, désordre, impuissance et trahisons mêlées.

III. — L'ÉQUIPEMENT, LE HARNACHEMENT, LE CAMPEMENT.

L'équipement du fantassin; le harnachement du cavalier. — Le soldat n'ac-

cepte pas le campement. — Les ressources de la Prusse approvisionnent la Grande-Armée. — Nécessités de la guerre d'Espagne. — La qualité des fournitures s'abaisse. — Tout manque en 1813. — En 1814, le service est sommaire ou nul.

IV. — LES VOITURES.

Le matériel négligé sous le Consulat. — En 1805, Napoléon requiert les charrettes des paysans. — Le service de la compagnie Breidt cesse en 1807. — Les bataillons d'équipages. — L'armée aussi dépourvue en 1809 qu'en 1805. — Les préparatifs de 1812. — Les convois démesurés. — En 1813, les convois existent à peine. — Napoléon, en 1814, manque de tout, comme Bonaparte en 1796.

V. — LA REMONTE.

Généralités. — Les réquisitions consulaires. — Le service de la remonte livré aux régiments. — Une partie de la Grande-Armée n'est montée qu'après Ulm. — L'État revient au système des marchés généraux. — En 1806, la Prusse semble offrir d'inépuisables ressources. — Les chevaux succombent en Pologne. — Il faut revenir à la France, qui s'épuise. — L'Allemagne, autant que la France, remonte l'armée. — Réquisitions de chevaux frappées sur l'Autriche, en 1809. — Triste situation de la cavalerie d'Espagne. — En 1812, l'Allemagne complète la remonte, et la Prusse orientale attelle les deux tiers des convois. — En 1813, Napoléon s'adresse à la France. — Il réquisitionne les chevaux. — Les injustices troublent les marchés. — Il ne trouve rien en 1814 et prend ce qu'il peut. — Tyrannie continue et impuissance finale.

VI. — LE CASERNEMENT.

Les casernes; leur morne tristesse; leur dénuement persistant. — Le logement chez les habitants; le Français ne se soucie pas de recevoir le soldat. — Le camp de Boulogne. — Les camps hors de France. — Les camps passagers. — Les bivouacs.

VII. — LES AIGLES.

Les drapeaux de l'ancien régime. — Les drapeaux de la Révolution. — Napoléon distribue des aigles; il en diminue le nombre. — Peu à peu, il restreint le droit d'en apporter à la guerre; en Russie la moitié des régiments, à peine, en possède. — Une distribution de drapeau en 1813.

CONCLUSION. — La France ne peut fournir les armées de Napoléon. — A mesure que la valeur du soldat diminue, celui-ci perd plus d'effets. — A mesure que le despotisme de Napoléon s'accroît, le commerce se change en spéculation. — A mesure que les besoins de Napoléon augmentent, il paye plus mal. — Un honnête homme ne peut être son fournisseur. — En face de l'État voleur, des négociants équivoques trompent sur les marchandises. — L'Empire tombe, moins par la perte des hommes, que par la destruction d'un commerce régulier et par l'inertie de la matière mal asservie.

I. — L'HABILLEMENT

A partir de 1762, l'infanterie française fut habillée en blanc, avec collet et parements de couleur. Elle portait un tricorne, des bas, des souliers et des guêtres. Les cheveux des hommes étaient par derrière renfermés dans une petite bourse de taffetas noir appelée crapaud et bouclés sur les côtés; le dimanche et les jours

de parade on les poudrait à blanc et l'on coiffait un bonnet de parade, — un casque dans l'infanterie légère. Le fantassin recevait ordinairement, en plus de l'habit, de la veste et de deux culottes, trois chemises, deux cols de basin blanc et un noir, deux paires de souliers, une paire de guêtres de toile blanche, une de toile grise et une d'étamette doublée de toile sur les côtés, deux mouchoirs, deux paires de bas, des jarretières, une boucle de col, une paire de boucles de souliers, deux paires de boucles de jarretières, un bonnet de nuit, un tire-bouton, une alène, un havre-sac en peau de veau et un sac de toile pour les distributions. La durée de ces effets était réglée par les ordonnances; ceux de drap avaient un service prévu d'environ dix-huit mois. Les manufactures du royaume suffisaient à en assurer le remplacement. L'engagé touchait en général l'habit dès son arrivée au corps. La tenue, élégante mais longue à mettre, était fort visible en campagne, tant qu'elle restait propre. En marche et dans l'intérieur des casernes, les soldats revêtaient une espèce de blouse.

La cavalerie était mieux pourvue encore, et plus richement. Les colonels ajoutaient à l'uniforme, selon leur goût, des accessoires de fantaisie. Toutefois, peu avant la Révolution, vers 1786, en garnison, « on affectait le rigorisme de la tenue prussienne : petit chapeau, petites boucles serrées à la tête, queue attachée raide, habit strictement agrafé (1) ».

Les corps savants, artillerie, génie, possédaient le vêtement sombre qui convenait à leur science mathématique, à cette époque, quelque peu revêche.

La Révolution, les gardes nationales, les volontaires, la levée en masse, usèrent les réserves du pays, l'enflèvrèrent, troublèrent ou anéantirent sa production industrielle. Dès 1792, à l'armée de Belgique, qui reçut des espèces de capotes, les souliers manquent, un grand nombre de soldat s'enveloppent les pieds de paille ou de foin tressé. Les trous aux uniformes laissent voir les corps sans chemises; dans les magasins on trouve des bas neufs hors d'état d'être distribués et des chemises faites de toile d'emballage. Les soulers, comptés 7 livres 10 sous et payés en réalité 12 livres, ont des semelles de carton, sont collés au lieu d'être cousus; à l'armée

(1) CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*.

du Nord, ils ne résistent pas six heures. De plus, la tenue bleue qui remplace l'habit blanc est aussi difficile que celui-ci à se procurer. Il en résulte que si certains corps qui ne combattent pas ont de superbes uniformes, si les élèves de l'Ecole de Mars portent un vêtement romain suranné, rouge et or, et de ridicules sabots à floches de laine, les dragons de la République un magnifique manteau bleu de ciel, les muscadins des états-majors une ample cravate « écrouélique », la plupart font campagne en pantalon d'indienne, en carmagnole déteinte, en chaussure percée et en chapeau corné et plissé de toutes façons par les bivouacs.

Sous le Directoire, c'est l'étranger qui habille les armées. A l'arrivée de la première conscription, les magasins sont vides : le gouvernement n'a pas d'argent ; les manufactures tombent en ruine ou sont fermées, le pouvoir ayant l'habitude d'en requérir les produits sans les payer, sans même en contrôler la nature et en calculer la valeur. Dans les dépôts, « il manque les choses les plus essentielles, surtout en habillement ». A celui du 10^e chasseurs « les hommes n'ont pas plus d'uniformes ni d'armes que leurs chevaux n'ont de selles ». A Paris, les cuirassiers, qu'on appelle gros-talons, à cause de leurs bottes fortes, n'ont point de casques, mais « de vilains chapeaux à trois cornes et deux plaques en fer sur la forme de leurs chapeaux ». On arme les conscrits, on les dégrossit, puis on les envoie à l'étranger. Là, lorsque leurs effets civils sont usés, on leur délivre des effets militaires dépouillés aux morts des champs de bataille, enlevés aux malades des hôpitaux, ou confectionnés au hasard des séjours. Routier, incorporé dans l'armée de Moreau, combat en bourgeois, « bottes, pantalon de drap, redingote carrée et chapeau rond », ainsi qu'un grand nombre de ses camarades. Ce n'est que quatre mois après son arrivée qu'il reçoit, pour remplacer sa redingote, « un vieil habit d'uniforme ». La Tour d'Auvergne, alors simple grenadier, marche « vêtu d'un habit de garde national, porte pour toute décoration une vieille paire d'épaulettes de capitaine et pour toute arme une épée » (1).

(1) ROUTIER, *Récits d'un soldat de la République et de l'Empire*. — COIGNET, LANZAC DE LABORIE, BIGARRÉ, *ibid.* — En 1795, à l'armée des Alpes, les hussards sont dans la plus affreuse position, « n'ont du hussard que la moustache. » (LANDRIEU, *Mémoires*.) En revanche, sur le Rhin, les soldats sont « bien habillés ». (REISET, *ibid.*)

Lorsque Bonaparte prend le pouvoir, il trouve des armées à revêtir. A la paix, il lui faut remettre à neuf les militaires déguenillés qui affluent, alors que l'industrie agonise et que les caisses sont vides. Et bientôt il aura, chez un peuple qu'il habitue à lui donner ses enfants — avec quelle peine ! — des foules de conscrits à couvrir de l'uniforme ; il aura, au dehors, des armées agissantes auxquelles il devra remplacer les effets rapidement usés. On va voir comment il accomplit cette double tâche.

I

Quand Bonaparte, nouveau général en chef, passa la revue de l'armée d'Italie en guenilles, un grenadier sortit des rangs, lui demanda un uniforme. Il lui en promit, bien qu'il n'en eût point, puis s'adressant au commissaire ordonnateur qui l'accompagnait : « Une chose me fâche ; c'est que, lorsque ce brave, qui, quoique jeune encore n'en est pas moins déjà un vieux soldat, sera habillé de neuf, on le prendra pour une recrue ! — Général, s'écria le grenadier, je ne veux plus être habillé ! » Mais les mots, si beaux qu'ils soient, ne remplacent pas indéfiniment les vêtements et la pénurie de ceux-ci est effrayante au moment où il devient le maître. La garde des consuls se rassemble à Paris. Huit jours après qu'elle est constituée, les habits ne sont pas encore commencés. Les quelques objets que délivrent les magasins sont mauvais : Lefebvre doit visiter les différents ateliers de fournitures de la capitale, particulièrement ceux où se font les selles et les souliers, se faire ouvrir tous les magasins, y examiner avec le plus grand soin les confections. Quinze cents déserteurs autrichiens, à Brest, « n'ont aucun effet ». Bonaparte désire qu'ils soient habillés comme les soldats français, « surtout qu'ils aient des chapeaux ». Quoi qu'il fasse, son activité ne peut en quelques mois créer une production suffisante et de bonne qualité dans une industrie réfractaire accaparée par des voleurs. Si l'armée du Rhin est à peu près vêtue au moyen de draps allemands, à la revue de l'armée de réserve qu'il passe à Dijon — armée sur laquelle se sont concentrés tous les soins de l'État — il reconnaît que « la plupart

des hommes ne sont pas habillés » ; ils ne le seront qu'après Marengo, dans la plaine lombarde. A son retour, le Premier Consul apprend que l'armée de l'Ouest est « toute nue » et il doit écrire à Carnot : « Toutes les fournitures d'habillement que l'on fait ne réussissent pas... Délivrez à l'armée de l'Ouest des draps pour 9,000 hommes en thermidor et 9.000 en fructidor. Les corps ont leur dépôt avec eux ; ils seront chargés de la confection des habits (1). »

Bonaparte pense qu'il est nécessaire, autant pour le pays que pour le soldat, d'habiller l'armée. Voir celui-ci bien vêtu rendrait la conscription moins amère. Il voudrait transformer les demi-brigades en loques en corps à uniformes frais ; il voudrait qu'il ne parût plus sur les routes ni à Paris des corps, tels la garde consulaire retour de Marengo, « dont la lassitude et le mauvais état de l'équipement ajoutent l'intérêt à la gloire (2) », et que les paysannes misérables, immobiles, bouche bée, le long des chemins, au lieu de contempler les tricornes souillés et sans forme qui passent, sourient à des cocardes claires sur des chapeaux tout neufs.

Mais il n'y peut immédiatement parvenir : l'argent lui manque et le laisser-aller des uns, les dilapidations des autres augmentent encore les difficultés. « Tirez-moi de peine, mande-t-il à Leclerc, au sujet de l'habillement. Je serais fâché que vos troupes fussent vêtues d'une manière inconvenante. J'imagine que chaque demi-brigade a sa musique, que l'on pourrait habiller avec quelque luxe. » Leclerc, s'il dit vrai, ne peut que lui répondre : l'armée de Portugal porte « des habits faits de toutes pièces » ; ce n'est pas le bruit produit par les musiques qui pourra les rendre couleur d'uniforme. Une légion expéditionnaire rassemblée aux fles d'Hyères « n'a pas d'habillement ». Au Prytanée de Saint-Cyr « tous les enfants sont nus, sans uniforme, dépourvus des meubles les plus nécessaires » remarque Bonaparte après une visite qu'il y fait ; cependant « il lui paraît convenable que les parents ne soient pas chargés de l'habillement des enfants, hormis le premier trousseau ». Cette chose est impossible, en effet, et il se rappelle Autun et Brienne, où le roi pourvoyait à son vêtement. Les grenadiers des colonnes mobiles du Morbihan n'ont pas de chaus-

(1) *Corr.*, 4454, 4563, 4606, 4990. — GAUDIN, *Mémoires du duc de Galle*. — GOURGAUD, *Mémoires de Napoléon*.

(2) SAVARY, *Mémoires*.

sures, leurs effets tombent en morceaux. Pour les rhabiller, il leur accorde, « à titre de gratification, une somme de trois francs, qui sera mise à leur masse, et une paire de souliers chacun ». Les débris de l'armée d'Égypte se réunissent à Nîmes, vêtus d'étoffes orientales, disparates et légères, « la plupart avec leur barbe de la campagne, d'autres l'ayant seulement coupée avec des ciseaux ». Il prescrit de les revêtir, mais en janvier 1802, alors qu'une partie d'entre eux est montée à Lyon, « par le froid qu'il fait, ils sont encore en pantalons de toile » et il lui faut répéter au ministre de prendre « des mesures efficaces pour les habiller promptement » (1).

En 1802, on travaille, certes, et les effectifs sont réduits. La paix générale permet l'arrivée des matières premières et diminue l'usure des vêtements. Cependant l'armée reste en sarrau et pantalon de toile, et, pour une revue quelconque en tenue de parade, il faut laisser de faux malades dans les lits et vider les magasins. Bonaparte voit la 111^e « dans l'état le plus pitoyable ». En Lombardie, Chateaubriand remarque — ce qui froisse son regard d'ancien officier — les soldats « montant la garde en bonnet de police », mais la vue de leur sabre « en guise de faucille, par dessus leur veste ronde », éveille une métaphore magnifique dans son imagination. « Si quelques régiments ont encore une bonne tenue, écrit de Colbert dans un rapport au ministre, c'est aux recherches économiques de leurs chefs, et non à l'administration générale qu'on doit ce résultat.... Lui, il gagne dix-huit mois dans la durée d'un habit.... » Pourtant, on lui donne de mauvaises fournitures ou d'antiques vêtements qui ne sont plus d'uniforme : « Sous prétexte de se débarrasser d'anciens effets, il existe un magasin Joseph qui est inépuisable ». Lorsqu'un décadi, Bonaparte veut passer en revue la garde consulaire « tout le magasin d'habits est bouleversé, tous les vieux habits sont réformés » et elle se présente en bel état; mais c'est qu'elle se trouve au cœur du pays, auprès du pouvoir qui veille sur elle avec sollicitude. En province, la plupart des corps n'ont pas de magasin à vider. On s'en aperçoit lorsque rejoignent les conscrits (2).

(1) *Corr.*, 5530, 5565, 5613, 5628, 5666, 5917. — COIGNET, *ibid.* — VAXELAIRE, *Un vétéran de l'ancienne armée.*

(2) *Corr.*, 6178. — COLBERT-CHABANAIS, *ibid.* Rapport du colonel de Colbert, 3 fructidor an XI. — CHATEAUBRIAND, COIGNET, *ibid.*

Au commencement de 1803, la légion polonaise, qui passe au service de la France, arrive à Gênes, où depuis deux mois des ordres sont donnés pour qu'il se trouve des effets d'habillement. Cependant « il n'y a rien. » La 20^e envoie de Marseille un bataillon en Corse, « excessivement mal vêtu ». En mars, le Premier Consul a fait recommander par Berthier « que les conscrits soient sur le champ habillés, au moins de vestes »; et peu après « qu'ils aient une veste et une culotte blanche, à moins que les corps n'aient pu déjà leur fournir des habits; que les généraux commandants les différentes divisions en passent la revue et s'assurent que les conscrits ne sont plus habillés en paysans, mais ont tous le costume militaire ». Pourtant, au 30 mai, dans la 98^e, les conscrits levés en avril 1802 et reçus à l'automne précédent, ont « une partie du petit équipement, et bientôt ils auront des vestes; quant aux habits, le régiment ignore quand il pourra les avoir ». Dans la 41^e, ils ont « quelques effets de petit équipement, mais les habits, même les vestes, leur manquent ». Dans la 59^e, ils portent « les habits qu'ils avaient quand ils ont rejoint le corps ». Et comme c'est le même inspecteur qui les voit en Belgique, il est évident que partout ailleurs la situation est identique. Bonaparte le constate : La 11^e est « dans la plus mauvaise tenue; les soldats sont déguenillés et les chefs ne portent pas tous les soins qu'ils devraient à mettre ce corps sur un bon pied. » Si, à la fin de juin, cinq régiments sont habillés en Belgique, en juillet, au camp de Boulogne, « aucun des corps que visite Bonaparte n'a reçu l'habillement de l'an XI. La 19^e et la 25^e devaient l'avoir reçu en germinal; voilà quatre mois écoulés, et elles n'ont rien reçu. La 55^e n'a rien reçu de l'an X et de l'an XI. Les troupes sont loin d'être bien habillées, cependant les chefs cherchent le plus possible à les bien tenir et montrent ce qu'ils ont de mieux ». La 57^e est dans le même cas que la précédente, Les 33^e, 46^e et 51^e ont reçu une partie du drap de l'an XI. « L'habillement est très retardé. Un grand nombre de corps vont recevoir un nouveau supplément de conscrits et ils seront très embarrassés ». Dejean doit prendre des mesures pour que le drap de l'an XI soit fourni « dans les trois premiers mois » de l'an XII — c'est-à-dire un an en retard. Cependant, en novembre, « un grand nombre de demi-brigades ne l'ont pas encore touché. La 72^e prétend n'avoir pas reçu même celui de l'an X; aussi est-elle

entièrement nue ». Visiblement, Bonaparte n'y peut fournir. Tandis qu'il veut la division italienne dirigée sur Boulogne « parfaitement équipée », à Livourne les conscrits ne sont pas habillés jusqu'à ce qu'ils puissent monter la garde, encore reçoivent-ils des vêtements « très vieux » et ceux qui rejoignent à Tarente l'armée de Saint-Cyr traversent toute la péninsule « en paysans ». « Que Dejean, écrit Bonaparte, fasse acheter dans le royaume de Naples de quoi leur fournir des culottes et des vestes; ce pays est chaud, des vestes suffiront. Il n'y a pas d'inconvénient à ne les habiller qu'à leur arrivée au corps » (1).

D'ailleurs comment n'en serait-il pas ainsi lorsque les conscrits qu'on habille prématurément désertent; lorsque dans les villes de garnison on trouve des vêtements militaires chez tous les fripiers; lorsque les musiciens, les sergents, dès qu'ils ont quelques sous, s'empressent d'acheter « des habits bourgeois » malgré les défenses, afin d'être plus libres et lorsque l'argent n'arrive pas pour ranimer, pour exciter une industrie défaillante? Comment n'en serait-il pas ainsi lorsque l'activité impatiente du Consul modifie, change les uniformes et sans cesse en crée de nouveaux : uniforme turc et turban vert pour les mamelucks de la Garde, uniforme gris fer pour les déserteurs autrichiens, cuirasses à six régiments de grosse cavalerie et gratification de 150 francs aux officiers pour cet objet, nouvelles bottes aux dragons, capotes aux fantassins du camp de Boulogne, shakos mis à l'essai, transformations à l'habit des voltigeurs qui auront un collet de drap chamois, tenue spéciale et distinguée aux guides-interprètes : « habit-veste de couleur vert-dragon à doublure rouge, parements et retroussis écarlates, boutons blancs à la hussarde, veste de drap blanc, culotte de peau blanche, bottes à l'américaine, éperons noirs bronzés »; bonnets accordés en gratification aux grenadiers qu'il passe en revues, capotes supplémentaires et souliers donnés de même — le tout en dehors des prévisions? Comment n'en serait-il pas ainsi lorsque les employés de l'habillement se livrent au négoce, malgré les défenses faites, lorsqu'il faut destituer un chef de brigade pour « avoir fait un commerce d'effets d'habillement et

(1) *Corr.*, 6577, 6652, 6667, 6893, 6921, 7249. — HUGO, *Mémoires*. — LANZAC DE LABORIE, rapports du général Lagrange. — *Mémoires d'un grenadier millavois*, *ibid.*

d'équipement », lorsque, « après achat de drapeaux, étendards, guidons, tabliers de trompettes et autres effets d'équipement » à la Garde des Consuls, on présente à Bonaparte une note de 199,550 francs et qu'à la suite d'une enquête, il l'acquitte, parce que la probité de Lannes est compromise et que ce dernier a collaboré, comme d'autres généraux aussi illustres, à l'universelle volerie (1) ?

Certes, quelques chefs ont souci de la tenue du soldat et cherchent à approprier celle-ci aux lieux qu'il habite. Au camp d'Os-tende, Davout lui procure des sabots et des chaussettes, ce que Bonaparte imitera pour les camps voisins. Il exige souvent, en les brutalisant, que les chefs de corps se conforment à l'ordonnance et que les régiments aient une belle tenue. Il veut, ainsi que le Consul, que « le soldat aime son état, qu'il y place son goût et son honneur. Voilà pourquoi de beaux uniformes sont si utiles ». Mais pour un grand chef qui maintient avec sévérité l'uniforme du temps et qui questionne minutieusement le simple soldat, combien en est-il qui ne s'attachent qu'au clinquant et négligent le reste ! La plupart des colonels, élevés durant les grandes guerres de la Révolution à la tête de troupes habillées au hasard, continuent à se reposer sur leurs capitaines d'habillement, souvent accessibles aux tentations, et ne se soucient de la tenue de leurs hommes que lorsqu'ils les présentent à la parade. Au camp de Saint-Omer, Magnier, colonel du 59^e, « pille la caisse de son régiment et ne se gêne pas pour dire que les compagnies du centre peuvent être en guenilles, pourvu qu'il ait de beaux sapeurs, une belle musique et une belle compagnie de grenadiers ». L'extraordinaire pénurie du régiment frappe les soldats eux-mêmes qui, entre eux, l'appellent le royal-décou su (2).

Vers la fin du Consulat, sous la main puissante de Bonaparte, un peu d'ordre apparaît là où le Directoire n'en avait point laissé. Par la force, les vols ont diminué ; par la tranquillité intérieure, les industries se sont relevées. Mais la Garde consulaire, qui apparaît aux badauds de Paris chaque décadi, et qui leur semble résumer

(1) *Corr.*, 5664, 5914, 6167, 6197, 6197, 6395, 6801, 7010, 7165, 7283. — MAR-MONT, *Mémoires*. — GIRAULT, *Mes campagnes sous la République et l'Empire*. — *Statistique de la France*, 1803.

(2) *Corr.*, 7305. — *Corr. de Davout*, 9 octobre 1803. — *Journal de Gourgaud*, 27 avril 1817. — FEZENZAC, *Souvenirs*.

l'armée, n'est qu'une exception. Si l'apparat y est poussé jusqu'à la minutie, s'il faut « mettre des papillottes tous les soirs et se faire coiffer tous les matins par un perruquier spécial au corps de garde », l'armée des camps n'est qu'à demi pourvue; les troupes des garnisons restent dénuées et les conscrits des dépôts errent sans habits. « Le drap que fournit le directeur de l'habillement n'est jamais conforme à l'échantillon. Les tricots qui sont donnés aux soldats sont inférieurs à ceux que le corps achète et reviennent beaucoup plus cher. Les corps s'en plaignent et prétendent qu'ils se procureraient du drap meilleur et à meilleur marché si on leur donnait de l'argent. On a fourni aux régiments italiens des souliers qui ne sont d'aucune valeur. On a vérifié en magasin ceux envoyés à Cambrai : ils ne valent pas trente sous. » Chez les administrateurs l'esprit de pillerie persiste donc, car ils reçoivent des fournitures médiocres ou mauvaises livrées par des fabricants d'une honnêteté douteuse. Mais les fournisseurs ne sont-ils pas autorisés à tricher depuis qu'au lieu de leur verser de l'argent liquide, on leur a payé, en 1802, 15 millions avec des rescriptions en capitaux de rentes, éparpillées sur tout le territoire de la République et difficilement recouvrables, rentes qui perdent 60 pour 100? Ne doivent-ils pas livrer des produits mauvais, puisqu'on persiste à les payer tard : à la fin de l'an XIII, il sera dû 1,700,000 francs sur l'an XII à ceux de Lodève. Il en résulte que les seuls fabricants douteux peuvent traiter avec l'administration et qu'à ce moment même où Bonaparte voudrait l'armée bien pourvue, les manufacturiers honnêtes, qui peuvent livrer des marchandises convenables, restreignent leur travail pour éviter les commandes, et, au lieu de s'agrandir, se rapetissent par légitime défiance de l'État (1).

II

Le badaud parisien, les jours de grande parade, en regardant défiler les régiments, s'éblouissait de couleurs voyantes, s'étour-

(1) *Corr.*, 7919, 8866. — COIGNET, *ibid.* — MOLLIER, *Mémoires*.

dissait de bruit, et se figurait posséder une vision de l'armée impériale tout entière alors qu'il n'en voyait que la façade magique et fallacieuse.

Devant lui passent l'infanterie de ligne : sapeurs barbus à larges tabliers blancs ; tambour-major gigantesque, bleu et blanc, à torsades d'argent sur la culotte, à chapeau bordé d'argent et à plumes blanches ; tambours adolescents ; musique argentée ayant dans ses rangs, si possible, quelques nègres ; grenadiers coiffés du bonnet à poil à plumet rouge, portant l'épaulette, une grenade rouge aux pans de l'habit ; compagnies du centre en habit bleu à la française avec revers blancs et passepoils rouges, en longue veste blanche, en culotte blanche à long pont, sans bretelles, serrant le jarret et recouverte jusqu'au-dessus du genou par des guêtres blanches boutonnées par-dessus, qui raidissent le pas et le rendent automatique, qui se collent à la chaussure par un sous-pied serré et empêchent la boue d'y pénétrer. Le cou du fantassin est pris par un col de crin qu'il jettera dès le premier bivouac ; un chapeau à trois cornes lui sert de coiffure et ses cheveux sont tantôt ramassés en queue et sans poudre, tantôt coupés ras. Les boutons portent le numéro du corps. Parfois il arrive que, chez des conscrits, les mollets absents laissent tomber la guêtre sur le pied et les rendent grotesques, mais le cas est rare, car, pour les revues, on leur en met de faux.

Dans son havresac, ou sur celui-ci, s'il doit partir en campagne, le soldat possède une capote, souvent mauvaise, que les bivouacs lui permettront d'apprécier, un pantalon de gros drap, un sarrau de toile, un pantalon de toile à bretelles, des guêtres grises, un bonnet de police, des guêtres noires — à partir du 19 novembre 1805, il n'aura plus que celles-ci, en tenue de parade — et une ou deux paires de souliers, plus le petit linge.

L'infanterie légère lui semble plus vive d'allure : la demi-guêtre en étamette noire, bordée de jaune à gland de même ne gêne pas le genou des hommes ; les cornets qui la précèdent, en place de tambours, et leur musique aigre activent sa marche, et, derrière les carabiniers aux épaulettes jonquille, tout vêtus de bleu sombre, apparaissent les compagnies du centre à parements et à passepoils jaunes sur des uniformes pareils.

Successivement les diverses armes suivent : artilleurs noirs ;

carabiniers cuirassés, au casque recouvert d'une énorme chenille rouge ; cuirassiers en habit rouge et or, dont la selle change de couleur selon les régiments, précédés de trompettes panachés d'extraordinaires plumets carmin ; dragons bleus à revers rouges jusqu'au 19^e, jaunes ensuite, ocre aux 27^e et 28^e, et dont les compagnies d'élite, au lieu du casque à peau de panthère, coiffent le bonnet à poil ; chasseurs verts à passepoils rouges ; hussards à pelisses en sautoir ornées de brandebourgs or ou argent, selon les corps, et à sabretaches de couleurs diverses, le tout surmonté d'aigrettes, de plumets voyants qui oscillent au pas des chevaux, frissonnent à l'air et semblent vivre.

Puis la Garde arrive, guindée, multicolore, surprenante. Ce sont les grenadiers à pied, tirés à quatre épingles, en habit bleu à revers blanc échancré sur le bas de la poitrine, veste de basin blanc, culotte blanche, guêtres blanches, boucles d'argent aux souliers et à la culotte, le col enserré dans une cravate double, blanche en dessous, noire en dessus, qui, mise à l'ordonnance, « laisse apercevoir un petit liséré blanc vers le haut » ; moustaches réunies aux favoris par un rasoir savant, cheveux en ailes de pigeon, poudrés, faisant « une queue longue de six pouces avec bout coupé en brosse et retenu par un ruban de laine noire flottant de deux pouces » surmontés d'un bonnet à poil à grand plumet rouge, « ruche à miel » au-devant de laquelle un aigle doré s'éploie sur une plaque de cuivre. Ils sont « magnifiques, mais abominablement gênés ». Dans leur musique jouent des ophicléides aux chapeaux extravagants, des fifres porteurs d'épée, et le tambour-major qui les précède, immense, brodé, chamarré sur toutes les coutures, avec gants à la crispin et brodequins frangés d'or, porte un chapeau démesuré d'où, entre trois immenses plumes aux trois couleurs françaises, surgit un hautain plumet tricolore. L'habit de celui-ci coûte trente mille francs. — Plus tard les grenadiers hollandais auront l'habit blanc aux revers rouges et à bandes d'or. — Les chasseurs verts, au plumet vert, leur succèdent, puis les artilleurs à pied noirs, à plumets rouges ; les sapeurs-mineurs au casque à chenille écarlate ; les artilleurs à cheval à brandebourgs rouges, dont les officiers portent une pelisse noire bordée de fourrure blanche ; les grenadiers à cheval et les chasseurs à cheval : les premiers en habit bleu à bordure or et à plumet rouge, les seconds

verts à brandebourgs or, à pelisse rouge bordée de blanc et à plumet mi-parti vert, mi-parti rouge ; les dragons dont les trompettes ont le plumet bleu ; les mamelucks au pantalon rouge flottant — tous accompagnés de curieuses musiques, où rentrent parfois des gagistes, ceux-ci de l'Opéra et de Feydeau, comme il en est beaucoup parmi les troupes à pied, et où les timbaliers fixent des roses rouges à la croupe et à la queue de leur monture.

Après les avoir vus dans leur éblouissante splendeur, celui qui les rencontre dans Paris, en petite tenue, a peine à les reconnaître, même s'ils sont ajustés comme ceux de la Garde que les sous-officiers de planton à la porte des quartiers font rentrer au moindre défaut, qui sortent en frac bleu, en culotte de nankin, en bas de coton blanc uni, et dont les sous-officiers portent l'épée et la canne. gravement, avec un air prématurément vieillot d'ancien régime. Et il ne les reconnaîtrait plus du tout s'il les apercevait dans l'intérieur des casernes ou en campagne, grenadiers en chapeaux, en capotes et en habits, leur grande tenue dans leur havresac, et leur bonnet bouclé par-dessus leur plumet dans un étui de cuir suspendu à leur flanc ; dragons superbes, en tenue de pansage, coiffés de calottes de pâtissier, vertes et blanches ; officiers non plus raidis par le hausse-col, mais en chapeau et en tenue bourgeoise ornée des insignes de leur grade (1).

En effet, la pénurie des magasins reste extrême, en même temps que la paix laisse du loisir pour discuter sur le mérite relatif des uniformes. Avant la Révolution ceux-ci étaient fixés, quoique très divers, et il était de mode d'écrire tactique. En 1804, l'expérience des guerres a fait justice d'une foule de théories, filles ou parentes des manœuvres de Frédéric II et dont les auteurs n'ont pas même su se distinguer, être originaux, parmi les rangs des émigrés. L'armée française ne ressent nul besoin d'écrire sur les manœuvres et de rêver sur la stratégie. Elle possède à sa tête un maître incomparable, et dix ans de victoires, que ce maître n'a point toutes gagnées, ont démontré la suprématie de l'intelligence sur la mémoire, de l'inspiration originale sur l'imitation apprise et du tact sur la théorie. Aussi ne parle-t-elle guère que des vête-

(1) Estampes de la Bibliothèque nationale. *Costumes consulaires et impériaux*, vol. 28 à 33; *Caricatures*, vol. 2. 3. 4: *Estampes*, Q^b 116 à 130. — COIGNET, MARCO DE SAINT-HILAIRE, FEZENZAC, etc., *ibid.*

ments, ne songe-t-elle qu'à économiser les vies de soldats en les habillant d'une façon mieux appropriée que ceux-ci ne le furent durant les guerres précédentes, afin d'en moins perdre dans les guerres futures.

Beaucoup d'officiers préconisent, pour l'hiver, une capote, et, pour l'été un pantalon, des bottines, l'habit court. Ils demandent la suppression des chapeaux, dont les ailes, par la pluie, font gouttière. Napoléon, convaincu d'une transformation nécessaire, prescrit que dans chacun des corps d'armée les colonels se réunissent et déterminent « les changements, les formes et les modèles propres à concilier le bien-être du soldat et l'économie ». Peut-être est-ce un moyen pour lui d'arrêter les plaintes sur les défaillances du service de l'habillement et de faire tolérer les uniformes usés par l'espoir d'habits différents et tout neufs? La guerre avec l'Angleterre, qui restreint l'importation d'indigo, « les goûts monarchiques de l'Empereur, qui le ramènent aux vieilles institutions », l'incitent à changer la couleur de la tenue et à préférer l'habit blanc. En l'an XIV toute l'infanterie doit recevoir celui-ci, avec « revers et parements cramoisis » : en même temps, l'on essaye dans certains troisièmes bataillons — alors bataillons de dépôt — « de rendre la veste plus jolie, afin que l'été le soldat puisse rester sans habit et se trouver encore agréablement vêtu » ; ce qui prouve qu'on n'en peut fournir à toute l'armée. Encore le vêtement, si difficile à procurer, est-il incessamment transformé par les colonels, qui, surtout dans la cavalerie, « ont une grande latitude pour modifier l'uniforme réglementaire », par les généraux qui le réduisent ou le surchargent, selon leur expérience ou leur caprice. A Alexandrie, Chabot s'acharne sur les chapeaux et « les voilà tout dégradés, ceux des sous-officiers sans mouchet aux pompons ni floches dans les cornes » ; à Tarente, Saint-Cyr exige la simplicité la plus stricte, la plus étriquée ; et, à Boulogne, Ney encourage les distinctions, Murat veut du panache (1).

Cependant, au moment où la guerre contre l'Autriche va s'ouvrir, peut-être vaut-il mieux penser au nécessaire qu'au superflu. Napoléon ne l'oublie point, mais il est si pauvre d'effets qu'il faut

(1) *Corr.*, 7930. 8368. — D'HAUTERIVE, *Lettre d'un chef de brigade*, 13 décembre 1804, 14 août 1805. — BIGARRÉ, *Mémoires*. — DE BOURGOING, *Souvenirs militaires*.

déshabiller tous les hommes qui ne partent pas et distribuer 1,200,000 francs aux régiments du camp de Boulogne afin qu'ils se procurent des capotes et des chaussures : on conçoit combien cette tâche est facile aux colonels, aux corps d'armée poussés vers la frontière d'un mouvement fou. En France, il presse la confection des souliers; en Italie, il prescrit au prince Eugène d'en faire fabriquer, avec le moins d'éclat possible, 50,000 paires à Milan, qui lui coûteront 2 ou 300,000 francs; mais « ce sont des souliers qu'il faut avoir, et non des cartons, comme c'est l'usage là-bas ». Le vice-roi en enverra une paire, en gratification, aux soldats de l'armée de Naples, et si sa cavalerie a besoin de bottes, il en commandera 1,000 paires, bien qu'il « s'imagine qu'elle en a ». Mais l'Italie est encore plus pauvre que la France. Vers le 10 septembre — alors que les armées sont en marche depuis deux semaines — la légion Corse, qui, depuis avril, doit être vêtue comme l'ancien royal-Corse, « sauf qu'on lui donnera de nouveaux habits et, à la place du chapeau, un shako, » venant de Livourne arrive à Milan « presque nue », et Eugène pense que « par ce défaut d'habit, elle sera hors d'état de faire campagne ». Napoléon ordonne « de l'habiller en huit jours, de n'importe quel uniforme ». Sur les ressources qu'il présume posséder, il gratifie la Grande-Armée de deux paires de souliers, à distribuer sur le Rhin, et cela est d'autant plus nécessaire que beaucoup d'hommes n'en ont qu'une paire. Dejean promet d'en diriger sur Strasbourg un grand nombre; mais quand Napoléon arrive dans cette ville, il n'en trouve point, et « les mauvais chemins des Ardennes ont usé presque en entier la chaussure ». La Grande-Armée, presque nu-pieds par les pluies et les boues, ne marche en Allemagne que grâce à ce qu'elle prend sur le pays. Des souliers qui se sont accumulés à Boulogne, Lejeune prétend qu'il en amène, le 14 octobre, 300,000 paires à Elchingen. Il en amène, certes, mais 30,000 au plus, et c'est avec les magasins d'Ulm, avec les bottes enlevées aux cavaliers autrichiens prisonniers, avec les souliers requis en Wurtemberg et en Bavière que Napoléon chausse son armée; encore l'est-elle d'une façon si précaire, et l'avenir est-il si peu assuré par Dejean, qu'il demande 100,000 paires de souliers à Nuremberg; qu'il veut trouver, dans la Haute Autriche, « du cuir pour 60,000 paires, du drap pour autant de capotes et du drap fin pour 4,000 capotes d'officier, qu'il

leur donnera en gratification », et qu'après Austerlitz il faudra, « sans toutefois se permettre des opérations qui pourraient retarder de deux heures les marches et les manœuvres de guerre, profiter de l'armistice pour confectionner des capotes et se procurer des souliers » (1).

Napoléon, en effet, n'attend guère de la France : les fournisseurs n'y livrent leurs marchandises que lentement et à regret. Au 15 frimaire ils n'ont pas encore reçu, des divers ministères, les avis de paiement pour vendémiaire, et l'opinion parisienne en est troublée en même temps que sont déconcertées les affaires. Au sujet des conscrits qui affluent, l'Empereur prescrit à Kellermann, car il se méfie des comptes rendus optimistes de Dejean, d'écrire aux quartiers-maîtres et aux majors afin de s'assurer qu'ils ont « les tricots et les moyens nécessaires pour les revêtir, sinon avec les habits, du moins avec les vestes ». Et deux mois après — le 11 décembre — il mande au même : « Si vous pouvez me fournir un corps de 10 ou 12,000 conscrits, dirigez-le sur Augsbourg. Il est indifférent qu'ils soient en habits de paysan et sans armes. Il est bon qu'il y ait 2 à 3,000 hommes armés pour les escorter ». Tandis que les levées, presque nues, s'entassent dans les dépôts, par une fausse mesure, Dejean habille quelques gardes nationaux mis en activité. Il leur fait délivrer des effets pris parmi ceux qui, de jour en jour, arrivent dans les places du Rhin, comme réserve à l'armée, et ce peu qu'il leur donne lui sert d'excuse, jusqu'à ce que Napoléon ait trouvé que « c'est vouloir jeter son argent par les fenêtres » et les ait fait déshabiller. Mais cet appoint est fort insuffisant. Le 22 janvier 1806, l'Empereur rencontre à Rastadt 1,200 conscrits partis du dépôt de Strasbourg pour Vérone « entièrement nus et habillés en paysans » ; Eugène en Italie doit préparer des moyens pour les revêtir. A Strasbourg même, les conscrits sont « superbes » ; mais, en février, il n'en est encore que 3,000 d'habillés (2).

D'ailleurs, il est difficile de le satisfaire parce qu'il se contredit lui-même et qu'il veut, selon l'expression de Chaptal, faire manœu-

(1) *Corr.*, 8600, 9146, 9223, 9236, 9267, 9460, 9372. — *Revue d'histoire*, avril 1902. — *Corr. de Davout*, 26 septembre 1805. — LEJEUNE, de Valmy à Wagram.

(2) *Corr.*, 9371, 9558, 9568, 9697, 9698. — *Corr. du roi Joseph*, 8 novembre 1805. — SAVARY, *Mémoires*.

vrer le commerce comme des bataillons. Sa Grande-Armée obtient en Allemagne des chaussures; celles-ci, au corps de Davout, sont en bon état à la fin de mars, et à la fin de mai « presque tous les soldats ont trois paires de souliers, y compris celle qu'ils ont aux pieds ». Par suite, il reproche à Dejean d'en faire confectionner « parce qu'ils seront mauvais » et il voudrait qu'il appliquât immédiatement à la confection des habits tous ses fonds. A la Noël, le corps de Davout « n'a encore reçu ni draps ni autres effets ». Au 17 février 1806. « il est encore dû 93,000 habits sur l'an XIII », et par suite l'habillement des 140.000 conscrits récemment levés. Napoléon écrit au vice-roi : « Prenez des mesures pour qu'on ne laisse pas les conscrits nus et pour qu'ils soient habillés... cela les dégoûte et les fait désertir »; cependant, au 25 mai, les 13^e, 53^e, 60^e, 106^e de l'armée d'Italie en ont qui ne le sont point. Napoléon suppose que « s'ils n'ont point d'habits, ils ont, au moins, des culottes et des vestes d'ordonnance », ce qui est douteux, et il ajoute pour son beau-fils : « Il est de votre honneur que, vingt-quatre heures après leur arrivée, les conscrits aient la veste, la culotte et le chapeau. Il n'y a point d'excuse. Les corps doivent y pourvoir. » Mais que peuvent l'honneur et les corps là où l'industrie s'éveille à peine? En septembre, les dépôts de l'armée de Dalmatie « ont encore beaucoup d'hommes habillés en bourgeois... Le 35^e en a 108, le 92^e, 19. Cette négligence est d'autant moins pardonnable que le 105^e a des draps en magasin ». D'ailleurs, quand un conscrit arrive au corps, n'accorde-t-on pas à celui-ci une première mise de 42 francs, qui sert à lui faire faire une veste, une culotte et des souliers? Et l'Empereur se demande dans quel embarras se trouverait Eugène s'il recevait 20,000 hommes sans moyen de les habiller (1).

Eugène, morigéné, empêche la sortie d'effets, de quelque nature qu'ils soient, du royaume d'Italie, et comme il tient tous les dépôts de l'armée de Naples, celle-ci est livrée aux seules ressources du pays qu'elle conquiert. Les régiments qui s'y trouvent sont nus-pieds; les renforts qui leur arrivent ont perdu leurs souliers par suite de la longueur de la route, de l'âpreté des chemins et de la persistance des pluies. En février, le roi Joseph en commande 30,000 paires à Naples; on ne les lui livre qu'en juillet; il les

(1) *Corr.*, 9568, 9838, 10200, 10234, 10739. — *Corr. de Davout*, 23 décembre 1805; 30 mars, 29 mai 1806. — CHAPTAL, *Souvenirs sur Napoléon*.

donne en gratification aux corps, mais « ils sont de mauvaise qualité. Les régiments n'auraient pas voulu les recevoir pour cinq francs ». A ce moment, Napoléon lui en envoie, qui lui coûtent 5 fr. 50 : « ce doit être de bonne marchandise, non du carton » ; s'il en était autrement, « il ferait faire des retenues sur la liquidation générale des fournisseurs », ce dont il ne se prive point. L'habillement tombe en loques ; devant Gaëte, les 6^e, 10^e, 62^e et 101^e « sont absolument nus... Les colonels ne savent plus que faire ; on leur refuse, à leur dépôt, tout envoi d'hommes, de fonds et de drap ». Partout « on retient aux dépôts les masses particulières des soldats ». Linge, habits, chaussures, alors que dans cette guerre « celles-ci ne durent pas plus d'un mois aux soldats », rien ne vient, et dans son royaume sans industrie, à la tête d'une armée en guenilles, le roi Joseph attend des secours de son frère et se lamente (1).

Napoléon a d'autres soucis, et de plus vastes. Il songe à se débarrasser d'une partie de sa tâche en la confiant aux corps et il incline à croire qu'un meilleur usage est fait des fonds lorsqu'ils sont livrés aux régiments, intéressés à se bien servir, que lorsqu'ils sont versés à l'administration. Le prince Eugène ayant chargé un ordonnateur de fournir des chemises aux corps de Dalmatie, il juge « la mesure bonne en théorie, mauvaise dans la pratique » et veut « qu'un officier de chaque corps se rende en Italie pour confectionner les effets dont ils ont besoin ». Peut-être serait-ce possible s'il fournissait à ceux-ci régulièrement de l'argent, mais il n'en donne que par à-coups, sous la pression de la nécessité, et au moment où la guerre va reprendre ; où, par suite, l'armée est aiguillonnée de multiples soucis. Il en résulte qu'en Allemagne la Grande Armée est presque aussi livrée à elle-même que l'armée d'Italie ou que celle de Naples ; toutefois, en raison de l'état industriel de la zone qu'ils occupent, les régiments s'y débrouillent mieux. En Souabe, l'habitant doit fournir une chopine de vin au soldat : les capitaines l'exigent en argent, et, avec celui-ci, ils achètent des pantalons. Les colonels tirent ce qu'ils peuvent de leurs dépôts, mais comme ils reçoivent plus d'hommes que d'effets, bien qu'ils en aient un besoin urgent, il leur est impossible de les

(1) *Corr. du roi Joseph*, 4-16 février ; 26, 29 juin ; 4, 28 juillet, 14 septembre 1806.

revêtir convenablement, et ils ne possèdent, en réalité, de bons que les souliers (1).

Au 1^{er} octobre 1806, des régiments, sur l'annonce d'une prochaine rentrée en France, ont renvoyé aux dépôts les capotes qu'on leur avait distribuées durant la précédente campagne. Berthier n'en détient que 2,500; il les distribue « aux plus nécessiteux ». Dans le corps d'Augereau, on reprise et l'on raccommode les anciennes, car il est impossible d'en faire puisqu'on n'a « ni draps ni argent ». Au 1^{er} de hussards « 150 manteaux tombent de vétusté ». Les soldats de Soult ont deux bonnes paires de souliers dans le sac, une aux pieds, et un approvisionnement de chaussures qui les suit; ceux de Davout sont pareillement fournis, cependant des recrues leur arrivent sans cesse; il est des régiments, tel le 26^e léger, qui reçoivent à Passau, vers ce moment, « 800 conscrits, encore dans leurs vêtements de campagne et neufs comme au départ de la Savoie », qu'il leur est impossible d'habiller à l'ordonnance. Et l'on comprend l'étonnement des Saxons lorsqu'ils voient les hommes du corps d'armée le mieux tenu, celui de Davout, où, rapporte le maréchal, « l'habillement est bon », rentrer à Leipzig, « vêtus de capotes grasseuses et en assez mauvais état, leur chapeau à trois cornes chiffonné par les bivouacs et leur cuiller fichée sur celui-ci » en guise de pompon, ce qui les fait appeler en Saxe et à Berlin « garde des cuillers » (*loffelgarde*) (2).

Certes, d'aspect extérieur, ces soldats sont loin des troupes prussiennes dont tous les hommes possèdent « un petit chapeau juste assez grand pour couvrir le sommet de la tête et fixé à la queue par une infinité de cordons sans lesquels il tomberait au moindre mouvement ou au plus léger soufle: avec cela un col carcan, en carton, recouvert d'une étoffe rouge très légère »; dont l'uniforme bien ajusté, la culotte et les guêtres sont faits d'une étoffe extrêmement mince, et dont les officiers, pour paraître plus élégants, ne portent pas de manteau. Le roi de Prusse est avare. Il conserve de riches approvisionnements en magasin. En février, les habi-

(1) *Corr.*, 10142. — FEZENZAC, *ibid.* — DE REISET, *Souvenirs*.

(2) *Corr.*, 10819. — *Corr. de Darout*, 5 octobre 1806. — Le colonel du 1^{er} de hussards à Dupont, 28 septembre. Soult à Berthier, 1^{er} octobre, Augereau à Berthier, 2 octobre, dans FOUCART, *l'Éna*. — POUGET, *Souvenirs de guerre*. — GROSS, *Souvenirs inédits sur Napoléon*.

tants de Berlin ont dû offrir, sur leurs ressources personnelles, « une culotte de toile grise qu'on passe sur celle de drap et qui garantit un peu du froid » aux troupes qui vont occuper le Hanovre; mais, lorsque la campagne s'ouvre, ces culottes sont usées, et si les Prussiens, à la parade, gardent encore un air d'automates peints et semblent plus uniformément vêtus que leurs adversaires, en guerre ils souffrent également, les uns dans leurs vêtements légers et étriqués, les autres dans leurs capotes trouées (1).

Malgré l'expérience de la guerre précédente, le 1^{er} octobre, Napoléon n'a de souliers ni à Strasbourg ni à Mayence. Déjà les gardes nationaux s'y rassemblent : « ils seront habillés sur leur solde et comme ils l'entendront. Ni le trésor ni Mayence ne feront de frais pour cet objet. Il y en a beaucoup qui sont sans habits et la rigidité de l'uniforme n'est pas ici de saison ». De même elle ne l'est point dans la Grande Armée. Cependant, après Iéna, celle-ci va se trouver rapidement couverte. Partout des réquisitions sont frappées : à Halle de 4,000 aunes de draps, à Leipzig pour 150,000 capotes — deux aunes sont nécessaires à chacune — et 150.000 paires de souliers. A Berlin, Napoléon s'empare des étoffes que la parcimonie prussienne n'avait pas employées et il vide les magasins que les successeurs de Frédéric II avaient avaricieusement remplis : « Vous prendrez des mesures, écrit-il à Daru, pour lever le drap nécessaire pour faire 100.000 capotes, 100,000 pantalons, pour vous procurer 100,000 paires de souliers, 100,000 chapeaux et tous les objets nécessaires pour couvrir l'armée... mon intention est que Berlin me fournisse absolument tout ce qui est nécessaire à mon armée et de ne rien ménager pour que mes soldats soient dans l'abondance de tout. » Mais Berlin et les grandes villes occupées ne peuvent, selon Daru, que fournir 65,000 capotes. Elles en donneront davantage. Il distribue des souliers à ceux qui en manquent, quoique ses soldats en aient enlevé un grand nombre aux morts des champs de bataille et qu'ils aient échangé les leurs, percés, contre de meilleurs qu'avaient les prisonniers. Le corps de Lannes en reçoit 6,000 paires, à prendre à Stettin; ce maréchal y réquisitionne de plus du drap pour 4,000 capotes, qu'il fait confec-

(1) *Corr. de Davout*, 5 octobre 1806. — DE Suckow, *Fragments de ma vie*.

tionner « sur le modèle russe, ample et bien cousues ». Le corps de Davout reçoit autant de souliers à prendre à Francfort, 3,000 chapeaux sur les 6,300 saisis dans les magasins de Berlin et mis aussitôt en service, le reste de ceux-ci est distribué par tiers aux corps de Lefebvre, de Soult et de Bernadotte. En même temps qu'on les monte, plus de 2,000 culottes de peau sont données aux dragons. 5,000 paires de bas sont délivrées aux blessés, « à mesure qu'ils rejoignent leurs corps », car les valides sont déjà fournis, et les 15,000 mètres de drap, les 35,000 mètres de toile et de coutil des magasins berlinois sont mis en œuvre. L'arsenal contient une grande quantité de caisses de tambours : les régiments « qui en ont besoin peuvent en demander ». Enfin, Napoléon prescrit « qu'on retire les bottes à tous les cavaliers prussiens et qu'on leur donne en place une paire de souliers. Ils n'en ont plus besoin, et la nécessité ne connaît pas ces petits ménagements ». Il en résulte que les cavaliers prisonniers sont amenés aux bivouacs ; qu'on leur prend « leurs bottes, leurs manteaux et leurs porte-manteaux, comme on leur a enlevé leur chevaux, sans leur rendre quoi que ce soit en échange » et qu'on distribue tout cela aux divisions de cavaliers à pied. A Berlin, les ouvriers font 500 paires de souliers par jour. C'est infiniment moins qu'on n'en use. Le corps de Lannes n'en a que deux paires par homme, pour la mauvaise saison. Il faut en amener de France, et la distance étant grande, l'envoi peu probable, à la mi-novembre, Napoléon en demande 75,000 paires à la Pologne, autant à la Silésie, 100,000 à la Prusse, également à la Saxe, le tout livrable par cinquième et avant le 20 janvier, « sinon les fournisseurs subiront des réductions ». Il achète à Hambourg du cuir pour 200,000 paires, et il veut des villes hanséatiques du drap pour 80,000 capotes, du drap pour 20,000 de Magdebourg. Les dragons à pied reçoivent des manteaux prussiens, ce qui permet de leur ôter la capote. Le coutil de Berlin est mis en distribution, par pièces : « les corps profiteront du peu de moments qu'ils auront pour le faire couper ; les soldats le feront coudre comme ils pourront » ; les grenadiers d'Oudinot, servis les premiers, touchent ainsi un pantalon par homme (1).

Malgré ces mesures, dignes du Comité de salut public, l'état de

(1) *Corr.*, 10918, 11105, 11140, 11156, 11182, 11256, 11312. — FOUCART, *Prenzlowsk Luberck*, 18, 25, 29 octobre, 27 novembre. — REISET, *ibid.*

la chaussure décline : « durant les marches forcées, les sous-pieds des guêtres se rompent et les souliers restent dans la boue gluante » ; celle que les régiments demandent en France n'approche que lentement, ou ne bouge pas des dépôts par suite des besoins qu'en ont les majors pour chausser les nouvelles recrues ; les fournisseurs ne peuvent livrer à temps les commandes ; certains généraux, tels Oudinot, accaparent pour leurs troupes les convois qui passent à leur portée ; et il se fait dans l'administration un coulage tel qu'il faut réduire d'un tiers le chiffre des effets portés sur les comptes rendus pour en avoir le nombre réel. A la fin de novembre, le corps de Soult, l'un des mieux pourvus, n'a plus qu'une paire de souliers neufs par homme. Au commencement de décembre, celui de Ney en manque tout à fait et Napoléon prescrit que « si l'on ne peut avoir de souliers, on prenne du cuir avec lequel les soldats seront assez industriels pour raccommodez leurs vieilles chaussures ». Mortier s'approvisionne dans les villes hanséatiques ; mais l'armée, en pleine Pologne, se dénué de plus en plus. Les cuirs, les draps, même dans les plus petites villes, sont saisis. Le linge fourni par la Prusse disparaît dans la bourbe des bivouacs et le département de Glogau est imposé de 100,000 chemises (1).

Malgré l'activité et la vigueur de Napoléon, la pauvreté du pays, les intempéries de la saison, la hâte avec laquelle travaillent les ouvriers, la mauvaise foi des fournisseurs et les tricheries de l'administration gâchent, perdent, anéantissent les effets. Les capotes arrivent en minime quantité et les régiments n'en touchent qu'après avoir crié maintes fois leur extrême besoin. Celles qui viennent de Berlin, de même que les souliers de pareille provenance, « ne valent rien » et Clarke, qui gouverne cette ville, doit faire « visiter les magasins et voir quel est le commissaire des guerres qui reçoit de si mauvaise drogue ». Celles qu'envoie Leipzig « sont ridiculement petites. Certaines ne vont pas jusqu'aux genoux ». En avril, Daru n'a distribué que 105,000 paires de souliers : autant seraient nécessaires. Et de ceux donnés aux corps d'armée, combien restent en route, n'existent que sur le papier ! Il en est dirigé 20,000 paires sur Osterode : « il n'en arrive que 11,000 ». Ney, qui

(1) *Corr.*, 11374, 11401. — PAULIN, *Souvenirs*. — FOUCART, *ibid.*, 27 novembre.

a 13,000 hommes, n'en reçoit que 4,000. Le linge continue à manquer : « Il n'arrive point de chemises. Les corps n'en peuvent faire faire. Il est nécessaire — en avril — que la Silésie fournisse les 100.000 demandées » le 7 décembre. Les cordonniers des régiments, réunis en petits dépôts, derrière la Vistule, à eux seuls font plus de travail que toute l'administration ; et les régiments, comme d'habitude, sont abandonnés à leur propre industrie ; les cuirassiers manquent de casques : « qu'on en fasse à Elbing, et si c'est impossible, qu'on les remplace par des chapeaux » ; ils manquent de bottes : « qu'on en fasse à Elbing et à Marienwerder », écrit Napoléon. Le pays doit pourvoir l'armée, même s'il est barbare, même s'il est vide (1).

On parle, il est vrai, de charrois qui viendront de France. Napoléon, si souvent dupé, ne se laisse plus prendre à cet espoir : « Ce qui vient par les transports militaires n'arrive jamais, on a sur cela l'expérience des siècles », et il prescrit — le 22 avril — à Dejean « d'envoyer les bottes et les souliers par 50 ou 60 caissons ensemble, de les faire accompagner par un officier de gendarmerie et de les mettre sous la garde d'un employé ». L'armée en a le plus grand besoin, en effet. « Quelques soldats portent encore la capote, d'autres n'ont que des sarraux d'écurie ; les uns sont en guêtres, les autres ont de larges pantalons bouffants ; il y a des shakos et des chapeaux. Auprès de la vieille Garde et quelques divisions encore superbes, le régiment des fusiliers-grenadiers a de larges culottes blanches flottantes comme les matelots en portent pour le service à bord ». C'est dans ces tenues qu'ils recommencent les hostilités ; à Friedland, des officiers ordonnent à leurs hommes de prendre les capotes des Russes morts, « mais la chaleur, qui les rend insupportables, fait que personne n'en ramasse » ; et tandis qu'à Tilsitt la Garde parade, portant des chaussures et des chemises saisies dans les magasins de Königsberg, la Grande Armée se montre en vêtement disparates, n'ayant conservé de l'uniforme que les attributs distinctifs des régiments (2).

Si la Prusse ne fournit pas à Napoléon tout ce qu'il en espère,

(1) *Corr.*, 11691, 11767, 11768, 12268, 12313, 12325. — COLBERT-CHABANAIS, *Souvenirs du général de Colbert*. Ney à Berthier, 1^{er} avril 1807. — GIROD (de l'Ain), *Dix ans de souvenirs militaires*.

(2) *Corr.*, 12446. — BAPST, *Souvenirs du maréchal Canrobert*. — DELLARD, *Mémoires*. — COIGNET, *Cahiers*.

la France, qui ne lui envoie rien, de son côté est loin de suffire aux trois conscriptions levées coup sur coup, et l'on comprend, en présence du vide des magasins dans les dépôts que le ministre ne veuille point livrer à des transports aléatoires les effets qu'il se procure à si grand'peine et qu'il distribue avec tant de retard.

Dès novembre 1806 Napoléon s'effraye pour les nouvelles levées « non point de la dépense, mais de la grande quantité d'habits qu'il faudra. Des vestes et des capotes » lui paraissent suffisantes. Un régiment de fusiliers de la Garde, créé le 15 avril, « n'est pas habillé ». Que se passe-t-il ailleurs lorsqu'au centre un corps d'élite est ainsi dépourvu? En vérité, il n'y existe presque rien. Quand les conscrits de 1807 sont appelés, ceux de 1806 n'ont reçu aucun effet, ni à Paris, ni à Strasbourg, ni à Mayence, et pour les nouveaux venus, Napoléon juge que « des vestes et des culottes sont de première nécessité ». Il compte, à ce moment, sur les draps, sur les capotes d'Allemagne, aussi sur les souliers, car il ne veut pas qu'on en fasse à Paris, par entreprise, mais que chaque dépôt en confectionne 2,000 paires, payables à titre de gratification, et qui seront dirigées sur Mayence de même que ceux restants dans les magasins de l'État. Ce qu'il écrit est lettre vaine. Les conscrits partent, et mal pourvus, ou pas du tout. En décembre il arrive à Berlin des détachements venus de l'intérieur de la France; Napoléon doit leur fournir des souliers et arrêter là « ceux qui n'ont pas encore de capotes ». Il rencontre « des hommes qui arrivent de Boulogne pieds nus ». Assurément il faut tenir compte de la longueur des marches et de la nature du temps. Mais, parmi ceux qui prescrivent ces mouvements, nul ne doit ignorer ces circonstances, et Napoléon n'a-t-il pas soin, chaque fois qu'il ordonne des déplacements, d'indiquer les rechanges que doit emporter l'homme, au départ? « Tous les détachements qui viendront de Paris ou de Boulogne partiront avec une paire de souliers aux pieds et deux dans le sac. A Mayence, ils en recevront une paire, en remplacement de celle usée en route. De même à Magdebourg, de manière qu'ils arriveront avec une paire de souliers dans le sac et une aux pieds ». Junot ne doit-il point passer en revue les fusiliers de la Garde, s'assurer qu'ils ont « quatre paires de souliers, trois dans le sac. une aux pieds, et leurs capotes » ; et faire de même pour la garde de Paris? Afin de

pourvoir les conscrits, la nécessité oblige l'Empereur à négliger ses préventions contre les fabricants de sa capitale : Dejean doit leur commander 50,000 paires de souliers qu'il enverra à Mayence. Mais les communications sont difficiles, la conception des bureaux est lente, et, à l'industrie peu développée, la matière reste rebelle. L'Empereur n'ose croire qu'il sera ponctuellement obéi; il s'attend à ce que les compagnies des 3^e bataillons, constituées en régiments provisoires, qui arriveront à Magdebourg vers le 1^{er} janvier, pour y former réserve, « par la promptitude avec laquelle elles ont été organisées, seront nues et composées de paysans », et c'est à Clarke, gouverneur de Berlin, qu'il ordonne de les habiller de « shakos et de capotes », le plus promptement possible, « c'est à dire dix ou douze jours après leur arrivée ». Il a raison. La France ne peut rien donner. Lorsque Dejean prescrit aux dépôts de ne rien diriger sur les bataillons de guerre, il est strictement obéi, et des régiments, tel le 64^e, dont tout l'habillement était en France en août, que Clarke oublie de voir et de chausser à Berlin, « sont absolument nus »; d'après cela, il semblerait que les recrues dussent être pourvues par les dépôts : elles ne sont, en réalité, qu'à peine vêtues. C'est à Berlin que Clarke leur délivre des capotes, et pas à toutes, car, en janvier, beaucoup « de ces malheureux jeunes gens traversent la Pologne transis de froid, ce qui fait des malades », chaussés de souliers « de très mauvaise qualité, ce qui ne peut être que le résultat de la friponnerie de quelque commissaire des guerres »; c'est à Berlin que Bourcier donne aux futurs cavaliers des manteaux, encore en oublie-t-il, bien qu'en ce moment deux jours de retard ne fassent rien à l'Empereur et que celui-ci n'ait à l'armée aucune ressource pour les équiper (1).

Malgré les nouvelles commandes prescrites en janvier à l'administration : 40.000 paires de souliers « de bonne qualité », 2.000 paires de bottes de hussards, 4.000 de dragons et 1.000 de cuirassiers, en mars, lorsqu'il arrive de nouveaux conscrits à Kellermann, « les dépôts sont sans moyens pour les habiller ». Napoléon veut qu'on prenne « des mesures extraordinaires » à leur égard, sans diminuer les moyens de la Grande Armée. L'été va venir : « des vestes, des culottes et des shakos sont le premier

(1) *Corr.*, 11149, 11238, 11291, 12330, 11364, 11411, 11413, 11453, 11605, 11608, 11609, 11610, 11640. — REISER, *ibid.*

habillement nécessaire ». Il ne faut point de chapeau. Dejean peut faire confectionner jusqu'à 90,000 paires de souliers, si ceux fournis sont bons ; mais qu'est-ce cela, auprès des immenses besoins de l'armée, et lorsque des régiments entiers tels que le 34^e léger, qui viennent de la vieille France, qui ont traversé Paris, arrivent en Pologne « dans une situation horrible », plus nus que ceux qui font la guerre depuis six mois, et qu'il est impossible de les remettre, leur dépôt étant à la Roche-sur-Yon ; lorsque de la capitale même Junot laisse partir des compagnies de grenadiers et de voltigeurs « sans habit », et lorsqu'il faudrait — ce qui n'est pas même justice ni respect des conventions — fournir une paire de souliers à chacun des 14,000 Espagnols qui arrivent à Mayence ? (1)

Le ministre « assure toujours que des dépôts ne manquent de rien ». Quelques-uns, en effet, ont encore des réserves, celui du 39^e par exemple, à Landau, qui peut-être habille ses conscrits, mais il n'expédie rien aux bataillons de guerre, « de manière que le soldat, qui porte le même habit depuis trois ans, est à moitié nu et n'a réellement pour vêtements que des capotes, des guêtres et des souliers » ; en vérité, dans la plupart, la conscription de 1806 a tout enlevé, et, presque à la même heure où Napoléon promet une paire de souliers par homme et 12,000 francs par régiment wurtembergeois parce que leur roi augmente son contingent, il fait venir à Magdebourg, « où ils s'instruiront », 8,000 conscrits de divers régiments qui n'ont reçu aucun effet, et il en enlève à Paris et à Boulogne, qui sont dans des conditions identiques, pour Mayence et pour Wesel (2).

En Italie, les semonces qu'il a reçues redoublent le zèle du prince Eugène, et l'état de paix lui permet d'améliorer la tenue. En octobre 1806, l'habillement des conscrits est prêt. Chaque soldat doit posséder « deux paires de souliers dans le sac et une bonne capote ». Les conseils d'administration y pourvoient ; à ses fréquentes revues, le vice-roi s'en assure. Aux manœuvres de Monte-Chiaro, il se plaît à interroger les hommes sur leur masse et s'inquiète si leur linge et leur chaussure sont en bon état. Les

(1) *Corr.*, 11565, 12080, 12085, 12114, 12178, 12202, 12224. — FANTIN DES OBOARDS, *Journal*.

(2) *Corr.*, 12330, 12332, 12383, 12598. — COLBERT-CHABANAIS, *ibid.*, Ney à Berthier, 21 avril 1807.

rapports qu'il adresse à Napoléon sont satisfaisants, et celui-ci, qui ne peut les vérifier, s'en contente, bien qu'il n'ignore point les retards apportés à fournir les détachements de l'armée de Naples (1).

Là, dans un pays sans industrie et sous un roi indolent qu'on abandonne à ses moyens, ce sont des plaintes continuelles, et c'est l'extrême misère. Au commencement de 1807, des régiments français réclament encore leurs gratifications de 1805 et de 1806. « En dix jours, une paire de souliers est finie » et, quelque effort que prétende faire Joseph, le soldat auquel il donne de temps en temps des capotes qui lui reviennent à près d'un louis et des chaussures, manque de tout et reste vêtu de lambeaux. D'ailleurs il réserve ses meilleurs, ses plus beaux draps, à ses recrues napolitaines, qui, « complètement équipées », quittent Naples, et avant d'arriver à Mantoue trouvent le moyen de vendre leurs effets. Dans cette dernière ville, à leur arrivée, « beaucoup n'ont plus que la chemise sous la capote » (2).

Ainsi, dans les temps les plus prospères, l'armée impériale n'est qu'à moitié vêtue. Après quelques jours de campagne, les souliers des soldats s'effondrent, les minces capotes se trouent et l'habit de parade, les galons, les panaches, subissent les injures du temps, la boue des bivouacs, se maculent ou s'ébouriffent, se déplument dans les havresacs, dans les étuis. Mais de même que Napoléon fait rendre à la région qu'il occupe tout ce que celle-ci peut lui fournir de vêtements, de même les corps d'armée se débrouillent dans leur zone, les régiments dans les villes qu'ils traversent. Le soldat auprès des paysans ou des prisonniers qu'il oblige à donner ce qui se rapproche de son uniforme. Et cela est nécessaire, car la France paisible et en travail ne peut fournir à la consommation des troupes : chaque année, les effectifs augmentent, et, quoique la production s'accélère, les besoins, chaque année, la dépassent; la rapidité des marches de l'Empereur est plus que jamais destructrice d'effets; la zone de ses opérations s'élargit à chaque campagne sur la terre et, par suite de son éloignement, les difficultés de l'approvisionnement augmentent en même temps que les chances de dissipation. Il en résulte que Napoléon habille son armée sur le pays

(1) *Corr.*, 11073. 11172. 11544. — Rob. GUILLEMAUD. *Mémoires*.

(2) *Corr. du roi Joseph*, 14. 22 janvier : 7 avril 1807. — BIGARRÉ, *ibid.* — NOËL, *Souvenirs militaires d'un officier du Premier Empire*.

occupé, assez petitement en 1805, mais presque complètement en 1806-1807 ; et comme, au fond, le succès couronne les moyens qu'il emploie, il est naturellement amené à les tenter, lorsqu'il s'en présente l'occasion, ailleurs que dans les industrieuses contrées de l'Europe centrale et à penser qu'un général habile peut entretenir ses soldats partout où il existe une certaine densité d'hommes.

III

La Grande Armée, cantonnée en Prusse, s'y repose et s'y remet. Les corps reçoivent de leurs dépôts les effets qui leur manquent, « d'après des états de pertes » établis à loisir, et ils achètent les accessoires à Varsovie, à Breslau, à Berlin. Des ateliers régimentaires s'établissent dans les villes. Au corps d'armée de Davout, en novembre 1807, tous les hommes sont habillés. Les colonels reçoivent de l'argent à cet effet, et l'émulation les prenant, on voit celui du 5^e de hussards consacrer à la tenue de ses hommes « les 40,000 francs dont l'a gratifié l'Empereur et les économies réalisées durant la campagne où les réquisitions s'étaient faites d'une manière peu morale, en plus des 40,000 francs qu'il reçoit pour cet objet » ; il leur donne à tous un élégant et superbe uniforme : « pelisses blanches avec galons, ganses, olives et tresses en laine jaune et fourrure noire, dolman et pantalon bleu de ciel garni de galons, de tresses et de franges en laine jaune, gilet rouge avec ganses et galons jaunes, ceinture cramoisie à nœud en laine rouge, sabretache à fond blanc avec un aigle en cuivre bordée d'un large galon, colback à flamme blanche avec jugulaire en chaînette de cuivre », plus un petit uniforme « à la mamelouk, avec tresses en laine ». Les autres colonels, il est vrai, ne sont pas aussi portés à l'élégance : néanmoins, au printemps de 1808, les plaintes disparaissent et l'habillement semble au complet, sauf chez les Polonais. Ceux-ci, en effet, dans leur pays ruiné, avec leur caractère enthousiaste, primesautier, inconstant, ne savent pas organiser les services de leur jeune armée et n'en ont guère les moyens. Les hommes qu'ils lèvent et qu'ils rassemblent restent à l'abandon

dans les casernes construites par les Prussiens. Le régiment des hussards, quatre mois après la formation, « n'a que la compagnie d'élite habillée. Tout le reste est à pied et en habits de paysans ». En mars 1808, « un très grand nombre de soldats polonais sont absolument sans chaussures » et, en mai, « sur au moins 33,000 hommes que portent les états de situation, 13,000 seulement ont une paire de souliers en état; les autres ne font aucun service par ce motif » (1).

Par suite, la Grande Armée, vers laquelle continuent à rouler les ressources des dépôts, n'inquiète pas l'Empereur; mais il a d'autres soucis : le vêtement des conscrits de 1808, rassemblés en légions, à peine couverts, et l'approvisionnement des armées qu'il infiltre en Espagne. De plus, il songe à modifier l'uniforme. L'expérience de la guerre a condamné l'habit blanc. L'Empereur en est « extrêmement mécontent, et veut qu'on revienne à l'habit bleu ». Le vêtement blanc est difficile à entretenir à la guerre; après quelques journées de bivouac, il devient fort sale, et, au combat « le sang s'y voit trop. Cela produit un mauvais effet sur le moral du soldat ». Les régiments le conservent jusqu'à ce qu'il soit usé; à la fin de 1808, en Espagne quelques corps provisoires le portent encore, mais on ne le fabrique plus, depuis que Napoléon a écrit — le 11 juillet 1808 : — « La couleur bleue est la meilleure de toutes les couleurs; d'ailleurs c'est celle sous laquelle nous sommes connus en Europe. Toutefois, s'il y a impossibilité de conserver le bleu, vu la rareté de l'indigo, je préfère le blanc. Pour les vétérans, invalides et autres corps, il faut se servir de drap brun ou de toute autre couleur où il ne rentre pas d'indigo. » L'habit est raccourci pour être plus commode; les revers supprimés servent à couvrir le ventre et la poitrine d'une double étoffe. Et, pour la cavalerie, Napoléon projette de revenir à un seul habit, comme pour l'infanterie, car la variété extrême des uniformes complique les commandes et trouble les administrations (2).

Mais l'entreprise commencée dans la péninsule ne lui laisse pas le loisir de transformer, de compléter et de simplifier l'habillement

(1) *Corr.*, 13707. — *Corr. de Davout*, 21 août, 4 novembre 1807; 1^{er} mars, 6 mai 1808. — DELIARD, *Mémoires*. — D'ESPINCHAL, *Souvenirs militaires*.

(2) *Corr.*, 12830, 14179. — BIGARRÉ, *ibid.* — CASTELLANE, *Journal*. — BLAZE, *la Vie militaire sous le Premier Empire*. — FOY, *Histoire de la guerre de la Péninsule*.

existant. En décembre, il apprend l'arrivée de Junot à Lisbonne, délabré, déguenillé, sans chaussure. Il le gratifie aussitôt « d'un habit complet pour chaque homme, d'un sarrau, d'une paire de guêtres, d'une paire de bas et de deux paires de souliers, sans qu'aucun de ces objets puisse être retenu sur la masse de linge et chaussures » — mais ces vêtements sont à prendre sur la contribution de 100 millions dont il vient de frapper le Portugal; de France il n'envoie rien, il ne peut rien envoyer, et Junot, dans les caisses duquel aucune contribution ne tombe, est réduit, dans une contrée sauvage, à sa seule industrie (1).

Les conscrits qui franchissent les Pyrénées en décembre et en janvier sont mal pourvus. Napoléon qui escompte l'occupation progressive et pacifique de l'Espagne et l'entretien du soldat par le pays ne se préoccupe point d'eux. Il prépare seulement, à l'usage des renforts possibles, des dépôts de chaussures sur la ligne d'étapes : 12,000 paires que Dejean doit envoyer de Paris à Bayonne; un égal nombre à confectionner dans cette dernière ville et à Bordeaux, « en prévenant les fournisseurs que ces souliers seront vérifiés un à un et rejetés s'ils ne se trouvent pas de bonne qualité ». Il croit avoir du temps devant lui, et il se montre difficile, d'autant plus difficile qu'il prétend avoir « une quantité immense » d'effets dans les magasins de la Grande Armée et qu'à son esprit impatient tout ce qui ne sert pas de suite semble inutilement immobiliser son argent. Or, à l'inventaire, ces magasins formidables ne contiennent que 23,000 habits, 52,000 capotes, 64,000 paires de souliers et 70,000 chemises, presque rien, pour 300,000 hommes, alors qu'une paire de chaussures s'use de Fontainebleau à Poitiers. En février, les quatrièmes bataillons des fusiliers de la Garde, envoyés en Espagne « doivent être habillés à neuf, avoir des capotes, quatre paires de souliers au départ, et ne manquer de rien » et ils partent dans cet état en effet, parce qu'ils sont pourvus par les magasins spéciaux de la Garde qu'on soigne avec zèle puisque ses chefs ont l'oreille du maître, et dont l'administration particulière, choisie et toujours au complet, reçoit de l'argent à profusion. La richesse de ce corps est l'une des raisons pour laquelle l'Empereur y appelle de plus en plus les cons-

(1) *Corr.*, 13409. — *Foy, ibid.*

crits. En revanche, les malheureuses recrues des régiments provisoires ont été négligées par les dépôts, qui ont intérêt à garder le plus possible pour leur corps : ces dépôts conservent la masse de linge et chaussures par devers eux, ce qui leur fournit de 8 à 12 francs par homme jusqu'au moment où Napoléon s'en aperçoit en voyant leurs livrets et les fait en partie rembourser. De vieux officiers les encadrent, incapables ou invalides, et sans souci de la tenue. Aussi les premiers rapports manifestent-ils les plaintes des chefs, l'usure ou la perte de la chaussure et l'impossibilité de la remplacer dans le pays. Napoléon porte alors son attention sur cet objet. En janvier il expédie 12,400 paires de souliers de Paris, et comme Moncey en a acheté 20.000 paires à Bayonne, il voudrait, s'ils sont faits, qu'on les dirigeât sur Burgos. Puis il demande qu'il en soit confectionné 6,000 paires par mois à Toulouse, à Nîmes et à Montpellier pour l'armée de Catalogne, afin de n'en pas envoyer de Paris. Au milieu d'avril, l'administration de la guerre prétend en avoir expédié 47,000 paires sur Burgos, mais qu'est-ce cela pour les 70.000 hommes qui se sont enfoncés dans la rocailleuse Espagne, surtout lorsqu'un grand nombre appartient aux régiments de nouvelle formation que n'alimente aucun dépôt, où même en novembre il n'existera « aucune comptabilité », où l'on n'enverra « aucun fonds pour les souliers, aucun drap pour les habits et les capotes ! » (1)

Dès que Napoléon se présente à Bayonne, il se rend compte de l'impossibilité d'appliquer à l'Espagne les procédés employés durant les précédentes campagnes, et il accorde, à toutes ses troupes de la Péninsule, deux paires de souliers et une chemise, déduction faite des objets déjà livrés. Mais ces effets dont il gratifie ses soldats, il ne les a point sous sa main : il faut les confectionner, les convoier à Bayonne, leur faire traverser un pays hostile par de mauvaises routes. Hormis dans l'armée de Bessières, les corps en campagne ne reçoivent rien, et ce ne sont que plaintes continues du roi Joseph, doléances des généraux. Au premier siège de Saragosse, « un grand nombre d'hommes de Verdier ne peuvent faire de service faute de souliers ; la plupart n'ont pas de capote ». En août, l'armée du centre « a le plus grand besoin de

(1) *Corr.*, 13457, 13461, 13578, 13595, 13719, 13757, 14462. — GROUCHY, *ibid.*

capotes et de souliers ». A la fin de ce mois, « les nuits sont déjà fraîches et la saison des pluies s'approche... Les transports sont absolument nuls. L'armée est complètement dénuée de magasins : elle est sans effets d'habillement et d'équipement. Tout son avoir consiste en 3.000 paires de souliers, 1.300 pantalons et 1.700 chemises ». Dejean et les bureaux de Paris écrivent « qu'on n'a pas besoin de capotes en Espagne. Ils sont dans l'erreur : les montagnes sont déjà couvertes de neige — à la fin de septembre — et le bois est très rare, surtout dans la Castille ». Le 31 octobre, l'intendant général Denniée observe : « L'armée n'a reçu que des souliers et une faible quantité de chemises qui n'ont pu remplacer celles que la gale a détruites. Les corps venus les premiers ont des vêtements usés qu'il faut renouveler, des capotes en lambeaux... Il faut plus de 50.000 capotes pour l'armée, presque autant d'habits, de vestes, de culottes. Il faut des culottes de peau et des vestes à la cavalerie ». Toutefois, deux mois après, au 1^{er} janvier 1809, ces hommes seront toujours « nus, sans capotes et sans souliers ». (1)

Cependant, par suite de la présence de l'Empereur à la porte de l'Espagne, de son habitude d'inspecter les renforts qui passent et de la crainte qu'il inspire, les détachements venus de l'intérieur sont mieux pourvus que les précédents. Un grand nombre avaient la capote et point d'habit, bien que les corps, ayant touché la première mise, le leur eussent dû fournir. Ce fait ne se renouvelle plus. En même temps, par sa force d'attraction, les approvisionnements, dans la mesure des moyens de l'empire, affluent vers Bayonne. Certes, ces moyens n'ont pas augmenté, quoique la guerre se fasse, non plus vers l'Est, épuisé de drap et de cuir, mais dans le Midi, depuis treize ans en paix. Les gardes nationaux pyrénéens doivent « marcher avec leur uniforme jusqu'à ce qu'on puisse leur en faire un, consistant en casaques légères propres à la guerre de montagne » et Berthier propose aux préfets, contre de l'argent, de les charger de leur confection. Pour remplacer 3.000 shakos annoncés depuis un mois par Dejean, et qui ne viennent pas, « on est obligé d'en envoyer chercher de côté et d'autre »,

(1) *Corr.*, 14002. — *Corr. du roi Joseph*, 10, 25 août; 1^{er} octobre 1808. — BELMAS, *Sièges des Français en Espagne*, Junot à Berthier, 1^{er} janvier 1809. — GROUCHY, *Correspondance*. — BALAGNY, *Campagne de l'empereur Napoléon en Espagne*; Denniée à Napoléon, 31 octobre.

et lorsqu'il s'agit d'habiller la légion portugaise. qui depuis des mois attend en Gascogne des effets neufs, un nouvel uniforme, ce sont des discussions sur la couleur du drap — Clarke proposant un bleu clair « exigeant moins d'indigo que le bleu ordinaire ». Berthier le gris-brun, Dejean le brun-marron — qui s'éternisent jusqu'à ce que Napoléon ait conclu pour le brun (1).

Lorsque ces vêtements, ces chaussures, touchent à Bayonne, la pensée de l'Empereur s'est modifiée selon les événements : il veut jeter sur l'Espagne 120.000 soldats de la Grande Armée. Or, si ceux-ci, en traversant l'Allemagne en charrette n'usent pas leurs chaussures, ils perdent chapeaux et shakos, et, du Rhin à Bayonne, il leur reste près de 300 lieues à faire, c'est-à-dire trois paires de souliers à user par homme et une multitude d'effets à remplacer, sinon la Grande Armée victorieuse apparaîtra comme une horde misérable à quelque partie de la Grande Nation. L'Empereur prescrit donc d'accumuler, dans les villes de passage, d'immenses fournitures, qui sont nécessaires et qu'il est impossible de réaliser. Il ordonne, en même temps, aux dépôts des régiments d'envoyer des effets sur la ligne d'étapes et à Bayonne.

Le 17 août, il veut que l'administration dirige sur Bayonne, ou qu'elle y fasse confectionner, 40.000 paires de guêtres, autant de shakos, 60.000 capotes, autant de chemises, autant de paires de souliers. Tous ces objets devront y être le 1^{er} octobre; de plus, le quart des objets ci-dessus seront emmagasinés à Perpignan, et cela, indépendamment des fournitures des corps. Le 22 août, il exige davantage : les dépôts des régiments dirigeront les effets sur Metz, Orléans et Bordeaux. Ils enverront une paire de souliers pour chaque homme, à Bayonne, avant le 16 octobre, une seconde en novembre, une troisième en décembre; — les trois quarts de ces dépôts sont à ce moment dans les anciennes places de Vauban, entre Strasbourg et Dunkerque, et dans les villes belges ou rhénanes. De son côté, le ministre de l'administration de la guerre assurera une gratification de 1.000 paires de souliers par régiment au passage des 1^{er} et 6^e corps d'armée à Mayence et autant à Bayonne. Il aura, dans cette dernière ville, 70.000 paires de souliers avant le 15 octobre; il en amènera là 100.000 en

(1) *Corr.*, 14084, 14086, 14186.

novembre, autant en décembre. Ces mesures procureront « cinq paires de souliers par homme, et, avec les deux qu'ils ont dans le sac, ils seront assurés pour tout l'hiver ». De plus, il doit réunir à Bayonne 15,000 habits d'infanterie de ligne et 5,000 d'infanterie légère pour les conscrits qui s'y rendent directement, sans passer par les dépôts des corps, et, à Sedan, « le plus d'effets possible » afin d'y vêtir la division polonaise.

Théoriquement. l'armée doit être pourvue lorsqu'elle rentre en Espagne, et, au lieu de paraître nue, ainsi que celle qui s'y maintient encore, se présenter couverte de bons vêtements et suivie d'immenses convois. En réalité, il n'en est rien. Cependant, en France, toutes les fournitures pour les autres troupes sont suspendues et tous les dépôts accélèrent le travail de leurs ouvriers. En Piémont, des conscrits restent sans habit, ne touchant même pas la veste et la culotte, et, dans la division de Gènes, la moitié des jeunes gens arrivés sont dans ce cas (1).

Le 31 octobre. Berthier écrit à Napoléon : à Bayonne « on est en retard pour la confection des habits » ; et le 1^{er} novembre : « Les habits nous manquent pour les conscrits : je leur fais donner une veste, une culotte, une capote pour aller à leurs dépôts. En repassant à Bayonne, on leur donnera l'habit qui leur manque ». En présence de ce dénuement, qui le surprend, dès son arrivée, Napoléon ne voit que vols et dilapidations, juge qu'il est indignement servi. Il n'a encore que 1,400 habits en magasin et 7,000 capotes au lieu de 50,000, que 15,000 paires de souliers au lieu de 229,000... Il n'y a pas même de quoi habiller les conscrits. » D'après un rapport du sous-inspecteur aux revues sur la confection de 44,000 capotes et 20, 000 habits militaires à Bordeaux, qui lui parvient, « par suite de l'extrême avidité de l'entrepreneur et des sous-traitants, il résulte que les salaires des ouvriers sont insuffisants, les capotes trop étroites, l'entrepreneur ne livrant pas aux ouvriers la quantité de drap donnée par le gouvernement, que l'installation des ateliers de confection est défectueuse et qu'une tentative de corruption a été faite auprès des fabricants de drap de Lodève et rejetée par eux ». L'Empereur ordonne de casser les marchés et de traduire les coupables devant les tribunaux.

(1) *Corr.*, 14298.

Ce n'est pas ce qui hâte le travail. Et, au lieu de s'en prendre à lui-même de ses exigences prématurées, il écrit : « aucun de mes ordres n'a été exécuté parce que l'ordonnateur n'est pas sûr et qu'on ne traite qu'avec des fripons (1). »

Durant les premiers jours de la campagne, il ne fait que récriminer. « Les capotes et les souliers vont mal ». Il riposte, à un état justificatif du ministre : « D'après votre état, j'aurais à Bayonne 83.000 paires de souliers, 140,000 chemises, 23,000 havresacs, 39,000 shakos, et des capotes en quantité. Tout cela sont des contes pour les enfants. Je n'ai rien, je suis nu; mon armée est dans le besoin et vos bureaux se moquent de moi... Jamais on n'a été plus indignement servi et trahi. » Le surleudemain, il continue : « Je ne compte sur aucun des envois que vous m'annoncez. Je suis obligé d'avoir recours à des moyens extraordinaires, ce qui produit toujours mauvais effet... Votre bureau d'habillement est composé d'imbéciles... Il y a beaucoup de dilapidations. » Et peu après, au lieu de s'offrir, comme d'habitude, à entretenir de tout les contingents étrangers, il n'accepte une division de son frère Jérôme, dont les troupes ont des uniformes superbes, qu'à la condition qu'elles viennent pourvues d'une capote et de deux paires de souliers dans le sac, et il insiste pour qu'elles ne partent « qu'avec de bonnes capotes ». (2)

Arrivé à Madrid, Napoléon attend des convois durant quinze jours; puis, ne recevant guère, il répète : « Je manque de souliers et de capotes. Je n'ai reçu en souliers que 16,000 paires d'un convoi et 19,000 d'un autre, et ce sont ceux qui viennent de Berlin. Ceux de Paris et d'ailleurs, je n'en ai pas entendu parler. Mes hôpitaux se remplissent de malades parce que je n'ai ni capotes ni souliers... J'aurai des capotes au mois d'août, et c'est justement le temps qu'il faudra les brûler. » Par le même courrier il mande à Kellermann : « Depuis le mois d'août, j'ai pris des mesures et je n'ai rien. Pressez les ouvriers de Bordeaux, activez les confections; concertez-vous avec le préfet des Landes et les préfets voisins pour presser les arrivages... Les corps ont tous à Bayonne 3 à 4,000 paires de souliers envoyés des dépôts. Faites-

(1) *Corr.*, 14433, 14439. — BALAGNY, *ibid.*; Berthier à Napoléon, 31 octobre, 1^{er} novembre 1808; Napoléon à Dejean, 4, 5 novembre 1808.

(2) *Corr.*, 14462, 14473, 14481, 14494. — DEDEM DE GELDEN, *Mémoires*.

les arriver ici. Escortez-les par des compagnies de marche de 120 conscrits. » Et, comme conclusion, au moment où il va quitter l'Espagne, il déclare au ministre : « Je ne crois pas que 68,000 capotes soient arrivées à Bayonne avant le 15 janvier ni 10,000 à Perpignan. Vous avez 48,000 capotes en confection. Elles ne seront pas arrivées avant le mois d'août. Il n'en faut pas moins les faire. Mais, en supposant que les 134,000 qui sont en route ou en confection soient arrivées, cela n'aurait point rempli mes intentions... Les transports militaires ont mal fait leur devoir; j'aurai 20,000 malades de plus. » Et c'est durant cette pénurie qu'il prescrit à Clarke : « Il est indispensable que les 80,000 hommes que j'ai levés et ceux que je vais lever se trouvent habillés avant le commencement d'avril. » Mais quoique ce soit un ordre, et du plus impérieux des conquérants, les dépôts ne sauront guère mieux fournir les 140,000 recrues qui leur vont arriver que l'administration n'a pourvu l'armée d'Espagne, car leur pouvoir est limité par le manque d'argent, par la capacité de travail de l'époque et par la résistance de la matière indomptée (1).

En effet, tandis que les chaussures confectionnées en toute hâte et données aux soldats d'Espagne, « fournies par d'insignes fripons peuvent à peine résister à la première journée de marche », qu'elles n'ont, « pour semelle qu'une espèce de cuir très mince recouvrant du carton ou du bois, le tout lié avec de la colle » et dont, par un temps humide, « il ne reste plus que l'empaigne, qui souvent disparaît aussi », ce qui fait qu'aussitôt distribuées « elles ne sont d'aucun secours »; tandis que le soldat ne peut les remplacer par celles du pays puisqu'on ne s'en sert pas, et que ses sous-pieds se coupant sur les rochers, il ne peut s'habituer aux alpargates que certains colonels essayent de lui faire adopter; tandis que la plupart des fantassins subissent les rigueurs de l'hiver avec une culotte de tricot ou un simple pantalon de toile, car, dès leur entrée dans la Péninsule, beaucoup ont jeté la première ainsi que la veste, et n'ont conservé que la capote et l'habit; tandis qu'à ses soldats, en partie dépourvus de capotes, Soult en distribue 3,000 prises aux magasins anglais de la Corogne, qu'il leur délivre à Santiago quelques pièces de drap « qui servent à

(1) *Corr.*, 14603, 14605, 14678, 14737.

faire des pantalons larges pour la route » et 3,400 paires de souliers « dont 1,800 ne sont que coupés », ce qui force le soldat à devenir tailleur et cordonnier tour à tour; tandis que jusqu'à Oporto son armée ne répare ses effets qu'avec la toile prise dans les villages et ses chaussures avec le cuir recucilli, et que les autres armées de la Péninsule sont dans des conditions identiques; tandis qu'enfin la première armée de Portugal vaincue, durant sa retraite, se chausse « de cuir non tanné, le poil en dehors, qui se retire au soleil et blesse les pieds » et qu'elle ne reçoit, en Galice, que quelques centaines de paires de souliers venues de la Corogne, « qui ne durent que deux ou trois jours, pour se remettre », la préparation de la campagne contre l'Autriche épuise les dernières ressources de la France (1).

Les effets, lentement convoyés, qui se dirigeaient vers le Sud, non sans erreurs ni contre-temps, rétrogradent, se précipitent sur Strasbourg. Les dépôts fournissent aux conscrits tout ce qui semble utilisable; et, quoiqu'ils ne puissent complètement les pourvoir, ils leur donnent plus qu'on ne serait tenté de le supposer, car ils ont ces conscrits sous la main, ils voient leurs besoins, tandis qu'ils ignorent ceux des régiments de Reynier en Calabre ou de Soult en Portugal, dont ils continuent à administrer la masse de linge et chaussures sans que Napoléon en sache rien. La Garde, à elle seule, en vêt successivement une vingtaine de mille, et, en avril, « ses quartiers-maîtres, ses capitaines d'habillement et ses majors ne savent plus où ils en sont ». Elle habille 800 conscrits, qui sont versés dans des régiments de ligne. Des hommes pris dans certains corps servent à en composer d'autres; et Napoléon, qui se mêle sur l'application de ces deux mesures, écrit à Clarke : « Ayez soin que les corps ne s'en doutent point et que les détachements ne trouvent les ordres d'incorporation qu'à Strasbourg, sans quoi chaque corps se dépêcherait de déshabiller les conscrits et les ferait partir tout nus. » Mais, même en prenant les choses au mieux, on conçoit quelles difficultés dans l'administration et quel disparate dans le vêtement d'un nouveau régiment il en résulte (2).

(1) D'ILLINS, *Souvenirs d'un militaire des armées de Portugal*. — FANTIN DES OUDARDS, *Journal*. — HUGO, *Mémoires*. — SAINT-CHAMANS, *Mémoires*.

(2) *Corr.*, 14940. — SASKI, *Campagne de 1809*; ordre de Napoléon, 6 mars 1809. — Lettres du capitaine Rattier (*Revue rétrospective*, 1894).

Sauf l'armée de Davout, restée en Allemagne, riche d'uniformes mais surchargée de conscrits ; sauf les armées d'Italie et de Dalmatie, suffisamment approvisionnées, la nouvelle armée impériale est plus médiocrement pourvue que les précédentes, et, s'il ne lui venait 15,000 paires de souliers de Kustrin, 13,000 de Magdebourg, qui permettent de compléter à trois paires de souliers par homme dans plusieurs divisions neuves, ce ne sont pas les 40,000 expédiées de Mayence et arrivées du 6 au 13 avril à Augsbourg qui suffiraient à la rehausser. Les convois pris à l'ennemi, ses magasins, les ressources de l'industrielle vallée du Danube et les richesses de Vienne pourvoient successivement l'armée. Après Essling, ce sont les cuirasses qui lui manquent le plus, car beaucoup de jeunes soldats jettent les leurs. Il faudrait à Napoléon 2,000 de ces cuirasses françaises, qui sont excellentes, car « elles ont été à la fois l'avantage de la légèreté et le degré de résistance nécessaire ». Elles n'arriveront pas avant Wagram, et chaque jour il s'en perd de nouvelles, car les officiers s'en débarrassent aussi ou les oublient, ce qui oblige l'Empereur à n'accorder aucune indemnité à ces derniers pour cet objet, « arme comme l'épée, qui ne peut être prise qu'avec celui qui la porte » et à ne leur promettre qu'une simple cuirasse de soldat, qu'ils feront arranger à leurs frais. Chacune des revues qu'il passe à Schönbrunn lui apprend le peu de soin apporté à la confection des effets, la mauvaise qualité des fournitures, les tricheries des fabricants et les dilapidations des administrateurs ; il doit faire fusiller quelques-uns de ces derniers et il s'habitue, de plus en plus, à ne rien tirer de France, à pourvoir l'armée au moyen des ressources de l'Autriche. Après Znaïm, les colonels « ont la faculté de réquisitionner les draps, les cuirs, etc., pour remplacer l'usure et les pertes », dans la zone de leurs cantonnements. Tous en usent ; quelques-uns en abusent. Mais, peu à peu, l'armée se met dans un état d'habillement qu'elle n'avait pas encore connu, et les ressources y sont telles qu'en octobre Napoléon expédie 180,000 paires de chaussures aux armées d'Espagne (1).

Pendant ce temps, les dépôts se réapprovisionnent et l'adminis-

(1) *Corr.*, 15273, 15330, 15966. — SASKI, *ibid.*, Daru à Napoléon, 25 mars ; Masséna à Berthier, 27 mars 1809. — GONNEVILLE, *Souvenirs*. — MENNEVAL, *Souvenirs historiques*.

tration de la guerre ne remplit point ses magasins. Lors des affaires de Walcheren, l'ordonnateur de l'armée du Nord réclame 27,000 capotes des cinq départements belges les plus proches et on les répartit entre eux comme une réquisition. Toutefois, ce procédé, commode en apparence, en réalité produit peu, et la plupart des gardes nationaux restent « sans uniforme ». Les bureaux de Paris, les réserves centrales, les manufacturiers attirés ne peuvent rien fournir ou ne donnent que des objets mauvais, préparés avec une hâte indifférente au moyen d'inutilisables matières. On se plaint de partout à Napoléon sur les objets reçus; mais celui-ci ne devrait guère s'en étonner. Depuis un siècle, servir l'armée est une exploitation fructueuse, une continuelle volerie. Les fournisseurs sont des gens équivoques et discrédités. Et il ne saurait en être autrement, car l'État, l'Empereur lui-même, malgré son ancien esprit de justice, abusent à leur égard de procédés déloyaux. Le second « a pour principe de ne pas adjuger à un créancier au-delà des deux tiers de ses demandes ». Dejean « est constamment débiteur de fortes sommes envers eux et menace de ne pas les payer, s'ils ne continuent à fournir ». A la longue, et dans un moment critique, plusieurs commerçants lui résistent. Napoléon les menace « de s'adresser à des étrangers et d'employer à payer ceux-ci les fonds qu'il leur doit ». On voit un ministre — Dejean sans doute — « changer les dimensions des draps, commettre de nouvelles demandes d'après ces règles imprévues et acheter en sous-main, chez les fabricants, avec 40 ou 50 pour 100 de perte, tout ce qui existe dans leurs magasins d'après les anciennes dimensions. Les fabricants sont obligés de souscrire à ce sacrifice, attendu que ces sortes d'étoffes ne conviennent que pour l'habit du soldat ». A la fin de 1809, quelques fournisseurs, indéfiniment ajournés sous prétexte de créances mal faites, tombent en faillite; aussi les nouveaux marchés se passent-ils à des conditions plus onéreuses, et les cotonnades, les objets teints, tant en raison du blocus que des aléas d'un futur payement, subissent une augmentation de 100 pour 100 (1).

Dans de telles conditions, ceux qui se présentent pour soumissionner ne peuvent être d'honnêtes, de scrupuleux fabricants.

(1) LANZAC DE LABORIE, *la Domination française en Belgique*. — CHAPTAL, *ibid.* — MOLLIER, *Mémoires*.

Pour s'adapter aux conditions hasardeuses de l'Empereur, ils doivent être des spéculateurs, des joueurs forcenés comme lui et jouer contre lui. Or, la spéculation est une chose ondoyante, capricieuse qui sur une base positive souvent édifie dans l'irréel; lorsqu'on l'applique à des fournitures continues, irrégulières mais croissantes, il semble difficile qu'elle les réussisse longtemps, et, en face des plus grands besoins, elle risque de demeurer impuissante. Un jour, l'Empereur y succombera; en attendant, c'est le soldat qui en pâtit.

IV

Au début de 1810, l'armée évacue l'Autriche, remise en bon état, grâce aux draps viennois, et bien pourvue, sauf dans certains corps qui ont fait campagne en Franconie ou qui, étrangers, n'ont pas su épuiser les ressources à leur portée, tels les Portugais, toujours « sans souliers et sans vêtements ». Elle reflue en Italie, en Allemagne, ou vient renforcer les armées d'Espagne. Dejean, qui subit de continuels reproches, se retire du ministère; « après s'être expliqué sur l'insuffisance des fonds assignés à l'habillement et à l'entretien des troupes ». Le service qu'il dirige passe aux ordres de Lacuée, que l'Empereur croit un grand homme, parce qu'il a eu le bonheur, par suite de l'obéissance des conscrits, de réussir dans la conscription mieux que ne le comportaient les primitives espérances de Napoléon (1).

L'Espagne ne peut suffire aux troupes qui l'occupent. Les antiques manufactures de drap, déjà fort déchues à force d'être pillées, disparaissent une à une, et vers Ségovie, le Royal-Etranger a son premier bataillon habillé en jaune, le second en blanc, le troisième en bleu, les quatrième et cinquième en brun (2). Les convois qui y pénètrent, par suite de l'état des chemins, de la nature défectueuse des voitures qui les composent et des attaques des guérillas, n'arrivent qu'extrêmement réduits ou sont brûlés par les

(1) *Corr. de Davout*, 27 janvier 1810. — MENNEVAL, *ibid.*

(2) Hugo, *ibid.*

insurgés. Les dépôts, qui n'ont plus seulement à fournir deux bataillons de guerre, mais qui doivent en entretenir quatre, dont souvent deux en Allemagne et deux dans la péninsule, n'y peuvent réussir et se relâchent, s'excusant aux uns de ce qu'ils ont dû livrer aux autres, et arguant de leur épuisement. Malgré cela, les armées d'Espagne reçoivent beaucoup ; mais leur consommation est effrayante, et comme il ne leur viendra plus guère d'effets, leur habillement réduit aux seuls moyens d'un pays pauvre tombe peu à peu, leur uniforme se perd.

En 1810, à Madrid, on ne peut se faire une idée de la cherté des habits : « le moindre drap un peu fin se vend depuis 120 jusqu'à 180 livres, et une paire de bottes coûte 100 francs, encore est-ce de mauvais cuir ». Hors de la ville, « on ne peut rien remplacer, pas même sa culotte, lorsqu'elle est usée ». Si Soult saisit à Séville des magasins considérables d'effets anglais, qu'il distribue, Masséna manque de chaussures dès son entrée en Portugal, et lorsqu'il se décide à en sortir, « beaucoup de soldats en ont, qui sont faites avec des peaux fraîches... Tout est usé ». Selon Marmont, quelque effort qu'on fasse, « jamais l'armée de Portugal ne se relèvera de son triste état ». En novembre 1811, à Madrid « il n'existe pas une paire de souliers en magasin, et beaucoup de soldats au Retiro sont nu-pieds ». Il arrive même aux troupes d'Andalousie d'en manquer, devant Tarifa, par un mauvais temps exceptionnel ; et à des cuirassiers de l'armée d'Aragon — la mieux tenue cependant — de rentrer de Valence en France « chaussés d'espadrilles ». Nombreux sont les corps — même en Navarre — dont l'habillement, en 1812, n'a pas été renouvelé depuis trois ans. Aussi, à la fin de cette année la pénurie est-elle à son comble : « les masses sont épuisées et les corps ne peuvent fournir aux soldats de linge et de chaussure ni pourvoir aux réparations de l'habillement » (1).

D'ailleurs, il est d'autant plus difficile aux Français de se revêtir qu'ils ne doivent espérer beaucoup prendre à leurs adversaires. Dès que l'armée anglaise quitte le voisinage de ses inaccessibles magasins de Lisbonne et s'enfonce dans l'intérieur, sa belle tenue

(1) BELMAS, *ibid.*, Victor à Soult, 2, 3 janvier 1812; Reille à Clarke, 27 décembre 1812. — REISET, GIROD, GONNEVILLE, *ibid.* — NOEL, *Souvenirs militaires d'un officier du Premier Empire*. — *Souvenirs d'un adjudant (Revue rétrospective, 1893).*

s'en ressent. A Talaveyra, les vêtements des soldats de Wellington « sont déjà usés jusqu'à la corde et rongés de vermine ». On leur en distribue de nouveaux à Badajoz, avec tout le linge nécessaire, et des capotes. En 1811, 1812, ils se remettent à neuf plusieurs fois à Lisbonne. En 1813, en Biscaye et à Saint-Jean de Luz, ils en reçoivent encore, « leurs habits rouge ayant tourné au noir » et leurs capotes étant en haillons. Quand aux guerilleros, que leur prendre? Les fantassins sont « le plus souvent en chemise et en culotte avec un chapeau de paysan ». Les cavaliers, sur ce chapeau, plantent quelques plumes de coq et s'entourent la taille d'une ceinture rouge. Ceux de la Romana, les mieux vêtus, n'ont qu'un shako, une veste courte, brune à bandes et revers rouges, et à plusieurs rangs de boutons. Les chaussures leur manquent, sont des espadrilles auxquelles s'attache l'éperon, ou des souliers dans le plus mauvais état. Ils usent des dépouilles des Français comme ceux-ci utilisent le drap couleur tabac qui provient des moutons de la péninsule, et, sous la poussière de l'Espagne, les vêtements se rapprochent à un tel point des deux côtés que, pour se reconnaître, à Vitoria, les alliés portent une pièce d'étoffe blanche au bras gauche (1).

En 1811, l'administration de la guerre doit fournir les réfractaires — puisque les régiments qu'ils composent sont de nouvelle création, — et donner aux corps de quoi habiller les 120,000 conscrits de l'année. Il semblerait que, durant 1810, la puissance du travail national, sensiblement augmentée, « quoique, sous le rapport industriel, la France fût de vingt ans en retard sur l'Angleterre » (2) ait permis de remplir les magasins et d'améliorer la situation générale. On se tromperait. L'industrie manque de matières premières, et, par suite de la hausse des prix, le service de l'habillement végète au jour le jour.

Les conscrits réfractaires sont habillés, non dans les ports où on les rassemble, mais, de peur qu'ils ne désertent, sur les bateaux où on les embarque et dans les forteresses des îles où on les renferme. On conçoit combien longtemps ils doivent attendre des

(1) LAWRENCE, *Mémoires d'un grenadier anglais*. — REISET, *ibid.* — LEJEUNE, *En prison et en guerre*. — *Mémoires d'un apothicaire sur la guerre d'Espagne*. — ESPINCHAL, *Souvenirs militaires*.

(2) DE BONNEFOUS, *Mémoires*.

effets dans les flots écartés ou dans la Corse dénuée. Lorsqu'ils en reçoivent, enfin, ces effets sont loin d'être satisfaisants. De ceux que les magasins de Mayence délivrent aux conscrits de Walcheren. « le drap est mauvais, les habits sont trop étroits et trop longs; on est obligé de les refaire en entier... Les vestes et les culottes sont un véritable rebut de magasin ». Les habits expédiés de Paris leur sont aussi trop étroits. A la fin de mai, le bataillon d'Hyères n'en a touché aucun. A Paris, depuis le début de ce mois, les ouvriers sans travail sont occupés à faire des shakos et des souliers : il doit s'y fabriquer « 500 paires de souliers par jour, à condition qu'on y emploie 1,000 ouvriers cordonniers », 250 shakos, etc. Cependant les plaintes persistent, et de tous côtés. Au dépôt de la cavalerie légère d'Espagne à Niort, les hommes sont très mal habillés. A la fin de juin, le régiment de Ré — qui doit recevoir 22,000 hommes — n'a dans ses magasins, son premier bataillon vêtu, que « 320 habits 28 vestes, 32 culottes, et des draps non encore confectionnés » : c'eût été au ministre à manufacturer ces draps, puisque le dépôt est à peine créé. A la mi-juillet, le régiment de Walcheren, cantonné sur des marais fiévreux, n'a pas de capotes. Il en faudrait, écrit Napoléon, « au moins pour les hommes de garde ». A la fin d'août, le régiment de l'île de Ré « demeure dans le plus piteux état ». Celui de la Méditerranée passé en Corse reste « tout nu » : il ne reçoit des chemises et des souliers que six mois après, encore « sont-ils si mauvais que le soldat ne peut s'en servir », ce qui provoque une enquête mais ne couvre ni ne chausse les recrues; ceux qui de l'île d'Elbe sont envoyés comme sapeurs à la Grande Armée arrivent « nus » sur le Niémen. A Wesel, les réfractaires qu'on amène ne trouvent « pas un habit, pas une chemise, pas une paire de souliers ». Ils attendent en vain et désertent. Lacuée « donne des ordres, mais les effets ne partent pas » et lorsqu'il assure que « 800 habits s'y trouveront au 15 septembre, il y aura alors de 16 à 1,800 conscrits ». Bordeaux en fabrique pour les hommes de l'île de Ré; ils doivent être de trois tailles, mais comme le ministre ne donne, pour leur confection, que 1 fr. 30, sur lesquels il retient encore 0 fr. 40 pour le fil et les boutons, les ouvriers qui se plaignent étriquent les vêtements, afin de diminuer la longueur des coutures : « ceux de la première taille ne peuvent servir qu'à des hommes de la deuxième; ceux de la troisième seront absolument

perdus ». A Turin, le régiment d'Illyrie, nouvellement formé, et par suite habillé par l'administration au même titre que les précédents, se trouve « dans le plus mauvais état... Les habits ne peuvent être mis en service parce qu'ils sont trop petits, trop courts, trop étroits, mal cousus, mal faits, mal teints; que beaucoup de boutonnieres ne sont faites que par un simple coup de ciseau; que les manches et le dos des vestes ne sont pas doublés; que les capotes sont tellement étroites qu'elles gênent les mouvements des hommes qui n'ont pas même de gilet dessous. Beaucoup de ces capotes sont de mauvais drap... Les pantalons sont également de mauvaise qualité, trop courts et trop étroits ». Enfin, en 1812, à Évreux, les pupilles de la Garde « n'ont pas d'habit et se trouvent dans le plus déplorable état » (1).

Certes, la supériorité de l'habillement des vieux régiments est manifeste, quoique plusieurs majors, « du dernier bien avec les fournisseurs, reçoivent des chaussures très mauvaises » et des vêtements médiocres. Cependant, il est loin d'être parfait. Les hommes des compagnies de dépôt qui, en juillet 1811, rejoignent Davout pour le renforcer « n'ont pas de livrets. Ils arrivent tous sans capote, sans bonnet de police. Leurs habits sont trop étroits, leurs vestes et leurs culottes trop courtes et de mauvais drap. L'habit est mal confectionné. La majeure partie des souliers est usée. Les commandants de compagnie se plaignent de ce que l'on a retiré à la plupart des conscrits leurs vestes et leurs culottes pour leur en donner de très vieilles ». Mais, avec ce qu'ils ont pris, les officiers des dépôts peuvent revêtir des conscrits. Lors de son voyage dans le Nord de l'empire, Napoléon trouve les régiments du camp de Boulogne « assez bien vêtus ». Les draps qui leur ont été livrés sont supérieurs à ceux des autres années et « ils préfèrent que l'administration de la guerre ne leur fournisse que des draps ». Le 5^e cheveu-léger a 150 conscrits non habillés et « n'a pas encore commencé son nouvel uniforme », ce qui est assez naturel puisqu'il n'est transformé que depuis trois mois et que l'ordre est de porter l'uniforme précédent, « afin que l'approvisionnement en drap des dépôts puisse servir. » Au camp d'Utrecht, « le 18^e se plaint que les tricots sont extrêmement mau-

(1) *Corr.*.. 17278, 17675, 17684, 17762, 17840, 17865, 17918, 18104, 18114, 18118, 18126, 18560, 18578, 18758.

vais, de sorte que les culottes faites depuis trois mois ne sont plus d'aucun usage, tandis que les culottes faites avec du tricot qu'il achète, depuis dix-huit mois, sont bonnes. Les draps sont mal teints. Les habits sont blanchâtres ». Le 56^e « est à peu près nu ». Le 124^e composé de Hollandais, « a encore 600 habits blancs ». Les draps hollandais de ce régiment sont supérieurs aux français et à meilleur marché, mais il n'en est pas de même des chemises que l'on paye 6 francs 10 sous le régiment hollandais de la Garde, tandis qu'elles coûtent à Napoléon 4 francs 7 sous « et lui paraissent beaucoup plus belles ». En résumé, d'après ce qu'il voit — il ne s'attarde pas à visiter les réfractaires, — il juge que « ses troupes sont en partie fort mal habillées. Tout ce qui leur est fourni est excellent en comparaison de ce qui se fournissait avant la Révolution, mais non eu égard à l'ordre et à la régularité introduits dans l'administration ». Que serait-ce s'il examinait en détail ses réfractaires de Belle-Ile, ceux d'Hyères ou de Sainte-Marguerite ! (1)

En 1812, les marches de concentration occasionnent à nouveau une extrême dépense de chaussures que l'Allemagne fournit en partie. Il faut que l'armée de Davout s'en procure ; il faut en mettre aux pieds des 200,000 hommes qui la renforcent insensiblement. Les régiments westphaliens, au départ de Cassel, doivent posséder une paire de chaussures sur des voitures, deux sur le sac des hommes et une à leurs pieds. L'armée d'Italie, une de plus. La Garde en emporte trois paires dans le sac et trois chemises, plus un uniforme de grande tenue. Les Polonais, qui arrivent d'Espagne, fabriquent leur uniforme de campagne à Posen et dans les villes environnantes : « tous ceux qui savent tenir une aiguille s'y mettent » ; cependant ils ont laissé « 724 hommes aux dépôts de Sedan, qui n'attendaient pour partir que des capotes ; ils n'ont pas encore leurs shakos, qu'ils devaient recevoir à leur départ de Paris » et la moitié de leurs recrues, à la fin de mai, est en paysan (2).

Si les soldats étaient à l'ordonnance, ils passeraient le Niémen avec la capote roulée et attachée par-dessus le sac, et, dans celui-ci un pantalon, une paire de demi-guêtres de toile, deux chemises et

(1) *Corr.*, 17818, 18088, 18146, 18169, 18261. — *Corr. de Davout*. — BRANDT, *Souvenirs d'un officier polonais*.

(2) *Corr.*, 18377, 18744. — COIGNET, BRANDT, *ibid.*

deux paires de souliers, avec semelles et clous de rechange ; mais il est probable qu'il n'en est nulle part ainsi, car dans le corps de Davout — si strict cependant, — pour soulager l'homme accablé du poids des vivres de réserve, on lui a ôté ses vêtements lourds, on a renvoyé sur les derrières les vestes et les pantalons de drap, et « il est tellement habillé à la légère qu'il a plutôt l'air d'être destiné à s'enfoncer dans les sables de l'Afrique que dans le Nord ». La capote qui le couvre, assez bonne, manque d'ampleur. Les officiers d'infanterie n'ont que de simples redingotes bleues. Le frac de petite tenue leur revêt à peine le creux de l'estomac et ses basques ne descendent qu'à six pouces au-dessus du jarret. Quelques-uns ajoutent à la redingote « un petit collet, semblable aux manteaux à la Louis XIII, et les couvrant à peine jusqu'aux hanches ». (1)

Durant la campagne, aucune mesure n'est prise pour protéger du froid l'armée qui se revêt au hasard, sauf dans le corps de Macdonald, lequel fait distribuer aux siens des peaux de mouton ; mais d'immenses approvisionnements s'accumulent à Vilna, où ils restent « heureusement » pour les Russes. Les convois se traînent, se perdent, s'immobilisent sur la route de communication démesurée, et l'on voit un chef de bataillon du 33^e léger arrêter à Minsk, en septembre, un convoi de chaussures, « sous prétexte de demander des ordres à son colonel — alors à Moscou — pour retirer de ce convoi les souliers nécessaires à son régiment ». De tant d'effets rassemblés en Lithuanie, l'armée en retraite ne reçoit rien ; les renforts que conduit Loison, par 20 degrés de froid, quittent Vilna, où les magasins sont pleins, « vêtus comme en été » ; et la Garde, cependant si favorisée, ne touche des capotes neuves qu'à Königsberg, le 25 décembre (2).

Pendant que la Grande Armée s'approche de la Russie et s'y enfonce, l'administration de la guerre doit habiller les 80,000 hommes des cohortes. Ce ne sont plus de vulgaires gardes nationaux. C'est une réserve en perspective, et l'Empereur presse Lacuée de lui donner son uniforme ; puis, comme il doute des capacités de l'administration après l'avoir vue à l'œuvre sur 60,000 re-

(1) DE SÉGUR, *la Grande Armée en 1812*. — DE DEDEM, BOURGOING, *ibid.*

(2) *Corr. de Davout*, 6 octobre 1812. — DE ROCHECHOUART, *Mémoires*. — BOURGOING, DE DEDEM, MARBÔT, *ibid.* — LARREY, *Mémoires de chirurgie militaire et campagnes*. — LEJEUNE, *En prison et en guerre*.

fractaires en des mois plus tranquilles, il met en branle les préfets, « qui doivent faire les avances nécessaires, presser les confections », se transformer en capitaines d'habillement (1). La tâche n'est pas encore finie que la nouvelle du désastre arrive et que Napoléon, qui suit celle-ci, rentre à Paris, essaye, par des mesures extraordinaires, de rhabiller les débris de son armée et de revêtir les immenses levées de recrues qu'il appelle.

Les soldats qui survivent reculent de la Vistule sur l'Oder, de l'Oder sur l'Elbe sans se réorganiser ni se fournir durant leurs arrêts. L'administration disparaît : une épidémie de fuite panique sévit parmi les officiers qui ont de l'argent; et, dans la désagrégation des autorités, le soldat nu passe et ne s'arrête pas à la porte des magasins pleins; « 60 à 80,000 hommes traversent Elbing, manquant de souliers et de capotes; on laisse la plus grande quantité de ceux qui y sont accumulés à l'ennemi sans faire la moindre distribution aux troupes ». Peu après « une grande partie des hommes de Gérard ne peuvent faire une marche faute de souliers, et sont pris par l'ennemi ». Quant à ceux qui partent des dépôts de France ou d'Allemagne pour renforcer l'armée, ils doivent tous posséder deux paires de chaussures dans le sac et une aux pieds, écrit Napoléon. Mais comment pourrait-on lui obéir? Dans plusieurs dépôts d'Allemagne, il y a des hommes et pas d'habits. La plupart des autres sont commandés par des capitaines auxquels manquent l'expérience et l'autorité nécessaires. Le 28 février Pion des Loches rencontre deux batteries de son régiment entre Metz et Verdun. Ce sont des artilleurs de la Garde. « Les soldats sont presque tous sans habits et sans bottes; les canonniers sont les uns en capote, les autres en habit, plusieurs en simple veste, quelques-uns coiffés de bonnets de police. » Et la pénurie est telle en France qu'à Paris même « les effets militaires sont hors de prix et que les officiers parviennent difficilement à s'en procurer ». (2)

Il s'agit, de plus, de pourvoir les recrues. Napoléon s'évite quelque peine en se faisant offrir des hommes habillés et en obligeant les gardes d'honneur à se vêtir à leurs frais, mais ce n'est

(1) *Corr.*, 18451, 18786.

(2) *Corr.*, 19498, 19552. — *Corr. de Davout*, 3 février, 10 mars 1813. — GONNEVILLE, *ibid.* — PION DES LOCHES, *Mes campagnes*.

qu'une minime partie de l'œuvre à accomplir. Il commence par réduire la masse d'habillement qui, portée de 64 millions à 70 par Lacuée, revient à 60 : simple question de chiffres et de bureaucratie, puisque l'administration ne paye pas, et qui, tout en tendant à controuvenir les pertes de la précédente campagne, ne dupe personne. Un mois après, il accorde aux cohortes une paire de souliers et seize francs par homme, en gratification : « Il faut payer des acomptes sur ces seize francs pour que les soldats achètent une troisième paire de souliers et complètent leur sac... Il est nécessaire qu'ils aient toutes leurs garnitures en cuivre, avec le numéro du régiment, les distinctions de voltigeur, de grenadier, enfin tout ce qui peut leur donner l'air de vieilles troupes. » Mais, quoique les dépôts aient été vidés de fond en comble, quoique dans toutes les villes de garnison on ait travaillé depuis deux mois, lorsque les recrues commencent à arriver à Mayence, elles ne trouvent « ni souliers ni chemises », et, à Vesel, « le peu de souliers qu'il y a sont extrêmement mauvais ». Dans de telles conditions, comment serait-il possible que les hommes eussent « leur paire de souliers aux pieds et deux dans le sac », ainsi qu'il le voudrait et qu'il le répète ? Au 26 mars, presque toutes les recrues de Marmont « ne sont vêtues que de vestes et de capotes ; les effets sont encore en arrière » et les confections de Francfort, sur lesquelles on comptait, n'existent pas : les marchés n'étant pas encore passés. Le 37^e léger, formé au moyen de compagnies départementales, n'a pas d'effets. Le 26 avril, le 1^{er} régiment de marine « a plus de 100 hommes qui manquent de culotte et de pantalon ». Si, le 15 mai, certains corps provisoires formés au moyen de divers dépôts, apparaissent en tenue de parade, et s'il est difficile « de reconnaître en eux les échappés déguenillés de la campagne précédente », combien reste-t-il de jeunes soldats sans uniforme, et nu-pieds à Bautzen ; et si les recrues — inutiles — du grand-duché de Berg sont « bien habillées », dans quel piteux état voit-on les Polonais et les Danois, à l'armistice ! (4)

Cependant les approvisionnements de l'Allemagne, la Saxe où se trouve en magasin la laine des trois dernières tontes, qu'on ne

(4) *Corr.*, 19461, 19597, 19602, 19659. — *Corr. de Davout*, 5 juin. — MARMONT, *Mémoires*. Lettres du 26 mars, 26 avril 1813. — BRUGNOT, *Mémoires*. — DUPUY, *Souvenirs militaires*.

parvenait pas à écouler, permettent de revêtir l'armée, sans « s'amuser à lui fournir des fanfreluches ». A la mi-juin, l'Empereur fait venir de Mayence des casques et des cuirasses, larges armures où les minces cuirassiers de Davout se perdent « comme une broche dans un sac à houblon ». A Leipzig, il est interdit de vendre du drap de moyenne qualité, qui est réservé pour les troupes, « et les officiers se rhabillent à Dresde où des tailleurs ont apporté de Paris et de Strasbourg tout ce qui tient à leur uniforme, où l'on voit des bottiers français et jusqu'à des décrotteurs venus de la capitale ». On donne aux corps du drap pour les habits, les capotes, les manteaux, et « ils s'arrangent; il n'y a que les shakos et les chaussures qu'ils ne se fabriquent pas eux-mêmes ». Des colonels, pour faire briller leur régiment, « achètent des pantalons blancs »; d'autres, moins portés au trompe-l'œil, leur procurent « des pantalons de drap gris, amples et commodes, des guêtres d'étoffe noire et de bons souliers ». (1)

Après Dresde, Napoléon constate l'état inimaginable de l'armée autrichienne, qui « n'est en campagne que depuis quelques jours, et dont la moitié des soldats sont presque nus et sans souliers »; mais c'est au roi de Wurtemberg, allié douteux, qu'il l'écrit, et si, par suites de prodiges d'activité et de mesures révolutionnaires son armée se trouve à peu près vêtue, c'est pour bien peu de jours. Au début d'octobre, des corps sont envoyés par Daru à « des magasins qui doivent les pourvoir et qui n'existent que sur le papier. » « A Leipzig, elle est presque nue »; les gardes d'honneur eux-mêmes que Nansouty voit à Mayence sont « mal habillés, mal équipés, mal tenus », et, après la retraite, les magasins sont si dépourvus, les dépôts si vides, que Napoléon prescrit « de prendre tous les draps qui se trouvent en France, bons et mauvais; d'établir de grands ateliers à Lille, à Metz et Paris, de manière à faire dans ces trois places 3,000 habits complets par jour... Si l'on peut en faire 2,000 à Paris, ce sera une bonne chose... Il y a beaucoup de chapeliers qui ne font rien à Lyon; ils pourront fournir une grande quantité de shakos ». Au dépôt de Deux-Ponts, les gardes d'honneur qui restent ne sont pas vêtus. A Colmar, les

(1) *Corr.*, 20148, 20331. — GROSS, *ibid.* — VIONNET, *Souvenirs d'un ex-commandant des grenadiers de la vieille Garde.* — ODELEBEN, *Relation circonstanciée de la campagne de 1813 en Saxe.* — FRISENBERG, *Souvenirs d'un officier danois.*

cohortes de la Haute-Saône, le 23 décembre, portent encore le costume du pays, « chapeau rond et bonnet de coton ». Et, de Huningue à Anvers les recrues jetées comme garnison dans les places font le service sans vêtement militaire (1).

Pendant Napoléon tente de pourvoir une dernière fois ses conscrits : des ateliers sont ordonnés à Amiens pour habiller ceux de la Seine-Inférieure et de la Somme, à Lille pour ceux du Nord, à Turin, à Milan pour l'Italie. Il compte que Paris lui fournira 100.000 habits : « Pour les capotes on y pourvoira avec des draps de toute couleur et de toute espèce. A défaut de drap pour les habits, on fera des vestes à manches en tricot avec une capote. » Mais Daru, qui a remplacé Lacuée, ne fait confectionner que 400 habits par jour, chiffre insuffisant, alors qu'il faudrait produire « 1,000 habits avec capote, 2,000 habits avec vestes à manches et capote sans habit, et 3,000 shakos », ce qui permettrait d'habiller 30,000 hommes tous les dix jours. En effet, quand il est là, les opérations ne traînent pas. Le 26 janvier, à Vitry qu'occupe la majeure partie de l'armée, devant chaque corps des voitures chargées d'effets se rangent afin de fournir aux conscrits qui arrivent en masse, les uniformes de leur régiment. A peine répartis entre les compagnies, ces jeunes gens se déshabillent en plein air, et reçoivent, en échange de leur costume de paysan, la capote du soldat. Beaucoup ne trouvent pas d'habit à leur taille, partent le soir même comme ils sont venus, et le lendemain se font tuer à Saint-Dizier. « Une capote, un bonnet de police, des souliers » suffisent au soldat. A Paris, les uns reçoivent une capote, les autres un habit. Mais l'administration centrale n'a pas la dévorante activité de l'Empereur : « elle sommeille et dort ». Joseph, chaque jour se plaint : « les hommes arrivent et les habits manquent » ; « faute de fonds, les troupes ne peuvent être habillées ». Des premiers gardes nationaux qui se présentent, ceux d'Eure-et-Loir seuls « sont à peu près convenablement vêtus ». Pour les autres Napoléon ordonne, après Montmirail, « de prendre les capotes et les shakos des prisonniers ». On ne reçoit à l'armée ni souliers,

(1) *Corr.*, 20495, 21038. — BERTIN, *Campagne de 1814*. — CASTELLANE, NOEL, *ibid.* — FR. MASSON, *Cavaliers de Napoléon*. — La pénurie est générale. Les landwehriens de la Prusse, sans souliers, sont revêtus de drap « travaillé à la hâte, qui se rétrécit sous la pluie et ne les habille plus, » et de pantalons de toile. (CAVAIGNAC, *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1903).

ni vêtements. Les états de Daru ne comportent, à Paris, que « 13,000 capotes, 16,000 habits, 15,000 gilets, 20,000 pantalons, 30,000 bonnets de police, 40,000 paires de souliers, etc. » Là-dessus l'Empereur demande 12,000 paires de souliers, 6,000 capotes, autant de vestes et de chemises, afin de pourvoir les gardes nationaux, venus d'Angers et de Bretagne « en chapeau rond, sans giberne, avec des sabots, dont il tire bon parti », et qu'on n'a vêtus nulle part. Cependant il n'est pas difficile. Il ne tient pas qu'on s'arrête à de mesquines considérations de tenue alors que s'étendent sur la France des Russes à bonnet noir et à capotes vertes, des Autrichiens à shakos qui partout exigent des draps, des Prussiens noirs coiffés « d'une mitre ébranchée », et que partout s'infiltrant des cosaques « barbus comme des chèvres et laids comme des singes », dont la robe, la ceinture, le bonnet, la peau de mouton ou la peau d'ours sont d'insatiables recéleuses. Pour les 12,000 gardes nationaux de Lyon, il prescrit de faire « 12,000 blouses, ce qui les habillera sur-le-champ » ; et il mande à Montalivet, ministre de l'Intérieur, pour dissiper tous les doutes et enflammer tous les caractères : « Les compagnies de grenadiers et de chasseurs des gardes nationales seront habillées de l'uniforme même des gardes nationales. Toutes les autres compagnies seront habillées de l'habit gaulois, ou blouses bleues, et auront des shakos et des gibernes en buffleterie noire... Les distinctions consisteront en broderies sur la blouse. Les officiers des troupes de ligne où sont incorporées ces gardes nationales porteront ces blouses avec les distinctions pour leur servir de capote. » A Paris, « à mesure que les prisonniers passent, on leur ôte leurs shakos et leurs bonnes capotes pour les donner aux gardes nationaux qui en manquent ». Toute l'armée fait de même, à la suite des prises ; et, le 29 mars, les souliers défilant, l'Empereur demande que dans sa cavalerie légère, qui fait un service excessivement chargé, « chaque hussard lui apporte quatre ou cinq paires de chaussures prises dans les convois ennemis ». (1)

Dans les dépôts, loin des foudres de l'aigle impériale, per-

(1) *Corr.*, 21010, 21036, 21046, 21048, 21193, 21296, 21342, 21343, 21346, 21445, 21446. — LECESTRE, *ibid.*, 15 mars 1814. — MARMONT, *ibid.* Lettre 15 mars 1814. — *Corr. du roi Joseph*, 5, 11 février 1814. — BERTIN, DE SÉGUR, D'ESPINCHAL, *ibid.* — PETIET, *Souvenirs militaires*. — BIOT, *Souvenirs anecdotiques et militaires*.

sonne n'habille les conscrits : ceux de Courbevoie demeurent en paysan, comme ceux de Bruxelles ou de Lyon. A Montpellier, à Nîmes, un sur dix à peine reçoit des effets. A l'armée, dans les régiments, les hommes sont vêtus de dix manières différentes, et quand l'Empereur les passe en revue « les uns ont des shakos, ceux-là des bonnets de police, d'autres des bonnets dits à la Marie-Louise. Les capotes sont tantôt grises, tantôt de couleur capucin. Celui-ci a une veste, celui-là un habit, » mais tels qu'ils sont, dans leur dénuement, ils effrayent encore les coalisés à branche de buis et à écharpe blanche, et jusqu'aux jours sombres des défections, à la suite du conquérant, ils gardent « leurs bottes de 93 ». (1)

V

Les recrues sont dirigées habituellement sur les dépôts, hormis en cas de presse, ce qui arrive souvent à la fin de l'empire. Elles rentrent dans la cour de la caserne. Là, le major choisit les plus barbares pour les sapeurs, puis il fixe aux autres une compagnie. Le capitaine d'habillement s'en empare ensuite, et les revêt.

Les majors, pour la plupart, ont hâte de retourner à la guerre; ils considèrent leur séjour en garnison comme un retard pour leur avancement; aussi essayent-ils d'en sortir au plus vite, et quelques-uns prennent revanche de leur mauvaise fortune en dilapidant. Les capitaines d'habillement, au contraire, sont des bureaucrates alourdis qui portent l'uniforme et les distinctions de leur corps sans aimer les aventures ni les coups; ils partagent leur temps entre les ateliers du régiment, les fournisseurs de la ville qui travaillent pour celui-ci, la surveillance des magasins et la comptabilité des effets; ils revêtent les hommes suivant l'ordinaire habitude, sans se préoccuper des avantages ou des inconvénients de tel ou tel objet en campagne, et sans souci de l'améliorer. D'Espinhal nous en présente un dont les livres sont tenus avec une négligence coupable et dans les magasins duquel existe un

(1) SUCHET, *Mémoires*. — SALLE, *Souvenirs d'un demi-siècle*.

grand désordre et un déficit considérable; c'est « une culotte de peau renforcée, dont la tournure et les manières feraient difficilement reconnaître un officier de hussards, n'était l'uniforme dont il est revêtu » (1). Ce capitaine est le type de son espèce.

Toutefois, ils rendent de grands services. Les uniformes, avec leurs attributs spéciaux, se confectionnent sous leurs yeux ou dans leur voisinage, et selon les formes prescrites. Les étoffes sont convenables; les pointures suivent une échelle régulière; les détails minutieusement exécutés. Ils s'attachent à l'approvisionnement de leur corps, et comme les effets qu'ils expédient sont accompagnés, le plus souvent, par des officiers qui se rendent aux bataillons de guerre, ces effets arrivent vite et en bon état. En plus des ressources ouvrières qu'il renferme, des tailleurs, guêtriers, cordonniers, culottiers, chapeliers, éperonniers qui comptent à l'effectif, chaque dépôt devient le centre d'une industrie à son usage, industrie limitée à la cité, d'un rendement régulier et d'une honnêteté moyenne. Cependant le fait, par l'État centraliste, de fournir les draps, s'il en assure théoriquement une répartition plus équitable et à meilleur compte sur le territoire de l'empire, autorise en pratique de nombreux abus, et les retards qu'apporte l'administration de la guerre à les livrer ne sont pas sans couvrir des négligences et produire une grande gêne. Il en résulte que le soldat est mieux pourvu des accessoires de sa tenue, parce que le corps en a le soin, que de sa tenue même, et il arrive que dans tel régiment où l'habit est fait de pièces, aucun ornement ne manque au chapeau, et que le linge s'y trouve au complet réglementaire.

Mais, lorsque Napoléon amène aux dépôts trois levées en un an; lorsqu'il veut trois, puis quatre bataillons de guerre et qu'il lui arrive même d'en avoir six, dans quelques corps, la production de ceux-ci ne peut suffire à revêtir les recrues, qui s'accumulent et à ravitailler les bataillons de guerre, plus lointains et plus exigeants. D'ailleurs, quand il crée de nouveaux corps, il ne peut en même temps former, autour des dépôts qu'il organise d'un trait de plume, une industrie apte à les pourvoir. En conséquence, et quoique cela lui répugne, il doit passer des marchés en grand et centraliser, dans les principales villes, une industrie qui s'est exercée

(1) D'ESPINCHAL, *ibid.*

jusque-là dans les places frontières. Par suite, il tend de plus en plus à uniformiser les tenues, afin de simplifier et de hâter la production; il essaye, malgré l'opposition des corps, d'unifier celle des chasseurs, puis de ne donner à toute la cavalerie qu'un seul habit comme à l'infanterie : et, de plus en plus aussi, le travail livré à des entrepreneurs douteux se trouve confié à des ouvriers inhabiles, et comme ce sont des administrateurs quelconques qui le surveillent, sans aucun intérêt à ce qu'il soit réussi, il devient médiocre, mauvais, souvent inutile et quelquefois embarrassant.

Mais selon les pays qu'ils traversent, riches de produits divers, selon les armées qu'ils combattent, toutes ornées à leur façon, selon leurs extraordinaires faits d'armes, les corps éprouvent le besoin de se vêtir différemment, de se parer davantage, de se singulariser, et comme la guerre est un moment de libre expansion, à la manière des Autrichiens ou des hussards hongrois, chaque soldat pique une aigrette de jeune sapin à son chapeau, un rameau de buis à son shako.

De plus, l'Empereur aime les broderies, les fourrures, les plumes, tout un simulacre de richesse et de gloire. Quoiqu'il soit lui-même très simple dans son habit de colonel des chasseurs ou sous la redingote grise légendaire, il lui plaît d'être suivi d'une foule asservie et éclatante où les grands noms se couvrent de splendides uniformes, où le manteau bleu de ciel frôle la pelisse couleur aurore; il lui plaît d'être le centre d'éblouissantes parades où l'éclat des armes et l'enchantement des musiques enivrent le populaire; où l'or trop neuf des tresses et l'esthétique douteuse des coupes collaborent avec la taille des hommes, avec l'immensité des tambours-majors, avec les musiciens nègres et les timbaliers pour saisir les yeux et étonner tous les sens.

Si Berthier — ombre du maître — ne porte pas le grand chapeau brodé d'or et garni de plumes blanches des maréchaux, mais « un petit chapeau sans cordon ni agrafes, avec, par devant, une simple cocarde tricolore », c'est que son travail de bureau, continu, forcené, ne lui laisse guère le loisir de s'attifer. Reynier, toujours très simple; Saint-Cyr, en frac sans ornements; Kellermann, « gauche et d'une mise négligée »; Lefebvre, enfantin, vieillot et mal tenu; Augereau, coiffé sous son chapeau d'un mouchoir serre-tête à la manière des Espagnols; Lewal, immuablement

vêtu d'un pardessus gris et pour cela surnommé « le meunier » par ses soldats; Jardon, que pour une autre cause ils nomment Bacchus, dont l'uniforme, le cheval et tout l'équipement ne valent pas cent écus, et qui prend dans le sac d'un voltigeur une chemise quand il ressent le besoin d'en changer, ne sont pas de ceux dont il s'entoure, et les habitudes se sont tellement modifiées lorsque Macdonald arrive à l'armée d'Italie avec son vieil uniforme de la République, qu'« il est tourné en ridicule par quelques jeunes sots et présomptueux officiers comme il commence à y en avoir beaucoup trop dans les états-majors ». (1)

En effet, ceux dont Napoléon s'environne — au risque d'être éclipsé, car il arrive à des ingénus « de prendre Roustam, qui brille d'or depuis ses savates jusqu'à sa tête, pour Bonaparte et Bonaparte pour son valet de chambre », de croire Jérôme, en costume de prince français, le col et la poitrine nus, l'impératrice, — « c'est d'un Murat dont les polonaises, les panaches, les chamarrures et les boucles de cheveux en papillotes, qui rendraient tout autre ridicule, s'harmonisent avec l'air de son visage », et dont on remarquera, en Russie, « le pantalon couleur de chair »; d'un Junot, qui, en 1804, « pour la figure, la tenue, la tournure, surprend tous les officiers de l'armée »; d'un Lassalle, couvert de brandebourgs, et de tresses; d'un Poniatowski à l'extraordinaire uniforme où le blanc et le gris-perle se marient au rose fleur de pêcher. La jeunesse fortunée qui sort des écoles ou qui reçoit des galons en courtisant le maître les imite. Les officiers de hussards « portent les distinctions de leur grade sur leur manche et sur leurs pantalon ». Les chasseurs et les cheveu-légers se chamarront de toutes couleurs. L'artillerie elle-même, d'habitudes plus sérieuses et de tenue plus sombre, recherche et crée des modes : dans les fêtes de Naples où l'uniforme est de rigueur, « il est permis à la fantaisie de l'agrémenter, et l'on pousse l'élégance dans l'artillerie à cheval jusqu'à porter dans les réunions mondaines la demi-botte de maroquin rouge avec gland d'or et le pantalon nankin soutaché d'or ». Les aides de camp de l'Empereur coiffent le chapeau à plumes blanches comme les maréchaux. En 1809, les muscadins de l'armée « adoptent des pantalons d'une largeur démesurée »,

(1) GROSS, NOEL, REISET, D'ILLINS, BRANDT, FANTIN DES ODOARDS, *ibid.*

et, en 1814, un grand claque que soutient et maintient une mentonnière : « si l'on porte la tête en avant, il tombe à terre infailliblement, emporté par son propre poids ». Et comme Murat « imagine de faire porter à ses aides de camp les couleurs de sa livrée en manière d'uniforme de fantaisie », les généraux revêtent leurs domestiques d'un frac bleu avec parements et collet bleu de ciel ; à ceux-ci il ne manque plus que l'épaulette pour être semblables aux officiers de leur état-major « qui se prêtent admirablement à toutes les fantaisies hiérarchiques, et pour lesquels passer avant le valet de chambre est suffisant » (1).

Néanmoins l'immense majorité des officiers ne peut se permettre de telles dépenses : un lieutenant de la garde wurtembergeoise « porte sur sa grande tenue des broderies qui représentent exactement la valeur d'une année de sa solde », et dans la Garde impériale, où ils doivent veiller sur leur uniforme de parade avec un soin jaloux, il en est un grand nombre qui se privent de toutes jouissances pour couvrir cette dépense. Cependant la Garde est mieux payée que n'importe quelle autre troupe, et l'est à peu près régulièrement. Mais les officiers d'infanterie éloignés de Paris, de Metz, de Strasbourg, villes où l'on habille bien, ayant souvent huit mois de solde en retard et parfois des années, de plus dépourvus d'élégance, ne se soucient guère de leur tenue, et n'en conservent que les insignes qui les distinguent, le hausse-col qui les raidit. Continuellement ils portent en campagne des vêtements civils, l'habit bourgeois qui leur est, dans les garnisons, si sévèrement défendu, et que chacun cependant, dès qu'il possède quelques sous, du capitaine au musicien, s'empresse de commander. Il en résulte une bizarre diversité qui, de même que les ordres de l'Empereur créant des singularités, et les décisions de ses subordonnés, qui en surajoutent, contribuent à rendre complexe et presque insaisissable l'habit du soldat à un moment donné (2).

En 1807, une circulaire du directeur des revues prescrit de rejeter toutes les dépenses pour achat d'objets non réglementaires. En 1810 Lacuée la renouvelle, veut « punir avec sévérité tout chef

(1) DUPUY, REISET, NOEL, D'ESPINGHAL, MARBOT, BLAZE, COIGNET, *ibid.* — DE GIRARDIN, *Souvenirs*. — THOURY, *Mémoires*. — COMTESSE POTOCKA, *Mémoires*. — *Souvenirs du comte de Perreuse* (*Revue rétrospective*, 1889).

(2) DE SUCKOW, BOURGOING, *ibid.* — GIRAULT, *Mes campagnes sous la République et l'Empire*. — COMBES, *Mémoires*.

de corps qui aura ordonné ou toléré, ou qui se sera permis d'introduire la plus légère innovation à l'uniforme ». Est-ce possible ? Au 4^e, qui s'est distingué à Arcole, Bonaparte permet de porter des chapeaux gansés comme ceux des guides. En Égypte, et Consul, il multiplie les distinctions : les grenadiers en ont déjà ; il en donne aux voltigeurs, et, dans les compagnies du centre même, il place un, deux, trois chevrons de laine rouge sur le bras gauche des vieux soldats. Parmi les dragons au plumet bicolore, le 22^e, qui a enlevé le duc d'Enghien, reçoit le plumet rouge. Dans la Garde, successivement, les corps coiffent le bonnet à poil. Les généraux, loin de l'œil du maître, parent leur troupe à leur façon. Junot à Saragosse, Soult à l'Alcazar de Séville, Kellermann à Valladolid, Dorsenne à Burgos, ont des gardes du corps richement entretenus, et Marmont tire des régiments de Dalmatie et traîne à sa suite « des laquais à livrée rouge, couverts de galons d'or, avec perruque poudrée », qui étonnent les vieilles bandes de Portugal. Les gardes du roi Jérôme « ressemblent à une troupe de comédiens de campagne qui repètent une tragédie », et les Suisses de Berthier, vêtus d'un habit jaune, se promènent par toute la Castille sous le nom de « serins de Neuchâtel ». Chaque colonel découd et recoud, surcharge ou modifie les accessoires à sa façon, et souvent « fait des retenues illégales pour procurer au soldat des vêtements légers, plus élégants, dont il est forcé de faire usage pendant l'hiver ». Le 20^e chasseurs surmonte son shako de drap noir d'une flamme de drap aurore. Le 11^e, depuis son entrée à Vienne, porte un plumet rouge sur son colback ; dans le 31^e, créé en Portugal, tandis que « les compagnies d'élite portent une ceinture rouge, les lanciers en ont une verte et chamois et les compagnies du centre une chamois seulement ». En 1809, comme presque tous les shakos délivrés sont de mauvaise qualité, plusieurs régiments de Soult, en Galice, imaginent de les recouvrir avec la peau de jeunes agneaux noirs que l'on prépare et que l'on coud en forme de coiffe. Beaucoup de compagnies d'élite adoptent ce shako transformé, qui imite le bonnet à poil et le colback. Ceux de Suchet s'en font de toile blanche. Les gendarmes catalans, créés par Suchet, reçoivent la coiffure du 10^e de hussards : « colback en poil de renard surmonté d'une flamme de serge rouge descendant sur l'épaule gauche et terminé par un gros gland en poil de chèvre frangé d'argent ».

Enfin, les soldats, de leur propre initiative, modifient leur tenue. Les Vélites ont « l'uniforme aussi beau qu'ils veulent... c'est le moyen de se faire remarquer et de montrer qu'on n'est pas un homme de rien ». A Essling, les grenadiers de la Garde jettent leurs chapeaux dans le Danube, et depuis, « n'en revoient plus ». En Espagne, les fusiliers de la Garde, presque des conscrits, prennent le bonnet à poil et Napoléon doit écrire à Bessières de donner les ordres les plus sévères pour qu'ils gardent le shako. Les compagnies d'élite de dragons substituent au casque le bonnet à poil et le conservent. Dans la cavalerie, les gradés ont souvent la permission de se faire confectionner des uniformes de drap fin et de se faire poser des galons de fantaisie. En 1812, nombre de régiments portent des chapeaux au lieu de shakos durant les marches ; dans le corps de Ney, qui, à la vérité, comprend quantité d'étrangers, chaque élément a son caractère distinctif, et « il y a beaucoup d'arbitraire dans la coupe des vêtements et dans les ornements accessoires », depuis les Wurtembergeois à manteau vert jusqu'aux Portugais, sur le shako desquels ondule « un immense plumet rouge et orangé ». Il arrive que les manteaux blancs des Polonais se confondent avec ceux des dragons russes, ce qui cause, en partie, la surprise de Winkowo (1).

Ainsi, hors des parades de l'empire où, même en 1813, la musique turque de la vieille Garde, « bien complète, offre le plus beau coup d'œil », où derrière les compagnies s'immobilisent les cantinières patentées, le bonnet de police sur l'oreille, en bottes à la hussarde et à tonnelet tricolore, l'armée ne porte point un uniforme strict et sa tenue semble confuse. Les couleurs se modifient selon qu'elle vide des magasins prussiens, autrichiens, anglais, ou qu'elle use de laines espagnoles. Les ornements changent selon qu'elle se trouve en contact avec des Polonais, des Hongrois ou des Tartares, et ses allures deviennent plus fantaisistes après qu'elle a vu des officiers anglais se promener à cheval, le parasol déployé, ou des généraux espagnols — alors alliés — passer le long de ses colonnes avec une seringue attachée à leur selle en guise de sabre. De plus, l'extrême consommation d'effets excite à

(1) *Corr.*, 16751. — MARGUERON, *Campagne de 1812*. — BEUGNOT, PION DES LOCHES, MARBOT. DUPUY, BAPST, REISET, DE SUCKOW, D'ILLINS, D'ESPINCHAL, COIGNET, *ibid.* — PARQUIN, *Souvenirs et campagne d'un vieux soldat de l'Empire*. — THIRION, *Mémoires*. — *Souvenirs d'un adjudant (Revue rétrospective, 1893)*. — BUGEAUD, *Correspondance*.

l'indulgence, et lorsqu'au commencement de 1813 de vieux grenadiers apparaissent sur la Vistule, le bonnet à poil « rasé d'un côté par le frottement de la terre et conservant de l'autre quelques mèches courtes et jaunes », on ne peut être difficile à la parade, et peu importe que les gardes de Paris licenciés viennent se mêler aux restes des régiments en habit vert, ou en habit rouge écrevisse. Le temps des splendides tenues est passé. L'Empereur, qui naguère accordait l'épaulette aux officiers des équipages militaires, maintenant la refuse aux centeniers des compagnies d'infirmiers. Junot qui, en 1809, « pour une tenue négligée se met dans une violente colère », est apparu en 1812 « un gros homme, le dos voûté, d'une figure abrutie et repoussante, vêtu avec négligence d'une mauvaise redingote » et qui se soucie peu de l'élégance de ses subordonnés. Les nouveaux colonels, issus des grandes familles ou sortis des rangs à force de bravoure, dédaignent de s'en occuper ou n'en trouvent pas le temps. Et sous la pression des nécessités le vêtement, déjà disparate, devient un vêtement de hasard, où les draps bruns et mal foulés d'Espagne se mêlent à toutes les étoffes de France et l'Allemagne (1).

En résumé, durant le Consulat, Bonaparte ne peut fournir l'uniforme à l'armée. Néanmoins, l'industrie progresse ; mais comme elle progresse moins vite que ne s'accroissent les effectifs et comme la guerre maritime, puis le blocus limitent et restreignent sans cesse les ressources en matières premières dont elle dispose, même si le gouvernement pouvait lui donner l'argent nécessaire, elle ne saurait suffire à la tâche qu'on exige d'elle. Aussi en 1805, l'Autriche habille-t-elle une partie de l'armée. En 1806 et 1807, l'Allemagne du Sud et la Prusse fournissent presque seules aux besoins de la Grande Armée, et, en 1809, les régiments de Napoléon formés à la hâte, et vêtus n'importe comme, ne sont pourvus que par les pays autrichiens. Cela devient un système. Aussi conçoit-on qu'un pareil mode d'habillement, précipité par nature et disparate par nécessité, ne donne pas l'uniforme rigoureux qu'on se figure d'habitude, et comprend-on que, pour peindre les soldats impé-

(1) *Corr.*, 19693. — ODELEBEN, REISET, DUPUY, LEJEUNE, BAPST, *ibid.* — Dr-VERGER, *Mes aventures dans la campagne de Russie.* — Estampes de la Bibliothèque nationale.

riaux, au lieu des académiques élèves de David, il eût fallu un Callot.

En même temps que le chapeau, réglementairement, fait place au shako rond et solide, dans lequel le soldat dissimule les objets les plus imprévus, la queue disparaît. Une livre de la poudre qui servait à l'entretenir coûtait aux hommes deux jours de leur maigre solde, et si l'on n'y donnait de longs soins, elle restait malpropre. Mais la mesure ne s'exécute pas sans murmures. Les grenadiers de la Garde, qui la conservent, par cela seul qu'on la leur laisse, sont jaloués. Junot a toutes les peines du monde d'obtenir que ses grenadiers d'Arras s'en séparent, et il en est qui continuent à la porter, malgré lui. En 1808, Bessières et quelques officiers la gardent encore ; ce maréchal la tolère chez les soldats. Des colonels la font reprendre et remettent la poudre en honneur, et, en 1811, la division Marchand, en face de Torrès-Vedras, l'a toujours, malgré tout, et par là se distingue. Dans la cavalerie, où cet appendice protège contre les coups de sabre, il est presque impossible de s'en défaire. Ceux qui possèdent des cheveux trop courts s'en mettent une fausse, et les hussards ou les chasseurs s'ajoutent des cadenettes postiches qu'un ruban de plomb tordu en spirale maintient par son poids en avant des oreilles. En 1805, la plupart des régiments, malgré les ordres, l'ont encore. En 1806, au moment de partir en guerre contre la Prusse, le 20^e chasseurs l'enlève, « ce qui est beaucoup plus propre et plus commode », mais non sans crier. Des hussards en sont toujours pourvus en 1808 et y tiennent beaucoup. Pour la leur enlever « on profite d'une halte ; les hommes mettent pied à terre, la bride dans le bras gauche, font par le flanc droit, tirent le sabre, et chacun coupe la queue de celui qui le précède. » (1)

Il en est de même pour la moustache. Les hussards seuls y ont droit, et quand il leur arrive des recrues qui en sont dépourvues, ils leur « en peignent à l'encaustique ». Les lanciers doivent les garder, par la suite. Les grenadiers de la Garde les conservent et les chasseurs en désirent, mais l'Empereur leur répond : « S'ils croient avoir besoin de moustaches pour en imposer à l'ennemi, il leur est permis d'en porter », et ils consentent à posséder des

(1) GIRARDIN, PARQUIN, D'ESPINCHAL, MARBOT, FOY, *ibid.*

lèvres rasées, à condition qu'on leur laisse, en revanche, des favoris. Dans l'artillerie, malgré les ordres, certaines batteries détachées prennent l'habitude d'en porter, et les dragons, réduits aux favoris par les ordonnances, lorsqu'ils ont un chef tel que Treilhard « dont les longues moustaches sont légendaires dans l'armée », copient leur général (1).

Donc, pour la coiffure comme pour l'habit, les règlements ne sont pas respectés. La fantaisie et le caprice modifient l'aspect extérieur des figures que les circulaires voudraient rendre uniformes, et, à chaque transformation, la bonne volonté des soldats joue un rôle qui balance presque les décisions du ministre ou la volonté de l'Empereur.

II. — L'ARMEMENT

I

Le fusil en service est du modèle 1777, ou d'un modèle plus simple, fabriqué à la hâte durant la Révolution. Quoique le système en reste le même, il est allégé et plus court de 2 centimètres que celui de la ligne s'il appartient aux dragons, aux régiments légers, aux voltigeurs ; il est « distingué, le plus joli possible » chez les grenadiers à cheval de la Garde ; il devient un mousqueton très court pour les artilleurs ; une carabine rayée pour les officiers et les sous-officiers de voltigeurs, et chez les mamelucks il s'évase en tromblon et ne comporte pas la baïonnette. Tandis que le fusil peut lancer des milliers de balles sans se détériorer, la baïonnette est courte et sans résistance. De même que de la carabine qui leur bat les cuisses à chaque temps de trot, les cavaliers, chasseurs et hussards, qui l'ont théoriquement depuis 1803, et dont certains ne la reçoivent qu'en 1806, voudraient bien être débarrassés de celle-ci. Durant la campagne de Prusse, « elle ne sert aux chasseurs qu'à arracher des pommes de terre. Ils la laissent sur le terrain, et on la leur fait payer 7 fr. 50 en fin de campagne, » alors qu'en 1800, on ne demandait aux fantassins que trente sous pour le même objet (2).

Quand il veut tirer, le soldat doit déchirer la cartouche avec

(1) REISET, NOËL, MARBOT, MARCO DE SAINT-HILAIRE, *ibid.*

(2) *Corr.*, 4783, 6686, 6801, 7617. — PARQUIN, *ibid.*

ses dents, verser la poudre qu'elle contient dans le canon de son fusil, la bourrer au moyen de la baguette de fer « qui donne plus de vivacité au feu » en employant une partie de l'enveloppe de la cartouche, cracher la balle dans le canon, la pousser jusqu'au contact de la bourre, ce qui est parfois difficile, l'arme s'encrassant vite, puis armer, verser le pulvérin dans le bassinet et dans le canal de lumière. Ces opérations faites, il peut espérer que le coup partira si le silex donne une étincelle, ce qui rate d'habitude une fois sur quinze, et si la lumière n'est pas obstruée par les coups précédents. Dans ces conditions il envoie quatre balles en trois minutes, s'il est d'ailleurs suffisamment instruit, et non sur trois rangs. Mais lorsque le tir se prolonge, qu'il lui faut décrasser son arme, comme il peut — le plus souvent en pissant dans le canon — et désobturer le canal de lumière au moyen de l'épinglette, sa vitesse de tir est notablement réduite (1).

Le tir est fort satisfaisant jusqu'à 100 mètres et bon jusqu'à 200. Au delà, pour toucher un homme, il faut viser au-dessus de sa tête d'une quantité difficile à apprécier, ou se servir du pouce comme d'un système de hausse, ce qui enlève au feu toute précision. Toutefois la balle reste efficace jusqu'à 450 ou 500 mètres, selon la nature de la poudre. Celle des armes rayées est beaucoup plus dangereuse ; mais son forcement, qui s'effectue à coups de maillet, s'il donne une arme toujours propre, ralentit tellement la vitesse du tir qu'il faut l'abandonner aux Tyroliens chasseurs de chamois, et qu'on ne verra ces armes employées en grand qu'à Leipzig, où beaucoup de Français succomberont sous leurs coups. La balle, tirée de très près, emporte les parties atteintes et ressort en faisant un trou de diamètre supérieur à son calibre. Lorsqu'elle rencontre des os, elle se déforme, souvent se divise. Une portion de chair plus dure suffit à la faire dévier et « ses contours dans l'épaisseur des membres, sont étonnants par leur variété ». Tirée de loin, elle roule sur les parties très élastiques et brise celles, plus dures, qui sont en-dessous. Alors, sa vitesse est si faible qu'elle entraîne le vêtement dans les parties molles et qu'elle tombe durant les inévitables tiraillements de celui-ci (2).

(1) COIGNET, *ibid.* — DE CHAMBRAY, *Philosophie de la guerre.* — *Règlement de 1791.*

(2) BOURGOING, *ibid.* — LARREY, *Clinique chirurgicale.*

Les cavaliers possèdent, de plus, une paire de pistolets, qui s'attachent au pommeau de la selle. Le pistolet réglementaire, dangereux de près, n'a aucune précision ; mais beaucoup d'officiers en achètent à leur convenance et certains armuriers en font des armes remarquables. Küchenreuter, à Ratisbonne, en vend 150 francs la paire, « qui portent à 300 pas et percent encore une planche d'un pouce » (1).

Aux exercices de tir du camp de Boulogne, le Premier Consul remarque que les feux ne sont pas assez nourris. Les colonels attribuent ce défaut à l'armement. L'artillerie, en conséquence, doit faire « une visite rigoureuse et solennelle des fusils déposés à l'arsenal de Saint-Omer ». Les officiers qui en sont chargés en prennent quelques-uns au hasard parmi les 40,000 qui s'y trouvent et concluent — leur arme ne peut être en défaut — que les ratés « proviennent de l'ignorance du soldat, par conséquent du défaut de soins qu'apportent les sous-officiers et les officiers à lui enseigner les moyens d'entretenir, de démonter et de remonter, de nettoyer et d'épingler l'arme ». Toutefois, on change la poudre à mousquet, qui n'est alors que de la poudre à canon sujette à encrasser l'arme, contre une poudre plus fine, plus granulée et plus nette ; on diminue le calibre de la balle, qui passe à 20 à la livre, au lieu de 48, et alors que le fusil est du calibre 16, cela pour que l'encrassement n'empêche pas le projectile d'y rentrer ; enfin on évase davantage la lumière vers l'extérieur, mais comme il en résulte des crachements insupportables, on adopte finalement une moyenne entre l'ancienne et la nouvelle lumière. Dans toute l'Europe, les fusils sont de même calibre, sauf en Angleterre, où ils se trouvent d'un dixième supérieur, ce qui leur permet de lancer une balle d'un tiers plus pesante, et en Russie, armée par ce premier pays (2).

La cartouche est la même pour toutes les armes, excepté pour le pistolet de gendarmerie. Elle contient un poids de poudre égal à la moitié du poids de la balle, et, selon que les armes ont le canon plus ou moins long, « on la saigne moins ou plus ». En général, un évidement de la baguette donne la quantité de poudre qu'il faut rejeter ; mais on ne se conforme à cette indication qu'à loisir, comme cela est possible dans la cavalerie qui tire peu, et

(1) *Corr.*, 6804. — REISET, *ibid.*

(2) LARREY, *ibid.* — HULOT, *Souvenirs militaires.* — MARMONT, *ibid.*

souvent on l'oublie. Le fantassin et le dragon reçoivent d'habitude 50 cartouches et trois pierres à fusil; ils les conservent, partie dans leur giberne, boîte de cuir contenant un morceau de bois percé de trous, qui les protège, et partie dans leur sac ou leur porte-manteau. Malgré ces précautions, les marches en détériorent souvent l'enveloppe; l'humidité, les pluies en avarient la poudre, et les soldats peu soigneux, qui n'entourent point d'un linge la batterie de leur fusil, se trouvent souvent dans l'impossibilité de tirer, alors que les anciens ajoutent une balle coupée en quatre à celle glissée dans leur arme. Par suite, les soldats de Napoléon nourrissent le feu, d'autant moins qu'ils sont plus neufs dans le métier ou plus mal équipés. Durant la retraite de Soult en Portugal, « la pluie gâte les cartouches; il est presque impossible de tirer un coup de fusil ». Dans celle de Masséna, « journellement les cartouches se détériorent par le mauvais temps ». Devant Tarifa, elles sont presque toutes avariées; « les fusils sont hors d'état de faire feu ». A Dresde — dans la vieille Garde, — « s'il avait fallu faire usage des armes, il ne serait pas parti un coup de fusil sur vingt »; et, à la Katzbach, « les trois quarts des fusils, sous la pluie, ne peuvent prendre feu » (1).

Chaque soldat porte de plus un tournevis et une épinglette, grosse aiguille de laiton qu'un anneau permet de suspendre à un bouton de l'habit, bien en évidence et à portée de la main. Le soldat la perd souvent, et il arrive qu'on la lui remplace par une aiguille à tricoter. Chaque caporal possède un tire-bourre, qui se fixe à la baguette et permet de décharger l'arme sans avoir à faire partir le coup, ainsi qu'on le fait souvent, ce qui produit des tiraileries inconsidérées et cause des alertes. Dans certains corps, en 1806, on en distribue à tous les hommes et « la plupart le conservent », du moins quelques jours (2).

Dans ses revues, le Premier Consul s'attache à l'existence de ces objets. Sans cesse il les recommande à la sollicitude de ses généraux et, à la fin de 1803, il blâme Soult de n'en point posséder suffisamment (3).

(1) MARMONT, GIROD, REISET, D'ILLINS, *ibid.* — BELMAS, *ibid.*, Masséna à Berthier, 6 mars 1811; Guarche à Lewal, 2 janvier 1812.

(2) D'ILLINS, *ibid.* — FOUCART, *Iéna*; le colonel du 32^e à Dupont, 5 octobre 1806.

(3) *Corr.*, 7244, 7272.

Enfin, chaque fantassin porte un sabre court et courbé, qu'on nomme briquet, qui lui sert dans les duels et qu'il emploie surtout aux divers travaux des cantonnements. Ce briquet, en service dès 1747 dans les compagnies d'élite et parmi les sous-officiers, n'est guère utile sur le champ de bataille. Le tambour-prévôt qui le porte en garnison, « en campagne n'en a plus que la poignée, et une épée longue d'une aune à chaque pas frappe son talon droit ». Chaque cavalier possède un sabre droit ou courbé, selon que son rôle est de pointer ou de tailler. Il en est de nombreux modèles, créés durant la Révolution, ou saisis dans les arsenaux étrangers, au cours des guerres. En 1809, le 2^e chasseurs en porte encore « qu'il a obtenus à Crémone, dans les anciennes guerres d'Italie : ils sont longs, droits, effilés, et les blessures en sont meurtrières ». Les mamelucks ont le cimenterre, et, après 1810, les cheveau-légers français, la lance (1).

Cet armement, quoique de plus en plus encombrant dans la cavalerie où les cuirassiers vers la fin de l'empire sont dotés d'un mousqueton spécial, vaut celui de n'importe quelle puissance continentale. Le fusil, léger, convient à la vivacité du Français et le peu d'efficacité du feu à plus de 200 mètres coïncide avec l'ampleur de son élan. L'arme anglaise, plus lourde et plus meurtrière, d'autre part, s'adopte à la guerre défensive que fait Wellington, et tandis que les premiers, par un bond décisif, gagnent des batailles, le second, par la violence d'un feu bien réglé, arrête net l'impétuosité des assaillants.

II

Au 18 brumaire, l'armement est fort défectueux. Le fusil de 1793 y prédomine ; un grand nombre d'armes modèle 1777, mal réparées, sont entre les mains des hommes qui, sans soin, chaque jour en perdent. Le Premier Consul, tout d'abord, n'y peut mettre ordre : la poudre reste rare ; les usines ne fabriquent qu'irrégu-

(1) BLAZE, DUPUY, *ibid.* — PAULIN, *Souvenirs*.

lièrement des armes. A Lausanne, dans l'armée de réserve, certains régiments « ont la moitié des leurs en mauvais état », et, dans l'un d'eux, il manque 300 fusils. Bonaparte, frappé par cette extrême pénurie, écrit à Carnot, le 4 juin : « Je ne vous recommande pas les fusils puisque ce sera encore, trois ans après la paix, un objet à l'ordre du jour. Je ne regarderai pas la République comme consolidée tant qu'elle n'aura pas trois millions de fusils dans ses arsenaux. » En ce cas, elle risque fort de ne l'être jamais, car les places, les dépôts sont vides, et il ne demande aux manufactures nationales, à partir du 1^{er} germinal, que 4,000 fusils par mois. Il est vrai qu'il en achète cette année-là, et sous la pression de la nécessité, 81,875 par ailleurs, de tous côtés et de toute valeur intrinsèque; mais comme il en paye un grand nombre 30 francs, ce prix lui paraît « exorbitant dans une année où tout a été payé en argent » — ou dont tout sera payé — et il ajoute : « Il faut qu'en l'an X les prix soient remis à leur juste valeur. Je trouve les fusils d'honneur beaucoup trop chers, ainsi que ceux que l'on fait pour la Garde. Il vaudrait beaucoup mieux faire ces fusils dans les manufactures à un prix juste. » (1)

Les prix baissent; la fabrication se poursuit et s'accélère; la guerre diminue; les pertes et les congés, dans les dépôts, augmentent les réserves. Cependant les arsenaux ne se remplissent guère, bien qu'on n'ait réarmé que les débris de l'expédition d'Égypte. A la mi-juin 1802, il existe dans ceux-ci, au plus 250,000 fusils, « tant neufs que réparés », et, au commencement d'août, par suite des distributions, au plus 200,000. Cependant « 700,000 étaient l'approvisionnement de 1789 » — c'était avec ceux-là que la Révolution avait repoussé l'assaut de l'Europe — et, à la France consulaire, « il en faut un million pour être en mesure ». Cela, sans considérer que ceux de l'ancien régime étaient, en moyenne, meilleurs, et qu'en ce moment les corps étrangers et les déserteurs des bataillons coloniaux sont armés de fusils autrichiens (2).

En somme, vers 1803, les manufactures civiles ou nationales produisent environ 125,000 fusils par an, tous du modèle 1777, et, différents les uns des autres, selon les corps qui doivent s'en ser-

(1) *Corr.*, 4802, 4875, 5290, 5742.

(2) *Corr.*, 6233.

vir. Le Hanovre, par capitulation, en livre 40,000, d'un modèle spécial, et moins résistants. L'Italie, qui n'en fabrique point, en reçoit de la France : une réserve, qui en contient 82,000 à l'automne de 1804, est constituée pour l'usage de ce pays à Grenoble; cependant elle reste fort dépourvue : les soldats envoyés dans le royaume de Naples avec Saint-Cyr ne sont armés qu'à demi, et, d'après les ordres du Premier Consul, les Italiens qui viennent en France n'ont besoin « que d'avoir l'apparence d'être armés », car ils le seront à neuf au camp de Boulogne (1).

A partir de 1805, à mesure que les fabriques remplissent les arsenaux, les demandes nécessitées par le renforcement progressif de l'armée les épuisent. Les régiments du camp de Boulogne partent en campagne armés au complet, mais les corps qui rejoignent sont loin d'être aussi bien pourvus. A la fin de septembre, au 14^e léger, « il manque 500 armes, et les autres sont défectueuses ». La campagne de l'an XIV en fait perdre un grand nombre. Les nouvelles recrues qu'on équipe en exigent une centaine de mille. Elles ne les ont encore qu'à moitié reçues lorsque Napoléon, au printemps de 1806, s'aperçoit qu'il n'a que 300,000 fusils en magasin. Il en veut « un million. Si nos fabriques en font 200,000 par an, elle travailleront pendant six ans. Mais il faut bien faire attention qu'on se plaint amèrement des platines et qu'il est nécessaire de veiller à ce qu'on ne reçoive que de bonnes armes. On en reçoit malheureusement beaucoup de mauvaises ». Or, en l'an XIII, la fabrication n'a été que de 146,000 fusils; et comme, « sans faire la guerre, la conscription n'est pas inférieure à 50 ou 60,000 hommes par an »; comme « une année de guerre ou de crainte de la guerre coûte 150,000 fusils », la consommation dépasse la production. Cette dernière ne peut augmenter qu'avec lenteur, si l'on exige qu'elle soit satisfaisante, et l'on risque de la voir diminuer en l'année 1807 et les suivantes, si l'on s'attache à la vérification stricte de ce qu'elle fournit. Déjà, comme conséquence « de la grande fabrication, le bois de noyer se vend très cher »; l'Empereur, toujours révolutionnaire, veut qu'on coupe dans les forêts des noyers qu'on destinera à ce seul usage. « Par suite le prix du noyer tombera, et on l'aura pour rien » (2).

(1) *Corr.*, 7081, 7140, 8134.

(2) *Corr.*, 10093, 10212, 10299. — *Corr. de Davout*, 29 septembre 1805.

L'armée de Naples s'est trouvée un moment « sans une cartouche » ; en Italie, peut-être même en Istrie, à l'extrême frontière, des soldats sont sans fusil ; mais la Grande Armée est pourvue quoiqu'il s'y trouve de nombreux cavaliers armés de carabines autrichiennes qu'il faudra échanger à l'entrée en campagne. En septembre 1806, les tire-bourres sont complétés, les épinglettes mises en état ; au commencement d'octobre, Davout juge l'armement de son corps d'armée en bon état — il n'y manquait qu'une vingtaine de baïonnettes — et d'entre les maréchaux, aucun ne s'en plaint. Après Iéna et la saisie des arsenaux prussiens, Napoléon écrit à Dejean au sujet des nouvelles levées : « Je ne suis point en peine pour l'armement » ; cependant les pertes en Pologne sont telles, tant d'hommes tombent malades qui abandonnent leurs armes dans les cantonnements, et tant d'autres, fatigués, les jettent dans la boue des routes, que le faible approvisionnement des corps et le parc de l'armée sont vidés et qu'en janvier l'Empereur écrit : « Qu'un homme m'arrive sans armes ; c'est comme s'il ne m'arrivait rien ». Or, à ce moment tous les isolés rejoignent les mains vides, et certains détachements, venus en armes, les ont très mauvaises. Les Prussiens n'ont pas laissé un fusil à Varsovie. Poniatowski, nommé par le roi de Prusse commandant de la garde nationale, a dû armer une centaine d'hommes « de piques et de bâtons ferrés ». Les chemins sont affreux. Aucun convoi n'arrive. Le 13 janvier, Napoléon mande à Songis : « Nous manquons absolument de fusils... J'ai passé hier la revue de deux régiments, qui ont besoin à eux deux de 600 fusils ; 30,000 fusils ne sont point suffisants. Faites-en venir davantage. Les fusils prussiens qui sont de notre calibre nous serviront comme les autres. » Toutefois, à la fin du mois, il n'en peut donner que très peu à chaque régiment. Alors il se retourne vers Dejean, il le presse, et comme celui-ci, naturellement, geint, se plaint, argue des impossibilités, il lui explique : « une grande bataille comme celle d'Austerlitz coûte au moins 12,000 fusils ; de grandes marches en coûtent aussi. Depuis deux ans on en a perdu 60,000. Sans ceux de Vienne et les fusils saxons, la France aurait dû m'en fournir bien davantage. » Il ne lui parle point des milliers laissés dans la neige d'Eylau ; mais peu après, comme ceux qu'il réclame sans cesse n'arrivent pas, il avoue à Saint-Laurent, directeur du grand parc, qu'il possède, à

Osterode seulement, « 3,000 hommes sans armes » malgré l'immense quantité de soldats malades auxquels on enlève les leurs, et il conclut, parmi la misère qui l'entoure : « Les fusils sont le plus pressant besoin de l'armée. » A ce moment, dans le corps de Ney, auquel il ne reste guère que 12.000 hommes, et qui est en avant, 118 ne sont pas armés. En arrière, c'est pire. Les briquets manquent aussi, et il n'y en a que 49,000 en France : il faut en faire une commande extraordinaire. En conséquence, les renforts qui viennent de France doivent être bien armés : « c'est là l'essentiel ». Mais, avant qu'ils ne soient arrivés, la Grande Armée reste dépourvue : les cuirassiers de Murat manquent de sabres ; il en envoie chercher à Posen ; 1,400 dragons rentrent de Silésie : il leur faut « 1,400 fusils de dragons, 200 sabres, 1,400 paires de pistolets ». D'autres cavaliers ont besoin de 900 paires de pistolets et de 300 carabines ; les chasseurs de 300 sabres, malgré ceux distribués à Berlin. Tous les jours l'Empereur rencontre des hommes isolés, « sans fusil », et qui ont passé par Thorn : il faut que personne n'en sorte sans être armé ; et comme en Silésie il se trouve 2,000 malades en voie de guérison, c'est 2,000 fusils de plus qui lui sont nécessaires (1).

Dejean, qui dans ses bureaux de Paris ne peut satisfaire aux demandes, compulse ses états et, grâce aux scribes qui l'entourent et qui ne se doutent guère de ce qu'est une campagne, de ce qu'il ne possède point les comptes rendus des pertes, répond que les corps « ont plus d'armes que d'hommes ». Napoléon lui riposte : c'est une erreur ; « la guerre en fait une horrible consommation » et il répète l'argument d'Austerlitz, augmenté de celui d'Eylau, ce qui lui sert à prouver en même temps qu'il a gardé ce dernier champ de bataille, chose dont l'Europe entière doute encore : « à Austerlitz, il y en a eu près de 10,000 cassées par les boulets, mises hors d'état de servir par les accidents du feu, beaucoup de jetées par les blessés. J'en ai fait ramasser sur le champ de bataille d'Eylau plusieurs milliers... Ajoutez toutes celles que les hommes allant aux hôpitaux perdent, quelque chose qu'on fasse. »

(1) *Corr.*, 10284, 10768, 11238, 11608, 11624, 11691, 11914, 12145, 12190, 12272, 12325, 12332, 12383. — *Corr. de Davout*, 5 octobre 1806. — *Corr. du roi Joseph*, 24 janvier 1806. — FOUCART, *Iéna*, lettres du 28 septembre 1806. — Comtesse POTOCKA, *Mémoires*. — COLBERT-CHABANAIS, *ibid.*, Ney à Berthier, 20 mars 1807.

Lorsque la campagne recommence, en juin, la pénurie de fusils, cependant atténuée, existe encore. Aussi l'Empereur se réjouit-il lorsqu'on lui annonce 160,000 fusils à Königsberg, fusils anglais dont ses bulletins répandent partout la prise. Il compte sur ceux-ci pour armer la Pologne, ce qu'il n'a pu faire jusqu'alors, car les Polonais de son armée sont à moitié dépourvus, et le resteront en grand nombre, même en septembre. Mais, comme il ne voit rien venir, il s'inquiète : « Y a-t-il oui ou non des fusils à Königsberg ? On m'a annoncé qu'il y en avait 160,000. Depuis je n'en entends plus parler. » La direction de l'artillerie, en effet, se tait sur ce sujet, et pour cause. Les généraux se sont trop hâtés de claironner l'immense saisie. Il n'existe dans la ville, que 60,000 pierres à fusil, et l'on en ramasse dans tous les champs d'Europe (1).

Bien que la production nationale ne se ralentisse pas, la grande quantité de conscrits qu'il faut pourvoir et la consommation des armées l'absorbent tout entière. Encore donne-t-on aux soldats versés aux bataillons des équipages des carabines prussiennes, réservant pour leurs seuls sous-officiers des mousquets français ; aux Polonais des fusils prussiens ; des armes prussiennes aux déserteurs étrangers qu'on enrégimente et, aux jeunes soldats d'Espagne, des armes qui « laissent à désirer ». (2)

En 1808, la Grande Armée, transportée sur des charrettes à travers l'Allemagne, perd quantité d'armes sur les routes, surtout durant les courses de nuit. Il faut, en France, lui en distribuer de nouvelles, et comme les conscrits en ont exigé un grand nombre, lorsqu'elle arrive à Bayonne, il ne s'y trouve plus que 4,000 fusils. Aussi Napoléon, profitant de l'expérience acquise en Pologne à ses dépens, fait-il donner des ordres « pour que les armes des malades soient déposées en lieu sûr... Il faut qu'il soit établi des salles d'armes et des gardes-magasins dans chaque hôpital. Les armes des 3,000 malades de Pampelune et des 1,100 de Vitoria sont-elles en lieu sûr ? » La difficulté des réapprovisionnements oblige à distribuer 60 cartouches par homme ; et la nature de la guerre, si elle exige peu de munitions, cause une immense perte de fusils, par suite de l'impossibilité où l'on se trouve de les réparer et de

(1) *Corr.*, 12447, 12823. — *Corr. Davout*, 21 avril 1807. — PION DES LOCHES, *ibid.*

(2) *Corr.*, 13687, 13770. — GROUCHY, *ibid.*, lettre à Moncey, 2 janvier 1808.

l'hostilité des habitants. La baïonnette devient l'arme préférée. Dans ses dernières revues, Napoléon « ne fait presque attention qu'à celle-ci et ordonne de l'aiguiser ». En inspectant la division Heudelet, comme il s'aperçoit qu'un sergent-major du 26^e a perdu la sienne, il lui dit : « Mieux vaudrait que tu eusses oublié ta culotte ! » Et, en effet, ce sont elles qui servent à Medellin comme à Ocana (1).

Mais durant le transport de la Garde, en poste d'Angoulême à Ulm, transport où les « batteries des fusils démontées et bien enveloppées avec les vis et la baïonnette » sont réunies à part sur les voitures, combien disparaît-il de pièces, quoique celles-ci soient peu compliquées, et combien de fusils ont-ils les canons bosselés à ne plus pouvoir y introduire la balle ou tordus à rendre tout tir ajusté impossible ? De plus, la précipitation des préparatifs contre l'Autriche, l'accumulation à Strasbourg d'un nombre extraordinaire de détachements, mettent à jour des oublis ou des erreurs qu'on n'avait pas encore commises et montrent la faiblesse de l'armement d'alors. A la fin de mars, les divisions Molitor et Boudet n'ont que 20 cartouches par homme ; la division Carra-Saint-Cyr n'en a point reçu à Strasbourg et n'en possède que 35 par homme dans ses caissons. Pour fournir des briquets aux conscrits, on les supprime aux grenadiers, aux voltigeurs et à l'artillerie à pied, et on leur donne, en échange, des outils de campement, plus embarrassants et aussi peu utiles ; — encore n'en reçoivent-ils pas tous, et la transformation est-elle loin d'être achevée à la fin de la campagne. Durant la guerre, l'armée vide l'arsenal de Vienne, et les besoins restent tels, la nécessité de se procurer des armes est si pressante, qu'après Wagram « on donne trente sous pour chaque fusil apporté au village de Spitz et quinze sous pour chaque baïonnette ou fusil incomplet retiré du champ de bataille, qui en est plein » (2).

C'est que Napoléon n'a pas seulement à entretenir ses innombrables armées, à pourvoir les divisions de petits bâtiments qu'il crée sur les côtes et qui, selon ses ordres, « sont exercées à tirer deux fois par jour, en leur donnant des récompenses et en

(1) *Corr.*, 14451. — BALAGNY, *ibid.*, Berthier à Napoléon, 31 octobre 1808. — BRANDT, FANTIN DES ODOARDS, D'ILLINS, *ibid.*

(2) *Corr.*, 14982, 15541. — SASKI, *ibid.* Masséna à Berthier, 26, 27, 30 mars 1809. — COIGNET, *ibid.*

excitant l'adresse des hommes » auxquels il fait aiguïser leurs baïonnettes sur les trois tranchants, pour que l'ennemi ne puisse les empoigner à l'abordage; à donner à chaque officier de ces bâtiments « une bonne épée pouvant servir et deux pistolets », des pistolets à chaque homme, des sabres d'abordage, des haches et quelques lances au bateau; à fournir à quelques-uns de ses cavaliers des lances de huit pieds et demi, — longueur moyenne de celles des cosaques qui varient de sept à dix pieds — et dont le bois est primitivement trop lourd; il lui faut procurer des fusils à ses alliés, armer complètement la Pologne, où l'industrie est nulle. En septembre 1809, il expédie encore à cette dernière 10,000 fusils prussiens, 4,000 mousquets, 3,000 paires de pistolets, 1.000 sabres, le tout tiré de Magdebourg. Mais insensiblement il les remplace, dans les magasins de cette ville, par des fusils de fabrication française, et bientôt par les immenses moyens qu'il y accumulera, il lui fera jouer, contre la Prusse et la Russie, le rôle que Strasbourg remplissait contre l'Allemagne du Sud et contre l'Autriche (1).

Aussi, malgré l'effort déployé par les usiniers depuis 1806, chaque mois la pénurie d'armes s'accroît-elle. Aux gardes nationales du Nord, « la majeure partie des armes distribuées sont hors de service. Plusieurs fusils n'ont pas de batterie; d'autres sont sans baïonnette »; et, à peine les a-t-on délivrés que « beaucoup manquent déjà ». Napoléon, de Schœnbrunn, écrit à Clarke : « Puisque nous n'avons pas assez de fusils, il faut en faire fabriquer 300,000 du numéro 1 républicain... on fera de ces armes tant qu'on voudra dans une année et on peut les avoir à bon marché... Il serait même utile de les donner aux recrues... Il parait que l'on ne fait que 120,000 fusils par an du modèle 1777. C'est à peu près ce que nous consommons. Il faut qu'indépendamment de ces 120,000 fusils, on en fasse 120 ou 140,000 du numéro 1... Lorsqu'ils ne serviront pas, je les céderai à des puissances amies. » En effet, au 1^{er} septembre, il ne possède en magasin — encore est-ce d'après des états sujets à caution — que 287,000 fusils modèle 1777, 7,000 de modèle 1 (1793), 80,000 de dragons, 107,000 fusils étrangers de toute sorte et 177,000 fusils à réparer. Il prescrit de

(1) *Corr.*, 13978, 14819, 15791.

travailler immédiatement à ces derniers; de fabriquer 200,000 fusils avant le 1^{er} juillet 1810; mais comme il en envoie 40,000 à la Pologne, plus 7,000 paires de pistolets, 2,000 mousquetons et 5,000 sabres, au lieu des quelques milliers qu'il voulait lui fournir auparavant, on conçoit qu'il se passera plusieurs mois avant qu'il n'ait au complet les 15,000 fusils qu'il veut à Anvers et les 20,000 qu'il veut à La Fère (1).

En 1810, on travaille beaucoup, mais l'Espagne use quantité d'armes. Il y est passé en usage de conserver des fusils de fabrication anglaise et de briser les autres. Par suite, il faut tirer presque tout de France, hormis les espingoles fournies à quelques corps du pays. Encore voit-on qu'au Royal-Étranger « l'armement est très mauvais » et qu'à l'armée de Masséna « les soldats du train d'artillerie jettent leurs fusils ». Comme les guerillas s'arment avec les dépouilles des morts français, sauf pour le briquet, auquel ils préfèrent un coutelas, il n'y pas à espérer chez eux des arsenaux remplis, tels que ceux de Vienne ou de Berlin. La Dalmatie demande des armes; le roi de Naples en sollicite; les Hollandais récemment incorporés en ont de mauvaises qu'il faut remplacer; pour eux, Napoléon en demande à la Hollande, et comme Lebrun hésite, il lui riposte : « J'apprends que vous avez retenu les fusils que le ministre de la guerre avait demandés. Qu'importe qu'on paye ou qu'on ne paye pas? Que vingt-quatre heures après la réception de ma lettre les fusils soient partis. » Ainsi, malgré la fabrication, l'Empereur en a plus que jamais grand besoin. En novembre, il met à la disposition du roi de Saxe, pour la Pologne, 18,000 fusils de 22 qui sont à Maestricht et 12,000 de 18 et de 20, qui sont à Mayence : ce sont, en majorité, des fusils hanovriens. Mais comme le roi de Saxe ne les fait point prendre, quatre mois après, il se ravise : il préfère acheter, sous le nom de celui-ci, et pour la Pologne, 54,000 fusils à Vienne, et conserver des armes étrangères à l'intention des gardes nationales. Dans ce but, il réunit 38,000 de ces fusils étrangers à Wesel, et autant à Mayence pendant que des bataillons de réfractaires, tout entiers, sont privés d'armes; que Niort, dépôt général de la cavalerie légère d'Espagne « n'a pas 50 sabres »; qu'il y manque des carabines, des pistolets,

(1) *Corr.*, 15724, 15806. — LANZAC DE LABORIE, *ibid.*, le major Jodon au général Olivier, 28 août 1809.

et qu'il faut d'urgence y envoyer un millier de sabres, autant de carabines et de paires de pistolets (1).

Et comme, en même temps, il est nécessaire de fournir des lances aux six régiments de dragons convertis en cheveau-légers, qui les attendent depuis dix mois; fabriquer des haches, car on en veut donner à tous les caporaux de l'armée en place de briquet; fabriquer des pics à hoyau pour chaque escouade; livrer des carabines aux cuirassiers, « car il est fort absurde que de si braves gens soient surpris dans leur cantonnement ou arrêtés dans leur marche par deux compagnies de voltigeurs » — et des carabines nouvelles, car l'intention de l'Empereur « est que chaque homme ait un fusil; que ce soit un mousquet très court porté de la manière la plus commode aux cuirassiers, peu lui importe »; qu'ils les reçoivent pour leur Noël, alors qu'il donne la carabine à tous lanciers pour lesquels il ne voulait tout d'abord qu'un tiers de la compagnie armé de cette façon; comme il faut enfin — retour à l'esponsion — livrer à chacun des porte-drapeaux une pique « forte et capable de défendre l'aigle, indépendamment de la paire de pistolets que ces officiers portent sur la poitrine », afin qu'ils ne soient « jamais distraits de leur devoir pendant le combat par leur soin de charger leur fusil » alors que la création d'un immense matériel absorbe déjà les forces ordinaires du pays, on conçoit que d'inévitables erreurs se produisent, que la transformation de toutes les forges de France en succursales des arsenaux amène quantité de malfaçons et qu'une « coupe extraordinaire de bois d'orme, de noyer et autres » décrétée par Napoléon pour les fusils et pour l'artillerie ne donne qu'une matière première mauvaise, point assez sèche, trompeuse sur le papier et, dans la pratique défailante à la prochaine occasion (2).

Au printemps de 1812, la fabrication se ralentit, par manque de matière première et par suite du départ du maître, qui permet de souffler. De même que les hommes, les armes de France en lourds convois traversent l'Allemagne Hulot, qui commande l'artillerie à Wesel, prétend avoir dirigé plus de 80,000 fusils sur Magdebourg,

(1) *Corr.*, 17123, 17371, 17790, 18840. — LECESTRE, *ibid.*, 17 avril 1811. — *Souvenirs d'un adjudant* (*Revue rétrospective*, 1893). — D'ESPINCHAL, HUGO, NOËL, *ibid.*

(2) *Corr.*, 17794, 18248, 18372, 18138. — LECESTRE, *ibid.*, 16 novembre 1811. — LEBRUN, *En prison et en guerre*.

dans l'année. Et dès l'arrivée de l'Empereur en Pologne, de nouvelles distributions commencent : en mai, 3,000 fusils pour les récents bataillons de la Vistule; en juin, 31,000 tirés de Bromberg — armes saxonnes — pour l'insurrection polonaise, que viendront remplacer, à Thorn, 35,000 fusils venant de France. Toutes les armes de calibre 22 sont amenées dans le grand-duché. A Vilna. Napoléon attire à lui les fusils saxons de Bromberg, 5.000 mousquetons et 8,000 sabres de Dantzic, 6,000 fusils de Pillau. En même temps, il arrête à Bromberg 15,000 fusils de Kustrin, 34,000 qui arrivent de Magdebourg, autant de Wesel. De France il en vient de nouveaux, qui s'emmagasinent à Königsberg et à Kovno. Après la Moskowa, Napoléon « a bien besoin de fusils français ». Il voudrait qu'on en échelonnât 20,000 sur la route, de Vilna à Mojaïsk, qu'on lui amenât les 2,000 fusils français de Vilna, et que ceux de Kovno fussent placés : 3,000 à Mojaïsk, 4,000 à Smolensk et 2.000 à Minsk. Ils s'y dirigeront, seront perdus ou pris, ainsi que tous ceux de l'armée, sauf quelques milliers, ainsi que ceux qui sont répartis dans les places ou sur la route d'étape, jusqu'à l'Elbe (1).

Aussi quand à son retour l'armurier Pauly — qui fera adopter en 1814 une nouvelle cartouche — propose au ministre de la police — le comité d'artillerie auquel il s'est adressé, comme à tant d'autres inventeurs étrangers à l'arme ne lui donnant aucune réponse, — un fusil « avec lequel il tire 22 coups à balle en deux minutes », fusil qui ne coûtera pas plus cher que celui d'infanterie, pèse un quart de moins, et dont la cartouche n'est que les deux-cinquièmes de celle dont on se sert; fusil enfin qui évite tous les accidents auxquels est exposée l'arme actuelle de l'infanterie par la pluie, par l'amorce, etc., l'Empereur n'y prête qu'une attention superficielle. A Grosbois, il l'examine à peine, et s'il prescrit à Duroc et à des officiers de la Garde de l'expérimenter, le cours des affaires est tel que l'invention ne peut avoir de suite (2).

En effet, avant de créer un nouvel armement il faut, en trois mois, utiliser ce qui reste de l'ancien et pourvoir des centaines de

(1) *Corr.*, 18703, 18797, 18935, 19192, 19197. — HULOT, *ibid.* — BOURGOGNE, *Mémoires*. — Le sergent Bourgogne assure qu'au 20 novembre 1812 il restait encore à deux vétérans de la Garde 105 cartouches. Mais c'est là un fait exceptionnel. Dès ce moment, l'immense majorité de l'armée ne possédait plus ni fusils, ni munitions.

(2) *Corr.*, 19689.

mille recrues. Or l'expédition de Russie a épuisé les magasins; un grand nombre d'armes sont renfermées dans les places prussiennes; les manufactures ont fourni 27,000 fusils aux princes de la Confédération, 12,000 à l'Italie, 12,000 aux Croates, 32,000 à Naples. En janvier il ordonne qu'aucun soldat ne parte, « s'il n'est bien armé », et déjà les fusils manquent. « La situation est tout à fait alarmante. Il faut activer la fabrication de manière à produire 150,000 fusils avant la fin de 1813, car il en faudrait 300,000 pour armer la conscription de 1815 au 1^{er} janvier ». Puis Napoléon reconnaît à l'expérience qu'il ne peut armer non pas la future conscription, mais même celle qu'il lève, au moyen de fusils français, et il écrit : « Peut-être pourrait-on fournir une partie de la conscription de 1814 avec des fusils étrangers de même calibre », et il ajoute : « Tous les régiments en ont beaucoup à leurs dépôts : il faut les faire rentrer. » Ce sont des armes à réparer. Quelques jours après il dit : « Il faut absolument avoir 171,000 fusils sur nos côtes... Les armes que nous n'employons pas en ligne peuvent être réservées à cet usage. » Si l'on obéit, 20,000 seront réparties sur les côtes belges, 24,000 d'Abbeville à Dunkerque et en Flandre, 16,000 en Normandie, 20,000 en Bretagne, autant de la Loire à Bayonne, 30,000 sur la Méditerranée et 40,000 à Vincennes; mais comment les livrer lorsque l'on ne peut donner aux soldats de la marine, vers Mayence, que des fusils de dragons sans baïonnettes, et encore en nombre insuffisant; lorsque l'arsenal de Mayence est vide et que l'infanterie nouvelle manque d'armes, lorsqu'on ne délivre aux hommes que 40 cartouches au lieu de 50, et qu'aux infirmiers, qu'il avait précédemment armés, sans utilité, et lorsqu'il armait tout le monde, Napoléon veut qu'on ne leur laisse rien, « fut-ce même un sabre » ? (1)

Les arsenaux de l'Est sont dépourvus. Napoléon, de Saxe, appelle des armes : « Les batailles de Lutzen et de Wurschen en ayant coûté 40,000, il faut en envoyer au moins 30.000 ». Dès l'armistice il demande, il recueille, il quête des fusils. Il prescrit à Davout de confisquer tous ceux que possèdent des habitants de Hambourg, et le 17 juin, il lui mande : « Je suis surpris que vous n'ayez encore ramassé que 4,000 fusils... faites condamner à mort le premier qui

(1) *Corr.*, 19659, 19693, 19708, 19722, 19741. — MARMONT, *ibid.*, lettre à Napoléon, 26 mars 1813.

sera convaincu d'avoir soustrait un fusil... Faites partir 2 de ces 4,000 fusils pour Dresde. Nous en avons le plus grand besoin. » Le lendemain il écrit à Sorbier : « On a dû ramasser à Lutzen des fusils; envoyez-les à Wittenberg pour les faire réparer. Faites venir au plus tôt 10,000 baïonnettes pour les donner aux soldats qui en manquent... Faites venir (de France) des fusils en poste, afin qu'ils arrivent en six jours au lieu de dix-huit... Demandez au roi de Westphalie 10,000 fusils, autant de baïonnettes. Demandez-en autant en France. Faites venir les 5,000 fusils qui sont à Strasbourg... Envoyez à Mayence tous les fusils de Wesel... Demandez au roi de Wurtemberg et au roi de Bavière s'ils peuvent envoyer chacun 1,000 fusils ». Le 30 juin il dit à Clarke : « Vous pouvez calculer que j'ai aujourd'hui 15,000 hommes qui n'ont pas de fusils... j'ai 60,000 fusils (?) à Dantzig qui ne peuvent me servir pour le moment »; le 12 juillet il lui déclare : « A Magdebourg il y a 12,000 fusils à réparer et 40 ouvriers, de sorte que dans deux ans ce ne sera pas terminé », et il lui demande d'y envoyer « 2 ou 300 ouvriers tirés de ses manufactures ». Si la mesure s'exécute, il perdra au moins 7,000 journées d'ouvrier, par le fait du trajet, sans compter le reste. Enfin, au même, le 27 juillet : « Au 1^{er} juillet, il y avait 290,000 fusils, soit neufs, soit de dragons, soit étrangers (sur le papier)... Pendant les six derniers mois, on fera 110,000 fusils. Il faut en réparer 60,000 avant le 1^{er} janvier... Il faut porter les 30,000 d'Erfurth consommés et 120,000 pour les besoins de la fin de l'année... Il restera donc 250,000 fusils ». (1)

A chaque évolution de son empire, Napoléon exige qu'on en augmente, de toute nature, la production. Lui obéir en ce moment, serait fabriquer 220,000 fusils par an, en réparer 100,000 autres, alors qu'il ne paye pas, que les moyens des manufactures sont plus réduits qu'en 1812 et que, par ailleurs, les diverses parties du matériel ont d'immenses exigences. De plus, ces fusils fabriqués partout doivent aller vers l'Est, tandis que les armes étrangères des arsenaux du Rhin s'en iront vers les côtes. Mais si les hommes sont réfractaires, la matière est inerte, et la lenteur des transports va s'ajouter à l'impuissance de l'industrie pour le jeter bas.

Quand la guerre recommence, les conscrits inconstants laissent

(1) *Corr.*, 20079, 20148, 20204, 20264, 20307. — LECESTRE, *ibid.*, 17 juin 1813.

tomber leurs armes et fuient. Le 4 septembre, Napoléon trouve à Bautzen une quantité de fantassins débandés, de régiments désarmés, restes de la bataille de la Katzbach. « Il cache son dépit; les troupes sont rangées sur le champ près de la route; il arrive des chariots chargés de caissons; on les croit remplis de biscuits; mais au lieu de donner de la nourriture à ces hommes affamés, on leur distribue de nouveaux fusils, » des fusils lentement fabriqués, péniblement amenés, qu'ils abandonneront à la première fatigue ou jetteront au premier hurrah cosaque. Durant quelques jours, à Dresde, la pénurie des cartouches est telle qu'il faut faire fouiller les soldats du dépôt général pour compléter le nombre de paquets nécessaires à des détachements en marche ». (1)

Après Leipzig, « un grand nombre d'hommes jettent leurs armes, abandonnent leurs effets, marchent sans ordre, comme un troupeau ». L'armée « traîne à sa suite une masse de débandés, de pillards et de fricoteurs », et Napoléon écrit : « Il faut dans le plus court délai 30,000 fusils à Mayence », espérant peut-être réarmer ces fuyards. Or, l'arsenal de Mayence est presque vide, et comme l'Empereur s'y trouve avant que le ministre n'ait reçu sa lettre, comment serait-il possible de l'y ravitailler? Le 2 novembre, il mande à Cambacérès : « Dites au ministre de la guerre de ne pas répandre partout l'alarme sur le manque de fusils; il y en a beaucoup en France... Beaucoup à la vérité, ne sont pas de calibre ou sont de calibre étranger, mais on peut s'en servir pour armer les gardes nationales. » Et par là, on contribuera à faire débander une troupe peu belliqueuse de son naturel, qui prendra comme prétexte de sa défection les cartouches qu'on lui délivrera, les balles qui ne pourront pénétrer dans les canons de ses fusils (2).

Durant les premiers jours de novembre, Napoléon prescrit à Clarke d'envoyer au vice-roi les 6,000 fusils qu'il demande; à Mollien, de tirer du Trésor un million par mois pour les armes et de payer deux millions dus aux manufactures; aux gardes nationaux, de toucher des fusils étrangers, « même ceux qui ne seront point du calibre français ». De plus, il espère que la fabrication « sera portée à 26,000 fusils par

(1) ODELEBEN, DE DEDEM, *ibid.* — Les landwehrs de Prusse sont aussi mal pourvues : plusieurs bataillons ont deux rangs (sur trois) armés de piques; l'Autriche leur a fourni 20,000 fusils « dont on a oublié de percer les lumières » (CAVAIGNAC, *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1903).

(2) *Corr.*, 20834, 20846. — VIONNET, NOËL, *ibid.*

mois », qu'on la poussera à 30,000 et qu'on en réparera 90,000 autres. Le 10 novembre il déclare : « Il faut 300,000 fusils pour les nouvelles levées dans sept mois. A 30,000 par mois, vous en ferez 210,000. » Ce serait plus que doubler la production, et cela sans préparation préliminaire, en étant au contraire gêné par milles entraves; ce serait assouplir la matière par ordre, et forger le fer par décret (1).

Or, quelques jours suffisent pour démontrer l'impossibilité de l'œuvre et pour dévoiler la pénurie de l'armement que les scribes de l'administration avaient su jusque là dissimuler, parce que leur impéritie était directement en cause. Le 15 novembre, ordre est donné de désarmer tous les étrangers au service de l'empire, chose naturelle, vu les trahisons. Les fusils de Mantoue, de Venise — est-ce possible? — doivent revenir à Alexandrie. Pour armer les 45,000 conscrits qui passeront les Alpes avant la fin de l'année, Napoléon n'en donne que 9,000. Le Piémont, l'Italie, prendront les autres dans leurs arsenaux, s'il s'en découvre : « L'Empereur lève tant de monde qu'on a beaucoup de peine à trouver des fusils. » Or, en réalité, l'on n'en découvre point. Le 19 novembre, Napoléon écrit : « Il est difficile d'être plus mal en fusils que nous ne le sommes. Il est important d'ordonner sur-le-champ le désarmement des dragons... J'ordonne aussi le désarmement des régiments coloniaux et des étrangers... Ces deux mesures produiront environ 50,000 fusils... Nous allons en manquer... Indépendamment des 30 à 40,000 que les fabriques d'armes peuvent donner par mois, sur le modèle 1777, il faudrait en faire 30 à 40 000 sur un modèle moins rigoureux, à Liège et dans les autres manufactures ». Mais les dragons sont sur le Rhin ou en Espagne; les coloniaux sont sur les côtes ou dans les îles littorales. De leurs fusils combien en viendra-t-il? Et doit-on considérer comme armées ces gardes nationales de la Meurthe et de la Moselle, qui le semblent effectivement sur les états, et qui, à Mayence, n'ont entre les mains que « des fusils à réparer »? Quant aux armes irrégulières, n'est-ce pas autoriser d'avance les fournitures défectueuses, et semer dans un avenir prochain la défiance parmi des conscrits dont le canon de fusil éclatera, dont la lumière de l'arme sera mal percée ou non percée, le chien mal assujetti (2)?

(1) *Corr.*, 20847, 20855, 20874.

(2) *Corr.*, 20894, 20914, 20932, 20941. — MARMONT, *ibid.* Lettre à Napoléon, 20 novembre 1813.

Le 3 décembre, Napoléon ne voit pas d'inconvénient « à faire venir de Corse les 5,000 fusils qui s'y trouvent ». Quand, par où arriveront-ils? Il ordonne à la marine de remettre à la guerre « tous les fusils dont elle peut se passer ». Mais comme c'est peu de chose, même sur les états! Celui du 15 décembre « n'est rien moins que satisfaisant ». Les armes de Brest, de la Rochelle, « sont bien loin ». Les quelques dragons auxquels on retire leurs fusils sur le Rhin, parce qu'on « en manque pour l'infanterie », font plus de mal par la démoralisation qui les saisit qu'ils ne font de bien par les armes qu'ils cèdent; encore ne les donnent-ils pas toutes, car ceux du premier rang, en 1814, conservent des carabines. Comme Marmont réarme les gardes nationaux qui l'ont rejoint, Berthier lui mande : « Je dois vous mettre dans le secret; nous manquons d'armes pour l'armée; les fusils neufs doivent être réservés pour les troupes régulières. Il faut donner aux gardes nationaux des fusils réparés », et presque en même temps, qu'on distribue à la Garde « des fusils étrangers qui sont à Vincennes », Napoléon en voudrait 5,000 à Lille, 3,000 à Amiens, où il n'y en a plus (1).

L'invasion commence. En vain, les habitants d'Andlau, de Colmar, demandent plusieurs fois des armes. A Deux-Ponts, près de 200 gardes d'honneur n'en ont point. Napoléon juge que les ateliers de réparation à Paris « n'ont pas l'activité qu'exigent les circonstances », car il voudrait attirer sur la ville 100,000 fusils à remettre en état. Mais où les prendre? L'insurrection de l'Est doit s'armer de fusils de chasse : il ne désire donner aux insurgés que « des moules de balles » et il prescrit d'en fondre à leur intention « une grande quantité de petites », qui, quel que soit le calibre, entreront toujours dans les fusils, si l'on a l'héroïque folie de les y glisser. Et comme les moules eux-mêmes font défaut, il est nécessaire d'en faire un grand nombre « afin que l'artillerie puisse couler beaucoup de balles de ce calibre ». A ce moment, dans les dépôts de la division de Paris, pour 9,495 hommes, il n'y a que 6,530 fusils; dans ceux de la 16^e (Lille), pour 15,789 hommes, 9,470 fusils; dans ceux de l'Ouest ou du Midi, un fusil pour cinq hommes, souvent moins (2).

(1) *Corr.*, 20964, 21010. — MARMONT, *ibid.* Lettre de Berthier, 18 décembre 1813. — PETIET, CASTELLANE, *ibid.*

(2) *Corr.*, 21036, 21055, 21056. — CASTELLANE, PETIET, *ibid.* — HOUSSAYE, 1814.

Aussi, à tous Napoléon demande-t-il des armes, de partout veut-il qu'on en rassemble. Il prescrit l'envoi de fusils de chasse aux gardes nationaux de la Haute-Marne et des Vosges; il veut qu'on mette « en activité, si elle ne l'est pas », la fabrique d'armes de Tulle et qu'on tire bon parti de celle de Versailles, « qui doit faire aujourd'hui peu d'armes de luxe »; enfin il désire qu'on en forge en Normandie et en Bretagne. Il écrit à Decrès : « 10,600 fusils existent encore dans les magasins de la marine ou à bord des vaisseaux, à Cherbourg, Lorient, Brest et Rochefort. Mettez-les à la disposition du ministre de la guerre »; et à Clarke : « Est-il vrai qu'à Saint-Étienne il y ait 12,000 fusils qui ne sont pas parfaits, mais qui pourraient servir? Je suppose que vous ne laissez de fusils nulle part et que vous les dirigez, à mesure qu'ils sont en état, sur Paris ou les points nécessaires. » Mais ces fusils de Saint-Étienne, ne les transporte-t-on pas à Auxonne — pour l'ennemi — « ce qui est une absurdité »; ne s'en trouve-t-il pas à Charleville, presque à portée des envahisseurs, et ne demeure-t-il pas immobilisés à Liège « 150.000 bois de fusils qui pourraient être utilisés », si l'on en avait le temps (1).

Napoléon parti « trouve partout de la bonne volonté; s'il avait 50 à 60,000 armes à donner, il y aurait du monde », mais il n'a rien, et son impulsion faisant défaut au centre, il se manifeste à tous les yeux une pénurie de moyens navrante pour cette France que l'Empereur a vidée. Joseph ne cesse de se plaindre : « Les conscrits affluent; malheureusement, on manque d'armes »... « Ce qui manque, ce sont des fusils, et même des fusils de chasse... Le ministre n'a pas 5,000 fusils disponibles... Le commandant de Vincennes en a 30,000, mais à réparer »... Un jour « le ministre lui assure qu'il y a 11,000 fusils en état à Vincennes ». Le lendemain, il rend compte : « Nos ressources se réduisent à 6.000 ». Il se trouve à Montereau, le 5 février, 4.000 gardes nationaux, mais « il leur manque 3.000 fusils ». Et Napoléon veut qu'on arme de piques le troisième rang des gardes nationaux de Paris, comme si des commerçants payant patente et des rentiers inscrits sur le grand livre aimaient à manier la pique jacobine, et comme si celle-ci avait jamais servi à quelque chose — contre l'étranger.

(1) *Corr.*, 21065, 21071, 21073, 21109.

Cela procure quelques armes aux gardes nationaux des départements, qu'on doit fournir « de fusils et de cartouches aussitôt qu'ils arrivent », mais bien peu, quoique l'Empereur ait précisé que le service des barrières serait fait par « 50 hommes armés du fusil d'ordonnance, 100 de fusils de chasse et 100 de piques. » (1)

Le lendemain de Montmirail, il prescrit à la garde nationale parisienne d'envoyer des délégués acheter aux paysans de Champagne les fusils qu'ils ont ramassés et que jetèrent les alliés; cependant elle continue à en manquer. « L'invincible difficulté est le défaut d'armes. » Moncey espère pouvoir en acheter dans la capitale 2,000; néanmoins, au 15 mars « en fusils de munitions, fusils de chasse, et en lances, elle n'a que pour 12,000 hommes », et de ceux-ci, des cadres à grosses épaulettes qui se lamentent sur leur piètre armement — héros ridicules de Balzac — combien feront-ils leur devoir, silencieusement et sans pose, sur les collines qui gardent le seuil de la cité? En mars, à Montpellier et à Nîmes, il se trouve 6,400 conscrits, sur lesquels « 206 seulement sont armés ». Napoléon demande 10,000 fusils du Piémont à Borghèse. Ceux-ci ont servi à la division Gratien qui n'avait pas 600 fusils à la mi-février et qui en a 6,000 — et il n'en arrive point. Le 15 mars, il pense qu'il en a 30,000 (?) inutiles à Strasbourg, 25,000 à Mézières où l'on travaille encore, et qu'il appelle à lui, mais qui ne lui parviendront jamais (2).

Pendant que ses conscrits essayent de se servir d'armes qui éclatent dans leurs mains, il aime à croire — il essaye de faire croire — qu'il n'a pas été pris au dépourvu; que, malgré l'extrême consommation qu'il a faite, ses magasins, ses arsenaux, sont restés pleins. Et lorsqu'il récrimine, ce n'est pas contre lui-même, contre le joueur génial qu'il est, et qui sut utiliser les moyens de l'ennemi pour sa propre réussite, c'est contre la presse, la presse dont ne vivent plus que ses créatures, dont « il est impossible qu'on rédige les journaux avec plus de maladresse », car ces feuilles disent qu'on est armé « de fusils de chasse, qu'on vient d'avoir cent hommes (3) » et elles sont, à cette heure, assurément mala-

(1) *Corr.*, 21139, 21185, 21187, 21195. — *Corr. du roi Joseph*, 7, 8, 9 février 1814.

(2) *Corr.*, 21256, 21403, 21472. — *Corr. du roi Joseph*, 22 février, 16 mars 1814. — DE DEDEM, SUCHET, *ibid.*

(3) LECESTRE, *ibid.*, 3 février 1814.

droites, car il est impossible de ne point les croire sur ce sujet alors qu'elles ont si souvent menti — officieusement — en sens contraire.

III

Le matériel d'artillerie révolutionnaire était celui de Gribeauval, avec pièces de campagne de 4, 8, 12, le poids de la pièce égalant 150 fois celui du projectile. La composition théorique de l'artillerie d'une armée était un cinquième en pièces de 4, deux cinquièmes en pièces de 8, autant en pièces de 12. La première exigeait une voiture d'approvisionnements, la seconde deux, la dernière trois. Les arsenaux coulaient les canons dans des moules identiques; les affûts et les voitures étaient de même uniforme; les roues possédaient des essieux en fer.

Ces canons, qui coûtaient en moyenne de 400 à 650 livres avant 1789 — et bien davantage après 1800 — tiraient d'habitude à boulet. Le projectile, lancé à toute volée, à la limite de la vis de pointage, pouvait aller de 1,520 à 1,870 toises, selon le calibre. A 600 mètres, le tir était excellent; satisfaisant jusqu'à 1,200, douteux jusqu'à 1,800. Au delà, c'était un tir de hasard. En général, le feu commençait à 600 mètres pour les pièces de 4, à 800 pour celles de 12.

Le boulet était dangereux jusqu'à l'extrême limite de sa course. Lorsque sa vitesse est faible, « il roule sur une surface élastique et arrondie sans l'entamer, mais brise ce qui se trouve en dessous. Il rompt les muscles sans entamer la peau ». C'est l'effet que l'on nomme « vent du boulet », lequel vent, en réalité, n'existe pas. Combien de fois en a-t-on vu « emporter impunément le casque, le chapeau, la giberne, le sac du militaire ou d'autres parties de ses vêtements! » On en a vu « couper la corne latérale du chapeau jusqu'à la coiffe, écorcher le nez, sans faire autrement mal à la figure ». La plupart du temps, la consommation de projectiles était hors de proportion avec les effets obtenus, mais il arrivait souvent qu'un coup emportait plusieurs files; à Hambourg, 17 tombent sous le même boulet (1).

(1) LARREY, *ibid.* — DAVOUT, *Défense de Hambourg.* — PION DES LOCHES, *ibid.*

La vitesse de tir était fort grande avec des hommes exercés, et, souvent elle dépassa trois coups par minute pour les petites pièces; d'habitude elle atteignait deux coups. Les artilleurs d'avant la Révolution croyaient pouvoir fournir, devant l'ennemi, cinq à six coups par minute; en 1740, en présence du maréchal de Broglie, une pièce de 4 à la Suédoise donna onze coups durant ce laps de temps, mais il fallut interrompre le tir pour la rafraîchir. Si le boulet du général Lespinasse, essayé en 1798, et muni d'une armature de coton, afin de mieux utiliser la force de la poudre, eût été adopté, cette vitesse se serait considérablement réduite.

Ces différents canons tiraient de plus — à moins de 400 mètres — une espèce de boîte à mitraille chargée de balles de fonte, — 42 balles pour tous les calibres dans les boîtes de première espèce et de 60 à 100 dans celles de seconde espèce — et, à toute distance, un obus qu'un sabot empêchait de ballotter dans l'âme de la pièce, afin d'en protéger la fusée, et qui, assez souvent, se brisait avant que d'être projeté; cela fit préférer au canon un obusier plus court, dit obusier de six pouces. Les obus étaient remplis de poudre. En 1806, on imagina d'y mêler des balles, mais on ne les voit entrer dans l'approvisionnement du grand parc que pour un centième, et on s'en sert fort peu, car les soldats de Masséna, durant la retraite de Portugal, s'étonnent de ce que l'ennemi tire sur eux des boulets creux qui, en éclatant, projettent des balles, « peut-être parce qu'ils voient pour la première fois cette espèce de mitraille », et, dans les rangs français, le même étonnement se manifeste à Leipzig. Enfin, les pièces de 4 et de 8 pouvaient tirer à boulet rouge; mais il leur fallait pour cela des servants très expérimentés : un bouchon de foin mouillé formait bourre et la vapeur suffocante qui s'échappait de la pièce autant que le danger d'un départ prématuré leur faisaient redouter ce genre de tir (2).

Le matériel des autres puissances européennes valait celui de la France, et était la copie du matériel de Gribeauval, sauf en Autriche, où les pièces de 4 et de 8 étaient remplacées par des canons de 3 et de 6. Il n'y avait que des Turcs — à Alexandrie — pour « charger une pièce de canon posée sur des pierres, sans gar-

(1) MASSON, *Napoléon inconnu*.

(2) HULOT, *ibid.*

gousse ni boulets, mais avec de la poudre et des cailloux, et y mettre le feu avec un tison allumé (1) ».

Dans les sièges on employait, concurremment avec l'artillerie de campagne, des pièces de 16, beaucoup plus lourdes ; des pièces de 24, en général à demeure sur les fortifications, et qui ne tiraient que cinq coups par heure, ou qui, chez les assiégeants — tel que devant Gaëte — « s'enfonçaient dans le sable jusqu'aux moyeux » ; des mortiers dont la bombe, projetée sous un très grand angle, produisait un effet d'écrasement par sa masse, d'éclatement par la charge de poudre qu'elle contenait et qu'une fusée en bois, enfoncée à coups de maillet et réglée à dix, vingt, trente secondes, enflammait. En général, ces mortiers étaient de fort calibre ; toutefois selon les prises de la guerre, il arrivait qu'on en employât, comme à Saragosse, de très petits, dits à la Cohorn, que portait un seul homme et qui permettaient de lancer une bombe de l'autre côté d'un mur dont on tenait une face ; il arrivait aussi que l'homme faisait mortier, lançait des grenades, soit à la main ainsi qu'on en avait l'habitude, soit « avec des frondes », comme à Monzon (2).

Enfin, sur les côtes, on plaçait des pièces de 36, en fer, qu'on manœuvrait à la chèvre, et qui, sur un vaisseau, ne pouvaient tirer qu'un ou deux coups. Ces pièces en fer — il en restait, de calibre plus petit, coulées durant la Révolution — étaient rapidement hors de service « par suite de l'évasement des lumières ». Les vieux canonnières « les craignaient plus que les pièces dirigées contre eux ». Toutes celles que les Anglais employèrent au siège d'Anvers, et qu'ils voulurent tirer à boulets rouges, éclatèrent. Et parfois, les grosses pièces de bronze subissaient pareil sort, quand le métal était aigre et l'alliage mauvais, « car d'habitude le bronze se gerce, s'entr'ouvre et n'éclate pas ». Ainsi en advint-il au siège de Ciudad-Rodrigo : une pièce y tua dix canonnières (3).

La poudre dont les gargousses étaient chargées — et qui pesait le tiers du poids du projectile dans les grosses pièces, la moitié dans les petites — se composait, réglementairement, de gros

(1) SAVARY, *Mémoires*.

(2) NOËL, HULOT, *ibid.* — BELMAS, *Histoire des sièges soutenus par les Français dans la Péninsule*. — Défense de Monzon (*Revue rétrospective*, 1881).

(3) NOËL, HULOT, *ibid.*

grains lissés, homogènes, et de conservation presque indéfinie ; mais, dans les moments de presse, on employait des moyens de fabrication plus rapides ; alors la poudre se désagrégeait, tombait en poussière, et la production des gaz devenant plus brusque, leurs effets sur la pièce étaient plus destructifs. Beaucoup de canons dont le tir était douteux avant le centième coup devenaient inutilisables au cinq centième. De plus, par suite de la forte charge des cartouches et des gargousses, la consommation était très grande, d'autant plus que les intempéries en détruisaient beaucoup dans les gibernes des fantassins, sur « les voitures découvertes » de l'artillerie en 1805 ou dans les caissons de l'armée de Naples, alors « qu'elle tamisait sur la route ». Une bataille telle que celle de Wagram en usait 250 milliers (de livres). La dépense en boulets, en bombes, était extrême aussi — quoiqu'il arrivât de ne tirer que de demi heure en demi-heure, tel au premier siège de Saragosse. Les Français en dépensent 32,000 au second siège de Saragosse, 30,000 à Ciudad-Rodrigo, 96,000 à Wagram, 91,000 à la Moskowa — et selon Gourgaud (dont il faut se méfier) il en resterait encore le double dans les caissons, — ce pourquoi sans doute, dit-il plus loin, on en recueillit plus de 20,000 sur le champ de bataille ; l'artillerie de la Garde en tire 45,000 à Dresde, et Suchet 42,000 à Tarragone, alors que les Espagnols lui en envoient 120,000. Aussi les ramasse-t-on presque partout, dès que le réapprovisionnement devient douteux ou difficile ; devant Gaëte, on les paye trois carlins aux nègres qui les apportent ; à Tarragone un régiment gagne ainsi 400 francs, et, malgré l'arsenal de Vienne à portée, on recherche ceux de Wagram (1).

Enfin, il est des inventions bizarres, effrayantes — bruyantes et peu dangereuses — que le dix-huitième siècle eût ridiculisées ou mises, avec leur auteur, dans la prison ou au cabanon, et qui se manifestent sous la Révolution par les « fusées soporatives » de Santerre et sous l'Empire par des engins de douteuse efficacité. Sur Boulogne et sur d'autres ports, les Anglais jettent des fusées à la Congrève, qui, la nuit surtout, paraissent terribles, et qui sont presque inefficaces. Vers 1810, un capitaine

(1) *Corr. de Davout*, 29 septembre 1805. — HULOT, NOËL, PION DES LOCHES, SECHET, *ibid.* — FRIRION, *Journal historique de la campagne de Portugal.* — GOURGAUD, *Critique de l'ouvrage de M. de Ségur* (1812). — MACDONALD, *Souvenirs.*

d'artillerie, Bigot, en expérimente de son invention auprès de Versailles ; il les lance à 1,800 toises alors que celles de Congrève ne vont qu'à 1,200, mais on ne voit pas qu'elles aient servi, et le détachement de fuséens que les alliés emploient à Leipzig — pas plus que les fusées de Prévost, Français au service d'Alexandre — ne donne de résultat évident, ce qui provoquera peut-être la Restauration à créer des fuséens, qui, à la longue, deviendront artificiers. Contre la flottille de Boulogne, les Anglais emploient des brûlots « qu'un mécanisme d'horlogerie fait se mouvoir et éclater à temps ». Un canot français « en prend un à l'abordage et saute avec ». La plupart échouent à la côte, sans éclater. Mais, peu à peu, par suite d'échecs répétés, les inventeurs attirent moins l'attention, et l'on recherche davantage à perfectionner le matériel existant — qui chaque jour fait ses preuves — qu'à utiliser des inventions, meurtrières seulement dans l'imagination de leurs créateurs (1).

L'armée de Marengo entrée en Italie avec un matériel insuffisant et fort mauvais, « déjà disloqué par le passage des montagnes » ne le complète qu'après la bataille, et grâce aux ressources de l'arsenal de Turin. A la paix, elle possède 160 canons attelés avec double approvisionnement et cinq millions de cartouches en magasin. Alors, Marmont propose d'unifier plus encore l'artillerie, « la plus simple étant la meilleure », de remplacer les canons de 4 et de 8 par un canon de 6 et de fondre des obusiers de cinq pouces cinq lignes dont le calibre correspond au 24, et qui tiendront lieu des obusiers de cinq et de six pouces, de manière à n'avoir — en supprimant le 16 — « que des projectiles de trois calibres au lieu d'en avoir de sept », comme dans le système de Gribeauval. Les Autrichiens employant le calibre 6, en cas de victoire leurs arsenaux pourront approvisionner les batteries françaises, et Marmont prévoit « le calibre 6 un peu fort, afin d'empêcher la réciprocité ». Dans l'arsenal de Turin on fond une centaine de ces pièces, d'un poids égal à 120 fois celui du boulet, et l'on construit les caissons nécessaires, voitures pour lesquelles Marmont veut réduire à huit ou dix les vingt-deux systèmes de roues de Gribeauval (2).

(1) HULOT. COMBES, *ibid.* — *Revue rétrospective* (juillet-août 1894).

(2) MARMONT, *Mémoires. De l'esprit des institutions militaires.*

Le Premier Consul fait étudier le mémoire de Marmont qui, devenu inspecteur général de l'artillerie, est tout puissant dans l'arme. On expérimente les pièces à la Fère, à Douai, à Metz, à Strasbourg; une nouvelle ordonnance est rédigée et dans les arsenaux on en fond avec de vieilles pièces, avec des canons pris à l'ennemi, avec les réserves des dépôts aussi, le restant du matériel de Gribeauval devant être mis sur la frontière d'Espagne, cette puissance en employant un identique. Mais la rupture des relations avec l'Angleterre, et la guerre maritime viennent surprendre au moment où le vieux matériel va passer à la fonte, où le nouveau n'est pas encore construit, — et l'on s'aperçoit, avec stupéfaction, que la jeune artillerie laisse le pays plus dépourvu, après deux ans de tranquillité, qu'il ne l'était en poudre et en canons au 18 brumaire (1).

En juin 1803, Bonaparte veut qu'il soit fondu 400 pièces de 24 courtes à Douai, autant à Strasbourg et à Metz, et 200 de 24 long, à Toulon, avec du vieux bronze. Au début de juillet, il n'y a aucune pièce en batterie à Gravelines et à Dunkerque — places fortes. Les batteries qui défendent l'entrée de la Somme « sont démontées par défaut d'affûts ». Bonaparte « passe quatre heures à la batterie du musoir de Boulogne sans pouvoir tirer un boulet. Il y a trois ans qu'on n'a essayé de faire chauffer les fours à reverbère, et le bois manque pour les allumer ». A Cherbourg, au fort de la Liberté, « il ne se trouve que trois pièces en état de tirer ». A l'île d'Yeu des pièces de 36 arrivent, mais sans les crics et sans les chèvres au moyen desquels on peut les remuer. Les arsenaux doivent travailler à la hâte, couvrir la falaise picarde de fer et de bronze, armer les bateaux canonnières d'une pièce de 24. en fournir trois ou quatre pareilles et quelques caronades aux chaloupes canonnières, approvisionner toutes ces pièces à 200 coups; et l'on conçoit ce qu'ils donnent lorsque des mortiers envoyés de Strasbourg à Ostende et coulés durant les loisirs de la paix ne peuvent contenir la charge de poudre réglementaire, sont d'un bronze de mauvaise qualité et assujettis « sur des crapauds, beaucoup trop légers, qui ne peuvent servir ». L'artillerie, affolée, envoie à Ostende des pièces de 36, « sans affûts et sans boulets » ;

(1) SAVARY, *Mémoires*. — MARMONT, HULOT, PION, *ibid.* — BOULART, *Mémoires*.

elle veut qu'on construise à Bruges une partie de ce qui manque, alors qu'il n'y a dans cette ville « ni arsenal ni ouvriers » ; elle oublie d'adresser à Ostende, « des fusées et des lances à feu ». Lorsque Granville est attaqué, « les batteries manquent des munitions nécessaires ». Le Creusot ne fait qu'une pièce de 24 par jour, alors que l'établissement devrait en fondre jusqu'à dix. Il est vrai — on est au dernier mois de l'an XII — qu'il est dû aux entrepreneurs « sur les ans X et XI 300,000 francs qui gênent l'usine, déjà mal aisée », et sans doute lui en doit-on encore sur l'an IX. Bonaparte, pressé par les circonstances, veut qu'on leur donne même des avances afin qu'ils puissent s'approvisionner dans les fourneaux voisins, qu'on leur cède toutes les fontes qui existent à Toulon « à condition qu'il passent un marché pour fournir 250 pièces de 24 en vendémiaire, autant en brumaire, avec un nombre de canons de 18 et de caronades proportionné ». Et il écrit cela le 9 fructidor, comme s'il était possible, sans préparation, avec la lenteur des charrois de ce temps-là, de décupler en quelques jours une production industrielle ! (1).

Cependant, par suite de l'activité avec laquelle travaillent les arsenaux, la côte se garnit, les bateaux sont armés, la poudre s'accumule en quantité suffisante, et le matériel de campagne, pour la répartition duquel, en mars 1805, il n'y avait pas encore de fonds assurés, peu à peu se remet. La guerre avec l'Autriche — campagne où l'artillerie ne joue pas un grand rôle — exige peu d'approvisionnements, en use moins encore, d'autant plus que les magasins d'Ulm, les arsenaux bavares, le grand arsenal de Vienne en fournissent. Aussi la question de l'artillerie ne préoccupe-t-elle pas Napoléon. En juin 1806, il estime que 3,000 canons de campagne lui sont nécessaires, autant de mortiers, 5,000 pièces de bronze et 3,000 de fer, pour les côtes et les places. Certes, grâce à ses conquêtes, il en possède un grand nombre, mais l'on n'en est pas toujours satisfait : Soult qui, à l'entrée en campagne contre la Prusse, possède « 48 bouches à feu dont 42 sont autrichiennes » — c'est-à-dire des pièces de 6 du calibre autrichien se plaint de n'en point avoir de françaises, car « le calibre français était beaucoup plus rapproché du Prussien » et indique une fois

(1) *Corr.*, 6844, 6888, 6891, 6897, 7026, 7052, 7144, 7138.

de plus l'imprévoyance de Marmont. Durant la guerre, les arsenaux prussiens fournissent des munitions et des canons, et le matériel tend à revenir aux systèmes de 4 et de 8, parce qu'il est plus facile de les approvisionner (1).

En 1808, le service de l'artillerie commence à décliner. La valeur du personnel, les soins apportés à la construction, s'affaiblissent. Le bois qu'on employait naguère dans les arsenaux s'était desséché en magasins pendant vingt, trente, cinquante ans; mais la Révolution l'a épuisé, la négligence des administrations et le défaut d'argent des premières années consulaires n'ont pas permis de le remplacer, et on l'utilise l'année d'après la coupe, alors que la vie s'en achève et qu'un peu de sève circule encore parmi ses fibres. Aussi, tantôt l'on voit — premier siège de Girone, juin 1808 — dans les batteries venues de Perpignan, « des affûts qui s'y trouvent depuis 1794 se démonter d'eux-mêmes et réduire la batterie au silence », tantôt en Castille « par le jeu des pattes et des broches, les rais n'offrir bientôt plus d'appui aux jantes, qui s'écartent les unes des autres au lieu de s'arc-bouter. Les clous des bandes tombent en route, les bandes se détachent et les roues font ce qu'on appelle le chapelet », s'égrènent sur le chemin. Pour éviter ces accidents, on doit répartir des ouvriers, munis de fiches en bois dites clous de campagne, le long des colonnes, et dès l'arrivée au bivouac, tous les charrons travaillent. La guerre de 1809 enlève ce qu'il reste de bon à Strasbourg et dans les villes du Rhin. Par suite, le corps de Junot, organisé en mai-juin, ne reçoit de l'arsenal de Mayence que des pièces dont le boulet dévie extraordinairement et des affûts qui vers Bayreuth, sur le champ de bataille, s'effondrent dès les premiers coups. Il faut que Napoléon fasse arrêter le directeur de l'artillerie de cette place, et il écrit : « Tout officier d'artillerie qui donne des cartouches qui ne sont pas de calibre, qui fournit des pièces folles ou hors d'état de servir ou des affûts hors d'état de faire campagne, mérite la mort. » (2)

(1) *Corr.*, 10306. — *Corr. de Davout*, 23 mars 1805. — DE COMEAU, *Souvenirs des guerres d'Allemagne*. — FOUCART, *ibid.*, Soult à Napoléon, 2 octobre 1806.

(2) *Corr.*, 15544, 15601. — LAFFAILLE, *Mémoires sur la campagne des Pyrénées Occidentales*. — Dans les chantiers d'Anvers les chênes de la forêt de Soignies mis trop tôt en œuvre se retirent, se gondolent; « on est obligé de laisser sécher les carcasses des bâtiments pendant dix mois au moins avant de revêtir le bor-

Après Essling, l'Empereur, afin de renforcer matériellement l'infanterie dont le moral s'affaiblit, utilise les ressources de l'arsenal de Vienne en donnant des pièces de 3 à quelques régiments d'infanterie. Après Wagram, il en accorde deux « de 3, de 4 ou de 6 à chaque régiment ». Et, tandis que les affûts pourrissent sur les remparts des places de l'ancienne France, même dans les îles des côtes, par fractions, d'immenses convois de poudre, de boulets, de mortiers, pénètrent en Espagne, vont à Naples ou s'accumulent à Magdebourg. Toutefois, comme l'artillerie de campagne semble suffisante, les arsenaux ne construisent plus que des voitures ou des pièces de siège que de nouvelles expériences perfectionnent (1).

Les bateaux anglais gênent les pêcheurs trop près des côtes, et, si l'on ne peut faire brèche à Cadix, on voudrait, par-dessus la baie qui la couvre, l'écraser de bombes. A la Fère, Villantroys, avec des mortiers de neuf pouces qu'il améliore et qu'il charge de trente livres de poudre, lance des projectiles à 2,650 toises, et, au moyen de mortiers de onze pouces et de quarante-cinq livres de poudre, il atteint 2,980 toises; selon Napoléon, « c'est un prodigieux résultat. Il faut faire des essais en grand, afin d'arriver à 3,500 toises », tout en recouvrant les épreuves du plus profond mystère. Mais le temps manque pour s'y attacher, et si l'on parvient à jeter des bombes sur les quais de Cadix, de la côte opposée, à 3,000 toises, c'est en coulant du plomb dans leur cavité, ce qui diminue ou annule leur force d'éclatement, et, par suite, les rend presque inoffensives (2).

Au début de 1813, par suite de l'accumulation des moyens dans les places d'Allemagne investies ou menacées, apparaît, non pas le manque de canons, quoique la Grande Armée en ait laissé 4,200 en Russie, mais la pénurie de poudre dans les places du Rhin et dans les vieilles forteresses de l'Est. Napoléon, qui le constate, veut qu'on double les approvisionnements de Strasbourg et de Wesel, qu'on quadruple ceux de Mayence et de Metz, qu'on

dage » ; encore est-ce en ne conservant plus qu'une résistance aléatoire. (MIR DE MÉLITO, *Mémoires*.) — BOULART, *ibid.*

(1) *Corr.*, 15533. — DE COMEAU, *ibid.* — BERTHEZÈNE, *Souvenirs militaires*. — GIRAULT, *ibid.*

(2) *Corr.*, 18274. — GIROD, *ibid.* — TORENO, *Histoire du soulèvement, de la guerre et de la Révolution d'Espagne*.

augmente vingt-cinq fois celui de Besançon. Il faut pourvoir les poudrières de Wenloo, de Juliers, de Maëstricht; pousser vers les frontières ce que contiennent les petites places du système de Vauban, tirer 400,000 kilos des fabriques françaises, et, pour remplir les caissons de la nouvelle armée, vider les arsenaux. Encore ne donne-t-on pas des munitions de choix. A Lutzen « un bon tiers des obus n'éclate pas, parce qu'ils sont chargés depuis de longues années ». Napoléon « en voit beaucoup sur le champ de bataille qui ont une fusée et pas de mèche » et conclut : « Il est nécessaire de prendre quelques mesures pour former des artificiers » (1).

Pendant l'armistice, il complète l'artillerie. Certaines divisions, qui ont commencé la campagne « sans un canon ni un caisson de cartouches », par suite de la précipitation des affaires, reçoivent les uns et les autres. Les affûts maltraités et les caissons se réparent à l'arsenal de Dresde. Les Danois, qui n'avaient que des canons de 3 mal approvisionnés, en reçoivent de meilleurs à Hambourg, ville dans laquelle rentrent 100,000 kilos de poudre, tirés de Wesel. A la mi-août, l'armée possède 4,300 canons — cependant les régiments d'infanterie n'en ont plus; elle a « 365,000 coups attelés — la consommation de quatre batailles comme Wagram — et 18 millions de cartouches », sans compter ce que possèdent les hommes. En conséquence, les millions de cartouches, les 180,000 coups de canon et les 25,000 obus demandés par Sorbier doivent s'arrêter à Mayence et à Wesel, s'ils sont en marche; mais les batailles perdues, les convois pris, la consommation journalière, épuisent ces provisions. Le soir du 15 octobre, les 202 canons de la Garde n'ont que 44,000 coups à tirer — moins qu'ils n'en ont dépensé à Dresde — et le peu qu'il en reste après Leipzig se perd dans la déroute, se brûle à Hanau, ne peut se remplacer à Mayence, où il n'y a rien, où Napoléon veut « dans le plus court délai 100,000 coups » qui y arriveront en partie et y resteront, enfermés, inutiles (2).

En novembre, il ne s'agit plus d'approvisionner des villes loin-

(1) *Corr.*, 19600, 19611, 19968.

(2) *Corr.*, 20125, 20405, 20834. — MARMONT, *ibid.*, à Berthier, 15 avril 1813. — ODELEBEN, PION DES LOCHES, DE CHAMBRAY, *ibid.* — *Corr. de Davout*, 5 juin 1813.

taines ; il faut mettre en état les places de France : Luxembourg et Metz « au tiers, ce qui est suffisant », Anvers, Berg-op-Zoom, « pour le moins aussi oubliés qu'ils ont été soigneusement armés en 1809 ». Par suite, il faut leur convoier de la poudre, en toute hâte, car « il ne s'en trouve plus, et il est nécessaire qu'il y en ait en quantité raisonnable ». Quelques jours après, il faut armer Belfort; puis les châteaux qui barrent les cols jurassiens, qu'on avait délaissés. A la mi-janvier, il faut amener « en toute diligence » de la Fère, du Havre, d'Essonne et de Rouen, des boulets à Paris; il faut y traîner des canons de Cherbourg, de Brest, de Bordeaux; il faut installer aux Invalides un atelier capable de confectionner 100,000 cartouches par jour, un atelier semblable à Vincennes; enfin y accumuler 300,000 coups de canon, de tout calibre, qu'on demande partout ou qu'on dose dans les gargousses en grande presse. Le 18 janvier, l'Empereur estime ses besoins à 3 ou 400,000 coups de canon. « Il suppose qu'il en existe 100,000 confectionnés... C'est donc 200 à 250,000 coups qu'on doit se procurer. Cela fera 700,000 livres de poudre. Essonne et la Marine — c'est-à-dire, au plus proche, le Havre, Cherbourg — doivent les fournir. » Mais comme il est loin de cet approvisionnement! Le surlendemain de Bar-sur-Aube — la première bataille — il demande à Clarke de lui remplacer les 40,000 coups de canon que l'artillerie de la vieille Garde a consommés. A Montreuil, dès trois heures du soir, « toutes les pièces manquent de munitions, parce que le parc est trop éloigné » et parce que les caissons ne sont pas remplis à l'ordonnance. Le 19 février, il ne se trouve encore que « 40,000 coups de canon à Vincennes ». Aussi ne faut-il pas s'étonner si, sans mauvais vouloir, par suite d'ordres et de contre-ordres, par la fatigue ou l'indifférence des services, par la négligence, l'inexpérience des employés subalternes, à la bataille de Paris, des batteries manquent de projectiles; si d'autres reçoivent des caissons chargés de boulets de calibres inutilisables; si des soldats « en déchirant leur cartouche, y trouvent, au lieu de poudre, du charbon réduit en poussière » — et le mauvais vouloir y aida (1).

(1) *Corr.*, 20881, 20892, 21084, 21111, 21139, 21301, 21318. — HULOT, HOUSSAYE, *ibid.* — QUESNÉ, *Confession de 1778 à 1826*, dans BERTIN, 1814.

III. — L'ÉQUIPEMENT. — LE HARNACHEMENT. — LE CAMPEMENT.

Outre ses armes, le fantassin porte un havresac de peau, le poil en dehors, réglementairement imperméable, qui contient ses chaussures, son linge, quelques biscuits, et dont une poche peut renfermer de la farine. Le fourreau de son briquet est soutenu par un baudrier que maintient l'épaulette à franges sur les grenadiers et les voltigeurs, la contre-épaulette sur les hommes des compagnies du centre, et sa giberne par une bandoulière ou banderole. Le baudrier et la bandoulière se mettent en écharpe, se croisent en X sur la poitrine, et, les jours de parade, le cuir en est blanchi à la craie. La baïonnette est enfoncée dans un fourreau lié à la giberne.

La plupart de ces effets d'équipement portent des attributs spéciaux, selon la nature de l'arme, et, dans les régiments, suivant que le soldat appartient aux fusiliers, aux grenadiers ou aux voltigeurs, aux chasseurs ou aux carabiniers. La giberne, à l'établissement de l'Empire, reçoit un aigle de cuivre sur son couvercle et, dans les compagnies d'élite, la grenade aux quatre coins.

Certains officiers conservent encore le havresac en 1805; mais ils tendent à l'abandonner, à mesure qu'ils se procurent des domestiques ou qu'ils suivent l'usage toléré, hormis dans la Garde, d'avoir des soldats, des « philistins » à leur service.

Dans la cavalerie, la forme des selles varie selon les divisions de l'arme; mais toutes, lorsqu'on eut donné une carabine aux cuirassiers, portèrent un étui susceptible de recevoir l'arme à feu en même temps que des fontes pour les pistolets, une schabraque, un porte-manteau parallépipédique, qui, surtout dans la cavalerie légère, ne reste jamais vide, et quatre fers.

En même temps qu'on habillait l'homme, on devait l'équiper et harnacher son cheval. Dans les villes d'ancienne garnison, la chose était facile : il s'y trouvait des ouvriers spéciaux; mais dans les nouvelles et dans les pays récemment annexés, les capitaines d'habillement devaient acheter au loin beaucoup d'objets. Une perte de temps, une distribution incomplète en étaient les consé-

quences, et comme ces objets étaient de ceux dont le soldat se séparait le plus facilement en campagne, par insouciance ou par fatigue, ou qu'il rejetait comme un embarras, il en résultait de grandes pertes, un incessant besoin de renouvellement. Quoique dans l'armée française l'habitude ne fût pas de mettre sac à terre au moment du combat, ainsi que le faisaient les Russes, il ne s'en consommait pas moins un grand nombre dans les batailles, et l'usure naturelle le long des routes, l'oubli dans les bivouacs, en augmentèrent encore la destruction à mesure que les guerres plus lointaines, les contrées plus dépourvues eurent empêché leur remplacement immédiat dans le pays. De plus, Napoléon, par prévoyance, essaya de pourvoir l'homme de nouveaux ustensiles de campement; mais celui-ci repoussa dès les premières marches une surcharge dont l'expérience ne lui avait point démontré la nécessité, et, dans son indépendance, il en joncha les routes.

En 1802, l'argent manque pour que l'entretien des régiments soit parfait. Au 10^e de chasseurs, qui semble administré avec soin, la masse d'entretien de harnachement est de 8,207 francs et celle de ferrage de 3,396 francs en débet. Il en est de même partout; mais l'état médiocre de ces objets attire moins les yeux que celui de l'habillement, et, lorsque les dépôts sont remplis de conscrits qui consomment toutes leurs réserves, l'État peut fournir sans trop d'effort le peu de selles, de harnachement et d'équipement nécessaires (1).

Par suite de la création des camps, Bonaparte accorde huit marmites par compagnie, autant de bidons portatifs, quatre haches, « de très bonnes, bien aiguisées, et non des haches de parade, » autant de pelles, autant de pioches, et l'on désigne les hommes pour les porter « car les chariots et caissons n'arriveront jamais à temps », ce qui n'est pas sans faire grogner. De plus, chaque soldat doit toucher un bidon d'une pinte, « qui sera porté sur le sac »; mais ce n'est pas sans peine qu'on remue les bureaux, qu'on change les habitudes des fournisseurs et qu'on en découvre de nouveaux. En novembre — trois mois après la décision — le corps de Soult n'a pas encore de bidons : il n'en est arrivé que

(1) *Corr.*, 6844. — COLBERT-CHABANAIS. Rapport du colonel de Colbert au Ministre, 24 novembre 1802.

5.000 au camp de Boulogne, et si les nouvelles marmites sont bonnes, les outils de campagne qu'on distribue ne sont « d'aucun service... Ce sont des restes de magasins qui ne valent pas le transport ». (1)

Néanmoins ces objets, d'une incontestable utilité, s'emploient dans les camps. Mais, lorsqu'il s'agit de partir en campagne, « c'est avec un vif sentiment de peine que le soldat se voit ce surcroît d'embarras ». Dès la première étape, les carabiniers du 26^e léger déposent leur campement. Le colonel doit les faire marcher l'habit retourné, la crosse en l'air, et en mettre une partie en prison dans chaque gîte pour qu'ils le reprennent au bout de quelques jours. Dans l'armée, un grand nombre s'en débarrassent définitivement. D'autres, qui le regrettent, prennent des ustensiles de cuisine en Bavière, en Autriche. Bref, les habitudes sont telles sur ce point que lorsque la guerre contre la Prusse menace, dans le corps de Davout — très strict — il n'y a plus ni marmites, ni bidons, et que les capitaines doivent se procurer chez l'habitant, de gré à gré, des marmites de tôle battue dont on fait usage en Allemagne (2).

Napoléon, qui n'ignore pas cette situation, écrit à Berthier : « Les bidons sont trop longs à venir. Faites-en acheter chez l'habitant, en payant. Recommandez qu'on ne fasse pas de vilénies, et faites-les payer sur vos fonds. » Peu de jours après, Berthier écrit aux maréchaux, en circulaire : « Il est impossible que dans la situation où nous nous trouvons, on fasse faire des marmites et des bidons en France et qu'on les envoie à l'armée... Que chaque corps fasse confectionner sur les lieux les marmites et les bidons nécessaires. » Certes, on a raison de ne pas compter sur la France, car rien de ce que possède Strasbourg n'est arrivé, le 29 septembre, à Mayence, et « il paraît que le dépôt de cette première ville n'a pas encore reçu l'ordre » d'en expédier ; mais pourquoi vouloir qu'on en confectionne, alors qu'on se concentre et qu'on marche déjà ? Le corps d'armée de Soult « en a trouvé bien peu à acheter », et cela est d'autant plus difficile, comme rend compte à Dupont le colonel du 32^e, — un régiment de Paris, cependant, qui n'a ni marmites, ni gamelles, ni bidons, — que « le conseil d'administration manque de fonds pour s'en procurer ».

(1) *Corr.*, 7026, 7066, 7244, 7272, 7283.

(2) *Corr. de Davout*, 15 septembre 1806. — POUGET, *Souvenirs de guerre*.

Quant aux outils, Kirgener, commandant le génie de l'armée, écrit à Berthier : « Les premières voitures d'outils ne partent de Strasbourg que le 1^{er} octobre. Les deux tiers ne sont pas encore achetés et on ne pourra les avoir à Wurzburg avant le 25 octobre. » A ce moment, la Grande Armée atteindra Berlin, et c'est là qu'elle en recevra d'amples distributions (1).

Aux prisonniers et aux Saxons, on a enlevé leurs selles comme on a tiré leurs bottes. A Spandau, à Potsdam, à Berlin, on trouve 74,000 gibernes, 49,000 chaudrons, 47,000 casseroles, des haches, des pioches, des bèches, 20,000 peut-être en tout. Aussitôt, on délivre aux régiments les baudriers, les gibernes dont ils ont besoin. Le corps de Davout reçoit 800 marmites, autant de bidons, de gamelles, de haches. Seules, les selles sont en nombre insuffisant, et, en janvier, du fond de la Pologne, il faut que Napoléon demande à Paris « 2,000 harnachements complets de hussards, 4,000 de dragons, 1,000 de cuirassiers », selles qu'il lui faudra redemander en avril, car « la guerre en est une grande occasion de destruction, et il s'en perd beaucoup », de même qu'il lui faudra se fâcher parce qu'on lui enverra de Berlin des détachements « sans gibernes » alors qu'il y en aura encore de reste trois mois après et qu'il écrira à Kellermann : « Si vous pouvez donner des gibernes aux renforts, ce sera une chose avantageuse, sinon on y suppléera » ; puis à Dejean : « Envoyez les hommes autant que possible avec des gibernes, quoique le défaut de celles-ci ne doive pas retarder leur départ ». (2)

Assurément ces objets ne se détériorent pas comme les effets de drap, et quelques-uns se remplacent au cours des étapes ; mais le soldat imprévoyant, dès qu'il cantonne en de riches contrées, n'en soupçonne plus la prochaine utilité, et selon les bivouacs en change au jour le jour. Si, en traversant le Brandebourg, il perd les ustensiles dont on l'a muni, il ne lui reste plus, en Pologne, qu'à faire cuire des pommes de terre au bout de son briquet. Là, pour se décharger, le soldat jette les marmites dans la boue, les abandonne, les perd, et bien qu'on ait déménagé les villages, tous les

(1) *Corr.*, 10849, 10899. — FOUCART, *ibid.* Berthier aux maréchaux, 29 septembre 1806; Soult à Berthier, 1^{er} octobre; Kirgener à Berthier, 2 octobre; Darrican à Dupont, 5 octobre 1806.

(2) *Corr.*, 11140, 11563, 11608, 12332, 12383, 12445.

régiments en manquant. Les plaintes sont continues à ce sujet. A la fin d'avril, dans le corps de Ney, marmites, gamelles, outils, sont presque absents, et l'armée tout entière souffre de cette pénurie qui persiste, malgré de faibles arrivages et la prise de Dantzig, jusque dans l'été, car on voit, le soir d'Heilsberg, des officiers de cavalerie « faire un peu de thé dans un fond de boîte à mitraille ». Après neuf mois de cantonnement paisible en Prusse, au printemps de 1808, ils n'en ont pas encore ou n'en ont plus, et l'Empereur les prévient d'en acheter, car il va les faire camper (1).

L'expérience de cette campagne amène à réduire la capacité des porte-manteaux. En général les cavaliers, qui se soucient peu de surcharger leur monture, « les emplissent de choses inutiles », et dans si pauvre pays que ce soit « il est prouvé qu'ils trouvent toujours les moyens de les garnir ». (2)

Au commencement de 1808, les magasins de la Grande Armée, s'ils possèdent 60,000 gibernes, « ce qui est convenable » — réserve que les ressources de Berlin ont permis de constituer — n'ont que 2,800 selles, « ce qui est bien peu ». Cependant il faut pourvoir la jeune cavalerie des armées d'Espagne, qui, par inexpérience, en perd un grand nombre et il faut en donner même aux Portugais qui passent au service de la France, car « leur sellerie a quarante ans et est toute en pièces ». De plus, en prévision du passage de la Grande Armée, il est nécessaire d'avoir 10,000 gibernes à Bayonne et 2,500 à Perpignan. Enfin, comme les instruments de cuisine sont rares en Espagne, Napoléon demande à l'administration d'envoyer le plus tôt possible à Bayonne 6,000 marmites, autant de gros bidons, 30,000 bouteilles empaillées contenant une demi-pinte et, de plus, un millier de selles avec autant de brides. On conçoit combien peu ces bouteilles si frêles peuvent durer, et comme le soldat rejette le bidon de fer-blanc, « qui s'oxyde du jour au lendemain et où l'eau mélangée d'eau-de-vie ou de vinaigre se gâte vite, il se précipite à chaque ruisseau, à chaque source pour se désaltérer, se délabre l'estomac ou attrape des fièvres ». Les Anglais portent leur boisson dans un petit baril de bois. Peu à peu les Français s'habituent aux peaux de bouc des

(1) *Corr.*, 13307. — COLBERT-CHABANAIS, Ney à Berthier, 30 avril 1807. — COIGNET, GONNEVILLE. *ibid.*

(2) *Corr.*, 13646, 14182.

Espagnols : « chaque officier monté ou cavalier a sa *botta*, peau de chevreau contenant d'un à quatre litres de vin, qui figure très bien sur le devant de la selle, entre les deux pistolets. » Et de même, comme les gibernes s'usent, il en est qui portent, à la manière des guerilleros, des ceintures cartouchières (1).

Mais, à fournir les armées d'Espagne, tous les magasins s'épuisent et se trouvent vides lorsque la guerre contre l'Autriche devient inévitable. Si Napoléon prescrit de distribuer « à la moitié des compagnies d'élite des haches avec le manche et à l'autre moitié des pics à hoyau », outils que les hommes « portent à la bandoulière » et de donner, dans chaque compagnie d'artillerie à pied, des haches à la première escouade, des pics à la seconde, des pelles à la troisième et des bèches à la quatrième, la pénurie d'outils — ils manquent même pour les parcs — fait qu'on ne les en embarrasse point. Et si le harnachement des officiers — celui d'un capitaine de la Garde, ordonné par les chefs, lui coûte 225 francs — est à peu près au complet, quoiqu'on y voie parfois, à la suite d'un changement d'uniforme « un bonnet à poil transformé en couvre-sacoches » qu'on adapte, d'habitude, à la place des fontes de pistolet, et où « l'on met la chicaille en route », il est loin d'en être de même pour celui du soldat. Songis achète à Strasbourg, avant la guerre, « 600 harnachements à livrer au 30 avril ». Après les premières batailles, les officiers, laissés en arrière « passent tout leur temps à faire réparer les selles et les équipements de leurs corps ». Quelques jours après Essling, Napoléon — malgré ce qu'il a enlevé aux prisonniers, acheté en Bavière et saisi à Vienne — demande à Dejean de passer marché pour 4,400 harnachements ; avant Wagram il écrit : « Le défaut d'effets de harnachement et de selles nous ruine ; il nous tient dans les dépôts un grand nombre de chevaux qui mangent et ne font rien. » A Vienne, un équipement d'officier de cavalerie coûte le triple de ce qu'il aurait valu à Paris, l'année d'avant. Et, en France, le vide est tel que Bernadotte doit requérir 150 selles dans la ville d'Anvers et, pour se harnacher, mettre en réquisition tous les ouvriers selliers et bourrelliers du voisinage (2).

(1) *Corr.*, 13461, 13959, 14256, 14267. — HULOT, BLAZE, D'ESPINCAL, *ibid.*

(2) *Corr.*, 15274, 15451. — SASKI, *ibid.*, 16, 30 mars. — GONNEVILLE, LANZAC DE LABORIE, *ibid.* — Lettres du capitaine Rattier (*Revue rétrospective*, 1894).

A mesure que les besoins augmentent, que les armements s'exagèrent, les fournitures sont plus défectueuses et les effets moins soignés. En 1811, des ouvriers sans travail sont employés à la confection des selles : ils doivent en livrer 30 par jour et n'y connaissent guère. Aussi le dépôt de Niort en reçoit-il qui, « au lieu d'être rembourrées avec trois parties, paille, bourre et crin, ne le sont qu'avec de la paille et de la bourre; on ne met un peu de crin qu'aux coussinets »; parmi celles-ci « les bois de 125 ne sont pas ferrés aux fourches de devant et de derrière » et Napoléon, auquel on signale le fait, conclut : « La nouvelle sellerie est aussi mauvaise qu'à l'époque où régnait le plus grand désordre, par suite de la mauvaise administration... Faites faire des retenues à l'entrepreneur coupable de fraude. Je paye avec exactitude : je veux avoir de bons effets. » (1)

L'armée de Russie emporte d'immenses approvisionnements : chaque homme doit posséder un petit bidon; il doit y avoir une marmite et un bidon par ordinaire. L'artillerie a des harnachements en nombre suffisant; la cavalerie est sellée; les compagnies du génie portent 8 serpes, 25 haches, 25 pelles et 30 pioches. Partout les dépôts ont fourni le maximum, et si le bataillon des pupilles hollandais, en mars 1812, n'a pas encore de gibernes; si les réfractaires sont, de même, assez dépourvus d'équipement — au régime de l'île de Ré, il en manque la moitié — c'est que le soin de les pourvoir incombe à l'administration de la guerre, préoccupée de fournir les corps d'Allemagne. Mais les hommes, les chevaux, à peine en campagne, succombent. Les équipements, les harnachements se perdent; les Russes brûlent leurs magasins, et la cavalerie ne peut utiliser les selles des cosaques qui, « très hautes, laissent sur le dos du cheval un grand vide qui leur sert de cache ». Dès le 12 novembre, Napoléon écrit à Bourcier : « Les hommes démontés n'ont pu emporter leurs selles, faute de moyens de transport. » Le 30, il mande à Maret : « Bourcier ne doit pas compter sur les effets de harnachement. Nous ne ramenons rien que les hommes et seulement quelques sabres. » Bourcier, malgré ses grands talents d'organisateur, ne peut réparer le mal : ce qu'il achète ou ce qu'il commande, en Prusse et en Pologne, devient la

(1) Corr., 17684, 17685, 17928, 17941.

proie des Russes ou sert aux populations soulevées, et les objets de première nécessité qu'en toute hâte il attire dans les places de la Vistule, y restent bloqués (1).

Les quelques cavaliers qui rentrent en Prusse sont déferrés. Les rares soldats n'ont plus ni havresacs ni gibernes. Les cohortes, qui ne devaient point quitter l'empire, naturellement n'ont pas d'effets de campement, et, à la fin de février, à Mayence, « il ne se trouve ni marmites, ni bidons, ni baudriers pour les sabres des grenadiers ». Les villes d'Allemagne, qui avaient fourni en majeure partie les harnais nécessaires en 1812, sont menacées ou perdues. Par suite, c'est la France seule qui doit fournir et c'est à elle que Napoléon demande « 20,000 selles et harnachements d'extraordinaire » livrables à Paris, Strasbourg et Mayence. Encore faut-il que ce soit à la hâte, car au 31 janvier il se trouve, au dépôt de Hanau, « 1,191 hommes et 2,183 chevaux ; mais tous ces chevaux sans selle et sans bride ». Les fournisseurs ne peuvent aller assez vite : à la fin de mars, le 1^{er} régiment de marine a besoin de gibernes : il n'y en a pas à Mayence. Partout « les caisses de tambours » manquent, et plus que les tambours ; les ustensiles de campement sont absents. « Les magasins de Mayence sont tout à fait dépourvus et les arrivages paraissent suspendus » ; au milieu d'avril, les compagnies n'auront ni haches ni gamelles ; les régiments de cohortes ni sapeurs ni musique, peu de marmites et pas de bidons (2).

En 1814, pour la suprême armée, l'Empereur néglige tout ce qui n'est pas d'une haute nécessité. Il faut des selles, et l'on en manque. Napoléon en veut 7,000 à Paris : « 1,000 de cuirassiers, autant de hussards, 2,000 de dragons, 3,000 de cheveau-légers » — encore supprime-t-il le mois suivant ce dernier modèle « car il n'y a aucune raison d'avoir pour la cavalerie légère trois modèles de selles différentes ». Mais, bien qu'on y travaille, en janvier il n'y en a que 900, plus 37 à Orléans. Heureusement qu'il en reste 4,000 à Charlemont. On en « fait venir 2,000 en poste » et l'on essaye, à Paris, de « monter des ateliers pour en fabriquer 100 par jour ». La cavalerie n'a touché qu'une portion de la masse de ferrage due

(1) *Corr.*, 18471, 18560, 19335, 19363. — MARGUERON, *ibid.*

(2) *Corr.*, 19460, 19552, 18594, 19602, 19827. — MARMONT, *ibid.*, 26 mars, 19 avril 1813. — CURÉLY, *Itinéraire d'un cavalier léger de la Grande-Armée.*

pour 1813. « Il n'y a pas un cheval ferré à glace et pas un régiment n'a de fonds pour subvenir à cette urgente dépense. » Vers le 10 janvier, depuis Baccarat jusqu'à Toul, par suite du verglas, l'artillerie et deux régiments de gardes d'honneur du 5^e corps « perdent plus de 300 chevaux laissés en arrière ou qui se cassent les jambes ». Le maire et la municipalité de Nancy se refusent à prêter, sur la signature de Grouchy et malgré une réquisition de Victor, la somme de 15,000 francs nécessaires à ce ferrage. Au moment de quitter la ville, Grouchy fait saisir le maire et ses deux adjoints, ce qui produit le versement de la somme, et ce qui, pour quelques jours, arrête la diminution de l'effectif. Quant aux fantasins, ils ont des havresacs quelconques, souvent ramassés sur des champs de victoire et parfois « en peau de mouton », des buffleteries noires, quand on leur en donne, et beaucoup n'ont point de giberne, « portent leurs cartouches dans leurs poches » alors même que les rapports de Daru signalent 30,000 gibernes et 4,000 havresacs à Paris, ce qui fait demander par Napoléon 6,000 de ces derniers. De marmites, de bidons, nul n'en parle : c'est du superflu (1).

IV. — LES VOITURES

Les forces humaines ou animales, les fusils et les canons ne suffisent pas à une armée. Il lui faut des chariots pour ses vivres ou pour ses effets de rechange, des voitures pour ses ambulances, des parcs qui constituent une réserve de munitions ou composent des magasins mobiles; enfin un système de convois qui sans cesse circule entre l'armée active et le pays d'où elle est sortie, qui lui apporte un continuel afflux de forces matérielles et qui, à mesure qu'elle se dépense, en ranime la vie.

Les guerres traînantes de l'ancien régime — cependant si encombrées de fourgons — pouvaient se contenter de service d'arrière à faible débit et se satisfaire au moyen de compagnies équi-

(1) *Corr.*, 21046, 21048, 21118, 21342, 21346, 21445. — MARMONT, *ibid.*, 9 décembre 1813. — PETIET, CURÉLY, D'ESPINCHAL, *ibid.* — GROUCHY, *ibid.* Lettre à Berthier, 15 janvier 1814.

voques dont les généraux et les courtisans partageaient avec les financiers les bénéfices. Les guerres révolutionnaires, opérées à la façon d'un débordement, n'en avaient qu'un médiocre besoin. parce qu'elles s'éloignaient peu des frontières, parce que l'incessante arrivée de nouveaux hommes les soutenait comme les eût entretenues le ravitaillement des choses ; enfin parce qu'un moyen révolutionnaire, la réquisition, y pourvoyait. Sous le Directoire, on essaya de réorganiser ces services ; mais les traités qui furent conclus ne contribuèrent qu'à enrichir les puissants du jour et qu'à permettre de fructueuses opérations aux banquiers véreux qui fréquentaient les salons du gouvernement. On n'appliqua aucun système de convoi sérieux, et les armées furent plus dépourvues qu'elles ne l'avaient jamais été.

En 1800, pour franchir les Alpes, Marmont fit construire à Auxonne « des traîneaux à roulettes ». Ils furent inutiles. Après la rupture de la paix d'Amiens, tous les moyens matériels de la République furent mis en œuvre pour créer les 2,000 bateaux de la flottille. Des centaines de milliers d'arbres furent abattus dans les forêts, descendus à la mer, convoyés des montagnes jusqu'aux ports des fleuves. Les charrois nécessités par les troupes des camps s'exécutèrent par les soins de la C^{ie} Breidt, et, lorsque la coalition menaça — en mai 1805 — elle en fut chargée, pour la guerre comme pour la paix. Les caissons et les harnachements étaient confiés par le gouvernement à l'entreprise qui fournissait les chevaux, les conducteurs, et qui réglait leur marche. Les convois se faisaient par terre et, si possible, par eau. La plus grande partie du matériel nécessaire à l'Italie descendait en bateaux d'Auxonne à Avignon. Dans la première de ces villes, il devait toujours se trouver une flottille suffisante pour transporter 3,000 fantassins, et quand il était difficile de remonter les barques, on les vendait à Avignon (1).

Mais, avant que le camp de Boulogne ne fût levé, Napoléon, se rendant compte que la C^{ie} Breidt lui serait presque inutile, improvisa par décret un service d'équipages. De même qu'à la fin de 1803 il avait réquisitionné pour les travaux des ports du Pas-de-Calais 200 tombereaux dans le Nord, 150 dans l'Aisne et dans le

(1) *Corr.*, 6882, 8780.

Jemmapes, 100 dans la Somme, 4,000 brouettes dans le Pas-de-Calais, le Nord et la Lys, puis 27,000 outils de pionniers dans la même région ; le 2 septembre, il prescrit, du Mont-Tonnerre à la Haute-Saône, une réquisition de 3,500 voitures à quatre chevaux et deux charretiers. Il accorde deux rations de pain à chaque charretier, la ration ordinaire aux chevaux, 0 fr. 75 par journée d'homme et 1 fr. 50 par journée de cheval. Peu après, il ordonne à Eugène d'en requérir 900 aux mêmes conditions. S'il procède d'une façon aussi despotique, c'est qu'il n'a pas de voitures dans ses arsenaux, et qu'il n'en peut avoir. Depuis deux ans les charpentiers et les menuisiers ont travaillé à remettre en activité les ateliers de la marine qui, à la fin de 1803, étaient « dans un état aussi piteux qu'il est possible de l'imaginer » et pour lesquels il a dû « tout ordonner dans le plus petit détail ». Depuis deux ans, on ne s'emploie qu'à ces péniches « si frêles qu'elles ne pourraient résister au recul de leur pièce de 16 » et qui pourriront dans les ports ; à ces bateaux dont les fournisseurs sont payés par Napoléon en biens nationaux, et « pour le tiers de ce qu'il leur doit », — encore n'accorde-t-il rien « aux individus auxquels il doit moins de 50,000 francs », et peu aux autres, car du moment qu'on les reconnaît inutiles, on ne les solde plus. On comprend que dans ces conditions il saisisse les voitures, qu'il les capte pour son service, au lieu d'essayer de trouver des fournisseurs (1).

Cependant l'expérience ne réussit guère. Le 26 septembre, Napoléon ne trouve aucune voiture à Strasbourg, et Davout écrit, à la même date : « Un sergent d'infanterie est chargé de la conduite des voitures qui convoient les munitions et le parc. Il y a eu désertion de chevaux et d'hommes. Aucun fonds n'a été fait. Il y a le plus grand désordre dans cette partie, et les voitures sont toutes découvertes pour traîner les biscuits. » Quant aux soldats et aux chevaux du train d'artillerie, Davout ne les a point vus — et pour cause : ils n'ont pas d'attelages ; — il ne parle aucunement de ceux

(1) *Corr.*, 7247, 7276, 7278, 9225. — LECESTRE, *ibid.*, 18 mai 1805. — POUGET, PASQUIER, *ibid.* — Un constructeur de prames, à Rouen, demande le troisième tiers de sa créance. La Marine le lui refuse. Il réclame. A la fin, Decrès, pour toute décision, met en marge de sa demande : « Qu'il aille se faire foutre ! » Le constructeur s'adresse au Conseil d'État, qui lui donne raison ; mais le décret qui doit lui rendre justice, « devant être signé par l'Empereur, est envoyé en Allemagne, et n'en est jamais revenu ». — L. MONTIGNY, *Souvenirs anecdotiques d'un officier de la Grande Armée*.

de la C^{te} Breidt, car elle ménage ses chevaux, limite les étapes, et comme elle n'emploie qu'un conducteur pour quatre colliers, dès que cet homme tombe malade, la voiture reste en place, car il n'y a personne pour le suppléer. D'ailleurs, elle n'emploie que 546 voitures à la Grande Armée; il en arrive peu sur le Rhin, et celles qui le traversent ne dépassent pas l'Inn. Quant à celles qu'on a levées chez les paysans et qu'on prend dans le duché de Bade et dans le Wurtemberg comme en France, mises parmi le grand parc qui en comprend plus d'un millier, mal attelées et mal conduites, elles n'avancent que lentement. Avant d'arriver à Donauverth, elles ont déjà perdu un grand nombre de chevaux, une partie de leurs conducteurs ont pris la fuite. Au delà du Danube, il n'existe nul magasin, nul dépôt, nul relais. Les gîtes d'étape sont dépourvus. Les conducteurs des chariots, presque abandonnés à eux-mêmes et dénués d'expérience, se désespèrent et les laissent sur la route. Dix jours après la prise d'Ulm « des files de voitures abandonnées ou embourbées, des cadavres de chevaux et souvent d'hommes, encombrant les chemins et achèvent de les rendre impraticables. » (1)

De même débute la conquête de Naples : l'armée n'a ni ambulances, ni équipage de pont, ni approvisionnements, et « le matériel y fait complètement défaut (2) ».

Au moment où va se déclarer la guerre contre la Prusse, Napoléon décide que les caissons et les chevaux de la C^{te} Breidt « seront exclusivement destinés au transport du pain ». Il fait rendre à leur destination les voitures que certains généraux — tel Davout — détiennent à leur profit, bien qu'ils aient alors fort peu de bagages et qu'un sous-lieutenant prussien en ait plus à sa suite qu'un colonel français, et il essaye d'organiser un service qui, l'année précédente, a manqué. Chaque bataillon doit posséder deux caissons à quatre chevaux pour le pain, un pour les souliers, un pour les porte-manteaux des officiers, plus un ou deux colliers pour les huit cantinières. Mais ces voitures, où sont-elles? Le 6 octobre, des divisions de cavalerie n'ont pas encore de forge de campagne; les bataillons du train d'artillerie, qui convoient les

(1) *Corr.*, 9267. — *Corr. de Davout*, 26 septembre 1805. — HULOT, PION DES LOCHES, DE COMEAU, *ibid.*

(2) *Corr. du roi Joseph*, 28 janvier 1806.

munitions et les pièces, « n'ayant depuis longtemps rien reçu sur la masse de ferrage » ne peuvent atteler leurs chevaux. Pour compléter ou composer les moyens de transport, on enlève toutes les voitures du pays de Bayreuth — du 8 au 10 octobre. L'Empereur veut, de plus, que chaque division ait un caisson contenant de 4 à 500 outils et chaque corps d'armée deux ou trois caissons semblables, mais comme on ne les achète en France qu'à la fin de septembre, ils n'arrivent pas. En somme, jusqu'à la fin de la campagne, c'est le pays occupé qui fournit des chariots, le plus souvent incommodes, et c'est le paysan ennemi qui les conduit, qui les abandonne dès qu'il le peut, ou qui les perd. Napoléon, frustré dans ses espérances, écrit : « Ne me parlez pas de la C^e de Breidt; c'est un tas de gueux qui ne font pas de service... Ils mettent quatorze jours à faire une route de cinq jours. Les conducteurs sont chargés des réparations, et ils ne demandent pas mieux que de se faire prendre leurs voitures pour se les faire payer. » Aussi organise-t-il, le 26 mars 1807, et en partie au moyen des brigades de cette compagnie, huit bataillons d'équipages à 140 voitures chacun. On fabrique celles-ci à Sampigny; on en prend en Prusse. Un 9^e bataillon est créé dans l'année. Toutefois ils ne servent pas encore, et, à la suite de Junot en marche sur le Portugal, les charrois sont effectués par la C^e Julien (1).

Les nouvelles voitures sont couvertes : en mai 1808 les bataillons n'en doivent avoir que de très bonnes et de bons harnais. « Aucuns bagages d'officiers ni de généraux ne seront souffert sur elles. » Elles seront à quatre chevaux, partagées entre quatre compagnies par bataillon. Déjà, en avril 1808, la Grande Armée en possède plus d'un millier. Mais les armées d'Espagne ne sont pas aussi bien pourvues. Leur matériel, tout d'abord, « est le rebut de la Grande Armée ». Peu à peu, il y en arrive de meilleures, qui ne vont que lentement, et auxquelles on supplée, du moins pour les munitions, par des mulets de bât, qui, chez les Espagnols, portent même de petits canons. Elles rentrent par convois, convois de chaussures, convois de boulets, convois d'outils — car il s'en use des quantités dans les sièges, et

(1) *Corr.*, 10758, 10797, 12178. — FOUCART, *ibid.*, 17, 24, 28 septembre, 9 octobre 1806. — DE SUCKOW, HULOT, *ibid.*

les officiers du génie profitent de ceux-ci pour faire disparaître régulièrement ceux qu'ils perdent en route ou pour se constituer une réserve — pour Suchet ou pour Masséna, et, sur les mauvais chemins, disparaissent vite. Lorsque Masséna commence la retraite, « les équipages militaires n'existent plus. Tout le matériel des équipages et de l'artillerie est à recréer » ; et Marmont, en arrivant, ne trouve à l'armée que 34 caissons à vivres alors que les Anglais ont à leur suite 12.000 bêtes de somme ; aussi lui en envoie-t-on 400 en juin 1811 (1).

En 1809, les équipages ne sont guère mieux organisés qu'en 1805. La précipitation des mouvements en est la cause. Cependant, on y travaille et, en octobre, Napoléon, qui a 900 voitures neuves dans ses arsenaux de France, écrit qu'il veut en avoir « 2,500 au 1^{er} janvier 1811 ». Les bataillons du train sont portés à 13, de six compagnies ; on leur ajoute un bataillon léger, avec mulets, pour l'Espagne, et un pour la Garde. On construit dans l'Est, en Italie, et même à Naples, en prévision d'une expédition de Sicile. Puis, peu à peu, les préparatifs contre la Russie se précisent, et Napoléon, qui se rappelle les misères de son armée en Pologne, et qui en craint le retour, veut assurer les subsistances de l'armée future au moyen de convois démesurés (2).

A la fin de 1811, en dehors de l'Espagne, l'armée possède 3,577 voitures d'artillerie et 565 de régiments. Il se trouve 75 compagnies d'équipages en Espagne, et il faut travailler en toute hâte pour fournir en matériel les 82 compagnies qui seront à la Grande Armée pour lesquelles on retire de la Péninsule les hommes de 14 compagnies, et les 13 compagnies qui resteront en France. Cependant, comme soixante journées d'ouvriers sont nécessaires pour faire une voiture, on conçoit combien cela coûte de temps et d'argent. Un bataillon, attelé de bœufs, est créé à Vérone et servi par des Italiens habitués à ces animaux. L'Empereur songe à en lever plusieurs semblables en France — il en décrète deux en février 1812, — et au lieu de leur donner à traîner des caissons ancien modèle, qui pèsent vides 915 kilos, ou des caissons nouveau modèle, à

(1) *Corr.*, 13687, 13693, 13707, 13770, 17770. — FOY, HULOT, *ibid.* — DELLARD, *Souvenirs*. — BELMAS, *ibid.*, lettres de Masséna, 20 octobre 1810, 31 mars 1811. — MARMONT, *ibid.*, lettre du 14 mai 1811.

(2) *Corr.*, 15908. — MARGUERON, DEDEM, *ibid.*

roues plus larges, destinées aux terrains sablonneux, qui en pèsent 983, peuvent porter dix quintaux, et dont 1,430 sont en construction dans les arsenaux de Delft à Plaisance, à Sampigny et à Anvers, il leur donne des chariots à la comtoise, plus légers, dont 900, construits à Dantzic par les ouvriers du port, peuvent être livrés en avril, et dont 600, faits à Lons-le-Saulnier, sont livrables mi-partie en mars mi-partie en avril (1).

Napoléon sait que la guerre de Pologne, qu'il va entreprendre, « ne ressemble en rien à la guerre d'Autriche. Sans moyens de transport, tout y est inutile ». Et dans son imagination géniale il voit l'armée, « qui ne doit pas recommencer celle de Charles XII », perdue dans les steppes vastes, suivie de milliers de voitures lourdes, aptes à rouler sur les seules grandes routes, et accompagnée de chariots légers, en osier clissé, « construits de telle sorte que les bœufs peuvent indifféremment s'atteler devant ou derrière, les brancards en étant mobiles, de façon que dans un défilé la marche rétrograde puisse s'opérer sans à-coups et sans confusion ». La farine, les biscuits qui s'y trouveront, seront le pain du soldat; les bœufs sa réserve de viande, et, dans l'espace nu, la comtoise vidée servira d'allume-feu pour les cuire (2).

Et ce ne sont pas seulement ces milliers de voitures qu'il pousse vers la terre moscovite. Dans la Pologne, dans la vieille Prusse, on requiert toutes les voitures qu'on peut saisir, afin de transporter des farines, « des fourrages, et jusqu'à de la paille » et elles précèdent ces formidables convois, ou s'y mêlent. Il s'y ajoute les voitures de l'Empereur « qui traîne à sa suite des caisses contenant la vaisselle plate »; les voitures de Murat, qui a pu recevoir, au dépôt d'Elbing « trente chevaux de trait pour ses bagages personnels » sans compter ceux qu'il possède déjà; les fourgons, les calèches des maréchaux; les landaus, les coupés des généraux — le moindre a deux voitures et quelques-uns quatre ou cinq; — le double ou le triple attelage des colonels; les cabriolets ou les chaises de poste que détiennent chaque officier d'état-major — même les sous-lieutenants qui ne le sont que par tolérance, — chaque chef d'escadron et un grand nombre de capitaines de cavalerie légère; les fourgons qu'ont achetés plusieurs officiers supé-

(1) *Corr.*, 18281, 18402, 18419, 18440, 18464, 18474, 18638.

(2) *Corr.*, 18402. — BERTHEZENE, DUPUY, *ibid.*

rieurs d'infanterie et que tous les capitaines d'artillerie mêlent à leur batterie; une voiture pleine d'accessoires de théâtre du 9^e de ligne, sur laquelle on lit « fourgon de comédie »; les voitures de toute provenance et de tout calibre dans lesquelles sommeillent les employés de l'administration — une foule; — enfin les chariots des cantinières qui sont apparues à Berlin, un baril d'eau-de-vie en sautoir, vers la Vistule, entourées de cervelas, de fromage et de saucisson, sur un cheval « trouvé », et qui maintenant roulent, se heurtent, s'entrechoquent, avec les chariots d'identique provenance des vendeurs de toute chose et des hommes de proie qui suivent les aigles — une armée. Les soldats venus d'Espagne n'en reviennent pas d'étonnement à les voir en file de deux lieues derrière chaque division, et vers le Niémen, où cela se presse et s'entremêle aux armées en marche : il semble apparaître un exode de nation (1).

Une partie de ces voitures — celles qui sont particulières et inutiles au soldat — suit à peu près l'armée. Les autres, les caissons de biscuit, les lourdes charrettes de vivres, restant en arrière, la farine manque, et pour moudre le peu de grain qu'on saisit il faut utiliser les moyens primitifs des Russes, de pesants moulins à bras qu'on ne découvre intacts que rarement et qui sont d'un rendement décourageant. A Witepsk, tous les moulins portatifs sont requis. Au même moment, Marmont, qui en emploie en Espagne, et qui en met un sur le dos d'un homme sorti du rang, par compagnie, écrit qu'un travail de quatre heures suffit aux besoins journaliers de celle-ci. En Russie, il faut le travail de seize hommes pendant douze heures pour atteindre le même effet — et Marmont vraisemblablement exagère l'efficacité de son matériel. Aussi Napoléon commande-t-il, à la hâte, des moulins portatifs — à Paris. Le 8 septembre, il en part de cette ville 40, « pesant chacun dix-huit livres et pouvant moudre 30 ou 40 livres de farine par heure. Deux cents partiront le 15, autant le 20 ». Maret, qui est à Vilna, doit les faire arriver promptement à Moscou, où l'Empereur compte en créer de semblables et en donner un à chaque compagnie. Peu après, le même Maret doit en garder un, en faire fabriquer cinquante à Vilna, et passer des modèles à Minsk,

(1) BELLIARD, *Mémoires*. Murat à Belliard, 29 mai 1812. — SAINT-CHAMANS, D'ESPINCHAL, BOULARD, PION DES LOCHES, DE DEDEM, BRANDT, L. MONTIGNY, GIROD, *ibid.*

Kœnigsberg, Mittau et Varsovie, où, dans chaque ville, on en fera autant. Mais les premiers n'arrivent que le 5 novembre, et ceux qu'on distribue, à peine en mains, sont trouvés mal faits, gênants et presque inutiles : « la noix n'est pas assez trempée. Il y en a déjà qui ne peuvent plus servir. Les ouvriers de Paris ont fait cela comme chose de pacotille ». On les jette sur le chemin, où s'abandonnent les voitures traînées jusque-là, le millier de fourgons d'artillerie qui sont partis de Vilna de la fin de juillet à la mi-septembre et les milliers d'équipages de toute nature qui sont sortis de Moscou, chargés de victuailles et de souvenirs. Un simple général de brigade en emmène sa « calèche, un joli droski bien attelé, un fourgon et une voiture de cuisine » ; les deux derniers vont jusqu'à Krasnoï, puis disparaissent dans l'immense débâcle (1).

A la fin de l'année, l'Empereur, rentré à Paris, considère les 246 voitures nouveau modèle « comme nulles et non avenues : elles ne peuvent servir à rien » et demande des caissons d'ancien modèle. Mais comment les fournir ? A chaque bataillon, l'on n'accorde plus que deux chevaux de bât, « l'un pour l'ambulance, l'autre pour les papiers et la caisse » au lieu des trois caissons et des dix chevaux des précédentes campagnes, et comme l'on n'a rien à convoier, rien à charroyer, jusqu'à l'armistice, le service de l'arrière est réduit au minimum. Toutefois, après Bautzen, l'Empereur, qui s'approche de la Pologne, revient aux moulins portatifs « dont l'utilité va devenir bien grande ». Il prescrit d'en passer 100 à Glogau, d'en distribuer 1,000 à l'armée. En juillet, il en donne deux par bataillon, les place sur le caisson d'ambulance reconstitué ; mais on ne voit pas qu'ils aient servi. Et, par suite des marches et des contremarches de la nouvelle campagne, par les prises des partisans et les pertes dans les déroutes, — le soir et le lendemain de Leipzig, surtout, — des milliers de caissons disparaissent. Les débris de l'armée rentrent en France presque sans voitures, comme l'ont déjà fait les restes des armées d'Espagne, qui en ont laissé plus d'un millier à Vitoria (2).

(1) *Corr.*, 19214, 19224, 19262, 19338. — DE DEDEM, DE SÉGUR, *ibid.* — DE CHAMBRAY, *Campagne de Russie*. Le 24 novembre, Napoléon écrit encore : « Réitérez l'ordre qu'aucun individu, du grade de colonel et au-dessous, ne puisse avoir plus d'une voiture, soit cabriolet, soit voiture, soit fourgon. »

(2) *Corr.*, 19397, 19700, 20114, 20271. — BELMAS, *ibid.* Rapport de lord Wellington à lord Bathurst, 22 juin 1813.

Dans la campagne de France l'Empereur n'emploie à son service que quelques caissons, rebuts des arsenaux ; quelques charrettes, qu'il réquisitionne aux paysans, ou des voitures ennemies, pareilles à celles qu'il prend à Champaubert et qu'il fait jeter « dans un étang voisin pour les retirer suivant ses besoins », et s'il lui reste, pour se reposer, un coupé jaune blasonné d'aigles au naturel, il n'a guère plus, à la suite de ses troupes aux marches déconcertantes, que lors de sa campagne d'Italie, qu'il commença « avec une centaine de mulets de bât pour tout équipage » (1).

V. — LA REMONTE

A une armée, les hommes ne suffisent pas, ni les armes, ni les outils, ni les voitures : il lui faut des chevaux pour monter ses cavaliers, pour traîner ses canons, pour emmener ses convois. Les guerres en usent davantage que la paix, et d'autant plus qu'elles se multiplient, qu'elles exigent des mouvements plus rapides, que l'immensité des pays qu'elles embrassent amplifient les fatigues et que des différences de climat, des changements de nourriture, entraînent de nouvelles conditions d'existence auxquelles les bêtes s'adaptent moins vite que les hommes. Les armées impériales, non seulement combattent au loin, dans tous les pays d'Europe et par tous les temps : elles s'accroissent sans cesse ; la cavalerie suit cet accroissement et son existence en est rendue plus difficile parce qu'il lui faut, à certains jours, vivre sur un espace aussi limité qu'auparavant ; l'artillerie fait davantage, elle augmente en proportion ; par suite le matériel nécessaire à son approvisionnement augmente aussi, suivant les mêmes règles et, de plus, selon les distances à parcourir, ce qui nécessite d'immenses attelages ; les équipages deviennent formidables, démesurés, composent une armée roulante qu'il faut entretenir, exigent une masse incroyable de chevaux auxquels il faut pourvoir ; enfin les officiers pour eux-mêmes, pour leurs fourgons, pour leurs domestiques, ont besoin

(1) *Corr.*, 21430. — MARMONT, *ibid.*

de bêtes de selle ou de trait, et ces besoins s'accroissent en même temps que leur fortune augmente, que leur faste s'exagère, que la guerre modifie son caractère et devient une exploitation. Un simple général de brigade d'infanterie, qui ne commande qu'un régiment, avoue avoir perdu en Russie « 24 chevaux de prix, sans compter les konias, qu'on achète un ou deux louis »; les calèches des généraux Sorbier et Lallemand « coûtent chacune plus de cent chevaux d'artillerie » et le roi Murat, pour le service de son unique personne, en fait crever de quoi pourvoir un escadron (1).

La Révolution avait monté ses cavaliers par réquisition, et avait ainsi profité, comme pour toutes les autres nécessités de l'armée, des immenses réserves que la royauté pacifique, par son inertie même, avait laissées s'accumuler en France. Le Directoire, avec ses prétentions de gouvernement stable, rétablit les dépôts de remonte et passa des marchés généraux pour les chevaux de selle et d'artillerie. Ce fut l'occasion de nombreux tripotages. Et de même qu'à la fin de la Convention une partie des chevaux avait disparu sans procès-verbaux et que le reste était galeux, à la fin du Directoire les dépôts se trouvaient vides, en face d'états de situation remplis. Les régiments démontés se plaignaient, — quoiqu'un cheval de prise n'y fût jamais, selon l'usage, vendu plus de cinq louis, — et si ceux de Suisse ou des Alpes n'avaient qu'un médiocre besoin de chevaux, l'armée du Rhin en était fort dépourvue. Les attelages d'artillerie appartenaient à un entrepreneur; les conducteurs des pièces étaient des charretiers payés par lui, et « ce service si important, toujours compromis, n'avait aucune garantie dans son exécution » (2).

Bonaparte, à peine Premier Consul, ne se laisse pas étonner au passage de quelques cuirassiers, montés « sur des chevaux, gros, pesants, à faire trembler la terre »; il constate que les guides, arrivés depuis huit jours « sont à pied, qu'on ne leur a pas encore fourni un cheval », et il essaye, par des marchés, d'en trouver. Mais il ne lui en vient guère, et, pour mettre en campagne les armées, il prescrit la réquisition du quarantième cheval sur tout le territoire de la République. Aucun département n'en est excepté,

(1) DE DEDEM, PION DES LOCHES, *ibid.*

(2) MARMONT, MARDOT, *ibid.* — LANDRIEUX, *Mémoires.*

car « il ne peut exister deux sortes de citoyens français », et si certains semblent l'oublier, tels la Charente, la Corrèze, qui, au 2 mars, « sont les seuls qui n'ont point encore commencé cette opération, déjà presque terminée dans un grand nombre » ; si elle traîne dans la Dyle, dans le Jemmapes et dans la Meuse-Inférieure, elle est déjà achevée dans la Seine-Inférieure et dans le Nord. Il met à pied 260 brigades de gendarmes à cheval, et s'en procure ainsi plus d'un millier d'autres. Enfin, il vide les dépôts du Bec-Hellouin, de Versailles, de Vesoul et de Lyon, et c'est par ces moyens qu'il remonte en partie l'armée de Moreau et qu'il attelle les quelques batteries de l'armée de réserve (1).

Grâce aux prises et aux réquisitions, ces armées se complètent en Lombardie et en Bavière. A la paix, et tandis qu'un grand nombre de chevaux du train d'artillerie sont mis en dépôt chez les cultivateurs, qui s'en servent, les nourrissent et doivent les rendre à la première réquisition, le Premier Consul, qui porte partout ses investigations, se rend compte de la douteuse comptabilité des dépôts et de la médiocre façon dont sont tenues les remontes. Il écrit : « Certains dépôts de chevaux justifient en avoir fourni des quantités qui semblent invraisemblables ; la plupart au contraire dissimulent sur les états la destination des animaux qu'ils ont reçus. Ainsi, à Versailles, on n'indique point ce que sont devenus 1,504 chevaux, à Vesoul 378 sur 479 reçus en tout. à Lyon 2,073 sur 2,305. La comptabilité semble rudimentaire et fallacieuse », et, par mesure de profitable méfiance, il conclut à « suspendre toute distribution de fonds aux fournisseurs de chevaux ». Sans doute qu'ils ne sont pas les uniques coupables, mais ne point leur donner leur dû, pour un gouvernement dont les caisses sont vides, est un moyen de retarder les comptes de la guerre passée, si ce n'en est pas un de préparer les guerres futures. En même temps, Bonaparte essaye de transformer la remonte — les faibles besoins du temps de paix le lui permettent — et, en supprimant les marchés généraux, en confiant la remonte aux chefs de corps, d'éviter qu'il en advienne à l'avenir comme de ces 3,542 chevaux du Bec-Hellouin qui, expédiés durant l'automne de 1800, s'évanouissent durant leur trajet à la frontière de l'Est, non

(1) *Corr.*, 4454, 4587, 4629, 4656, 4720. — COIGNET, *ibid.*

sans reparaitre sur les marchés ou sans retourner aux dépôts. A cet effet il accorde à chaque régiment une masse de remonte, et, au commencement de 1803, il y emploie 1,700,000 francs d'extraordinaire, à condition que les régiments « n'achètent aucun cheval vieux, et qu'ils en prennent qui soient dans leur force dans cinq ou six ans, et dans le cas de faire plusieurs campagnes ». La taille en est fixée, selon la grandeur des hommes qui les montent; parfois la couleur et parfois la coupe des crins. Les trompettes et les musiques ont des chevaux gris; les grenadiers à cheval de la Garde n'en ont que de noirs; les chevaux de chasseurs sont à tous crins, et le colonel du 23^e, qui a fait couper la queue des siens, pour l'inspection générale de Bourcier se croit obligé de « leur en ajouter une postiche ». Dans les régiments, ils sont répartis, selon la robe, entre les escadrons : le premier en a de noirs, le second de bais, le troisième d'alezans. Mais ce sont coquetteries et vétilles de temps de paix. Lorsque la guerre contre l'Angleterre reprend, la cavalerie manque de chevaux et l'artillerie est dépourvue. Pour compléter cette dernière, on en reprend 6.000 aux cultivateurs, on en demande 2,000 à l'Italie, et 2,000 à Mortier, qui envahit le Hanovre. D'après les rapports qui surviennent, ce pays semble plus riche qu'on ne s'y attendait en montures, et, au commencement d'août, chacun des régiments légers qui stationnent dans le Nord — à ce moment c'est là qu'il s'en trouve le plus — « y envoie 25 hommes pour en chercher. Ils en prendront 60 et Mortier leur en donnera 75, si c'est possible ». C'est ainsi qu'on rend quelque apparence à une cavalerie affaiblie et qu'on met sur pied un train d'artillerie qui s'était extrêmement réduit (1).

Toutefois, la France ne peut fournir ce qui manque pour remonter des régiments sans cesse renforcés en hommes. Aussi voit-on, en mars 1805, Davout n'avoir que 700 cavaliers montés sur 1,060. et, comme train 230 chevaux « en très mauvais état et incapables de faire le service de la côte ». Dans chaque régiment de dragons, 300 hommes sont à pied, dressés à combattre en tirailleurs : ils vont partir en guerre contre l'Autriche, à pied; mais on les montera dès que ce sera possible. Au début de la campagne de l'an XIV, il faut donner un million au train d'artillerie

(1) *Corr.*, 5527, 6836, 6844, 6963. — MASSON, *Cavaliers de Napoléon*. — MARMONT, MARMOT, COIGNET, PASQUIER, *ibid.*

pour acheter des chevaux, en demander 14,000 aux départements de l'Est, 3,600 à l'Italie pour les voitures qu'on réquisitionne. sans compter les 2,536 que la C^{ie} Breidt prétend mettre en mouvement. Assurément tous ceux qu'on exige n'arrivent pas; cependant, à la fin de septembre, Davout en a déjà 5 à 600; dix départements de l'Est sont presque vidés, et d'une façon d'autant plus complète qu'ils se trouvent plus sur le passage des troupes; ces chevaux qu'on doit payer, les propriétaires n'en auront encore rien reçu en juin 1806, et Napoléon écrira alors, avec son habituelle fantaisie à l'égard des intérêts privés : « Mon intention est que les propriétaires qui ont fourni des chevaux soient récompensés. Je voulais les payer, mais je trouve préférable de leur donner des chevaux d'artillerie, au moment où l'armée rentrera en remplacement de ceux qu'ils ont perdus (1). »

La capitulation d'Ulm livre de nouveaux attelages; 3,500 chevaux y montent une division de dragons. Ney permet à ses capitaines d'en prendre si, bien qu'incapables de les conduire, ils ne peuvent rester à côté de leur compagnie, mais sont « toujours à la tête ou à la queue de leur bataillon ». Toutefois, malgré ces prises, malgré celles qui se renouvellent chaque jour, la campagne d'hiver est dure, et, après la paix, alors qu'il a reçu quelques renforts, en conscrits, Davout rend compte que chacun des quatre régiments de cavalerie légère qu'il possède a « de 5 à 600 hommes non montés » (2).

Il est nécessaire de revenir au système des marchés généraux. En effet, il est impossible aux colonels de créer autour d'eux des zones de production puisqu'ils se déplacent incessamment; il est impossible aux dépôts de se transformer en centres d'achats suffisants, en raison de la pauvreté chevaline de la France d'alors et de la grande consommation qui se fait, bien qu'on les ait placés de préférence dans les régions à chevaux. De plus, certains colonels abusent de l'argent qui leur est donné et marquent comme disparues à la guerre des bêtes qu'ils n'ont jamais achetées; d'autres recherchent les jolies bêtes et les payent trop cher. Enfin, les besoins de tous les corps sont excessifs, et il semble à l'Etat inutile de développer entre eux une concurrence préjudiciable à ses

(1) *Corr.*, 9146, 10332. — *Corr. de Davout*, 23 mars, 26 septembre 1805.

(2) SAVARY, FEZENZAC, *ibid.* — *Corr. de Davout*, 28 décembre 1805.

intérêts. Les colonels, non satisfaits dans leurs goûts ou lésés dans leurs gains illicites, se plaignent alors de ce qu'on leur envoie, et pour prouver l'excellence de leurs choix antérieurs se soucient moins des nouveaux chevaux qu'on leur donne. D'ailleurs, la plupart de ceux qui viennent de France sont médiocres. Le pays ne peut suffire à élever les montures de taille requise, et Napoléon doit abaisser celle-ci comme il l'a déjà fait pour ses recrues. Il projette d'organiser quatre régiments d'éclaireurs, dont les hommes auront « un coussin en place de selle » et dont les chevaux, ferrés seulement des deux pieds de devant « seront tenus de tout temps en plein air et nourris à la prairie sans avoine ». L'hiver, on leur abandonnera des hangars, ouverts d'un seul côté. La Camargue sera un de leurs dépôts. Ce seront eux qu'on enverra en Italie, surtout à Naples. En réalité on ne crée point de régiment d'éclaireurs, mais on achète de ces petits chevaux pour les chasseurs et pour les hussards. En Bavière, dans la Hesse, dans le Hanovre, la cavalerie en paye autant qu'elle peut, et elle en attire d'Autriche et de Bohême. Au 1^{er} août 1806, « tous les régiments de cavalerie (de la Grande Armée) ont plus de chevaux que d'hommes ». On leur envoie aussitôt quelques conscrits des dépôts, et lorsque la guerre avec la Prusse est décidée, Napoléon prescrit aux colonels, car ils peuvent en avoir de mauvais, d'en acheter une vingtaine par régiment dans la région qu'ils occupent, car « la France est épuisée de chevaux » (1).

En effet, si la cavalerie de l'armée est pourvue, les dépôts sont vides : à Hesdin, par exemple, celui du 11^e dragons a 177 soldats et 18 chevaux « dont 10 réformés et 8 hors d'état d'être utilisés à la guerre pour le moment ». Et les cultivateurs de Champagne ou de Lorraine, qui en manquent, vont être contraints de livrer les leurs, à raison de 5 francs par jour non nourris, pour le transport de la Garde de Meaux ou de Dommartin, puis des troupes du camp de Meudon, jusqu'au Rhin, gênante corvée qui les pousse à se défaire de ces animaux. Napoléon, qui ordonne à Watier d'en faire acheter, par les dépôts des cinq régiments de dragons placés à Paris, un millier « disponibles avant la fin d'octobre » et qui redemande tous ceux qui sont mis chez les paysans de l'Ile-de-France

(1) *Corr.*, 10473, 10756, 10758.

et qui appartiennent à l'artillerie de la Garde, de manière à en atteler 1,200, répond au ministre, qui voudrait 780 chevaux aux régiments de carabiniers et de cuirassiers : « On sait très bien que cela ne fournira pas plus de 700 chevaux devant l'ennemi, car, quoi qu'on fasse, il a toujours bien 60 à 80 chevaux de la dernière remonte qui n'ont pas quatre ans... L'on ne saurait trop recommander de prendre des chevaux de cinq ans ». De même qu'on anticipe sur la conscription, déjà, même pour les cuirassiers pesants, même pour les gigantesques carabiniers, on achète des bêtes trop jeunes. Et on les achète, pour faire nombre, parce qu'il n'y en a pas d'autres. Ils sont si peu résistants, ils succombent si vite qu'il faut répéter les ordres qui les concernent en abaissant la taille, et que Napoléon redit à Kellermann : « L'ordre est donné pour qu'on n'achète pas de chevaux au-dessous de cinq ans. Je préfère des chevaux de 4 pieds 3 pouces, ayant cinq, six, sept ans; il y a en France un grand nombre de chevaux de cette espèce »; cela, en même temps qu'il en faut demander pour les parcs 2,000, si l'on en trouve de bons (1).

Selon l'habitude, l'armée impériale envahit la Saxe, entraînant avec elle les charrettes bavarroise, et ce qu'elle a pu saisir de chevaux dans les campagnes d'Anspach et de Bayreuth. Le corps de Soult, précédé de celui de Davout « qui a tout pris », n'y peut « remonter que ses officiers » et pour ses équipages requiert même des bœufs qu'il conserve jusqu'au 12 octobre. Après Iéna, on fait comme après Ulm; quatre bataillons de dragons à pied sont montés, et, dans l'infanterie jusqu'à des sergents-majors. Les officiers prussiens — même les plus jeunes enseignes — auxquels l'Etat accorde deux chevaux, l'un qu'il fournit, l'autre pour lequel il paye 416 francs à titre de première mise, l'un de selle, l'autre de bât pour le transport de leurs bagages et de leur tente, sont jetés bas et dépouillés par les Français. Les cavaliers prussiens mettent pied à terre en corps. Les Saxons sont démontés les uns après les autres. Des officiers de cavalerie « achètent des chevaux qui leur paraissent très bons et ne leur coûtent qu'un louis; un grand nombre, qui ne trouvent pas preneur immédiat, s'échappent; davantage encore sont livrés aux mercantis français ou allemands qui

(1) *Corr.*, 10761, 10768, 10794, 10811, 10815, 10910, 10917. — FOUCART, *ibid.*, 15 septembre 1806.

suivent l'armée, et il arrive, comme à Wismar de ceux d'un régiment suédois, qu'on « leur coupe les jarrets » par suite de l'impossibilité où l'on se trouve de les emmener (1).

Il s'en répand partout. Vers le 1^{er} novembre, au corps de Soult, comme le train d'artillerie n'est pas encore au complet, et comme « il n'y a pas un musicien qui ne soit monté, pas un régiment qui n'ait à sa suite plus de cent traînards à cheval », c'est la gendarmerie qui fournit l'artillerie, et en quelques heures en recueille plusieurs centaines. Soult, vers le 10 novembre, en réclame de nouveau : « Malgré les ordres donnés, il reste dans les régiments un grand nombre de chevaux que les soldats et même les officiers ont pris chez l'habitant pour leur propre usage » ; il veut qu'on les remette à l'artillerie, puis le lendemain autorise qu'il y ait par compagnie « un cheval de selle ou de bât, soit pour l'usage des officiers, soit pour porter leurs effets ». Ailleurs des officiers prussiens prisonniers en achètent aux soldats qui les escortent. Indifféremment on en vend, on en prend, on en vole. Reiset qui amène de Spandau à Potsdam 1,200 prisonniers et 1,500 chevaux, « malgré ses efforts pour sauvegarder sa colonne, en a près de 200 volés pendant la route ». Bourcier, qui les reçoit dans cette dernière ville, en touche qui ont été échangés sur le chemin et qu'il réforme. Il en est de si mauvais qu'il en vend 106 pour 1039 fr. 36 — il est vrai qu'il avait des risques à courir en les possédant — et qu'ils le sont, à son avis, « mieux qu'il n'osait l'espérer ». Ailleurs, on en réquisitionne. La cavalerie du général Viallannes en prend, autour de Francfort-sur-Oder, plus de 240 qu'elle revend, et le général lui-même en fait des demandes, qu'il convertit en argent, malgré les défenses réitérées de Davout. Par suite de ces opérations, il s'en perd beaucoup ; il en passe en Danemark, en Bohême par la Saxe, et il en revient sur la France. Néanmoins, à Potsdam ils affluent, et sous l'impulsion vigoureuse de Bourcier les milliers de conscrits ou de soldats des dépôts sont pourvus. Un décret lève 6,000 chevaux dans les provinces. Les escadrons de cavalerie légère, tombés à moins de 100 hommes au début de 1807, s'augmentent, et Napoléon qui « ne veut rien épargner pour trouver des chevaux à ses conscrits et les monter tous », moins que jamais

(1) SAINT-CHAMANS, PION DES LOCHES, REISET, DE SUCKOW, SAVARY, *ibid.*

épargne la Prusse, et, de plus, se fournit en Pologne. Au 1^{er} mars, il est parti du seul dépôt de Potsdam 12,700 chevaux pour l'armée surtout avec les dragons, qui y arrivent à pied, après avoir fait quelques heures d'équitation en France; on en a saisi partout; on en a pris un millier en Posnanie. Les convois sont faits par des bêtes du pays. Jusqu'à très en arrière de l'armée, les laboureurs ont été dépouillés. Cependant l'hiver, la misère, épuisent, anéantissent ces ressources. Au 21 février, dans le corps de Ney, « les chevaux de la cavalerie légère, qui n'ont pas de nourriture depuis six jours, loin d'être en état de galoper, portent à peine leur cavalier ». La plupart de ceux qui sont en ligne vivent de fourrages hasardeux ou du chaume des toits. A la fin de mars la brigade de cavalerie légère de Ney — partie à 1,400 chevaux, qui en a pris plus d'un millier pour elle, reçu plusieurs centaines des dépôts de l'arrière — n'en conserve que 250. Il n'existe plus d'avoine et guère de paille. Napoléon, en présence de cet affaiblissement que la Prusse vidée ne peut plus enrayer, s'adresse à la France : il lui manque 13,000 chevaux. « Il faut ordonner que pour les hussards et les chasseurs on prenne les chevaux les plus petits, sans quoi la France n'y pourra suffire » et il en abaisse la taille d'un pouce. Le mois suivant, il écrit : « J'ai distribué ou donné 16 à 17.000 chevaux en Allemagne, cependant j'ai plus de 1,500 hommes à pied à Potsdam et de 3,000 en remonte en Silésie... c'est faire une estimation faible que d'estimer la perte à 16,000 chevaux depuis la guerre. Il faut fournir autant de chevaux qu'il y a d'hommes aux dépôts. Des régiments qui ont à leur dépôt en France 300, 400 ou peut-être 500 hommes n'ont qu'une moyenne de 45 chevaux. Au 25 mars, vous aviez acheté 21,513 chevaux. Il faut encore en acheter 2.314. » Mais ces chevaux sont loin et ne peuvent servir qu'après la guerre. Il lui en faut de suite, ou pour le printemps. Il monte donc des cuirassiers avec des chevaux de taille inférieure, et lorsqu'il « abandonne aux paysans » de la Nosat une centaine de bêtes réformées, il ne manque pas d'ajouter : « Peut-être dans deux mois pourra-t-on les reprendre », parce qu'il espère que les habitants les soigneront mieux que ne le font ses cavaliers. A Potsdam, où l'on « ne rêve que situations, chevaux, selles et bottes », pour 772 hommes disponibles, il ne se trouve que 83 chevaux valides. Il est vrai qu'il y reste 630 chevaux malades ou blessés et 87 à

l'infirmerie, galeux ou farcineux. Afin d'y monter les soldats, Clarke doit en acheter 500; 2,000 autres sont requis en Prusse la semaine suivante; en plus de ceux que passe la compagnie Breidt, Daru en exige pour les équipages en formation; dans toutes les étapes d'Allemagne, des voitures de réquisition sont fournies pour les éclopés des renforts qui rejoignent, et, sur la ligne de correspondance, nuit et jour, une calèche est attelée; enfin, lorsque Dantzig est pris, Rapp fait le recensement de tous les chevaux de selle de la ville, qui sont saisis, « car il faut, dit l'Empereur, que je puisse tirer 2.000 chevaux de Dantzig et du pays environnant ». C'est avec ces moyens que l'armée fait sa campagne d'été; elle réquisitionne des chevaux pour l'artillerie même près de Tilsit — mais alors les états-majors en prennent une grande partie et l'artillerie « n'en reçoit qu'un très petit nombre » — et il arrive qu'un lieutenant de cavalerie ait trois chevaux, plus deux bidets polonais à son fourgon conduit par un Cosaque entré à son service et que de jeunes sous-lieutenants d'infanterie en achètent pour retourner dans leurs cantonnements de Prusse (1).

A la fin de 1807, des régiments se remontent en Silésie; d'autres sur la lisière du Danemark. Napoléon, qui voudrait diminuer ses dépenses, songe à mettre chez l'habitant les 12,000 chevaux employés à l'artillerie de la Grande Armée ou à en réduire le nombre; mais ce n'en est guère le moment, et de nouveaux besoins sollicitent sa pensée. Daru, qui requiert 8,000 chevaux pour les bataillons du train, n'en a encore réuni que 4,500 en mars 1808, et s'il n'est pas nécessaire de les compléter de suite, il faut que les deux bataillons composés en France avec des chevaux de réforme, dont beaucoup sont hors de service, soient mis sur un meilleur pied. La cavalerie d'Espagne en perd beaucoup, quoiqu'on en prenne dans le pays, quoique l'artillerie nécessaire au premier siège de Girone soit traînée par des chevaux enlevés aux habitants de Barcelone, et il faut, en août, remonter 1,200 cavaliers qui reviennent à pied à Bayonne, acheter à Poitiers 1,200 mulets pour les équipages de la Grande Armée qui s'y dirige. Celle-ci, pour l'instant, en Allemagne, est bien pourvue : le dépôt central de

(1) *Corr.*, 11331, 11385, 12038, 12042, 12325, 12445, 12623, 12706. — FOUCART, *ibid.*, 10, 11, 20 novembre 1806. — D'ESPINCAL, PION DES LOCHES, DE SUCKOW, REISER, BLAZE, GIROD, *ibid.*

Potsdam reçoit de Hambourg « 2,000 chevaux espagnols qui le compléteront au-delà de ses besoins » et la Pologne seule en manque, parce que, chez elle, le désordre est l'habitude de son administration prime-sautière et mal assise (1).

Par suite de la dissolution de la Grande Armée, celle du Rhin conserve sept à huit cents voitures attelées et il reste en Allemagne vingt-neuf régiments de cavalerie, français ou alliés polonais. Des hommes tirés des dépôts sont envoyés en Espagne pour monter les chevaux entiers qu'on a pris, qu'il faut réunir dans une même compagnie et « bien se garder de châtrer ». De plus 1,200 chevaux espagnols sont retirés d'Allemagne pour atteler l'artillerie de Junot, qui n'en a point sauvé et dont les voitures, traînées par quatre bons chevaux au lieu de six qu'il aurait fallu, affaiblis par le manque de foin et d'avoine, réduits à la paille et à l'orge, puis entraînés à des marches difficiles sous un nouveau climat, ont presque tous péri. — Dès Valladolid, trois voitures de la division Delaborde étaient traînées par des bœufs. Huit cents nouveaux mulets sont demandés. Enfin, pour les recrues, des achats sont faits sur plusieurs points de la France, et des maquignons amènent des chevaux d'Allemagne, pour le même objet (2).

Néanmoins, ces achats sont insuffisants, en raison des armements de l'Autriche. Napoléon, en février 1809, fait autoriser les dépôts des régiments de cavalerie envoyés en Espagne « à acheter les chevaux nécessaires pour monter les hommes qu'ils ont actuellement et ceux de la conscription de 1810. » En mars, lorsque la guerre devient inévitable, le ministre demande « au sieur Breidt 1,990 chevaux, que celui-ci, ainsi qu'en 1807, vend 360 francs pièce livrables en France, et 450 livrables en Italie ». Napoléon voudrait en trouver à Strasbourg de 9 à 10,000. Songis n'en achète que 600, à 420 francs chacun, et Hanicque, chef de l'artillerie de Davout, 1,200 en Allemagne, à 400 francs. C'est avec ces ressources, et grâce à la grosse cavalerie de Davout, bien montée, que Napoléon fait campagne. Les achats de France retardent. Après Essling, on enlève les chevaux dont on se sert

(1) *Corr.*, 13597, 13687, 13693, 13770, 14256. — Napoléon pousse à un tel point l'utilisation immédiate des chevaux, qu'il se plaint qu'un dépôt de conscrits soit gardé par six gendarmes à cheval, ce qui lui paralyse six montures (13759). — D'ESPINCAL, REISET, LAFFAILLE, *ibid.*

(2) *Corr.*, 14333, 14335, 14376, 14384, — HULOT, *ibid.*

abusivement dans l'infanterie, et Napoléon écrit au ministre : « Indépendamment de ce que vous avez commandé, passez des marchés pour 1,400 chevaux... Envoyez deux chevaux par homme. » Les montures manquent, et celles du pays sont rares. Lassalle se plaint de ce que « les officiers attachés aux états-majors en prennent souvent parmi ceux qui sont affectés au piquet des généraux ou des maréchaux, quoiqu'ils soient assez payés pour se monter à leur compte ». Si certains majors « ont dix chevaux superbes dans leur écurie », l'armée en manque. Elle en manque parce qu'elle en perd, et surtout parce que les hommes ne savent pas les conserver. Quatre jours après la conclusion de l'armistice de Znaïm, Napoléon écrit : « En général, dans les batailles, pour un homme de cavalerie tué ou blessé, j'ai perdu trois ou quatre chevaux... J'ai encore 4,000 cavaliers à pied, malgré ce qu'en fournissent les dépôts de Passau et de Schönbunn. » Il fait acheter par Davout en Moravie « tous les chevaux qu'on trouve dans les cantonnements », il les demande pour les dépôts, et, le 8 septembre, il frappe d'une réquisition de 20,000 chevaux les provinces autrichiennes occupées. Mais quelques officiers qu'il emploie à des achats, soit dans la région, soit dans la haute vallée du Mein gardée par Junot, « lui dépensent beaucoup d'argent sans utilité : des chevaux de quatre ans ne servent de rien » ; il doit faire arrêter pour malversation un officier du 5^e de hussards, et en octobre, il en vient encore à l'artillerie de Junot de trop jeunes, qui ne valent guère et qu'on expédie sur Mayence après les avoir marqués (1).

En somme, l'armée d'Allemagne évacue l'Autriche mieux montée que lorsqu'elle y rentra. Mais la guerre d'Espagne, si elle déplace les exigences, ne les annule pas. Il faut acheter pour y fournir des milliers de mulets, en vider le Poitou. Il faut sans cesse remonter les cavaliers qui en reviennent à pied. Si Suchet, en Aragon, se pourvoit en partie sur le pays — et n'utilise d'ailleurs qu'une médiocre cavalerie, — si Soult, en Andalousie, obtient 2,000 mules pour son artillerie et ses équipages, les armées du Centre et du Nord s'épuisent en vain à poursuivre des guérillas mal montés sur des chevaux castillans, « mais qu'ils échangent chez l'habitant quand

(1) *Corr.*, 14889, 15274, 15530, 15562, 15618, 15774. — SASKI, *ibid.*, février-mars 1809. — REISET, NOEL, *ibid.* — LASSALLE, *d'Essling à Wagram*. Lettre du 6 juin 1809.

ils sont fatigués », et il est des régiments dans une situation « si malheureuse qu'il est impossible — disent leurs colonels — qu'ils se remontent avant trois ou quatre ans », quoiqu'ils utilisent les animaux « des brigands pris ou tués ». Napoléon trouve qu'il avait, au 1^{er} novembre 1810, 78,000 cavaliers et seulement 58,000 chevaux. « Comme il manque au complet de la cavalerie 8,000 hommes, il faut donc acheter 28,000 chevaux », dit-il, en janvier 1811. En avril, il lui manque « 848 chevaux pour compléter ses dépôts. En plus de 3,600 achetés, il faut en acheter 3,200 », et il ne tient pas à obtenir le grand complet. Mais il ne connaît pas en entier le triste sort de son armée de Portugal; il ignore que les chevaux que ses dépôts passent en Espagne, ne peuvent poursuivre certains éclaireurs de Wellington qui, montés sur des purs-sangs, s'approchent des dragons français et les narquent impunément; il ignore que Junot, entré en Portugal avec un millier de chevaux, et qui en prend quelques-uns, n'en est sorti qu'avec 142, et que Masséna lui écrit, sans exagérer l'état des divisions qu'il commande : « L'armée n'a pas de chevaux en état de faire manœuvrer trois pièces d'artillerie... La cavalerie, y compris la brigade qu'on vient d'y adjoindre, compte à peine 2,000 chevaux en état de marcher. » Il ne sait pas encore qu'en mars et avril 1811, 2,672 chevaux sont morts, et qu'on a dû, parce qu'il ne restait que trente-huit voitures pour toute l'armée — et en partie traînées par des bœufs — transporter sur des ânes les malades et les blessés. Et bientôt il apprendra par un rapport de Marmont — qui semble ignorer les difficultés de l'expédition — que « la destruction des chevaux et des mules est moins le résultat de la campagne proprement dite que de l'absence totale d'administration », qu'il n'a pas été fait une distribution régulière aux chevaux de l'artillerie et de la cavalerie depuis qu'ils sont en Espagne, que « la division de dragons, composée de six régiments, est réduite à 800 chevaux pour le service » et que les troupes légères sont ramenées à rien, la brigade la plus forte n'ayant que 247 chevaux (1).

Aussitôt qu'il connaît la situation, Napoléon destine 2,500 che-

(1) *Corr.*, 15966, 17289, 17631. — BELMAS, *ibid.* Masséna à Berthier, 19 mars, 30 avril 1811. — MARMONT, *ibid.* Lettre à Berthier, et réponse, 14 mai, 17 juin 1811. — FRIRION, REISET, NOEL, SUCHET, D'ESFINCHAL, GONNEVILLE, *ibid.*

vaux à cette armée : les hommes démontés pourront les prendre aux dépôts. Il demande en outre 1,300 mulets, et comme ils semblent difficiles à trouver, il charge, dans les départements les plus proches des Basses-Pyrénées, les préfets de les requérir, et leur fait « connaître le prix qu'on en veut donner ». En même temps, il envoie 1,300 chevaux en Italie, et il voudrait que Davout en achetât de 5 à 6,000 en Allemagne, car « on en a acheté une si grande quantité en France que le pays est épuisé ». Une commission a déclaré que « les abus inséparables de l'achat direct par les corps doivent le faire abandonner sans retour » ; cependant les exigences deviennent telles et en des régions si éloignées, qu'on ne chicane pas les régiments lorsqu'ils se pourvoient eux-mêmes et que souvent on le leur ordonne. Par suite du renforcement de l'armée d'Allemagne, des nouveaux services qu'on y crée, des approvisionnements qu'on commence à y constituer, en juillet 1811, malgré de nouveaux achats, il y manque 9,000 chevaux. « Si les circonstances changent — écrit Napoléon — et que je me décide à faire de nouvelles commandes, j'accorderai la faculté de prendre jusqu'à des chevaux de huit ans et j'augmenterai le nombre proportionnel des juments ; mais je ne consentirai pas à recevoir des chevaux de quatre ans. » Ainsi, malgré son extraordinaire puissance, et quoiqu'il ait des possibilités de remonte inconnues jusqu'à lui, par la consommation extrême que lui cause l'Espagne et par les exigences démesurées de ses plans, il se voit obligé d'atténuer les conditions d'achat qu'il s'était imposées en des temps, en apparence, moins prospères. Et, par suite, tout en achevant de vider l'Empire, il va livrer la cavalerie de sa Grande Armée future à plus d'aléas (1).

Encore, malgré cela, n'en trouve-t-il point assez. Le 22 septembre, il écrit à Lacuée : « Le 5^e de cheveau-légers a 500 hommes (au dépôt) et point de chevaux... L'impossibilité d'avoir des chevaux est que les conditions auxquelles on soumet les fournisseurs ne sont pas admissibles... Le cheval reçu par le corps n'est admis définitivement qu'un mois ou six semaines après. » Que des cultivateurs soient rebutés par la bureaucratie qu'il a créée, c'est certain : ils l'ont été de tout temps ; ils n'en peuvent arracher leur

(1) *Corr.*, 17770, 17775, 17814, 17847, 17913. — MASSON, *ibid.*

argent, et ils l'éviteront, dans l'avenir de leur mieux, comme ils font dans le présent. Mais ce ne sont pas eux, qui traitent, en général, avec l'État : ce sont de gros maquignons, des fournisseurs ordinaires, qui savent se payer de six semaines de retard, et qui ont eu, avec le gouvernement, bien d'autres aventures, sans cesser pour cela de rôder alentour des quartiers et de harceler de leurs sollicitations les chefs des dépôts généraux. Qu'ils arguent de ce fait, pour se faire solder les sommes en retard, dans l'impossibilité où ils se trouvent de soumissionner pour de nouvelles livraisons, c'est possible, mais l'Empereur peut-il en être dupe lorsqu'on lui rend compte que le 20^e de chasseurs « a reçu des chevaux (venant des dépôts) qui sont à refuser ou à évaluer à moitié du prix d'achat », lorsqu'il se voit obligé d'écrire à Montalivet : « En 1811, j'ai demandé en France 25,000 chevaux. Je n'ai pu en avoir que 18,000... Que pourrait faire la France pour la cavalerie légère ? » — c'est-à-dire combien de chevaux, n'ayant pas la taille, déjà abaissée, pourra-t-elle livrer encore ? Aussi désire-t-il que les lanciers du Grand-Duché aient 14,400 chevaux, et, pour traîner ses nouveaux équipages, prend-il des bœufs, à cause « de la rareté des chevaux, de la difficulté de les remplacer et de l'avantage qu'ont les bœufs en ce qu'il est facile de s'en procurer partout et qu'ils se nourrissent plus aisément (1) ».

En Allemagne, Davout, qui n'en trouve pas assez à lever régulièrement, en requiert dans la 32^e division militaire (hanséatique). Il ne peut néanmoins se compléter, puisque, au moment de quitter Hambourg, un de ses régiments de cuirassiers — qui devrait en posséder plus de 900 — n'en a que 729, « sur lesquels 45 à réformer » ; mais l'idée de réquisition, mesure révolutionnaire qui platt à Napoléon chaque fois qu'il est arrêté par des obstacles, séduit ses sous-ordres, et elle saisit de nouveau l'Empereur, car « il paraît que les fournisseurs, depuis que des mesures ont été prises pour empêcher qu'ils ne puissent corrompre, ne peuvent plus fournir », et il songe à l'employer en France. Toutefois, il s'adresse d'abord à l'étranger, et la peur que cause sa puissance lui fait accorder ce qu'on eût refusé à tout autre. Il demande 8,300 chevaux à la Confédération, et le roi de Danemark permet qu'il en

(1) *Corr.*, 18146, 18261, 18345, 18404, 18419.

sorte 6,000 du Holstein « sans payer de droits ». La Prusse est contrainte d'en vendre de 12 à 15,000. Par suite il suffit d'en acheter un millier dans le Grand-Duché, dont la cavalerie a peine à se remonter. Quant aux bœufs, la Prusse en fournira de quoi atteler un bataillon à Dantzig, et plus tard de quoi remplacer ceux qui sont mauvais au bataillon italien parvenu à Glogau. Pendant ce temps, l'Espagne est presque abandonnée à ses propres ressources : devant Tarifa les attelages meurent avec une effrayante rapidité, et, pour se fournir, Soult retire, en les payant, les chevaux de presque tous les officiers indûment montés : une seule brigade en reçoit 800. A l'armée de Portugal, Marmont se plaint d'être obligé de disperser sa cavalerie pour la faire vivre, alors que l'armée anglaise, incessamment réapprovisionnée par 6 à 8,000 mulets qui vont de son camp à la côte, reste concentrée et « mange sur les bords de la Coa et de l'Agueda du foin qui vient d'Angleterre ». Mais il se garde de dire que sous ses ordres « bêtes et gens sont traités d'une façon si singulière qu'au lieu d'envoyer dans un dépôt pour les y faire soigner les chevaux qui deviennent faibles ou malades, on trouve plus simple de les abattre et de brûler leurs équipements. Dans certains régiments, plus de la moitié des chevaux ont subi le même sort. » Et tandis que la cavalerie du Sud dépérit, celle de l'Est s'hypertrophie par un continuel afflux de conscrits sans expérience et de jeunes chevaux non éprouvés dont « un tiers — selon Dejean qui les examine — sont trop faibles pour porter leur chargement (1) ».

En France, les officiers s'achètent des montures ; ceux qui sont fortunés en choisissent plusieurs et s'organisent « des équipages de guerre somptueux ». Ce qu'il y reste de satisfaisant est enlevé, et, sous la conduite de domestiques, part pour les places de l'Oder. Mais les bœufs que Napoléon voulait ne s'en vont pas assez vite. En avril, les bataillons qu'ils composent ne sont pas prêts. « Ce qu'il y faut d'abord ce sont les hommes, ensuite les harnais, ensuite les bêtes », et ils doivent se mettre en marche dans les commencements d'avril, « sans quoi ils seront inutiles ».

(1) *Corr.*, 18478, 18527, 18536, 18556, 18751. — *Corr. de Davout*, 2 mars 1812. — BELMAS, *ibid.* Aboville à Lewal, 2 janvier 1812. — MARMONT, *ibid.* Lettre à Berthier, 26 février 1812. — REISET, d'ESPINCAL, *ibid.* — LEJEUNE, *En prison et en guerre*.

Ils s'ébranlent, meurent en chemin, de fatigue ou de mauvais traitements, ou sont échangés aux gîtes contre des bêtes maigres ou malades par des conducteurs sans scrupules. Il faudrait les remplacer dans le Grand-Duché, mais, dès les premiers jours d'avril, pour nourrir ses hommes, Davout a dû y saisir « par réquisition, les bestiaux destinés au labour », et les quelques-uns qui y parviennent crèvent de faim, puisque — le 16 avril — « il n'y a aucune ressource dans les cantonnements, qu'on y vit au jour le jour et que partout on est menacé de manquer, pour peu que le séjour se prolonge (1) ».

Il se prolonge durant deux mois, et la misère s'y accroît par l'affluence des affamés qui y arrivent. Les chevaux de l'artillerie de la Garde, à la vérité « trop forts », qui ont quitté La Fère le 2 mars, manquent de fourrage depuis Dresde — 27 avril, — et plus du tiers seront morts avant la fin de juin. Dans une seule division, 160 auront disparu. Les bêtes qu'on lève par réquisition sur l'immense front de l'armée, même dans la fertile région de Marienwerder, « sont en général dans un si mauvais état qu'on ne doit en attendre que de bien médiocres », en prenant les meilleures; les milliers qui, à la fin de mai, arrivent de Prusse à Elbing, ne valent guère, et si, dans la Prusse orientale, chacun en saisit, ceux-ci pour les services de l'armée, ceux-là pour leur compte personnel, si l'on en tire du pays « 90,000 sous la condition illusoire de les renvoyer », combien en reste-t-il après les premières marches et les giboulées orageuses, par suite du seigle humide et vert qu'on leur donne à pâtre et de la naturelle négligence qu'on a pour des bêtes qui ne coûtent rien. De ces « multitudes de chevaux nains dont la Pologne fourmille » et de ceux qui sont requis, « la plupart meurent entre le Niémen et Vilna (2) ».

En conséquence, dès Vilna, l'Empereur songe à réorganiser ses immenses attelages : « Puisqu'on manque de chevaux, les bœufs sont très bons pour les parcs de réserve; moyennant 400 paires de bœufs, l'artillerie pourra atteler 200 voitures. » La cavalerie en a également besoin. Bourcier, qui est à l'arrière, et qui prépare de nouvelles remontes, doit se presser. Toutefois, « sous quelque

(1) *Corr.*, 18638. — *Corr. de Davout*, 6, 16 avril 1812. — LEJEUNE, *ibid.*

(2) *Corr. de Davout*, 4 juin. — PION DES LOCHES, NOËL, DE SÉGUR, BOULART, GIROD, DE DEDEM, *ibid.*

prétexte que ce soit, l'Empereur ne veut pas de chevaux qui n'auraient pas cinq ans accomplis. Il aime mieux ne rien recevoir... Quant à la taille, qu'on fasse ce qu'on pourra ». Enfin, le prince Giedroyc est envoyé en Samogitie pour en acheter 2,000, car « on en a perdu beaucoup par défaut d'avoine ». Durant la marche en avant, « des cavaliers légers — cependant les plus favorisés — coupent du vert avec leurs sabres et déterrent des raves » pour leurs montures et pour eux; lorsqu'ils font des reconnaissances « aucun de leurs chevaux n'est capable de cinq minutes de galop », et le lendemain de la Moskova, « ils sont dans l'impossibilité de faire un pas plus vite que l'autre ». Aussi le 10 septembre, Napoléon fait-il venir « tout ce qu'on peut tirer d'hommes montés » des dépôts de l'arrière, échelonnés depuis Kovno. « On y laissera les chevaux qui auraient encore besoin d'un mois de repos. On abattra les autres... Le reste des hommes sera dirigé sur Varsovie, pour y être remonté. » A ce moment, il ne possède, du Rhin à Smolensk, qu'une brigade de dragons pour toute cavalerie. En face de lui, autour de lui, d'innombrables Cosaques le guettent, dont les montures, « aussi bien dressées que des chiens, se couchent, se lèvent sur un signe de leur maître, et sont habituées à vivre en demi-liberté dans le steppe (1) ».

Les chevaux français meurent autour de Moscou. Ils succombent dès les premiers jours de la retraite, et ce sont ceux des Portugais, venus des arides plateaux de la Péninsule, qui résistent le mieux. Dépourvus de fers à crampons et de clous à glace, alors que ceux des Cosaques en possèdent, ils glissent sur la route gelée et s'y brisent les membres. Dès le 9 novembre — troisième jour de grand froid, — Napoléon forme une division de cavalerie légère « où chaque régiment de la première division doit fournir une compagnie de 72 hommes. Ceux de ces régiments qui ne pourront les donner les compléteront aussitôt qu'il leur arrivera des hommes montés. Ceux qui sont plus forts fourniront deux compagnies. Les cinq régiments de cheveau-légers fourniront autant de compagnies qu'ils comptent de fois 72 hommes montés. » Et le 12, ce n'est plus 2,000 chevaux qu'il demande à Bourcier d'acheter à Varsovie, dans une région épuisée, c'est 5,000 — dont 1,000 de trait;

(1) *Corr.*, 18915, 18924, 18935, 19188, 19198. — Biot, *Souvenirs anecdotiques et militaires*. — DE ROCHECHOUART, *Mémoires*.

de plus, Maret, à Vilna, doit passer des marchés pour 30,000 autres, dont 7 à 8,000 de trait : « Les besoins sont urgents et la consommation énorme. » Chaque courrier apporte de nouvelles exigences. Bourcier achète partout. En France, une levée faite durant la campagne a produit 4,700 chevaux, mais qu'est-ce que cela ? A peine arrivé à Paris, Napoléon écrit : « Dans l'état de pénurie où se trouve la Grande Armée, la France ne peut pas fournir moins de 10 à 12,000 chevaux. » Pour conduire les voitures, il faudrait en tirer 6.500 de France et 3.600 d'Allemagne. Le 29 décembre, il mande à Lacuée : « Il faut 10,000 chevaux pour la cavalerie, 8,000 pour l'artillerie, 4,000 pour le train. Faudra-t-il faire une levée ou suffira-t-il de recourir à des achats ? » ; et le 5 janvier 1813, il ajoute : « On peut compter sur 4,700 chevaux du Hanovre. Un marché de 2,000 a été fait à Varsovie (1) ».

Certes, Bourcier, « celui de toute l'armée qui possède au degré le plus élevé les connaissances en chevaux et le mécanisme intérieur de la cavalerie, mais dont le ton si dur, la parole si caustique sont à juste titre fort redoutés », s'est remué. En moins de deux mois, il a acheté 21,600 chevaux de cavalerie, dont 6,000 à Varsovie, et 10,000 chevaux de trait. Si l'armée ne reculait aussi vite, il pourrait en remonter les débris, mais elle rétrograde avec une telle rapidité et les Cosaques sont si audacieux que les fruits de cette remonte se dispersent, se perdent en partie, ou se réfugient dans les places bloquées et n'y servent qu'à nourrir les assiégés. Napoléon qui écrit à Eugène : « Il me semble qu'on ne devrait pas tarder à avoir quelques milliers de chevaux capables de se faire honneur » ne se doute pas que les campagnes prussiennes voient fuir ses rares cavaliers montés dès qu'apparaît un cheval cosaque « courant le nez au vent », et qu'il entre dans les villes du Brandebourg, aux trousses de ses soldats en déroute, assurés comme chez eux, des pulks tartares, « suivis, à la grande joie des gamins, de chameaux qui portent leurs bagages (2) ».

En janvier 1813, Napoléon escompte 15,000 chevaux produits

(1) *Corr.*, 19328, 19335, 19336, 19395, 19397, 19422, 19460. — BERTHEZÈNE, DE ROCHECHOUART, BOURGOING, MOLLIER, *ibid.*

(2) *Corr.*, 19524. — DUPUY, GROSS, *ibid.* — P. DARDENNE, *Souvenirs*, dans BERTIN, *Campagne de 1814*.

par offres volontaires; une réquisition de 20,000 chevaux de culture, qu'on paye uniformément 400 francs, doit en donner autant, car on en prendra 4,000 pour le train et on en tirera un millier de l'Illyrie. En France, il démonte les gendarmes, il ordonne à Paris, une levée de bêtes de luxe, ce qui ne laisse pas de susciter quelques ennuis, car on en voit qui sont présentées pour la Garde, « qui valent 1,000 francs et qui sont refusées. On suppose qu'il y a des intrigues de la part des marchands de chevaux de la Garde, qui voudraient tout fournir », ce qui amène l'Empereur à prescrire « qu'on prenne sur le champ des mesures pour que tous les chevaux qui valent plus de 300 francs et qui peuvent servir, soient reçus. Il n'y a que le défaut d'âge et de taille qui peut être un motif de refus. Si ces chevaux ne sont pas bons pour la Garde, on les enverra aux régiments (1). »

Mais, bien que le Sénat offre 300 chevaux de cuirassiers et le conseil d'État 100 de dragons, bien que Napoléon croie, par suite de l'élan intéressé des fonctionnaires, qu'il lui en viendra 20,000 de dons « volontaires », comme Bourcier ne peut lui réunir les 15,000 qu'il espérait, et comme il lui en faut 110,000, alors qu'il n'en possède que 12,000 en Espagne et 63,000 ailleurs ou en perspective, il conclut qu'il lui en reste 35,000 à trouver avant la fin de 1813. Certes, chaque jour, il en arrive. Au 1^{er} février le dépôt de Hanau en a reçu 764 de cuirassiers sur les 2,500 attendus, 350 de dragons sur 600, 277 de trait sur 700 et 5,128 de cavalerie légère. La taille des chevaux de réquisition est baissée d'un pouce et l'on en accepte qui n'auront « que cinq ans aux prochaines herbes » en même temps qu'on reçoit des juments en plus grande proportion. Cependant les filouteries inséparables d'aussi vastes commandes, les erreurs de direction naturelles à ces immenses mouvements, font que dans beaucoup de dépôts les hommes manquent lorsque les chevaux abondent et que là où les recrues affluent, les montures sont rares. « Des régiments ont des chevaux et pas de selles; d'autres des harnachements et pas de chevaux. » Les généraux de cavalerie pour la plupart, sont « comme gelés ». Bourcier, qui vient d'envoyer 6,000 cavaliers à l'armée et auquel il reste 10,000 chevaux, n'a que 3,000 conscrits pour les monter alors

(1) *Corr.*, 19160, 19515.

qu'il en reste 6,600 dans les dépôts de l'armée d'Allemagne, inoccupés et inutiles (1).

Pendant que ces masses d'hommes et de chevaux se démêlent et s'organisent, l'Empereur ordonne à Lacuée de « traiter en France pour acheter 7,600 chevaux de cuirassiers, 7,500 de dragons, 3,900 de cheveu-légers, 3,400 de hussards et 7,000 de chasseurs pour monter la conscription de 1814... Cette quantité ne pourra probablement pas être fournie dans l'année, mais il faudra en avoir 15,000 avant août et 14,000 après septembre. » Lacuée se débrouille comme il peut, achète cher de méchantes bêtes, mais les victoires de Saxe modifient les vues de l'Empereur en lui facilitant les remontes, et trois mois après, montrant une fois de plus son mépris des traités, il lui écrit : « Des marchés à 580 francs par cheval de cuirassier, à 520 de dragon et 420 de cavalerie légère sont inadmissibles... On trouve des chevaux dans toute l'Allemagne (à Zeil en 1790, assure de Dedem, il se trouvait dix-neuf personnes ayant des équipages, et plus de 300 chevaux. En 1813, il n'en restait aucun) et à bien meilleur prix. — La Restauration les payera. — Des chevaux de quatre ans ne serviraient à rien et ils auraient l'inconvénient de détruire toute espérance de remonte pour l'année prochaine... Le Danemark paraît disposé à me fournir 10,000 chevaux à un prix raisonnable. Il faut résilier ces marchés. » Ces prix étaient-ils si inadmissibles alors qu'il avait décidé de payer 400 francs des chevaux quelconques de réquisition trois mois auparavant, alors qu'il ne recueillait plus de chevaux de cuirassier, même en Allemagne? Et résilier les marchés, n'était-ce pas décourageant pour les maquignons, obligés à d'autant plus de frais que la marchandise était plus rare, plus disséminée et plus douteuse? La fortune souriait à Napoléon : il faisait fi de ses promesses. Les résultats de tels procédés ne se font point attendre. En août, la France ne peut lui procurer les 3 ou 4,000 chevaux qu'il demande pour ses dragons d'Espagne. Et lorsqu'en décembre, il en veut 10,000, personne ne se présente pour les lui offrir (2).

Alors, il en requiert dans les Bouches-du-Rhin et dans les Bouches-de-l'Escaut; il fait saisir les chevaux alentour de Paris, ainsi

(1) *Corr.*, 19487, 19530, 19552, 19603, 19733, 19738, 19770. — CURÉLY, GONNEVILLE, *ibid.* — *Journal de Gourgand*, 2 mars 1816.

(2) *Corr.*, 19710, 20164, 20301. — DE DEDEM, *ibid.*

qu'on vient de procéder dans la campagne de Besançon, afin de monter les soldats des dépôts; et il prescrit de remplacer dans les Ardennes « tous les chevaux fatigués de la cavalerie et de l'artillerie de la vieille Garde par des chevaux qu'on prend aux habitants en leur donnant des bons ». Mais comme ces mesures sont insuffisantes, comme il lui faut 6,000 chevaux à Versailles et que les gardes d'honneur eux-mêmes en ont de mauvais, il ordonne aux préfets de l'Ile-de-France, de la Normandie, de l'Orléanais, de la Touraine, du Maine et de l'Anjou « de prendre les chevaux des particuliers »; puis il se retourne vers les paysans : « Faites mettre, ordonne-t-il, dans le *Moniteur* et dans tous les journaux que le général Roussel, qui est à la tête du grand dépôt de cavalerie de Versailles, reçoit tous les chevaux qui lui sont présentés et les paye comptant... Mettez y la taille et l'âge requis. Donnez des facilités sur l'âge pendant tout le temps que les chevaux manqueront et faites-le connaître à toutes les administrations, gendarmes, etc., pour que les cultivateurs soient prévenus. » Pourtant, en février, bien peu se présentent. Napoléon écrit alors à Joseph : « Si l'on manque de chevaux, il faut en faire un appel de 2,000 que l'on aura bientôt trouvés à Paris. Si l'on manque de soldats du train, il faut que les particuliers envoient leurs chevaux avec leurs palfreniers. » C'est par ces moyens qu'on arrive, à Versailles, en ne montant aucun Hollandais, aucun Belge, à faire partir pour l'armée 405 conscrits montés le 16 février. — « Je vois avec peine, écrira l'Empereur, que vous n'envoyez que 600 chevaux tous les trois jours » — 1,245 le 18, 1,019 le 21, 1,060 le 12 mars; ce sont ces conscrits, encadrés de dragons d'Espagne, qui fourniront quelques chevauchées héroïques; et ce sont de ces chevaux obtenus à si grand'peine que la Restauration, qui réduit ses effectifs, fera vendre « tout harnachés et équipés au prix de 60 francs, en grande partie à des fournisseurs qui vont les revendre aux régiments qui en ont besoin au prix de 600 francs accordé par le gouvernement » (1).

(1) *Corr.*, 20965, 21042, 21045, 21046, 21118, 21338. — LECESTRE, *ibid.*, 18 janvier 1814. — *Corr. du roi Joseph*, 23 février, 11 mars 1814. — MASSON, d'ESPINCHAL, *ibid.*

VI. — LE CASERNEMENT

Les casernes de l'ancien régime se trouvaient, en général, construites dans des places de guerre où l'espace manquait. Édifiées selon le système de Vauban, elles possédaient une multitude de petites chambres séparées et sombres et de nombreux escaliers. Quelques-unes, plus récentes, d'un plan postérieur à la guerre de Sept ans avaient, à chaque étage, un couloir dans la longueur et dans l'axe du bâtiment et des escaliers aux ailes et au centre. Au début de la Révolution, on projetait d'en construire avec cuisines spéciales, mais ces projets disparurent, éclipsés par des événements plus graves, et l'on n'eut plus souci d'améliorer des casernes où la jeunesse ne demeurait point, ne faisait que passer.

Livrés à des foules désordonnées les effets se perdent, les locaux se dégradent; abandonnés durant des années, les bâtiments se délabrent, s'effritent et se lézardent. Quelques mois avant le 18 brumaire, la plupart sont en très mauvais état, et dans ces chambrettes obscures moisies d'humidité ou branlantes de vieillesse, les recrues qui arrivent ne trouvent ni lits pour se coucher ni bancs pour s'asseoir. A Strasbourg, en janvier 1799, les conscrits « sans fouritures meurent de froid ». A Courbevoie, après brumaire, « la caserne est dépourvue de tout le nécessaire, même de paille pour se coucher »; à l'École militaire, les chambres « ne contiennent que des paillasses », et quelques mois plus tard les soldats de Marengo ne trouvent à Crémone, dans une caserne remplie de vermine, pour lit que « de la paille en poussière ». Lorsqu'on leur donne des lits, hormis les sous-officiers, ils couchent par deux, mais parfois ils y sont trois, les conscrits au milieu, « où souvent la position n'est pas tenable », entre deux anciens. Encore ces lits sont-ils très courts; les pieds des hommes de haute taille les dépassent. C'est à la suite d'une visite inopinée de Bonaparte que la Garde consulaire en reçoit d'une longueur suffisante. Aussi les hommes découchent-ils, à la fois par indépendance et par désir de quitter leur triste chambrée qu'éclaire

le soir « une chandelle unique plantée dans une pomme de terre (1) ».

Le Premier Consul éprouve le souci d'assurer un plus grand bien-être aux soldats dont les chefs immédiats, qui ont bivouaqué sans tentes et sans couvertures en 1792 et qui, en 1801, « suppriment leurs matelas et peuvent difficilement dormir dans une maison » n'ont aucun soin. Il les répand dans le Piémont, où le roi de Sardaigne avait naguère toujours sur pied une armée de 20,000 hommes, où, par suite, il doit exister « des bâtiments et des lits militaires » ; il en place en Belgique et sur le Rhin, et, dans les nouvelles garnisons qu'il crée, il espère par une pression de garnisaires, forcer les municipalités à construire les bâtiments dont la dépense devrait incomber à l'État. Il écrit : « Que le préfet du Mont-Blanc fasse connaître au maire de Genève que si dans cinq jours les 3,000 hommes (de la garnison) ne sont pas dans les casernes, pourvus de lits et de tous les effets qu'il est d'usage de donner aux troupes, ils seront logées chez les habitants. » Et ils s'y logent en effet, comme dans plusieurs autres villes. Chargeant ainsi les particuliers d'une partie du service qu'il doit fournir, ce service devrait, semble-t-il, s'améliorer par ailleurs, et d'autant plus que les effectifs diminuent, que la paix générale permet de consacrer tout l'argent du pays à sa restauration intérieure. Il n'en est rien. En juin 1802, dans la Corse, les soldats « n'ont point de lits ». A la fin de cette année, on voit, par suite de l'insuffisance de la masse du casernement, « des chevaux dans leurs quartiers mouillés par les pluies de la mauvaise saison ». En 1803, si les casernes de Luxembourg sont « bonnes et salubres », celles de Mons « sont pour la plus grande partie dégradées », et le Premier Consul écrit cette phrase significative : « Un grand nombre de villes, fatiguées par l'obligation de loger des troupes, vu le dénuement où sont les casernes de fournitures et d'effets militaires, ne demandent pas mieux que d'avoir des fournitures, considérées comme leur propriété. Le gouvernement peut l'accepter. » Par suite, en Belgique, où il veut démolir de vieux bâtiments autrichiens, il consent à ce que les villes les gardent, à condition « qu'elles les entretiennent à leurs frais et les tiennent à la

(1) COIGNET, GONNEVILLE, *ibid.* — ROUTIER, *Récits d'un soldat de la République et de l'Empire.*

disposition du ministre, avec les effets et ustensiles nécessaires au casernement (1) ».

Ainsi, en 1803, Bonaparte ne peut réglementairement caserner le peu d'hommes qu'il possède. Cependant, il en a 25,000 à Saint-Domingue; il en a en Suisse, qui ont droit, « aux frais des cantons, au logement, au bois et à la lumière »; il en a dans le royaume de Naples, aux frais du roi; il en a, en Italie « établis comme une colonie militaire dans les plaines de la Lombardie, qui remuent des pierres, roulent des canons, conduisent des chariots, élèvent des hangars et des huttes de feuilles »; il en achemine des milliers vers les côtes du Nord, et, pour loger les conscrits des dragons dans les dépôts, il répand 1,200 soldats de ceux-ci en cantonnement autour de Redon, autant aux environs de Mortain, autant autour d'Alençon, autant auprès d'Amiens (2). Assurément il lui reste çà et là des bâtiments inutiles, mais des bâtiments vides et dénués, et ses finances obérées par les dettes du passé, entamées déjà par ses plans futurs, ne lui permettent pas de songer à ceux-ci ni même de pourvoir les nouvelles garnisons qu'exigent les récentes conquêtes.

Et jusqu'à la fin de l'Empire, cette situation se continue. Si Napoléon pousse aux constructions dans les villes qu'il soigne avec un intérêt spécial, comme Alexandrie, où il veut des casernes pour 12,000 hommes, indépendamment de la citadelle, afin de loger les officiers et les soldats, en 1806 on s'y trouve si mal encore que dans une chambre, on met « quatre ou cinq femmes ensemble » avec leurs maris, ce qui fait penser au musicien Girault qu'il « vaudrait mieux être logé avec une compagnie de grenadiers », et tout auprès, à Asti, une moitié du 56^e est seule casernée, « les lits des soldats composés en grande partie de demi-fournitures données par les habitants et remises au corps par la municipalité, et le reste de la troupe chez le particulier », ce qui ne satisfait guère le colonel. En Hollande, les soldats sont entassés « dans les casernes les plus divisées et les moins saines ». Marmont les en fait sortir et les met chez l'habitant « jusqu'à ce que les quartiers soient convenablement préparés ». Huy, qui n'a pas de caserne,

(1) *Corr.*, 5525, 5656, 6126, 6944, 7132. — DELLARD, COLBERT-CHABANAIS, LANZAC DE LABORIE, *ibid.*

(2) *Corr.*, 6603, 7118. — CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*.

reçoit 337 hommes et 154 chevaux, qui y demeurent, chez l'habitant, tout un hiver et une partie du printemps, « malgré les supplications du maire, qui demande leur envoi dans les casernes vides de Namur », où vraisemblablement aucun moyen de couchage n'existe pour eux. A la fin de 1806, les compagnies du centre de plusieurs régiments sont répandues autour de Vérone dans une vingtaine de villages. En 1808, les garnisons des Sept Îles sont logées chez les particuliers et la division Molitor cantonne autour de Lyon. En 1810, à Brescia « les officiers de la garnison sont logés par billet de logement chez l'habitant » et le 8^e corps demeure dans les campagnes auprès de Paris. En 1811, une division venue d'Italie cantonne durant six mois auprès de Toulon, et, en 1813, alors que les casernes de Tours sont vides, Ségur se réjouit de pouvoir disperser une partie de ses gardes d'honneur dans la ville avec leurs chevaux, ce qui le sauve de la difficulté de les mettre à 16 par chambre et de les faire coucher deux à deux. D'ailleurs, cette situation n'est point particulière à la France. Dans l'État le plus militaire de l'Europe, en Prusse, la contenance des casernes est insuffisante. A Berlin, « chaque régiment occupe une section déterminée de la ville. Les hommes sur lesquels on peut compter sont logés chez l'habitant ». Aussi, est-ce partout un impôt que d'avoir une garnison; et si, autour des casernes, une foule de petits fournisseurs et d'artisans végète, et, grâce au soldat, gagne quelques sous, le propriétaire, pour lequel il est une charge durable, redoute son arrivée, le supporte avec peine tout en le craignant, et voit avec plaisir son départ (1).

Il part souvent, en effet, quitte à être remplacé par un autre. Et, pour toutes les villes, l'impôt des étapes est pesant, si quelques cités peu privilégiées, seules, ont la servitude des garnisons. Dans certaines, on a construit des casernes de passage, souvent insuffisantes, mais la plupart n'en ont point, et lorsqu'il s'agit de coucher le militaire, chacun essaye d'esquiver cette corvée. En 1802, à Lyon, on ne veut pas loger en ville les soldats « parce qu'un grand nombre ont la gale ». En 1803, dans le Nord, les

(1) *Corr.*, 8683, 14194. — D'HAUTERIVE, *ibid.* Lettre du colonel Boutroué, 17 juillet 1805. — MARMONT, LANZAC DE LABORIE, HULOT, GIRAULT, DE SUCKOW, ROUTIER, DE SÉGUR, *ibid.* — *Mémoires* (apocryphes) de Robert Guillemand. A Luxembourg, le maire, en 1806, déclare que la garnison supprimée faisait vivre la moitié des habitants.

maires refusent de coucher les troupes dans les gîtes d'étape et « les envoient chercher cantonnement à deux ou trois lieues dans la campagne ». Lille ne peut fournir la paille nécessaire à 8,000 hommes et refuse de les gîter. Davout prescrit de « loger militairement » toutes les fois que les municipalités veulent imposer des fatigues inutiles. A Vitry, les soldats consentent à coucher dans les bâtiments militaires. Ils n'obtiennent point de paille et se voient refuser leur certificat de bien-vivre, à cause de leurs réclamations. La 1^{re} division du 6^e corps ne reçoit de couchage nulle part, et chaque soir dort sur les planchers nus. Il est vrai que les villes situées sur les routes de communication sont écrasées. Du 18 novembre 1805 au 25 mai 1806, Huy doit fournir du logement pour 25,600 hommes et 21,300 chevaux de passage, qui communiquent la gale à une partie de ses 5,000 habitants. En 1813, la seule ville de Dresde fournit 6,387,969 journées de logement aux Français. A Bruxelles, pour éviter cette contamination, les citoyens payent un impôt supplémentaire de 60,000 francs, moyennant quoi la municipalité loge les soldats à l'auberge. Successivement, sur les routes de Paris à Strasbourg, de Paris à Mayence, de Paris à Bayonne, et sur celle du Mont-Cenis, les habitants sont soumis aux plus lourdes charges, et là où, par défaut d'habitants, il est nécessaire que l'État pourvoie au gîte, il ne fournit guère, on ne fait rien. En 1809, au col du Mont-Cenis, Napoléon doit prescrire d'envoyer 500 couvertures « afin que les soldats de passage souffrent le moins possible ». Cependant, un mois après, il apprend qu'on n'y « donne point de paille aux régiments qui passent ». Et il en est de même partout où les ressources des particuliers qu'on opprime ne suppléent pas aux négligences de l'État (1).

Pourtant, en dehors des maladies qu'on y gagne, ce n'est ni un plaisir, ni un gain que de loger le militaire passager. Les Espagnols, qui traînent à leur suite une quantité de femmes des Pyrénées au Rhin, les Napolitains, qui dérobent « un nombre incroyable de poules » de Turin à Grenoble et à Montpellier, ne font que mécontenter le paisible citadin. Les Français qu'on loge à Anvers en 1809 « prennent plaisir à souiller les pièces mises à leur dispo-

(1) *Corr.*, 14768, 14884. — COIGNET, LANZAC DE LABORIE, ODELEBEN, *ibid.* — *Revue d'histoire* (avril 1902).

sition » et, les troupes parties, les bons Flamands continuent à garder une foule de femmes d'officiers et de soldats. Si les étapes multipliées diversifient l'existence du militaire, en revanche elles alourdissent celle du bourgeois, qui, de tous ses efforts, tente de s'y soustraire et parfois y parvient : en 1812, dans une cité belge, « par suite de la connivence plus ou moins intéressée du commissaire des guerres », les habitants sont exemptés du logement et les cantonnements sont faits dans les villages, à deux ou trois lieues de la ville, ainsi qu'on l'avait déjà pratiqué dans le Poitou, en 1808, au passage de la Grande Armée (1).

D'ailleurs, les troupes impériales perdent de plus en plus l'habitude de la caserne, qu'on réserve pour les dépôts et dont les conscrits, s'ils possèdent assez d'argent, peuvent facilement se dispenser. Elles campent, ce qui est avantageux à leur instruction en masse, et ce qui facilite leur mobilisation brusquée.

Durant l'été de 1803, l'armée s'accumule au Nord. Elle s'y campe sommairement, c'est-à-dire très mal, et commence à s'y établir un peu mieux, à la fin de septembre. Soult « peut se servir des forêts pour tous les bois dont il a besoin, en le faisant en bon propriétaire, et surtout avec les procès-verbaux et les formes requis ». Les soldats de Davout, autour d'Ostende, gisent « sous deux perches de sapin recouvertes de jonc ». En octobre, ni les uns ni les autres n'ont de couvertures. Soult en prend partout où il y en a. On lui en promet 20,000, mais, au milieu de novembre, il n'en a pas encore reçu la moitié. Davout, sur les 8,000 que la compagnie Delpont doit lui livrer, et qui sont annoncées depuis l'été, n'en reçoit que 320, le 27 novembre. Il en a acheté par ailleurs 3,000, « mais le général Dejean ayant reculé l'époque des paiements, il lui est impossible de les avoir ». Cependant de véritables baraquements s'élèvent, au moyen du bois des forêts qu'accorde le gouvernement, ou qui, s'il semble en quantité trop faible, « est coupé la nuit par les soldats autorisés de leurs chefs, dans les bois voisins ». Grâce aux ouvriers que possèdent les régiments, au zèle des troupes, au savoir de quelques officiers, des villes militaires s'élèvent sur les falaises du Boulonnais ou sur les dunes de Flandre. Bonaparte, qui visite en novembre 1803 le camp de

(1) BIGARRÉ, LANZAC DE LABORIE, *ibid.*

Boulogne, frappé de cette création rapide, « est extrêmement content de la manière dont les troupes sont campées... le temps est affreux, mais l'armée est tellement baraquée qu'elle ne s'en aperçoit point ». Chaque jour amène une amélioration et chaque visite d'un grand chef provoque à un embellissement (1).

Certains régiments, en arrivant, « étaient si novices en fait de baraquements que les officiers et les soldats ne trouvaient rien de mieux à faire que de creuser la terre, de recouvrir les trous avec des branchages et de s'y caser » ainsi qu'ils l'avaient fait durant l'hiver de 1795, devant Mayence. Mais, peu à peu, l'exemple des voisins les entraîne, et, tandis que les baraques d'Étaples, enfoncées d'un mètre en terre, restent fort humides, celles de Boulogne possèdent des murs élevés à quatre pieds du sol et formés par des pierres de la falaise. La charpente qui soutient le toit provient des bois environnants. A l'intérieur est un lit de camp sur lequel quatorze hommes, couchés dans des sacs et garantis contre le froid par quelques couvertures, qui leur sont communes, peuvent dormir. Les effets d'habillement et d'équipement sont accrochés aux chevilles d'un grand ratelier qui fait face au lit de camp, et les fusils armés « d'une pierre en bois » y sont posés, quand il pleut. Une petite fenêtre, percée en cul-de-lampe, éclaire la chambre, vis-à-vis d'une porte qui donne soit sur la rue du camp, soit sur le front de bandière, où, par les beaux jours, au milieu des fusils en faisceaux sont plantés les drapeaux du régiment. Auprès de chacun de ceux-ci est une boîte aux lettres. Les baraques des officiers, les cantines, les cuisines, sont disposées selon la formation de bivouac indiquée par le règlement de 1791. En 1804, derrière le second rang des baraques, on crée des jardins, et comme l'eau de Boulogne est mauvaise, on creuse des puits profonds, loin des latrines mises au bout du camp. A Ostende, les troupes se construisent des claies « élevées à sept ou huit pieds de terre, sur lesquelles est la paille de couchage ». A Étaples, au printemps de 1805, chaque compagnie reçoit un jardin. L'été de cette même année, en Batavie, au lieu de camper dans la bruyère de Zeist, les soldats s'édifient des espèces de cahutes en bois, recouvertes de paille, dont chacune contient une vingtaine d'hommes. Le fastueux

(1) *Corr.*, 7105, 7180, 7260, 7283, 7286. — *Corr. de Davout*, 8 octobre, 28 novembre 1803. — FEZENZAC, *Souvenirs militaires*.

Marmont, qui copie l'Empereur, pour lequel au Pont-de-Briques on vient de construire une fort belle baraque en planches, peinte en blanc, entourée d'un grillage qui porte des lanternes de place en place — et qui a coûté près de 50,000 francs — s'en fait monter une à grand prix, au moyen de planches et de briques amenées d'Amsterdam. Les généraux « obligés de recevoir » l'imitent, ont en quelques jours de grands logements, « aux murs de briques, au toit de paille ». Celle de Grouchy lui revient à 1,200 francs, et elle est une des plus modestes de l'armée, car certains y consacrent mille écus (1).

Toutefois, les seules troupes des camps habitent ainsi. Celles qui ne sont que de passage, ou qu'on appelle sur la côte pour les embarquer, stationnent sous des tentes où « le gazon est toujours frais, où les habits sont trempés de rosée », et les officiers eux-mêmes, qui en ont de doubles, insuffisamment protégés par elles, se plaignent de la pluie, du sable fin et de la fraîcheur du sol, même aux jours les plus chauds de l'été (2).

L'habitude des camps est prise. Dans l'intérieur de l'empire, de 1806 à 1808, les soldats y passent le printemps et l'été. Le camp de Boulogne subsiste. Il s'en crée à Meudon, à Saint-Lo, à Napoléonville et, en Italie, à Montechiaro. A l'étranger, entre deux guerres ou durant les armistices, il s'en construit ça et là, de 1807 à 1813, et ces camps, qui ne durent qu'une saison au plus, souvent ne subsistent que quelques jours. Pour les établir — même en temps de paix — point n'est besoin de s'inquiéter du terrain qu'on occupe, de marchander les planches nécessaires et d'édifier des magasins pour les approvisionner. « A quoi bon tant de cérémonies pour faire camper les troupes? — écrit l'Empereur. Il faut se mettre sur la lisière d'un bois, y couper du bois, faire des baraques, et voilà l'armée campée (3). »

C'est ainsi que procèdent trois divisions de Victor, près de Charlottembourg, aux portes de Berlin, en juin 1808. On les a-losse à une vaste forêt. Carte blanche leur est donnée pour y prendre le bois nécessaire. Elles en font un énorme abatis. Les travaux sont con-

(1) *Corr. Davout*, 5 septembre 1804. — *POUGET, FEZENZAC, DELLARD, REISET, ibid.* — *Corr. de Grouchy*, été 1805.

(2) *REISET, ibid.*

(3) *Corr.*, 13953.

sidérables autant que pénibles et la troupe bivouaque — comme elle sait bivouaquer, en prenant tous les objets d'alentour qui peuvent la couvrir — durant quinze jours avant d'être logée. Mais le camp achevé présente un aspect superbe. Les baraques des soldats, sur deux rangs, sont séparées par des rues fort larges. Elles sont faites en bois debout revêtu de torchis. Tous les dimanches, on en blanchit « l'extérieur » à la chaux — peut-être eût-il mieux valu l'intérieur. En arrière, et sur un même alignement, les cuisines des compagnies, avec fourneaux et cheminées en briques, offrent un grand espace couvert qui sert, en même temps, de salle de danse et d'escrime quand on n'en a pas construit exprès pour cet usage. En arrière, et à une assez grande distance, les baraques des officiers subalternes : deux par compagnie, dont une pour le capitaine. Celle des lieutenants possède deux alcôves, et les meubles, les glaces, les lits garnis qui s'y trouvent sont loués à des marchands de Berlin. Les chefs de bataillon ont la leur en arrière de leur bataillon ; le colonel la sienne en arrière de son régiment. Les généraux en font élever qui sont des palais temporaires. Il y a infirmerie pour les vénériens et salles spéciales pour les galeux. Où l'eau manque, on creuse des puits. On plante dans les rues du camp de belles avenues de gros arbres qu'on coupe dans la forêt, en conservant leur feuillage, et qu'on remplace à mesure que celui-ci se dessèche. Des bancs de gazon entourent les faisceaux ; de magnifiques trophées ornent le centre et les ailes de chaque bataillon, et l'on donne à tout le camp le nom de l'Empereur ou celui d'un prince de sa famille, qui vient de « passer roi ». Sur les flancs de Napoléonbourg ou de Josephbourg, les cantinières créent des cafés, des aubergistes sans clientèle à Berlin ouvrent des restaurants, et des bazars s'installent où des marchandes vendent des bibelots à l'entrée et se donnent à l'arrière-boutique (1).

Il en est de même en Silésie, où l'on réquisitionne des planches, mais, tandis que la plupart des camps sont levés, par suite du départ précipité de la Grande Armée pour l'Espagne, dans ceux qui avoisinent Breslau les soldats restent jusqu'en octobre, et comme « il s'en faut qu'on ait apporté tous les soins nécessaires pour les rendre tenables dans la mauvaise saison », qu'ils sont,

(1) GIROD, DELLARD, FANTIN DES ODOARDS, *ibid.*

par suite des toitures défectueuses, extrêmement froids pendant les belles nuits et inhabitables en temps de pluie, comme enfin il est impossible de procurer aux hommes des paillasses et des couvertures, Davout prescrit de les lever (1).

L'armée campera de même auprès de Schœnbrunn en 1809, sous les murs de Dresde et vers Gorlitz en 1813.

Mais il arrive souvent qu'elle n'occupe que des campements temporaires, où elle trouve à peine le temps de s'installer. Comme elle ne transporte pas de tentes, traînées dans chaque compagnie par une voiture à quatre chevaux, selon les règlements prussiens, comme les moindres officiers, à l'instar de ceux de cette nation, n'ont pas à leur suite « un lit complet, une malle, une tente, un pliant et une masse d'accessoires d'écurie empilés sur un malheureux cheval de bât », le soldat, dès qu'il s'arrête se débrouille, et les habitudes de construction rapide prises à Boulogne lui permettent d'improviser des abris. Les arbres sont grossièrement façonnés en pieux et poutres. Trois murs de pailles surmontés d'un toit de paille lui font des « abrivents ». Les planches, les portes, les contrevents des fenêtres, sont enlevés des hameaux, et, à chaque camp, « des maisons bâties depuis un demi-siècle sont démolies pour construire de longs villages alignés, qui souvent ne durent qu'un jour ». Dès qu'une suspension d'armes tacite ou réglée se présente, on campe. En 1807, la Grande Armée campe après Eylau. Les soldats couchent dans des tonneaux, dans des sacs à distribution : l'Empereur en produit des milliers en coupant les tentes de toile des magasins prussiens. Pour ses hôpitaux improvisés, il fait 9,000 paires de draps avec des tentes, il réquisitionne 4,000 matelas, 8,000 couvertures, et au moyen des toiles d'emballage qu'il saisit et des laines qu'il prend, il fait coudre, par les Polonais de Posen, 6,000 matelas. En avril, la Garde campe auprès de Finkenstein. Toute l'armée, de nouveau, campe en mai. En juin, elle campe autour de Tilsitt, où chaque régiment « a une trentaine de villages à dépecer ». Une division est dirigée sur Interbourg; l'état-major et quelques compagnies d'élite — pour le service du quartier général — y sont logés. A dix heures du matin, toute la division reçoit l'ordre de camper; les faisceaux sont for-

(1) FANTIN DES ODOARDS. — *Corr. de Davout*, 8 octobre 1808.

més, et l'on annonce que l'intention du général est que le camp soit formé à quatre heures de l'après-midi. Tout près se trouve un gros et riche village bâti trente ou quarante ans auparavant par une colonie suisse, dont tous les habitants parlent encore français. On envoie dans le village de nombreuses corvées, commandées par quelques officiers, pour y chercher du bois et de la paille. Au lieu de mander le bourgmestre, on disperse les soldats avec ordre d'en prendre où ils en trouvent. Ceux-ci s'y livrent au plus horrible pillage. On parvient, non sans peine, à sauver le château du seigneur de ce lieu, mais après avoir dévalisé l'intérieur des maisons et les avoir en partie démolies pour en arracher le bois, les soldats emportent en outre au camp toute la récolte, qui, rentrée depuis quelques jours, est encore en gerbes. Les chevaux pris servent au transport des matériaux. Si l'on reste quelques jours, « chacun s'occupe à décorer sa baraque d'une certaine façon, puis l'ordre arrive de prendre pour modèle telle compagnie de tel régiment pour telle chose, et il faut recommencer, quitte à trouver mieux pour faire travailler les autres ». Cependant si, par hasard, un beau château se trouve dans le voisinage, qui peut servir de quartier général, on laisse les troupes tranquilles : « une fois l'état-major confortablement installé, tout va pour le mieux ». N'importe où, n'importe quand, « on ne saurait se faire une idée de ce que coûte l'établissement d'un camp; c'est la ruine d'un pays, à quatre ou cinq lieues à la ronde, et la destruction de l'habillement » par suite des corvées (1).

Et s'il faut bivouaquer, c'est pis encore, parce que cela se répète plus souvent et qu'on se meuble à la hâte, sans y regarder. « Les soldats transportent à leur bivouac tout ce qu'ils tirent des bourgs voisins. Des baraques en planches sont édifiées à la hâte, ou des tentes faites de quatre pieds sur lesquels on étend des pièces d'étoffe. » Dès les gardes placées et les rangs rompus, on se précipite sur les villages et l'on y prend « tout ce qui peut être de quelque utilité. Des baraques de toute espèce de forme s'élèvent comme par enchantement. On ne demande ni régularité ni alignement, mais si l'ordre arrive d'y séjourner, on exige toute la régularité possible dans le camp de chaque bataillon. La nuit, on fait

(1) *Corr.*, 11443, 11451. — FOY, GIROD, BLAZE, DE SUCKOW, ODELEBEN, VIONNET, COIGNET, PION DES LOCHES, *ibid.*

de grands feux. Parfois, on se sert des meubles pour les alimenter. » Là où la guerre sévit avec violence, il ne reste dans les hameaux « plus trace de portes, de fenêtres, de toits ». Les habitudes sont tellement ancrées dans l'esprit des soldats qu'elles se manifestent dans n'importe quelle circonstance, et en tout lieu. Dans la Pologne alliée, en 1812, on voit un corps que l'Empereur achève de passer en revue « se précipiter sur la ville voisine et enlever aux habitants tout ce qui est nécessaire pour s'abriter au bivouac ». En Russie, où les villages sont rares, la vieille Garde forme le carré, au centre duquel sont les tentes « en coutil rayé de bleu et de blanc » que possèdent Napoléon et Berthier et s'abrite de blé vert tressé parmi des branchages ou de branches de sapin entremêlées, pendant qu'à l'avant-garde Murat gîte dans un château duquel les voltigeurs ont péniblement délogé les Russes. La veille de l'entrée à Moscou, on bivouaque, « de peur d'incendie, » mais, « selon leur habitude les soldats enlèvent aux maisons de la ville tout ce qui leur est nécessaire ». En 1813, tandis que l'Empereur a cinq tentes de toile, l'armée bivouaque souvent, malgré la densité de la population. Il arrive à des villes qui n'ont jusque là « pas éprouvé la moindre perte d'avoir leurs maisons démolies pour y trouver du bois », et là où gisent les troupes, les Saxons — leurs alliés du moment — viennent le lendemain reprendre à la boue des champs leurs meubles qu'elles n'ont point brûlés, et qui servirent au camp d'un soir (1).

VII. — LES AIGLES.

Loin du matériel traînant, au dessus des habillements variés et des lourds chevaux, entre les baïonnettes luisantes ou les sabres clairs, les drapeaux s'éploient, choses matérielles que le symbole rend vivantes, soie qui frissonne, pique qui défie le ciel, aigle qui menace de ses serres les trois couleurs de la liberté.

Sous la royauté, le nombre des drapeaux successivement dimi-

(1) DE SUCKOW, D'ILLINS, VIONNET, ODELEBEN, *ibid.* — BOURGOING, *Souvenirs militaires.* — DE ROCCA, *Mémoires sur la guerre des Français en Espagne.*

nua. D'un par compagnie, ils ne furent plus, en 1737, que trois par bataillon, et un par escadron, sauf chez les carabiniers, qui en conservèrent deux. En 1764, on commença à leur rendre les honneurs. En 1774, Louis XV réduisit leur nombre à deux par bataillon, et, à partir de 1776, il n'y en eut plus qu'un. Le premier bataillon gardait le drapeau du roi, blanc fleurdelisé, qui dans les prises d'armes suivait le colonel; le second, le drapeau du régiment, à couleurs distinctes pour chacun, et à croix blanche, hormis dans Bourgogne, Royal-Comtois, La Mare, Dillon, Berwick et Royal-Suédois. Tous les régiments d'artillerie avaient la croix blanche semée de fleurs de lys sur fond multicolore. Les étendards de cavalerie étaient remplacés par des guidons dans douze régiments de dragons, dans les chasseurs — sauf Alsace — et dans les hussards. De couleur variable, ils portaient le soleil et la devise de Louis XIV, sauf ceux des cuirassiers Artois et Dauphin, ceux de dragons Colonel général, Mestre de camp général, la Reine, Dauphin, Monsieur, Orléans, Chartres, Angoulême, Lorraine, Royal-Lorraine, Bourgogne, Normandie et Berry, et tous ceux des hussards.

Durant la Révolution, chaque bataillon s'attribue un drapeau, généralement aux trois couleurs nationales, de toutes façons entremêlées, avec représentations symboliques, — la bêche, l'épée, la crosse à celui de Saint-Louis-en-l'Île; Jeanne d'Arc à celui des Filles-Dieu, — et devises, maximes, serments. Au moment de l'amalgame, chacun des trois bataillons des demi-brigades a son drapeau, identique pour le régiment, et porté par le plus ancien sergent-major. Au centre, sur fond blanc, se détache le chiffre R. F., encerclé de branches de laurier d'or. En 1796, les branches de laurier sont vertes, encadrant le faisceau de licteur surmonté du bonnet phrygien; la disposition des couleurs reste arbitraire; des lignes droites ou courbes les limitent, et si quelques uns ne sont partagés qu'en trois zones de couleur différente, la plupart en comptent une dizaine et certains trente; Bonaparte, en Italie, le 15 juillet 1797, en distribue de nouveaux, aux soies raidies de broderies pesantes et d'inscriptions anti-réglementaires, qui disent, en plus de la fidélité aux lois — changeantes — de la République, la gloire acquise dans les guerres récentes. Le 21 juillet 1798, le Directoire supprime toutes ces inscriptions, mais, après Brumaire,

chaque corps les reprend ou s'en attribue de nouvelles et souvent les trois couleurs disparaissent pour ne laisser que des couronnes de chêne et de laurier à profusion sur fond blanc. Des cuirassiers brodent sur leurs étendards une cotte d'armes emblématique; des dragons surajoutent à leur guidon une douzaine de grenades, et la gendarmerie, au centre de son drapeau, porte un œil rayonnant qui troue les nuées.

A l'établissement de l'empire, de nouveaux drapeaux sont donnés où l'aigle remplace le fer de pique, une aigle « éployée, placée au sommet du bâton, telle que la portaient les Romains. On attache au dessous le drapeau, à la distance où se trouvait le Labarum ». Ils ont moins d'étendue que les drapeaux consulaires, « qui étaient très embarrassants », sont réduits de moitié. On y lit ces mots : « L'Empereur des Français à tel régiment ». Mais « l'aigle constitue essentiellement le drapeau, dont on peut changer l'étoffe lorsque son état l'exige. Il convient de la rendre à la fois solide et et légère (1). » Si ceux de l'infanterie sont tricolores, il en est de couleur uniformément pourpre, verte, bleue; il en est qui conservent la forme des anciens guidons, et les mamelucks ont un étendard turc, à crins de chevaux, où l'aigle remplace le croissant.

Déjà, sous le Consulat, les régiments d'artillerie laissaient leurs drapeaux au dépôt. En 1805, les hussards et les chasseurs doivent réglementairement envoyer leurs aigles au quartier général. Ils ne le font point. Napoléon les y oblige, à la fin de septembre 1806, en même temps que les dragons n'en peuvent garder qu'une et doivent remettre les deux autres à leurs dépôts. Dans la cavalerie, les cuirassiers et les carabiniers conservent seuls en campagne leurs trois aigles. En mars 1807, l'Empereur fait de même renvoyer les aigles des régiments d'infanterie légère. En 1808, par décret, le nombre des drapeaux est réduit : « Chaque régiment a une aigle, qui se trouve où il y a le plus de bataillons réunis. » Chaque bataillon a une enseigne, sauf celui de dépôt. Les régiments de ligne, seuls, ont des aigles. Les régiments provisoires d'Espagne « des guidons en forme de drapeaux », que Murat fait faire. Mais, en 1809, la plupart des bataillons ne se sont pas encore séparés de leurs drapeaux, et Napoléon écrit à Berthier, le 8 avril :

(1) *Corr.*, 7876.

« J'approuve que tous les corps renvoient leurs aigles en France, hormis une qu'ils garderont. En attendant qu'ils aient des enseignes, vous les autoriserez à faire faire, pour chaque bataillon, des enseignes très simples, sans devises, et réduites au tiers de celles qu'il avaient autrefois. Elles n'auront aucune décoration de bronze. Elles porteront seulement le numéro du régiment et du bataillon. Quant au corps d'Oudinot, il faut que chaque bataillon y fasse faire un petit drapeau d'un simple morceau de serge tricolore, portant d'un côté le numéro de la demi-brigade et de l'autre le numéro du bataillon. Il faut faire pour cela très peu de dépense. J'en ferai faire de très belles, que je donnerai moi-même aussitôt que possible » (1).

Après la campagne, certains drapeaux reçoivent de nouvelles inscriptions, comme le 84^e : « Un contre dix », afin de rappeler leur belle conduite. Mais il semble à l'Empereur que ces mots sont moins évocateurs que de simples noms de bataille, et, à la fin de 1811, il les en couvre. Les drapeaux portent : « L'Empereur Napoléon » à tel régiment et les batailles impériales auxquelles celui-ci a assisté. Chaque bataillon reçoit un guidon, « bâton avec un morceau d'étoffe, sans aucun signe ni inscription, de couleur différente pour chacun ». Chaque régiment de cavalerie reçoit une aigle unique. Tout corps d'infanterie inférieur à 1,000 hommes, de cavalerie inférieur à 500, n'en peut avoir. La ville de Paris offre une couronne de laurier en or, pour les aigles des régiments qui furent à Austerlitz. Cette couronne est attachée au cou de l'aigle, en cordon. L'aigle ne change pas, « mais cependant aura une belle apparence, parce que l'étendard sera renouvelé tous les trois ans. Ce sera quelque chose d'imposant qu'une aigle dont on pourra citer les batailles. C'est là l'avantage d'avoir pour enseigne quelque chose qui ait un corps. Il faut, pour l'étoffe, faire choix d'une double soie bien serrée et la faire broder avec soin. On ne mettra rien aux fanions. L'aigle seule recevra des honneurs. Le fanion ne doit pas même être placé chez le chef de bataillon ; il doit rester chez le sous-officier qui le porte. » Ce sont ces aigles qui vont en Russie — mais en petit nombre. Les corps sujets à l'éparpillement par leur nature n'en emportent point. Napoléon

(1) *Corr.*, 10839, 12183, 13525, 13574, 15030.

ne veut ni qu'elles soient prises, ni que l'honneur de leur conservation accumule les hommes autour d'elles et les rende inertes dans les mouvements imprévus de la guerre. Même dans la Garde, un grand nombre de régiments s'en passent : les cheuau-légers n'en ont pas ; les voltigeurs ne reçoivent que des fanions rouges et les tirailleurs des blancs. Pour les trois régiments de grenadiers à pied de vieille Garde — de même que pour les deux de chasseurs, — il n'y a qu'une aigle, portée au 1^{er} régiment (1).

En 1813 les corps en ont moins que jamais. Les régiments de cohortes n'en reçoivent que lorsque l'Empereur est content d'eux, à l'armistice ; et les couleurs, au lieu d'être disposées en losange sur l'étoffe, le sont par bandes parallèles à la hampe, de même que sur ceux d'infanterie, dont on remplace la soie. Quand un régiment nouveau doit recevoir l'aigle, le « coucou » du soldat, il forme les trois faces d'un rectangle, et l'état-major de l'Empereur la quatrième, en pleine campagne. Napoléon s'avance au milieu et rassemble les officiers devant lui. L'aigle, roulée dans son enveloppe de peau, est apportée à Berthier, qui la saisit, qui la déploie et l'élève devant les officiers rangés, face à l'Empereur, tandis que les tambours battent et que la mauvaise musique du corps joue un air de circonstance. Puis, un silence. Napoléon tenant les rênes de son cheval en sa main droite, tend sa main gauche vers l'aigle, dit quelques phrases hachées, et soudain termine : « Vous jurez ? » Les officiers élèvent leurs épées. Les soldats crient : « Nous jurons ! » L'Empereur reste un moment immobile sous sa redingote grise pendant que les soldats l'acclament, sans voir, dans leur trouble, se dessiner son profil romain sur le ciel blême, puis il détourne son cheval, part au galop, après que Berthier a remis l'aigle au colonel, et tandis que les tambours-enfants battent aux champs à coups fiévreux (2).

(1) *Corr.*, 18296, 18435, 18566. — *LECESTRE*, *ibid.*, 16 novembre 1811.

(2) *Odeleben*, *ibid.*

CONCLUSIONS

Génie impatient, Napoléon veut que son rêve soit réalisé presque aussitôt que conçu ; merveilleux organisateur, il découvre, à mesure que se manifestent ses besoins, les facultés latentes des individus et les nouveaux rapports des choses ; maître despotique, cœur et cerveau de l'Empire, tous les moyens de la France affluent là où il se trouve ; mais sa puissance n'est pas surnaturelle, les moyens de la France sont bornés, et, partout, ses efforts se heurtent à la matière, se dispersent dans l'espace ou s'évanouissent dans le temps.

On a vu avec quelle peine il transforma le recrutement et avec quelles difficultés, dans un pays affamé de gloire, il perçut, grâce aux gendarmes, l'impôt du sang. On a vu, cependant, que le matériel lui manqua plus que les hommes : jamais il ne put d'une façon complète, habiller ses soldats et souvent il les laissa des mois sans les revêtir ; à la fin de son règne, il ne put les armer, et malgré sa volonté indomptable et indiscutée, malgré la majeure partie des efforts de la France tournés vers le militaire, dans la plus belle année de son essor prodigieux, il ne posséda pas en réserve la moitié des armes que la monarchie décrépète, peu belliqueuse, tenait en magasin ; quoiqu'il eût en sa puissance des moyens de remonte inconnus jusqu'à lui en Europe, son armée fut aussi médiocrement montée que celle de l'ancien régime, — et jamais il ne put régulièrement fournir aux voitures les attelages nécessaires ; enfin l'équipement, le harnachement furent aussi mal pourvus que l'habillement, et le citoyen qui donnait ses fils et qu'écrasaient les impôts était souvent obligé de coucher la garnison durant des semaines — et parfois des années, — parce que l'Etat n'était capable ni d'entretenir les casernes ni de donner à la recrue entraînée de force d'autre couchage que la pierre des dalles ou le bois des planchers. C'est que si Napoléon fut un metteur en œuvre incomparable,

il fut plus encore un agent de destruction. C'est que la matière animale est moins souple que la matière humaine et la matière industrielle moins malléable, et qu'il est plus facile de brutaliser les hommes de son époque que d'en révolutionner l'agriculture ou l'industrie. C'est qu'enfin l'argent, mieux que les décrets, canalise les moyens et fait affluer le matériel, que l'argent ne se violente pas en vain, parce qu'il est un condensateur de liberté humaine, ne se néglige point, parce qu'il est un accumulateur de puissance, et que Napoléon, malgré les impositions qu'il accrut et les contributions qu'il frappa, n'eut jamais d'argent, et, ses coffres vides, usa de tous les subterfuges, abusa de toutes les tyrannies pour mal payer ou pour ne pas payer.

Ses soldats de moins en moins étaient des soldats de caserne. Il ne les laissait pas, en prenant des habitudes de service intérieur, se préparer à leurs devoirs en campagne. Il les mêlait, à peine dégrossis, aux anciens qui vivaient en pays ennemi, et de ceux-ci ils contractaient l'insouciance, l'indépendance, ils s'assimilaient rapidement les droits, et demeuraient, en grande partie, inertes à leurs devoirs. Durant les haltes, les séjours, s'ils n'étaient vieux soldats, ils négligeaient de recoudre les effets trop étroits qu'on leur avait remis, et qui, dès les premières marches, craquaient aux entournures, d'entretenir leurs souliers médiocres ou leurs guêtres gênantes, sans lesquelles la chaussure restait dans la boue, se perdait. En route, de moins en moins ils enveloppaient d'un linge la batterie de leur fusil pour la conserver sèche, apte à faire feu, et peut-être, grâce à ce soin, garder la vie. Leur jeune cheval rebelle à la selle, et qu'ils savaient à peine monter, de moins en moins était leur compagnon et leur ami; ils ignoraient l'art de se le rendre familier, ils l'écrasaient de tout le poids de leur corps endolori, ils le blessaient en sommeillant sur son dos, en le sellant mal d'un harnois mal construit, et quoiqu'ils ne fussent point méchants, ils négligeaient ses plaies, ils le rudoyaient sans cause et sans se rendre compte de leur double nature d'épaves presque fraternelles roulées par le torrent impérial; ils oubliaient à boire les attelages de leurs fourgons; ils assommaient les bœufs de leurs voitures, parce qu'ils étaient trop lents; ils jetaient les marmites qu'on leur distribuait, comme inutiles, sans connaître vers quoi ils allaient, et se débarrassaient de leurs cuirasses trop lourdes ou

trop gênantes. Et de ce que les victoires, les prises, leur donnaient des quantités de montures ou des monceaux d'armes et d'ustensiles, ils étaient portés à croire inépuisables les uns et les autres et à les mépriser de plus en plus, à mesure que par la consommation exagérée qui en était faite ils se raréfaient.

Or, les besoins de Napoléon croissaient de jour en jour, et, par l'épuisement des pays conquis, il était amené à doubler, à décupler, à l'égard de la France, ses exigences matérielles. L'industrie, qui s'accroissait lentement, ne pouvait, par une production nouvelle, immense et spontanée, se conformer à ses réquisitions. Le blocus continental réduisait la quantité des matières premières; le régime de prohibitions et de licences qui rendaient les opérations commerciales « des jeux de hasard » (1) obligeait, dans le grand commerce, tous les honnêtes gens à se retirer des affaires et les livrait à des spéculateurs sur lesquels il était impossible de compter. Par suite, les uniques ressources de la France devaient suffire à une production de plus en plus accélérée, à la confection hâtive de médiocres objets livrés à des soldats de moins en moins soigneux.

Dans cette France impériale, abandonnée à ses moyens ou aux saisies en pays ennemi, qui ne se répètent pas, l'Empereur, toujours gêné, accélère-t-il la production des chevaux, l'extraction du minerai, sa fonte dans les forges et son travail dans les usines, et la mise en œuvre des bois, des laines? Certes, il répare les routes il en construit — dans la France nouvelle et transitoire, — il ébauche des canaux que d'autres achèveront, et il creuse des ports, que le blocus rend inutiles. Mais pour lui, les fournisseurs, qu'ils tissent des vêtements, fabriquent des armes ou livrent des chevaux, sont des voleurs; comme les protégés des courtisans sous l'ancien régime, comme les pourvoyeurs quelconques et sans crédit des armées révolutionnaires, comme les entrepreneurs du Directoire devenus nababs en quelques mois, par cela même qu'ils s'offrent à fournir, ils se préparent à duper, et l'État, aux marchés duquel des voleurs soumissionnent, prend sa revanche et devient plus voleur qu'eux. A ce sujet, Napoléon n'hésite pas : il n'a aucun souci du droit ni des lois; il est imbu des théories révolutionnaires de salut public qui furent naguère émises pour le salut de quelques

(1) CHAPTAL, *Mémoires sur Napoléon*.

uns et qu'il forge à sa façon, pour son salut particulier ; l'argent lui fait défaut : il ne paye pas, et quand il paye, pressé par les événements, il lui arrive de le faire par des moyens primitifs et barbares : il alourdit les marchés, alors même que par des créations, telles la Banque de France, il les facilite et les allège. En 1805, à la fin de l'an XIII, il veut employer 40 millions de biens nationaux des départements du Rhin et 20 du Piémont « à nettoyer tout ce qu'il peut devoir des services de l'an IX à l'an XIII », et il advient que ses ministres donnent des terres lointaines en paiement de vieilles créances. En 1807, il écrit à son frère Joseph : « Quant aux fournisseurs de l'armée de Naples, je ne vois pas pourquoi vous leur donneriez de l'argent, puisque vous avez de tout, du blé, du vin, des draps. » En 1809, il liquide les marchés postérieurs à 1800. « Après réduction, on en trouve pour 30 millions, auxquelles il ne veut affecter que 20 millions, en 5 pour 100, et au pair ». Comme celui-ci ne vaut que 80 francs, en réalité, il n'en paye que 16 millions, encore impose-t il que ce soit en rentes sur l'État, qui, vu le peu d'élasticité du marché, ne sont qu'à la longue réalisables, et comme on lui démontre le préjudice qu'il cause aux particuliers, il objecte que « ces créances ont été achetées à vil prix par les nouveaux porteurs ». Mais quel est l'auteur de cet avilissement ? Son crédit est tel, en Europe, que le roi de Saxe, grand-duc de Varsovie, soutenu par lui, émettant un emprunt de 10 millions à 5 pour 100 gagé par des recettes irrécusables et lancé par un des premiers banquiers de Paris ne trouve que 500,000 francs, alors qu'en 1771, duc de Saxe, « sur le seul gage de sa parole », il avait emprunté à 3 pour 100. D'ailleurs, il le mérite. A la fin de 1812, il accorde des millions pour la réorganisation de l'armée polonaise. Mais cette somme est fournie « en billon piémontais ; transporté en Pologne, ce billon perd bientôt 8 à 10 pour 100. A peine en a-t-on dépensé pour 500,000 francs qu'« il faut suspendre l'émission pour empêcher le discrédit d'aller plus loin ». En 1813, les entrepreneurs se méfient, demandent « des sûretés pour leur paiement ». Napoléon leur offre 140 millions d'obligations prussiennes : elles ne vaudraient quelque argent qu'après dix victoires et la paix. Naturellement, les fournisseurs refusent. Alors, il se décide à vendre les biens des communes. Et comme il ne peut immédiatement les réaliser, il veut que les acheteurs les soldent

par cinquièmes, en trente mois; et il crée — gagés par ces paiements aléatoires — 236 millions de bons aux porteurs pour payer, « au comptant, les fournisseurs ». Mollien, ministre du trésor, a une telle confiance dans le crédit de l'État, qu'il estime que les vingt premiers millions seront négociables à 20 ou 30 pour 100 de perte, par suite qu'en ne tenant pas compte des circonstances, par le simple jeu du mode de paiement qu'il accrédite, les fournisseurs doivent hausser d'un quart ou d'un tiers leurs prix. Il n'est pas étonnant qu'à la fin de l'année rien ne soit fait, que les arsenaux soient vides, les magasins dépourvus, qu'on « n'ait pas remué un pouce de terre ». En 1793, le gouvernement qui soldait avec un papier perdant 45 pour 100, papier immédiatement négociable et divisible, payait mieux (1).

En conséquence, les fournisseurs poussés à la suproduction, eurent, en secret, des tendances à restreindre leur fabrication. Ceux qui étaient honnêtes, reconnaissant que les bureaux étaient une caverne de voleurs, cessèrent de fournir, en perdant, même en se ruinant. En face du pouvoir aux besoins multiples et renaissants, il ne resta plus que des falsificateurs, des industriels véreux et des faussaires aussi insoucieux de dompter la matière rebelle que de l'améliorer. Et tandis que les industries nécessaires au bien-être général de l'individu progressaient, celles qui étaient particulièrement utiles au militaire périlotaient, fabriquaient de moins en moins et de moins en moins bon à mesure que l'inexpérience et la faiblesse physique du soldat exigeaient de plus en plus, et de mieux en mieux.

Et c'est ainsi que par défaut de temps et d'argent se gaspillaient d'immenses moyens, et qu'il en restait d'immenses inutilisés par une industrie éparpillée, lente — et réfractaire. C'est ainsi que le prodigieux effort en hommes n'avait pas sa contre-partie dans une meilleure et plus rapide utilisation de la matière, et que l'empire s'en allait à sa fin, moins par les souffrances et la mort des enthousiastes que par les tentatives d'y faire « manœuvrer le commerce comme un bataillon (2) » et par la résistance passive, obstinée, des choses.

(1) *Corr.*, 8827, 13271, 20902. — CHAPTAL, MOLLIEU, *ibid.* — BIGNON, *Souvenirs*.

(2) CHAPTAL, *ibid.*

CHAPITRE III

L'INSTRUCTION

- L'exercice sous l'ancien régime. — L'ignorance et l'individualisme des révolutionnaires en face de la discipline mécanique des étrangers. — Les médiocres instructeurs de 1799. — L'armée de réserve n'est exercée qu'après Marengo. — Idées de Bonaparte. — Nature des cadres subalternes. — L'instruction disparate de 1802. — La création de Fontainebleau. — Les exercices de 1803; les camps; Soult perfectionne l'instruction; Ney la néglige. — La meilleure armée de Napoléon; les cadres; les jeux; la franc-maçonnerie; les duels. — Fontainebleau, image réduite, rajeunie et embellie de l'armée.
- II. — La Grande-Armée traverse le nord de la France. — L'instruction des conscrits de l'an XIV et des réserves à peine ébauchée. — 1806; on travaille en France; on se repose dans les cantonnements d'Allemagne. — L'armée prussienne cristallisée; ses chefs; ses exercices; ses premières impressions de campagne. — Les nouveaux conscrits en France et dans l'armée de réserve; lorsqu'ils rejoignent Napoléon, ils ne savent rien. — Les indications de l'Empereur au prince Eugène. — Les corps d'observation mal ou point exercés. — La pénurie d'officiers; les élèves prématurément tirés des écoles. — Les régiments provisoires d'Espagne; leur ignorance complète; le contact pernicieux des étrangers. — Napoléon prépare Baylen.
- III. — La Grande-Armée se repose ou se prussianise. — L'armée d'Espagne inactive jusqu'en octobre 1808. — L'effort de la Grande-Armée se perd dans la Péninsule. — Les dépôts rassemblés contre l'Autriche. — L'afflux des conscrits. — Les officiers dégoûtés de l'instruction. — L'armée s'exerce après Wagram. — Médiocrité de ce qui demeure en France. — Le repos de 1810. — Les cadres manquent en 1811; l'instruction des réfractaires et de la conscription. — Les recrues de 1812. — Faible préparation de la Grande-Armée; le défaut de cartes. — La marche en Russie, à l'aveuglette.
- IV. — Les cohortes ne savent guère. — L'absence de cadres en 1813; l'instruction de l'armée médiocre ou nulle. — Les fantassins sans fusils; les cavaliers sans chevaux. — Ignorance complète des recrues à Hambourg. — L'armistice; les tirs. — La reprise de la guerre. — 1814; tout manque à la fois. — Inutilité des recrues. — Napoléon ne gagne des batailles que grâce à ses vieux soldats.
- V. — Nécessité de l'instruction. — Les progrès de l'armée de 1809 à 1805. — La Garde écrème l'armée et absorbe les meilleures recrues. — A mesure que les conscrits sont plus nombreux, la proportion des anciens soldats diminue. — Les armées d'Espagne mieux partagées en conscrits que la Grande Armée. — L'esprit de corps disparaît en 1812. — La Grande-Armée fantôme de 1813. — Les conscrits de 1814 ne sont pas une armée. — Napoléon commande à des hommes de moins en moins susceptibles d'obéir à ses conceptions et de les réaliser.

On a vu combien il était pénible d'arracher les conscrits du foyer natal et quelles quantités de plus en plus grandes Napoléon

en exigeait chaque année. On a vu que l'habillement du soldat, simplifié par les ordonnances, se compliquait selon les idées ou les caprices des chefs, et qu'il lui était difficile, sans une grande habitude, de se reconnaître parmi les courroies qui enserraient sa poitrine, de conserver les oripeaux mal cousus ou peu solides qui l'adornaient. On a vu que l'armement, au lieu de s'améliorer par l'expérience des guerres, perdait ses qualités par suite de l'extrême consommation qui en était faite, et, après 1812, devenait souvent peu sûr et parfois dangereux. On a vu que les chevaux se remplaçaient incessamment, et, au lieu d'être, dans les dépôts du moins, de bonnes bêtes de manège ou de carrière, connaissant les commandements et manœuvrant selon les principes, étaient de jeunes animaux, pour la plupart vierges de dressage. Nous allons étudier la façon dont ces hommes, encore mélancoliques d'avoir abandonné leur pays, endoloris par un long voyage, frustes d'allure et souvent ignorant la langue, apprenaient à tenir leur place dans le rang, à utiliser leurs armes et à monter leurs chevaux, et l'on concevra comment ils étaient acteurs en d'inoubliables parades, comment ils marchaient à Austerlitz, comment ils sabraient à Borodino, comment ils servaient leurs pièces à Wagram.

I

Sous l'ancien régime, l'instruction du soldat se faisait avec lenteur : les recrues étaient peu nombreuses, six ou huit par compagnie et par an; elles arrivaient à des époques indéterminées et l'on avait du temps devant soi. Les manœuvres prévues par les ordonnances et auxquelles étaient astreints les anciens, peu diverses, étaient en revanche compliquées, et, sur la place d'armes, au moins, l'école fédéricienne les voulait impeccables. Toutefois, les soldats s'y pliaient par routine, et l'on pensait que « les bataillons seraient suffisamment exercés en prenant les armes deux fois la semaine, de mai à septembre... les quatre autres jours seraient employés à des promenades militaires qu'on effectuerait sans armes; les dimanches, jours de repos, à des parades et à des jeux

militaires ». Comme un grand nombre de soldats travaillaient en ville pour leur compte, l'homme de recrue, dès qu'il était préparé à rentrer dans le bataillon et à y jouer son rôle, ne participait plus qu'à quelques exercices d'ensemble, exercices de parade ou de bataille en lignes, aux évolutions mesurées et rythmiques, n'apparaissait plus que comme une pièce insérée parmi trois rangs rigides. S'il était mauvais soldat et méritait la prison, on le condamnait à porter durant des heures, en tournant en cercle « cinq fusils sur chaque épaule », et s'il était ivrogne, on l'obligeait, le lendemain de l'ivresse « à boire un seau d'eau de huit pintes ». Quant aux officiers, quelques-uns travaillaient, mais peu. La moitié de l'année, en semestre, ils se mêlaient à la vie du royaume, s'occupaient de tout autre chose que du militaire. Un grand nombre « ne connaissaient pas trois hommes de leur compagnie ». Et s'ils s'appliquaient, à l'exercice, à répandre « cet esprit militaire de paix qu'on est étonné de trouver si peu applicable en campagne », rares étaient ceux qui se plaignaient — vers 1770 — « du manque de livres où l'on pût apprendre les vrais principes de l'art de la guerre » et qui, vers 1776, se lamentaient de ne pouvoir, faute de temps « lire tous ceux qui paraissaient sur ce sujet (1) ».

Le règlement de 1791 consacrait les formations prussiennes : c'était au moment où l'esprit humain — par un certain côté — se libérait, au moment où il acquérait un individualisme imprévu, que les tacticiens et les stratèges de l'époque, serviles théoriciens de la victoire passée, voulaient préparer la victoire future en asservissant les soldats à des règles plus étroites, à des manœuvres mécaniques où l'homme, torturé d'ardentes flammes, devenait la pièce frigide et passive d'un échiquier.

Les premières batailles de la Révolution anéantirent ce système. Alors que « lenteur, prudence, magasins, alignements, font la gloire et le savoir des généraux » ; alors que pour se préparer à la bataille du Bienwald, en face des lignes de Wissembourg, les Autrichiens s'alignent toute la journée de la veille sur un terrain broussailleux et difficile, les bataillons à intervalles et à distances égaux ; alors que sur le champ de bataille de Pfalz, ils montrent

(1) ROSSIGNOL, *Mémoires*. — DE COMEAU, *ibid.* — DE LANGERON, *Réflexions militaires*.

dès le matin « un déploiement théâtral de soixante bataillons bien alignés, bien blancs, bien au pas », devant eux, se présentent des généraux qui « ne savent pas faire la guerre », qui — dira Desaix — avant d'avoir servi sous les ordres de Bonaparte « n'en ont aucune idée », des officiers nouveaux qui n'ont pas eu le temps d'approfondir un règlement dont leurs adversaires connaissent tous les mouvements, possèdent, grâce à une lourde application, toutes les difficultés et toutes les finesses, des soldats poussés de la veille aux frontières, qui ne peuvent que bien marcher, mais qui ont en eux l'âme enthousiaste, indomptable et subtile de la Gaule. Tous, ils sont de ces Français légers, incohérents, qui détestent de s'agréger en collectivités massives, comme les Allemands, qui s'éparpillent et se dispersent, chacun pour son compte, et, en face du danger, au lieu d'être médusés, improvisent. On ne peut les astreindre à d'impossibles manœuvres. Ils s'étendent en immenses lignes de tirailleurs flexibles et vivantes, et les vieux généraux ennemis, rompus à la « lente et lourde méthode » des guerres passées, ne comprenant rien à ces mouvements imprévus, en dehors des règles, n'osent, ne savent sacrifier leur belle ordonnance, leurs salves longuement préparées et laissent leurs formations denses, inertes, sous la grêle des projectiles. Il est probable qu'un homme tel que Frédéric II ne s'en serait pas laissé imposer par ces conscrits et qu'il les eût chassés, comme le lion chasse de sa crinière les mouches harcelantes, mais ses élèves sont des pédants et des scolastiques : ils ont l'intelligence obstruée par la théorie, la mémoire farcie de tous les cas prévus, qu'on exécute dans les manœuvres avec roideur, et dans leur cervelle saturée de choses apprises, en face d'un dérèglement insolite, il ne reste plus place pour l'inspiration. Aussi, lorsqu'ils sont pressés, arrêtés sur le front, menacés sur les flancs par ces essaims tumultueux que leur immense machine de guerre chasse avec effort, et qui reviennent, s'accrochent à ses ailes, toujours renaissants et jamais fatigués, ils reculent. Ils reculent, espérant pour le lendemain une bataille rangée, la bataille régulière et classique, avec ses alignements parallèles, ses contre-marches et ses changements de ligne que le tacticien Marmont doit un jour leur offrir aux Arapiles (1).

(1) DE COMEAU, *ibid.* — *Journal de Gourgand*, 28 mars 1817. — MARMONT, *ibid.*

Mais ce volontaire, victorieux parce qu'à la longue, l'action l'emporte toujours sur l'inertie, était fort peu soldat, sans habitudes militaires et sans cohésion. Il lui fallut apprendre, à ses dépens, en face de l'ennemi, cette discipline de la marche en masse qui diminue les fatigues individuelles et renverse les obstacles, cette solidarité qui permet de résister aux charges de cavalerie. Il dut se plier à des règles de division de travail qui évitent les peines inutiles et qui assurent à chacun le plus de sécurité avec le moins de pertes. Les officiers improvisés durent apprendre leur métier en même temps que lui, et l'attaque déréglée des premiers temps, fit place à une attaque par bataillons en colonne, une nuée de tirailleurs les couvrant — plus tard les voltigeurs — et les grenadiers en queue, afin de pousser la masse, ou en tête, comme à Lutzen, pour l'entraîner.

Par suite des élections et des promotions révolutionnaires, dans les cadres les nullités dominaient. Seule, l'artillerie possédait un tiers de bons officiers, parce qu'ils sortaient des écoles, qu'ils étaient issus de concours ouverts à toutes les capacités, et que les examens, à cette condition, fournissent une moyenne supérieure à celle que donnerait le caprice du bon plaisir. L'émigration y avait été moins vive que partout ailleurs, parce que les officiers tenaient leurs grades non du roi, mais de leur science, et comme l'avancement « y avait été fixé de manière à ce qu'il n'y eût pas de passe-droits à redouter (1) », ils pouvaient espérer autant de la république que de la royauté. Les indépendants, ceux qui n'avaient pas de protection ou n'en voulaient point gagner par la servilité, y rentraient et ils y restèrent. Mais la cavalerie avait perdu presque tous ses cadres, l'infanterie la plus grande partie. Et, malgré l'expérience acquise dans les guerres, à part de grands généraux, naturellement entourés dans leurs états-majors de ce qu'il y avait de mieux comme officiers parce qu'ils les prenaient alors par intérêt personnel, par intérêt de guerre et de gloire, immédiat et sans recours, et non pour courtiser les grands, à la fin du Directoire, la moyenne des officiers était médiocre.

Coignet, en arrivant au corps, en trouve « de peu ardents au service » ; cependant on l'exerce quatre heures par jour, en deux

(1) SAVARY, *ibid.*

fois. Routier, au 102^e, à Landau, le matin balaye la neige et casse la glace, puis va à l'exercice, où « la faute la plus légère contre l'immobilité attire souvent des coups de la part des instructeurs, bien qu'on souffre horriblement des rigueurs de la saison », et ne voit guère d'officiers. Hulot, qui rejoint sa compagnie d'artillerie à Malines, y trouve deux capitaines et un lieutenant en premier, « tous anciens caporaux d'artillerie, devenus officiers comme on devient aveugle, par accident, et qui voient avec la plus grande répugnance de rares élèves arriver des écoles ». Quant aux jeunes gens qui seraient capables de le devenir, s'ils sont quelque peu recommandés et s'ils ont une belle écriture, chacun, à l'envi, s'empresse de les embusquer dans les bureaux : ceux des états-majors, des chefs de brigade, des capitaines d'habillement et des quartiers-maîtres en sont remplis, qui y font « un service bien doux (1). »

En vue de la composition de l'armée de réserve, Bonaparte prend ce qui se trouve en France à sa portée. Les quatorze bataillons qu'il tire de l'armée de l'Ouest en février et qui parviennent à leurs cantonnements, autour de Chalon-sur-Saône, selon ses ordres, sont exercés à la manœuvre deux fois par jour; ceux qu'il appelle à la fin d'avril, et qui doivent doubler les étapes, ne reçoivent aucune instruction nouvelle, et les conscrits, malgré ses prescriptions doivent être fort peu préparés, à en juger par ce qu'il écrit au chef d'état-major de l'armée de réserve, à la suite de quelques revues et trois jours avant le passage du Saint-Bernard : « Ordonnez que dans toutes les demi-brigades on fasse tirer, dès demain, quelques coups de fusil à tous les conscrits; qu'on leur fasse connaître de quel œil on mire pour ajuster, et, enfin, de quelle manière on charge son fusil. » Il aurait à instruire jusqu'aux généraux; l'un d'eux — et non des moindres, — Turreau, le 22 mai, prescrit de placer « une batterie derrière un tas de pierres pour lui servir d'épaulement ». Aussi, cette instruction qui manque aux armées, la pousse-t-on après Marengo, pendant la trêve. Auprès de Beauvais, les grenadiers et éclaireurs de cinq régiments, réunis en bataillon, s'exercent à des manœuvres. A Crémone, « tous les jours on mène les soldats à la promenade militaire, sac au dos,

(1) COIGNET, ROUTIER, HULOT, DUPUY, *ibid.* — D'HAUTERIVE, *Corr. de Bontroué*, 30 octobre 1798.

sur la grande route, avec défense de quitter son rang » ; et vraisemblablement on fait de même dans les garnisons voisines, au moins pour l'infanterie, ce qui fait à celle-ci trouver le régime sévère. Quant aux canonniers, abandonnés à eux-mêmes, ils cantonnent sans se soucier de leur métier, et l'on voit, au siège de Peshiera, à la reprise des hostilités, que l'artillerie « n'est pas prête à tirer après quatre-vingt-douze heures de tranchée » (1).

A la paix, les demi-brigades rentrent en garnison. Les unes sont absorbées par un service de place excessif, les autres par les travaux de réparation qu'elles font aux routes, par l'ébauche des canaux qu'elles commencent; celles de l'Ouest par le service des diligences, sur l'impériale desquelles se tiennent en permanence quatre hommes et un caporal, fusils chargés, et qu'accompagnent, la nuit, deux gendarmes, quatre si elles contiennent plus de 50,000 francs (2). Dans ces conditions l'instruction est difficile à donner : elle l'est d'autant plus que les soldats qui ont fait la guerre s'en soucient moins, la jugent inutile, et que, lorsqu'il s'agit de la commencer aux engagés qui se présentent, les officiers, les adjudants-majors, qui en sont chargés, y sont en moyenne aussi réfractaires que les anciens soldats.

En effet, dans l'été de 1801, l'édifice militaire, si glorieux, est prodigieusement disparate, comme la nation elle-même, et au lieu d'être un bloc régulier, composé de solides moellons taillés selon les mêmes principes, est un bizarre enchevêtrement de constructions révolutionnaires où des matières de toute nature ont été employées et sans calcul préalable, voisinent et se soutiennent, où, entre les substructions résistantes et les sommets étincelants, s'élèvent et se hiérarchisent des éléments usés, des matériaux inutiles, et où les dorures neuves, par un jeu du hasard, revêtent tantôt des ébauches, tantôt des débris.

La plupart des généraux sont jeunes; les officiers subalternes âgés, les sous-officiers vieilliss. A l'inspection générale de 1801, Auguste de Colbert peint ainsi ses cadres : « Les officiers sont apathiques, insouciantes. Ils savent que leur fortune est bornée. Pleins de subordination, ils connaissent en général leur métier; ils ont besoin de prendre des mœurs plus fières. L'esprit des sous-officiers

(1) *Corr.*, 4594, 4783, 5045. — PION DES LOCHES, COIGNET, *ibid.*

(2) *Corr.*, 5259.

est encore plus mauvais : nonchalants, sans vigueur, prétentieux, et la plupart ignorants, ils servent mal et semblent tout à fait usés par la guerre qu'ils ont faite. Ce sont des hommes de vingt-cinq à trente-cinq ans, qui en ont quatre-vingts ; leurs feux sont éteints ; leurs moyens sont absorbés ; dégoûtés, ils n'aspirent qu'à se retirer, et leur démence est telle que la plupart, en prenant leur congé, oublient qu'ils sont sans fortune ou avec peu de moyens d'existence. Depuis vingt mois que je commande le régiment, j'ai fait renvoyer ou renvoyé plus de 200 sous-officiers, y compris les réformes et les congés absolus. » Il n'est pas rare de voir des sergents qui ont trente ans de service, trente-trois ans de service, même trente-cinq, et qu'on met en prison parce qu'ils provoquent en duel de jeunes, d'espiègles tambours (1).

Bonaparte fait une épuration : les ignorants, les impotents, les ivrognes, sont en partie retraits, réformés. L'artillerie est purgée de ses nullités et « de quelques hommes qui faisaient honte à l'arme ». Les trois camarades de Hulot sont mis à la retraite. On n'y conserve que très peu d'officiers venant des sous-officiers, et, au 5^e d'artillerie à Metz, la réduction est telle qu'il en manque 32 au complet de guerre (2).

En même temps Bonaparte active l'instruction, excite l'armée à la parfaire et presse celle qu'on donne aux élèves des écoles.

S'il estime que les fantassins, après trois mois de service, « doivent être à la première classe de la manœuvre et aller au feu aussi bien que les autres », il n'en n'est pas de même pour les artilleurs, car les Anglais menacent encore les côtes, la paix avec eux n'étant pas signée. Tous les jours de l'été, dans la rade de Rochefort, ils font l'exercice du canon et de la bombe, et une fois tous les deux jours, ils doivent tirer un coup à pleine charge par mortier et deux coups à boulet rouge par canon ayant vue sur la rade. Afin d'intéresser les pointeurs, le tir sera fait sur un vieux bateau. « Les bombardiers qui mettront dans cette carcasse auront 12 francs par coup, et les pointeurs à boulet rouge 6 francs. » Ces exercices dureront vingt jours, et pour les diriger, trois officiers et huit sous-officiers de la garde des Consuls vont à Rochefort. Les élèves de l'école de l'artillerie et du génie « doivent connaître

(1) COLBERT-CHABANAIS, COIGNET, DUPUY, *ibid.*

(2) BOULART, HULOT, PION DES LOCHES, *ibid.*

la manœuvre de toutes les bouches à feu et la tactique de l'infanterie. Aucun d'eux ne peut être réputé bon élève si, au sortir de l'école, il ne peut aller immédiatement à une batterie ou à un siège. Il est convenable qu'arrivé au corps il instruisse une classe de recrues aux manœuvres de l'artillerie, de l'infanterie et, à celles de force... Lorsqu'un élève pointera mieux que les soldats, on ne lui contestera ni ses droits à l'avancement ni les autres avantages de son éducation. Les vieux sergents ne seront pas jaloux des jeunes officiers auxquels ils n'auront jamais rien appris. » Les adolescents du Prytanée de Saint-Cyr eux-mêmes sont divisés en compagnies, ont d'anciens tambours, qui battent les exercices militaires, des sous-officiers de vétérans qui les exercent et commandent les mouvements durant les diverses occupations de la journée; et comme ils n'ont point de bibliothèque, Bonaparte leur en fait donner une (1).

Les minutieuses parades que le Premier Consul ordonne à Paris, pour la garnison ou pour les troupes de passage, et qui se répètent jusqu'à trois fois par décade, les revues qu'il passe durant ses voyages, soit dans les villes de garnison, soit des corps ou détachements qu'il rencontre sur sa route, les inspections générales enfin, secouent l'apathie des chefs de brigade, stimulent les officiers et font travailler le soldat. Assurément l'instruction est très diverse, car le règlement qui demeure debout après neuf années de guerre n'inspire aucune confiance et n'est exigé que par quelques inspecteurs qui se refusent à l'évidence, d'autres s'en tiennent à la pratique et l'on en voit quelques-uns créer des manœuvres nouvelles qui reflètent leurs idées ou leurs manies.

L'armée de Portugal, arrêtée autour de Salamanque, « y reste longtemps à passer des revues et à faire la petite guerre ». Au 36^e, à Maestricht, « le maniement d'armes fixe surtout l'attention ainsi que le pas ordinaire, dont la décomposition donne beaucoup d'aplomb au soldat »; — or ce pas ordinaire, long de 65 centimètres, à la cadence de soixante à la minute, est un pas de procession ou d'enterrement. Le général Schauenbourg, qui inspecte ce régiment, « s'appesantit très peu sur les manœuvres de l'ordonnance...

(1) *Corr.*, 5565, 5603, 5616, 5621.

Celles dont il est l'auteur sont presque toujours sur le tapis. » A Metz, les officiers d'artillerie apprennent à commander l'infanterie, jusqu'au bataillon ; on néglige complètement leur instruction d'artilleur et on délaisse les canonniers, « qui pointent bien parce qu'ils ont bien fait la guerre ». Le général Faultrier, qui en passe l'inspection, s'attache aux paperasses, à la comptabilité, mais ne vérifie point le savoir des cadres. Marmont, inspecteur général de l'arme, en 1802, dans chaque régiment crée une commission de cinq membres pour élaborer un règlement de manœuvre afin de supprimer une foule d'usages inutiles qui s'y sont introduits et de servir plus rapidement le nouveau matériel dont il la veut doter, mais les guerres interrompent ce projet avant qu'il ne soit réalisé et l'instruction générale n'en est point augmentée, car les recrues, vers la fin de l'année, « au bout de deux mois de présence manœuvrent aussi bien que les anciens ». A Besançon « on ne s'occupe que des exercices théoriques ». Hors les exercices du canon de campagne, l'artillerie à cheval ignore tout, « ne sait pas même l'école de peloton », et l'artilleur à pied qui constate avec peine cette ignorance s'étonne aussi qu'on n'y fasse « jamais de manœuvres de chèvre et de place », comme si l'artillerie légère devait servir des pièces de siège. Il en est de même à Plaisance, où les officiers « apprennent surtout la théorie », et où la tâche de l'adjutant-major qui la fait réciter est rude dès qu'il s'adresse à « un original qui monte à cheval avec un simple panneau piqué, au lieu de selle, qui n'est pas militaire du tout, qui part un jour pour Rome et qu'on ne revoit plus », Paul-Louis Courier. Cet adjutant-major rédige une théorie pour les officiers et les sous-officiers, un manuel de l'instruction du canonnier, les mouvements des servants et le remplacement des tués et des blessés ; mais comme à chaque instant des officiers quittent le corps et qu'il en arrive d'autres, avec des habitudes différentes, l'instruction ne comporte aucune uniformité. Dans le midi, les commandants des divisions militaires réunissent et font manœuvrer les régiments de cavalerie. Quelques-uns, rassemblés — ceux de Toulouse, par exemple, — évoluent fort souvent. D'autres, qui fournissent des ordonnances, des escortes à tous les personnages, et qui sont éparpillés en une dizaine de détachements, font peu ou rien. Par ailleurs, principalement dans l'infanterie légère, on tire à la cible. Et, en

même temps que le service se réduit, n'absorbe un jour sur cinq qu'en Corse et en Alsace — cela par suite des recommandations répétées du Premier Consul, — les postes des côtes, les détachements des châteaux alpins, rentrent aux régiments et facilitent une instruction militaire qui disparaît par ailleurs, lorsque les soldats sont prêtés comme ouvriers aux établissements civils des places ou fournis aux ateliers des routes (1).

Néanmoins, malgré les changements de garnison, qui durent des mois chaque année, et souvent sont inconsiderés, témoin ceux du 6^e d'artillerie, qui, à peine arrivé de Brest à Auxonne reçoit l'ordre de repartir pour Brest, il se fait un sensible progrès. De Colbert le constate : « Depuis l'année dernière, écrit-il, il s'est généralement opéré un changement avantageux dans la manière d'être des officiers; je trouve en eux moins d'indolence, plus de tenue, de zèle et d'amour de leur métier. Par contre, les sous-officiers n'ont fait aucun pas vers leur amélioration. Ils ont cependant été changés presque entièrement dans l'espace d'une année. J'ai été obligé par la loi de la nécessité d'avancer des gens peu susceptibles de l'être dans toute autre position. Plusieurs d'entre eux sont crapuleux et négligés. Je dois cependant des éloges aux adjudants sous-officiers et à plusieurs maréchaux des logis-chefs; les fourriers ne valent rien; ignorants et voleurs, ils croient avoir obtenu un succès lorsqu'ils ont fait sauter une dizaine de distributions; ils ignorent entièrement la tenue de la comptabilité et ils se fient sur le zèle et l'exactitude des maréchaux des logis-chefs, qui, en général, sont capables (2). »

Bonaparte reconnaît ce progrès et, en même temps, essaye d'améliorer l'instruction technique des officiers, comme il le veut pour leur instruction théorique. Une école de cavalerie est organisée à Versailles, aux Grandes-Écuries. Chaque régiment y envoie un officier et un sous-officier. Mais comment tenir sous une discipline d'élèves des jeunes gens qui n'ont gagné leur épaulette qu'à coups de sabre, et par la guerre? Le commandant de l'école « ne paraît presque jamais ». Les officiers, trois jours de la semaine — le repos du dimanche vient d'être rétabli, — suivent un cours d'hip-

(1) *Corr.*, 6014, 6126, 6134, 6239. — DELLARD, PION DES LOCHES, BOULART, NOEL, COIGNET, MARBOT, *ibid.*

(2) COLBERT-CHABANAIS, *ibid.* Rapport de Colbert, insp. gén., 1802.

piatrique et font des exercices militaires. Les trois autres jours, ils se rendent dans un manège civil, « quand cela leur convient », et, par ailleurs, font ce qui leur platt, vont à Paris sans permission. L'expérience non réussie, la formation d'instructeurs qu'on n'instruit pas, parce qu'il n'en est plus temps, indiquent au premier Consul que pour mettre l'infanterie et la cavalerie à la hauteur de l'artillerie, dans laquelle l'école de Metz verse chaque année plusieurs bons officiers par régiment, une école est nécessaire qui donne au jeune homme éduqué par avance l'instruction initiale du soldat, et, progressivement, toutes les connaissances nécessaires à l'officier. Il crée à la fin de 1802 et organise en 1803 une école spéciale militaire à Fontainebleau. Elle contiendra un millier de jeunes gens — 500 par année, — d'au moins seize ans, d'une constitution forte, sans défaut physique, et « toutes les probabilités devront être pour qu'ils aient à vingt ans plus de 5 pieds 2 pouces. » Ils auront fait leur troisième, connaîtront l'arithmétique, la géométrie, la trigonométrie et les éléments de l'algèbre. Ils seront pensionnaires à 1.000 francs par an, ou élèves s'ils sont auparavant boursiers de la République dans les lycées. Ils formeront deux bataillons divisés en compagnies, que commanderont chacune un sergent-major élève. L'exercice se fera avec le fusil de munition, sans aucun allègement. Les trois premiers mois seront consacrés à l'école de peloton; les trois suivants à l'école de bataillon. Au sixième mois, les élèves seront instructeurs et ils instruiront au moins deux élèves. Au bout d'un an, ils doivent pouvoir commander le maniement d'armes et toutes les évolutions d'une division. Au bout de deux ans les évolutions d'un bataillon. Toutes les semaines les bataillons manœuvreront une fois ensemble et deux fois isolément. L'exercice à feu sera fait une fois par mois. Trois fois par semaine les élèves manœuvreront le canon : la première année le canon de champ de bataille, la seconde les pièces de siège et de côte, et ils seront instruits aux manœuvres de force. La première année ils feront des travaux de campagne; la seconde des sapes et des retranchements de toute espèce. Ils apprendront à démonter les fusils, à leur faire de légères réparations, à faire des cartouches, à fondre des balles, aiguiser les baïonnettes et les sabres. Une fois par semaine, ils tireront à la cible, au fusil, au pistolet, à la carabine rayée. Trois fois par

semaine ils dessineront, et la seconde année, ils lèveront des plans, On leur fera une classe d'histoire, une de géographie chaque jour, une de mathématiques tous les deux jours. Durant leur seconde année, ils seront de garde une fois par quinzaine, coucheront sur un lit de camp, dans un corps de garde identique à celui du service des places. Chaque compagnie aura son tambour, qui ne sera pas élève; de plus un tambour-major et huit musiciens seront affectés aux deux bataillons. Quand les élèves prendront les armes pour se promener, ils auront toujours le sac sur le dos, garni suivant l'ordonnance. On leur fera faire au moins une fois par mois, et d'une seule haleine, six lieues, le fusil, le sac et le pain pour quatre jours sur le dos. Lorsqu'ils seront en promenade, on leur fera placer des sentinelles et des grand'gardes, de manière à ce qu'ils ne puissent être surpris. L'été on leur apprendra à nager. Tel est, en résumé, ce que Bonaparte veut obtenir de jeunes gens à peine formés, au moment où l'instruction, qui tombe de plus en plus depuis dix ans, baisse encore, au moment où le favoritisme commence à remplacer la justice, et s'il y trouve avantage, remplira l'école de jeunes gens nuls et puissamment protégés, et lorsque vont commencer des guerres qui ne laisseront les élèves à l'école qu'un an, six mois, deux mois — quelques-uns, aux noms illustres, moins encore. Mais quoi qu'il en advienne, dans ce plan la pensée consulaire se dessine, et, parallèlement à l'endurance physique, on voit quelles connaissances semblent nécessaires à l'officier de 1803, connaissances qui ne seront jamais qu'à peu près réalisées (1).

Le 25 mars 1803, Bonaparte précise ce qu'il veut de la troupe : hormis « les détachements d'éclaireurs envoyés sur les frontières pour empêcher la contrebande », tous les détachements seront réunis de floréal à fructidor, de telle façon que dans les plus petits, « il y ait au moins un bataillon ou deux escadrons ». On travaillera à l'instruction et à « l'ensemble dans les mouvements ». Les conscrits qui arrivent sac au dos du chef-lieu de leur département à leur dépôt, devront, aux manœuvres d'automne, être tous à l'école de bataillon, et devront faire, dès cette année, l'exercice à feu. Les régiments de cavalerie à portée de l'eau dresseront les chevaux au

(1) *Corr.*, 6496. — MARBOT, *ibid.*

passage des rivières. Les régiments de dragons feront l'exercice à pied, « quand même ils n'auraient pas de fusils » ; dans ce cas, on leur en distribuera une cinquantaine pour commencer l'instruction. Le service de l'artillerie sera suivi avec la plus grande activité. Dans chaque régiment à cheval, on tiendra compte des pointeurs qui abattent le plus de blancs, des bombardiers qui mettent le plus de bombes dans le cercle et de ceux qui tirent le mieux l'obus. Chacun de ces régiments enverra, en septembre, ses dix meilleurs pointeurs à La Fère, où seront préparés de grands exercices de tir d'artillerie de siège et de campagne, de batteries d'obusiers et de mortiers et des tirs à boulets rouges, afin de savoir quel régiment fournira le meilleur pointeur. Le canon et les bombes seront tirés à une grande distance. Le Premier Consul prévoit déjà la rupture avec l'Angleterre, aussi le boulet rouge joue-t-il un grand rôle dans ses préparatifs. A la fin d'avril, il veut qu'on s'en serve dans toutes les écoles d'artillerie, qu'on s'y exerce aux obus, qu'on s'y familiarise avec l'usage des boulets creux. Et, en juin — alors que recommence la guerre, il veut que les fantassins de l'île d'Elbe et ceux de l'île d'Yeu s'habituent à manœuvrer le canon et tirent au moins une fois par semaine à boulets rouges (1).

Mais que d'obstacles se présentent, que d'erreurs apparaissent au milieu de l'année ! Lorsque des vaisseaux anglais croisent devant Boulogne, la batterie la plus proche ne peut tirer, faute de réparation. Un arrêté prescrivait ce travail au génie maritime : « Lorsqu'il s'est présenté, le génie de terre lui en a défendu l'entrée, ce qui l'a empêché de travailler. » Si l'instruction militaire est popularisée par des gravures qui enseignent la décomposition des mouvements, si en juin des généraux s'étonnent de trouver les conscrits « déjà instruits », « même instruits », d'autres se plaignent qu'elle n'avance pas, et lorsque Bonaparte demande 4,500 hommes par régiment pour les camps, il lui faut recommander « d'entremêler les conscrits avec les autres soldats, pourvu qu'ils soient habitués à l'école de peloton. » C'est qu'il en arrive un grand nombre en retard, c'est que les anciens sont employés partout, ici à l'escadron de guides des généraux en chef, là aux douanes, là aux travaux des ports, et ne peuvent par leur exemple

(1) *Corr.*, 6652, 6718, 6794, 6804.

militariser les recrues. Puis, ce sont les préparatifs de débarquement qui modifient l'instruction et la troublent. Durant l'été nager est la principale occupation. La Convention avait déjà organisé des compagnies de nageurs : toute l'armée va le devenir. A Paris, en face de l'école militaire, sous-officiers et soldats s'exercent à passer la Seine, « leur fusil chargé sur leur tête ». La Garde elle-même, qui d'habitude ne fait que des mouvements spéciaux, qui sert, à ses rares heures de manœuvre, de corps d'expérience, est habituée à la nage. A Boulogne, dès que sont lancés les premiers bateaux, les hommes qui s'y embarquent doivent se familiariser avec l'usage des avirons, et, « s'il n'y a pas d'inconvénient majeur, sortir tous les jours du port, apprendre à ramer et à faire l'exercice du canon ». Peu après ces soldats de Soult doivent « chaque jour, en se relevant toutes les trois heures, s'exercer sur les péniches et les bateaux canonnières, lorsqu'ils peuvent aller en rade, et lorsqu'ils ne le peuvent, dans le port », et la semaine suivante le Consul envoie au général un projet de règlement sur la manœuvre de ces péniches, petits bateaux à quatre mâts et à quatre voiles, « susceptibles de marcher à la rame et à la gaffe ». En même temps, pour creuser le port d'Ambleteuse, à ce corps d'armée il est demandé chaque jour 4 à 500 hommes, « sans que la santé du soldat soit compromise par ces travaux ». Bientôt, à Paris, sur la Seine, la Garde « nage sur six péniches, et chaque détachement y reste deux heures, de manière que toute la Garde à pied y passe chaque jour. » Cela sert d'exemple aux autres troupes : « Toute la Garde — écrit Bonaparte à Bruix — apprend à nager; 75 hommes par péniche y travaillent deux ou trois heures par jour » — et pour que dans chaque port on s'y emploie, il veut que tous les soldats s'embarquent deux heures par jour : « Les trois premières leçons seront données dans le port, après quoi on ira en rade... » Il veut qu'on exerce les canonnières, pendant qu'ils manœuvrent sur les chaloupes canonnières, bateaux canonnières et péniches, « à tirer sur des tonneaux placés sur le rivage, de manière que les boulets ne soient point perdus », et en même temps, il dresse ceux des batteries créées sur la côte de fer : « il ne faut jamais tirer un boulet isolé. Pour faire effet, il faut que quatre ou cinq mortiers soient chargés et tirés successivement, le plus promptement possible, en augmentant ou en diminuant leur inclinaison de quelques degrés ».

On conçoit que dans ces conditions l'armée des camps — armée de terre — apprenne tout autre chose que les manœuvres terrestres, surtout lorsqu'on voit la cavalerie légère répandue sur les côtes bretonnes, dans un but de police, commencer la manœuvre du canon, ce qui vaut aux chasseurs et hussards employés à ce métier — et qui n'y montrent aucun goût — une gratification de 20 centimes payable tous les dix jours, et jusqu'aux ouvriers conscrits de la marine, utilisés aux constructions, « employer deux jours de la semaine, et notamment le dimanche, au maniement des armes », car « l'exercice fait du bien aux militaires et, dans les ports, il peut être utile (1). »

Certes, à cette fin de 1803, la troupe est mieux instruite qu'auparavant; mais elle est surtout préparée à passer le détroit, et les manœuvres auxquelles elle se livre sont moins pour lui servir à la guerre continentale qu'à lui faciliter le premier acte par lequel l'Angleterre peut être vaincue : le passage. Par ailleurs, le service de place, souvent inutile et toujours fastidieux, est réduit — et s'il est impossible de compléter l'instruction des 24 escadrons de dragons répandus par les campagnes de l'Ouest, s'il faut répéter au commandant de l'île d'Elbe « d'exercer souvent les soldats, afin de les tenir dans un bon esprit militaire », et si dans les garnisons éloignées on ne rompt point avec les anciennes habitudes de paresse, chaque mois une amélioration se développe et porte ses fruits (2).

De place à place, de camp à camp, le zèle varie : il en est qui travaillent sans repos; il en est qui se reposent sans cesse, la première instruction reçue. A Livourne une nouvelle recrue « pendant huit jours ne fait que se promener »; ensuite « il est question d'aller à l'exercice. Comme elle a été garde national longtemps, on la met à la première classe, où elle reste deux mois comme les autres. Au bout de ce temps, elle monte la garde tel que les anciens. » En Corse, les troupes, trop divisées, « ne peuvent s'occuper de leur instruction »; la 23^e légère qui s'y trouve depuis six ans « a perdu l'habitude de manœuvrer par bataillon » et il faut un ordre pressant de l'Empereur à Morand pour que celui-ci en

(1) *Corr.*, 6538, 6876, 6888, 7022, 7100, 7105, 7144, 7157, 7171, 7181, 7182, 7187, 8107. — BIGARRÉ, COIGNET, *ibid.*

(2) *Corr.*, 7051, 7118.

réunisse deux bataillons à Bastia durant deux mois d'automne et « leur fasse faire au moins dix exercices à feu ». En Italie, en France, les voltigeurs, partout où il y a de la cavalerie, sont dressés « à monter lestement en croupe, à en descendre avec légèreté, à suivre à pied un cavalier au trot » et on les habitue « à tirer promptement et avec beaucoup de justesse ». Dans certains camps, l'infanterie apprend à combattre par le troisième rang comme par le premier; elle fait quelques mouvements sur deux rangs et apprend un feu successif, par rangs, contre la cavalerie. A Arras, en plein hiver, les grenadiers réunis « s'exercent matin et soir aux nouvelles manœuvres que leur a envoyées le Premier Consul et qu'il doit faire exécuter devant lui ». En avril, ces grenadiers « sont tous des hommes d'élite ». A Boulogne, « les soldats, à l'exception de quelques heures de repos, n'ont aucun instant d'oisiveté, et sont toujours occupés. » Ils apprennent ainsi à connaître leurs chefs et « à se sentir les coudes ». Dans chaque corps, journellement un exercice de détail a lieu. Trois fois par semaine Soult fait manœuvrer lui-même son corps d'armée; cela dure souvent douze heures; les contemporains pensent « qu'en aucun temps et en en aucun lieu il n'y eut une aussi excellente école militaire », et certains avancent que « c'est au maréchal Soult particulièrement que la France est redevable de cette nuée d'officiers excellents qui se formèrent au camp de Boulogne et se répandirent par la suite dans toutes les autres armées de l'empire ». Au camp de Montreuil, Ney commande, et bien que Bonaparte lui ait écrit : « Faites manœuvrer beaucoup vos troupes; la dernière fois que je les ai vues, il m'a paru quelles en avaient besoin », bien qu'il y ait les deux tiers de conscrits, il ne se fait presque aucun service sérieux. Ney réunit son corps d'armée deux jours par an : alors on manœuvre toute la journée, sans manger. Le général Malher, qui est à la tête d'une division, la rassemble à peine trois fois et abandonne aussitôt qu'il l'a conçue l'idée qu'il a eue de faire prendre le fusil aux officiers et de les exercer en peloton. Le général de brigade Labassée, aux ordres de Malher, ne paraît pas au camp. Chaque colonel suit sa volonté. Le 59^e, dont Fezenzac nous a conservé la vie, est rarement réuni, sinon pour quelques promenades militaires ou pour quelques tirs à la cible. On n'y fait ni escrime à la baïonnette, ni école de tirailleurs, ni travaux de campagne.

Il n'y a pas de salle d'armes. Aucune école régimentaire n'existe — tandis qu'au 4^e, à Boulogne, il y a maître de mathématiques, d'escrime, de danse, dans les baraques, — et nul officier n'est chargé de reconnaissances. « Il en est de même dans toute la division et probablement dans tout le corps d'armée. » Aussi les soldats dorment-ils une partie du jour, chantent, content des histoires, ceux qui savent lire épellent des livres licencieux, et les auditeurs, si quelqu'un s'endort, le réveillent d'un seau d'eau fraîche. Au camp d'Ostende, Davout s'occupe de l'instruction avec sa conscience habituelle et son amour du détail. Des conscrits venus de ses dépôts le rejoignent « dès qu'ils ont des vestes et des culottes et qu'ils marchent au pas ». Lorsque Marmont est envoyé au camp d'Utrecht ou de Zeist, Bonaparte lui écrit : « Voyez beaucoup le soldat, et voyez-le en détail. La première fois que vous arriverez au camp, borde la haie par bataillon et voyez huit heures de suite les soldats un à un; recevez leurs plaintes, assurez-vous qu'il ne leur manque rien. Il y a beaucoup d'avantages à faire ces revues de sept à huit heures. Cela accoutume le soldat à rester sous les armes et lui prouve que le chef ne se livre point à la dissipation et s'occupe de lui. » Aussi, après avoir minutieusement étudié le soldat, à ce qu'il prétend, Marmont consacre-t-il un mois à l'instruction de détail, deux jours par semaine à l'école de bataillon et trois aux exercices de division. Le corps d'armée, à trois divisions, manœuvre le dimanche sous les ordres du général, « qui s'y instruit lui-même avec cette émulation et cette ferveur que donne un premier commandement en chef dans les belles années de la jeunesse », et tous les quinze jours, il y a exercice à feu et grande manœuvre, ce qui ne l'empêche point d'élever dans la lande une pyramide, à l'instar des Pharaons — le Marmontberg. — de 150 pieds de côté à la base et de 75 de haut, œuvre qu'il ne doit pas construire durant les rares moments de repos (1).

Dans les dépôts, l'instruction des troisièmes bataillons se néglige. Ils sont d'ailleurs fort restreints. Napoléon prescrit aux commandants des divisions militaires de les faire exercer. Les dragons ap-

(1) *Corr.*, 7609, 7615, 7616, 7617. — MARMONT, *Institutions militaires et Mémoires*. — D'HAUTERIVE, *ibid.* Lettres de Boulroué, 25 janvier, 7 avril 1804. — BIGARRÉ, SAVARY, SAINT-CHAMANS, FOY, DELLARD, FEZENZAC, BLAZE, *ibid.* — ALMERAS, *Mémoires d'un grenadier millavois*. — DE GIRARDIN, *Souvenirs*.

prennent la manœuvre à pied : un régiment à quatre escadrons forme un bataillon avec les guides et les cadres nécessaires pour les quatre divisions d'un bataillon. Sur les côtes bretonnes, les dragons et les chasseurs continuent, une fois par semaine, l'exercice du canon. Auprès de Paris, la Garde s'exerce dans la plaine de Saint-Denis. Un jour, devant l'Empereur, sous la pluie drue, « les canons des fusils se remplissent d'eau, les soldats étant l'arme au bras. Le grand homme ne bouge pas. L'eau lui coule sur les cuisses ; il ne leur fait pas grâce d'un quart d'heure. Son chapeau lui couvre les épaules, ses généraux baissent les oreilles et lui ne voit rien. » Peut-être sa sœur Caroline s'y trouve-t-elle, elle-même « sous l'averse, en robe légère, certaine par cette marque d'endurance de plaire à Napoléon. » Le surlendemain la Garde part pour Boulogne, et là, afin de montrer l'exemple, elle va tous les jours à la manœuvre. Puis l'Empereur passe en Italie et remue les garnisons. Les troupes d'Alexandrie et de Plaisance, dont une partie sont cantonnées, se rassemblent dans la plaine de Marengo, où Lannes avait déjà manœuvré l'année d'avant, et Napoléon leur fait « exécuter des manœuvres rappelant les épisodes de la célèbre bataille ». Le colonel du 56^e écrit qu'il a passé « dix-huit heures à cheval. Son major et ses chefs de bataillon se ressentent encore — quatre jours après — de cette journée, d'ailleurs plus fatigante qu'une bataille ». A Plaisance, où se trouvent des batteries de trois régiments, on établit un polygone. A Sainte-Euphémie, près de Brescia, un camp est créé où les troupes font des manœuvres continues. Le 62^e qui, à Livourne, « de temps en temps allait s'exercer à trois quarts de lieue de la ville », y reste quarante jours à évoluer (1).

En même temps, Napoléon presse l'instruction des états-majors, qu'il a trouvée très faible à l'automne de 1804. En effet, les officiers qui les composent, à Boulogne, à Saint-Omer, « ont passé l'hiver dans le désœuvrement et les plaisirs bruyants... Ils encombre la bibliothèque publique, les spectacles et les cafés. Les logements regorgent de locataires ; partout on est entassé, bousculé, ennuyé. » Par suite, il n'est pas étonnant que la majorité des officiers d'artillerie ne sache point passer la revue d'armes de l'infanterie, que les canonniers embarqués sur les chaloupes

(1) *Corr.*, 8023. — GONNEVILLE, PARQUIN, ALMERAS, COIGNET, REISET, NOEL, ROUTIER, *ibid.* — D'HAUTERIVE, *ibid.* Lettres de Boutrouë, 9 mai, 17 juillet 1805.

« découchent, n'ont plus ni police, ni discipline » et qu'on tire sur les vaisseaux anglais, de la côte boulonnaise, des milliers de coups de canon sans résultat. Aussi l'Empereur, que les manœuvres du corps de Soult rendent difficile, exige-t-il davantage, et lorsqu'il rencontre sur son chemin des nullités trop évidentes fait-il des exemples. Il écrit à Bernadotte : « Profitez de l'automne pour améliorer l'instruction, surtout celle des états-majors. Faites commander les bataillons par les aides de camp et adjoints pour qu'ils se forment » ; et à Berthier : « Vous mettrez à l'ordre que l'Empereur ayant fait manœuvrer le 58^e à Cologne a été content de la tenue des officiers et des soldats, mais a vu avec peine que le major n'avait aucune connaissance de ses manœuvres ; qu'en conséquence, il a ordonné qu'il serait suspendu pendant trois mois et envoyé pendant ce temps à un camp pour s'instruire et qu'il ne sera réintégré qu'en justifiant de connaître les manœuvres dans le plus grand détail (1). »

En Italie, une école militaire pour 200 jeunes gens est créé à Pavie. A Fontainebleau s'adjoint un polygone où chaque élève doit « aller au moins trente fois par an tirer lui-même des boulets et des bombes ». Durant une visite qu'il y fait, l'Empereur trouve « le port d'armes pas assez exact, le pas accéléré vicieux : ce vice a été acquis de la Garde. Le but n'est pas de changer de mesure, mais d'aller plus vite, pour faire plus de chemin » ; et comme il ne veut plus, dès que ce sera possible, tirer les sous-lieutenants à sa nomination que des écoles, et qu'il lui faut alors 600 jeunes gens par an, il organise sur un nouveau plan le Prytanée militaire de Saint-Cyr : les études seront celles des lycées ; il n'y entrera que des fils de militaires destinés à l'état militaire ; toutefois les élèves qui s'y trouvent, d'où qu'ils viennent, y resteront. Le Prytanée contiendra 600 élèves, 200 ayant moins de 7 ans, autant de 7 à 12 ans, et le reste moins de 18. Aucun pensionnaire n'y sera admis, s'il a moins de 12 ans et sans l'approbation de l'Empereur. Les élèves ne seront reçus que pendant le mois qui termine l'année scolaire. Pendant ce mois on passera les examens pour l'école de Fontainebleau ou pour l'école de Metz. Les élèves qui n'entreront pas à Fontainebleau seront placés dans les corps comme caporaux-

(1) *Corr.*, 8013, 8023. — PION DES LOCHES, HULOT, *ibid.*

fourriers. Les élèves âgés de plus de 16 ans et sachant l'école de bataillon compteront comme soldats, feront l'exercice avec le fusil de dragons et monteront la garde. Ceux ayant de 12 à 16 ans feront l'exercice avec le mousqueton. Les élèves entretiendront leur fusil et fabriqueront des cartouches; ils apprendront toutes les manœuvres de l'infanterie et celle du canon de campagne. Dans les lycées impériaux les mouvements se font au pas cadencé, et sous leurs voûtes, le matin, pour l'éveil, un tambour résonne mélancolique. Toutes les virilités existantes et toutes celles qui s'élaborent par la puissante main de l'Empereur sont poussées vers les camps (1).

En août 1805, l'armée a reçu une préparation qu'elle n'atteindra jamais plus. Seuls quelques régiments laissés dans l'intérieur ont eu des congés de semestre dont le tiers des officiers et le huitième des hommes ont profité. A Boulogne, les gros bagages mis au préalable à bord, « 67,000 hommes s'embarquent en 17 minutes ». Dans les dépôts, les majors hâtent l'instruction des recrues, après avoir, ainsi que le font certains, « instruit les cadres pour l'uniformité »; et comme ceux d'infanterie, en moins d'un an, en reçoivent chacun de 500 à 1200, cela exige de leur part une activité jusqu'alors inconnue. Au 20^e chasseurs le major « fait monter les classes à cheval de quatre heures du matin à dix heures du soir et placer des lanternes au manège ». Napoléon, à Sainte-Hélène, dira de cette armée: « c'est la plus solide que j'aie eue »; et c'est lorsqu'il la possède que l'Autriche l'attaque, c'est dans une campagne de trois mois qu'il éprouve l'instrument forgé par sa volonté, qu'il en immortalise la valeur et qu'il exalte la jeunesse française belliqueuse par une éclatante moisson de victoires (2).

Cette première Grande Armée est un peu à l'image de son chef, dont l'âme « violente et passionnée » ne se soumet qu'avec peine à des tempéraments, dont le cerveau possède au plus haut point les facultés nécessaires à un grand capitaine et peut les mettre en œuvre « dans un temps donné », dont l'instruction technique est profonde et l'instruction générale médiocre, dont la brutalité s'élève

(1) *Corr.*, 8883, 9031, 9034.

(2) DELLARD, PARQUIN, *ibid.* — *Journal de Gourgaud*, 2 juin 1817, 25 janvier 1818.

et retombe soudain, et dont l'endurance physique est extrême (1).

Les maréchaux Mortier, Augereau, Masséna, Ney, n'ont qu'une instruction élémentaire; les généraux, souvent grossiers, « traitent leurs officiers comme des soldats », sont des brutes chez eux, mais se montrent d'une extraordinaire bravoure dans l'action, et si le service auprès d'eux est une perpétuelle souffrance, en revanche il fait bon combattre sous leurs ordres. La plupart des colonels « ne savent ni le français ni l'orthographe », mais ils sont infatigables et « d'une détermination qui ne les fait reculer devant aucune responsabilité ». Il s'en trouve parmi eux comme le général Jardon, qui « marchent constamment à la tête des tirailleurs, armé d'un fusil, portant une ceinture pleine de cartouches », qu'on appelle, à cause de cela, le premier voltigeur de France, et qui finira par se faire tuer en Portugal. Ce sont eux qui entraînent la troupe, car « en général les sergents ne se distinguent pas des officiers » et il se trouve dans les rangs — malgré les épurations — « beaucoup de sous-lieutenants de quarante ans (2). »

Dans certains régiments de cavalerie « le corps des sous-officiers est supérieur à celui des officiers, qui, hormis quelques-uns, sont tous vieux, sans éducation » — quoique on ait envoyé dans les dépôts ceux qui sont « incapables de faire la guerre à cause de leurs infirmités ». Il n'est pas rare qu'un tout jeune homme, à peine sorti de Fontainebleau, et fortement recommandé auprès du colonel, soit mis par celui-ci — qui, semble-t-il, choisit — sous le patronage d'un vieil officier auquel il paye chaque jour la goutte ainsi qu'à un autre vieux brave qui, dans la suite, « le débarrasse de ses vieux galons et de ses vieilles épaulettes, qu'il brûle en les entortillant de papier pour en extraire l'argent et le consommer ». En tout temps, rares sont ceux qui emportent avec eux des livres — sauf les officiers d'état-major, pour lesquels le Manuel du général Thiébault est d'un usage courant, — qui peignent comme Lejeune ou qui vont en guerre « avec les partitions de Mozart, de Cimarosa, d'Haydn et de Paër dans leurs caissons ». Cependant, « on voit toujours un cabinet de lecture près de l'endroit où loge un régiment (3) ».

(1) MIOT DE MÉLITO. *Mémoires*. — MARMONT, *Institutions militaires*.

(2) SAINT-CHAMANS, GONNEVILLE, FEZENZAC, D'ILLENS, BUGEAUD, *ibid.*

(3) GONNEVILLE, COMBES, BLAYE, *ibid.* — *Mémoires d'un apothicaire, ibid.*

Et, comme conséquence, chez le soldat la moyenne de l'instruction est très basse. La plupart sont illettrés. Le conscrit, dès qu'il sait un peu d'orthographe, un peu d'arithmétique, devient fourrier, est accaparé par les bureaux, et déjà, en 1805, les sujets sont si peu nombreux que l'Empereur songe à en tirer du prytanée.

Cette jeunesse, en garnison ou dans les camps, essaye de s'amuser. Il en est qui jouent la comédie. Les Parisiens du 9^e de ligne, à Vérone, à Brescia, se signalent. Mais souvent l'autorité se mêle à ces amusements, veut les régler et transforme en corvée ou supprime ce qui était un délassement original. A Zeist, Marmont fait creuser dans les dunes une espèce de cirque et procure aux soldats un théâtre où les régiments assistent chacun leur tour. Au camp de Boulogne, un sous-officier écrit un vaudeville. Soult, au lieu de l'ignorer, demande la communication du manuscrit, et omniscient, ainsi que l'indique son grade, demande à l'auteur de changer un rôle de poltron, « parce qu'il n'y en a pas dans l'armée française ». Ce dernier, naturellement infatué de son œuvre, riposte qu'il faut de l'ombre à un tableau. « Eh bien ! lui répond le maréchal, votre pièce ne sera pas jouée ! — Elle ne le sera pas », riposte le maréchal des logis, qui la remporte. Ailleurs, et plus tard, à Magdebourg les officiers joueront des pièces tragiques ou comiques ; ils donnent des billets aux soldats, mais il arrive qu'un acteur prétend au rôle d'Alceste « parce qu'il est chef de bataillon », et sa troupe se disloque comme disparaît toute société affinée là où les femmes des généraux et des colonels exigent la subordination des autres femmes, ainsi que « de leur brigade ou de leur régiment (1) ».

Il est d'usage que, pour jouir du théâtre dans sa garnison, chaque officier donne un jour de solde par mois. Mais les théâtres permanents sont rares, et il leur faut d'autres amusements que la tragédie ou que le café banal. Il en résulte que, dès leur arrivée dans une ville nouvelle, ils cherchent à entrer dans une loge de francs-maçons, « car on sait qu'en travaillant au grand œuvre, les frères aiment à rire et à banqueter ». Lorsqu'il n'en existe point, ils en créent une : « Le colonel en est le vénérable », et si certaines, héritières des clubs, sont antidynastiques et combattent,

(1) COMBES, DUPUY, MARMONT, BLAZE, *ibid.*

minent le régime, la plupart restent réfractaires à toute politique ou sont asservies au pouvoir régnant (1).

Enfin, ces officiers et ces soldats, habitués à jouer leur vie dans les batailles, la mettent en enjeu dans les plus futiles occasions de leur existence. Deux régiments qui ne se connaissent point reçoivent-ils une même garnison, aussitôt « ils se tâtent » et pour eux, se tâter, c'est aller sur le pré par groupes, par bandes, jusqu'à ce qu'il y ait des morts, qu'une réconciliation survienne sous le plus léger prétexte ou que l'autorité y mette bon ordre en les séparant. Les artilleurs et les cavaliers, lorsqu'ils se rencontrent, se sabrent; les régiments de la ligne jouent du fleuret contre les régiments légers; la fusion de deux régiments en un seul amène une série de duels, et les jeunes tambours goguenards sont sans cesse aux prises avec les vieux grenadiers grognons. Coignet n'est reconnu « bon grenadier » qu'après un simulacre de combat; Dupuy, à peine engagé, est abordé « par l'un des crânes de la compagnie, qui lui cherche querelle... Malheur à celui qui faiblit! s'il a de l'argent, il doit sans cesse payer à boire aux tâteurs, et s'il n'en a pas, il est l'objet des mystifications les plus désagréables ». Dans les corps, les ferrailleurs abondent et sont en général de fort mauvais soldats « qui ont toujours une raison de ne pas assister à la bataille ». Les tambours, « colères comme les hommes de taille exiguë », sont duellistes à outrance, et souvent portent sur leur havresac deux fleurets roulés dans leur capote et mouchetés de bouchons, pour empêcher la rouille. Il en résulte que « le maître d'armes d'un régiment est respecté au moins autant que le colonel ». A Alexandrie, où plusieurs régiments travaillent aux fortifications, où l'on paye bien le soldat, « la richesse de celui-ci et le bon marché des pintes de vin sont une source continuelle de disputes qui tournent bientôt en querelles de corps et amènent chaque jour de nombreux duels, malgré la sévérité du Yameux Despinoy, commandant de place ». On se bat de même à Boulogne. Napoléon, par une note spéciale, met à l'ordre « que le soldat français n'a pas le droit d'exposer sa vie pour des futilités et que tout sang versé sans tourner à l'honneur du drapeau et de la patrie est un crime ». Mais qu'y peut-il faire? L'exemple part

(1) BLAZE, *ibid.* — *Mémoires d'un apothicaire, ibid.* — NODIER, *les Sociétés secrètes dans l'armée, œuvre fantaisiste.*

de haut, et le soldat continue à se battre « pour un rien ». Ne voit-il pas de vieux sergents de la République, « croyant toujours qu'on se moque d'eux, se battre à tout propos ? » Beaucoup d'officiers ne jugent-ils pas nécessaire d'avoir une affaire d'honneur tous les mois ? Pour l'amener, entre ceux du même grade, s'appeler jeune homme suffit. A peine revenu d'Égypte, Reynier ne tue-t-il pas Destaing au bois de Boulogne, le 5 mai 1802 ? Et n'admire-t-on point celui qui est sûr de son coup, même quand il agit à la façon d'un spadassin ? Fournier (Sarlovèze) offense un jeune avocat de Lyon dont il poursuit la femme. Ils se battent au pistolet. L'avocat tire, manque son adversaire, qui lui dit : « Ma balle va vous frapper au troisième bouton de votre habit... elle traversera votre cœur... vous ne souffrirez pas », puis continue à pérorer sur les inconvénients de mourir si jeune, et finit par tuer comme il l'a dit. Plus tard, Bessièrès et Lannes tireront l'épée, seront prêts à croiser le fer sur le champ de bataille d'Essling. Plus tard, à Raguse, Junot, à la fin d'un dîner, fera monter près de lui un grenadier qui passe dans la rue, fumant sa pipe, et d'une balle la lui cassera entre les dents. Tous ont un trop-plein de vie qui se dépense, en guerre, par une activité sans mesure et qui, en garnison, aboutit aux folles équipées d'un Lasalle, aux fureurs sans cause d'un Lannes ou d'un Ney, au besoin de se répandre dans tous les sens, « de se brûler par tous les bouts » qui caractérise les hommes d'action (1).

En présence de tels exemples, les jeunes gens de Fontainebleau sont loin de sacrifier tout leur temps à la théorie. Quoiqu'ils soient d'une moyenne plus relevée que les officiers subalternes de l'époque, la brutalité du milieu, l'atmosphère guerrière qui les recouvre, dans leur jeunesse imitative effacent l'éducation première et pour une destinée tragique les marquent à leur empreinte. Ils couchent dans des draps « pas trop grossiers » qu'on change tous les quinze jours et sur un matelas de soldat, font leurs lits, balayent leurs chambres, les corridors, les escaliers et « jusqu'aux latrines ». Comme le soldat, ils mangent à la gamelle, sans faire eux-mêmes leur soupe : « les pommes de terre, les lentilles et les haricots, avec de la viande de médiocre qualité, sont leur nourriture habituelle ». Leur pain de munition est « souvent moins bon

(1) *Corr.*, 8146. — MENNEVAL, BLAZE, GONNEVILLE, ROUTIER, COIGNET, DUPUY, BUGEAUD, BRANDT, *ibid.*

que celui qu'on donne à la troupe » et « jamais la Brie n'a fourni d'aussi mauvais vin que celui qu'ils boivent ». Il leur est absolument défendu de faire venir du dehors des comestibles ; néanmoins chaque élève, « l'un des premiers jours de son entrée, régale ses camarades de chambrée » et, quoique le portier comptât « sur la prise des objets de contrebande pour nourrir sa famille », on en connaît qui rentrent, pour se racheter des brimades, « une bouteille d'eau-de-vie, un pâté, un saucisson dans leur shako » et qui, les poches bien garnies d'argent, versent 45 francs à la masse de la chambrée. Les élèves profitent des séances de levés de plan ou de tir au canon pour se gaver de pâtisseries ; il en résulte pour eux force indigestions ; le médecin trouve plaisamment « le canon de l'école aussi dangereux que celui de l'ennemi » ; ils enlèvent le bois de leur giberne et le remplacent par des pâtés qui en ont la forme, et quoi qu'il soit défendu de fumer, ils fument, car pour eux les tambours font la contrebande (1).

Parfois leur fusil est plus grand qu'eux et, dans les débuts, il leur semble d'un poids énorme. Leur instructeur « qui les tourmente régulièrement deux ou trois heures par jour », les rigueurs de la saison, s'ils débutent à l'automne, leur rendent les commencements pénibles, et plusieurs, dans leurs lettres, ne font que le récit « des dégoûts qu'ils éprouvent », mais bien qu'occupés de cinq heures du matin à neuf heures du soir, s'ils travaillent fort peu, s'ils enfouissent sous les terres des redoutes qu'ils construisent les outils qu'on leur remet, ils n'y prennent pas moins « tout à fait l'esprit du métier ». Lorsqu'ils veulent faire grande chère, ils se font mettre en prison : le geôlier leur vend de tout. A n'importe quel propos, ils se battent en duel, et les chasseurs de la compagnie d'élite, qui portent le bonnet à poil, ne sont point les plus appliqués, mais les plus provocants. De ce que l'un d'eux est tué dans ces conditions, on leur retire la baïonnette. « Ils y suppléent au moyen de fleurets démouchetés ou même de bâtons au bout desquels ils emmanchent une pointe de compas. » Le frère de Marbot meurt ainsi, d'une blessure cachée. Il en est qui se battent au moyen de baguettes de fusils aiguisées à cet effet. Le ministre propose de les renvoyer. Napoléon décide qu'il faut « les mettre

(1) GIROD, COMBES, BLAZE, *ibid.*

en prison pour quinze jours ». On leur rend leurs baïonnettes, qu'on époinçte, et peu après, dès sa première sortie, Combes s'attire une affaire avec un camarade de sa compagnie. Ils ont même deux ordres maçonniques, celui de la Reine et celui de la Concorde, d'où duels nombreux entre leurs affidés. L'Empereur, lorsqu'il les voit, les interroge lui-même. En mars 1809, il les appellera à Paris, leur donnera à commander des hommes de la vieille Garde, puis leur offrira à tous un dîner chez Véry. Le restaurateur a l'ordre de fournir tout ce qu'ils demandent. Le dîner dégénère en ribote générale. Le commandant de l'école doit requérir tous les fiacres disponibles et ils s'y entassent avec des armes, des sacs pris au hasard pour rentrer à leur caserne (1).

Lorsqu'ils rejoignent le régiment, les colonels n'ont que de la défiance pour leur jeunesse et leur inexpérience. Les vieux sous-officiers clabaudent contre eux, qui n'ont jamais été au feu. Mais comme il arrive qu'on leur fait faire une semaine de simple soldat, une de caporal, une de sous-officier, qu'ils montent la garde dans ces trois positions et « qu'ils soulent leur poste chaque fois, selon l'usage », on commence à les estimer mieux, parce qu'alors « boire la goutte est une coutume essentiellement militaire », et comme ils deviennent, la plupart, d'excellents serviteurs, on leur tient compte en haut lieu de ce qu'ils « apportent dans les régiments un ton et des manières qui les distinguent des officiers de la Révolution (2) ».

Ces sous-lieutenants contribuent à renforcer la moyenne de l'instruction générale de l'armée, et par leur intelligence éveillée, ils sont plus aptes à comprendre les nouvelles manœuvres et à s'y adapter que les vieux braves devenus officiers. Les uns ont confiance en eux-mêmes, les autres dans l'avenir, et de leurs efforts multiples et divers va résulter la manière de la Grande Armée, poussée, entraînée par les jeunes, solide au poste par les anciens, formidable « dérouté en avant (3) » quand il s'agit d'atteindre l'ennemi et roc vivant dès qu'il s'agit de lui résister.

(1) *Corr.*, 9962. — GIROD, MARBOT, COMBES, BLAZE, *ibid.*

(2) GIROD, COMBES, BLAZE, *ibid.*

(3) DE COMEAU, *ibid.*

II

Napoléon emmène à la guerre ses meilleures troupes, la Garde « à la démarche aisée, légère, élégante (1), » les dragons à pied qui manœuvrent comme des bataillons, les pointeurs de la Fère, de Boulogne, d'Ostende, qui criblaient de boulets les tonneaux des polygones ou de leurs bombes coulaient les bricks anglais. Ce qui reste au dépôt doit instruire les conscrits; mais — à part les majors, envoyés d'ailleurs à deux cents lieues en recrutement — les colonels n'y ont laissé que des médiocrités ou des inutilités. Par suite les recrues qui se présentent, privées de l'exemple des anciens et guidées par les instructeurs dépourvus de zèle ou de force, ne sont que médiocrement préparées à la guerre, et le sont d'autant plus mal que ceux qui travaillent à cette œuvre ne sont pas ceux qui en recueilleront gloire et profit.

La Grande Armée se porte des camps sur le Rhin à une allure mathématique, et il reste bien peu de ses hommes en arrière, sur le revers des routes. Le matin, ils quittent le cantonnement, sur trois rangs, d'un pas sûr et mesuré. Après une heure de marche, ils s'arrêtent cinq minutes, « la halte des pipes » et, à la première, dans la plupart des corps, les officiers supérieurs à tour de rôle payent la goutte à leurs camarades ou aux officiers qui leur sont subordonnés, « font les honneurs de l'eau-de-vie ». Au milieu du jour, s'il y a lieu, une grande halte d'une heure les repose, et par les temps de poussière, pour empêcher que celle-ci ne prenne leurs hommes à la gorge, les officiers qui marchent avec eux les obligent à tenir dans leur bouche un fétu de paille qui les force à serrer les lèvres. Durant ces quatre semaines de marche quelques hommes s'échappent — mais si peu! — et il en rentre un si petit nombre aux hôpitaux, même des conscrits qui complètent les dragons, que Napoléon écrit, avec une légitime fierté : « Je n'ai eu, dans cette marche des côtes sur le Rhin, ni déserteurs ni malades, »

(1) STENDHAL, *Napoléon*.

et qu'on les voit franchir allégrement le fleuve — même les dragons de Walther, qui n'ont pas été à Boulogne — « une petite branche d'arbre à leurs habits, en guise de laurier ». Ils se hâtent à la rencontre des Bavares, dont l'armée est excédée « de parades bien faites, de détails minutieux, de monceaux d'écritures », dont les capitaines sont « vieux, lents, indolents et entêtés », les « bureaux pleins de scribes » et les soldats bien alignés, grâce aux coups de canne des sergents, alors que les Français « sont traités avec une extrême douceur et ne connaissent pas les punitions corporelles (1) ».

Tandis que la Grande Armée combat, les dépôts restés dans les camps, s'ils ne s'embarquent plus, s'exercent, et quelques-uns y font du service en campagne. En France les conscrits se lèvent : à la hâte, habillés ou non, on les dirige sur le Rhin. Les recrues des dragons, qui passent le fleuve, sont logées dans les villes de Bavière, autour d'Augsbourg. Baraguey-d'Hilliers, qui les commande, a reçu après Ulm trois millions « pour les équiper, établir des manèges et pouvoir, sous deux mois, fournir des hommes montés aux escadrons ». A Strasbourg les conscrits commencent l'exercice. Savary prétend qu'à son retour Napoléon les trouve « formant des troupes de belle apparence » mais si celui-ci le dit, il ne le pense point, car dès qu'il les dirige sur la Hesse afin de les cantonner, il veut que Lefebvre « les exerce tous les jours et leur fasse exécuter l'exercice à feu trois ou quatre fois par semaine ». Et, au loin, ils sont préparés moins encore : à Perpignan, on les mène à la manœuvre que commandent les sergents et les caporaux deux fois par jour, mais au bout d'un mois ils en sont débarrassés, ne font plus l'exercice qu'avec la compagnie, et finalement vont tenir Port-Vendres (2).

Napoléon pousse l'instruction des compagnies départementales, « dont la plupart ne s'instruisent point, ne sont pas encore à l'école de bataillon » et servent les préfets de toutes façons — celle de la Meuse ne se disperse-t-elle point dans la campagne pour recueillir le lait qui doit baigner et doucher Pauline ? — hormis dans le militaire. Tandis que la Grande-Armée cantonne dans

(1) *Corr.*, 9299. — BLAZE, BOULART, DE COMEAU, FOY, THIRION, *ibid.*

(2) *Corr.*, 9761. — SAVARY, REISET, DELLARD, *ibid.* — *Mémoires de Robert Guilleminard.*

l'Allemagne du sud, s'étend sur le pays, occupe parfois 25 lieues de largeur par régiment, les bataillons sont rarement réunis : l'on n'y fait qu'un peu d'école de peloton ; tandis que la cavalerie s'amuse et que l'artillerie se démonte, Napoléon recommande au prince Eugène les troupes d'Italie. Il lui écrit : « C'est dans la grosse cavalerie que doit être au plus haut degré la science de l'homme à cheval. J'ai été extrêmement content de tous les combats de la cavalerie à la Grande Armée, mais les hommes individuellement ont besoin d'instruction », et le mois suivant il lui répète : « Faites bien instruire mes cuirassiers ; j'imagine qu'ils ont des manèges ; cette arme, qui m'a rendu de si importants services, a besoin d'être bien instruite, et on peut dire que l'instruction fait tout. La cavalerie russe ne manquait point de courage, et cependant elle a été presque toute massacrée et ma Garde n'a perdu personne. » On y étudie la théorie, le service des troupes en campagne, mais ces études sont troublées par les changements de garnison qui se produisent presque tous les deux mois, et si une nouvelle guerre le menaçait ces cuirassiers iraient, comme les autres troupes, au camp de Montechiaro qu'on construit alors pour douze bataillons et qui, selon l'intention de l'Empereur, « est formé de petites baraques en pierres sèches afin qu'il puisse durer longtemps et qu'il permette à l'armée d'y passer trois mois, à tour de rôle, pour s'y instruire ». Des divisions d'infanterie y manœuvrent à la fin de 1806 et en 1807. D'après ces idées, dans l'été de 1806, Napoléon crée un camp à Meudon, pour douze bataillons. La garnison de Paris s'y installe pour six semaines. Il l'inspecte souvent, à l'improviste, et pour n'être point surpris par lui, on établit des vedettes de distance en distance. Quand il arrive, il veut tout voir, « ouvre toutes les tentes, jette feu et flammes s'il y aperçoit un minois féminin », car le major du camp, qui est le prince Borghèse, ne s'occupe guère des détails du service, pas plus qu'il ne s'instruit à la manœuvre (1).

Mais on ne fait pas que manœuvrer ou cantonner. Des permissions sont accordées aux troupes de l'intérieur durant l'été — et Napoléon songe si la Grande Armée rentre, à donner des semestres pen-

(1) *Corr.*, 9729, 9966, 10104, 10343, 10631. — GONNEVILLE, *ibid.* — *Mémoires apocryphes de Robert Guilleminard*. — STIEGLER, *Le maréchal Oudinot*. — MASSON, *Cavaliers de Napoléon*.

dant onze mois à la moitié des officiers et à une partie des soldats de façon à ne conserver que des compagnies de 100 hommes. La moitié des compagnies départementales est renvoyée « pour le temps de la moisson ». Les régiments qui passent dans les départements où ils recrutent font de même, délivrent des permissions à des soldats qui doublent les étapes et les reprennent en passant. Le 32^e, qui revient à Paris et qui recrute dans l'Aisne, est dans ce cas, mais un contre-ordre l'arrête à Liège, en juillet, et Napoléon donne huit jours aux 200 permissionnaires, avant qu'ils ne partent pour le rejoindre. Enfin, il en est qui sont occupés à des travaux — tel le 14^e au canal de Saint-Quentin — et qui, lorsque va s'ouvrir la nouvelle campagne, rejoignent l'armée à marches forcées. Une partie des hommes ont oublié l'instruction reçue, si d'autres l'ont complétée, et comme tous les régiments reçoivent des conscrits qu'ils mélangent parmi les anciens, comme quelques-uns en incorporent plus de la moitié de leur effectif, qu'ils sont sans instruction et qu'il faut, dans la marche contre les Prussiens « les exercer une heure après l'arrivée au cantonnement », on conçoit que la préparation de l'armée soit moindre en octobre 1806 qu'elle ne l'était en septembre 1805 (2).

Ces soldats vont avoir à combattre l'armée prussienne, une armée d'intérieur modèle. L'art de la guerre s'y trouve figé en formules incessamment ressassées, et toute initiative, toute recherche, en dehors des règlements, sont bannies. Les généraux, aimables ou grognons selon l'état de leur estomac, sont très vieux, datent de la guerre de Sept Ans et n'ont plus que des habitudes. « Ceux qui ont moins de soixante-dix ans forment la grande exception. » Les lieutenants-colonels sont âgés, corpulents, et « ne vont plus à cheval qu'à des allures très modérées ». Les capitaines, propriétaires de leur compagnie, « sont généralement affligés d'un certain embonpoint » et ont au moins cinquante ans. Les officiers, de noblesse pauvre, parmi lesquels il est nombre d'enseignes d'à peine seize ans, sont ferrés sur le service intérieur, exténués par le service des places. « On les aime certainement instruits, mais ceux de la ligne n'ont pas besoin de remplir cette condition pour arriver. On leur demande simplement d'avoir une bonne instruc-

(1) *Corr.*, 10183, 10518, 10761. — *POUGET, ibid.*

tion pratique. » Les sous-officiers, les caporaux, souvent mariés, logent en ville. Quant aux soldats, ce sont des mercenaires, qui s'échappent dès qu'ils le peuvent pour se rengager ailleurs, mêlés à des Prussiens en moins grand nombre, et pendant deux mois de l'année à des recrues du pays, qu'on nomme les cantonistes — parmi lesquels des Wendes et des Polonais ne savent pas un mot d'allemand, — et qui sont définitivement libérées après plusieurs périodes d'instruction. En somme, ce sont des étrangers bien dressés ou des nationaux mal instruits encadrés par un corps d'officiers qui, selon le mot de Henry Dietrich de Bulow, « se compose par moitié de vieillards et par moitié d'enfants (1) ».

Dans cette armée, on ne fait aucun service en campagne, aucun tir à la cible. D'ailleurs « la crosse presque droite du fusil empêche à peu près d'épauler ». A partir du jour où les hommes « savent manier avec rapidité la baguette du fusil et où les compagnies font résonner convenablement la terre sous leurs pas, on estime que les recrues possèdent une instruction suffisante ». Alors, les officiers, pour la plupart peu bienveillants, s'attachent au maniement d'armes qui, « pour être bon, doit frapper les oreilles aussi bien que les yeux », ce qui amène les soldats, « pour mieux faire sonner les attaques d'armes à relâcher autant que possible les garnitures de leur fusil ». Les sous-officiers, qui portent tous une canne, et qui s'en servent, à coups bien appliqués châtient les paresseux et raniment les zèles défaillants (2).

Vers le 15 mars, par suite de l'appel des cantonistes, la période des exercices commence : sur toutes les places de Berlin, on ne voit que des recrues à l'instruction. Dès qu'elles sont « vigoureusement dressées », on les habitue aux évolutions d'ensemble, préparatoires aux revues que le roi passe à Berlin et ses maréchaux en province les 21, 22 et 23 mai. Le premier jour, le roi examine les cadets et les recrues. Les officiers supérieurs sont à pied ; tous les officiers en tenue de gala et « portant l'esponçon ». Cette lente et minutieuse revue « cause toujours les plus vives appréhensions à ceux qui y participent, notamment aux vieux généraux et aux officiers supérieurs, mais lorsque cet acte solennel s'est bien passé, ils peuvent s'endormir sur leurs lauriers jusqu'à l'année suivante ».

(1) DE SUCKOW, *ibid.* (trad. Veling). — DE BULOW, *Campagne de 1805*.

(2) DE SUCKOW, MARBOT, *ibid.*

Le 22 mai, « les capitaines sont dans les transes ». Les uns après les autres, et depuis des années, ils doivent amener leur compagnie sur un alignement au sortir d'une conversion mathématique. Le roi surveille ce mouvement. « Fréquemment il arrive que les capitaines, ne tenant pas un compte exact de leur corpulence, remarquent avec terreur, une fois l'alignement pris, qu'il ne reste plus de place pour eux sur la ligne. » Le roi passe ensuite à cheval devant le front et désigne les compagnies qui doivent sortir et faire l'exercice à feu. « Longtemps à l'avance, on a sermonné les hommes et on les a prévenus que s'ils déchirent de la toile, c'est-à-dire si la détonation n'a pas lieu d'un seul bloc, les punitions les plus terribles pleuvront sur eux... A chaque salve réussie le capitaine ressent une vive impression de soulagement et si, par hasard, la dernière est ratée, il ne s'en fait pas d'autre souci et il la considère comme un feu de joie. » Un défilé, au pas de parade, lent et solennel, clôture cette journée. Le 23 mai « est consacré d'une façon immuable à une manœuvre contre un ennemi supposé », dans les environs de Berlin. Le feld-maréchal de Mollendorf, qui « jouit de la plus grande vigueur physique et intellectuelle » — à quatre-vingt-deux ans — la dirige.

Puis les cantonistes rentrent dans leurs foyers ; une période de repos de neuf grands mois commence, interrompue, pour les jeunes officiers, par quelques patrouilles et quelques gardes de temps en temps. On ne perfectionne point l'instruction des hommes qui restent. Les sous-officiers, dont la majeure partie est d'un âge avancé, « quelques-uns même des vieillards au sens propre du mot », emploient leurs loisirs, vu l'exiguïté de leur solde et le grand nombre de leurs enfants, à exercer le métier qu'ils ont appris naguère, et les généraux satisfaits, d'après les nouvelles publiques discutent les campagnes de Bonaparte, le critiquent de n'avoir pas manœuvré selon les règles et s'endorment avec leur confiante simplicité (1).

A la suite de la violation du territoire d'Anspach, la fierté nationale s'émeut. Avant de partir occuper le Hanovre, les soldats font plusieurs marches d'entraînement, et lorsqu'il s'agit de rentrer dans la capitale, qui leur est ouverte, ils prennent « une masse de pré-

(1) DE SUCKOW, *ibid.*

cautions inutiles, par exemple celle de charger les armes ». Mais, dès qu'il s'agit pour eux d'aller à la rencontre de Napoléon, qui les redoute quelque peu, en raison de leur passé de gloire, « l'habit très peu pratique du soldat, la mauvaise qualité et l'insuffisance de la nourriture, enfin des marches longues sur de mauvaises routes, occasionnent des maladies sans nombre, en partie parmi les jeunes Prussiens, qui ne sont pas entraînés », et bien qu'ils cantonnent chaque soir. Le 13 octobre, au bivouac, malgré que chaque compagnie ait une voiture à quatre chevaux qui porte les tentes et que tous les officiers, sans exception, en possèdent une sur leur cheval de bât, « les choses se passent fort tristement ». Dans cet unique bivouac, on manque d'abri, de bois, de pain; les généraux, « vieillards habitués à se donner leurs aises et à vivre au milieu du plus grand confort, sont péniblement affectés », et l'un d'eux, qui « se trouve installé, dans une gloriette gentiment meublée » dit à l'un de ses officiers, en lui offrant une tasse de chocolat : « C'est une vie de chien que nous menons là ». Le matin de la bataille, « ils sont à moitié morts de froid et de faim lorsqu'on leur fait prendre les armes ». Le brouillard est épais; « les officiers d'état-major, envoyés en reconnaissance, ne voient rien ou presque rien ». La canonnade commence; les officiers supérieurs « n'ont pas ce calme qui inspire la confiance aux jeunes officiers et aux soldats; chacun donne des ordres et en plus grande quantité qu'il ne faut ». Leurs soldats qui, bien exercés, « ne peuvent faire du mal qu'à la première décharge », ripostent au tir des voltigeurs français éparpillés « par leurs feux de bataillon habituels, desquels les tirailleurs se garent facilement », puis continuent à les viser « comme à la cible ». Bientôt, chez eux, c'est la déroute. Et lorsqu'elle s'arrête sous les murs de Magdebourg, lorsque du troupeau des hommes enflévrés d'épouvante, on tire des compagnies, on les aligne, pour les reconforter, leur communiquer de l'ardeur, les enflammer, c'est le gouverneur de Kleist qui les passe en revue, un pauvre vieux brodé, chamarré et décrépit, qui « tout courbé marche péniblement, en s'appuyant sur une canne » (1).

(1) DE SUCKOW, DE COMEAU, *ibid.* *Mémoire de Gneisenau* (il n'était que capitaine, avait quarante-six ans, en 1806) dans L. G. F., *Campagne de 1812*. — VON DER GOLTZ, *Rosbach et Iéna*.

Cette armée cristallisée, héritière des armées de Frédéric II aux courses précipitées, aux manœuvres vertigineuses, est vaincue par des généraux qui n'ont pas l'âge de ses capitaines et qui unissent en eux la ténacité de l'homme à son épanouissement et la flamme de la jeunesse. Davout qui, lieutenant, ordonna de tirer sur Dnmouriez traître ; Murat « bien pauvre général qui fait toujours la guerre sans cartes » et qui devant Lubeck prescrit « d'employer l'artillerie à cheval contre une haie derrière laquelle se sont retirés des tirailleurs » ; Lannes, qui était « absolument sans cartes le 8 octobre et ne peut s'en procurer dans le pays » ; Ney, « qui n'a pas de tête », qui « est bon pour conduire dix mille hommes et qui hors de là est une vraie bête », qui, comme Lannes, « est un homme à vous ouvrir le ventre s'il y trouve avantage, mais sur le champ de bataille est impayable » ; Oudinot « toujours aux avant-postes », entraînent des soldats auxquels ils savent parler, et sous leur choc, les armées conduites par les princes de la tactique et par les pontifes de la stratégie s'évanouissent. Au milieu de la Prusse hiérarchisée et doctrinaire, un empereur, fils de ses œuvres, les pousse et les dirige. Ils vont, les uns comme Soult, « en avant de leur cavalerie légère, à une lieue de la tête de leur corps d'armée » ; les autres, comme Lasalle, avec des hussards sous les murs d'imprenables forteresses, et quoiqu'ils aient sous leurs ordres des Margaron, qui « étant souls » emmènent l'artillerie à cinquante toises d'un bataillon et la font mitrailler dès le premier coup parti, ils réussissent. Cependant leurs soldats ne sont qu'à demi des anciens ; dans l'infanterie un tiers des régiments n'a pas six mois de service et les trois quarts ont moins de deux ans et demi ; dans les cuirassiers le tiers n'a pas deux ans ; dans les dragons un homme sur cinq a moins d'un an et trois hommes sur sept deux ans au plus ; l'artillerie est dans le même cas ; la cavalerie légère n'a pas de service en campagne spécial, on lui demande « de la rapidité, du bon sens, de l'initiative », et dans l'artillerie à cheval, beaucoup d'officiers, auraient laissé leurs pièces embourbées quitte à n'en amener qu'une sur le champ de bataille, « qui aurait fait du bruit, et beaucoup ». Mais tous sont conduits par des chefs dont le bon sens est libéré de théorie apprise et leur inspiration jamais dépourvue, leur initiative en éveil, tournée à l'offensive incessante et violente, pulvérisent, avec une

rapidité sans exemple, les masses mues selon des règles d'école que leur opposent des vieillards éteints qui ne savent point parler aux hommes, des généraux dorés, hiératiques comme des icônes, dont la grandeur ignore le simple soldat, et des états-majors imprégnés de formules infaillibles et scolastiques (1).

Cette campagne rapide n'est pas sans affaiblir Napoléon, à cause de sa rapidité même et par suite par l'immensité du terrain sur lequel elle se développe. A Berlin, il voit les troupes durant de longues et minutieuses parades; l'une de celles-ci, dans laquelle il inspecte la Garde et la cavalerie de Nansouty « dure de onze heures du matin à six heures du soir ». Il en conclut que des renforts lui sont nécessaires; il appelle à l'armée, le 2 novembre, les hommes des dépôts, et il écrit à Kellermann sur ce sujet : « Il suffit que ces hommes soient armés, habillés et aient des capotes. S'ils ne sont pas parfaitement instruits — et comment le seraient-ils, levés en septembre, arrivés aux dépôts à la fin du mois et en octobre? — ils le deviendront parce que je les laisserai à Wittemberg, Spandau, etc., pour former la garnison. » En réalité, ils ne savent rien. Kellermann vient de prescrire, à leur égard : « A partir du 1^{er} novembre, les commandants de tous les corps stationnés dans les 5^e et 26^e divisions feront exercer et tirer avec des cartouches d'exercice. Ils feront d'abord tirer par un, et tous les temps de la charge seront commandés; ils feront ensuite tirer par deux, puis en plus grand nombre. Enfin, ils feront exercer à tirer sur trois rangs et par peloton. Lorsque les conscrits seront bien exercés au tir sans balle et par peloton, les conseils d'administration feront faire des cibles et il sera fourni 20 cartouches par homme, s'il est nécessaire. Le conscrit de chaque corps qui aura le mieux tiré recevra un prix d'un franc. Les troupes à cheval s'exerceront à tirer avec leurs carabines et leurs pistolets. Les hommes seront toujours à cheval pour cet exercice. » Mais on ne lui laisse pas le temps de dresser ces conscrits à la prussienne. Le 3 novembre Napoléon écrit : « Je suis ici dans un pays de cavalerie. Quand il y aura dans les dépôts 15 hommes en état de partir, envoyez-les-moi sur-le-champ »; et, quelques jours après, en prescrivant à

(1) BOULARD, PION DES LOCHES, *ibid.* — *Journal de Gourgand*, 16 février 1816, 3 avril, 20 mai 1817. — FOUCART, *Iéna*; lettre de Lannes à Napoléon, 8 octobre 1806.

Berthier la formation de huit bataillons provisoires au moyen des recrues de l'infanterie, il répète : « Il ne sera pas nécessaire que les conscrits soient instruits; il suffira qu'ils aient huit ou dix jours d'instruction, qu'ils soient armés, qu'ils aient la veste, la culotte, les guêtres, le chapeau d'uniforme et une capote. Il ne faudra pas attendre qu'ils aient l'habit. On en placera deux à Cassel et les six autres à Magdebourg... Tous les dragons à pied, chasseurs, hus-sards, aux dépôts et dépassant en nombre le nombre des chevaux des divisions militaires les plus rapprochées du Rhin — hormis celles de Mézières, Metz et Nancy — viendront à la Grande Armée... A mesure qu'il y aura 10 chevaux d'équipés et d'armés — à leur dépôt — 10 conscrits partiront pour rejoindre leur régiment. Ils s'instruiront dans les places sur les derrières. » La semaine suivante « tous les hommes à pied des dépôts de cavalerie avec leur selle, leur manteau, leurs bottes et leurs armes » sont appelés à l'armée, qui « leur donnera des chevaux ». Dans les dépôts il ne reste plus que quelques soldats pour soigner les montures. Et lorsque cette masse de cavaliers conscrits se trouve rassemblée, Lemarois, qui commande leur dépôt général, doit les envoyer à l'exercice « de quatre à cinq heures par jour », et deux fois par semaine, le jeudi et le dimanche, leur passer une revue générale durant laquelle « il tâchera d'apprendre à ces hommes à se mettre en bataille et à se former en colonne », — cela au cœur de l'hiver (1).

De même Napoléon demande à Zayonzek d'instruire ses Polonais « à tirer à la cible, à se former rapidement en carré, de les habituer à ne pas craindre les Cosaques » car c'est le principal service qu'ils puissent lui rendre, et il essaye de se former une cavalerie légère analogue à celle qui le harcèle, en même temps qu'il passe de continuelles revues, à pied entre les rangs, même dans la cavalerie, qu'il fait commander les officiers en sa présence et qu'il lui arrive, lorsqu'il les trouve peu manœuvriers, comme les chefs de bataillon du 12^e, de leur faire prescrire par Berthier « de s'exercer aux manœuvres ». Après Eylau, en avril 1807, l'instruction recommence dans les cantonnements et dans les camps. A Finkenstein l'Empereur stimule la Garde, examine des jeunes gens de Fontai-

(1) *Corr.*, 11120, 11140, 11157, 11225, 11263, 11706. — FOUCART, *Prenzlau-Lubeck*; ordre du jour de l'armée de réserve, 28 octobre 1806.

nebleau, dont « il paraît assez content », et fait donner aux vélites cinq cartouches à blanc et trois à balle pour qu'ils puissent tirer à la cible dans son jardin, à 100 toises, sur « une planche de six pieds de haut et de trois de large ». Mais quoi qu'il fasse, par l'infiltration incessante des conscrits sans instruction et par la continuelle disparition des anciens, la valeur de l'armée diminue. Les Polonais arrivent « bien armés et bien montés », cependant, au moment du départ, à Varsovie, on leur a enlevé colonels et commandants pour organiser de nouveaux corps, et ils sont paralysés. Les dragons, mêlés à des recrues et à des dragons à pied mis sur des chevaux prussiens ont perdu toute valeur; ceux de Milhaud fuient devant quelques centaines de Russes et de hussards poméraniens; les Cosaques ne les craignent plus, les attaquent partout : ils deviennent « leur gibier » et ils s'écartent, disparaissent, dès qu'ils aperçoivent les lances des Tartares pointer et vaciller sur les chemins ou se hérissier au dos des collines. L'infanterie elle-même est plus médiocre; à Sainte-Hélène, Napoléon dira : « Depuis Austerlitz mes armées ont été en baissant de qualité, quoique à l'éna j'eusse encore de bonnes troupes... A Friedland il y avait déjà beaucoup de nouveaux soldats (1). »

En outre, par suite de la conduite des hommes des dépôts aux régiments, à chaque départ les corps s'affaiblissent en instructeurs, alors même qu'en dix mois trois conscriptions y sont successivement versées. En mars, il manque la moitié des officiers au camp de Boulogne et les deux tiers à l'armée de réserve. En conséquence, l'instruction diminue d'activité par la pénurie des cadres ou se néglige par manque de surveillance, et l'on voit des dépôts de cavalerie où les hommes affluent, parce qu'ils ne coûtent que la sollicitude et les peines des mères, absolument dépourvus de chevaux parce que le gouvernement est, comme toujours à court d'argent. « Presque tous les régiments se plaignent de cet état, de sorte que les recrues perdent un temps précieux. Le 10^e hussards a 300 hommes et 16 chevaux ». Napoléon prescrit d'en acheter, veut qu'il en ait autant que d'hommes, car « vous sentez, dit-il à Dejean, combien je perds à nourrir tous ces

(1) *Corr.*, 11691, 11804, 11873, 11958, 12316. — *Journal de Gourgaud*, 2 juin 1817. — BLAZE, d'ESPINCHAL, BOULART, GIROD, GONNEVILLE, FANTIN DES ODOARDS, *ibid.*

hommes dans les dépôts, s'ils n'ont point de chevaux ». Mais les montures n'arrivent que tard ou changent de direction et l'instruction s'en ressent, alors même que de l'expérience acquise à la guerre, Napoléon déduit : « Notre cavalerie n'est pas assez instruite; elle ne sait pas assez monter à cheval... Quel moyen existe-t-il de former de bons écuyers ? Il faut porter une grande attention à l'école de manège de Fontainebleau (1). »

Sa volonté d'obtenir des résultats immédiats, d'accumuler les triomphes est cause de cet état. Toutefois, il n'ignore pas les nécessités de l'instruction et il la presse chaque fois qu'il lui est possible de la donner. Au moment de partir contre la Prusse, il indique à Junot que les corps restant à Paris « feront peu de service et le feront par régiment et par semaine... Les sous-officiers et les soldats tireront à la cible » et il lui prescrit de porter « une grande attention à l'instruction des conscrits ». Mais Junot, « féroce coureur de filles, » a bien d'autres soucis. La princesse Pauline le préoccupe davantage que le renforcement des effectifs. Au lieu de mettre en route des compagnies de grenadiers et de voltigeurs, en mars 1807, à 140 hommes, il ne les fait partir qu'à 40 et 60 hommes. Au lieu d'atteindre à 3,000 hommes par régiment, pour aller au camp de Saint-Lô, il n'en a que 3,900 pour deux régiments, et il en laisse 500 aux dépôts — vraisemblablement très protégés — alors qu'il n'en doit pas rester un seul, « car ils s'exerceront beaucoup mieux au camp qu'à Paris ». Et c'est sans doute pour l'éloigner de la capitale que l'Empereur l'envoie en mai passer la revue des troupes rassemblées dans les camps de l'Ouest, à Saint-Lo, à Pontivy, à Napoléon, à l'île d'Aix, inspection qui doit durer trois jours, l'un consacré aux armes, à l'habillement, aux places vacantes, le second à la manœuvre des régiments, le troisième à celle des divisions. Partout Junot s'y montre violent et bon enfant. A celui de Pontivy, il est satisfait. Le général Delaborde qui le commande « varie les camps, les bivouacs, et fait faire de fréquentes petites guerres dans les landes d'alentour ». Les 200 canonniers qui s'y trouvent, tous hommes choisis comme les conscrits de cette arme, sont exercés sans relâche. Les soldats du train d'artillerie « sont des prisonniers prussiens, forts

(1) *Corr.*, 12039, 12162, 13140.

et robustes, de braves gens aimant leurs chevaux, mais qui servent avec peine hors de leur patrie ». La plus grande partie des fantassins n'a pas vingt ans. Néanmoins ils manœuvrent avec l'artillerie, apprennent à éviter les pièces et secondent même les servants : à l'occasion « quelques hommes du troisième rang se détachent pour aider les canonniers dans les bras en avant et en arrière, sur les mauvais terrains, car on évolue partout ». Junot « pointe lui-même une pièce de huit, et comme les canonniers tirent bien, il leur donne dix louis pour boire (1) ».

De plus, au même moment, Napoléon possède en Italie une armée qu'il lui faut solide, s'il veut qu'elle contienne l'Autriche par sa présence. Celle-là peut s'instruire dans la paix ; il attache le plus grand prix à ce qu'elle soit parfaite, et à mesure que l'expérience de la guerre les lui suggère, il prodigue ses conseils et ses ordres au prince Eugène, jeune homme docile, ponctuel, appliqué, mais sans génie et sans caractère ferme, « vraie tête carrée » pensera-t-il plus tard. Le 25 octobre, il lui mande : « Vous avez déjà reçu plus de 15,000 conscrits. Ne perdez pas de temps à les discipliner » ; et le 4 novembre : « Mon intention est que les divisions de Vérone et de Brescia soient cantonnées dans les villages voisins et s'exercent continuellement aux manœuvres de ligne et à la cible, car une réunion d'hommes ne fait pas des soldats : l'exercice, l'instruction et l'adresse leur en donne le véritable caractère. En portant le même soin aux deux divisions du Frioul, vous aurez une armée capable de tout entreprendre. Vous devez être prêt à entrer en campagne le 1^{er} décembre. » Mais la tâche est difficile, surtout dans ces dernières, aux troisièmes bataillons desquelles « il manque, en moyenne, six capitaines — sur huit et un plus grand nombre de lieutenants et de sous-lieutenants ». L'Empereur le sait, toutefois cela ne l'empêche d'insister : « Ne perdez pas un moment à faire armer et exercer vos conscrits. Dans les camps, faites tirer à la cible ; il ne suffit pas que le soldat tire : il faut qu'il tire bien. » Trois jours après, il écrit, contrairement à ce qui se fait : « J'imagine qu'au fur et à mesure de l'arrivée des conscrits aux dépôts, on les incorpore dans les compagnies de guerre, afin qu'on s'occupe, avec la plus grande activité dans les

(1) *Corr.*, 10916, 12114, 12161, 12411. — *Journal de Gourgaud*, 18 septembre 1817. — HULOT, *ibid.*

cantonnements à les exercer et à les dresser... Au 1^{er} janvier, aucune compagnie ne doit être inférieure à 120 hommes et, au 1^{er} mars, elles doivent être à 140. » Plus tard, en janvier 1807, il répète : « Le nombre des soldats n'est rien. Ce n'est lorsque les officiers et les sous-officiers ont la conscience qu'ils manœuvrent qu'on peut attendre quelque chose d'eux », et comme, au printemps, il y a beaucoup de malades parmi les recrues, il dit : « Veillez à ce que les chefs ne suivent pas la méthode française d'exercer avant le lever du soleil : on ne doit faire lever et exercer les conscrits qu'une heure après le lever du soleil, à cause du brouillard des rizières. Les exercices par compagnie et par peloton auront lieu sur la place publique. » Toutefois, dans l'été, les corps « partent avant le jour » de leurs cantonnements et manœuvrent jusqu'à la nuit close, malgré les sages prescriptions hygiéniques de l'Empereur (1).

Après la paix de Tilsitt, l'armée destinée à envahir le Portugal et les corps d'observation, troupes tirées des camps, des dépôts, des légions, s'acheminent vers Bayonne. Ce n'est plus la Grande Armée avec ses cadres nombreux et ses vieux soldats. Si les hommes de Junot possèdent quelque instruction, ceux des légions ne sont que « quelque peu dressés » ; — cependant quatre mois avant son retour à Paris, Napoléon en demandait deux bataillons « ayant déjà la première instruction pour entrer en campagne » ; — la cavalerie formée des quatrièmes escadrons remplis par la conscription de 1808 comprend « au plus trois ou quatre cavaliers par compagnie qui aient fait la guerre, en plus des officiers et des sous-officiers », monte des chevaux neufs, et dans certains corps provisoires est « une agglomération de recrues de sept régiments ». Les officiers sont trop vieux dans l'attente de leur retraite, ou sortent des écoles. Le matériel est le rebut de la Grande Armée. L'armée de Junot s'exerce dans ses cantonnements des Basses-Pyrénées ; les armées qui suivent s'instruisent en Espagne. A la fin de janvier, Grouchy, à Vitoria, commande une division de hussards et de dragons, forte seulement de 1,800 chevaux ; « encore les hommes qui les montent sont-ils tous des conscrits qui n'ont pas les premières notions du métier, de sorte qu'il

(1) *Corr.*, 11073, 11172, 11390, 11414, 11418, 11579, 12136. — *Journal de Gourgand*, 1^{er} décembre 1815. — *Mémoires de Rob. Guillemaud*.

se trouve à la tête de la plus piteuse cavalerie qui ait jamais existé » et peu après il écrit à Wathier : « Il ne faut pas qu'un mauvais établissement empêche l'instruction et nuise à la discipline. En obligeant les officiers de s'en occuper, en manœuvrant à pied tous les jours, en travaillant le maniement des armes, en ayant tous les jours école de théorie pour les officiers et les sous-officiers, votre brigade sortira bientôt de l'état de nullité dans lequel elle se trouve. » En mars, le général de division Malher est tué auprès de Valladolid, durant un exercice à feu, par une baguette qu'un conscrit oublie dans son fusil. On fait aussitôt l'inspection des armes et l'on trouve qu'il manque 18 baguettes dans la compagnie qui a tiré. C'est en raison de cette faiblesse extraordinaire de l'instruction que Napoléon, voulant la dissimuler aux habitants, écrit à Murat : « Je suppose que les troupes s'exercent deux ou trois fois par jour, qu'on fait faire l'exercice à feu et qu'on tire à la cible. Si l'on tire à la cible, il ne faut pas le faire en public, mais de bonne heure, et sans qu'il y ait d'Espagnols (1) ».

Cependant Napoléon, avec son clair génie, ne peut ignorer les causes de cette décadence de l'instruction : la perte d'une quantité d'officiers, la disparition progressive des vieux soldats des régiments par les maladies, les batailles, les exigences de la Garde, enfin l'aspiration continue de toutes les natures militaires de la France par la Grande Armée. Dès le milieu de 1807 il n'y a plus d'officiers valides qu'en Allemagne, en Italie, et, en nombre minime, dans les camps. Les dépôts ont perdus les leurs. Les plans profonds du Premier Consul au sujet des écoles et des cadres ont cédé devant les besoins qu'occasionnent les guerres lointaines. Les élèves ne demeurent plus deux ans à Fontainebleau. En octobre 1806, Girod quitte Fontainebleau après avoir quelque peu manœuvré le canon, levé des plans, dessiné des fortifications et porté quelquefois le sac durant l'été. Il part 120 avec de ses camarades, avec des Polytechniciens qui ne connaissent point l'école de Metz et des sous-officiers tirés du Prytanée de Saint-Cyr : il a dix-sept ans, onze mois d'école, et on le jette dans une terrible campagne. Les élèves qui ont de hautes protections y demeurent moins de temps encore :

(1) *Corr.* 12963, 13725. — *Corr. de Grouchy*, 2, 23, 28 janvier 1808. — Foy, DE SÉGUR, *ibid.* — LAHURE, *Souvenirs*. — *Mémoires d'un apothicaire sur la guerre d'Espagne*.

Alphonse de Grouchy y entre le 20 août 1806; le 26 novembre il arrive à Berlin, où il apprend sa nomination de sous-lieutenant au 10^e dragons; il a dix-sept ans; il se trouve dans la division de son papa, qui, « comme il ne sait pas monter à cheval, le garde près de lui »; le 26 avril 1807, à une revue de Napoléon, il est promu lieutenant aide de camp de son père, après toutefois une hésitation de l'Empereur parce que, souvent, « un général doit sacrifier les officiers qui l'entourent ». La bataille d'Eylau est en partie causée par la prise des dépêches que Berthier envoie à Bernadotte, et qui sont confiées à un élève de Fontainebleau dirigé de l'état-major général sur l'un des régiments de Bernadotte, où il vient d'être placé. Et ce forcement de la jeunesse, cette culture hâtive ne se manifestent pas seulement à Fontainebleau et à Polytechnique, où elles ont de pernicieux effets. L'école de Metz en subit le contre-coup. En septembre 1807 l'Empereur écrit : « On conçoit qu'il faut deux ans pour le génie; un an d'école pour l'artillerie est suffisant. Il faut que les élèves dans les six mois connaissent toutes sortes d'armes, les artifices, etc. Il est inutile que les officiers d'artillerie connaissent la coupe des pierres et la construction, mais il faut qu'ils sachent tout ce qui est nécessaire à leur service en campagne et en tranchée. » A ces officiers prématurés, qui ont peu de connaissances militaires mais qui possèdent un savoir initial, il s'en ajoute qui n'ont pas davantage de connaissances militaires et qui, par ailleurs, savent peu : les trois compagnies de gendarmes d'ordonnance, qui n'ont participé qu'à un petit combat devant Colberg et qui ignorent la troupe, fournissent, après six mois de campagne, des centaines de sous-lieutenants. Ils prennent les places que ne peuvent obtenir d'héroïques cavaliers de la Grande Armée et qui, à défaut de savoir, connaissent le soldat; au sujet de la proposition de Dupuy, le ministre répond : « il faut quatre ans de grade pour avoir droit à l'avancement », et celui-ci voit venir, pour occuper les places « des jeunes gens qui comptent à peine un an de service, tandis qu'il en a dix et l'un de ses camarades proposés quinze ». Enfin, à la Garde sont attachés des bataillons de vélites, jeunes hommes choisis, ayant quelque aisance de leur famille, un peu d'instruction, qui dans la primitive pensée de Napoléon, doivent faire d'excellents instructeurs pour les régiments; certes ils le seraient, mais il les emmène en Pologne, et selon son habitude

de manger son blé en herbe, il en perd dans ce pays une quantité, en corps, sans aucun profit pour l'instruction des recrues. Répandus dans les dépôts, en 1807, ils lui eussent été utiles, et d'autant plus que par suite de la Révolution et des mesures qu'il prend, l'instruction est tout à fait tombée, qu'il devient difficile, dans les corps non recrutés par les grandes villes, de trouver des caporaux à peine lettrés, et que des régiments se plaignent déjà de l'absence « de sujets bons à tenir des grades (1) ».

Aussi, en février 1808, Napoléon modifie-t-il l'organisation des régiments afin de pouvoir retirer un certain nombre d'officiers et de cadres de la Grande Armée pour les nouvelles créations, qui en manquent. Au lieu d'être à trois bataillons de huit compagnies, plus le dépôt, ils sont à quatre bataillons de six compagnies, plus un dépôt de quatre compagnies; de ces dernières la première et la troisième conduisent les conscrits aux bataillons de guerre, la seconde garde les bâtiments, les vaisseaux, etc., et la quatrième sert à l'instruction. Au maximum le dépôt a 13 officiers et le régiment entier 108 pour un complet de 3.754 soldats. L'encadrement est moins ferme qu'au départ de Boulogne. Alors qu'il y avait par bataillon 27 officiers et en tout 149 gradés pour moins d'un millier d'hommes, l'organisation nouvelle ne laisse que 20 officiers et 106 gradés en tout, pour le même effectif, sensiblement. De plus, la nouvelle compagnie de grenadiers, prise sur la totalité du corps, « parmi les hommes les plus grands, lorsque cela se pourra » et ne comptant que des soldats qui ont « quatre ans de service et deux au moins des quatre campagnes Ulm, Austerlitz, Iéna, Friedland », et la nouvelle compagnie de voltigeurs, écrément les compagnies du centre et diminuent la valeur des bataillons (2).

Mais la réorganisation ne s'opère pas du jour au lendemain et les besoins sont plus grands que jamais, malgré les promotions multipliées. Les régiments provisoires, presque entièrement composés de conscrits, et dont les bataillons par suite n'ont point de compagnie d'élite, à mesure qu'ils entrent en Espagne sont plus mal encadrés : ils n'ont de complet que les hommes, alors que les vieilles bandes de la Grande Armée n'ont de complet que les

(1) *Corr.*, 13166. — *Corr. de Grouchy*, 25 décembre 1806, 28 mai 1807. — D'ESPINCHAL, SAVARY, DUPUY, GIROD, BLAZE, *ibid.*

(2) *Corr.*, 13574.

cadres. Le 4 avril 1808, à Bayonne, Napoléon passe en revue deux de ces bataillons, « il n'y a que trois ou quatre officiers pour chacun d'eux au lieu de quatorze », et il écrit au ministre : « Faites partir par diligence 25 vélites-chasseurs de ma Garde et 25 vélites-grenadiers, ayant fait la campagne d'Austerlitz ou celle de Pologne, des plus instruits, des plus âgés et des plus forts; 15 sergents caporaux ou soldats tirés des grenadiers et 15 tirés des chasseurs de ma Garde, lettrés, vigoureux, et dans le cas d'être faits officiers. Vous leur donnerez leurs frais de poste jusqu'à Bayonne et leur gratification d'entrée en campagne. Vous les munirez avant le départ de leur hausse-col, d'une épée et d'épaulettes »; il en prend de même 35 parmi les corps à cheval de la Garde, et il ajoute : « S'il y avait parmi les officiers en réforme trente capitaines, huit ou dix chefs de bataillon, plusieurs colonels de quelque valeur, vous pourriez les diriger sur Bayonne, où je les emploierai. » Le surlendemain, il écrit à Murat de demander à Lepic 20 vélites ou vieux soldats, tirés de la portion de la Garde qui est à Madrid pour en faire des sous-lieutenants. Selon l'expression du temps, « il jette des épaulettes par les fenêtres ». Mais Clarke envoie, au lieu de ces vélites qui sont revenus de Friedland mélangés avec la Garde, des gendarmes d'ordonnance « qui portent dans les corps un faux esprit » et qui pourraient peut-être servir de gardes du corps à Saint-Cloud à quelque roi fainéant, mais non contribuer efficacement au succès d'une campagne ou à remonter le moral des conscrits; il fait nommer chef de bataillon « un officier qui n'a pas servi depuis 1794, alors qu'il y a des capitaines de 1792 ». Et Napoléon en conclut : « Ce ne sont pas de belles jambes ni de beaux diseurs qu'il me faut, mais de bons soldats (1). »

Enfin, si dans les dépôts de l'ancienne France des recrues s'exercent, si la Garde, qui reçoit un nouveau contingent de soldats instruits continue ses belles manœuvres et, dans l'été de 1808, passe à Courbevoie la Seine avec ses armes, par ailleurs, au contact des étrangers, les régiments se contaminent et se débauchent. Ils voisinent à Alexandrie avec « des forçats napolitains et des militaires français condamnés au boulet et employés aux plus durs ouvrages ». A Mantoue, ils sont en contact avec des Napolitains

(1) *Corr.*, 13719, 13725, 13732, 13758. — *Souvenirs d'un adjudant (Revue rétrospective, 1893)*.

que commandent « une trentaine d'officiers mariés qui traînent à leur suite leur femme et leurs enfants et ne font aucun scrupule de prendre sur leur compagnie » ; ces soldats sont si vicieux que leur colonel « pendant la nuit est obligé d'avoir de la lumière dans toutes les chambres de leur caserne et d'exiger que des caporaux armés de nerfs de bœuf fassent des rondes d'heure en heure afin de préserver les conscrits nouvellement incorporés d'être surpris par les vieux soldats (1). »

Toutefois, la présence de l'Empereur suffit à rendre à ces troupes un ordre apparent. Ces Napolitains, qu'il rencontre auprès de Suze « font leur toilette » et lui paraissent convenables. Il suffit qu'il soit à Bayonne pour que les officiers se multiplient, pour que les bataillons, le long de la route, prennent un aspect plus militaire. dans l'attente de la revue qu'il doit leur passer. Des régiments provisoires, le lendemain de leur arrivée, tirent à la cible, font l'exercice à feu, passent des revues. Ils subissent son inspection le lendemain, et partent le troisième jour (2). Mais il n'a pas vu ceux qui, depuis quatre mois, s'infiltrèrent en Espagne, ceux qu'il a organisés à coups de décrets, ceux pour lesquels les bureaux de la guerre ont désigné des cadres sur le papier, ceux auxquels ils ont fourni un matériel en réparation ou fictivement attribué un matériel inexistant; il n'a pas vu ces cavaliers improvisés, ces Suisses qui viennent de Prusse, et qui sont douteux — ces attelages conduits par des Brandebourgeois, et le jour qu'il apprendra la capitulation de Dupont, en prenant devant la postérité une attitude d'Auguste pleurant les légions de Varus, selon ses facultés d'acteur tragique, peut-être pense-t-il qu'il a préparé cette honte, et qu'en joueur vainqueur de l'incertain avenir il a par avance, sans y regarder, dans ses décrets contresigné Baylen.

III

Tandis qu'en France, aux corps d'observation, ses soldats sont un peu comme les équipages des vaisseaux de l'époque qui

(1) BIGARRÉ, GIRAULT, COIGNET, D'ESPINCHAL, *ibid.*

(2) *Corr.*, 13767. — BIGARRÉ, *ibid.*

« non seulement n'ont nulle habitude de la mer, mais encore laissent entrevoir beaucoup de mauvaise volonté pour le service », la portion de la Grande Armée cantonnée en Prusse parade, manœuvre, sur les places des villes. Et comme si l'air de Berlin les roidissait, les soldats prennent des habitudes mécaniques. Avant que de rentrer dans cette capitale, le colonel arrête ses hommes à deux lieues, les fait changer et les inspecte. Dès qu'il s'y trouve, après quelques parades, il juge « la position de l'homme défectueuse sous les armes, le port d'armes inégal, le maniement du fusil fait sans aucun mécanisme, le pas trop précipité parce qu'il n'est pas décomposé ». Alors, « il prend lui-même un fusil et montre l'exercice à ses officiers. Il lui suffit d'un mois entier pour qu'il soit compris des gradés ». Et, dans la suite, le maniement d'armes des soldats « dont chaque mouvement est rendu très distinct, avec intervalle raisonnable et à un temps déterminé, produit très bon effet ». Au bout de trois mois, le régiment est parfait aux yeux prussiens. Il demeure immobile sous les armes. « S'il marche pour défiler au pas ordinaire, les jambes lancées en même temps et suspendues un instant par le temps d'arrêt qu'elles forment en baissant la pointe du pied et la tournant en dehors, constituent un très joli ensemble et mettent à même de marcher longtemps en mesure avec les tambours et la musique. S'il fait des mouvements au pas accéléré, soit au port d'armes, soit l'arme au bras, les distances non seulement sont observées, mais il n'y a ni à-coups ni temps d'arrêt. La gauche ne traîne pas. » Quant aux cadres, de plus, ils apprennent et récitent la théorie. D'autres, en cantonnement ne font rien et se divertissent. L'artillerie, dans laquelle il est des compagnies qui ont quatre-cinquièmes de conscrits, manœuvre peu : une partie de ses chevaux sont mis à la disposition des paysans et beaucoup de soldats aident ceux-ci dans leurs travaux. Les hussards, en général de la Lorraine et des bords du Rhin, « tendrement attachés à leurs chevaux », les soignent de leur mieux tout en bataillant avec les habitants, en ferrailant avec les autres troupes de leurs garnisons. Les exercices généraux ne reprennent qu'en l'été de 1808, moment où les camps se bâtissent, où les manœuvres de toutes armes commencent. Près de Spandau l'artillerie suit des écoles à feu; les fantassins, les cavaliers baraqués non loin des rivières les passent à la nage.

L'escrime et la danse les divertissent tous. Ils peuvent consacrer d'autant plus de loisir aux amusements qu'ils ne reçoivent point de conscrits et qu'ils sont déjà habitués aux manœuvres. Aussi ne s'en privent-ils pas, et lorsqu'il s'agit pour eux d'accourir sur le Rhin, n'est ce pas sans peine qu'ils se détachent de la tendre Allemagne (1).

Au lieu de marcher par étapes, ils vont en voiture, en charrette, cahotés sur de mauvais chemins, arrêtés par l'encombrement des voies, bousculés pendant les courses de nuit pour rattrapper le temps perdu, et ils arrivent froissés, courbaturés, moulus, sur le Rhin. Les cavaliers sont plus endoloris encore. Chez eux les marches se font toujours au pas. Le soldat, « obligé d'être debout plusieurs heures avant celle du départ, boit largement la goutte; il n'a pas fait une heure de marche que le sommeil le gagne; il roule sur sa selle : de là une quantité considérable de chevaux blessés sur le garrot ou sur les côtes. » En traversant la France, ils reçoivent des jeunes soldats et ils s'acheminent vers Bayonne pour renforcer une armée qu'on n'a pu, jusqu'alors, ni médiocrement instruire ni passablement organiser. (2)

C'est encore la Grande Armée, mais combien moins préparée à combattre dans la Péninsule qu'en Allemagne! Ici, en partie, elle saisissait la langue du pays; les officiers alsaciens abondaient: les hussards, cavaliers légers chez lesquels, jusqu'en 1793, les commandements se faisaient en allemand, comprenaient l'habitant; là personne ne connaissait l'espagnol. Des officiers de cavalerie légère sont obligés de prendre comme interprètes « des déserteurs flamands des gardes wallonnes », soldats équivoques s'il en fut; dans l'état-major de Ney il n'y a « pas un seul topographe, pas un seul officier capable de faire un croquis, même le plus informe, et encore moins d'exécuter une reconnaissance militaire » — ce dont certains autres sont moins dépourvus — et « pas un seul officier dans tout le corps qui sache la langue espagnole », ignorance à peu près générale (3).

Quant aux armées depuis six mois en Espagne, parmi quelques

(1) DELLARD, SERUZIER, D'ESPINCHAL. GIROD, FANTIN DES ODOARDS, *ibid.* — *Corr. du roi Joseph*. Lettre de l'amiral Cosmao, 25 février 1808.

(2) *Corr.*, 14256, 14333. — FANTIN DES ODOARDS, DUPUY, *ibid.*

(3) DE ROCCA, *Souvenirs inédits de JOMINI*, *ibid.*

bons régiments, il s'en trouve quantité de médiocres, de mauvais, sans instruction, déjà affectés par le climat et démoralisés par la guerre. A Pampelune, les dépôts des régiments provisoires n'ont que des conscrits, sont consignés dans la citadelle, où l'on devrait, d'après les ordres de Napoléon, « constamment les exercer ». Kellermann a choisi des grenadiers et des voltigeurs « parmi les plus beaux conscrits de 1809 », mais ils n'ont des compagnies d'élite que le physique, l'étiquette, et l'Empereur qui pense qu'il « ne s'agit pas d'avoir de beaux hommes, mais de les bien former », décide que dans les régiments nouveaux qu'il crée en fondant les régiments provisoires, « les compagnies de grenadiers et de voltigeurs ne seront organisées qu'à la fin de la campagne. C'est un moyen de récompenser les officiers et les soldats qui se distingueront. » Dès la fin de juillet, sans marches ni combats, par le seul effet du pays, les troupes de Madrid n'en peuvent plus : « Le soldat est en général fatigué; les corps n'ont point d'officiers très valides; les hommes sont jeunes et sans habitudes de la guerre. Ceux du dernier appel sont trop jeunes; ils arrivent fatigués; le climat les achève. » Le matériel d'artillerie qu'on évacue de la capitale « est innombrable, mais mal attelé » et mal conduit. « La marche lente remplit toutes les journées et une partie des nuits. » Parvenue alentour de Vitoria, l'armée se repose, vivote, ne travaille pas, et ce ne sont point les conscrits, qui, à peine habillés, sont dirigés sur Saint-Sébastien, sur Tolosa, « pour désencombrer Bayonne » et garder leurs communications, qui lui apportent un renfort sérieux (1).

La Grande Armée entre en Espagne fatiguée par les marches; dans la Garde elle-même, les artilleurs qui le 10 octobre ont quitté La Fère avec des voitures à six chevaux prises aux paysans chez lesquels ils étaient en subsistance, « ont la moitié des canonniers seuls et à la débandade, et les trois quarts ne savent pas atteler leurs chevaux »; aussi le 12 novembre, à Bayonne, n'y a-t-il plus qu'une voiture sur trente qui ait conservé ses attelages, « toutes les autres en ont perdu » (2). Cependant les soldats ayant fait campagne y sont nombreux, mais ils ne produisent pas le coup de

(1) *Corr.*, 14080, 14111, 14164, 14407. — *Corr. du roi Joseph*, 1^{er} août 1808. — BOULART, DE GIRARDIN, *ibid.*

(2) PION DES LOCHES, *ibid.*

foudre attendu : leur force ne se heurte pas à une force ennemie, elle ne rencontre que les obstacles de la nature, et, comme la tempête perdue dans les espaces désertiques, elle tourbillonne dans le vide et s'épuise dans la médiocrité. Et, pendant qu'elle se presse autour de Saragosse, qu'elle s'éparpille dans les Castilles, qu'elle végète dans les Asturies ou qu'elle épuise la Galice, l'Autriche prépare le plus vigoureux de ses efforts pour se délivrer du conquérant qui la menace et qui chaque année l'étreint davantage.

Alors, par suite de l'extraordinaire activité de l'Empereur, et grâce aux réserves de cadres qui demeurent encore à l'armée du Rhin, grâce à l'armée d'Italie intacte, grâce aux princes d'Allemagne qui n'abandonnent point sa fortune et qui, s'ils lui sont médiocrement utiles, ne lui sont pas contraires, une immense armée, faite de pièces et de morceaux, se rassemble sur le Danube et arrête l'envahisseur.

En Italie, les officiers rentrent à la hâte, leurs semestres inachevés. Et il leur arrive des conscrits par centaines : aucun des dépôts de l'armée de Dalmatie « n'en doit recevoir moins de 800 » ; tous ceux qui appartiennent à l'armée d'Italie et qui sont en France passent à la hâte les Alpes, beaucoup à la fin de janvier 1809. Sur la fin de février, les majors qui incorporent la classe de 1810 « reçoivent lettres sur lettres pour hâter les confections, pour mettre les hommes à cheval » ou les acheminer vers le Rhin. L'armée de Davout reçoit à elle seule plus de la moitié de ses effectifs en conscrits — 47,119, et elle a moins de 90,000 hommes. — Sans préparation, on les y place au second rang. De plus, il lui arrive incessamment des hommes venus des dépôts, tout ce qu'il est possible d'extraire des casernes, de Lyon à Rouen : ce sont encore des hommes sans instruction, sachant à peine tenir un fusil et le charger, mais la plupart « des quatre années », ayant de dix-neuf à vingt-trois ans, et plus forts physiquement que les précédents. Des officiers en réforme remis en activité, des officiers tirés des vélites de la Garde — 200 pour l'infanterie, 50 pour la cavalerie — « qui se sont trouvés à Austerlitz, à Iéna, ou, au moins à Friedland » les conduisent, et, pour dresser ces cavaliers, qui n'ont jamais monté et qu'on met sur de jeunes bêtes, on leur fournit des saint-cyriens. venus d'une école où il n'y a que 18 chevaux, lesquels, dans l'esprit de l'Empereur, doivent servir à un nombre quadruple d'élèves.

Encore si, par ailleurs, ces derniers recevaient l'instruction de naguère ! Mais l'Empereur qui les visite en mars « ne reconnaît plus chez eux l'école de Fontainebleau ». Ils n'apprennent plus le détail de la vie du soldat, ne vont plus à la cuisine prendre leur ordinaire et ne vivent point par chambrée : des serviteurs s'y sont introduits. Ils n'ont aucune idée du canon, peu du fusil, aucune de la confection des cartouches ni des artifices. Les détails de l'artillerie sont négligés ainsi que les travaux de campagne, et comme il veut en tirer immédiatement 150 élèves, il doit ordonner lui-même « dans les quarante-huit heures l'établissement d'une cible et le tir, pour chaque élève de la ligne, de dix cartouches à balles par jour, qu'ils confectionneront eux-mêmes ». Il veut qu'en arrivant à leurs corps ils en sachent plus que les vieux officiers d'infanterie. Mais comment cela serait-il possible alors que l'école se recrute à peine, malgré « des examens peu sévères », alors qu'il faut prendre des élèves dans les vélites, tandis que naguère ceux qui avaient échoué aux examens se trouvaient heureux de s'engager parmi ceux-ci, alors que les promotions sont incessantes, les entrées répétées à chaque saison, et que tout y vient rompre le travail journalier ou le précipite, à l'imprévu (1) ?

Dans la jeune Garde, où le voisinage d'une troupe d'élite et la quantité d'instructeurs qu'elle fournit instantanément facilitent le dressage, on n'est point comme à Saint-Cyr, où, selon le commandant en second, « l'immobilité est le plus beau mouvement de l'exercice », on s'agite, on se remue, même trop, au dire des officiers. Il en est qui sont envoyés le 1^{er} mars à Versailles pour instruire 5 000 recrues de 1840. Vers le 15, ils en ont 1,400, et « voient de l'impossibilité à se tirer d'affaire quand ils y seront tous, car ils n'ont avec eux que les deux tiers des officiers et sous-officiers de leur régiment... Tout le monde est extrêmement mécontent, et ne se cache pas pour le dire, car, enfin, ils ne sont pas des nègres ». Je déclare, écrit l'un d'eux, « que si je continue le service, c'est parce que je ne puis mieux faire. Sans cela je remercieraï et je ficherai mon camp subito. Je suis sur pied tout le jour et une partie de la nuit, et je vois à chaque instant augmenter ma peine et diminuer ma paye — on leur a enlevé 25 francs par mois en les

(1) *Corr.*, 14513, 14870. — BLAZE, COMBES, REISET, NOEL, *ibid.* — SASKI. *Campagne de 1809.*

renvoyant de Paris... — Je désirerais partir demain pour être débarrassé de cette maudite instruction qui nous fait perdre la tête ». Instruits de cette façon, ces soldats sont jetés en campagne le 31 mars, — ils n'ont pas, en majorité, vingt jours de service — et une partie de leurs instructeurs sont rappelés, de Champagne, aux conscrits de la Garde, dont-ils doivent en instruire 5,000. Cette corvée, disent-ils, « fera bien perdre la tête aux trois quarts d'entre eux », et mélancoliquement ils ne demandent plus que vienne « la retraite pour faire mourir leur carcasse en repos ». Ces nouvelles recrues, recrues du 1^{er} au 15 avril, partent à la guerre le 9 mai. De cette précipitation, il résulte que des bataillons comptent fort peu d'anciens soldats et que les régiments de l'armée « sont composés en très grande partie de conscrits qui n'ont jamais vu le feu » (1).

La cavalerie est dans le même cas : il ne s'y trouve de solide que la grosse cavalerie d'Allemagne. Le 12 mars, Napoléon décide que les vingt-quatre régiments de dragons, en Espagne, enverront sur-le-champ à Versailles les cadres de leurs 3^{es} et 4^{es} escadrons, que les hommes démontés en Espagne rejoindront leurs dépôts, que tous les hommes montés ou non du dépôt de Niort se dirigeront sur Strasbourg. Ceux des dépôts de Lorraine, de Franche-Comté y arrivent ou s'y précipitent déjà. Ils ne savent rien. Qu'importe ? On croit les improviser cavaliers en les mêlant à des soldats exercés. Et quoique un peu moins accusés, les mêmes procédés s'appliquent en Allemagne. Les régiments wurtembergeois « reçoivent une masse de conscrits qu'il s'agit de transformer en soldats tout en marchant. A chaque étape on fait au moins pendant une heure l'exercice et la théorie pratique du service des places » — mais ceux-ci ne vont pas à l'ennemi dangereux, s'arrêtent dans le Vorarlberg (2).

Comme conséquence il arrive qu'à Essling, sous le canon autrichien, les formations restent profondes : « on ne peut les ployer et les déployer facilement, parce que les soldats ne sont pas dressés et qu'on craint le désordre, ce qui cause de grandes pertes et permet à la mitraille et à la mousqueterie de décomposer les colonnes ». Dès ce moment la cavalerie est à demi détruite : beaucoup d'hommes montent si mal que nombre de chevaux ont été

(1) Lettres du capitaine Rattier (*Revue rétrospective*, 1894). — BLAZE, COMBES, *ibid.*

(2) *Corr.*, 14889. — SASKI, DE SUCKOW, *ibid.*

garrottés et qu'on a dû les laisser dans les petits dépôts. Cependant on a tiré de la Prusse tout ce qu'on a pu d'anciens soldats, à tel point qu'il ne reste que 156 hommes à Glogau, 200 à Stettin et 600 dans la place capitale de Magdebourg (1).

En France, il ne demeure plus d'instructeurs. Clarke propose d'appeler aux dépôts les sous-officiers retirés, qui ont reçu leur congé définitif. Napoléon ne l'approuve point, parce que « cette mesure donnerait l'alarme », et il ajoute : « Nous n'en sommes pas aux expédients. Mais je vous autorise à tirer des demi-brigades de vétérans ceux qui ont été instruits et à les détacher dans les dépôts des divisions militaires où sont ces vétérans. » Les conscrits sont dressés par des hommes usés ou des vieillards impotents. Quant à l'armée, où même les vélites de l'artillerie de la Garde, « pleins de zèle et d'ardeur manquent d'instruction », où l'on s'est servi, à Wagram, de canonniers tirés de la vieille Garde, c'est après l'armistice qu'elle s'exerce et qu'elle apprend la manœuvre. Les cavaliers évoluent en Moravie, auprès de Vienne et vers Bayreuth. Les hommes disponibles des dragons d'Espagne, ceux qui ont été laissés sur la route, éclopés, trainards dans les petits dépôts, les rejoignent, « donnent aux officiers beaucoup de besogne ». Le temps qui n'est pas employé en reconnaissances est consacré à perfectionner l'instruction et la discipline. A côté de Vienne, la jeune Garde « travaille tous les jours, tire à la cible de manière que chaque soldat tire trois fois par semaine », et les autres corps font de même, car « c'est le seul moyen de maintenir l'ordre et la discipline », et c'est aussi le seul d'en imposer à l'Autriche, puisque la France est vidée, de donner à l'armée un surcroît de forces, puisqu'on ne peut lui procurer un surcroît d'hommes. Derrière le parc de Schönbrunn, au camp d'Hetzen Dorf, les officiers « sont toujours à s'ennuyer dans leurs baraques, malgré un mouvement continu, les exercices à feu à blanc, les parades, les revues ». Les capitaines, n'ayant que des lieutenants, des sergents, des soldats « neufs, sont malheureux ». Dans l'une des compagnies; il se trouve « cinquante Flamands dont leur chef ne peut tirer parti; jamais on n'a vu de canaille semblable. Les Piémontais ne valent guère mieux; on est un peu

(1) SAVARY, *ibid.* — PELET, *Campagnes de 1809.*

plus content des Alsaciens, mais c'est encore la galère de se faire comprendre, surtout dans l'exercice ». En septembre, l'instruction de ces conscrits ahuris est telle que lorsqu'ils descendent de garde on s'aperçoit qu'à l'un d'eux manque sa baguette de fusil, qu'un autre a eu son sac presque vidé, qu'à un troisième, il a été pris « une cravate de soie noire à son cou pendant qu'il dormait, » et le capitaine qui la lui a donnée la semaine d'avant, navré par ces pertes, conclut : « Ce commerce dure tous les jours. » Il a eu, de plus, deux hommes tués à l'exercice par les maladroits. Pendant ce temps, en France, à l'annonce du soulèvement de Schill, on fait marcher « de misérables compagnies de conscrits en poste, ce qui est montrer la corde » pense Napoléon, et trois mois après, l'on fait accourir de même des gardes nationaux, non exercés, tout juste « capables de faire bonne contenance derrière des murailles » à la nouvelle du débarquement des Anglais, quoiqu'il « valût mieux qu'ils allassent à journées d'étapes pour se former ». Ce moyen de transport « épuise les campagnes, fatigue les troupes et coûte un argent énorme. Faire marcher en poste des hommes sans armes, qui ont besoin de s'organiser, est une véritable folie », néanmoins le ministre, les généraux en chef, les commandants des divisions militaires les mettent ainsi en mouvement, parce que tout, dans l'empire, va de plus en plus vite, parce que le maître ne pardonne aucun retard, n'excuse aucun arrêt, et qu'à l'instar du maître chacun de ceux qui détiennent l'autorité, pour atteindre le but plus facilement, passe sans hésiter sur le ventre des administrés. Napoléon a beau répéter — après l'expérience néfaste d'Essling et le demi-succès de Wagram — qu'« il ne faut pas avoir la folie de croire, comme bien du monde, qu'un homme est un soldat », le ministre de la guerre auquel il s'adresse ne l'écoute qu'à demi, parce qu'il lui est agréable de se figurer que les immenses affaires de son ministère se réduisent au recrutement des cadres, qui lui appartient, et à la conscription, qui lui est étrangère en partie, et parce que, derrière les masses de conscrits entraînés par l'Empereur, il ne voit que leur éblouissante réussite, sans distinguer si elle est due aux hommes ignares ou à l'activité magique, au génie du moteur (1).

(1) *Corr.*, 15195, 15542, 15386, 15714, 15732. — LECESTRE, *ibid.*, 19 mai 1809. —

Quant à Napoléon, il ne se dissimule pas la médiocrité de son armée. Et comme les facultés de choc de celle-ci diminuent, grâce à l'arsenal de Vienne dont il dispose il en augmente la puissance de tir. A chaque régiment il accorde des canons autrichiens, deux pièces que doivent commander un lieutenant et servir deux sergents, deux caporaux et vingt-quatre canonniers. Et s'il n'avoue point le but de cette mesure à ses troupes, il l'écrit implicitement à Clarke, au sujet des gardes nationaux : « Il leur faut les quatre pièces de bataillon que prescrit l'ordonnance... Il faut d'autant plus d'artillerie à une troupe qu'elle est moins bonne. Il est des corps d'armée avec lesquels je ne demanderai que le tiers de l'artillerie qui me serait nécessaire avec d'autres corps (1). » Ce nouveau système, il n'a pas l'occasion de l'expérimenter en 1809, mais il est ancré dans son esprit, et dorénavant il demandera aux ravages que causent dans les rangs de l'adversaire de formidables batteries, aux pluies de boulets qui font terrer, qui pétrifient l'ennemi et le laissent inerte en face des troupes marchant à l'offensive, ce qu'il avait naguère demandé aux plissements du terrain, aux attaques soudaines, imprévues, déconcertantes, en masses profondes; il voudra obtenir du feu ce que lui donnait la manœuvre.

En face des armées de Napoléon les qualités des armées adverses augmentent. Celles des Autrichiens ne semblent meilleures que parce que l'armée impériale est médiocre, mais, en Espagne, les insurgés procèdent quelque peu des soldats de 1792; à Médellin, en face des vieilles bandes de Victor, « leurs tirailleurs sont si audacieux qu'ils font rentrer les Français dans leurs rangs », et les Anglais, quoique attachés à leurs positions, arrêtent par leur tir des assauts impétueux et décousus, les criblent de balles et, au moment où les colonnes hésitent, s'arrêtent, les disloquent par une contre-attaque. A Sainte-Hélène, Napoléon reconnaîtra l'instruction supérieure de ces mercenaires, qu'il appelle discipline, et il dira : « C'est surtout par leur bonne discipline que les Anglais triomphent. Ils peuvent s'avancer de trente pas, halte, feu! en arrière, feu! en avant, trente pas, sans se déranger et en conser-

COIGNET, BOULART, GONNEVILLE, REISET, LAHURE, *ibid.* — RATTIER, *ibid.* (*Revue rétrospective*, 1894).

(1) *Corr.*, 15678. — GIRAULT, SERUZIER, *ibid.*

vant le plus grand ordre. » L'armée de 1809 serait incapable d'essuyer une telle manœuvre. D'ailleurs, l'Empereur n'essaye point de la lui enseigner ; il prend à tâche, pour le moment, de réformer les cadres, ainsi qu'il l'a fait en l'an X, parce qu'il a dépassé les limites de production de la France, et il essaye d'en créer de nouveaux, qui soient meilleurs (1).

Saint-Cyr a donné 300 sous-lieutenants ; Metz, Polytechnique « qui exige des études sérieuses », ont fourni tout ce qu'ils possédaient ; la Flèche, les lycées ont livré des centaines de gradés. Cela n'a pas suffi. Clarke a pris des officiers partout, et dans les corps qui en manquent, il s'en trouve que Napoléon renvoie après Wagram et qui sont « de la vraie canaille. Il y en a un surtout qui depuis Strasbourg a été constamment aux arrêts... C'est empester l'armée que d'y mettre d'aussi mauvais garnements. » Aussi ne veut-il plus d'officiers réformés. Et dès que la paix est conclue, il cherche de nouveaux sujets intelligents pour ses écoles, au besoin il en enlève. La cavalerie surtout en est privée. Il veut « qu'on mette l'école de Saint-Germain dans la plus grande activité. La pension est de 2,400 francs. Il faut calculer sur 400 élèves, dont 300 payants et 100 du gouvernement, qui ne doivent rien coûter. Présentement (21 décembre), il n'y a que 60 élèves et point de chevaux ». A cet égard sa conception est nette et barbare. Chez les opposants, et particulièrement les nouveaux annexés de fortune solide, il enlève des adolescents qu'il dresse pour ses besoins, et l'instruction, l'éducation qu'il leur donne, malgré qu'on en ait, il la fait payer. Non seulement on la paye, de force, mais on paye encore pour les boursiers, fils, neveux, de ses généraux, de ses protégés, de ses favoris ; on se croirait chez le grand Turc. Cependant, en présence des craintes, des sourdes colères qu'il suscite, il doit en rabattre : en mars 1810, l'école doit être organisée pour 200 élèves, « mais le plus pressant est d'acheter 100 chevaux ». S'il ne fait point taire les vieilles dames par cet épouvantail, il réfrène la langue de quelques mères dans le faubourg Saint-Germain, et il se prépare, pour son usage, un peu moins de cavaliers de mauvaise volonté (2).

En Espagne les cartes restent très incomplètes et fort infidèles.

(1) *Journal de Gourgand*, 20 mai 1817. — DE ROCCA. GIRON, *ibid.*

(2) *Corr.*, 16081, 16350. — LECESTRE. *ibid.*, 7 août 1809.

Souvent les colonnes hésitent, perdant la direction, et, par défaut de guides, les cavaliers légers s'égarent. Les troupes qui s'y trouvent savent combattre, mais celles qui y rentrent demeurent faiblement instruites et médiocres. A l'entrée en Portugal, « la plupart des dragons (nouveaux) n'ont peut-être pas eu dix leçons d'équitation et ne savent ni se tenir à cheval, ni les guider ». En France, en Italie, les écoles se remplissent et de futurs officiers s'élaborent. Les conscrits sont peu nombreux, par suite de l'absence de levée. L'Europe semble tranquille. L'instruction des conscrits reçus à la fin de 1809 achevée, une partie des troupes d'Italie est envoyée en congé : les soldats en ont de six mois et les officiers de onze, sans compter le temps de la route. Le gouvernement voudrait en accorder à la moitié des officiers, au tiers des soldats, mais la plupart ont perdu, oublié leur famille, manquent d'argent; en septembre il n'y en a que 1,200 dans cette position en Italie, et l'Empereur désirerait qu'il y en eût davantage durant l'hiver et qu'effectivement la moitié des officiers, le tiers des sous-officiers, le cinquième des soldats fussent absents afin qu'il n'ait ni à les nourrir ni à les payer et que, de plus, répandus dans leur patrie, ils lui servissent d'agents recruteurs (1).

A Paris, la Garde manœuvre à la perche, afin que les grognards aient du repos. Au bout de quelque temps, l'Empereur, qui est satisfait des cadres, ne les envoie plus que deux fois par semaine à l'exercice. Mais comme, de plus en plus, les vélites lui donnent des officiers, il reprend son idée d'école de sous-officiers adjointe à la Garde, et à la fin de 1810 il forme un bataillon de 800 fusiliers-sergents et deux bataillons d'égale force de voltigeurs-caporaux et de tirailleurs-caporaux « choisis parmi les meilleurs sujets de ses tirailleurs et de ces conscrits ». Placés à Fontainebleau, ils doivent donner, quand on le voudra, les cadres de 200 compagnies. Pour les composer, on tire un homme sur cinq des fusiliers de la Garde, un sur huit des tirailleurs et des conscrits. Mais leur instruction n'est pas poussée jusqu'au bout et l'Empereur les utilise à mesure que se manifestent ses besoins. Au printemps, les régiments hollandais, « auxquels il manque beaucoup d'officiers et dont les sous-officiers sont peu intelligents », en reçoivent, et pour

(1) NOEL, HULOT, DE ROCCA, *ibid.* — GODART, *Mémoires.* — *Corr.*, 16435, 16931. — ROUTIER, D'ESPINCHAL, *ibid.*

remplacer ceux qui partent, on ne peut compter sur les vélites hollandais qui sont extrêmement jeunes et deviennent les pupilles de la Garde. Il faut des cadres pour les régiments de réfractaires, auxquels on n'a donné que des cadres réglementaires qui ne rejoignent pas, puisqu'au 15 mai, dans celui de Walcheren, il manque le major, un chef de bataillon, 18 officiers, 50 sergents, dont 20 fourriers, et 108 caporaux; régiments auxquels il faudrait le triple ou le quadruple — le sextuple dans celui de la Méditerranée — des cadres ordinaires, et pour lesquels Napoléon veut du moins « tous les officiers et tous les sous-officiers réglementaires, sans quoi il n'y a rien à espérer ». Les sous-officiers de la Garde fournissent une partie de ce qui manque. Ils en donnent même à certains dépôts de l'armée de Davout. Et par suite, ils se dispersent à demi au lieu de servir à encadrer brusquement et à instruire en peu de jours une trentaine de mille conscrits qui seraient appelés soudain à la Garde, ainsi qu'en 1809 (1).

De même les cadres de l'artillerie s'affaiblissent. Certes, les canonniers conscrits de 1811 « doivent avoir un an de service au corps » avant que d'aller en Allemagne — ils partiront en réalité beaucoup plus tôt, — mais cette arme est énormément renforcée, les écoles ne peuvent lui fournir de nouveaux éléments, puisqu'elles sont vides, et Clarke voudrait tirer 600 officiers des sous-officiers à cet effet. Napoléon juge que ce chiffre est trop fort, qu'il devra prendre des sujets trop jeunes, car « un sous-officier d'artillerie ne devrait devenir officier qu'après une action d'éclat ou huit ans de service de sous-officier. Pourtant, comme bien peu sont dans ce cas, force lui est d'en nommer d'autres, et ce n'est pas sans amoindrir la valeur du corps par cette promotion immense et soudaine ni sans diminuer la moyenne de l'intelligence des instructeurs. En plus de l'appel de 20 hommes dans les 131 régiments, pour la Garde, près de 500 vieux soldats de Davout passent dans la gendarmerie des départements hanséatiques qui vient d'être créée. Enfin, des généraux, des états-majors, des commissaires des guerres « attachent à leur service des hommes pris dans les corps », et, naturellement, ils n'enlèvent à ceux-ci ni les moins intelligents, ni les plus maladroits (2).

(1) *Corr.*, 17256, 17528, 17632, 17741. — COIGNET, *ibid.*

(2) *Corr.*, 17413, 17599, 17742, 17842, 18124.

Ainsi, en juin 1811, mois où la conscription arrive dans les dépôts, Napoléon manque de cadres pour les réfractaires, manque de cadres pour l'artillerie. Les régiments de Davout ont plus de la moitié de leurs soldats qui datent de 1809. Les vieilles troupes sont dans la Garde, sont en Andalousie ou à Madrid. Dans le nord de l'Espagne et à l'armée de Portugal, les conscrits de 1810 sont en majorité. « Je suis dans un régiment, écrira le capitaine Rattier en novembre, dont tous les lieutenants, sous-officiers et caporaux viennent de quitter le sac depuis trois mois ». Sans doute, il exagère quelque peu, quoique l'Espagne commence à fournir les cadres qui manquent, au détriment de la solidité de ses armées. Les soldats ont passé un an presque sans manœuvrer. Des cavaliers ont erré huit mois dans l'Allemagne du sud, depuis l'évacuation de l'Autriche, avant que de rentrer dans les places rhénanes. Hormis une grandiose parade, pour le 15 août 1810, où défilent 32 escadrons de cuirassiers, la grosse cavalerie n'a fait que se promener de Vienne à Paris et de Paris vers Hanovre ou Magdebourg. En même temps que l'Empereur se repose — on le voit à sa correspondance si restreinte — et jouit de sa lune de miel, les armées qui ne sont point en campagne s'endorment ou s'amusent, font un peu comme ces pompiers qui, à la fête de l'ambassade d'Autriche, lorsqu'on eut besoin d'eux, « étaient soûls » et furent inutiles (1).

A l'arrivée des conscrits, tout change. Une fièvre d'instruction s'empare des régiments de l'Empire. A l'automne, en Italie, le prince Eugène fait manœuvrer deux fois par semaine les troupes rassemblées à Montechiaro : des cavaliers y viennent participer de Brescia, qui est à huit lieues, et « les évolutions commencées à cinq heures du matin se continuent jusqu'à huit heures du soir, avec deux heures de repos ». A Paris, à Courbevoie, les grenadiers de la Garde et les artilleurs s'occupent moins de préparer des feux d'artifice que de se remettre à la manœuvre. A l'armée de Davout, des écoles régimentaires sont organisées ; on y fait des exercices à feu et l'on tire à la cible pour exercer les conscrits. Mais, par suite de la création des sixièmes bataillons de guerre, et bien qu'on ait amalgamé les nouveaux avec les anciens, de façon à ce que chacun d'eux ait autant de vieux soldats, de sous-officiers et

(1) LECESTRE, *ibid.*, 5 juillet 1810. — ESPINCHAL, GONNEVILLE, *ibid.* — RATTIER, *ibid.* (*Revue rétrospective*, 1894).

de conscrits, les sujets manquent pour tenir les grades subalternes. Napoléon, qui s'aperçoit de leur jeunesse, « juge qu'on a nommé fort mal à propos ces caporaux et ces sergents », veut les remettre dans le rang et les remplacer par les élèves des bataillons de Fontainebleau. Cependant ceux-ci ne sont pas inépuisables, d'autant qu'il en faudrait infiniment plus qu'ils n'en peuvent fournir. « Je vois avec peine, écrit-il à Davout, que presque partout il y a des sergents et des caporaux qui n'ont qu'un an de service... Dans le 13^e léger un sergent n'a qu'un an ; 19 caporaux n'ont que deux ans... Dans le 12^e de ligne, un sergent n'a que six mois... Réitérez l'ordre qu'aucun sous-officier ne soit nommé qu'il n'ait trois ans de service... » Mais où les prendre, si ce n'est parmi des illettrés ? Depuis quinze ans l'instruction primaire décline en France ; Napoléon lui-même est son adversaire. N'a-t-il pas, dès 1806, réduit d'un trait de plume à 55.000 francs les modestes 76,290 francs que la ville de Paris inscrivait à son budget pour cet usage ? L'instruction, par le dédain qu'il montre à l'égard des instituteurs, après l'extinction produite par la Révolution, n'est-elle pas annulée en province ? A ce moment il en supporte les conséquences. Il veut qu'on nomme, pour commander des conscrits mieux instruits en moyenne que d'habitude (quoique l'instruction générale du pays soit amoindrie) puisqu'il en prend 40,000 de plus et que le prix des remplaçants a triplé, de vieux sergents brutes et illettrés auxquels il faut dans l'hiver apprendre l'alphabet et montrer à tenir une plume pour qu'ils sachent épeler et signer leur nom. Le tir à la cible, les feux à blanc sont vivement enseignés ; quand commence l'hiver, l'instruction se poursuit dans les granges et les hangars ; d'après les ordres de Davout, « les écoles régimentaires doivent se perfectionner à l'écriture et à la théorie. Les caporaux et sergents y seront admis. On y enseignera trois ou quatre fois par semaine le service en campagne, et, dans les places, le service des places... tous les commandants de compagnie auront une école dans leur compagnie, où ils feront venir les hommes qui auraient des dispositions ». Dans le Mecklembourg, Friant, « vrai manœuvrier, pour le reste homme de peu d'esprit, et dont toutes les manières, quand il s'abandonne un peu, se ressentent de son premier état » de grenadier aux gardes françaises, exécute à la lettre les ordres de son chef. Du mois de septembre à la mi-

décembre, les généraux sous son commandement ont « à peine les heures de repas libres. Les manœuvres, les exercices, les écoles régimentaires, les instructions particulières, les rapports sans fin, sont interminables. Leur journée est prise de cinq heures du matin à six heures du soir ». Le 15 décembre, les troupes occupent leurs quartiers d'hiver dans les villes, et l'instruction s'y continue, s'y perfectionne. Aussi, en mars, Dedem de Gelder, général hollandais sorti depuis peu de la diplomatie, et par là facile à satisfaire, trouve-t-il qu'au 33^e léger, recruté par ses compatriotes, dont l'instruction primaire est de beaucoup supérieure à celle des Français, il y a « 1,500 soldats assez instruits pour être faits sous-officiers ; plus de 700 connaissant le calcul décimal, les trois premières règles de l'arithmétique, les premiers éléments de la fortification de campagne et desquels 300 pourraient être placés comme secrétaires dans les bureaux d'un ministre » (1).

Mais si l'armée d'Allemagne est parvenue, au printemps de 1812, à absorber les recrues de 1811 et à les transformer en soldats, il n'en est pas de même en France, d'où tous les éléments actifs sont sortis. A ce moment les réfractaires de l'île de Ré sont sans instruction ; ceux qu'on tire du régiment de la Méditerranée « savent à peine manier les armes », bien qu'on ait pris l'année d'avant 128 vélites pour ces corps nouveaux. Et si les Wurtembergeois sont partis de chez eux, en février, « après un nombre incalculable d'exercices de tir et de paquetage, ainsi que de marches d'entraînement », les anciens soldats de la Pologne, employés à des fortifications, usés « à des travaux forcés » n'ont encore rien fait (2).

De plus, au commencement de ce printemps, il s'agit de préparer la conscription de 1812, d'en former en quelques mois des fantassins et des cavaliers, alors que « la moitié des hommes — prétend le ministre Dejean — manque de la vigueur nécessaire pour se servir du sabre », alors que le rôle de la cavalerie se complique et que Napoléon, en même temps qu'il la surcharge de nouveaux engins, lui prescrit une instruction nouvelle. Les cui-

(1) *Corr.*, 9857, 17897, 17915, 18219. — *Corr. de Davout*, 3, 18 septembre, 10 novembre 1811. — COMBES, DEDEM DE GELDER, *ibid.*

(2) *Corr.*, 18441, 18560, 18578. — DE SUCKOW, *ibid.* — L. G. F., *ibid.*, Poniatowski à Berthier, 29 juillet 1812.

rassiers et les lanciers s'exercent à manœuvrer de concert : « les lanciers doivent être placés sur les derrières ou sur les flancs lorsque les cuirassiers chargent une colonne d'infanterie, pour passer dans les intervalles du régiment et tomber sur l'infanterie en déroute » ; ils sont dressés à la correspondance, au service d'escorte, au service de tirailleurs, car « sous aucun prétexte les cuirassiers ne peuvent être détachés », et, en plus de la lourde lance, l'Empereur ajoute une carabine embarrassante aux cheveu-légers. Aux cuirassiers, on distribue des mousquetons spéciaux, et, en outre de l'instruction ordinaire, on leur apprend à charger l'arme, on leur fait brûler quelques cartouches. Les recrues de 1812, qu'on envoie dans la cavalerie légère et qui y entrent en mars « reçoivent de très bons chevaux sans savoir les monter. Elles sont incapables de les conduire. Elles ne connaissent rien de leurs devoirs en campagne », aussi ces animaux sont-ils déjà blessés lorsqu'ils arrivent à Berlin, en avril. Quant aux fantassins, même des plus forts, qui sont attribués à la Garde, le 7 mars, de Kaiserslautern, Rattier écrit : « Nous ne conduirons pas un grand nombre de marmotins à l'armée si on nous y mène de ce pas. » En effet, à Dantzig, on fait un triage des hommes hors d'état de supporter les fatigues de la guerre, de même que des officiers, et on les met dans les places. Dès le milieu de juin, les corps sont déjà fort réduits et Davout ordonne, « pour que la troupe paraisse plus nombreuse, qu'en traversant les villes elle ne marche plus par pelotons, mais par sections (1) ».

Les Hollandais sont mous, les Allemands sans résistance et sans conviction ; les Polonais, parmi de vieilles troupes d'Espagne placent quantité de recrues qu'on arme, qu'on équipe, qu'on instruit à Posen à partir du 5 mai, et qui, « au bout de huit jours comprennent à peu près la manœuvre et l'exercice, montrent une bonne volonté étonnante », mais ne sont guère soldats. Aussi, tandis que Marbot prétend avoir dans ses chasseurs un nombre de chevrons doublement, triplement, tel qu'il n'en existe pas même aux chasseurs à cheval de la vieille Garde, pour les observateurs sérieux comme Caulaincourt « le premier rang de l'armée cache en vain la faiblesse des deux autres », et bien avant le

(1) *Corr.*, 18355, 18356, 18551. — DEDEM DE GELDER, SAINT-CHAMANS, *ibid.*
— RATTIER, *ibid.* (*Revue rétrospective*, 1894).

Niémén, soit Français, soit étrangers, « faute d'âge et de santé, beaucoup succombent, dès les premières marches, sous le seul poids de leur sac et de leurs armes (1) ».

Les soldats instruits, entraînés, s'enfoncent en Russie, supportent les misères et ne tombent point, mais les conscrits de 1812 qui ont enflé les effectifs, les créations adventices mal organisées, meurent sur le chemin, sèment le désordre dans l'action, ou ne servent point — et tout ce qui reste en arrière, qui garnit la ligne d'opérations, est de faible ou de nulle valeur.

Sur la Duna, des chasseurs essayent contre une charge russe « une manœuvre qui leur a déjà réussi plusieurs fois » dans les précédentes guerres : ils attendent la charge sans s'ébranler « et à trente pas de distance font un feu de carabines ». Cette fois, le feu ne cause du désordre que dans leurs propres rangs, preuve que l'instruction générale est plus faible. En octobre, à Witepsk se trouvent 900 isolés et 300 détachés : « Aucun service n'est possible avec eux. Les sentinelles s'asseoient autour du feu avec les chefs de poste. » Au 1^{er} novembre, il y arrive « 400 hommes du grand-duché de Berg, qui n'ont jamais tiré un coup de fusil » et peu après l'on y voit des artilleurs si maladroits, qu'ayant à changer de position, « ils mettent pied à terre pour conduire leurs chevaux et manœuvrer leurs pièces » au milieu d'un combat. Quant aux compagnies de maçons, dressées à construire des fours en vingt-quatre heures dès le commencement de 1812, « cinq jours après leur arrivée à Vilna, elles ne les ont pas encore commencés » (2).

Ces fantassins passables ont à combattre des Russes « moins intelligents », qui ne savent pas, en tirailleurs, « se couvrir des accidents du terrain et qui manœuvrent mécaniquement ». Ces cavaliers, dont un tiers est ignorant, dont une partie n'a aucun attachement pour ses chevaux, se heurtent à « des Moscovites » qui ignorent l'art de « diriger leurs montures et de manier leurs sabres lorsqu'ils sont en fourrageurs ou débandés », mais qui, en masse « évoluent avec une grande exactitude, comme des machines, et qui sont inébranlables au feu ». Autour d'eux rôdent

(1) BRANDT, *ibid.* — DE SÉGUR, *Campagne de 1812*.

(2) *Corr.*, 18402, 18884. — POUGET, *ibid.* — GOURGAUD, *Réfutation de l'ouvrage de M. de Ségur*.

des Cosaques, terribles en fourrageurs, qui « laissent leurs chevaux pâturer en liberté », dont les vedettes « au lieu de rester en place comme c'est la coutume des Français, se promènent constamment de long en large en observant leurs mouvements » et qui, à la guerre des pays coupés de l'Europe centrale opposent la guerre des immenses steppes tartares (1).

Enfin, les chefs français sont mal préparés, ignorent la topographie et la langue du pays, manquent de renseignements et parfois sont dépourvus d'officiers des armes savantes.

Les généraux de division seuls reçoivent des cartes : une carte peu détaillée de la Russie, gravée tout exprès au dépôt de la guerre et délivrée en énormes rouleaux. Un général « la fait coller sur deux douzaines de mouchoirs à carreaux rouges, qui lui appartiennent » ; d'autres en prennent moins de soin. Dès la veille du passage du Niémen, la division Friant, destinée à marcher avec la cavalerie d'avant-garde, s'égare. Aucun des généraux de la cavalerie légère n'en possède ; cependant, sans cela « il est impossible de conduire une avant-garde » et plusieurs fois, mais en vain, Davout en réclame, car « il est obligé, pour leur faire comprendre les ordres et les mouvements qu'il leur prescrit, de leur donner des croquis, ce qu'on n'a pas toujours le temps de faire ». Par suite, tous, l'Empereur lui-même, « ignorent l'assiette et les accidents multiples de ces contrées... aussi ne marche-t-on qu'avec incertitude et à tâtons ». De plus, le service des renseignements est médiocre. Les quelques lanciers polonais qui sont adjoints aux généraux de cavalerie, après maintes réclamations, ne sont point préparés à leur rôle. Le général Sokolnicki, qui dirige ce service, « organise mal l'espionnage » ; il est parcimonieux ; il ne trouve guère de Polonais et il ne veut pas se fier aux juifs, « parce qu'il les suppose attachés au gouvernement moscovite, lequel est fondé sur un système de dilapidations dont la chaîne s'étend des plus hauts dignitaires jusqu'aux employés les plus obscurs ». Et quoiqu'on ait enlevé de nombreux officiers d'artillerie ou du génie aux armées d'Espagne, à la fin de juillet, l'état-major de Macdonald ne sera pas encore formé ; comme il s'agit pour lui d'entreprendre le siège de Riga, « il n'a qu'un

(1) GIRON, *ibid.* — SOLTYSK, *Napoléon en 1812*.

officier du génie » à son armée. Et lorsqu'il faudra franchir la Bérézina, le colonel d'artillerie chargé des ponts « les construira avec une telle négligence que le général Eblé sera forcé d'en faire brûler les chevalets pour en établir de nouveaux », ce qui retardera le passage d'un jour (1).

Ainsi, cette immense armée, lourde par structure, mêlée, disparate, possédant une instruction irrégulière, aura, en plus des fatigues inhérentes à une telle campagne, à supporter les erreurs, les arrêts et les courses forcées d'une marche à l'aveuglette.

IV

Au retour de Russie, Napoléon essaye d'organiser et d'instruire les cohortes, dont on s'est fort peu occupé durant son absence, et qui sont ridiculement encadrées, puis il tente de transformer en armées les formidables levées de conscrits qu'il exige. Il appelle en France ses cadres des 4^{es} et 6^{es} bataillons de la Grande Armée — des débris — dont « les malheureux restes » sont d'ailleurs enfermés en partie dans les places de la Vistule, de l'Oder, et ne lui viendront point. Il tire des armées d'Espagne des cadres de vieux soldats pour la Garde, des cavaliers démontés ou non — quarante escadrons. Les meilleurs soldats des cohortes, encore en France, complètent l'artillerie de la Garde ou s'ajoutent à l'infanterie. On appelle des officiers en retraite, en réforme « ignorants, usés ou abrutis » et on les mêle à des jeunes gens de Saint-Cyr, qui viennent à peine de passer à l'école. Encore ne suffisent-ils point. C'est que Napoléon, non seulement a perdu les hommes, mais il a perdu les pépinières des cadres qu'il rêvait de former. De ses tirailleurs de la jeune Garde, fleur des conscriptions de 1814 et de 1812, dans un régiment il ne revient que le colonel, quelques officiers et sous-officiers, une vingtaine de caporaux et soldats —

(1) *Corr. de Davout*, 30 juin 1812. — L. G. F., *ibid.*, Bordesoulle à Davout, 25 juin, Davout à Napoléon, 7 juillet; Macdonald à Maret, 28 juillet. — SOLTYS, BOURSOIN, GIBOD, DEDEM DE GELDER, HULOT, *ibid.* — GOURGAUD, *Critique de Ségur*.

et tous ces subalternes restent enfermés à Posen. Il en est de même dans les régiments : le 4^e a ramené près de 200 hommes : une centaine d'officiers ou de soldats malades, gelés, invalides, reviennent à petites étapes au dépôt de Nancy, y seront peu utiles, même embarrassants; l'autre centaine — les valides — forme une compagnie qui s'enferme à Kustrin. Ainsi, la nouvelle armée, qui possède à sa tête les généraux, les officiers riches et de grande famille, qui se sont enfuis en traîneau depuis la Bérézina, depuis Vilna, jusqu'à Paris, « sans retourner la tête » et qui sont, ceux-ci sans expérience, ceux-là désabusés, n'est encadrée que par des officiers en majorité tout neufs ou trop vieux, « fort médiocres » et par des officiers appelés d'Espagne — qui sont inutiles à l'instruction, puisqu'ils ne rejoindront qu'en avril, et la plus grande partie après Bautzen (1).

En janvier, Napoléon veut « qu'aucun soldat ne parte s'il n'est depuis un mois sous les armes et n'a fait un peu le maniement du fusil ». Mais pour les exercer — en plus des instructeurs qui manquent — il faudrait que les hommes arrivassent, et ils ne se présentent point; il faudrait qu'aussitôt leur arrivée il fût distribué des fusils, des gibernes, des havresacs aux fantassins, il fût donné des sabres, des carabines, des chevaux aux cavaliers, des vêtements à tous — et, dans chacune de ces parties, tout manque. Quant aux cohortes, poussées vers l'Elbe, et dont les premiers régiments ne sont pas encore organisés le 5 février, Napoléon recommande à Lauriston de faire pour elles confectionner des cartouches à Magdebourg, « afin que les hommes fassent tous les jours l'exercice à feu et tirent à la cible ». Il lui recommande « les ploiements et les déploiements » — en souvenir d'Essling. « Faites placer, lui dit-il, les bataillons en colonne d'attaque, la première division (les deux compagnies de tête) faisant feu... La manœuvre la plus importante est que chaque régiment puisse promptement faire le carré sans hésiter. » A Bertrand il répète : « L'exercice à feu deux fois par semaine, le tir à la cible autant, les manœuvres trois fois. Chaque compagnie de voltigeurs doit être instruite à former promptement le carré et à faire un feu de file. » Mais pour presser les mouvements rapides dont ces soldats

(1) *Corr.*, 19412, 19425. — MARMONT, FEZENZAC, BOURGOING, ODELEBEN, *ibid.*

de vingt et un à vingt-cinq ans sont capables, les cadres manquent : seule la Grande Armée, en 1812, aurait pu leur fournir les 1,500 officiers nécessaires; or Napoléon ne les eût jamais accordés, et force avait été au ministre de prendre, comme en 1809 pour les gardes nationaux, des inutilités, dans l'espoir qu'on n'aurait pas à s'en servir efficacement. Aussi, tandis que des cuirassiers — à pied — quittent leur dépôt de France pour aller chercher des chevaux en Allemagne et pour apprendre à les monter, tandis qu'on rencontre sur les routes des batteries de la Garde dont une file de vingt voitures « occupe plus d'une lieue parce qu'il n'y a point d'officiers du train, et dont les canonniers sont conduits par un sergent », tandis que des marins arrivent dans l'artillerie de la Fère, que des gabiers se dirigent sur Mayence pour l'infanterie, et que 2,500 conscrits partent s'agglomérer aux quarante escadrons de vieux soldats d'Espagne, dont ils détruiront en partie la valeur, les généraux se plaignent à Napoléon de l'état des régiments formés par les cohortes, se plaignent de recevoir des bataillons de marche sans aucune instruction et de commander à des marins, à des douaniers « remarquablement disciplinés », mais sans cadres et sans habitude des manœuvres (1).

En mars, au 37^e léger, Marmont a 2,100 hommes « et quatre officiers. Les sous-officiers, pour la plupart ont été nommés par les préfets (ce régiment est composé de gardes départementaux) quelques jours avant leur départ ». Au commencement d'avril, le 23^e léger, n'a « qu'un seul officier par compagnie, à peine un sous-officier, et aucun caporal n'a plus de trois mois de service ». Marmont lui envoie des gradés du 37^e, qui n'ont jamais vu le feu. Les canonniers marins, composés « moitié d'anciens soldats, moitié de recrues », manquent complètement de l'expérience de la guerre de terre — et le 8 avril, la division Bonnet n'a pas encore reçu les siens. Dans les fusiliers marins, « le plus grand nombre des officiers actuels a un ou deux mois de nomination » et la marine a conservé dans les ports les hommes de choix. Le 17 avril, Napoléon écrit à Marmont : « De toutes les manœuvres, je vous recommande la plus importante, c'est le ploiement en bataillon carré par bataillon. Il faut que les chefs de bataillon et les capi-

(1) *Corr.*, 19417, 26 janvier 1813, 19553, 19578, 19643. — FRIENZAC, PION DES LOCHES, GONNEVILLE, MARMONT, *ibid.*

taines sachent faire ce mouvement avec la plus grande activité... Comme je suppose que ces officiers sont peu manœuvriers, faites-leur faire la théorie, et qu'on la leur explique tous les jours ». Mais les officiers continuent à manquer, bien qu'on ait nommé à beaucoup de places, qu'on ait proposé pour officiers supérieurs des capitaines « ayant vingt ans de grade, ou ayant quatre ans », et dans le seul corps de Marmont, en plus de ce que peuvent donner les régiments, et qui est noté sur les états de proposition, au 19 avril, il faut encore 60 capitaines et 70 lieutenants. « Des mémoires de proposition envoyés au ministère depuis plusieurs mois, il n'est pas revenu un seul ». Et si Marmont désire avoir, à l'entrée en campagne, le complet réglementaire en officiers, cela n'indique point que ceux qu'il possède sont satisfaisants. Le 27 avril, Napoléon, qui voit ceux du 37^e léger — fourni par 108 compagnies départementales, — écrit à Clarke : « Il est impossible de voir un plus beau corps en soldats, mais il est impossible en même temps d'en voir un plus mauvais en officiers. Si les bureaux de la guerre avaient pris à tâche de nommer les officiers les plus ineptes de France, ils n'auraient pas mieux réussi : ces officiers sont la risée des soldats. Ils sont tous tirés des bataillons coloniaux, du service hollandais ou de la garde nationale des Pyrénées ou de l'Escaut. La plupart des capitaines n'ont jamais vu le feu. Je vais être obligé de destituer et de remplacer tous ces officiers » — ce qu'il fait le même jour en dirigeant sur le dépôt d'Erfurt ceux qui n'ont pas fait la guerre. Il ajoute : « Vous m'envoyez aussi des jeunes gens qui sortent des collèges, et c'est dans les nouveaux régiments que vous les placez ! » Ailleurs, on n'a pas attendu ses ordres. Dans les cantonnements de Franconie, au début d'avril, en manœuvrant, « on se débarrasse des vieilles ganaches qui ont été placées dans les cohortes. Tout officier trop lassé pour faire la guerre, ignorant son métier ou que l'inaction avait livré à la boisson, est mal noté ». Dedem prétend en avoir renvoyé de sa brigade 56 en un jour et n'avoir pas été plus indulgent pour les jeunes, même pour le neveu de Cambacérès. Par suite, pour les bureaux de la guerre, fournir des officiers est une tâche de Pénélope, et ils continuent à rester si peu nombreux, même dans les anciens régiments, que l'on voit un bataillon du 46^e « partir de Wesel pour Brême — à travers un pays menacé par

les Cosaques, — fort de 446 hommes et d'un officier... C'est vouloir envoyer les troupes à la boucherie et perdre l'armée », dit Napoléon. Dans sa pensée — trois jours après Lutzen, — « l'armée d'Espagne est une pépinière inépuisable » et Clarke peut en tirer tous les officiers dont il a besoin ; mais ils ne peuvent être rendus en Allemagne avant trois mois, même « en énervant cette armée », même en lui préparant de nouvelles défaites, et, dans l'intérieur de la France, quand il faut instruire un corps aussi choisi que les gardes d'honneur, en dépôt à proximité relative de l'Espagne, de Ségur qui en a de 2,500 à 3,000, « sans officiers, sans instructeurs, sans aide, en présence d'une foule d'hommes et de chevaux tout neufs, » doit appeler à son secours « deux officiers de hussards en retraite, arracher quatre sous-officiers instructeurs aux divisions les plus voisines » (1).

La Garde, qui possède des cadres laissés à Paris, qui a des magasins, ne dresse ses conscrits qu'en avril. En marche vers l'Allemagne, « on leur fait faire une heure d'exercice après être arrivés au logement, et, pendant la route, à chaque repos, on leur demande quelques mouvements ; on leur fait former les faisceaux et rompre par pelotons... Ils n'ont eu, avant d'aller à l'ennemi d'autre instruction que celle qui leur est donnée pendant la route » — et comme il leur arrive de faire des étapes de trente-six kilomètres, on conçoit combien est modeste le temps consacré à la manœuvre. D'autres sont moins préparés encore : une division ne reçoit ses fusils que le 28 avril, à Eisenach, quatre jours avant Lutzen.

La cavalerie se trouve dans une situation bien plus mauvaise : il n'y reste « peut-être pas 4,000 anciens soldats », et chaque jour on lui en enlève, cuirassiers, dragons, chasseurs pour la Garde. — Napoléon n'en demande-t-il pas 3,142 pour compléter les vieux régiments de celle-ci ? Il est vrai qu'en grande partie l'Espagne les fournit — hussards pour les mamelucks. D'après l'organisation que décide l'Empereur à la fin de février, organisation calculée suivant les effectifs qui subsistent le 15 janvier en Allemagne — et qui, avant le mois de mai, sont encore décimés par le froid, par la

(1) *Corr.*, 18869, 18915, 18969. — MARMONT, *ibid.*, lettres des 26 mars, 2, 8, 15, 17, 10, 20, 27 avril 1813. — DEDEM, MIOT DE MÉLITO, DE SÉGUR, *ibid.*

(2) VIONNET, *ibid.* — FAÏN, *Manuscrit de 1813*.

maladie, les détachements, la désertion, la grosse cavalerie doit recevoir au moins 79 0/0 d'hommes nouveaux, la cavalerie légère 84 0/0 et les dragons 92 0/0. Les chevaux sont neufs dans une plus grande proportion; encore, au 1^{er} mars, en manque-t-il les trois quarts. Aussi, « ces poulets montés sur ces poulains », ces dons des villes qui tiennent d'autant plus à leur peau qu'ils se sont vendus plus cher, « inhabitués aux marches et aux souffrances de la guerre, sont lamentables dès le mois d'avril. On peut, de cent pas, reconnaître un nouveau détachement de cavalerie à l'odeur des plaies des chevaux, avant même d'avoir vu leur triste allure. » De France, les recrues partent « après avoir appris à se tenir vaguement à cheval. En chemin, on leur enseigne les premiers principes de l'école de peloton » et ils fondent aussi vite qu'il en arrive d'autres. Il n'est pas jusqu'à « leurs harnachements confectionnés à la hâte et trop neufs, qui ne rendent beaucoup de chevaux hors de service ». Les meilleurs régiments sont composés de débris revenus de Russie et de restes de dépôts d'Allemagne; l'un d'eux possède deux escadrons de divers régiments de hussards, un de chasseurs et 50 lanciers de plusieurs corps; le général Cambacérès, « qui est inhabile, mais qui a le bon esprit de laisser les choses telles qu'elles sont et de ne se mêler de rien », commande la brigade où il se trouve. Une autre, à la fin d'avril, composée de quatre régiments de dragons « ne forme pas même la valeur d'un régiment. » Par suite, dès l'entrée en campagne, il ne se fait aucun service d'exploration. « Tout ce qu'on apprend se borne presque exclusivement aux rapports des prisonniers. Les postes, les patrouilles, sont négligés par les troupes d'une manière impardonnable. » De plus, « les Cosaques rendent la guerre très dangereuse pour les officiers chargés de faire des reconnaissances. Beaucoup d'entre eux, et surtout ceux de l'état-major général, choisis au hasard par Berthier — et plus d'après leurs titres que leur mérite, — préfèrent donner des rapports pris par des paysans que d'aller s'exposer au loin ». Enfin, « on rencontre rarement un officier d'un grade supérieur parlant la langue allemande. » De tout cela résulte une cavalerie paralytique, qui, au lieu d'éclairer les colonnes, traîne à leur suite (1).

(1) *Corr.*, 19607, 19612. — SAINT-CHAMANS, REISET, DUPUY, ODELEBEN, COMBES, *ibid.* — LAVALETTE, *Mémoires et souvenirs*.

Le train d'artillerie est plus navrant encore. Napoléon n'a-t-il pas prescrit d'y mettre « tous les anciens soldats qui ont perdu les doigts et ne peuvent plus manier de fusil », en leur ajoutant 3,000 conscrits de 1814 ? Comment de tels hommes, adolescents ignorants et fantassins mutilés, sauront-ils conduire les pièces de ces quarante-quatre nouvelles compagnies qu'il prétend diriger sur Magdebourg ? (1)

Toute l'armée marche de l'avant en désordre. Les trains serrent à l'extrême, par crainte des Cosaques, « ce qui entraîne des à-coups fatigants et occasionne des blessures ». Aux défilés, l'infanterie, la cavalerie se mêlent, se heurtent, deviennent cohue. Le lendemain de Lutzen, cette armée, éclairée, illuminée par la victoire, « rassemblée d'un coup de baguette » semble avoir « une bonne tenue militaire admirable », mais, pour qui l'observe de près, il n'est rien de beau que son enthousiasme. Par suite de l'absence d'instruction, les conscrits ignorent se servir de leur fusil ; le premier rang s'agenouille mal ou ne s'agenouille point quand il s'agit de faire feu, et les deux autres tirent dans les mains de leurs camarades. Certes, il en est qui se mutilent d'eux-mêmes. Beugnot, au moins suspect à cet égard, s'il ne veut parler des seules recrues du duché de Berg, dirigées sur leurs corps trois jours après leur arrivée à Dusseldorf, écrit : « Le nombre fut effrayant, de ceux qui, après comme avant Bautzen, sacrifièrent le doigt index pour se faire réformer. » Beaucoup d'Italiens de la division surprise le 19 mai à Kœnigswartha, et dont certains s'enfuirent jusqu'en Bohême « se tirèrent des coups de fusil dans les mains ». Afin de diminuer aux yeux de Napoléon « le nombre considérable de blessés qu'avaient donnés les batailles de Lutzen, Bautzen et Wurschen, quelques personnes, accoutumées à voiler la vérité, lui firent entendre que beaucoup de ces blessés s'étaient mutilés pour se soustraire au service, et l'on rangea dans cette classe tous ceux qui avaient les doigts tronqués et les mains traversées par les balles. On les réunit tous à la douane de Dresde. » Larrey préside un jury chirurgical à l'effet de chercher les coupables « et de les livrer à la justice militaire. Il en examine 2,632 et conclut « au défaut d'habitude dans le maniement des armes comme principale

(1) *Corr.*, 19459.

cause de mutilation... Lorsqu'ils tirent sur trois rangs, les deuxième et troisième font involontairement porter le canon sur les mains de celui du premier; dans la manœuvre du fusil même, ils se blessent sans le vouloir. » Aussi, pendant l'armistice, ne cesse-t-on de les exercer à l'école de peloton et au maniement des armes, mais, à qui les voit dans les débuts, « ils semblent bien gauches, bien inexpérimentés, bien novices (1) ».

Pendant ce temps, à Hambourg et dans les départements han-séatiques, une armée de recrues s'organise sous les ordres de Davout. Au commencement de mai, « les postes sont établis sans discernement, mis en plaine ou sur des routes quand on pourrait les couvrir par des haies et des barrières. » Le maréchal doit prescrire « que tous les postes d'infanterie, même les sentinelles, soient toujours placés derrière un obstacle contre la cavalerie... Lorsqu'il sera bon de donner à l'ennemi quelques coups de fusil, il faut y employer les bons tireurs, dit-il, et occuper les maladroits à charger. » Le 6 mai, un bataillon de marche arrive à Brême et repart le surlendemain « après avoir fait un tir à la cible ». Le 10, il en arrive un autre, « qui ne sait pas même charger ses armes...; on l'enverra au tir à la cible aussitôt que les hommes sauront charger ». A Hambourg, les recrues « n'ont aucune idée du service et tirent sur le général Dumonceau, qu'elles prennent pour en général russe, sans même lui crier qui-vive ». Des officiers de garde « ignorent qu'il existe des postes ennemis en face d'eux ». Et il s'y trouve des cuirassiers, trois régiments, dont le capitaine Gonneville, qui commande l'un d'eux, nous a décrit l'épique aventure. A l'exception de quelques hommes d'un escadron, ces cuirassiers sont tous des soldats de recrue. La plupart de leurs sous-lieutenants, qui sortent en majorité de la gendarmerie, « ont plus de trente ans ». Les capitaines « approchent de l'âge de la retraite ». Ils n'ont point de chevaux. On presse leur instruction à pied, car on leur a donné des carabines « dont il est impossible de se servir avec la cuirasse » — « il y a toujours des gens auxquels les innovations profitent », pense Gonneville. En juin, on leur donne 120 chevaux et le harnachement nécessaire pour monter le premier escadron « qui doit aller le lendemain en recon-

(1) ODELEBEN, DE COMEAU, BEUGNOT, *ibid.* — LARREY, *Mémoires de chirurgie militaire et campagnes.* — DUC DE BROGLIE, *Souvenirs.*

naissance à dix lieues, sur la Stecknitz ». Les chevaux, reçus par le général Dubois, qui est « très difficile » sont excellents, mais ils n'ont jamais été ni montés ni sellés; ils ne connaissent que le mors du bridon dans la bouche, et neuf hommes sur dix n'ont jamais touché un cheval ni porté la cuirasse autrement qu'à pied. Davout n'aurait admis aucune observation. Wathier, « poule mouillée, toujours tremblante », et Dubois, « quoique très rude, surtout avec ses supérieurs » ne font pas d'objection. Force est à Gonneville de partir. Les gradés passent la nuit à équiper les chevaux, qui se rebellent et qui ruent. « Le matin, on les bride et on les sort, avec leur cavalier hissé dessus à grand'peine, la cuirasse étant pour lui un surcroît d'embarras. » Après de multiples incidents, pénibles ou grotesques, à neuf heures, l'escadron est rangé en bataille, prêt à partir. Comme il doit passer devant des postes, Gonneville fait mettre le sabre à la main. Le cliquetis des fourreaux heurtés par les lances effraye les chevaux qui sursautent, s'écartent, bondissent, jettent bas leurs cavaliers et, affolés par les étriers et les carabines qui leurs battent les flancs, se répandent sur la promenade. Il faut deux heures pour les reprendre, pour remettre les hommes en selle, puis l'escadron repart, sous les regards ironiques des Hambourgeois, Gonneville prévenant l'un après l'autre les postes de ne pas rendre d'honneurs. Au bout de deux heures de marche, dans la campagne, un officier d'état-major leur apporte l'ordre de rentrer dans la ville. Peu après les autres escadrons reçoivent des chevaux. Les allées d'un faubourg leur servent de manège. A la fin de l'armistice, ils font des mouvements d'ensemble. D'ailleurs, ils sont les mieux pourvus. A la mi-juin, Davout demande « un noyau de troupes plus exercées ». Sous ses ordres, le 9^e lanciers « n'a que 50 hommes à peine à mettre en campagne, les 17^e et 19^e lanciers lithuaniens 100 en tout, le 28^e chasseurs 80 à 90 » et pour les immenses travaux de défense qui sont nécessaires, il n'a qu'un officier du génie — il lui en arrive un second le 15 juin. Juxtaposés à une telle armée, à une division comme celle de Thiébault dont, à la fin de juin, « aucun soldat n'a tiré à la cible ni pointé un canon » — ce qui est peut-être exagéré, — les Danois s'étonnent. « Ils n'ont jamais fait la guerre, mais connaissent à fond leurs règlements. » Ils se souviennent qu'à l'école préparatoire de Copenhague on leur apprenait « la reli-

gion, la morale, l'histoire, la géographie, l'histoire naturelle, le service en campagne, le service en garnison, le français, l'allemand, le danois, les mathématiques », que les meilleurs d'entre eux restaient à l'école pour donner des coups de bâton à leurs successeurs « qui avaient la tête dure ou qui étaient paresseux », et ils sont stupéfaits de fraterniser avec des officiers qui ne savent rien de tout cela, qui ignorent même, en immense majorité, la langue allemande et que les généraux instruisent en même temps que les soldats (1).

Durant l'armistice des renforts parviennent à l'Empereur : quelques compagnies tirées d'Espagne ; des douaniers venus des côtes bretonnes, des gendarmes pris dans l'Est, et des bataillons, des escadrons de marche qui de leur métier ignorent tout : tirailleurs de la classe de 1814, partis de Versailles après n'avoir fait que passer sur la place d'exercice, conscrits au corps indéterminé qui flottent au quartier général et qu'on attribue aux premiers venus, recrues qui ont perdu, jeté leurs armes après quelques jours de marche et qui, dans les places, en attendent. Partout l'instruction des cavaliers est poussée ; « on ne cherche point à en faire des soldats gracieux, mais des hommes solides et sachant se servir de leurs différentes armes. Pour y parvenir, on les fait trotter, galoper sans étriers, avec armes et bagages. D'abord ils roulent sur leur selle, tombent même, mais ils acquièrent promptement l'aplomb qui leur est nécessaire » et comme un grand nombre de ces cavaliers légers ont été montés, équipés par les communes en face des sotnias de Cosaques, on les appelle « les hussards du don. » Les lanciers et les cuirassiers recommencent à manœuvrer ensemble. ce qui leur servira à Dresde : les cuirassiers ne pouvant pénétrer dans la garde autrichienne, qui ne tire point, 50 lanciers de Latour-Maubourg y feront la brèche par où les premiers passeront, y sabreront tout. Chaque jour l'infanterie s'exerce, évolue. A la fin de juillet, « pour mettre un peu de gaieté et d'intérêt dans les camps, il est convenable, écrit l'Empereur, qu'on y établisse toute espèce de jeux et tout ce qui peut donner de l'émulation. » Il tente de dissiper la nostalgie des conscrits en faisant tirer toute l'armée à la cible, en instituant pour elle un immense concours de tir. Chaque

(1) *Corr. de Davout*, 2, 6, 9 mai ; 13, 20 juin 1813. — ODELEBEN, GONNEVILLE, FEKENZAC, THIÉBAULT, *ibid.* — DE FRIENBERG, *Souvenirs d'un officier danois*.

soldat doit tirer deux coups. Les quatre meilleurs tireurs à chaque coup, soit huit par compagnie, recevront une gratification de deux francs — de prime abord, Napoléon disait trois. — Les huit meilleurs tireurs par bataillon le double; les huit meilleurs par division le triple et par corps d'armée le sextuple. Un jour est consacré à chacun de ces tirs et la musique doit accompagner les vainqueurs. « Mon but, écrit Napoléon, est d'apprendre aux hommes à tirer (au moyen de deux cartouches à balle, et il disait une tout d'abord) et d'égayer le camp. » Certes, l'instruction progresse, ou du moins se commence; mais il rejoint des renforts si nombreux, et successivement, que, dans la plupart des corps, à la rupture de l'armistice, il est une partie des soldats tout à fait ignorants. Il arrive qu'on voit à Dresde « un régiment réuni depuis le 27 mai passer la revue avec une assurance et une prestesse extraordinaire. » Il arrive aussi qu'un officier comme Curély, après avoir dégrossi les recrues d'un régiment de chasseurs, reçoive le commandement d'un régiment de hussards « dont 700 hommes sur 1,200 sont sans instruction » et qu'une brigade de la division Claparède — non la seule de l'armée — « connaisse à peine le port du fusil » (1).

Quand la guerre recommence, les officiers français manquent de cartes : à Leipzig, les coalisés ont tout pris et il n'en reste plus. Les misères, les marches et les contre-marches dissolvent le peu de cohésion qu'on était parvenu à donner à ces faibles éléments, et lorsqu'après Dresde Napoléon mande au roi de Wurtemberg, allié déjà douteux : « On ne peut imaginer le mauvais état de l'armée autrichienne. Les trois quarts des hommes sont des recrues levées depuis six semaines », il ignore que la sienne offre ce jour-là un pareil spectacle, après Kulm et la Katzbach. Les soldats se débandent; d'autres « se mutilent pour échapper à leur sort ». Un ordre prescrit de décimer ceux-ci et ceux-là, mais nul n'ose l'appliquer. Cependant, malgré ce triste état, quelques jours avant Leipzig, Napoléon prescrit à son armée une nouvelle formation de combat, la formation sur deux rangs, qui est celle des mauvais jours, car la jeune Garde l'a déjà essayée à Krasnoï. « Cela aura le

(1) *Corr.*, 20295, 20296. — MARMONT, lettre 24 juillet 1813. — BOURGOING, DEPUT, VIONNET, ODELEBEN, CURÉLY, *ibid.* — GODART, *Mémoires*. — MARMONT, *Institutions militaires*.

grand avantage qu'un bataillon de 500 hommes paraîtra de 750. Le feu du troisième rang, la baïonnette du troisième rang sont insignifiants » ; de plus « les inexpérimentés du dernier rang ne peuvent atteindre les autres », mais il est vaincu ; l'armée d'Allemagne se dissipe, et rentré en France, par de nouvelles levées et par de vieux soldats attirés de partout, il essaye de conserver les limites naturelles, ayant perdu l'empire d'Occident (1).

En Italie, l'armée qui recule de la Drave sur l'Isonzo et de là sur l'Adige est composée de jeunes soldats qui, « peu familiers avec leurs fusils, préfèrent se servir de leurs baïonnettes ». Les renforts considérables qui leur arrivent sont « presque tous composés de conscrits n'ayant pour les conduire que quelques capitaines et lieutenants ainsi que d'anciens sous-officiers ». Des jeunes soldats de six mois de service leur servent de caporaux ; « plusieurs corps sont commandés par des capitaines, et les sous-officiers sont pris parmi les conscrits, tandis qu'on attend les chefs et les cadres appelés d'Espagne ». Grâce à la médiocrité des Autrichiens, ils peuvent s'instruire à l'abri des forteresses ; lorsque, après la trahison de Murat, une partie des 600 officiers au service de Naples prennent place dans leurs rangs, leur allure devient plus martiale, et si la conduite du prince Eugène n'était équivoque, peut-être seraient-ils dangereux (2).

En France, tout manque à la fois. Des gardes nationaux du Nord, appelés à Anvers, sont menés à Gorcum, devant l'ennemi, « sans être habillés, ni armés, ni organisés ». Au moment de l'invasion, il n'y a pas de canonniers à Belfort : il faut y envoyer « en poste, de Besançon, 2 officiers d'artillerie et 12 sous-officiers, sergents et vieux soldats, lesquels formeront sur le champ trois compagnies (de canonniers) de 120 hommes, prises dans l'infanterie de la place ». A Genève, où sont les dépôts de trois régiments (23^e, 60^e, 8^e léger), il n'y a encore aucune pièce sur les remparts le 24 décembre, il ne se trouve point de canonniers, et, à l'arrivée des Autrichiens, les conscrits s'empressent de détalier en même temps que les gardes nationaux de la ville se portent à leur rencontre, comme amis. Au dépôt des gardes d'honneur de

(1) *Corr.*, 20495, 20792. — DE SÉGUR, FEZENZAC, BOURGOING, *ibid.* — GROSS, *Souvenirs inédits sur Napoléon* (trad. Veling).

(2) *Corr.*, 21311. — D'ESPINCAL, DEDEM DE GELDER, ROUTIER, *ibid.*

Deux-Ponts, il n'en reste « pas un qui sache monter à cheval. Il n'y a qu'un officier qui puisse former l'escadron en bataille, et comme instructeurs (de ces cavaliers), il s'en trouve qui sortent des gardes nationaux, même de la marine ». Castellane y fait voler trois chevaux : « On ne s'en aperçoit pas et il a grand'peine à leur en faire rendre compte. » A Courbevoie, les conscrits de la Garde « sont instruits par des invalides » ; on leur apprend à marcher, à s'aligner, à charger leur fusil, et six semaines après, on les envoie contre l'ennemi. En janvier, les 14 régiments de Milhau ont une moyenne de 260 cavaliers ; le 20^e dragons n'en a que 154, et les canonniers conscrits de Duhesme ne lui sont d'aucune utilité, ne peuvent en avant de Saint-Dié, servir leurs pièces (1).

Napoléon appelle à lui des divisions d'Espagne et des gendarmes. Il tire des cadres de la Garde, de la Péninsule, de Corse, des douanes, et il en a tellement qu'en février il écrit : « Il vaut mieux avoir de petits bataillons, afin de pouvoir utiliser tous les cadres... Des compagnies de soixante hommes suffisent. » Avec le résidu de ses armées, il espère obtenir à la hâte une armée de conscrits encadrée par un tiers de vieux soldats, et plus capable de manœuvrer que l'armée d'Essling. En effet, ces conscrits qu'on lui envoie en gros bataillons mal encadrés, alors que les débris des régiments ont une pléthore d'officiers et de sergents, et qui « dès qu'ils sont armés du fusil apprennent à le charger, car le temps manque pour leur enseigner l'exercice », malgré leur héroïsme, leur immobilité sous le feu faite de grandeur et de stupeur, sont d'impossibles soldats. A Champaubert « les Marie-Louise du 113^e ont la tête. Des pelotons de tirailleurs sont placés autour du bois, pour l'attaquer en même temps, soutenus par deux brigades en masse. Marmont parcourt la ligne des tirailleurs en répétant les ordres. Il demande à l'un : Qui commande ici ? Y a-t-il un officier ? — Non. — Un sous-officier ? — Non, mais nous sommes là. » Un autre dit : « Je tirerais bien mon coup de fusil, seulement je voudrais bien avoir quelqu'un pour le charger. » A Montereau, le service est si mal fait qu'un colonel wurtembergeois se promène, en plein jour, au milieu de la division Allix sans être arrêté. A Craonne, la deuxième division de jeune Garde, « formée depuis

(1) *Corr.*, 20978, 21044, 21049. — BOURGOING, CASTELLANE, *ibid.* — PETIET, *Souvenirs militaires.*

vingt jours et ayant fait plus de cent lieues pendant lesquelles on a eu à peine le temps d'apprendre comme on charge un fusil », se trouve en face des Russes. Le général Boyer de Rébeval « ne peut déplacer les troupes qu'en masse, les officiers et les serre-files, pouvant les contenir ». S'il les déployait, elles seraient vite entraînées par le grand nombre de blessés qui sortent des rangs, « mais le défaut d'instruction empêche le moindre mouvement » et elles restent trois heures sous la mitraille, sont détruites comme un mur qu'un adversaire en sécurité démolit à coups de boulets. Un régiment de voltigeurs, le 14^e provisoire, perd 30 officiers sur 33. La seconde brigade portée vers la droite, « est forcée d'exécuter le mouvement par le troisième rang, n'ayant pu exécuter une contre-marche ». Et, dans une batterie, « Drouot montre à ses canonniers avec autant de douceur que de sang-froid comment on charge et on pointe un canon ». Le surlendemain à Laon, les matelots qui servent une partie de l'artillerie de Marmont « sont si inexpérimentés que les pièces parquées, sont démarrées à la prolonge ». Si derrière des murs ces conscrits sont passables, s'ils résistent à Anvers, mêlés à des gardes-côtes, et manœuvrent en hiver sur les glacis de la place, l'énergie de Carnot y est pour beaucoup, et il ne faut pas, même derrière des murailles, les soumettre à de trop vives épreuves. A Toulouse, de nombreux conscrits, restes des dépôts de trente régiments, armés depuis peu, participent à la bataille; « abrités derrière les remparts, ils tirent, le soir, sur les troupes françaises (1) ».

Aussi, n'est-ce point ces conscrits ni ces officiers d'état-major que les généraux « prennent au hasard dans les corps qui se trouvent sous leur main » et dont il en est qui possèdent, comme services, deux mois de Saint-Cyr, qui gagnent les dernières batailles impériales. Bien que Napoléon écrive : « Il est ridicule au duc de Padoue de dire que ses troupes n'ont point d'instruction. Nous n'en avons pas d'autres, et cependant nous battons l'ennemi. Qu'il fasse tirer son monde à la cible... Si ses soldats ont une paire de souliers aux pieds, une dans le sac, ils ne sont point malheureux » ; il est certain que ce n'est point avec de tels

(1) *Corr.*, 21193. — FABVIER, *Journal du 6^e corps*. — LEFOL, dans BERTIN. 1814. — BIOT, *Souvenirs anecdotiques et militaires*. — C. D. *Précis historique de la bataille de Toulouse*. — HULOT, *ibid.*

hommes qu'il bat l'ennemi. S'il n'avait dans ses rangs de vieilles divisions venues d'Espagne, s'il n'avait les débris des armées d'Allemagne, si les conscrits n'étaient encadrés par un chiffre inouï de sous-officiers et de caporaux chevronnés, « qui savent à peine écrire leur nom », mais connaissent la manœuvre par routine, il ne vaincrait point; et s'il n'avait pas eu des gendarmes à déployer pendant toute une matinée sur la route de Montereau, ce n'est pas sa misérable cavalerie de quinze jours, lancée en folle avalanche, qui l'eût momentanément sauvé (1).

V

Comme l'écrivait Napoléon, un homme n'est pas un soldat. Le conscrit, qu'il sorte des villes ou qu'il vienne des champs, sobre, si possible, et toujours robuste, doit apprendre l'usage et connaître les effets des armes qu'on lui distribue, savoir utiliser et conserver le cheval qu'on lui confie. De plus, comme « ce ne sont pas les individus, mais les bataillons qui résistent aux charges de cavalerie », comme « l'infanterie n'en vient presque jamais à l'arme blanche — au combat individuel — et qu'ordinairement de deux bataillons, celui qui continue à se porter en avant malgré les pertes que lui fait essayer le feu, reste maître du champ de bataille (2) », il faut qu'il soit habitué à combattre en masse, à obéir, moitié par routine, moitié par imitation, aux ordres que communiquent et qu'exécutent les cadres. Par suite, ce conscrit, unique de son espèce, doit perdre la plus grande partie de son individualité en s'agrégeant à la masse, soumettre son vouloir à une discipline, et devenir dans l'armée un élément, quoique intelligent, le plus souvent passif; il doit, ainsi que ses camarades, évoluer au gré d'une volonté extérieure, être d'autant plus résistant, plus capable de produire un grand effort, qu'il sera mieux dressé; il doit être instruit et savoir manœuvrer. Dans l'instruction, l'influence du chef est subordonnée à la bonne volonté, à l'aptitude et à l'intelligence de l'homme; dans la manœuvre, l'instruction de l'homme

(1) *Corr.*, 21355. — LA MOTTE-ROUGE, *Mémoires*,

(2) DE CHAMBRAY, *Philosophie de la guerre*.

est utilisée par le tact, par la science du chef, d'une façon d'autant plus intense que le soldat a plus confiance en lui et qu'il éprouve plus de zèle pour son service.

L'empreinte que l'homme reçoit d'un certain milieu est d'autant plus marquée qu'il y est d'avance mieux préparé, que les impressions identiques se succèdent avec plus de rapidité, et elle est d'autant plus profonde et plus durable que le pouvoir qui l'imprime est plus puissant et l'action de celui-ci plus continue. Pour que le citoyen devienne un soldat, il est donc nécessaire de le placer dans un milieu préparé d'avance, où, de chacun, il reçoive l'exemple, de le soumettre à des cadres desquels il apprend l'obéissance, la discipline, et par lesquels il s'habitue à être commandé, enfin d'établir son contact avec des chefs dont le savoir évident lui inspire confiance et qu'il suit aveuglément parce qu'ils réfléchissent, calculent, prévoient pour lui.

Or, le conscrit impérial, tout d'abord issu de France et de race guerrière, de moins en moins éprouve le goût de son nouveau métier, et de plus en plus, il se compose de jeunes recrues faibles et plus jeunes, de nouveaux conquis sans instinct militaire, d'étrangers indifférents quand ils ne sont pas hostiles. D'année en année, il s'infiltre davantage de ces conscrits parmi des rangs où les anciens ont moins de temps de service, sont moins nombreux; d'année en année, ils y rentrent avec moins de préparation préalable, et, à chaque organisation nouvelle, la quantité des cadres diminue comme à chaque campagne la valeur de ces cadres se restreint. De là la décadence du système, les batailles perdues et la chute de l'édifice militaire.

Durant l'anarchie directoriale, l'instruction ne peut être qu'imparfaite : l'immense majorité des officiers est fatiguée, inerte, incapable; aucune peine ne sanctionne leurs défaillances et le hasard seul récompense leurs efforts. Les conscrits rassemblés, envoyés aux armées, n'apprennent leur métier que par les camarades qu'ils ont dans le rang, mais de ce que ceux-ci sont de vieux soldats ou des engagés ayant le goût des armes, l'influence du milieu est rapide et profonde, et s'il y a du désordre, s'il se fait une hécatombe de conscrits, ceux qui survivent augmentent le nombre des bons soldats.

L'armée de réserve, constituée dans le genre des armées révolu-

tionnaires, mais sans leur flamme, sans leur noyau de vétérans, montre à Bonaparte l'inconvénient d'emmener à la guerre des soldats non préparés, et par ceux-ci, sa gloire, son nom, sa fortune sont près de sombrer à Marengo.

Après la paix de Lunéville, les corps, en garnison, reçoivent fort peu de conscrits et presque autant d'engagés. L'instruction de ceux-ci est leur tâche, et ils y consacrent la meilleur part de leurs forces vives. De plus, les inspections générales, les ordres du Premier Consul, l'épuration des cadres, obligent à travailler et le contact permanent de vétérans nombreux, pourvus de campagnes, accélèrent le dressage. Cependant les pays où les chefs ont fait la guerre sont si divers, les demi-brigades si dispersées, le service de place si absorbant que l'armée manque d'unité de doctrine et que les hommes, individuellement instruits, ignorent la manœuvre.

Les camps pourvoient à cette lacune. Par la présence de corps nombreux, ils provoquent l'émulation entre les chefs, entre les hommes. Par la réunion des trois armes, ils permettent des évolutions combinées. Par suite des fréquentes visites du Premier Consul les formations s'unifient; les officiers, en changeant de régiment, ne trouvent plus des dissemblances telles que leur instruction est à refaire. Enfin, les cadres sont si nombreux que les dépôts en conservent de passables, et que les conscrits, avant d'aller renforcer les bataillons de guerre, y reçoivent une instruction médiocre et un début d'entraînement. Aussi, dans la campagne de l'an XIV, Napoléon, sans trop nuire à la solidité des corps, peut-il constituer une division de grenadiers; il y trouve avantage, et, à ce moment, tous ses soldats valent les grenadiers qu'il aura par la suite.

Mais la mortalité causée par la guerre, le séjour dans les cantonnements, font perdre à la Grande Armée une part du savoir qu'elle a acquis. Par ailleurs, les officiers les plus capables quittent les dépôts, appelés en campagne pour remplacer leurs camarades morts ou réformés, cela tandis que les recrues sont plus nombreuses que jamais et que le pouvoir demande de les instruire avec une précipitation sans exemple. De plus, les compagnies de grenadiers, celles de voltigeurs, créées, dans le principe, pour utiliser les hommes qui n'ont pas la taille réglementaire, toujours tenues au complet, écrèment les bataillons, accaparent

les hommes d'élite; enfin la Garde s'augmente continuellement, attirant à elle les vieux et valeureux soldats. Il en résulte que des conscrits presque sans instruction rentrent dans des compagnies de fusiliers médiocres et y contractent plus de mauvaises habitudes qu'ils n'imitent de bons exemples. Par suite, si les effectifs portés sur les situations s'accroissent, la valeur intrinsèque de chaque élément diminue et la Grande Armée, encore fortement encadrée, perd de sa solidité.

Ce déclin s'accuse en Pologne; il s'accélère avec l'organisation de 1808, qui, en augmentant le chiffre des compagnies, dissémine les meilleurs cadres; avec l'hypertrophie de la Garde qui attire à elle des hommes susceptibles de faire d'excellents caporaux; avec la chute de l'instruction générale en France, car la Révolution, en profitant du savoir accumulé sous l'ancien régime, malgré ses lois éteint l'instruction de la jeunesse par le désordre ambiant et Napoléon la délaisse ou l'écarte par impuissance et par système. Ce déclin s'accroît, bien que Bonaparte ait introduit le caporalisme dans les lycées et prescrit, dans l'arrêté qui constitue ceux-ci, « l'enseignement du maniement des armes et de l'école de peloton aux élèves qui ont plus de douze ans », la continuité des mouvements réguliers sous la surveillance d'un officier instructeur, d'un élève sergent-major suppléant, de sergents et de caporaux, « la prison, les arrêts » et jusqu'au « sommeil, par compagnie (1) ». Il se précipite par l'arrivée de conscrits plus nombreux, plus jeunes, hâtivement choisis sans sélection sérieuse et souvent trop faibles, par des levées de chevaux hors de proportion avec les moyens du pays et de plus en plus médiocres, par l'envoi aux dépôts d'officiers invalides, par la remise en activité d'officiers en réforme, crapuleux ou nuls, et par les promotions prématurées d'élèves des écoles, braves, mais sans expérience. Ce déclin s'accroît encore parce que les rois, ses frères, ou les généraux isolés, copient Napoléon. Joseph, Louis, Jérôme veulent des grenadiers français pour leur garde personnelle. L'Empereur a beau écrire au roi de Naples : « Vous avez pris les compagnies d'élite de la cavalerie pour votre garde; mon intention est qu'aucun tambour ne sorte de mon armée sans mon ordre », celui-ci laisse les colo-

(1) *Statistique de la France* (1803). Arrêté du 19 frimaire an XI.

nels dans une position délicate et ne s'en prive pas. Junot « la tempête », pour enlever Lisbonne, réunit en bataillons d'élite les grenadiers et les voltigeurs de ses deux premières divisions et marche avec eux, laissant les compagnies du centre en débandade, par derrière. Suchet rassemblera ses voltigeurs pour les poster à l'avant-garde. Tous les généraux en Espagne auront leur escorte, comme Bonaparte naguère avait des guides; Soult, à Séville, aura des gardes du corps et Maret lui-même « des gendarmes d'élite à sa suite (1) ».

Et rien ne corrige cette décadence, parce que Napoléon perd lui-même les futurs gradés qu'il se prépare. En 1807, les vélites dispersés dans les dépôts du Rhin et dans les camps lui eussent donné d'excellents sergents. Il préfère les entraîner en Prusse, en Pologne. Certes, il les ménage, mais les misères sont telles qu'il en meurt un grand nombre; s'ils apprennent les souffrances de la guerre, leur instruction s'augmente peu et ils ne lui sont pas plus utiles qu'un nombre égal d'hommes quelconques. De plus, le recrutement s'en tarit. Il doit en demander aux préfets sur la conscription, l'écrémer de ses sujets les plus distingués, ainsi qu'il l'écume déjà de ses sujets les mieux constitués pour l'artillerie, ainsi qu'il va le faire plus malheureusement encore en prenant ceux qui sont quelque peu instruits, beaux et forts, pour la jeune Garde.

La plupart des mesures excessives que décrète Napoléon sont justifiées à ses yeux parce que chaque guerre lui semble la dernière, qu'il la veut finir à la hâte, en assommant l'adversaire, et que plus il sera fort, mieux il assénera un coup plus violent. Mais, au lieu d'aboutir à des années de repos et de s'y refaire, à chaque année il s'enfonce davantage dans les guerres. Celle d'Espagne, fruit d'une erreur d'ambition, d'une aberration de calcul et de la plus insigne duplicité, amène la guerre d'Autriche. A ce moment, il est privé de la meilleure portion de ses cadres; les majors des dépôts, bons officiers, sont absorbés par le recrutement, l'administration, l'habillement; les officiers qui les secondent sont incapables : ils ont été rebutés par des colonels qui commencent à ne plus être difficiles; les sous-officiers qui s'y trouvent, en majorité

(1) *Corr.*, 12106. — Foy, BRANDT, GIROD, *Souvenirs d'un apothicaire*, *ibid.*

n'ont point fait la guerre depuis dix ans, et quelques-uns jamais. Les dépôts reçoivent un nombre d'hommes supérieur aux années précédentes, dont la valeur physique moyenne est moindre; comme il faut qu'ils partent presque de suite, on conçoit qu'on leur apprend peu et comme les officiers qui les conduisent sont en nombre infime et d'ailleurs médiocres, ils arrivent en cohue de paysans se mêler à une armée dont certains corps comptent déjà la moitié de conscrits ou former des bataillons nouveaux, sans instruction. Comment sauraient-ils manœuvrer sur trois rangs, — formation que Napoléon jugera des plus mauvaises à Sainte-Hélène — lorsque, avec des hommes exercés, dans cette position « on peut tirer à l'exercice, mais non à la guerre », ce qui amène le troisième rang à se fondre dans les deux autres, ou, pour le second, « pressé entre les deux autres, à tirer en l'air, et pour le troisième, à ne pas ajuster l'ennemi » alors qu'en théorie, il devrait charger les armes? Comment pourraient-ils évoluer sur deux? Napoléon, qui forme « un soldat instruit après deux mois de marche » voit à Essling les effets de ce manque de préparation (1).

Ce n'est qu'après Wagram que l'instruction dédaignée se donne au soldat. Elle est forcément relâchée parce qu'elle vient après la victoire et que la paix la rend superflue. Mais, d'une part, le rôle que la Garde a joué durant la campagne invite l'Empereur à en augmenter la force, par suite à prendre aux corps ce qui leur reste d'anciens soldats, et, d'autre part, les succès des Anglais en Espagne lui font porter là une centaine de mille hommes préparés, anciens et recrues qui, comme leurs prédécesseurs, une fois entrés dans la Péninsule, n'en ressortent plus.

De 1810 à 1812 les armées d'Espagne se recrutent d'une façon nouvelle : au lieu de leur envoyer des conscrits, ce sont les régiments qui, à mesure des pertes, se resserrent et qui expédient en France les cadres des bataillons dépourvus, où on les remplit. En conséquence, ces cadres qui ont un intérêt évident à choisir de beaux hommes et à les dresser convenablement, puisque ce sont eux qu'ils recrutent, prennent la fleur des dépôts; les officiers de ceux-ci, par contre, n'ont qu'un souci relatif de former des conscrits qu'ils ne commanderont pas sur le champ de bataille et qui

(1) *Journal de Gourgaud*. — MARMONT, *Esprit des institutions militaires*. — MARBOT, *ibid.*

ne leur vaudront ni gloire ni profit : ils dirigent sur l'Allemagne, en bataillons provisoires quelconques, les hommes qu'ils ont préparés. D'entre les recrues, l'armée qui devient essentielle reçoit les plus mauvais : les meilleurs sont entraînés à la mort dans la Péninsule. De là, malgré les efforts des généraux, une infériorité physique pour l'armée de Davout, infériorité qui se manifeste mieux au printemps de 1812, lorsque les conscriptions, les réfractaires, les divers contingents s'infiltrèrent dans la Grande Armée nouvelle et la distendent, infériorité qu'augmentent encore les officiers qu'on y place, jeunes gens de Saint-Cyr, de Saint-Germain, de la Flèche — souvent officiers à contre-cœur, tirés par Napoléon des bonnes familles de Belgique, de Rome ou de Toscane, selon ses désirs de francisation rapide ou ses rancunes d'Empereur gibelin.

En même temps que l'instruction s'atténue, les grandes parades sont moins nombreuses. Sous le Consulat, chaque décadi ou chaque dimanche, elles duraient trois heures, parfois cinq : il ne s'en fait que quatre dans l'hiver 1811-1812. Les généraux ont vieilli : ils restent des sabreurs, comme ceux de l'armée d'Italie — non des tacticiens comme ceux de l'armée du Rhin qui étaient morts à Saint-Domingue, ou qui avaient fait le camp de Boulogne — et, pour la plupart, ils croient au succès, n'importe comme il est préparé, après avoir vu l'extraordinaire début de 1809. L'artillerie, toujours bien conduite par des hommes tels que Lariboisière « bon et brave », Eblé « du plus grand mérite », Drouot « qui aurait été loin », est moins bien préparée. Les armes à feu gênent toute la cavalerie, alors qu'elles « ne lui servent que comme moyens de signaux » et l'obligent à négliger l'équitation, où elle est « peu instruite », pour apprendre le tir des carabines. L'infanterie a perdu son esprit de corps : en allant en Russie, un colonel ne raconte-t-il pas à Stendhal que « depuis trois ans, il a vu passer trente-six mille hommes dans son régiment » (1)? Comment conserver intact un caractère spécial dans ces conditions? Aussi, à part quelques corps très beaux, l'armée est-elle, en moyenne, médiocrement disposée pour la campagne, et bien avant le Niémen nombreux furent les régiments qui, par défaut d'entraînement ou par des marches précipitées, trahirent des défaillances

(1) *Journal de Gourgaud*, 20 janvier 1816. — MASSON, *Napoléon chez lui*. — MARMONT, *De l'esprit des institutions militaires*. — STENDHAL, *Napoléon*.

fâcheuses. Cependant, toutes les ressources de la France ont été épuisées. La Garde, plus nombreuse qu'auparavant, possède dans ses rangs de quoi encadrer des armées, tandis que les cohortes manquent d'instructeurs. Les écoles, jusqu'aux classes supérieures des lycées, sont vides. Selon son habitude, dans son impatience d'aboutir, Napoléon, qui a étudié, préparé la guerre autant qu'il le peut, se jette sur la Russie avec des moyens matériels portés au maximum et médiocrement servis par des hommes trop neufs ou des créations nouvelles sans expérience et sans cohésion. Il en découle que ces moyens, sans âme, dès l'entrée en campagne, se perdent; que l'armée pressée parmi les sapins noirs ou dans le steppe immense, telle une colonie de fourmis en marche, dépourvue, se ronge elle-même, dépérit, et, au retour de Moscou, par faiblesse s'évanouit sous le gel et la neige, ne laissant d'elle vivants au monde que quelques squelettes effrayants et surhumains, des amputés lamentables ou des cerveaux gelés.

Bien peu de ces conquérants peuvent servir à l'armée de 1813, hormis ceux venus en traîneaux, enfouis dans des fourrures. Mais les armées d'Espagne, quoique dans une triste position, demeurent. Il reste des matelots sur les vaisseaux engourdis dans les ports; des douaniers, sévères gardiens du blocus, habitués au plus dur des services; des gendarmes depuis des années à la poursuite des réfractaires. Ce sont eux qui encadrent l'armée nouvelle, enthousiaste et faible comme l'adolescence, impossible à former par défaut de temps, capable de s'enivrer en respirant la poudre tel qu'à Lutzen ou de fuir autant la pluie que l'ennemi comme à la Katzbach. Ils en composent l'ombre de la Grande Armée, une ombre mal vêtue, parée des habituels oripeaux, coiffée d'immenses shakos ou d'épiques bonnets à poil, qui, à certains jours apparaît aux coalisés tel qu'un prestigieux fantôme, et qui, à la première défaite, se dissipe comme lui.

Celle de 1814 en reçoit les meilleurs restes, augmentés de vieux soldats instruits d'avance. Les conscrits qu'on y mêle, au moment des attaques dans la masse font nombre. Mais, à eux seuls, ils ne sont capables que de sacrifice et d'héroïsme. Victimes offertes au canon des alliés, ils tiennent leur place dans une ligne de bataille, à condition qu'on ne les remue plus, formations en équilibre instable, chair immobile et stupéfiée que labourent les boulets. Ils peuvent

charger, entraînés par la pente, cramponnés au pommeau de leur selle, pétrifiés à la crinière de leurs chevaux. Ils n'en restent pas moins un troupeau — le plus héroïque. Ils ne forment pas un corps, une collectivité à la fois souple et puissante, rigide ou flexible, tantôt inerte et tantôt légère, une masse ayant sa force d'attraction propre, opérant selon l'inspiration d'un chef, possédant un uniforme, une camaraderie, une âme — une armée.

Plus tard, Napoléon dira : « Tous les Français sont braves au feu, mais un rien met en fuite les troupes non aguerries (1). » L'instruction garantit les soldats contre les épouvantements que cause ce rien. C'est à elle qu'il doit la manœuvre d'Austerlitz et c'est parce qu'elle diminue, avoue-t-il, qu'il n'ose plus en renouveler de semblables. Certes, il continue à gagner des batailles, mais celles-ci — à l'inverse d'autres victoires françaises du dix-neuvième siècle, — ce ne sont point les soldats qui les remportent ; il les doit à son exceptionnel génie, et ce génie est lui-même vaincu lorsque des hommes quelconques ont à réaliser ses plans, lorsque sur des champs de bataille hasardeux des recrues nullement préparées ont à traduire en actes les conceptions de son art suprême.

(1) *Journal de Gourgand*, 12 novembre 1816.

CHAPITRE IV

LA SOLDE — LES VIVRES

I. — LA SOLDE.

La solde sous l'ancien régime. — Le roi la paye régulièrement. — La Révolution paye mal : le Directoire donne peu ou rien.

I. — Le trésor vide au 18 brumaire. — L'armée non soldée. — Le service est nul en 1800, médiocre en 1801 ; il se régularise en 1802. — Les armées des camps sont payées ; les troupes à l'étranger ne touchent leur solde que par intermittences. — La solde manque au début de l'an XIV. — L'armée de Naples dépourvue ; la Grande Armée a six mois d'arriéré. — Elle est quelque peu payée avec l'argent prussien. — A Tilsit, la solde est d'un semestre en arriéré. — La Grande Armée, réglée en Prusse, en 1808, est arriérée au sortir de France. — En Espagne, sauf l'armée d'Aragon, nul ne touche son dû. — Sur la solde qu'elle paye mal, l'administration triche en Espagne, en Pologne et donne des pièces démonétisées. — L'armée de 1809 reçoit des faux billets autrichiens. — 1811 ; le service de la solde se met au courant en France. — En 1812, l'armée payée en papier ou point du tout. — Les années finales : plus de solde ni de gratifications.

Napoléon paye irrégulièrement ses soldats. — Les largesses qu'il fait ne les trompent point. — La mort règle ses créanciers.

II. — LES VIVRES.

La subsistance du soldat à la fin du dix-huitième siècle et sous la Révolution. — Avec Bonaparte, la guerre nourrit la guerre, chose qui se faisait tacitement auparavant. — Les améliorations et les défaillances du service des vivres durant la paix consulaire. — La nourriture dans les camps. — Habitude générale de léser le soldat. — Napoléon, en réduisant les fournisseurs, ne peut maintenir que par une surveillance constante la qualité des denrées. — La campagne de 1805 commencée et menée sans magasins. — L'existence large du soldat en cantonnement. — Misère à Naples ; vols en Italie. — La campagne de 1806 ; les provisions de la Prusse nourrissent facilement l'armée. — Pauvreté de la Pologne ; grande pénurie des troupes ; famine jusqu'à Tilsit. — Bombance dans les cantonnements de Prusse ; médiocrité dans le Grand-Duché. — Existence des premiers corps entrés en Espagne, Junot reçoit peu ; Dupont moins encore ; l'armée de Catalogne affamée ; l'armée de Joseph dépourvue. — Arrivée de la Grande Armée : elle prend, mange tout. — Faiblesse des ressources de l'Espagne ; leur lente destruction. — Les distributions n'existent qu'à l'armée d'Aragon. — L'armée du centre, sans vivres dès 1810. — Misère de l'armée de Masséna. — Famine générale en 1811-1812. — La subsistance des Anglais. — L'armée de 1809 aussi mal pourvue que les précédentes. — Napoléon mange la Basse-Autriche. — Les préparatifs contre la Russie ; l'existence dans les cantonnements de Davout ; la razzia des vivres en Pologne ; le manque de nourriture dès le mois d'avril 1812. — Les pays entre Vistule et Niémen ravagés. — La famine à l'entrée en campagne. — Aucune distribution durant la guerre. —

Les ressources de Moscou. — Les magasins inutiles sur le chemin de retraite. — La Saxe dépourvue en 1813. — Même dans les cantonnements les vivres manquent. — Pénurie croissante. — Durant la campagne de France des soldats meurent de faim. — Conclusions : Les armées coûtent plusieurs milliards, et n'ont ni sou ni pain.

I. — LA SOLDE

Vers 1778, la solde du simple soldat était — pour une année de 360 jours — de six sous quatre deniers par jour chez les fusiliers, sept sous quatre deniers chez les grenadiers — ils touchaient « le sou de grenade » — et les dragons, de sept sous huit deniers pour le reste des cavaliers. Les tambours et les musiciens avaient neuf sous quatre deniers, ainsi que les caporaux de fusiliers ; les caporaux de grenadiers et les brigadiers dans la cavalerie, dix sous quatre deniers, de même que les trompettes de dragons et les fraters. Les trompettes de cavalerie touchaient douze sous quatre deniers, les sergents et les maréchaux des logis, un sou de plus, et ceux des compagnies d'élite, trois. Les sergents-majors avaient dix-sept ou dix-huit sous, selon leur compagnie, et les maréchaux des logis chefs une livre. Le sous-lieutenant avait 720 livres de traitement, le capitaine-commandant 2,000, 2,200 dans les dragons, 2,400 dans la cavalerie, et le colonel 4,000 (1).

Sur sa solde, le soldat achetait la viande et les légumes de l'ordinaire, la poudre, la cire, le blanc nécessaires à sa tenue. En raison des dépenses accidentelles que le commandement lui imposait, il ne bénéficiait qu'en partie du sou de poche que lui réservaient les ordonnances. De plus, et malgré la paix intérieure, cette solde se trouvait très faible, d'autant que les engagés qui composaient l'armée n'étaient pas dépourvus de passions. Aussi, dans les corps spéciaux, et à Paris, il s'y ajoutait des indemnités. Ailleurs les hommes travaillaient durant leurs journées libres : dans les places frontières, dans les garnisons placées sur la lisière des provinces de grande gabelle, ils se livraient à la contrebande. A Paris, dans les Gardes françaises, les souteneurs abondaient.

(1) *Revue rétrospective*, 1888.

Par suite, en plus de ce qu'ils touchaient à leur engagement et des hautes payes qu'ils obtenaient comme rengagés, ils étaient fort heureux dans quelques villes, au Havre, par exemple, « où tous travaillaient. Les moindres journées étaient alors de trois livres » et fort malheureux en d'autres ; on disait couramment :

Grand Dieu ! délivre-nous de la peste et de la famine,
De la garnison de Bergue et de Graveline !

En conséquence, on les faisait souvent permuter, autant pour équilibrer leurs avantages que pour satisfaire leur esprit aventureux et pour éviter les inconvénients d'un trop long séjour (1).

Durant les guerres de la Révolution, la solde fut payée en assignats, que refusaient les étrangers — et elle ne le fut pas toujours. Sous le Directoire, on la donna partie en argent — huit francs en numéraire, par mois, aux officiers, puis toute en argent, et on ne la régla point, même dans les dépôts de l'intérieur. En campagne, l'armée vivant sur le pays, les inconvénients de ce système, au moins pour les hommes, n'étaient pas excessifs, et, à partir de 1796, les contributions dont on frappait les villes ou les provinces étrangères permettaient de régler en un jour plusieurs mois d'arrière ou de donner des gratifications compensatrices. Mais, en garnison, les troupes se trouvaient réduites à la misère ; la ration de vivres de campagne qu'on leur accordait était loin de les satisfaire. Le gouvernement, sur cette considération, expédiait le plus d'hommes possible aux armées. Des réquisitions nourrissaient le reste, et parfois « des violations de caisse » quand il était impossible de leur refuser de l'argent, ainsi qu'aux troupes qui collaborèrent aux coups d'État directoriaux (2).

Dans le désordre ambiant, il était tenu de cette solde une comptabilité rudimentaire. Cela permettait toutes les fantaisies, toutes les duperies, des administrateurs. Aussi, quand le Premier Consul prit le pouvoir, nulle part la solde n'était à jour, et nul ne pouvait dire le montant exact de l'arriéré.

(1) ROSSIGNOL, *Mémoires*. — Cf. *les Chouans de la Mayenne*.

(2) ROUTIER, NOËL, *ibid.* — GOURGAUD, *Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon*.

I

En Italie, en Égypte, Bonaparte avait essayé de solder son armée : les pays occupés ou l'ennemi en faisaient les frais. Dès qu'il eut le pouvoir, il songea à régler les comptes de l'armée entière. La tâche était difficile : celle d'Italie, fantassins, cavaliers, n'avait pas vu un sou de l'État depuis six mois ; en rade de Brest, les équipages étaient à peine vêtus, à peine nourris ; les vivres étaient de qualité inférieure, les équipages mal tenus : « on ne payait ni traitement de table, ni solde, à tel point qu'il existait des vaisseaux où les aspirants n'avaient qu'une capote pour eux tous ». Il tenta d'abord de subvenir aux rares troupes de l'intérieur. Cependant le dénuement du Trésor demeurait tel qu'au 20 février 1800 « la garde des Consuls était depuis un mois sans prêt » et qu'il dut en faire sentir « l'inconvenance » à Gaudin, sans insister d'ailleurs sur l'abandon dans lequel végétaient les autres corps. Quant aux armées combattantes, elles ne reçurent qu'irrégulièrement quelque argent. Lorsqu'il voulait s'en procurer, le soldat honnête devait y faire un métier, travailler pour les officiers, remplacer des camarades plus riches ou plus fainéants dans leur service. Coignet raconte qu'ayant reçu des lettres non affranchies, qui lui coûtèrent trois francs, il dut, « monter trois gardes à quinze sous, en sentinelle perdue », pour se libérer (1).

A la paix de Lunéville, les finances se rétablissant et les hommes rentrant dans les casernes de l'intérieur, le gouvernement fait son possible pour les payer et pour régler les diverses masses. Les troupes qui sont campées reçoivent de quoi s'acheter un supplément de viande ou de la viande en nature. Des indemnités sont accordées à la garnison de Paris et aux garnisons du Piémont. L'un après l'autre les corps à l'étranger en reçoivent, parce leur entretien est à la charge des provinces qu'ils occupent et qu'il est indifférent

(1) *Corr.*, 4609. — MARBOT, COIGNET, *ibid.* — DE BONNEFOUS, *Mémoires*.

de surcharger celles-ci; aux trois bataillons qui tiennent le Valais sont ainsi « affectés tous les revenus de ce pays ». Toutefois si l'on règle par à-coups l'arriéré, si l'on voit, à Bonn, un musicien recevoir soudain 30 louis — peut-être parce qu'on solde les appointements des officiers, sur lesquels ceux-ci versent une cotisation obligatoire pour la musique, — et si les uns et les autres reçoivent du numéraire, une fois qu'ils sont à jour le prêt ne leur parvient point régulièrement et un nouvel arriéré se forme par suite de la mauvaise administration ou du manque de fonds. A Nantes, en septembre 1801, les militaires « depuis deux mois ne sont pas payés ». A Turin, ne recevant rien, ils se révoltent. La sédition y attire l'argent, et peu après des officiers y touchent leurs appointements d'avance. L'un d'eux en reçoit en octobre pour jusqu'en août 1802 — cela tandis que les hôpitaux civils, auxquels on accorde 14 sous par journée de soldat malade, sont en retard de quatre mois et celui de Valence de cinq (1).

En 1802, par suite de l'état de paix et de la surveillance sévère qu'exerce le Premier Consul, le service se régularise. Bonaparte écrit au ministre : « La solde doit être payée avant tout; il n'est pas suffisant qu'elle le soit à peu près : il faut qu'elle le soit exactement. » Elle l'est, en effet, et l'on ne se plaint, sauf dans l'Ouest, cette année-là. Le soldat touche 30 centimes par jour; les grenadiers 35. A Paris, une indemnité de 0,075 est accordée « au bénéfice de l'ordinaire ». En Italie, l'indemnité s'élève à 0,20 : la République italienne paye; mais les troupes italiennes n'y doivent point participer, car ainsi que Bonaparte l'explique à Melzi, « elles auront encore le double des soldats autrichiens qui sont dans l'état de Venise. Quant aux soldats français, je leur ai conféré 20 centimes de haute paye parce qu'ils ne sont pas aussi bien casernés dans la République italienne qu'ils le sont en France (2), et parce que l'éloignement de leur patrie et le climat auxquels ils ne sont point accoutumés exigent qu'ils boivent du vin pour leur santé. » En même temps, il licencie les musiques de cavalerie, réforme que le corps d'officiers des hussards, « composé en grande partie d'Allemands alsaciens peu fortunés accueille avec joie », et il supprime la solde des canonniers et des gardes-côtes sédentaires non

(1) *Corr.*, 5045, 5613, 5831, 5928. — ROUTIER, GIRAULT, PION DES LOCHES, *ibid.*

(2) BEYLE, *Journal*. — D'HAUTERIVE. — Lettre de Boutroué, 28 septembre 1801.

incorporés dans l'artillerie de ligne ou dans l'infanterie. De vieux soldats d'Égypte sont tout étonnés de toucher leur dû chez le quartier-maître, « près de quatre louis d'or ». La plupart des hommes travaillent, les uns aux routes, aux canaux, les autres aux fortifications. Les maîtres d'armes donnent des leçons. On voit des soldats qui se changent en ménétriers et font danser les paysans dans les fêtes villageoises (1).

Il est vrai que les effectifs sont fort réduits, que l'expédition de Saint-Domingue enlève un corps d'armée, que les réformes et les mises à la retraite font disparaître des milliers d'officiers. Les chefs de brigade reçoivent une pension de 1,500 francs. « Avec cela — pense l'un d'eux — un soldat peut vivre » ; mais les subalternes et les hommes de troupe sont moins bien partagés : les premiers n'ont qu'une modique solde de réforme, les seconds — même amputés — qu'une feuille de route, tandis que l'Angleterre, qui licencie en même temps trois régiments d'émigrés, « accorde à chaque officier deux années de solde plus dix guinées de gratification et le transport gratuit dans un port du continent ; à chaque sous-officier et soldat deux mois de solde et deux guinées (2) ».

Néanmoins, si la solde est régulièrement payée, plusieurs se plaignent qu'elle soit trop faible, bien qu'à ce moment, en Normandie, dans la campagne, le salaire moyen d'un journalier soit 87 centimes, non nourri. De Colbert écrit au ministre, en effet : « La vie presque indépendante et cossue d'un chasseur victorieux, vivant en pays ennemi, est bien différente de celle d'un chasseur obligé de se nourrir et de s'entretenir avec cinq sous de solde par jour, dans un temps où les comestibles sont si chers. La transition lui paraît bien dure » ; par là il explique les départs qui se produisent, puis il conclut : « Jamais le soldat ne fut moins bien. Il faut qu'avec cinq sous il achète de la viande à huit sous la livre, du pain blanc pour tremper la soupe à quatre ou cinq sous, des légumes chers à proportion, de la poudre à dix ou onze sous, de la cire, du blanc, etc. (3) »

(1) *Corr.*, 5975, 6109, 6126. — VAXELAIRE, *Mémoires d'un vétéran* (annotés par Gauthier-Villars). — G. A. THIERRY, *le Complot des libelles*.

(2) D'HAUTERIVE, *ibid.* Lettre de Boutrouë, 12 janvier 1802. — DE ROCHOUART, *Mémoires*.

(3) BAUDRILLART, *les Populations rurales de la France*. — COLBERT-CHADAIN, *ibid.* Rapport au ministre, 3 frimaire an XI.

La reprise des hostilités avec l'Angleterre, les frais du réarmement, les coûteux travaux maritimes et les nouvelles levées qui en sont la suite, troublent cette régularité du prêt à peu près suivie et si nouvelle pour la troupe. Cependant Bonaparte vient d'envoyer Gouvion-Saint-Cyr dans le royaume de Naples, où ses troupes « seront soldées, nourries, habillées par le roi » ; seules, toutes les dépenses qu'il fera en traversant les états du Pape seront « liquidées et payées ». Un régiment passe de Parme à Livourne, et s'y installe, aux frais du roi d'Étrurie, un autre, de Piémont en Ligurie où la république génoise doit le solder. Enfin la trésorerie italienne continue à payer les troupes passées à Naples, ce que fait déjà le roi de ce pays, afin que Bonaparte puisse « employer le montant de leur solde à subvenir aux immenses dépenses que les circonstances exigent ». Il est fort heureux pour les Suisses qu'il acquiesce à ce que la Confédération ne paye plus les troupes qu'il retire de leur république (1).

La constitution des camps entraîne de grands frais. « A mesure qu'un corps sera campé, écrit Bonaparte, il jouira du traitement de campagne. Des revues des deux bataillons de chaque corps destinés aux camps seront passés par les inspecteurs aux revues aussitôt leur arrivée, et, sur cette revue, le ministre de la guerre leur fera payer leur gratification de campagne », mais, à la fin de décembre 1803, trois mois et demi après, « on n'a encore payé aucune gratification d'entrée en campagne à Boulogne, ni aucune des gratifications accordées durant le voyage de Bonaparte, six mois auparavant », et si, au milieu de l'année, on signale comme une exception « un bataillon du 86^e arriéré de solde depuis plusieurs mois », si Davout, à la fin d'octobre, écrit « la solde est au courant », à la fin de novembre, il mande : « Le service des fourrages est entièrement tombé. On ne nous a envoyé aucun fonds. Nous vivons au jour le jour et par réquisition. Les marins, toujours sans solde depuis plusieurs mois, sont dans un état total d'abandon », et Bonaparte annonce à Barbé-Marbois, le 20 décembre, trois régiments arriérés de solde de deux mois et demi. Peu à peu, la solde se remet au niveau, dans les camps, parce que Bonaparte force les administrateurs à concentrer de ce côté leur attention.

(1) *Corr.*, 6603, 6763, 6790.

Les sous-officiers — qu'ils soient de grenadiers ou de fusiliers — touchent la même haute paye. Mais cette abondance de numéraire n'est qu'artificielle. La viande nécessaire aux troupes des camps est réquisitionnée, payée aux cultivateurs au moyen de bons. L'administration émet un nouveau papier-monnaie, pour lequel il faut qu'elle demande, qu'elle implore confiance, car Bonaparte prescrit aux agents de celle-ci « d'assurer que tout le monde sera payé », et par l'intermédiaire de ses préfets, « invite les cultivateurs à ne point se défaire à perte des bons de réquisition, le payement en étant assuré », mais quand ? et par quoi (1) ?

Aussi, tandis que l'armée des camps émerge sa solde, que l'Empereur, après ses revues, lui accorde des gratifications qu'elle reçoit toujours en retard — et parfois ne touche jamais, — les Suisses, à la retraite dans leur patrie « ne reçoivent point leur pension, et parmi eux il y en a qui ont fait toutes les guerres de la Révolution avec les Français et dont les brevets sont en règle ». A Livourne, les soldats — au compte du roi d'Étrurie, il est vrai — ne sont point payés; « autrement ils y seraient très bien. » A Boulogne même, en mai 1805, « la marine a quatre mois d'arriéré de solde (2) ».

En face des simples soldats de la Garde qui reçoivent régulièrement 1 fr. 11 et les canonniers, les tambours 1 fr. 38; les caporaux et les sapeurs 1 fr. 66; les sergents et les musiciens d'infanterie 2 fr. 22, même 2 fr. 50 dans la cavalerie, et les sergents-majors 2 fr. 66; en face des quatre colonels généraux de ce corps qui touchent chacun 50,531 fr. 90 par an, indemnités comprises, pour un service qu'ils ne font pas ou peu, puisqu'ils sont employés ailleurs, qu'ils gagnent ailleurs leur traitement de maréchal, leurs indemnités de commandants de corps d'armée, les officiers et les troupes de la ligne ne reçoivent qu'une solde médiocre et précaire. Certes, les colonels, en même temps officiers de la légion, ont 8,400 francs, plus les fourrages pour trois chevaux, ce qui leur semble alors suffisant, mais les officiers subalternes sont loin de recevoir le double de ce que recevaient leurs pareils sous l'ancien régime, quoique le prix des choses ait doublé, quoiqu'ils fassent

(1) *Corr.*, 6945, 6987, 7066, 7342, 7403, 7410. — *Corr. de Davout*, 9 octobre. 28 novembre 1803.

(2) *Corr.*, 8569. — ALMERAS, *Mémoires d'un grenadier millarois*.

un service double, puisqu'ils n'ont pas de semestre. Encore sont-ils obligés de supporter des frais de toute nature sur cette solde médiocre qu'on leur accorde avec parcimonie, qu'on leur règle avec lenteur. Ils doivent subvenir à l'entretien des musiciens, qui font honneur au colonel, et parmi lesquels il est distingué d'incorporer des nègres. On voit un bataillon d'élite, et il n'est pas le seul, « dans l'impossibilité d'entretenir les quatorze musiciens que le colonel lui envoie », et le ministre doit rappeler à celui-ci que « les frais de la musique d'un corps, quelque part où elle soit, divisée ou réunie, ne doit pas excéder un jour de solde par mois ». Dans certains régiments, on prélève sur la solde de tous, même des soldats, pour cet objet ou pour donner un supplément aux sapeurs; et lorsqu'il passe dans le cerveau de Soult le caprice romain, la fantaisie courtoisanesque, d'élever une colonne à Boulogne, il n'est point seul à la payer : par ordre, il enlève à chacun son contingent, et érige avec des journées d'officier et de soldat le grand Napoléon en face de la mer comme, dix ans après, avec les pareils procédés, il vouera un monument « aux martyrs de Quiberon (1) ».

Lorsque s'ouvre la campagne de l'an XIV, l'Empereur écrit : « La solde manque. Il faut qu'elle soit payée jusqu'au 1^{er} brumaire (23 octobre), car il est probable que je passerai le Rhin dans la première quinzaine de vendémiaire, parce que le pillage et la dévastation des pays neutres seraient la conséquence naturelle de ce non-paiement, ainsi que les mauvais résultats qui en sont la suite. » Mais, sur le Rhin, l'armée n'a encore rien reçu : « toutes les divisions arrivent très arriérées de la solde et des gratifications et indemnités de route accordées par l'Empereur ». L'armée d'Italie est dans le même cas. Ça et là, et très en retard, on parvient à payer la solde pour la première quinzaine de vendémiaire (2).

La campagne ouverte, on a bien d'autres soucis que de régler les soldats. Partout des impositions de guerre sont frappées, mais le militaire n'en touche que par bribes ou n'en reçoit rien, et lorsqu'arrive le moment de prendre des cantonnements en Allemagne,

(1) D'HAUTERIVE, *ibid.* Lettres de Bouthouët, 6 juillet 1804. 26 janvier 1805. — BELLIAUD, *Mémoires*. — FOY, MARCO DE SAINT-HILAIRE, *ibid.*

(2) *Corr.*, 9168. — *Corr. de Davout*, 26 septembre 1805. — ALMERAS, *ibid.* — *Revue d'histoire* (avril 1902).

la solde est toujours en retard, si certains généraux se sont enrichis. Grouchy écrit à son père : « Jamais campagne ne fut aussi désastreuse pour nos finances. Nous n'avons pas eu les gratifications dont retentissent les journaux et des dépenses de toute espèce nous ont écrasés. » Au 27 janvier 1806, « la solde seule des troupes restées en France est arriérée de 15 millions », et plus de la moitié de l'armée est à l'étranger. Sur le Rhin, Kellermann paye les cohortes de la garde nationale, chose « ridicule » écrit Napoléon, mais les recrues de l'armée de réserve ne reçoivent rien, et pour n'avoir pas à les nourrir plus longtemps, il envoie celles-ci sur l'autre rive du Rhin, en même temps qu'il licencie des cohortes et qu'il envahit la Hesse avec de nouveaux régiments. A ces derniers soldats Francfort, ville riche, doit par contribution « un louis d'or de bienvenue, deux aux caporaux, trois aux sergents, dix aux sous-lieutenants, etc. » avec logement et nourriture. Augereau, pour sa table, doit en recevoir 600 francs par jour, les généraux de division 400 francs, les colonels 100 francs, mais le maréchal, qui sans doute a voulu effrayer les riches marchands transige, ne conserve dans la place qu'un bataillon et son état-major, emplit ses fourgons pendant que l'armée attend sa solde en vain (1).

A Naples, dans l'armée de Saint-Cyr, « il n'y a pas un sol en caisse et la solde est arriérée dans la plupart des corps ». Les régiments qui viennent de la Haute-Italie à l'armée du prince Joseph et qui ont participé à la campagne de 1805 ont un retard de solde de plus de trois mois. Joseph « n'a pas d'argent dans la caisse du payeur ». La dette s'augmente de jour en jour, alors que Napoléon lui envoie « des conscrits autant qu'il faudra pour porter ses corps au grand complet de guerre » et qu'il lui ajoute : « Solde, habillement, entretien, vous devez pourvoir à tout ». Ce n'est qu'en mai, alors que l'arriéré est de cinq à huit mois, qu'on arrive à donner aux hommes ce qui leur revient, mais à ce moment, « états-majors, généraux, officiers sans troupe, pleuvent de tous côtés » — il y a un général pour 600 soldats, — se précipitent à la curée du royaume de Naples, mangent tout (2).

En avril, Napoléon mande au prince Eugène : « Il paraît que le 11^e de ligne n'a pas de solde depuis trois mois... Payer une

(1) *Corr.*, 9669. — GROUCHY, MOLLIER, MARBOT, *ibid.*

(2) *Corr.*, 9724. — *Corr. du roi Joseph*, 24, 28 janvier, 8 février, 8 mai 1806.

armée régulièrement est la première des conditions », quand c'est l'Italie qui fait les frais. En effet, le 2 mai, le ministre propose à Napoléon de donner un acompte au 8^e de ligne, « auquel il est dû 333,876 fr. 34 » ; il répond : « En ne faisant point payer la solde à la Grande Armée, mon seul but est d'empêcher que le soldat ne dépense son argent en pays étranger », misérable mensonge qui tombe devant les faits, car, le même jour, il prescrit à Berthier : « Si vous avez de l'argent, faites solder aux officiers le mois de janvier. Les soldats n'ont besoin de rien ; si vous en jugez autrement, faites aussi payer un mois aux soldats. » Mais cet effort pour régler un mois arriéré de treize semaines l'incite à augmenter ses exigences envers l'Italie ; le surlendemain, il écrit au prince Eugène : « Le corps de Marmont est très arriéré dans la solde... Il faut lui payer double solde, le mois de janvier avec le mois courant, jusqu'à ce que l'arriéré soit éteint... Il faut aussi traiter les troupes sur le pied de guerre, et si elles ont été payées sur le pied de paix, leur accorder une indemnité. » Marmont est en Dalmatie. L'Italie, Venise, contribuent. Napoléon se soucie peu que ses soldats dépensent leur argent en pays nouvellement, transitoirement annexé. Le 14 mai, il mande à Augereau : « Berthier a reçu l'ordre de faire payer deux mois de solde à l'armée » ; et cependant le 10 juillet, en écrivant à ce dernier : « Je vous autorise à faire payer six semaines de solde aux troupes et deux mois aux officiers, de manière que cela complète deux mois aux soldats et trois aux officiers », il prouve que, depuis le 1^{er} janvier les soldats n'ont reçu ou dû recevoir que quinze jours de solde, par conséquent ont six mois d'arriéré. S'il avait prescrit un paiement plus élevé, ni Berthier ni personne n'aurait osé en arrêter ou limiter l'effet. A ce moment, il compte, du moins il le dit, il le répète, payer aux troupes double solde dès leur retour en France, mais le lendemain il veut qu'on envoie « à Augsbourg ses douze millions de Strasbourg pour régler quatre mois de solde », et deux semaines après, comme il désire accorder « un million aux cantonnements de Bavière qui ont le plus souffert », il autorise Berthier à tirer sur le Trésor pour un million de traites à cet usage (1).

S'il a des velléités de payer, c'est que la zone où cantonnent les troupes n'en peut plus, et Davout rapporte à ce sujet : « Le pays va recevoir un puissant soulagement, les officiers et les soldats ayant reçu deux mois d'appointements et de solde, qui vont jeter une grande quantité de numéraire dans le pays ». Mais ils ne les touchent pas tous. Vingt jours après, Reiset, chef d'escadron, alors à Nuremberg, écrit : « Les officiers ont reçu l'ordre de faire venir du dépôt leur équipement de grande tenue. Nous sommes tous fort pauvres : voilà huit mois que nous n'avons pas vu arriver d'appointements... On croit sans fondement que nous n'avons pas de dépense ici. Nos domestiques, nos chevaux, notre équipement et notre tenue nous coûtent très cher. Les colonels ont reçu une gratification de 1,200 florins en papier, qui les a soutenus, mais nous, nous n'avons absolument rien vu (1). »

La campagne de Prusse commence. La Garde seule est à jour, encore s'y trouve-t-il des fusiliers payés comme les hommes de la ligne, avec quelque amélioration, « car il faut qu'ils soient mieux tenus et un peu plus à leur aise » et des vélites qui touchent 0 fr. 52, sur lesquels ils versent de 0 fr. 32 à 0 fr. 35 à l'ordinaire, 0 fr. 10 à la masse de linge et chaussures et qui gardent de 0 fr. 07 à 0 fr. 10 de poche avec lesquels ils règlent leurs blanchissage et diverses petites dépenses, c'est-à-dire qui, soldats de l'Empereur et, dans un sens, élèves officiers, n'ont pour tenir leur rang que les dix sous par jour que leur accorde leur famille. Des soldats, ceux qui survivront aux grandes batailles ne recevront un mois de solde qu'à la fin d'octobre ou au commencement de novembre, à Berlin. une part des dix millions frappés sur la ville — et ils le touchent la veille du jour où l'Empereur doit les passer en revue, afin qu'il ne s'élève point de réclamations dans les rangs. Et tandis qu'on délivre un acompte à ces victorieux, « il y a de l'embarras à Paris pour la Garde ; on ne la paye pas (2) ».

A la mi-novembre, Napoléon écrit au ministre du trésor : « Il me semble que, dans l'année 1806, l'armée n'a touché que quatre mois. En janvier 1807, il lui sera donc dû huit mois. Faites-moi connaître ce qui est dû à mon armée et où se trouve l'argent pour la payer. » Vraisemblablement, il veut exciter le zèle de Mollien,

(1) *Corr. de Davout*, 23 juillet 1806. — REISET, *ibid.*

(2) *Corr.*, 10777, 11149. — BLAZE, *ibid.* — FOUCAUT, *Prenzlau-Lubeck*.

et l'ennuyer en même temps, car le même jour il dit, par l'organe du conseil d'administration de l'armée : « L'intention de Sa Majesté est que le mois de solde accordé à l'armée soit entièrement payé par les fonds du pays conquis. » Certes, il lui plairait d'apprendre qu'une masse d'argent liquide se trouve soudain rassemblée, à sa disposition, alors qu'à son départ il avait, par la médiocrité pécuniaire de la France et par l'imprudence inconcevable de Barbé-Marbois ses caisses vides et ses ressources futures lourdement obérées. Naturellement, Mollien ne lui fournit rien, et c'est au moyen des 159,425,000 francs de contribution frappés sur la Prusse et sur les États allemands au lendemain d'Iéna qu'il paye, en janvier 1807, un mois de solde à la division Suchet et à la Garde, vingt jours aux corps d'Augereau, de Davout, de Soult et à la réserve de cavalerie, un cinquième de ce qui est accordé à la Garde pour l'achat d'ustensiles de campagne, qu'il gratifie de 300 francs les jeunes gens arrivés de Fontainebleau, et qu'il rembourse leurs effets à ceux qui les ont perdus et aux gendarmes d'Erfurt pillés par les Hessois. Chaque jour il verse quelques sous à l'armée, qui menace de se désagréger. Tantôt ce sont les hommes de Soult qui demandent à grands cris leur dû, tantôt ce sont les boulangers de la manutention militaire qui se révoltent « parce qu'on ne les a pas payés », parce qu'on les triche en leur donnant « des espèces pour un taux supérieur à leur cours », ce sur quoi Napoléon résigné juge qu'il « vaudrait beaucoup mieux dépenser 1,000 écus de plus par mois et faire marcher le travail (1) ».

En avril, l'Empereur écrit à Mollien : « J'ai fait payer la solde à l'armée pour les mois d'octobre à janvier sur les fonds provenant des pays conquis. Jusqu'à juin, toute la solde sera payée sur ces fonds. » Il oublie de parler des sept mois de 1806 qu'il doit encore à ses anciens soldats. La mort, il est vrai, le délivre chaque jour de nombreux créanciers. Et ce qu'il promet, il ne le tient pas : à Tilsit « la solde est en retard de six mois » — et lorsqu'il projette, lorsqu'il fait clamer par les journaux, un don de 15 francs à chaque soldat qui assistait à Iéna, de 30 à ceux d'Iéna et d'Eylau, de 45 à ceux qui, de plus ont participé à Friedland, on ne voit pas que la distribution suive l'idée (2).

(1) *Corr.*, 11253, 11256, 11594, 11614, 11703. — GIROD, *ibid.*

(2) *Corr.*, 12252. — LEJEUNE, *De Valmy à Wagram*. — BERTHEZÈNE, *ibid.*

D'ailleurs s'il commence à donner quelque argent, le roi Joseph, d'autre part, qui dépense sans compter pour lui-même, qui a deux maréchaux auxquels, en plus de leur 40,000 francs de traitement français, en plus de leurs indemnités énormes et multiples, il en accorde 100,000, somme dont ils sont « médiocrement contents », dix généraux de division, dix-sept de brigade à entretenir, laisse le corps d'armée de Calabre sans solde depuis six mois. En avril 1807 il a toute son armée dans ce cas, et cette situation empire encore durant l'été puisqu'au 15 novembre, le roi, trouvant sans doute un grand progrès réalisé, écrit : « Je ne dois plus aujourd'hui que six mois à l'armée (1) ».

Après Tilsit, une somme de 100,000 francs est accordée à chaque régiment de deux bataillons présents à l'armée ; avec cet argent ils se rhabillent, se rééquipent, achètent des accessoires de tenue. Le 25 août Napoléon prescrit le payement d'un nouveau mois de solde à toute l'armée. A partir de ce moment et grâce à la rentrée de l'indemnité que doit la Prusse, les soldats doivent toucher double solde. Cependant, à la mi-octobre « ils n'ont pas encore reçu le mois d'avril », et l'administration décide que les hommes présents sous les armes seront seuls payés. « Comme beaucoup de chefs de corps et de capitaines ont fait des avances à prélever sur la solde générale » — on se demande avec quoi — et qu'ils cherchent, en général, de leur côté à embrouiller les comptes, ils sont furieux contre cette décision. De plus, l'administration — qui touche en argent — par habitude invétérée de volerie, imagine de payer la solde au moyen d'une monnaie de cuivre très commune dans le pays ; elle-même en fait frapper ; les Anglais en jettent sur les côtes ; le discrédit s'y attache ; la monnaie perd 40 pour 100 et les denrées doublent de prix : « les soldats seraient morts de faim sans le supplément extraordinaire que les maréchaux font donner par les provinces ». D'ailleurs, même en grande partie réglée en monnaie discréditée, la solde n'est point faite intégralement partout ; en novembre, le chef d'état-major de Davout n'a point reçu ses indemnités de frais de bureau depuis juillet, et si l'on oublie une telle puissance, il est facile de deviner comme on néglige le soldat. En février 1808, Davout, en Pologne, rapporte

(1) *Corr. du roi Joseph*. 2 septembre, 21 décembre 1806, 21 février, 25 avril 1807. — *Mémoires d'un grenadier millavois*.

que la solde est au courant pour certains corps, en arrière pour d'autres. En mars, il se plaint du billon qui lui vient de Prusse, qui compose la moitié de la solde et « subit une grande dépréciation ». Des rixes éclatent dans ses cantonnements entre les marchands qui le refusent et les militaires qui veulent l'imposer. Le gouvernement du Grand-Duché, sans doute par une complaisance intéressée que Davout appelle « une opération financière qui ne peut être excusée que par une ignorance inconcevable », en accepte pour un million. Il en résulte qu'à Varsovie, en face des commerçants qui ne veulent plus de billon le gouvernement en décide le cours forcé, et que, si les hommes du troisième corps restent à peu près tranquilles, c'est qu'ils reçoivent la moitié de leur double solde en argent, et qu'une fois pourvus — quoiqu'ils soient dupés de toute leur solde arriérée — ils se soucient peu du lendemain (1).

En Brandebourg, en Silésie, les soldats sont payés et ne se plaignent pas. Napoléon, en février 1808, décrète qu'on leur réglera ce qui reste dû sur 1806; des artilleurs touchent sept mois de solde le 15 avril, et l'on voit des officiers recevoir sans difficulté les frais de route auxquels la mission qui leur incombe donne droit, frais qui, cependant, sont en partie superflus, puisque les villes d'Allemagne mettent à leur service chevaux et voitures. Mais il suffit de s'écarter un peu pour ne rien recevoir. En avril 1808, dans le Danemark, les hommes « ne sont pas soldés depuis quelques mois »; — il ne le sont qu'au camp de Rendsbourg, et alors les cantinières, même improvisées, « gagnent beaucoup d'argent (2) ».

En France c'est pis que précédemment. La Grande Armée est entretenue par la Prusse, par l'Allemagne du Nord. Mollien assure qu'avant la fin de 1807 ces pays ont fourni 221 millions, dont 27 ont été consacrés à la solde, 106 à l'entretien, mais que « les troupes d'occupation ayant été remplacées par un nombre égal d'hommes levés en France, il n'en résulte aucune économie budgétaire ». Napoléon, en effet, a levé 250,000 hommes environ, gardes nationaux compris, pour lesquels on a dû verser aux dépôts une première mise d'habillement et qui ont dû être soldés depuis

(1) *Corr.*, 13671. — *Corr. de Davout*, 7 novembre 1807, 1^{er} février, 18, 21, 22, 24, 26 mars 1808. — BERTHEZÈNE, *ibid.*

(2) *Corr.*, 13525. — D'ESPINCHAL, GIROD, FANTIN DES ODOARDS, PION DES LOCHES, GIRAULT, *ibid.*

le jour de leur arrivée au service jusqu'au jour de leur passage à la frontière. Or on n'en a réglé qu'une partie; les soldats des camps, ceux des corps d'observation, ne sont qu'irrégulièrement payés — et Napoléon mène grand bruit dans le *Moniteur* sur ce que le payeur de la 8^e division « tarde de payer la solde de retraite et le traitement de réforme d'anciens militaires, quoiqu'il ait reçu des fonds à cet effet », il le destitue même, afin de détourner l'opinion. Il est vrai qu'à Paris Junot reçoit fort exactement 60,000 francs comme gouverneur, 22,000 comme colonel général des hussards, 12,000 de traitement extraordinaire en qualité de commandant de la première division militaire, 10,000 de frais de logement, 15,000 d'indemnité de fourrage et 144,000 de frais de bureau, par « faiblesse du ministre de la guerre » mais il est manifeste que malgré les victoires, les contributions, les indemnités, les troupes de l'intérieur souffrent de retards et des non-payements, et que, s'il est momentanément politique pour l'Empereur d'aviver les soupçons publics contre les manœuvres de l'administration, celui-ci connaît mieux que quiconque, au fond, son impuissance financière, car il a accepté un corps d'Espagnols « tout entier à ses frais, excepté la solde »; car, s'il engage 100,000 hommes en Espagne, comme il ne veut pas les licencier, c'est en partie pour les y faire solder (1).

Lorsqu'il apprend par Junot l'occupation de Lisbonne, il décrète, le 23 décembre, qu'une contribution de 100 millions sera imposée au royaume de Portugal. Elle doit servir à payer « la solde et la masse » de l'armée depuis le 1^{er} novembre, par effet rétroactif, et celle du 2^e corps d'observation à partir du 1^{er} décembre. Mais le Portugal donne peu, la France guère davantage, et au 1^{er} mars, la solde, dans le corps de Dupont comme dans celui de Moncey, est arriérée de deux mois. Napoléon « en est indigné. Son intention est que le soldat ait le gousset garni pendant sa marche; alors il ne pille pas et il achète les objets dont il a besoin ». Mais à qui la faute? Dupont ne peut communiquer avec Junot; Moncey deux mois auparavant avait encore la plus grande partie de son monde en France et Mollien, qui est sincère le plus souvent, assure que, quand Napoléon donne avis au trésor de la marche des troupes sur l'Espagne, « c'est pour se plaindre que les fonds n'ont pas

(1) *Corr.*, 13138, 13199. — MOLLIEU, *ibid.*

été faits » : il veut le secret ; la plupart des troupes ont déjà traversé les départements du sud, peu riches par eux-mêmes, et par conséquent il ne s'y trouve pour elles aucune somme disponible (1).

A l'armée de Naples, les hommes continuent à ne rien percevoir ; « la solde s'arrière tous les jours ». Et si Miollis à Rome, vivant sur les états du Pape, « doit prendre des mesures pour que les troupes ne manquent de rien » ; si la Garde touche exactement son prêt, et reçoit même une gratification de 800,000 francs, à raison de trois journées de solde pour les hommes qui ont assisté à trois des cinq grandes batailles impériales et de deux pour ceux qui étaient à deux, en même temps que les officiers reçoivent de fortes sommes — ce qui les encourage à l'entrée d'une nouvelle campagne ; si des corps de passage touchent sur la cassette des gratifications, ou reçoivent des promesses d'argent, ne voit-on pas, peu après, les troupes de la Grande-Armée « passer à Paris arriérées de leur solde » et traverser ainsi la France ? Napoléon prescrit à Mollien de les mettre à jour avant leur entrée en Espagne. Des régiments, en effet, reçoivent leur dû à Orléans, à Bordeaux, à Agen, à Bayonne, mais quelques-uns ne touchent rien, et dès qu'ils ont franchi la Bidassoa, ils n'ont plus guère à attendre du gouvernement (2).

Celui-ci espère que, selon l'habitude, la guerre payera la guerre ; le soldat lui fait crédit ; par les victoires, par l'occupation de Madrid, les impôts et les contributions rentreront peu à peu dans les caisses de l'armée, et grâce à cela, il sera possible de lui verser, avec quelques mois de retard, son dû. Mais la guerre d'Autriche traverse ces projets, que l'insurrection rend déjà aléatoires : l'une prive des moyens de l'Espagne, l'autre détourne une part des ressources de la France et les armées de la Péninsule sont abandonnées à leur conquête. Des plaintes émanent de partout. Lannes ne reçoit que quelques sous devant Saragosse ; il a des régiments provisoires sans solde depuis l'automne de 1808 et ce qu'il distribue provient d'impositions. Ney, en Galice, n'est point secouru par la France ; Soult, en Portugal, doit entretenir son corps d'armée avec l'argent du pays, mais par ambition personnelle, il ne tient

(1) *Corr.*, 13409, 13628. — MOLLIEN, *ibid.*

(2) *Corr.*, 11551, 11572, 11681, 14363. — LEJEUNE, *ibid.*

pas à en léser les habitants et il perçoit peu, donne moins encore. Son armée ne reçoit que deux mois et demi de solde, en juillet, alors qu'il lui est dû neuf mois. Et si les officiers qui sont appelés d'Espagne en Allemagne émargent les indemnités de route auxquels ils ont droit, « 12 francs par lieue comme frais de poste » et même davantage — un chef d'escadron de Tudela à Hanau touche 1,277 fr. 50, — c'est parce qu'on les règle en France. En Espagne, comme la solde ces allocations retardent et, en novembre 1809, il est dû à Jomini, chef d'état-major de Ney, six mois de frais de bureau (1).

Au commencement de 1810, tandis qu'une centaine de milliers d'hommes vont rentrer dans la Péninsule, Napoléon écrit au roi Joseph : « Je ne puis que donner deux millions par mois... Soldez les troupes. Quand le soldat ne sera pas payé, il pillera et je n'y sais que faire. » Mais le roi se trouve « encore dans la plus grande gêne et n'est pas en état de rien donner pour la solde ». Napoléon qui prétend, de son côté que la guerre lui coûte plus de 300 millions — chiffre exagéré, — met l'armée à la charge du pays. Il en résulte que les uns vivent, sont soldés et que les autres ne perçoivent rien. Suchet, en Aragon, lève 73 millions, sur lesquels 41 passent à la solde et à l'artillerie de mars 1810 à 1814; il en verse 7 au roi d'Espagne. Cependant, à l'armée du Centre, la solde s'arrièrè de plus en plus. En août 1810, dans les régiments il est dû « dix mois aux soldats, sept aux officiers; la pauvreté est extrême ». Le roi Joseph avoue qu'à l'armée du Midi « l'arrièrè est de neuf mois » et qu'en septembre, alors qu'il est dû 5,396,000 francs à l'armée de Portugal malgré les paiements qui ont été faits, il est « impossible de faire contribuer des villes absolument désertes ». Au 20 octobre, il y est dû 7 millions et il reste « 4,800 francs en caisse ». Mollien constate qu'en ce moment la guerre a coûté 220 millions; aussi Napoléon ordonne-t-il d'y envoyer, sur les subsides qu'il accorde, non plus un quarantième mais un dixième en monnaie de cuivre, — ces sous de cloche qu'il démonétise en France — sans s'apercevoir « qu'ils ne valent pas le transport (2) ».

(1) D'ILLENS, GONNEVILLE, HULOT. *ibid.* — LECORTE, *Souvenirs inédits du général Jomini*.

(2) *Corr.*, 16175. — *Corr. du roi Joseph*, 18 février, 31 août 1810. — MOLLIER, REISET, SUCHET, *ibid.* — BELMAS, *ibid.* L'intendant général Lambert à Berthier, 20 octobre 1810.

En 1811, la situation empire encore. L'armée du centre — dit le roi — n'est point payée depuis sept mois. « Il est dû huit mois à la garde royale, treize aux employés civils. » L'armée de Portugal bat en retraite, oubliée depuis son entrée en campagne, n'ayant plus de chevaux, de matériel, d'habits ni de chaussures. On lui donne à Toro « un mois sur dix de la solde arriérée, et en monnaie hors cours » ; cependant les contributions levées sur les Espagnols le sont « en monnaie du pays fort bonne. Mais les payeurs de l'armée la règlent en écus de six livres, qui n'ont plus cours en France et que la poste refuse de prendre. Les payeurs les comptent pour 5 fr. 92, bien au-dessus de la valeur réelle — en effet Mollien vers ce moment les met à 5 fr. 80, — ce qui prouve, dit un officier, que les payeurs sont de fièffés coquins et nous de fiers imbéciles de nous laisser ainsi duper. » Cette situation amène des révoltes. Le 60^e « suspend son colonel » et Napoléon écrit à ce sujet : « Je pardonne aux meneurs; mais à la récidive, je ferai décimer le régiment. » En Andalousie, malgré les impôts qui se perçoivent, les contributions qu'on réunit, le soldat ne voit pas davantage son prêt. Selon Napoléon « on y laisse commettre les plus grands vols » et il pense que c'est l'armée « la plus mal administrée ». Il n'ignore pas que Soult pourrait aussi bien payer ses troupes qu'il s'appointe lui-même. En Catalogne, dans la division italienne au compte du royaume d'Italie, la solde n'arrive qu'avec lenteur; elle est en retard de plusieurs mois, et Suchet, qui a payé quatorze mois de solde, en doit encore quatre sur ce qu'on a mis à sa charge. Enfin, en septembre, à Marmont qui se plaint, le roi répond : « Les employés civils ne sont pas payés depuis quinze mois, ma garde depuis dix (1). »

En 1812, c'est pis. A Madrid « il y a neuf mois que les officiers de la garde ne sont pas payés; les soldats ne sont pas mieux; beaucoup d'officiers demandent à rentrer en France. » Dans l'armée du Portugal, Marmont se plaint qu'il soit dû neuf mois de solde à six divisions, sept à une autre et seize à la dernière — cinq jours après il écrit même à Joseph 10, 8 et 18 mois. A l'armée du Nord, les hommes sont réduits « à la paye de la Ramée; depuis

(1) *Corr.*, 17873. — LECESTRE, *ibid.*, 20 juillet, 18 octobre 1811. — *Corr. du roi Joseph*, 21 février, 13 mars, 1^{er} septembre. — SUCHET, NOËL, MOLLIN, FRIRION, MARMONT, *ibid.*

six mois on a perdu l'habitude de solder la troupe ». Cependant les officiers payeurs ont quelque argent en caisse, mais, « par une sordide spéculation de leur part et soutenus par les conseils d'administration », ils décident de ne payer la solde qu'à l'arrivée au régiment, dans les détachements, ou remettent à plus tard, « alors qu'il en manquera plus d'un ». A Valladolid, les soldats ainsi lésés envoient une députation au gouverneur, qui promet d'intervenir, puis le lendemain leur interdit de réclamer. A l'ordre du jour « un murmure général éclate » ; puis des clubs se forment dans les tavernes et « chez les marchands de vin Français ». Le mot de se révolter en route circule et, après quelques jours de marche sous la conduite d'un général de division qui va en Andalousie, un matin, « au commandement de préparez-vous à monter à cheval. les cavaliers restent immobiles » ; l'infanterie ne bouge pas lorsqu'on lui crie de porter les armes, et comme le général ordonne, au nom de l'Empereur, aux Polonais de sauter en selle, ils lui répondent : « Point d'argent, point de Polonais ! » Les hommes du bataillon de Neufchâtel s'exclament : « Point d'argent, point de Suisses ! » Le général dit : « J'en aurai vengeance en arrivant à Madrid ! » Des voix lui répondent : « Vous n'irez peut-être pas jusque-là ». Enfin, à onze heures du matin, les soldats touchent le prêt pour trois mois, mais dès qu'ils l'ont reçu « il n'est pas facile de les empêcher d'entrer dans les tavernes » : ils ne partent qu'à deux heures de l'après-midi et arrivent dans la nuit à Ségovie. « Le général ne parla jamais de cette aventure ». Les soldats ou les officiers qui rentrent en France avant le 1^{er} juin 1812 dans leur patrie reçoivent leur dû. Même en Andalousie, on ne leur donne que des papiers justificatifs de l'arriéré. Mais ceux qui restent dans la Péninsule sont de plus en plus dépourvus : ils n'obtiennent que du bronze, des sous de cloches exportés de France par charretées. ou des billets sur le Trésor, qui perdent sur place 7 pour 100, alors que les moindres objets « dans ce pays misérable se payent le double ou le triple de leur valeur ». Il est des officiers qui reçoivent soudain 5,000 francs en écus et qui, accablés par cette charge, s'empressent de l'échanger à perte contre de l'or ; encore sont-ils favorisés, car à l'armée du Portugal, personne n'en touche : « déduction faite des morts, au 1^{er} novembre 1812, il lui est dû 13 millions pour solde. » Cependant, prétend Mollien, l'Espagne coûte

73 millions par an, plus 3 millions qui sont payés au roi Charles (1).

En face, les Espagnols sont aussi irrégulièrement soldés et l'argent des prises compose le plus net de leurs revenu, en même temps que le prix des lettres saisies, dont chacune est payée un demi-réal — même quatre réaux les plus importantes. Et les Anglais, que Marmont prétend avoir leur solde à jour, une solde telle que le simple soldat est mieux payé que le vétéran de la Garde impériale et que le sergent reçoit 26 fr. 40, ne la touchent que dans les ports, « sauf quelques avances », à tel point que des sous-officiers reçurent 60 livres sterling en 1814. Cependant, avec ce qu'ils perçoivent, ils s'entretiennent mieux, achètent et payent là où ils passent, quand ils ne sont pas en pleine campagne, et par suite leurs chefs peuvent exiger d'eux une discipline impossible à demander aux Français, qui, à partir de 1813, ne voient plus un sou (2).

Par ailleurs s'achève la campagne de 1809. Au début de celle-ci, à l'armée d'opération l'État ne doit guère, puisqu'elle est composée de l'armée de Davout, entretenue par la Prusse, et de conscrits qui n'ont point encore d'arriéré. Jusqu'en juin nul ne s'occupe de leur solde, et lorsque le prince Eugène, après Raab, réclame des gratifications, Napoléon lui répond : « Les événements ont été trop vifs pour qu'on s'en soit occupé ; on n'a donné un sou à personne ; on ne s'est pas non plus occupé de l'habillement. J'ai accordé 40,000 francs à chaque nouveau corps pour les achats indispensables ». S'ils ne vivaient à discrétion sur le pays qu'ils occupent, les soldats seraient moins heureux qu'en Allemagne, où certains régiments, à l'occasion de l'entrée de l'Empereur à Madrid, « ont donné deux jours de solde pour les pauvres », moins heureux qu'à Versailles, où sur cette solde dont ils se plaignent, les capitaines peuvent faire un bon dîner pour 60 francs par mois et être « servis dans le grand genre ». Les ouvriers de l'arsenal de Vienne, qui travaillent aux bateaux, eux-mêmes ne sont point réglés, et lorsque l'Empereur ordonne qu'ils le soient, il veut « qu'ils puissent gagner de 25 à 30 sous par jour, en papier ». Or, à ce moment,

(1) *Corr. du roi Joseph*, 25 janvier, 16 avril 1812. — MARMONT, *ibid.* Lettres des 16, 21 avril 1812. — BELMAS, *ibid.* Reille à Clarke, 27 décembre 1812. — REISET, HULOT. GONNEVILLE, GIROD, MOLLIER, *ibid.* — *Souvenirs d'un adjudant (Revue rétrospective, 1893)*.

(2) MARMONT, LAWRENCE, *ibid.* — LECOMTE, *Souvenirs inédits de Jomini*.

la valeur du florin papier « descend jusqu'à 0 fr. 25 » et ces ouvriers, pour leur famille et pour eux, ne reçoivent que deux ou trois sous par jour, de même que les soldats qui construisent les fortifications de Lobau, et auxquels il annonce 0 fr. 50 de gratification, ne touchent en réalité qu'un sou. En septembre, malgré les contributions obtenues des villes, malgré l'argent tiré des provinces, il est encore dû à l'armée le quart de la solde du mois de juillet, chose que Napoléon « voit avec peine » ; sur cette solde déjà si arriérée, des retenues sont faites pour les masses de linge et de chaussures, « jusqu'à ce que celle-ci soient complètes », retenues qui se montent à trois sous par jour aux tirailleurs et à quatre sous aux conscrits de la Garde. Et, à la fin de la campagne, en condottière qui établit son bilan, Napoléon se plaint qu'elle ne lui ait pas « rendu autant que la précédente », qu'elle ne lui ait rapporté que 150 millions (1).

Pendant qu'il reste en Autriche, les ouvriers d'Anvers abandonnent l'arsenal — le 22 juin, — sous prétexte qu'on leur doit six semaines de salaire depuis 1808 ; les troupes qui vont en Hollande sont mises à la charge de ce pays, car, dit l'Empereur, « si les Hollandais avaient 40,000 hommes, comme ils le doivent, ils n'auraient pas besoin de son secours ». Pourtant, en novembre, il se plaindra au vice-roi que l'expédition des Anglais lui ait coûté 50 millions, que les nouvelles levées, les armements pour l'Espagne « le ruinent », et, en conséquence, d'un trait de plume, il réduira de 2 millions sur 17 les dépenses de l'armée d'Illyrie, de 6 millions sur 37 celles d'Italie, et il leur mettra à charge les 4 millions que coûte le corps d'occupation de Corfou (2).

En 1810 les immenses armées de Napoléon sont éparpillées de Dantzig à Scylla, des bancs de sables de la Hollande aux Sept îles escarpées. Celles qui demeurent en France ont peine à toucher leur prêt. Celles, plus nombreuses, qui stationnent à l'étranger, sont soldées si la richesse des provinces qu'elles occupent et la sollicitude des chefs le permettent ou l'exigent. En février 1810, l'armée d'Allemagne n'a pas encore reçu le mois de novembre 1809 ;

(1) *Corr.*, 15346, 15456, 15598, 15781, 15901. — *Corr. de Davout*, 19 janvier 1809. — MOLLIER, *ibid.* — RATTIER, *ibid.* (*Revue rétrospective*, 1894).

(2) *Corr.*, 15809, 16019, 16086. — LANZAC DE LABORIE, *La domination française en Belgique*.

celle d'Illyrie n'est pas payée. En septembre la solde des troupes à charge au roi Jérôme est arriérée de trois mois, « ce qui ne doit pas être, surtout ces troupes étant casernées » ; et en octobre Napoléon écrit au même : « Mes soldats sont extrêmement mal en Westphalie; ils sont sans solde, sans aucune douceur chez les habitants et avec une diminution considérable dans leurs rations. » Il n'est pas jusqu'aux Hollandais, récemment incorporés, qui ne se plaignent de leur mauvais sort, bien qu'il prétende « l'avoir beaucoup bonifié, car il a augmenté leur solde d'un sou, il leur a accordé un sou pour la soupe, deux sous pour la masse d'ordinaire. Le soldat a donc neuf sous, outre le pain (1) ».

En 1811, la plus grande partie des troupes étant à l'étranger, les plaintes ne sont point nombreuses, et il semble anormal qu'un dépôt — celui de Saintes — « ne touche pas de solde depuis quarante-sept jours. » Toutefois, les soldats envoyés ailleurs n'en sont pas mieux pour cela : les préparatifs de la guerre contre la Russie occasionnent d'immenses dépenses et l'argent se consomme en matériel au lieu de se répartir entre eux. Davout, en Allemagne, ne se plaint point de la solde, mais en Pologne, au mois d'avril 1811, la solde est en retard de sept mois; il est des détachements qui partent pour l'Espagne avec un arriéré de huit mois. Il est vrai que l'armée « mange les deux tiers des revenus nominaux du pays, et comme il n'en rentre dans les caisses que les deux cinquièmes » le trésor est vide. Napoléon pourrait le remplir en réglant les 7 millions qu'il doit au Grand-Duché, mais à celui-ci, « il cherche querelle pour retarder ou écarter le paiement (2) ».

Les préparatifs onéreux de l'année 1812 ne se soldent qu'en retard ou point. La Grande Armée, jusqu'au 1^{er} juillet, est à peu près pourvue; les contingents allemands sont au courant; seuls les Polonais restent avec plusieurs mois d'arriéré — encore pour leur donner quelques sous et payer les fourrages, leur gouvernement a-t-il saisi l'argenterie de l'abbaye de Czenstochowa, estimée 700,000 francs et contenant de précieux objets d'art byzantins, en échange de terres. Mais, en dehors des troupes, les ouvriers de l'arsenal d'Anvers, qui ont travaillé aux caissons, se plaignent de

(1) *Corr.*, 16206, 16208, 17249. — LECESTRE, *ibid.*, 4 octobre 1810. — MARSUERON, *Campagne de Russie*. Napoléon à Jérôme, 11 septembre 1810.

(2) *Corr.*, 17954. — BIGNON, *ibid.* — DE PRADT, *Ambassade de Varsovie*.

ne rien recevoir, et, à partir du 1^{er} juillet, l'armée ne voit plus un sou. La neige russe se charge d'ensevelir la plus grande partie de la dette de Napoléon en recouvrant ses créanciers, et c'est ainsi que les rares survivants, surtout les officiers qui savent se tirer d'affaire, après n'avoir reçu, des mois durant « ni solde, ni vivres » touchent une partie de ce qui leur est dû, les Wurtembergeois à Vilna et à Inowrazlaw, les Français de Kœnigsberg à Berlin; ils le reçoivent en argent, tandis que l'or est resté dans des barils, entre Vilna et Kovno (1).

En 1813, sauf les renforts venus d'Espagne, il ne reste que quelques milliers d'hommes en retard; et, pour la plupart, ils sont enfermés dans les forteresses prussiennes. Mais si, en France, on paye certains officiers qui ont quitté leurs corps, par ordre ou à la faveur du désordre général, ceux qui reculent en Allemagne « éprouvent le plus grand besoin d'argent » et Davout en possède « qui sont sans solde depuis la retraite ». Napoléon a beau prescrire en mars de s'assurer que celle de chaque homme est au courant, comment l'administration de la guerre, qui n'a pas suffi à sa tâche dans les plus prospères années, pourrait-elle délivrer à la fois la masse d'habillement des conscrits qu'on lève, payer l'arriéré dû aux soldats et aux officiers tirés d'Espagne, enfin mettre à jour la solde qui revient à ces conscrits d'un ou deux mois de service? Certes, lorsque Napoléon déjeune à Saint-Avoid, il peut éblouir la populaire en donnant 1,000 francs pour son dîner et 100 francs à la fille d'auberge qui l'a servi; Gourgaud, premier aide de camp, peut continuer à toucher « 32,000 francs d'appointements et d'émoluments » tout en gardant « sa table mise au château ». Les pauvres diables qui s'opposent à l'ennemi sont dans une tout autre situation : la division Gérard « n'a pas reçu un sou depuis son départ de Thorn » en mai 1812, et à des officiers qui reviennent d'Espagne, « leur traitement est dû depuis février 1811 ». Lorsque Napoléon écrit à Mollien : « Il règne la plus grande anarchie dans la trésorerie de l'armée. Il n'y a aucune espèce d'organisation. Ce ne sont pas des fonds qui manquent, c'est l'ordre », il se leurre lui-même et il serait plus véridique en disant que tout manque à la fois. A la fin de la campagne, il le prouve dans une de ses lettres : « Les

(1) BIGNON, DE PRADT, POUGET, DE SUCKOW, LANZAC DE LABORIE, DUPUY, *ibid.*

officiers sont tout nus. Il leur revient des gratifications pour se remettre. Il faut au moins leur payer leur solde. » Mais avec quoi? Les gardes d'honneur ne voient rien venir des 1 fr. 25 qui leur sont attribués par organisation. « La masse de ferrage n'est pas versée, de sorte que les chevaux s'abîment à l'armée. Rien de la solde n'est réglé. Les officiers sont au désespoir. Revenus nus, ils avaient droit à une gratification, mais n'ayant pas de solde, ils ne peuvent ni s'habiller ni s'acheter des souliers ». A Mayence, dans le corps de Marmont, on distribue quelques journées à ces malheureux, au moyen d'une monnaie « qui perd la véritable » et qu'on décompte au pair, malgré les instructions. En janvier 1814, un ordre du jour prescrit de donner un mois de solde, « mais cet ordre est pour le moment illusoire, puisqu'il ne se trouve de fonds nulle part », illusoire comme la retenue du cinquième du traitement aux officiers à partir du 1^{er} janvier, puisqu'on ne leur en donne point. Le 11 février, Joseph dit le mot de cette lamentable fin : « L'argent manque pour la paye des troupes; aussi commettent-elles beaucoup de désordres, qui aigrissent tellement les habitants de Versailles, de Compiègne, de Senlis, qu'il n'est pas extraordinaire d'entendre dire en public : les ennemis ne feront pas pis! (1) ».

Et les jours qui suivent l'abdication, tandis que les régiments sont dilapidés, les chevaux, les équipages, vendus à vil prix, les hommes renvoyés dans leurs foyers « ne reçoivent point l'arriéré de leur solde, et n'obtiennent que l'étape (2) », afin de ne pas ressembler tout à fait, sur les routes de France, à des vagabonds.

Ainsi, le soldat, instrument des entreprises napoléoniennes, n'est qu'irrégulièrement payé par son chef : il l'est au hasard des conquêtes et selon que les peuples abattus accordent large ou maigre rançon. Même en 1802, unique année de paix, Bonaparte, qui dispose en dictateur des finances d'un grand pays, n'acquitte que péniblement la solde. Dès que la guerre arrive, que les conquêtes

(1) *Corr.*, 19659, 19865, 20949, 20968. — *Corr. de Davout*, 12, 15 mars 1813, — LECESTRE, *ibid.*, 41 décembre 1813. — GROUCHY, *ibid.*, lettre à Berthier, 15 janvier 1814. — SÉGUR, REISSET, *ibid.* — A Laybach, Nodier, à la fin de 1812 et en 1813 attend deux mois ses appointements de bibliothécaire et six mois son traitement de journaliste. (Voir sa *Correspondance*.)

(2) D'ESPINCAL, *ibid.*

s'étendent et que les effectifs s'accroissent pour les réaliser, l'impuissance des moyens financiers de l'empire apparaît, et c'est plus sur le soldat qu'on paye en paroles que sur les fournisseurs qu'il faut à la longue mal régler, qu'elle retombe.

Les grands de l'État peuvent vanter la générosité de l'Empereur et se louer de ses largesses. Un César Berthier, qui fut un prévaricateur et qui reste un incapable, peut commander la Corse avec des appointements de général de division et 100,000 francs de représentation à Ajaccio, dont le plus riche habitant n'a pas 6,000 livres de rente, et toucher ces sommes avec exactitude, ces munificences de l'Empereur ne trompent personne. Dans le rang — au sein de sa Garde — à Moscou on s'attriste de ce que, « par une suite de son caractère, au lieu de payer en argent, il acquitte la solde en billets russes (peut-être faux) qui ne valent pas le quart de leur valeur nominale, puisque le rouble ne s'échange que contre 20 sous. Il fait donner le double de la solde ordinaire et il répète dans les journaux qu'il donne double solde alors qu'il la diminue de moitié... Il a des voitures chargées d'or. Il est la dupe des lâches flatteurs qui l'entourent et qui applaudissent toutes ses idées les plus extravagantes et les plus ridicules (1) ». Et, dans le lointain de l'histoire, l'éclat du faste qui l'environne est singulièrement atténué lorsqu'on songe que les vainqueurs de Smolensk, les vainqueurs de Lutzen, les vainqueurs de Montmirail, furent définitivement réglés de tous les six sous qu'il leur devait par le gel de Russie, le typhus de Mayence ou les boulets de Craonne.

II. — LES VIVRES.

Ces conscrits enlevés à leur famille dans la fleur de leur jeunesse, s'ils n'avaient point, régulièrement, d'argent en poche, du moins, vivaient. Les objets nécessaires à leur subsistance, les recevaient-ils avec parcimonie ou avec largesse? Étaient-ils mieux nourris que les ouvriers de leur époque, eux, les artisans du grand

(1) GONNEVILLE, VIGNONNET, *ibid.*

œuvre de gloire; ou bien, au contraire, vêtus d'habits douteux, les poches percées parce qu'elles étaient toujours vides, subsistant au hasard, consumaient-ils sur les routes d'Europe en plus de leurs années les réserves de force vive accumulées en eux pendant leur adolescence ou transmises par leurs aïeux?

A la fin du dix-huitième siècle, le soldat, s'il est en garnison vit médiocrement à l'ordinaire que lui cuisine une ménagère; sur l'argent qu'il verse pour sa nourriture, s'achètent le blanc, la poudre de sa parure, et jusqu'à la chandelle, car bien qu'on ait établi des reverbères dans chaque salle et à la charge d'un fonds spécial, on n'allume point ceux-ci « pour éviter les inconvénients du feu ». En guerre, malgré les ordonnances, les distributions sont réduites et rares. Aux Prussiens de 1792, la viande n'est point délivrée, mais payée : « le soldat la boit ». Il n'existe pas de troupeaux à leur suite, mais depuis Longwy, tous les soirs « entre dix heures et minuit la moitié de l'armée est en maraude hors du camp ». Auprès de Valmy, « quoique ayant du blé, elle manque de pain parce qu'on a laissé les hommes détruire les moulins ». Les armées révolutionnaires ne sont pas mieux nourries, ou le sont plus mal. En août 1795, devant Mayence, les soldats sont obligés d'arracher les épis sur pied pour en broyer le blé entre deux pierres. Le pain qu'on leur donne dans les casernes est mauvais; en 1796, à l'école de Châlons, il est si peu cuit que les élèves « le lancent avec force contre les murs et qu'il y reste collé ». Le long des routes, dans les gîtes, l'étapier en distribue dans lequel la farine avariée constitue le meilleur ingrédient et que le soldat affamé refuse. En campagne, tantôt c'est la misère, tantôt la bombance, et là où « le vin ne coûte presque rien, pour le soldat qui s'en donne tant et tant » la fête est continue. « Le pain est dans l'habitude des soldats français et d'une nécessité si absolue pour eux que cette privation leur paraît insupportable en Égypte » ; mais comme en France, il y a en moyenne « une année de disette sur six » chacun de ces soldats a déjà supporté, durant sa jeunesse et parmi sa famille, trois années de gêne, de misère ou de famine (1).

(1) *Journal de Gourgand*, 25 mars 1817. — Lettre du chevalier de Coatès à Mlle Dorbigny (*Revue rétrospective*, 1893). — REISET, HULOT, NOEL, MARMONT, *ibid.* — D'HAUTERIVE, *ibid.* Lettre de Bouterouë, 30 octobre 1798. — DE MALBYSSE, *Mémoires d'un officier aux Gardes françaises*.

Bonaparte, en guerre, a l'habitude de vivre sur le pays, c'est-à-dire sur l'ami ou sur l'ennemi. Lorsqu'il s'empare du pouvoir, les troupes des Alpes-Maritimes manquent de subsistances. Sur le Rhin, « pendant trente-trois jours, les soldats — en quartier d'hiver — ne reçoivent pas une ration de pain. Ils ne vivent que de pommes de terre et autres légumes fournis par les villages en arrière de leurs lignes ou recueillis en maraude ». Ceux de l'armée de réserve végètent en France. En Suisse, dans le canton de Vaud, ceux-ci trouvent « un bon peuple pour eux, qui ne les laisse point partir le matin sans un bon morceau de jambon dans du papier ». A Lausanne, le Premier Consul les voit dans un état satisfaisant, quoiqu'on ne leur distribue rien, mais les chevaux, « s'ils ne sont pas mieux nourris qu'ils ne l'ont été jusqu'à cette heure, arriveront morts en Italie ». Pour le passage des montagnes il fait pétrir du biscuit, pâte très cuite et très dense qu'on distribue en galettes et que le soldat « enfle sur une corde pendue à son cou » ; au mont Saint-Bernard, il lui fait donner une livre de pain, un quart de fromage de gruyère et un seau de vin pour douze. Ainsi pourvue, l'armée dévale jusqu'à Marengo, recevant çà et là quelques fourgons de pain, parfois « tout moisi et tout bleu », mais le plus souvent se passant de distributions, vivant au hasard des bivouacs (1).

Ce n'est qu'au retour de la campagne que l'influence de Bonaparte peut se manifester, et sur le pain que le gouvernement accorde au soldat, et sur la viande qu'il lui livre quand il campe, et sur l'ordinaire tout entier. A ce moment, en garnison, « chaque homme d'une chambrée est de cuisine à son tour ; il doit le matin mettre la viande dans la marmite, en surveiller la cuisson, nettoyer les légumes, tremper la soupe et la servir. Le soir il a un second repas à apprêter, qui consiste d'ordinaire dans un plat de pommes de terre écrasées assaisonnées de lard fondu. S'il y a quelque défaut dans la cuisine, il est condamné à recommencer le lendemain ». Parfois ceux qui rendent des services à leurs camarades, qui « écrivent leurs lettres à leurs maîtresses ou à leurs parents », sont exemptés par eux de cette corvée. Le pain qu'il touche est fabriqué dans des boulangeries militaires spécialement pour lui, et, à cet usage, une masse de boulangerie de 51 francs par homme

(1) *Corr.* 4802. — VANDAL, *l'Avènement de Bonaparte*. — ROUTIER, COIGNET, *ibid.*

est consacrée. Ce pain doit comprendre trois quarts de farine de froment et un quart de farine de seigle, blutées à 80 pour 100. Mais souvent la quantité de son est dépassée ainsi que le taux du seigle, et les plaintes abondent. Pour y remédier, le Premier Consul prescrit des visites inopinées aux boulangeries par les préfets, les généraux et les commissaires ordonnateurs; de plus il accorde une ration d'eau-de-vie aux soldats qui manœuvrent dans les camps, un supplément de viande et du vin à ceux qui restent au-delà des Alpes. Cependant l'administration persiste dans les anciens errements; les chefs se soucient peu du militaire et la sollicitude de Bonaparte pour celui-ci reste souvent sans effet. A Paris même, le pain et les fourrages sont de mauvaise qualité. La légion expéditionnaire des îles d'Hyères, qui ne reçoit pas de solde, ne perçoit point de viande. A Turin les troupes sans le sou et ne touchant que des vivres avariés, se révoltent. Les plus capables d'entre les soldats sont les chefs des autres, et la rébellion ne cesse que tout l'arriéré de solde réglé et la nature des vivres changée (1).

Cette mutinerie attire l'attention du Premier Consul, et comme la paix existe, celle-ci lui permet quelques améliorations. A Chalon-sur-Saône, les hommes se trouvent bien nourris et la plupart vendent la moitié de leur pain. Ceux qui travaillent à réparer les routes et à creuser les canaux, au moyen de l'argent qu'ils gagnent se procurent des douceurs, et à Alexandrie, où ils édifient une grande place de guerre et sont payés avec exactitude, ils mangent bien et boivent mieux. Pendant les chaleurs, du vinaigre est distribué aux troupes pour couper l'eau, et dans la Garde consulaire la gamelle commune est remplacée par une soupière individuelle. Néanmoins, le service des fourrages « est entièrement désorganisé dans la Drôme »; dans la 11^e division militaire (Toulouse), « il est sur le point de manquer » en juin 1802; à Tours « il se fait tellement mal qu'il y meurt des chevaux ». Bonaparte prescrit à Lauriston « de prendre en secret des renseignements sur l'administration des vivres, dont le service paraît exciter des réclamations », car on a « souvent à se plaindre de la qualité du pain ». De Colbert dit en même temps que son régiment « est continuellement mal servi en fourrages... Les chevaux qui travaillent dépérissent avec la faible

(1) *Corr.*, 5045, 5356, 5525, 5613, 5631. — *Statistique de la France en 1803*. — DEPUY, ROUTIER, *ibid.*

ration d'hiver; ils travaillent cependant cette saison autant que l'été, l'instruction des recrues ne devant pas être négligée — mais chacun rogne sur leur part et les cinq kilos de paille, les cinq kilos de foin, les six litres et demi d'avoine (huit et demi pour la cavalerie de ligne) qu'on leur doit sont loin de leur être intégralement donnés (1).

L'armée qu'on envoie à Saint-Domingue ne trouve rien de préparé pour elle. « La soupe, aliment ordinaire du soldat français, est un mets rare et d'un usage difficile. On ne peut en faire avec la viande salée, à moitié corrompue, qu'on distribue aux camps; quant à la viande fraîche qu'on se procure parfois, elle est si maigre et si sèche qu'elle ne donne que du mauvais bouillon. De plus, il faut la manger palpitante ou gâtée tant le climat la décompose promptement. On n'a pas la ressource des porcs comme en Belgique ou en Allemagne; ceux de la colonie ont disparu, et d'ailleurs ils étaient si petits qu'il en aurait fallu un troupeau par compagnie... Les soldats s'habituent assez vite à substituer au pain les racines féculifères du pays, mais une privation leur paraît fort dure, celle des boissons, excepté le tafia ». Mal nourris, ils périront les uns après les autres, et lorsque le consul Pichon aura reçu aux États-Unis leurs débris, on lui refusera le paiement des dépenses qu'il aura faites, sous prétexte « qu'elles ne sont pas suffisamment justifiées ou autorisées, comme si, dans une circonstance aussi impérieuse, il était possible de satisfaire à toutes les formes et d'attendre des instructions qui doivent traverser l'Atlantique ». D'ailleurs, Bonaparte traite aussi mal les créances des États d'Europe qui ont nourri ses soldats : Berthier propose d'accorder trois millions à la République Helvétique « à compte de ce qui lui est dû pour la fourniture des troupes françaises »; il décide que « les troupes de la République ayant garanti son indépendance et rétabli son intégrité, les dommages se trouvent compensés par les résultats » et comme, après la décision consulaire de régler les fournisseurs, Berthier insiste, il conclut : « La République Française a défendu la République Helvétique; les comptes sont soldés. » Des capitaines grecs réclament le paiement d'emprunts faits en Égypte

(1) *Corr.*, 5928, 5967, 6178. — *Statistique de la France en 1803*. — VAILLANT, ROUTIER, COIGNET, *ibid.* — COLBERT-CHARANAIS, *ibid.* Rapport de Colbert, 24 novembre 1802.

pour l'armée; il répond : « Le ministre de la guerre leur fera donner à chacun 3,000 francs, en leur faisant connaître qu'ils n'ont aucun droit à la liquidation et qu'ils aient, sur-le-champ, à quitter Paris. » A la suite de tels procédés on devine quel crédit les gouvernements ou les particuliers lui accorderont à l'étranger lorsqu'il les sollicitera de devenir fournisseurs (1).

Et, en France même, partout où l'autorité se relâche de la surveillance, les hommes, les chevaux, sont médiocrement pourvus, tant il demeure dans les habitudes de mal fournir le soldat. A Paris, où s'exerce avec le plus de vigilance la sollicitude du Premier Consul; au camp de Boulogne, où va se réunir une partie de l'armée, les plaintes se renouvellent. Et par leur fréquence, malgré les châtimens qui en résultent, on devine ce qu'est le traitement du soldat dans les garnisons éloignées, dans les petites villes et dans les forteresses où on l'a jusqu'à ce moment éparpillé.

A Paris, Bonaparte envoie Dejean, à l'heure des distributions, aux Invalides où le pain et le vin passent pour être très mauvais. Le ministre doit « provoquer les plaintes contre les fournisseurs, mais ne s'en rapporter, sur tout, qu'à lui-même ». Dans les camps, où la viande est fournie par l'État, le ministre propose de la payer de 22 centimes et demi à 23 trois quarts la ration. Bonaparte ne voudrait pas dépasser 22 centimes, et, en plus, l'entrepreneur devrait avoir toujours 5,000 moutons prêts à être embarqués. Il est obligé de dépasser ce taux — mais il paye en papier-monnaie — et, au début, le service ne soulève pas de plaintes, tandis que le biscuit fourni par l'administration de la guerre et les vivres envoyés par la marine sur la flottille sont également mauvais. Bonaparte trouve, à Saint-Omer, le biscuit « de la plus mauvaise qualité ». Davout se plaint du pain, et si, en novembre 1803, « l'amélioration est grande dans les fournitures », s'il est content des vivres et des fourrages, en revanche il s'aperçoit qu'il n'a « été pris aucune mesure pour l'eau-de-vie qu'on doit embarquer » et qu'il n'existe rien des 300,000 pintes qu'il lui en faut (2).

(1) *Corr.*, 5570, 5620, 7148. — PASQUIER, *Mémoires*. — MOREAU DE JONNÈS, *Aventures de guerre*.

(2) *Corr.*, 6619, 7040, 7144, 7179, 7283, 7291. — *Corr. de Davout*, 9 octobre 1803.

A terre, les soldats touchent leurs vivres de campagne, « pain de munition, pain blanc de soupe, viande, légumes secs, eau-de-vie et vinaigre ». Ils achètent au marché des pommes de terre et des légumes frais. Les sergents vivent à l'ordinaire, mais à part, et, de même que les soldats chevronnés, au lieu du pain de munition ordinaire, ils reçoivent du pain de froment. Les hommes de « grand estomac » peuvent, après autorisation du ministre, toucher un double pain. Les sergents-majors et les adjudants sont nourris à la cantine. L'ordinaire des soldats comporte à midi une soupe grasse aux légumes, accompagnée d'un peu de bœuf bouilli. Le soir, « des pommes de terre accommodées au mauvais beurre » ou au saindoux et des oignons. L'eau qu'ils boivent est additionnée de vinaigre. Leur pain de munition, au seigle, est souvent aigri; quant à l'eau-de-vie, « elle doit servir expressément à corriger l'eau, défense souvent enfreinte ». Ils ne peuvent guère acheter de vin : au camp de Montreuil les cantinières le vendent 25 sous la bouteille; ce prix dépasse les moyens du troupier (1).

Sur les péniches, la marine est chargée de la nourriture. Les matelots, d'habitude, étaient fort mal servis, et lorsqu'il s'agit d'incorporer des Bataves parmi la flotte française, Davout écrit : « ils recevaient de l'orge ou du gruau, du beurre, du lard, du stokfish, objets qui n'existent point dans la distribution des Français et pour lesquels il n'y a aucun espoir d'approvisionnement. Les officiers bataves témoignent la crainte, si on change cette nourriture, de voir une désertion s'en suivre. » Naturellement les soldats embarqués sont traités de même que les matelots. Ils devraient être mieux qu'à terre, puisqu'ils sont à la côte et que « la ration de la marine coûte 19 sous alors que celle de la guerre n'en coûte que 10 »; mais, en réalité, ils se trouvent « mieux au camp qu'à bord, parce que la vie y est meilleure ». Fezenzac se plaint qu'on les nourrisse « avec du mauvais fromage et des pois durs fricassés dans l'huile », et Coignet, qui est moins délicat, se souvient d'avoir mangé « dans des vases de bois, avec des cuillers de même, des fèves qui dataient de la création du monde (2) ».

Durant l'été, du vin est distribué aux troupes : elles en reçoivent

(1) *Corr.*, 6945. — FEZENZAC, BLAZE. *ibid.*

(2) *Corr.*, 8014. — *Corr. de Davout*, 19 mars 1804. — FEZENZAC. COIGNET, *ibid.*

en août une ration journalière. Soult doit visiter « lui-même les biscuits et les vins, surtout ce qui est le plus ancien en magasin, pour s'assurer que rien n'est gâté », et lorsqu'un bateau anglais s'échoue devant Calais, le produit de sa vente est réservé « tant à l'armée qu'à la flotille, pour en faire un festin », par droit d'aubaine. Mais si la nourriture des hommes s'améliore dans les camps, elle demeure médiocre en garnison. Le sort des Invalides, qui touchent chacun « une bouteille de vin par jour » et dont la cuisine est préparée par trente marmitons dans des récipients gargantuesques « où l'on cuit 2,400 livres de viande », et sur des grils dont chacun peut tenir 150 harengs, est exceptionnel. En Piémont, avec du riz satisfaisant on donne à la troupe « du pain qui n'est pas bon, parce que le froment est de mauvaise qualité, et constamment des haricots jaunes au lieu de haricots blancs ». Le ministre a traité de la viande pour dix sous. Le soumissionnaire a sous-traité pour huit sous avec un boucher d'Alexandrie. L'Empereur veut qu'on lui présente un décret « pour casser le marché Dejean et pour que le sous-traitant reçoive directement les fonds ». Les fourrages sont plus mauvais encore, « horribles à Mayence ». A Saint-Omer, Songis rend compte que les chevaux, « très mal nourris, dépérissent ». En Piémont, sans ordre supérieur, on substitue le maïs à l'avoine six jours par mois; c'est la partie de l'administration « qui marche le plus mal; » cependant les fournisseurs, au dire de Napoléon, « y font des gains incalculables. » En effet, il se passe, dans ce service, des abus qui, considérés superficiellement, paraissent injustifiés. « Des fournisseurs généraux, qui sont à Paris, sous-traitent à très bas prix. Ils gagnent six à sept sous par ration sans rien faire » écrit Napoléon. Il fait arrêter le fournisseur du fourrage à Mayence et mettre les scellés sur ses papiers. « Pendant l'an XII, la compagnie Mayer-Max sous-traite pour dix-huit sous la ration de fourrage dans la 26^e division militaire, tandis que le ministre l'a payée jusqu'à 1 fr. 45. Depuis elle a accordé une augmentation de sept sous. Son gain a donc toujours été de quatre sous. Aujourd'hui elle a sous-traité pour dix-huit sous et le ministre lui en donne vingt-trois... Le sous-traitant Benjamin a lui-même sous-traité et gagne un ou deux sous par ration dans les différentes places de la division. » Et Napoléon en conclut : « Voyez d'après cela combien d'argent nous jetons.

Tous les régiments de cavalerie se plaignent au-delà de ce qu'il est possible de penser. » Mais si les chevaux comme les hommes sont les victimes de cette situation, et si l'Etat lui-même y perd immensément, c'est qu'il en est lui-même la cause initiale. L'Empereur le déclare implicitement lorsqu'il écrit, en août 1805 : « Le service de l'armée ne se fait qu'avec un retard immense et à prix double de ce que tout coûterait, parce que les paiements sont illusoires. » Le boulanger, le boucher d'une garnison ne peuvent contracter, en obtenant un gain raisonnable, avec un gouvernement qui ne paye point. Les traitants seuls sont assez puissants pour le faire et pour obtenir, en harcelant les ministres, « des millions en domaines nationaux », en rentes difficilement recouvrables, en papier qui perd dès le jour de son émission. Le gain qu'ils prélèvent ne peut être seulement un gain de marchand, il est un escompte et une commission de banquier d'autant plus forts que le débiteur est plus discrédité et qu'il trafique à sa suite, comme l'Etat consulaire, un lourd passé d'arriérés, d'équivoques, de faillites et de banqueroutes. Et cette situation minable, ce service des vivres en proie aux usuriers contre lequel il proteste, Napoléon contribue à l'entretenir et à l'abaisser encore : le 13 juillet 1805, il écrit : « Mon intention est de donner, au moins en Italie, où le prix des fourrages est excessif, des masses de fourrage, en les payant d'avance, afin qu'il n'y ait jamais d'arriéré; » et le 19 août, il mande au prince Eugène : « Je vois avec peine qu'on fait des avances aux fournisseurs; c'est bien assez de les payer à mesure qu'ils fournissent. » Il regrette ouvertement d'avoir à les solder, tout en se décidant à donner les masses, — parce que l'Italie délivre l'argent (1).

Ainsi, dans les plus belles années de son gouvernement, les soldats et les chevaux pâtissent de ses mauvaises finances, obérées par des entreprises gigantesques; et déjà l'on voit, en face des jeunes officiers qui sont habitués, dans l'école de Fontainebleau, à une nourriture frugale, à la soupe deux fois par jour avec un bouilli, à un plat de légumes et une demi-bouteille de vin le matin en plus du pain de munition, des généraux qui, dans l'intérieur et

(1) *Corr.*, 7801, 8076, 8084, 8181, 8677, 8684, 8979, 9062. — LECESTRE, *ibid.*, 19 août 1805. — *Corr. de Davout*, 5 septembre 1804. — MOLLIER, *ibid.* — *Journal de Villenave (Revue rétrospective, 1893)*.

en temps de paix, comme Pauthod à Mayence, « exigent des dépenses extraordinaires considérables pour leur table (1) ».

Parties des camps, les divisions de la Grande Armée sont précédées par des commissaires des guerres qui, en France, doivent assurer leur nourriture. A Cassel, à Watten, à Cambray, à Landrecies, le pain est mauvais. A Landrecies, il est distribué de l'orge en quantité insuffisante au lieu d'avoine; à Hirson pas d'avoine, mais un supplément de foin; dans les Ardennes de l'avoine en gerbe; au delà de la Moselle, le pain manque, et dans le Bas-Rhin, vers le 26 septembre, « faute d'argent, on ne peut plus faire de distribution de fourrage ». Les troupes doivent franchir le Rhin avec quatre jours de pain sur le havresac et quatre jours de biscuit dans les fourgons. Au moment du passage, Davout écrit que ce biscuit « n'est pas encore arrivé »; le même jour, à Strasbourg, Napoléon constate qu'il « n'est pas fait ». Au delà, dans les pays alliés, l'armée vit sur l'habitant. Davout et Soult voudraient subsister régulièrement, par réquisition. Les autres maréchaux s'en soucient peu et les généraux imitent le soldat, qui, recevant parfois un tiers de ration et rien le plus souvent, ne peut se laisser mourir de faim. Entre Spire et Heilbronn, Vandamme invite à souper ses chefs de corps. Le maître de la maison, qui fournit tout, trouve ce repas peu agréable, et lorsque le général lui demande du café, il lui répond qu'il n'en a pas pour les Français. Aussitôt Vandamme le soufflette, « ce qui lui fait trouver le café à la minute ». Même sur le territoire prussien — et neutre — d'Anspach, les Français « vivent de réquisitions, sans indemniser des fournitures, comme s'ils se trouvaient en pays ennemi ». Toutefois, certains généraux ne permettent pas ces procédés, mais les soldats se passent de leur permission, puisqu'ils ne leur mettent rien sous la dent; les villages qui avoisinent les bivouacs sont saccagés, et dans les corps où la maraude est le plus défendue, on voit des grenadiers « offrir à leur colonel un morceau du cochon qu'ils viennent de prendre ». Cependant la capitulation d'Ulm arrive à temps. Aux grenadiers d'élite d'Oudinot, « les soldats restés dans les rangs et les officiers ne vivaient que de pommes de terre, de fruits pris dans les jardins ou dans les champs et d'eau fraîche. »

(1) *Corr.*, 6496, 7729.

Leurs forces sont épuisées ; et de l'expérience de cette campagne, Napoléon conclut : « Nous avons marché sans magasins, contraints par les circonstances. Nous avons eu une saison extraordinairement favorable pour cela, mais, quoique nous ayons été constamment victorieux et que nous ayons trouvé des légumes dans les champs, nous avons beaucoup souffert. Dans une saison où il n'y aurait point de pommes de terre dans les champs, ou si l'armée éprouvait quelques revers, le défaut de magasins nous conduirait aux plus grands malheurs (1) ».

Jusqu'à Austerlitz, les hommes sont tantôt dans l'abondance, tantôt dans la misère, selon le pays traversé. A l'abbaye de Molk, où on leur distribue du vin, « tous les soldats se soulent » et les caves, de force, sont vidées. Les journées qui précèdent la bataille, ils n'ont presque pas de pain — encore celui qu'ils ont est-il pris aux Russes. Ce n'est qu'à dater du lendemain de l'armistice qu'ils s'étendent et vivent bien (2).

La paix conclue, la Grande Armée cantonne en Allemagne et de nouveaux corps passent sur la rive droite du Rhin pour manger le pays de Darmstadt, en tirer de quoi se bien entretenir « sans demander quoi que ce soit à la France ». Mis en subsistance chez le paysan, le soldat, sans rien faire, vit à discrétion aux frais de ses hôtes. C'est un garnisaire, souvent un bon garçon qui berce les enfants, parfois un sacrifiant « que les femmes seules peuvent adoucir ». Il en est qui, volontiers, aideraient les cultivateurs dans leurs travaux, mais que faire pendant les longs mois de l'hiver souabe ? Le soldat a toujours gain de cause dans les discussions ; les femmes sont émancipées de leurs mœurs patriarcales et l'hôte devient souvent « l'ami de la maison ». Aussi, à la fin du printemps, les paysans, naturellement doux, sont-ils poussés à bout, et de graves incidents surviendraient si les travaux de la campagne ne dérivait leurs soucis et si on ne leur renouvelait, chaque semaine, l'assurance d'un prochain soulagement. Les soldats, d'ailleurs, sont excités par l'exemple de leurs officiers au lieu d'être limités par ceux-ci dans leurs exigences. Logés chez les

(1) *Corr.*, 9267, 9425. — *Corr. de Davout*, 26 septembre 1805. — METTERNICH, *Mémoires*, lettre à Colloredo, 7 octobre 1805. — *Revue d'histoire*, avril-juin 1902. — BIGARRÉ, FANTIN DES ODOARDS, *ibid.*

(2) PION DES LOCHES, FANTIN DES ODOARDS, *ibid.*

hobereaux, chez les baillis, ces derniers parlent en maîtres, font atteler les voitures, se rendent des visites, festinent entre eux et à tour de rôle. Il en est qui chassent malgré les défenses et les prescriptions de leurs chefs; il en est qui pêchent, bien que ce n'en soit point la saison. S'il en existe de délicats, qui sont d'agréables compagnons, qui divertissent de la monotonie d'une existence renfermée et sédentaire et qui cultivent la névrose des Renés auprès des châtelaines romantiques, combien plus il en est qui s'amuse à enivrer « barons, chambellans, baillis et bourgeois bavarois » avec le vin de leurs caves à un tel point qu'ils doivent « les reconduire chez eux en civière » ou qui ressemblent à ce sous-lieutenant, ancien sergent de Sambre-et-Meuse, lequel, après l'exercice du matin, déjeune en buvant deux bouteilles, puis se couche, s'endort, boit vers trois heures une nouvelle bouteille dans son lit, se rendort jusqu'au dîner, après quoi il fait une petite promenade et se recouche en buvant du vin chaud, — cela durant six mois ! Tout se passe de même à Venise et en Dalmatie, provinces nouvellement annexées, et d'administration confuse encore. A Padoue, le prince Eugène dit aux soldats de service auprès de sa personne : « Grenadiers, ne vous gênez pas; demandez tout ce qui vous sera utile », et il leur fait donner du vin et des vivres. Napoléon lui écrit : « Il faut que le corps de Marmont, les troupes de Dalmatie et celles sous vos ordres, ainsi que les nombreuses recrues que je vous enverrai dans le courant de l'année pour porter ces corps au complet, soient nourris par le pays. » Deux cent cinquante mille Français sont ainsi à la charge des alliés ou des nouveaux conquis, depuis Wesel jusqu'à Raguse. Et comme il n'en coûte rien à Napoléon, il ajoute, à la ration de paix qu'ils perçoivent, une demi-ration de viande (1).

Au 1^{er} mai 1806, une masse d'ordinaire est créée, par compagnie. Cette masse gérée par le capitaine, est constituée par le reste de la solde des hommes, défalcation faite des deniers de poche et du sou prélevé pour la masse de linge et chaussures; le décret du 12 mars 1806 y ajoute 0 fr. 15 par homme, au lieu de 0 fr. 05 donné en surplus le 24 frimaire an XI. Les compagnies, moyennant cet argent, devront se procurer, au moins « trois onces de pain blanc

(1) *Corr.*, 9680, 9743, 9761, 9885. — REISET, FEZENZAC, SAINT-CHAMANS, BLAZE, *le Grenadier millavois*, *ibid.*

pour la soupe par chaque soldat, une demi-livre de viande et les légumes nécessaires à l'ordinaire ». Le pain de troupe peut être acheté par les chefs d'ordinaire ou d'après un traité passé par les capitaines. Pour la viande, ceux-ci pourront de même « ou traiter avec les bouchers et entrepreneurs, ou faire boucherie, ou faire acheter la viande par les chefs d'ordinaire ». Ce dernier mode, le plus employé, n'est pas sans inconvénients, car « il est d'usage que les caporaux d'ordinaire, en allant chercher les vivres, boivent la goutte avec le soldat qui les accompagne, au compte de la compagnie », et comme il y en a un pour vingt ou trente hommes, ce n'est pas sans causer préjudice à la masse. De ce côté, pour les troupes en garnison — et à condition que l'État paye son dû — le progrès est évident. Le soldat, pour sa nourriture, reçoit 0 fr. 35 par jour. Comme vérification des dépenses, des registres d'ordinaire seront tenus. Lorsque le corps sera mis sur pied de guerre, l'État cessera de donner l'indemnité de 0 fr. 15 qu'il accorde, mais en revanche, il distribuera par homme 120 grammes de pain de munition en supplément, une demi-livre de viande et 60 grammes de légumes. Par ce moyen, Napoléon espère « fournir aux soldats une nourriture plus abondante, qui conserve leur santé et qui contribue à fortifier leur constitution ». Toutefois, ceux qui sont en Hollande, et qui y jouissent d'un traitement de faveur, ne reçoivent aucune amélioration, à condition « qu'on ne leur diminue rien de ce qu'ils avaient avant » (1).

Certes, l'Empereur tend réglementairement vers le mieux, mais là où le soldat ne vit pas sur le pays, là où il doit tirer sa nourriture de l'administration, des mécomptes se produisent, indiquent une coupable insouciance ou manifestent des vols criants. A Palmanova, « le pain est mauvais et mal confectionné. Le commissaire des guerres qui se trouve là paraît de moitié avec le fournisseur. » Le prince Eugène doit le changer et porter sur ce point « un regard sévère ». Et, de Naples, Joseph écrit à Napoléon : « Les biscuits que Votre Majesté a eu la bonté de nous envoyer sont détestables; ils sont pleins de toiles d'araignée, de vers et de sable... Nous en avons reçu 500,000 rations. On nous en a annoncé 1,200,000 (2) ».

(1) *Corr.*, 9957, 10480. — *FEZENZAC*, *ibid.*

(2) *Corr.*, 10198. — *Corr. du roi Joseph*, 14 septembre 1806.

La campagne contre la Prusse commence à l'automne, saison reconnue des plus favorables l'année précédente. Au début, les grains abondent, mais les moulins, les ouvriers, font défaut, et dès les premiers jours d'octobre, autour de Wurtzbourg, on éprouve un grand embarras pour leur mouture. Heureusement, les vallées thuringiennes sont riches, la Saxe bien pourvue, et quoique les distributions soient intermittentes et rares, la troupe n'en vit pas moins d'une façon suffisante. Derrière les fuyards prussiens d'Iéna, qui « mettent au pillage les localités qu'ils traversent et gaspillent les provisions qui s'y trouvent », il apparaît tantôt des troupes disciplinées comme celles de Davout, qui étonnent les gens de Leipzig parce qu'elles « ne se livrent à aucun désordre, quoique la nourriture qui leur a été délivrée soit médiocre », tantôt des fantassins qui marchent avec un semblant d'ordre et qui portent ostensiblement « un canard, une poule, une oie sur leur sac (1) ».

Il en est ainsi jusqu'à Berlin. Après ce premier bond, et pour réparer les forces des soldats, Napoléon veut leur donner du vin. Comme on n'en récolte point, il prescrit à Daru de faire inventorier les caves et d'en réunir assez pour en distribuer à l'armée pendant deux mois, après avoir concentré à Spandau de l'eau-de-vie pour un temps égal. Et quelques jours après, il fait saisir « tout ce qu'il se trouve de vin, eau-de-vie, liqueurs, rhum et rack » à Stettin; il veut qu'on en envoie les trois quarts à Kustrin, car « les froids vont devenir vifs, et l'eau-de-vie peut sauver l'armée... Il faut tout prendre, y en eût-il pour vingt millions. C'est le vin qui, dans l'hiver, me vaudra la victoire. » Il voudrait que, sur les rivières, sur les canaux, par bateau, cette cave géante suivît l'armée, et avant les gelées, car il n'y a pas à espérer qu'il soit possible d'amener par voitures, en Pologne, les 30,000 hectolitres de vin nécessaires, alors que les charrois d'artillerie sont déjà pénibles, presque impossibles. Mais les soldats d'avant-garde, les cavaliers légers en particulier, n'ont pas attendu les ordres impériaux pour effectuer des saisies, à leur unique profit. Sur le canal latéral à l'Oder le 20^e chasseurs s'empare de bateaux chargés de vin et de sucre. On voit « tous les cent pas une

(1) FOUCART, *Iéna*; lettre de Villemanzy à Berthier, 2 octobre 1806. — GROSS, DE SUCKOW, MARBOT, *ibid.*

feuillette de vin de Bordeaux défoncée dans laquelle on a jeté quatre ou cinq pains de sucre avec du citron. Un chasseur mélange le tout avec un bâton » et personne ne ménage la boisson. Par suite, le soldat, quoique sans distribution régulière, est fort heureux; il se livre à son suprême bonheur « qui est de godailler »; sans contrainte, il vit sur le pays; ses chefs font de même, et l'encouragement par leur exemple. Lorsque l'envoyé du Brunswick se plaint au général Chasseloup de la pauvreté de son duché, où les Français auront bientôt tout mangé, le général lui répond : « Eh bien! quand nous aurons tout mangé, nous vous mangerons (1) ».

Mais sur la route de Pologne, bientôt, il n'en est plus ainsi. Entre Berlin et Kustrin les jeunes sous-lieutenants venus de Fontainebleau, qui suivent l'armée à la piste, passent la nuit dans des bourgs « tellement épuisés par les troupes qu'ils ont beaucoup de peine à s'y procurer des subsistances et la plupart d'entre eux repartent le lendemain à jeun ». Sur leur chemin, il ne trouvent que « des villages déserts et entièrement ravagés. A leur approche, le son d'une cloche se fait entendre, et si quelque habitant est venu visiter sa maison déserte, il se hâte de se retirer dans les bois. » En arrivant à Kustrin, l'un d'eux, qui n'a pas mangé, boit une bouteille de vin, s'attaque à une bouteille d'eau-de-vie, et, avec sa faible résistance de dix-sept ans, arrive au delà de l'Oder complètement ivre. En avant de l'armée, les cavaliers légers, qui ont leurs ceintures surchargées de frédéric d'or, emplissent les auberges les premiers jours et continuent leur existence large, mais les colonnes qui les suivent ne font plus bombance. Mal pourvues jusqu'à l'Oder, elles souffrent de la disette jusqu'à la Vistule, et sur ce fleuve ou au delà, demeurent dans la pénurie. Vers la mi-décembre, Davout écrit : « Nous souffrons beaucoup pour les subsistances. La difficulté de transporter les vivres augmente. On nous envoie de la viande de Varsovie. Qu'on nous envoie de la viande sur pied et que les voitures nous apportent du pain ». Murat lui riposte par l'ordre de vivre sur le pays. Alors, « le manque de viande oblige le soldat à manger tout ce qu'il trouve, surtout du cochon, qui occasionne la dysenterie. » La division Gudin, qui bivouaque aux avant-postes,

(1) *Corr.*, 11105, 11213. — PARQUIN, BLAZE, *ibid.* — DE BARANTE, *Souvenirs*.

n'a pas d'eau-de-vie. Les hommes qu'on envoie aux vivres à Varsovie y demeurent sous tous les prétextes. Murat pense que les employés ne peuvent acheter des bœufs, et il s'attire cette répartie de Davout : « Si dans un pays comme la Pologne, les administrateurs dont Votre Altesse se sert ne sont pas assez habiles pour trouver des bœufs, je ne sais à quoi les employer. » Toutefois ces disputes entre grands chefs ne nourrissent pas le malheureux qui crèvent de misère. A la fin de 1806, vers Pultusk, pendant huit jours, « on ne reçoit ni même on ne voit de pain » et sous les murs de Varsovie, au centre du pays, les juifs vendent le pain vingt-sept sous la livre de 360 grammes, le beurre et le riz quarante-huit sous, le café et le sucre six francs. Dès qu'ils le peuvent, au moyen du seigle qu'ils enlèvent, les soldats font eux-mêmes leur pain et partout ils arrachent, ils découvrent dans leurs cachettes « les pommes de terre, qui sauvent l'armée (1) ».

Certes, tous ne sont pas soumis à ce régime. Il en reste, sur les derrières, qui se trouvent bien. A Leipzig, il demeure une garnison dont les soldats, logés chez l'habitant, ont droit à une demi-bouteille de vin et qui consentent à ce qu'elle soit échangée contre une bouteille de bière et un verre d'eau-de-vie. « Leur conduite ne donne jamais lieu à des plaintes sérieuses. Les officiers sont très modestes dans leurs prétentions; généralement ils se contentent de la table de leur hôte »; mais en janvier, Napoléon les appelle à l'armée, ainsi que tout ce qu'il lui reste de vieux soldats en arrière, et ils sont remplacés par des Allemands du régiment d'Isembourg dont le colonel exige aussitôt « 50 thalers par jour pour sa table », et dont les 72 officiers, les 274 sous-officiers, les 2,000 soldats, « sans compter les femmes et les enfants, car un grand nombre sont mariés » apportent à la ville un lourd surcroît de charges. A mesure que ces renforts arrivent à l'armée, ils la trouvent enfoncée dans une plus profonde misère. En janvier, au corps de Davout, il faut « réserver pour les blessés le peu de ressources qu'on peut recueillir. » Pultusk qui renfermait quelques réserves, depuis la bataille n'en a plus. « Il n'y a point d'eau-de-vie pour arrêter la dysenterie ». Une grande partie du troisième corps ne vit que de viande et de pommes de terre, dont les soldats

(1) *Corr., de Davout*, 16, 17 décembre 1806. — BOULARD, PION DES LOCHES BLAZE, PARQUIN, *ibid.*

découvrent les cachettes en arrosant le sol : « à l'endroit de celles-ci, l'eau est plus facilement absorbée ». A Ostrolenka, tous les approvisionnements sont détruits ; on n'y découvre que du sel. Les fantassins affamés mangent ce qu'ils recueillent dans les sacs abandonnés par les Russes sur les lieux du combat, « des pots de pommade, du vieux lard rance, des bouts de chandelle (1) ».

Le repos, une discipline sévère, quelques convois facilités par la gelée remettent un peu ce corps d'armée. Dans les autres, surtout après Eylau et sur un pays depuis deux mois ravagé, c'est l'extrême misère. A celui de Lannes, les troupes « sont sans cesse à la maraude pour trouver quelques pommes de terre ». A celui d'Augereau, dans Heilsberg complètement abandonné, et où les soldats font ce qu'ils veulent, un capitaine découvre « deux voltigeurs dans un tonneau qui avait contenu du miel, occupés à lécher les douves ». Le corps de Ney « est dans une pénurie extraordinaire ; à peine y trouve-t-on de la viande ». En mars, par ordre de Sault, on démolit les toits des maisons pour les distribuer aux chevaux. Autour de Ney, « les pommes de terre sont épuisées » ; les bestiaux du pays ne pèsent que 250 à 300 livres, et trois jours après avoir écrit que ses hommes « reçoivent chaque jour une ration entière de viande et deux tiers de ration de pain », ce maréchal mande : « La viande manque toujours ; le soldat ne s'en procure qu'en allant la chercher jusqu'à six lieues sur les derrières. dans les cantonnements des quatrième et cinquième corps, et ce qu'il ramène ne fournit pas au dixième des besoins. » Les Russes sont également dépourvus : « Ils viennent souvent demander du pain aux Français, offrant en échange de l'eau-de-vie ». A la fin de mars, le corps de Ney doit exécuter des ouvrages en terre, mais « le soldat se refuse souvent au travail, quoiqu'il soit bien payé (?) ; l'argent ne peut stimuler son zèle dans un pays où il ne peut rien se procurer au delà de la demi-ration de pain qu'il reçoit chaque jour. Il témoigne de l'humeur de ne pas toucher la bière qu'on lui avait promise. Les voitures que les corps avaient envoyées à Elbing pour la chercher sont revenues à vide ; les officiers n'ont encore reçu que la moitié du vin qu'on leur avait annoncé ». Des cuirassiers, sur la Vistule, vont prendre de l'avoine sur les derrières du corps

(1) *Corr. de Davout*, 7, 10, 12 janvier 1807. — Gross, *ibid.* — PARLIN, *Souvenirs*.

de Lefebvre — auprès de Dantzig. Les chevaux de Grouchy, qui depuis le 20 février n'ont pas reçu d'avoine, depuis un mois rongent le chaume des toits. Et tandis que la Garde a des fourgons, qui lui permettent de subvenir à ses distributions, les régiments qui s'étaient constitué des équipages ont dû les consacrer à l'évacuation des blessés d'Eylau, et près de deux mois après, ils ne les ont pas encore revus, ce qui est pour eux une nouvelle « source de misère ». Les officiers de l'état-major, qui usent de tablettes de bouillon, les officiers des corps qui ont su se découvrir un domestique « sacripant et maraudeur — celui avec lequel, en campagne, on ne manque jamais de rien » — subsistent, quoique médiocrement, mais les hommes, qui ne peuvent même pas « mâcher de l'herbe, comme Charles XII le fit une fois » car elle ne pousse pas encore, tombent malades et succombent à la famine. Sur les derrières, on est un peu mieux. Les soldats, parfois, touchent une bière « affreusement mauvaise ». Ceux qui cantonnent, et qui au début « disputaient leur logement aux vaches et aux cochons », ont vite fait de se débarrasser de leurs hôtes incommodes et vivent mieux. Enfin, dans l'île de Nogat, la grosse cavalerie s'entretient à peu près (1).

« Malgré les ordres de Napoléon, l'armée ne touche jamais de vivres » ; toutefois, elle végète. En avril, elle est plus dépourvue que jamais et ceux qui souffrent davantage, ce sont les nouveaux venus, ignorants de cette terrible guerre. Il en arrive pour renforcer Ney, dont les chevaux continuent à subsister avec du chaume, et, « celui des villages voisins étant épuisé, doivent maintenant faire sept à huit lieues pour se procurer cette misérable nourriture ». Ils cantonnent dans une région « absolument ruinée », ne touchent qu'irrégulièrement des rations réduites, « trouvent à peine à glaner là où d'autres ont moissonné » et doivent saisir des vivres cachés même dans les cimetières. Chaque capitaine a son maraudeur attitré qui, aidé de plusieurs autres, court toute la nuit. En mai, cette maraude, jusque-là occulte, est ordonnée, mais les chariots rentrent presque toujours à vide et les soldats mangent des chevaux, récoltent « des pois à demi-

(1) COLBERT-CHABANAIS, *ibid.*, lettres de Ney, 25 février, 5, 19, 22, 26, 29 mars 1807. — MARBOT, PION DES LOCHES, PAULIN, SAVARY, FEZENZAC, GONNEVILLE, DE COMEAU, *ibid.* — Comtesse POTOCKA, *Mémoires*.

germés qu'ils ont la patience de déterrer ». Parfois des juifs amènent du rhum, du sucre, mais souvent les soldats les pillent, et jusqu'au quartier général. On enlève tout ce qui se trouve dans les villages entre les deux armées; on pêche les étangs et il arrive qu'on découvre au fond de ceux-ci, parmi des poissons frétilants, des cadavres de maraudeurs. L'homme obéit à son estomac, instinctivement : devant les postes, dans les bois, les Russes font sonner des clochettes; les Français se précipitent, croyant saisir un troupeau, et tombent dans une embuscade où on les égorge. A la Garde même, la pénurie est grande. Coignet, qui sans doute exagère, écrit : « Nous avons été cinquante jours sans goûter de pain », et l'Empereur, qui juge des effets de la famine, se demande comment se nourrira l'armée en mai, juin, juillet et août, car « il n'y a plus rien — le 3 mai — dans le pays et sur la rive droite de la Vistule ». Il s'en prend à l'administration : « Le vin parti de Stettin en mars n'est pas encore arrivé à Bromberg le 1^{er} mai » — peut-être les glaces l'ont-ils arrêté? « L'artillerie fait venir de ses arsenaux et même de France tout ce dont elle a besoin, avec la plus grande activité, et vous — dit-il à Daru, — vous ne pouvez pas faire venir un tonneau de vin de Kustrin qui est à moins de cent lieues. » La prise de Dantzig, heureusement, survient, permet de donner une bouteille de vin au corps de siège et d'espérer qu'il arrivera à Elbing 500,000 bouteilles de vin, 20,000 pintes de rhum, autant d'eau-de-vie, et peut-être 20,000 quintaux de blé. Comme il s'y trouve du tabac, Napoléon veut qu'on en distribue « chaque semaine 100 livres par régiment ». L'armée a besoin d'excitants. Toutefois, on ne voit pas qu'elle touche grand'chose : elle mange les chevaux tués à la bataille d'Heilsberg et ne reçoit guère jusqu'à Friedland, victoire qui la sauve. A Königsberg, on saisit des bateaux chargés de tabac et de harengs : « Toute la troupe est pourvue de six paquets et d'une douzaine de harengs par homme ». Le pays n'est plus mangé. L'armée le dévore. A Gumbinnen, les soldats de Ney « font quatre repas par jour » — les journées sont longues, les estomacs sont creux, — et l'abondance succède à la misère (1).

(1) *Corr.*, 12521, 12686, 12719. — COLBERT-CHABANAIS, *ibid.*, lettre de Ney, 22 avril 1807. — BLAZE. PION DES LOCHES, FANTIN DES ODOARDS, FEZENAC, COIGNET, GONNEVILLE, *ibid.*

Mais lorsqu'au lendemain de Tilsit il s'agit de prendre des cantonnements en Prusse, en Silésie ou dans le Grand-Duché, la traversée d'un pays horriblement ravagé, durant quelques étapes reproduit la famine du printemps précédent. Les soldats passent par « des bourgs entiers dont les habitants, morts dans leurs maisons, n'ont pas été inhumés ». Entrant dans les logis pour y boire, ils découvrent des cadavres en putréfaction. Leurs bivouacs s'établissent dans des champs où les récoltes mûres sont encore sur pied : « Pour avoir un simulacre de pain, ils coupent avec leurs sabres du seigle dans les guérets ; ils le battent sur leurs manteaux, le réduisent en farine fort grosse au moyen du moulin dont chaque maison est fournie, le pétrissent dans de mauvais vases et le font cuire en forme de galettes sur la braise du bivouac ». Dans une contrée aussi misérable, les hommes, surtout ceux du sixième corps, « commettent des désordres affreux », même à Varsovie, et s'aliènent les sympathies des Polonais (1).

Arrivés dans leurs cantonnements, ils ne sont pas tous exempts des vicissitudes de la faim. En Silésie les hommes ne se plaignent point. Dans le Brandebourg, les gîtes sont bons. Suivant l'habitude prise l'année précédente, les officiers s'invitent réciproquement « et plusieurs ont avec eux des femmes amenées de Berlin, qui en entraînent d'autres avec elles, et même des femmes de chambre. » Mais, dans le Grand-Duché, « le pays ne peut fournir au service de la viande sans enlever jusqu'à la dernière tête de bétail ». Cependant, cette viande est payée. La paille, le fourrage que doivent donner la province manquent, et par suite de la bassesse des eaux de la Vistule où toute navigation est supprimée en septembre, Davout « doit vivre de réquisition et est obligé quelquefois de donner du biscuit ». L'administrateur Daru lui annonce un envoi de viande sur pied pour six mois ; les bêtes arrivent : « la perte d'un grand nombre de bestiaux en route et le défaut dans le poids constaté réduisent l'approvisionnement de moitié ». Dans la Posnanie une épizootie fait de grands ravages ; les agents de l'administration, qui convoient les bœufs en profitent et en abusent ; ils échangent les meilleurs contre des bêtes malades, et au lieu d'amener des animaux bien en chair, en poussent devant

(1) *Corr. de Davout*, 15 août 1807. — GIROD, DUPUY, *ibid.*

eux d'efflanqués ou produisent des procès-verbaux de perte. Le transport des autres vivres exige une réquisition de chevaux telle qu'elle empêche la récolte de s'achever et les labours de se faire. A la fin de septembre, auprès de Varsovie, on voit encore « des champs couverts d'avoine, qui sera perdue ». Aussi, au commencement de novembre « y a-t-il de grands embarras pour la viande » — écrit Davout — en raison des 80,000 soldats qui demeurent dans le duché. Napoléon lui prescrit de les répandre sur les confins de la Silésie et le long de la Vistule, mais il l'a déjà fait sans succès, et comme les Autrichiens « ne laissent rien passer, pas même les volailles », comme les bestiaux ne viennent de Russie que par intermittence — peut-être est-ce une affaire de juifs, pense Davout — et grâce à l'intervention du général Korsakof, le maréchal déclare : « Si on éprouve des difficultés pour les bœufs venant de Russie, nous nous trouverons dans le plus grand embarras » et il se reconnaît à la merci de cet empire (1).

En mai 1808, Napoléon qui doit près de 3 millions au Grand-Duché, malgré l'expérience précédente fait envoyer de nouveaux bœufs à Davout, sous le prétexte que le duché, dont on refuse les billets et qui manque d'argent, n'en peut acheter. Par suite, à la fin de l'été, le maréchal a ses vivres assurés; c'est à ce moment qu'il rétrograde en Allemagne. La Pologne n'en peu plus. Toutefois Davout l'a plus ménagée que les maréchaux, ses collègues ne l'ont fait de la Prusse. Il « ne croit pas devoir appliquer l'article par lequel les officiers ont droit, selon les usages de l'Allemagne, à la table de leur hôte, aussi leurs appointements sont-ils insuffisants ». Dès la fin de juillet 1807, il a supprimé les traitements de table que s'attribuent les commandants de place « et qui ne peuvent être perçus que par abus »; il invite les autorités locales à les refuser et à lui signaler les officiers qui les exigent. Peut-être par là espère-t-il s'attacher la Pologne, où il vient de recevoir une principauté estimée près de 5 millions — et dont il augmente par ces mesures la valeur et le revenu, et devenir par le vœu des habitants et la volonté de l'empereur, comme d'autres qui ne le valent pas, grand-duc, roi? Victor, Mortier, n'ont point les mêmes visées, aussi Breslau à l'un, Berlin à l'autre « font-ils les

(1) *Corr.*, 13293. — *Corr. de Davout*, 21 août, 1, 4, 25 septembre, 4, 12 novembre, 4 décembre 1807. — FANTIN DES ODOARDS, GIROD, D'ESPINCAL, *ibid.*

frais d'une table somptueusement servie », et il faut avoir le malheur d'être à Magdebourg — ville westphalienne et place française — pour se trouver sur le pied de garnison et pour être forcé « de vivre avec sa solde (1) ».

Pendant que la Grande Armée combat ou cantonne, pendant que les troupes d'Italie et de Dalmatie sont dans l'abondance, il est des conscrits qui se dirigent vers l'armée de Naples dans un état lamentable, qui sont partout « mal couchés, mal nourris » et qui la rejoignent après avoir laissé sur le chemin plus du cinquième de leur effectif. Il en est d'autres, Italiens, Vénitiens, Dalmates, qu'on place dans les lagunes de Venise, car « pour les Français l'air malsain leur est funeste », et auxquels Napoléon enlève la ration de vin — des Français ne s'y trouvant plus, — sous le prétexte qu'à Venise « le vin ne sert à rien ». — En revanche l'année suivante, ce vin qu'on leur rogne doit être distribué au Mont-Cenis à chaque soldat allant en Italie ou en revenant, à raison d'une bouteille par homme, et l'Empereur désire même qu'on puisse leur donner « une bonne soupe, une demi-ration de pain et une livre de viande ». — Il en est enfin, nouveaux soldats napolitains et tristes sujets qu'on envoie dans les marais de Mantoue, et qui sur leur chemin, « trop indolents pour faire leur soupe, vendent leur ration pour du fromage » et auxquels bientôt « on ne donne plus que cela et du pain (2) ».

Il en est aussi qui rentrent en Espagne, desquels Napoléon hypothèque la solde sur leurs conquêtes futures, et que les municipalités du royaume doivent nourrir chaque jour. Mais les péninsulaires sont pauvres et frugaux; leurs autorités constituées médiocres, indifférentes ou inertes; le tempétueux Junot, incohérent, désordonné, et l'incapacité des administrateurs qui l'accompagnent extrême. Jusqu'à Salamanque l'armée de Portugal végète, ne touche presque jamais son dû, parfois moins que le strict néces-

(1) *Corr.*, 13954. — *Corr. de Davout*, juillet 1807, 30 mars 1808. — GIRON, DUFFY, *ibid.* — Par ailleurs, Davout est moins large. En septembre 1808, il s'arrête à Leipzig, refuse les billets de logement mis à sa disposition et demeure trois jours à l'hôtellerie. Au moment du départ, l'hôtelier lui présente une note « qui paraît évidemment très exagérée, puisqu'elle se monte à 349 thalers », mais qui, pour un aussi grand personnage, n'est qu'un hommage de plus à son importance. Il l'épluche, la réduit de 123 thalers « et envoie le reste à la municipalité pour les pauvres. » (GROSS, *ibid.*)

(2) *Corr.*, 12359, 13661. — *Corr. du roi Joseph*, 15 mars 1807. — NOËL, *ibid.*

saire — cependant elle devrait vivre ainsi qu'en France. A partir de là, et jusqu'à Abrantès, elle marche durant douze jours, à travers les sierras les plus ardues et les plus dénudées, sans approvisionnements, sans recevoir autre chose que deux jours de vivres à Alcantara. Il en résulte que les soldats « se jettent dans les landes, mangent le miel des ruches éparses », qu'ils enlèvent dans les maisons les châtaignes, les olives des pauvres gens et qu'un grand nombre se nourrissent « des glands de chêne bellotas, avec lesquels on engraisse les bestiaux dans la péninsule ». Des distributions sont faites, par la suite à Abrantès et à Santarem, mais aux régiments, et comme il traîne sur les derrières les trois quarts des hommes, ceux-ci ne recevant rien continuent à piller les paysans. Lisbonne est si dépourvue qu'il faut acheter pour la ville 10,000 barils de farine à Cadix, et s'il n'arrivait des grains d'Afrique qui, par un hasard miraculeux échappent à la croisière anglaise, au sein de la capitale, « l'armée subirait la même disette que dans les lieux incultes qu'elle vient de traverser ». Il est vrai que les ordres de l'Empereur ont contraint Junot à s'emballer. En effet, il lui a écrit, le 5 novembre : « Je n'entends pas que sous le prétexte de manque de vivres la marche soit retardée d'un jour; cette raison-là n'est bonne que pour des hommes qui ne veulent rien faire; 20,000 hommes vivent partout, même dans le désert. » Lisbonne pris par un énergique effort, et la nouvelle parvenue à Saint-Cloud, Napoléon, selon son habitude, avec l'énorme indemnité qu'il exige, veut d'abord pourvoir ceux qui l'ont gagnée : « Il faut qu'à dater du 1^{er} décembre — on est au 23 — indépendamment de ses 24 onces de pain et de ses vivres de campagne, le soldat ait sa bouteille de vin tous les jours »; il faut même qu'il ait de l'eau-de-vie, qu'il soit très bien nourri. Le premier devoir de Junot « est de ne laisser manquer de rien » et comme il a pensé accorder à la masse d'ordinaire 20 centimes, l'Empereur ajoute : « Les troupes (françaises) qui sont en Italie — au compte du royaume — ne touchent que 20 centimes parce qu'elles ne sont pas sur le pied de guerre. On n'a jamais prétendu que 20 centimes dussent équivaloir » à l'indemnité de vivres. Par suite, pour améliorer leur ordinaire, ces hommes devraient pouvoir dépenser quatre sous par jour, en sus de leur ration de campagne. Il est vrai que par manque de subsistance et par pénurie de numéraire

ils ne touchent point ces sommes, et en réalité, au lieu d'être dans l'abondance, ne subsistent qu'au jour le jour et à peu près (1).

Les corps d'armée qui suivent celui de Junot sont moins pourvus encore. Dès les Landes, il est difficile de suffire à leur nourriture. A Pau, « les fournisseurs ne veulent donner la ration d'hiver — une ration de fourrage cependant affaiblie et pour chevaux se reposant en garnison — qu'à 38 sous et il n'en est payé que 22 par le directeur ministériel à Orthez ». A peine au-delà de la Bidassoa, Grouchy écrit : « C'est un détestable pays à habiter que l'Espagne, surtout quand on y vient comme nous y venons, c'est-à-dire en amis; on ne vous y traite rien moins que comme tels; on ne vous y fournit rien. Il faut tout payer au poids de l'or. » Et de ce que les troupes affluent, de ce qu'il s'agit non seulement de les nourrir, mais de leur procurer des farines pour le biscuit des expéditions futures; enfin de ce qu'on est au printemps, quatre mois avant la récolte, le pays « ami » souffre des ravages et des violences. Toutes les colonnes qui partent, de mars à juin, profitant de l'expérience malheureuse de Junot, traînent à leur suite quelques jours de biscuit : Murat quinze jours, Dupont dix, Moncey sept. Mais déjà la cavalerie se décime : « à peine délivre-t-on un septième ou un huitième de la ration. Aussi les chevaux dépérissent-ils à vue d'œil. » Et comme il en est qui leur donnent de l'orge et qui, suivant l'usage réglementaire, les font boire immédiatement après sans en connaître le danger, « les chevaux périssent bientôt et presque subitement (2) ».

En mai 1808, un rapport de l'intendant général des armées d'Espagne, Denniée, prédit à l'Empereur qu'à la fin d'août le pays manquera de farine et de viande. Napoléon juge ce rapport absurde et, de suite, il écrit à Murat : « Denniée demande des bœufs et des farines de France. Il est difficile d'être plus maladroit. Comme si dans un pays de 11 millions d'habitants la nourriture de 80 ou 100,000 hommes était quelque chose ! » Il prétend même en tirer la solde de ceux-ci, « parce qu'il n'a point d'argent ». A ce moment, en effet, — et d'après l'exemple des campagnes des quinze dernières années — les théoriciens assurent que, dans toutes les

(1) *Corr.*, 13327, 13409, 13412, 13416. — Foy, MOLLIGN, *ibid.*

(2) Grouchy, lettres des 2, 24 janvier, 24 avril 1808. — Foy, *ibid.* — Hugo, *Mémoires*.

parties de l'Europe, lorsque les troupes, en passant, sont inférieures ou égales au dixième de la population, elles peuvent être nourries par celle-ci. Ce calcul, favorable à la guerre d'invasion, « dispense un général en chef d'un de ses plus pénibles devoirs ». Mais si Napoléon tenait compte de la zone qu'occupent ses soldats, de la densité des peuples qui y vivent et de leur nature pastorale, de la difficulté des routes espagnoles et du mode primitif des charrois, de l'impraticabilité des fleuves, enfin de la sobriété de la nation tout entière, peut-être ferait-il un autre calcul moins favorable à ses illusions. Et si de plus, il songeait au genre de vie précédent des jeunes conscrits qu'il enfonce dans la Péninsule, s'il comparait à la molle France les âpres Castilles, il changerait sa façon de faire. Mais celle-ci flatte trop son imagination, s'adapte trop à sa nature de condottière; il ne commande pas en personne: il ne possède que des notions douteuses des difficultés du pays, et déjà son génie, après avoir bâti sur des certitudes, essaie d'édifier sur des possibilités. Aussi, pour obéir à ses ordres, faut-il frapper des réquisitions d'autant plus étendues, d'autant plus rigoureuses que la région est plus pauvre, que le soldat — recruté à peine ébauché — est moins habitué aux privations. Sur la route, à Madrid surtout, une seule provision existe, en quantité : le vin, un vin épais de la Manche auquel « les cabaretiers ajoutent souvent de l'eau de laurier et du poivron, comme l'oxyde de plomb ou la litharge qu'emploient ceux de France pour corriger l'aigreur des leurs ». Les Français en font une consommation abusive, et sur ces jeunes gens, ce vin « qui rend fou » bu avidement, alors qu'ils ne mangent que de maigres moutons, de rares biscuits avariés et jamais de pain, produit les plus pernicioeux effets. En juin, la division Vedel, par suite « de l'usage immodéré qu'elle en fait » laisse derrière elle, dans la Manche, beaucoup de trainards, qui sont assassinés. Durant l'expédition sur Valence, comme le biscuit manque, « on enfonce les portes des maisons pour trouver des farines et du vin, car sans vin, il est impossible aux soldats de résister à des marches que la chaleur et la poussière rendent accablantes ». Au retour, la moitié de la division Musnier est malade de fatigue et du vin qu'elle a bu. Et de ce qu'il en est de même partout où le roi s'arrête, de ce que, dans les maisons qu'il habite successivement, il est fait aux caves « une brèche très considé-

nable », et de ce qu'il s'appuie sur les baïonnettes de tels buveurs, il est appelé, par toute l'Espagne, Joseph Bouteille (1).

Dans le corps d'armée de Dupont, les divisions qui cantonnent autour d'Andujar ne reçoivent « la plupart du temps que la demiration de pain, quelquefois le quart ». Les habitants ont abandonné la région. Les soldats doivent faire la moisson, battre, moudre leur blé, fabriquer leur pain. Ils ne sont pas encore accoutumés à ce genre de vie. Le pays est fiévreux : ils n'ont ni vin, ni vinaigre, ni eau-de-vie. En quinze jours, 600 conscrits entrent aux hôpitaux. Les autres s'affaiblissent, perdent leur courage, oublient leur instruction. Lorsqu'ils battent en retraite sur Baylen, leur marche de nuit est très lente, encombrée par les fourgons, qui au lieu d'être pleins de vivres, sont accaparés par les généraux, par les officiers supérieurs, et surchargés de richesses pillées; dès le matin, ils sont dévorés par le soleil, déprimés par la soif. Vedel, qui vient à leur rencontre et marche aussi la nuit, entend le 19 juillet le canon de Dupont, mais ses soldats aperçoivent un troupeau de chèvres; affamés, « ils se jettent sur elles, les dépècent, font la soupe », et Vedel leur laisse trois heures de repos et de repas, pendant lesquelles le canon gronde, puis se tait. Les hommes de Dupont sont enserrés sur un espace de 2,400 mètres de côté, infecté par l'odeur des hommes et des chevaux morts qu'on ne peut enterrer, tant le sol est dur et recuit. Lorsqu'ils vont à l'eau, les paysans espagnols les fusillent. Durant la journée du lendemain, ils ne reçoivent qu'une ration de biscuits et de légumes, « ne sont plus qu'un troupeau dominé par les besoins physiques ».

— L'armée de Bessières ne touche pas de vivres du 13 juillet, veille de Rio-Seco, jusqu'au 26, date de son arrivée à Léon. Sur la route d'étapes, le 15 juillet, à Briviesca, le roi Joseph s'informe de ce qu'il est encore dû pour la nourriture des troupes françaises. Les autorités lui répondent : « tout » et ajoutent que si l'on ne se hâte de payer les fournisseurs, ces troupes manqueront bientôt des choses les plus nécessaires. En août, l'armée vit au jour le jour avec la plus grande difficulté, par le moyen de réquisitions; le pays est épuisé. Il l'est d'autant mieux que des généraux ont acquis — on devine comment — des mérinos et qu'ils essayent de les passer

(1) *Corr.*, 13802, 13879. — GROUCHY, *ibid.*, lettre de Musnier, 10 juillet 1808. — MOLLIER, COIGNET, TORENO, FOY, GIRARDIN, *ibid.*

chez eux. Belliard en possède un troupeau, pour lequel il faut, dès qu'il aura mis le pied en France « éviter la route que suivent les troupes, car si l'Empereur les rencontrait, il les ferait prendre pour fournir le gouvernement, et par-dessus — écrit Belliard — il me bourrerait. Il est bon de mettre, pour les conduire, un sous-officier et quatre hommes, qui iront au-delà de Bordeaux ». Aux portes de l'empire même, au premier siège de Girone, en juillet, pour vivre les soldats sont obligés de broyer entre deux pierres le blé qu'ils prennent, avant qu'ils aient su se créer des moulins. A Barcelone, Duhesme saisit les grains des négociants; il en a ainsi pour quatre mois, mais quoiqu'il ait acheté de la viande salée, il en possède si peu qu'il n'en a que pour les hôpitaux; l'indemnité de cinq sous — payée par la ville — qu'il accorde au soldat pour s'en procurer est insuffisante, dérisoire : « la viande, même de porc, atteint des prix exorbitants (1) ».

C'est dans un tel pays, où ses troupes « ont presque toujours reçu des légumes et du riz » — et rien avec, — rapporte Denniée, dans un pays où les bonnes familles vivent d'une soupe aux pois chiches, aux choux et au piment rouge, accommodés d'un petit morceau de viande ou de lard, dans un pays où le menu peuple ne possède pas pour 50 sous d'ustensiles de cuisine et où les gens qui habitent seuls se sustennent d'un morceau de pain et de quelques oignons crus, que Napoléon pousse la Grande Armée. Il y pousse les légions victorieuses qui depuis un an, dans la Silésie, dans le Brandebourg, ont fait trois ou quatre repas par journée; qui, en traversant la France, « où il leur faut vivre sur leur bourse, car on ne leur donne que le logement », ont été officiellement fêtés trois fois sur leur passage « à trois francs par homme », qui, dans les villes, ont reçu les soins des autorités, et dans les bourgs, dans les villages, malgré leurs excès, l'hommage de l'étonnement des paysans et le bien-être des cuisines maternelles, qui de plus, ont touché l'indemnité de route — ou l'auraient dû — et par les soins de l'administration, contre trois sous, « une demi-livre de viande de bonne espèce fournie en nature », ce que n'aurait pu leur procurer l'ordinaire, par suite du renchérissement des denrées que cause

(1) *Corr. du roi Joseph*, Jourdan à Berthier, 25 août 1808. — GROUCHY, *ibid.*, lettre de Belliard, 24 août 1808. — FOY, GIRARDIN, CASTELLANE, LAFFAILLE. *ibid.*

leur passage. Elles y arrivent, avides, non approvisionnées, et se jettent sur l'Espagne appauvrie, pour la dépecer (1).

Alors que ces soldats atteignaient aux Pyrénées, à Vitoria, on ne distribuait que les deux tiers, même la demi-ration de fourrage, paille et orge. A peine ont-ils passé la Bidassoa que chacun se plaint. Ils ont « un dégoût indicible à boire du vin provenant d'outres, qu'on appelle vin de peau de bouc, et dont le goût est d'un amer à faire bondir le cœur ». Ils ne reçoivent rien, mais prennent; ils saisissent dans les maisons, dans les champs, ce qui reste de la pauvre récolte et « font une consommation de moutons qu'on ne peut se figurer ». Il n'existe pas de foin : les chevaux ont de la paille et du grain, « mêlés à la vérité, mais qu'ils mangent bien ». En conséquence Napoléon écrit : « Les subsistances ne manquent pas ici », répète : « Je n'ai pas besoin de vivres, je suis dans l'abondance de tout... Je n'ai jamais vu un pays où l'armée fût mieux et plus abondamment nourrie ! » Affluence de biens précaire, passagère richesse dont les vieux soldats s'emparent mieux que les jeunes, troupeaux de moutons qui s'étaient cachés durant la bonne saison dans les sierras et que la fin de l'automne ramène dans les plaines, à portée des conquérants, viande sur pied que l'absence de bœufs, hormis en Biscaye, fait gaspiller, et pénurie de légumes, manque de pommes de terre. En décembre, à l'armée de Lannes, « le service des vivres laisse beaucoup à désirer. Les rations de pain sont souvent remplacées, en tout ou en partie, par du riz et des fèves. En fait de viande, on a un mouton pour trente hommes, mais les parties intérieures de la bête manquent toujours et cette viande arrive dans un état de moisissure peu ragoûtant. » Le vin, abondant les premiers jours, a disparu. Bientôt les officiers sont réduits à manger une soupe « faite de mauvaise farine, à un peu de vin et à du sucre brut plus mauvais encore ». Les soldats, évidemment, sont plus mal. Autour de Saragosse, ils manquent même de sel, et ils emploient, durant plusieurs jours, leurs cartouches à saler leur soupe : ils le continueraient sans doute jusqu'à la fin du siège si un capitaine, après deux jours de recherche, ne leur découvrait une grotte contenant du sel gemme. Au milieu de janvier, ils sont réduits à la demi-ration — qu'on ne

(1) *Corr.*, 14280, 14291. — BLAZE, GIRAULT, *ibid.* — BALAGNY, *ibid.* Rapport de Denniée, 31 octobre 1808.

leur donne guère : « Tout le pays autour d'eux est dévasté à huit ou dix lieues ». Les troupes de Junot, qui reviennent de Portugal par la Rochelle ou la côte bretonne, marchent jusqu'en Galice, sans distribution, excepté à Valladolid : « Ils mangent du porc frais, malgré la défense du général, à défaut de pain, ce qui occasionne de nombreuses maladies ». Partout, c'est la misère, même durant la poursuite des Anglais, où les cavaliers sans tabac « fument du foin et des feuilles sèches » même, à Valladolid, où la troupe ne reçoit jamais de vin et rarement de la viande, « toujours mauvaise (1) ».

Napoléon parti, les généraux agissent dans le royaume de Joseph comme en pays conquis. A Madrid, « Belliard demande 10,000 francs par mois au corrégidor pour sa table ; ailleurs un autre général 8,000, un autre le traitement comme en Prusse ». Ces exigences personnelles n'arrêtent point la misère générale. En Galice, « les troupes sans pain ne vivent que de légumes pris dans les chaumières désertes, déterrent à peine quelques pommes de terre, n'ont pas de vin ». Avant de rentrer en Portugal « la maigreur des soldats de Soult est à faire peur ». Et quoiqu'on ait demandé dans chaque corps « des boulangers, bouchers et meuniers pour être mis à la disposition de l'ordonnateur en chef, les régiments n'en reçoivent aucun service ; les états-majors seuls en profitent. Tandis que dans le rang le soldat se nourrit à peine avec de la mauvaise farine de maïs, on aperçoit chaque jour ces boulangers et ces meuniers qui traversent les colonnes, portant sur leur havresac de jolis petits pains blancs faits avec de la fleur de farine de froment. Heureux les soldats qui peuvent avoir quelques amis parmi eux ! » En Catalogne, « l'armée est presque toujours à la diète, mangeant le plus mauvais pain », et, dans la Nouvelle-Castille, en mai, alors même que le roi Joseph « fait poursuivre dans les montagnes, sur les lisières de l'Estremadure, par des détachements, des troupeaux de 7 à 8,000 mérinos conduits par des soldats du 1^{er} corps devenus bergers pour le compte de quelques généraux qui dérobent ainsi les soldats à leurs drapeaux et les mérinos à leurs propriétaires », la troupe, dans ce même 1^{er} corps, est réduite

(1) *Corr.*, 14433, 14469. — COLBERT-CHABANAIS, *ibid.*, lettre du colonel du 15^e chasseurs à de Colbert, 4 novembre 1808. — BOULART, PION DES LOCHES, BRANDT, THIRION, D'ILLINS, *ibid.* — LEBEVRE, *De Valmy à Wagram*.

à la demi-ration de pain, « ne reçoit que très peu et souvent point de viande. Les effets de la disette se montrent d'une manière effrayante. Les soldats exténués entrent tous les jours par centaines dans hôpitaux ». Il en est de même à Burgos, en Galice, partout. A chaque alerte, les marmites sont renversées, la viande attachée sur les sacs. La soif, « augmentée par la poudre que les cartouches déchirées laissent aux lèvres », est affreuse, et le vin de peau de bouc, bu au robinet adapté à la peau d'une patte, ne peut l'étancher. Les charrois deviennent de plus en plus difficiles; une forte escorte leur est nécessaire; l'état des chemins ne permet pas qu'ils soient immenses, et comme la marche de leur garde est entravée par eux, ceux-là même qui doivent les protéger à la longue les épuisent (1).

Durant l'été de 1809, la situation empire. Les soldats de Soult, chassés du Portugal, rentrés en Galice, reçoivent un quart ou un huitième de ration, pain ou biscuit, 100 grammes de viande, pas de sel; dans la Nouvelle-Castille, Victor, Joseph, ont des soldats affaiblis et affamés. Après Talaveyra, le prudent Wellington ne veut s'avancer que « lorsqu'il sera pourvu de provisions et de moyens de transports suffisants, car la concentration des troupes n'amène sûrement que la famine... L'armée anglaise ne reçoit qu'un tiers des provisions nécessaires; les armées espagnoles sont si nombreuses qu'elles dévorent tout le pays. » L'armée de Ney, qui suit le 5^e corps, dans l'armée de Soult en marche du Douro vers le Tage, traverse la sierra de Bejar sans rien recevoir et sans y rien trouver. Quelques jours après, elle bivouaque auprès de Plasencia, « où le vin entretient une gaité constante ». Soult la pousse un peu plus loin, à Galisteo, pays de citrouilles et de pastèques qui donnent aux hommes d'affreuses coliques; ceux-ci, épuisés doivent aller au loin chercher du blé, le couper eux-mêmes, le moudre grossièrement entre deux pierres et en faire des galettes. Un grand nombre sont répandus en postes détachés, au delà du Tage; on ne leur envoie ni vivres ni argent et lorsque les chefs de postes réclament, on leur répond : « Faites comme vous pourrez. »

(1) *Corr. de Joseph*, 19 janvier, 24 mai 1808. — Lettre de Joseph à Napoléon, 23 juin 1809, dans Lecomte, *Souvenirs inédits de Jomini*. — D'ILLINS, BLAZE, FANTIN DES ODOARDS, THIRION, *ibid.* — BELMAS, *ibid.*, lettre de Saint-Cyr à Berthier, 6 mars 1809.

Aussi tous agissent-ils comme des seigneurs féodaux, selon leurs moyens — des seigneurs momentanés, qui n'escomptent guère l'avenir — et de même que d'Armagnac razzie tout, alentour de Burgos, jusqu'à quatre ou cinq lieues, au moyen de colonnes mobiles, et n'accordant rien aux corps de passage, ramasse le grain, l'accumule et spéculé sur son renchérissement, chaque commandant de vieille place castillane a sa zone de réquisition, son troupeau qui pâture sur les glacis et chaque chef de poste des poules prises au village voisin, des champs sur lesquels il prélève la dîme et pour les moutons qui traversent la plaine prochaine il est plus dangereux que les loups (1).

Par suite, le paysan, déjà paresseux, ne cultive que le strict nécessaire, travaille sans goût, et la récolte sur laquelle on a moins peiné est soumise à plus d'aléas. Les bras employés à la culture abandonnent la charrue, prennent les armes, retombent inemployés, inertes, dans les villes où la sécurité est plus grande. Les moutons pourchassés émigrent, disparaissent. Et de ce que le bois est rare, les soldats coupent les oliviers, arrachent les vignes pour leurs bivouacs. Déjà, à la fin de 1809, dans la Manche fertile, « la viande manque aux Allemands, parce que le pays n'a plus de bestiaux ». Elle se fait d'autant plus rare que les Anglais en veulent, en consomment autant qu'en Angleterre; que les Français basent leurs exigences d'après ce qu'ils recevaient en Autriche, en Prusse ou dans la Haute-Italie. En 1810, alors que Napoléon abandonne les armées d'Espagne aux seules ressources de la Péninsule, alors qu'il les renforce d'une centaine de mille soldats, le pays occupé, foulé par deux ans de guerre est épuisé. Dans l'Aragon, Suchet reconnaît que « beaucoup d'oliviers et de vignes sont arrachés; qu'une énorme consommation a presque détruit la race des moutons, seule espèce de bétail qui, dans cette contrée offre un moyen de subsistance », et il a à nourrir « des Français qui recherchent de préférence les bons morceaux, des Allemands et des Polonais, les gros morceaux ». Son armée, « pendant le siège et le blocus de Tortose, consomme 1,200 bœufs et 120,000 moutons espagnols », distribués sur pied aux régiments et tantôt, tel dans

(1) *Corr. du roi Joseph*, lettre de Soult, 21 novembre 1809. — BELMAS, *ibid.*, Wellington à Castlereagh, 31 juillet 1809. — D'ILLENS, FANTIN DES ODOARDS, THIÉBAULT, *ibid.*

la vallée du Xiloca découvre des vivres en abondance, tel vers Tortose, se grise continuellement, tantôt, ainsi qu'à Orihuela, ne saisit que des chiens et des chats qu'elle cuit au maigre feu des meubles de la ville. Encore est-ce une armée heureuse ! Avant de partir pour Valence, les corps reçoivent de la viande sur pied pour deux mois ; dans chacun d'eux les soldats font paître des troupeaux. A Valence, ils reçoivent trois quarts de ration d'un pain mêlé de maïs, avec supplément de riz et de légumes : ils s'y trouvent fort bien. Mais partout ailleurs, il n'en est point de même. L'armée de Portugal, en se rassemblant, mange à nouveau le Léon, d'Astorga à Salamanque. A peine entrée en Portugal, elle ne voit que villes, villages, hameaux déserts, à tel point que Masséna ne trouve aucun guide. « Cependant, l'extrême fertilité du pays, l'abondance des vins, celle des fruits et des plantes potagères offrent beaucoup de facilités d'existence au soldat qui, d'ailleurs, a du biscuit et du riz dans son sac et des parcs de bœufs à la suite. » Au-delà, la misère est presque continue, et elle devient extrême devant Torrès-Vedras et à Santarem. Au commencement de mars 1811, Masséna écrit : « Le pays où nous sommes et celui qui l'entoure à cinq ou six marches sont totalement épuisés. Le peu d'hommes qui reste est réduit à vivre de racines, de glands et d'herbages. Les corvées ne trouvent plus à de grandes distances le maïs qui fait depuis longtemps la nourriture de l'officier comme du soldat. La viande est épuisée. La paille est consommée, et les chevaux sont au vert depuis plus d'un mois, dans cette saison où l'herbe est extrêmement courte, aussi en perd-on tous les jours. Les pluies ont détruit la réserve de biscuit ». Il bat en retraite à vide, et l'armée « ne voit pas de pain pendant la seconde quinzaine de mars ». Pour tous les objets nécessaires « il faut s'adresser à des marchands venus de France, qui ne vivent que par la protection de l'armée et qui exploitent le soldat indignement. Il est navrant de voir comme tous s'entendent pour spéculer sur les besoins du pauvre troupière, qui expose journellement sa vie et supporte toutes les misères, pour le bien général. » L'armée ne se refait que sur le Douro, en mangeant tout, « en enlevant totalement la récolte (1) ».

(1) *Corr. du roi Joseph*, 31 août 1811. — BELMAS, *ibid.*, lettres de l'intende

Tandis qu'en Andalousie, depuis la fin de 1810, le système des réquisitions a cessé; tandis qu'à Séville « les hommes et surtout les officiers vivent largement » et que, sur le haut Guadiana. « pays très fertile et beaucoup mieux cultivé que le reste de l'Espagne », les soldats « n'ont pas à se plaindre des vivres », la famine règne de l'Estremadure à l'Aragon. Dès après la mauvaise récolte de 1811, de ces plateaux foulés, ravagés par la guerre depuis trois ans et laissés en jachère, la vie se retire. Autour de Badajoz « les grains pourrissent sur pied et l'on traverse souvent une ville ou un village sans trouver un seul paysan, aussi faut-il avoir avec soi ses provisions et ses ustensiles ». Le colonel de Reiset possède quatre mulets chargés : cela « ne l'empêche pas de manquer comme les autres ». En août, entre Talaveyra et Almaraz, il fait « les courses les plus pénibles pour obtenir des subsistances et ne les recueille qu'à force de menaces. Le paysan est si pauvre et si ruiné qu'il est impossible d'y faire vivre le deuxième corps qu'on y voudrait placer. A Madrid, « où l'on trouve du vin de Bordeaux passable à 8 francs la bouteille » le blé — « terme générique, qui comprend le froment, le seigle, l'orge et l'avoine » en ce temps là — se vend 50 francs l'hectolitre au lieu de 20; des réquisitions sont frappées dans la Nouvelle-Castille à ce sujet et tout le grain « est impitoyablement enlevé de l'aire pour être transporté dans les magasins et dépôts du gouvernement ». En novembre 1811, dans la province de Ciudad-Réal, il atteint le prix de 78 francs par quintal (cent livres) et l'on n'y découvre presque plus d'orge ni de paille; en Estremadure « la viande devient si rare qu'on ne peut s'en procurer que par des battues ». A Madrid, « la cherté du pain fait beaucoup de mécontents dans le peuple. on le paye dix sous la livre... Les soldats préfèrent être détachés dans les villages, parce qu'on leur donne quelquefois du vin, tandis qu'à Madrid, ils n'en ont jamais ». L'officier lui-même y est mal. Cependant « une nuée de restaurateurs français s'est abattue sur le pays, d'Irun à Séville, mais ils ne sont abordables que par ceux qui, dans une armée, ont l'habitude de tripler leurs appointements par ce qu'on appelle les tours de bâton... Les généraux, les commissaires des guerres, les gardes-magasins

général Lambert, 23 septembre 1810 et de Masséna, 6 mars, 17 avril 1811. — SUCHET, *Mémoires*. — BRANDT, TORENO, NOEL, *ibid.*

peuvent se faire servir comme chez Véry, mais un capitaine, avec 2,000 francs d'appointements, — qu'on n'émarge guère — est dans l'impossibilité de payer un louis son dîner de chaque jour. » Certes, il en est qui perçoivent « double ration et un pain fait exprès pour eux », pain bien différent de celui de la troupe, « plus mauvais que celui qu'on donne en France aux chiens et qui se vend pourtant 8 sous quand de temps à autre le soldat en a de trop », mais la plupart se plaignent, souffrent de l'extrême disette. Au 1^{er} mars 1812, le pain vaut 18 sous la livre et « des gens meurent de faim dans les rues ». Il atteint 20 sous le 11 mars et au commencement d'avril. La troupe, « qui absorbe tout », assure le roi Joseph, est réduite à manger, durant cinq jours, « en place de légumes secs la vesce qu'on donne aux pigeons », ce qui produit un grand échauffement chez les soldats et de nombreux malades. Pendant ce temps, le peuple, en mal d'émeute, regarde aux grilles du palais le roi jouer au volant, au ballon, avec des dames, ou promener celles-ci dans d'élégantes brouettes « et les renverser sur le gazon, pour rire » jusqu'à ce qu'il soit dispersé par des soldats faméliques. En présence de cette faim grondante, le roi ordonne « qu'il ne soit plus fait en Espagne qu'une seule espèce de pain, bluté à 12 livres de son par fanègue », soit à 78 pour 100 : le roi n'en souffre point, l'officier en pâtit, et, de l'aveu même du premier, la troupe sans solde est réduite à une livre et demie de mauvais pain de munition — quand on lui en donne — « et à une demi-livre de viande, encore plus mauvaise », laquelle ne se délivre que par hasard. « La famine s'étend dans les villes, le désordre dans les campagnes privées de tout moyen de transport et de labourage. » Au 25 mai, « le pain de munition, le seul dont la fabrication et la vente soit permise, vaut à Madrid 27 sous 1/2 la livre de seize onces. A peine mange-t-on du pain blanc dans les meilleures maisons. La garnison est réduite à la demi-ration ». Et de proche en proche, une misère sans exemple ravage les cités et les champs (1).

A l'armée de Portugal, s'étendre pour vivre ne suffit plus. Dès la fin de février, Marmont écrit : « Nous ne pouvons envoyer avec

(1) *Corr. du roi Joseph*, 1, 11 mars; 9, 16, 17 avril; 25 mai 1812. — REISER, TORENO, BLAZE, *Souvenirs d'un apothicaire*, *ibid.* — MARMONT, *ibid.*, lettre à Berthier, 21 juin 1811. — *Souvenirs d'un adjudant (Revue rétrospective, 1893.)*

fruit une réquisition au plus misérable village sans faire un détachement de deux cents hommes. D'ici à la récolte, l'armée sera dans la position la plus difficile. » Le maréchal fait délivrer des moulins portatifs à l'armée : ils sont presque inutiles, puisqu'il n'existe plus de grains et qu'il n'est formé aucun magasin, « l'Empereur n'ayant jamais voulu donner d'argent ». A Séville, Soult se dit réduit « aux derniers expédients pour nourrir la troupe ». Au milieu d'avril, il ne distribue que la demi-ration de pain et une double ration de viande; « les denrées manquent dans le pays, les habitants se nourrissent d'herbe ». En Catalogne, où le pain ne manque point jusqu'en février, « on donne parfois de la morue sèche en place de viande pour deux jours ». Par suite du voisinage des côtes et de la contrebande, « le sucre, le café, le chocolat sont à vil prix » mais la viande est plus rare; pour approvisionner Barcelone par mer, avec des ressources de France et en présence des risques évidents « l'entrepreneur exige 1 fr. 04 par kilogramme de vivres », prix qui semble exorbitant (1).

Dès que les armées commencent leur retraite, la pénurie générale est plus vive encore. En août 1812, durant la marche de l'armée du centre sur Valence, tous les puits sont comblés et « l'on paye jusqu'à une piastre une bouteille d'eau bourbeuse ». Ce sont des administrateurs auxquels l'argent n'a guère coûté qui payent ainsi; le soldat s'en passe. A la fin de l'année, d'Alba de Tormés à Salamanque, l'armée mange des glands doux : « Ils se vendent 30 sous la livre; un pain de munition coûte 20 francs »; au corps de Reille, les hommes sont réduits à une ration qui ne vient pas souvent et « les officiers sont plus malheureux encore ». La famine ne cesse qu'en Biscaye et en France (2).

Les Anglais se trouvent dans une situation très différente. Approvisionnés par mer et pourvus en abondance par leur gouvernement, ils ne manquent de provisions qu'à l'intérieur. Tandis que l'armée de Masséna végète à Alcoentre et meurt de faim à Santarem, ils font bombance à Torrès-Vedras, et ce n'est que lorsqu'ils ont trop bu qu'en manière de punition ils sont privés par Wellington de

(1) *Corr. du roi Joseph*, lettre de Soult à Berthier, 17 avril 1812. — BELMAS, *ibid.*, Marmont à Berthier, 26 février 1812. — MARMONT, MOLLIER, CURÉLY, *ibid.*

(2) BELMAS, *ibid.*, Reille à Clarke, 27 décembre 1812. — MIOT DE MÉLITO, *Souvenirs d'un apothicaire, ibid.*

leur ration de grog journalière. Quand ils se sont plaints, après Talaveyra, c'est qu'ils ne recevaient « généralement que deux livres (anglaises) — 900 grammes — de viande par jour et par homme; parfois, mais rarement, un peu de farine; et parfois une mesure de froment remplaçait l'une des deux livres de viande »; et ils ont semblé étonnés de ne toucher en Estremadure « qu'une livre de viande par jour et la pinte de vin habituelle ». A Torrès-Vedras, le blé, le foin, leur arrivent en quantité. Quand ils sortent des lignes, il leur est défendu de prendre quoi que ce soit, sinon le fourrage pour leurs chevaux. Les vivres leur parviennent par le Tage et par Coïmbre, puis diminuent. Comme il est parmi eux des cavaliers qui « vendent l'avoine pour s'acheter de l'eau-de-vie » et comme ils sont habitués à tout recevoir sans fatigue, vers Ciudad Rodrigo leurs chevaux n'ont plus que la peau sur les os, « excepté ceux des hussards allemands, qui n'aiment pas autant à boire que les Anglais ». En somme, s'ils sont médiocrement dans l'intérieur des terres, ils vivent dans l'abondance dès qu'ils se rapprochent des côtes, et la forme péninsulaire de l'Espagne, qui nuit aux Français, leur profite parce qu'ils sont maîtres de la mer. En 1812, jusque vers Salamanque, ils mangent du blé, ils profitent du fourrage venu d'Angleterre; auprès de Lisbonne en 1813, les officiers de cavalerie, à charge d'une retenue de 0 fr. 45 par jour reçoivent 1 livre de pain, trois quarts de livre de bœuf, une pinte de vin, 6 livres de foin, 8 de blé et 9 de bois. Les hommes, qui perçoivent également, « vendent leur chevaux, leur blé, dévalisent les maisons »; en marche vers la France, « ils démolissent tout, partout où ils arrivent », et même lorsqu'ils sont approvisionnés par Saint-Sébastien et par les ports de la côte biscayenne, ils brûlent « barrières, portes, chaises, même châssis de fenêtres » pour rôtir quelques moutons pris aux soldats français ou ravis aux Espagnols (1).

Pendant que se poursuit cette guerre, où Napoléon se désintéresse de la nourriture de ses soldats, la contrée occupée devant leur fournir le nécessaire, il tente, par ailleurs, de faire des économies — surtout dans les pays où depuis longtemps règne la paix — et il essaye, en améliorant le sort du militaire, de lui procurer un réconfort là où le courage peut lui défaillir. Il juge que

(1) HULOT, *ibid.* — LAWRENCE, *Mémoires d'un grenadier anglais.* — WOODBERRY, *Journal* (trad. H. Gauthier-Villars). — MARMONT, *ibid.*

les vivres qui ont coûté cinq sous en Italie et en Dalmatie durant les neuf premiers mois de 1807 n'en devraient pas coûter plus de trois, et il réduit le prix de la ration de pain à dix-sept centimes. De même, il rogne sur le prix des fourrages. Par contre, au col du mont Cenis, il veut qu'on distribue « une bouteille de vin et la soupe » à chaque soldat de passage, et il recommande à Borghèse de laisser se reposer les militaires deux ou trois jours à Turin, s'ils sont fatigués par le voyage. Les officiers mis dans les fles Ioniennes « perdent leur traitement de table et tout traitement extraordinaire » parce que la pauvreté des Ioniens exige qu'on leur envoie de l'argent liquide. En Prusse, à partir d'octobre 1808, les soldats qui recevaient 420 grammes de viande et une double ration d'eau-de-vie, sont réduits à 300 grammes — ce dont ceux de Davout, si dépourvus auparavant, et ils ne se plaignent point. Et lorsqu'ils s'accumulent vers les frontières de la Bohême, la viande est ramenée au taux réglementaire de 240 grammes à partir du 1^{er} février 1809 (1).

Mais dès que les hostilités sont prévues, parce que les fournisseurs, pour livrer des marchandises, ont exigé « d'être payés d'avance », ce qui a causé une grande pénurie de vivres parmi les conscrits qui s'accumulent dans l'Est, et pour réparer les forces de ceux-ci, la nourriture de l'armée est prescrite dans les logements. Le temps des fournitures réduites, « à un taux excessif, entre les mains des juifs ou de gens de cette espèce », écrit Davout, cesse. Les officiers sont à la table de leur hôte. Les soldats, indépendamment de leur ration de pain, doivent recevoir des habitants, à déjeuner la soupe et l'eau-de-vie; à dîner la soupe et 300 grammes de viande, des légumes, un demi-pot de bière, et à souper des légumes et la même boisson. Quelques jours après, chaque division de Davout possède un parc de bœufs suffisant pour huit jours, du pain biscuité pour autant, et les soldats en ont pour quatre jours sur eux (2).

La campagne commence. Les distributions de pain, abondantes d'abord, se raréfient. De Ratisbonne à Vienne, le militaire ne reçoit qu'une ou deux rations; mais, en Autriche, « les habitants l'attendent avec de grands tonneaux de bière sur les

(1) *Corr.*, 13462, 13748, 13753, 14194. — *Corr. de Davout*, 25 janvier 1809.

(2) *Corr. de Davout*, 29 janvier, 28 mars 1809. — SASKI, *ibid.*, ordre du jour. 18 mars 1809. — MOLLIER, *ibid.*

places des villages », ce qui ne les garde d'être pillés, surtout par les tratinards. Aussi vit-il tant bien que mal, plutôt bien, tandis que son camarade d'Italie, avant Sacile, « manque de vivres, mais non d'eau, et souffre avec sa patience habituelle » ; après Sacile « ne reçoit qu'un quart de pain, arrosé de l'eau du ciel, qu'il dévore en un clin d'œil », et au camp de Caldiero — au centre même du royaume d'Italie — « manque de vivres, chose incompréhensible dans la position où il se trouve et qui ne peut provenir que d'une mauvaise administration, car, au milieu d'un pays plein de ressources et où il est si facile d'assurer les subsistances de l'armée, il serait trop pénible d'assigner une autre cause à la pénurie dont il est victime » (1).

Arrivé à Vienne, Napoléon prescrit la nourriture des troupes dans les logements, et comme il se trouve en pays occupé, il réglemente la ruine de celui-ci en pourvoyant au mieux ses hommes ; en plus de leurs 720 grammes de pain, les sous-officiers et les soldats doivent recevoir à déjeuner la soupe et un seizième de pinte d'eau-de-vie ; à dîner la soupe, 300 grammes de viande et un demi-pot de bière ou de vin ; à souper les légumes et autant de liquide. La ration totale est donc de 720 grammes de pain de munition et 120 de pain de soupe, de 480 grammes de viande, 60 de riz ou 120 de légumes secs, plus l'eau-de-vie, la bière ou le vin selon le pays, qui, comme le reste, doivent être de bonne qualité. Cependant, de ce qu'aucun approvisionnement n'existe à Lobau, le lendemain d'Essling et de la rupture des ponts, alors que les régiments restés sur la rive droite du Danube font bombance, les corps isolés dans l'île ont à souffrir d'une terrible faim. Les soldats volent, dévorent les chevaux des officiers. L'un d'eux, qui dort auprès du sien, n'en retrouve le lendemain que la selle et la peau. Les cerfs du Prater, chassés par l'inondation, sont en partie saisis et dépecés. Cela dure cinq jours. Les ponts rétablis, l'armée s'étend, se nourrit selon la nature des cantonnements qu'elle occupe. Les troupes laissées à Lobau et celles étendues sur les bords du Danube, à partir du 22 juin reçoivent « une bouteille de vin et une ration de vinaigre par homme, ce qui est la double ration d'été ». A l'effet d'y pourvoir, on inventorie les caves viennoises appartenant aux princes,

(1) CASTELLANE, GIRAULT, ROUTIER, *ibid.*

aux couvents et aux plus grands seigneurs, « afin d'être assuré de l'approvisionnement de l'armée sans avoir recours aux caves des bourgeois et des petits propriétaires ». Quelques jours après, les soldats mis à Vienne en reçoivent une bouteille. Napoléon affirme que « les caves en sont pleines » et qu'en ce cas « il est ridicule que ses soldats manquent de vin ». A l'extrême avant-garde la cavalerie de Lassalle ne vit qu'au jour le jour, un de ses régiments même est réduit à la demi-ration; la division Gudin, auprès de lui comme soutien, « l'affame »; derrière lui les cuirassiers de Montbrun, « bien approvisionnés, ne veulent rien céder », et les bestiaux de l'île de Schutte lui sont insuffisants. Mais s'ils mangent peu, ils boivent ferme. « Un maréchal des logis qui apporte des renseignements envoyés par Marulaz à Lassalle se présente tellement ivre qu'il ne peut rien dire », et partout l'on voit des soldats gris (1).

Tandis qu'à l'armée de Napoléon, les ressources de la Basse-Autriche sont enlevées, dévorées, gaspillées, l'armée de Dalmatie, qui précipite sa marche, ne s'arrête qu'une heure ou deux par jour, pour manger la soupe. Aux soldats, des « billets de rafraîchissement » permettent de s'installer une demi-heure chez les bourgeois des villes, ce qui ne les empêche de saisir les volailles qu'ils rencontrent, alors qu'à l'armée du vice-roi, par exception, « les poules et les oies courent dans les villages ». Rassemblées, ces armées se ressentent de telles dispositions. Le soir de Wagram « toute l'armée française est ivre ». Peut-être est-ce exagéré. Le lendemain, l'armée de Dalmatie s'arrête une heure dans une vigne. Les soldats découvrent les caves habilement dissimulées sous la terre et y pénètrent. Le vin qu'ils y trouvent est mis dans les baquets, les gourdes, les peaux de bouc, les shakos et bu à même. Il coule dans les caves « jusqu'au genou ». Au départ, il en reste huit ou dix fois de plus que pour enivrer tout le monde, qui est à jeun. Les officiers ordonnent de rompre les faisceaux et de jeter le vin. Ils ne l'obtiennent point. Seul, un roulement de tambour qui signale l'ennemi le fait abandonner, et la marche peut reprendre titubante, surexcitée. Jusqu'à l'armistice, elle se continue, sans distribution ou presque,

(1) *Corr.*, 15207, 15397, 15462. — LASSALLE, *d'Essling à Wagram*, *corr.* des 31 mai, 1, 2, 15 juin 1809. — LEJEUNE, *de Valmy à Wagram*. — SERZIER, *Mémoires*. — GIRAUT, CURÉLY. *ibid.*

selon l'habitude prise, le soldat se nourrissant de vivres de hasard. A Znaym même, les cerises sont mûres, et durant le combat des militaires grimpent sur les cerisiers, puis, rassasiés, échan- gent leur place contre celle des tirailleurs (1).

Après l'armistice; l'armée se répand, mange la Basse-Autriche et la Moravie. Elle procède plus lentement que les Brunswickois qui, en occupant Leipzig, émettaient des prétentions insupportables, plus lentement que les Westphaliens de Jérôme, auxquels la même ville « doit fournir des vivres en quantité prodigieuse » et payer, en trois jours, près de 2,200 thalers pour la table du roi, mais elle tend aussi sûrement à la ruine du pays, et, à la fin de l'année, Davout est obligé d'écrire : « Au 20 décembre, près de 200,000 hommes et 50,000 chevaux seront concentrés dans la Haute-Autriche. Il sera impossible de les y faire subsister jusqu'au dernier terme de l'évacuation, c'est-à-dire jusqu'au 4 janvier. Le gouvernement autrichien sera obligé de pourvoir à la subsistance des habitants pour les empêcher de mourir de faim (2) ».

Partie de ces soldats passe en Espagne, partie en Illyrie, en Hollande, à Hambourg et plus tard dans le Mecklembourg et la Poméranie suédoise. Pour Napoléon, les donner à nourrir aux nouveaux conquis est le plus sûr moyen d'équilibrer son budget. Encore y veut-il des réductions : une dizaine de mille chevaux d'artillerie sont répartis entre les paysans de l'Est ou dans la campagne, alentour de la Fère. Les dépôts de la cavalerie d'Allemagne n'en ont pas plus de 50; ceux des dragons d'Espagne, de 25 à 50. Et, comme les fourrages menacent de manquer, il ne veut pas les payer plus de 18 sous la ration, 20 au maximum dans le Piémont « où il les fera requérir si c'est nécessaire », c'est-à-dire s'ils valent davantage, et ce qu'il peut — puisqu'il est le maître. Il accorde de nombreux congés de semestre et met par là, durant l'hiver, les soldats à la charge de leur famille, sans les perdre. Quant à ceux qui restent en garnison, il continue à leur montrer sa sollicitude, à exiger âprement qu'ils touchent ce à quoi ils ont droit, chose difficile, puisque ceux-ci se prêtent aux exactions et souvent, à l'instar des sous-officiers de la Garde, économisent sur leur nourriture pour s'acheter de l'eau-de-vie. Durant ses voyages, il ne

(1) BLAZE, CASTELLANE, L. MONTIGNY, PAULIN, *ibid.*

(2) *Corr. de Davout*, 7 décembre 1809. — GROSS, *ibid.*

manque jamais de les visiter, de les interroger. Sur la digue de Cherbourg, il s'arrête au corps de garde, il se fait apporter le pain de munition et la soupe des soldats, et la goûte : « la première chose qu'il y trouve, c'est un cheveu ». Il veut que la garnison de Walcheren « ne boive plus que de l'eau d'Anvers, apportée dans des barriques ». Il trouve « très mauvais » le pain distribué à Paris, et il prescrit une enquête, parce qu'il pense qu'on « y emploie de la farine de pois (1) ».

Alors que le blocus s'exécute avec la plus extrême rigueur, alors que les denrées coloniales se sont renchéries de 400 pour 100 et que les récoltes deviennent mauvaises, Napoléon augmente la ration de pain du soldat et lui donne du riz, denrée difficile à trouver. A partir du 1^{er} août 1810 elle est théoriquement, de 750 grammes de pain ou 550 de biscuit, 200 grammes de bœuf salé, 30 de riz ou 60 de légumes secs, 16 de sel, un quart de vin un seizième de litre d'eau-de-vie ou un vingtième de vinaigre, et chez les officiers, elle s'élève d'une ration et demie pour les subalternes, à trois rations pour les colonels et vingt-quatre pour les maréchaux. Mais ces chiffres ne sont qu'imparfaitement atteints, hormis à l'étranger. Les conscrits, les réfractaires, souffrent en France des distributions réduites ; les garnisons de Hollande subissent des fièvres, contre lesquelles en 1812 l'Empereur songe à employer le vin ; en Biscaye, aux portes de France, les postes gémissent de faim. Et c'est alors que l'Europe entière se lamente sur la mauvaise récolte de 1811, année où la sécheresse n'a favorisé que la vigne, qu'il prépare la campagne de Russie avec toute son attention, en épuisant toutes ses ressources, qu'il fait sortir de la France dépourvue des milliers de conscrits et qu'il tente de constituer dans l'Allemagne ruinée des approvisionnements immenses (2).

L'armée de Davout, incessamment grossie par une infiltration secrète de renforts, pour vivre, s'étend le long des côtes baltiques, moins épuisées. Dans le Mecklembourg, elle subsiste dans ses cantonnements, par ordinaire. La moindre réquisition arbitraire est punie. Le général Dalton « est mis à l'ordre du jour et aux arrêts de rigueur pour trois mois pour s'être fait donner des frais de table non reconnus par le maréchal ». La discipline s'y maintient « à

(1) *Corr.*, 15910, 16066, 17918, 18102, 18183. — COIGNET, *ibid.* — Fréd. MASSON, *Marie-Louise*.

(2) *Corr.*, 18195. — LECESTRE, *ibid.*, 6 décembre 1811. — MOLLIER, *ibid.*

toute épreuve » et dans les camps on peut voir rôder les oies des villages, ce qui est pour les troupes « le plus bel éloge ». Mais, dans cette région pauvre, le maréchal donne souvent à manger « à soixante ou quatre-vingts personnes par jour » ; le soldat est bien traité, bien chauffé, bien nourri, et quoique, « sous aucun prétexte, il ne doit vivre chez l'habitant », le pays qui suffit à 20,000 hommes, à 600 chevaux, et dans lequel tout commerce est arrêté par les rigueurs du blocus, « est écrasé, ruiné » ; ce n'est que grâce à la tenue des troupes qu'il peut supporter cette charge (1).

Peu à peu, en s'avancant, la discipline diminue. L'arrivée de nouvelles troupes, le contact avec des Allemands du Sud, avec des Italiens, des Illyriens, des Espagnols qui ne se comprennent pas et qui ne ménagent rien, détruisent cette ordonnance. Le corps de Davout, à la hâte mange les contrées de la basse Vistule. Les Wurtembergeois qui, en mars, trouvent la Thuringe sans vivres, se précipitent sur la Saxe et la dévorent. Les ressources du Brandebourg sablonneux sont absorbées par les uns et les autres et les villages proches des lignes d'étape épuisés en vivres et en fourrages. Déjà, vers l'Oder, « les habitants des villages ont à peine de quoi assurer leur propre subsistance. Au plus peuvent-ils donner les légumes nécessaires » et, dès le troisième jour de cantonnement, il faut que les Wurtembergeois tirent leurs vivres des magasins de Francfort, « ville inondée de troupes (2) ».

Longtemps avant l'entrée en campagne, Napoléon a prévenu les chefs de corps qu'il leur faudrait emporter avec eux de lourdes provisions. A la fin de 1811, il mande au prince Eugène : le contingent italien « dans le pays où se fera la guerre, ne peut servir s'il ne porte avec lui trente jours de vivres » ; dès le passage de la Vistule, il prescrit de constituer pour chaque régiment un approvisionnement de vingt jours puis de vivre sur le pays jusqu'à ce que le Niémen soit franchi. Par suite la Pologne et la Prusse orientale doivent non seulement nourrir l'armée durant deux mois mais la pourvoir pour près d'un mois encore et d'après l'inévitable déchet des denrées, pour bien davantage. Au départ de Bromberg, un ordre de Davout commande à chaque militaire, « officier

(1) *Corr. de Davout*, 29 septembre, 10 novembre 1811. — DE DEDEM DE GELDER, *ibid.*

(2) DE DEDEM DE GELDER, DE SUCKOW, *ibid.*

ou soldat, d'emporter de chez son hôte des vivres pour dix jours. Chaque soldat a son petit sac contenant 10 livres de riz et un autre sac avec 10 livres de farine posé sur sa capote ». Et ceux qui suivent le maréchal sont d'autant plus exigeants que leurs troupes ont été mieux pourvues jusque là et que la contrée est plus pauvre. En effet, après la récolte mauvaise, les paysans ont vendu leur grain pour payer les impôts et il leur faut racheter très cher ce qui est nécessaire à leur consommation personnelle. Depuis le mois de mars « ils mangent un pain détestable dans lequel il entre du gland. Les fourrages sont plus rares encore. Dans plusieurs endroits ils sont réduits à enlever les couvertures de chaume pour nourrir leurs bestiaux ». Vers Thorn, tous les fourrages sont requis de vive force pour l'artillerie; les chevaux de labour sont saisis pour les transports en échange « de bons remboursables à longue échéance ». L'armée de Davout sème autour d'elle la terreur et la désolation. Les régiments qui la suivent doivent faire des battues dans les bois pour reconstituer leur troupeaux. L'avoine est absente et déjà le chaume, laissé par les habitants dans les villages mieux pourvus, est donné aux chevaux (1).

En arrière suit la masse de l'armée : Polonais venus d'Espagne qui, en traversant la France, ont trouvé « un ordre parfait et des fournitures bien organisées »; Français tirés de la Catalogne qui, le long du Rhône et de la Saône n'ont eu que disette et misère; Garde impériale qui a vu les paysans de Lorraine et d'Alsace mécontents du passage continu des troupes. Tous ont traversé l'Allemagne « sans ordre, sans administration comme d'habitude » et même à Dresde, même à la vieille Garde, les artilleurs ont manqué de fourrage. Maintenant, ils arrivent sur la Vistule, où sévit « une misère affreuse », où ils trouvent « une saleté repoussante ». Pour en recevoir quelque chose, il leur faut « menacer les villes d'une exécution *manu militari* ». Quoique les habitants les traitassent souvent beaucoup mieux qu'en France, il leur faut enlever grains, eau-de-vie, bétail. Tout ce qui est disponible dans les villages disparaît et la zone de marche est soumise « au brigandage le plus affreux ». Cependant ces ressources sont insuffisantes. Les magasins de Posen et de Thorn doivent nourrir des corps d'armée.

(1) *Corr.*, 18385. — DE DEDEM DE GELDER, BIGNON, BRANDT, CASTELLANE, *ibid.*
— DE PRADT, *Ambassade à Varsovie*.

Dans cette dernière cité, où les Wurtembergeois cantonnent six jours, « les habitants n'ont plus rien à manger. Dans les hôtels, les officiers se disputent les places à table. Les hôteliers font fortune. » De là ceux-ci vont à Varsovie. Durant huit jours, « les compagnies marchent isolément, vivent comme elles peuvent. A leur approche les paysans fuient dans les bois avec leur bétail et leurs objets précieux. Les maisons sont généralement vides. On les ouvre à coups de hache » ; une propriété de Soult est ainsi traitée. Ailleurs, « la moitié des régiments est employée à conduire des animaux et des vivres », et ces parcs immenses de bestiaux sont une nouvelle cause de pénurie, absorbent les restes qu'a négligés ou non découverts l'armée dévorante. Dès le 4 juin, à son passage au travers du pays, Napoléon s'effraye. « Lorsque vous avez donné l'ordre de se procurer vingt jours de vivres — écrit-il à Berthier, — vous avez entendu que cela se ferait régulièrement. La terreur et la désolation sont en Pologne par la conduite des Wurtembergeois... Qu'on prenne des mesures pour que le pays ne soit pas dévoré, ou nous allons nous trouver comme en Portugal. » Mais qui peut arrêter ces soldats lâchés, alors qu'ils ne veulent point des biscuits qu'on leur donne parce qu'on leur en distribue de gâtés et que les exemples de pillage qui se montrent à leurs yeux leur sont un excitant de plus à la destruction totale du pays ? Ne faut-il pas de nouveaux bœufs pour atteler à Königsberg les voitures « à la comète » ? Comment retenir ces Wurtembergeois, qui, « très heureux, délivrés de ces horribles pillages de huttes » dans la Prusse orientale, dès le 20 juin sont dans la disette, qui, « à part la viande de vache étique qu'on leur distribue encore, ne peuvent songer à se procurer d'autres vivres » sinon par la maraude, et qui s'estiment favorisés de payer « un thaler un pain de deux livres » ? Comment arrêter la Garde — qui cependant absorbe tous les soins de l'administration, — réduite, dès le 20 juin, à 360 grammes de pain, 150 de farine et 30 de riz par homme, à laquelle il est recommandé de ménager les vivres et où « les officiers doivent faire des inspections tous les matins pour s'assurer que chaque soldat n'a mangé que le jour de vivres qu'il devait et qu'il a le reste pour le nombre de jours voulu (1) ? »

(1) *Corr.*, 18760, 18840. — SAINT-CHAMANS, DUPUY, PION DES LOCHES, BRANDT, CURÉLY, DE SUCKOW, *ibid.* — SOLTYSK, *Napoléon en 1812*.

Dans l'ordre de passage du Niémen pour le premier corps, on doit s'assurer que les hommes « ont mangé la soupe et qu'ils ont avec eux quatre jours de vivres » ; — cependant le lendemain Davout écrira : « les ressources qui suivent sur nos transports sont d'une indispensable nécessité », — et c'est lui le mieux pourvu, contrairement à ce qu'assure imaginativement Ségur d'un approvisionnement de quatre jours de pain, quatre jours de biscuit et sept jours de farine sur chaque soldat, de six jours de vivres sur voitures par derrière, plus d'un parc à bœufs par régiment. A Vehlau, il en est, dans la Garde, qui ont touché quinze jours de vivres : « le soldat insouciant les gaspille » et c'est « la dernière distribution de la campagne ». Le pain et le biscuit, à la jeune Garde « sont finis depuis le 29 ; le soldat vit de sa farine » et, à l'artillerie de la Garde, le pain manque depuis le 27. Déjà le 26 juin, « beaucoup de régiments n'ont pas de pain depuis cinq jours ». A la division Claparède « on n'a pas de pain mangeable » ; les Polonais de Poniatowski en manquent. Les chevaux mangent du blé vert, qui les gonfle — même ceux des cuirassiers de Saint-Germain, qui sur leur porte-manteau ont un botillon de foin de 8 à 10 livres que le général défend de donner à leurs montures et qu'ils porteront empoussiéré, pourri, jusqu'à Smolensk où ils le jetteront, malgré les hurlements de leur chef. Les soldats du train, les convoyeurs de ces dix mille voitures qui franchissent le Niémen, et qui ont deux chevaux à pourvoir et à soigner, peinent plus encore, abandonnent à une nourriture de hasard leurs chevaux amaigris, à demi-usés — et tandis qu'ils s'enfoncent en Pologne russe, mangeant, dévorant, rongant tout, derrière eux s'étend une Pologne ruinée « par le système continental, par la préparation de la guerre et par la guerre elle-même », une Prusse orientale où, en juillet, le cavalier expert et avisé qu'est Curély pourra à peine faire vivre son régiment (1).

Les anciens soldats ont rejeté les vivres dont on voulait, dans certains corps, les surcharger, parce que cette prévoyance contraste avec l'insouciance des précédentes campagnes hasar-

(1) *Corr.*, 18857. — BERTHEZÈNE, DE SÉGUR, SOLTŸK, CASTELLANE, BRANDT, THIRION, DE CURÉLY, *ibid.* — DE BROGLIE, *Souvenirs*. — *Corr. de Davout*, 25 juin 1812. — DE CHAMBRAY, *Campagne de Russie*. — L. G. F., *ibid.*, Roguet à Mortier et Mortier à Berthier, 30 juin.

deuses; les conscrits ont suivi leur exemple, par imitation et par faiblesse physique. Le pays qu'ils traversent est pauvre, de population peu dense. Les voitures qui portent des provisions restent au delà du Niémen, se brisent au passage du fleuve, s'égarerent dès la sortie des ponts, s'entrechoquent parmi l'immense cohue roulante et envahissante, s'accrochent et se retardent, perdent des chevaux par les orages, s'embourbent à la suite des pluies, sont abandonnées de leurs conducteurs et ne rejoignent plus. Les bestiaux qui suivent et vont plus vite font que la viande manque moins, mais ils périssent durant les marches ou sont mangés avant Vilna. La Garde, de Kovno à Vilna « ressent les premières atteintes de la misère » ; cependant on lui a réservé Kovno, où il se trouve de riches magasins, Kovno où le corps de Davout a mis des sentinelles aux portes pour en interdire l'entrée « même aux généraux » jusqu'à son arrivée, heure où on envoie celui-ci bivouaquer deux lieues plus loin, non sans exciter « l'humeur des régiments » ; elle y pille les magasins pendant que « les habitants s'enfuient, portent la consternation au loin ». Et si la viande abonde, elle n'est distribuée que dans la nuit. La troupe la mange au matin, à peine cuite, et sans légumes. Par bonheur « les liqueurs fortes sont en abondance; c'est ce qui soutient le soldat dans les longues marches qu'il fait », et il avance quand même (1).

A Vilna « un morceau de pain est déjà un grand régal ». Autour de la ville, au bout de quelques jours, « le blé vert est fauché à plus de cinq lieues de rayon ». Au delà, le pain manque. Les maraudeurs, qui sont légion, ramènent sur des charrettes leur butin et sont pourchassés par les corps constitués qui essayent de leur ravir ce qu'ils viennent de voler. « Chaque capitaine est l'ordonnateur de sa propre compagnie. A peine le bivouac installé — on coupe, pour les abri-vents, les céréales presque mûres, — l'armée se débande à la recherche des vivres. » Si l'on trouve des fours, on fait cuire la farine, sinon on la mange en bouillie. La viande reste en quantité suffisante, mais « on se vole mutuellement des troupeaux, et la Garde, à l'arrière, profite de ceux de la ligne ». Comme la Lithuanie ne produit presque rien, les affamés de l'avant-garde tombent sur la riche région de Witepsk et la dévas-

(1) BERTHEZÈNE, DEDEM DE GELDER, PION DES LOCHES, *ibid.*

tent. Et déjà la mauvaise qualité des eaux, la nature des vivres, la chaleur et la longueur des marches, produisent la dysenterie; certains corps en sont ravagés (1).

Napoléon demande du riz, substance qui fournit beaucoup de nourriture sous un petit volume et qui arrête la dysenterie, mais comme il faut le faire venir en Pologne de Trieste, et qu'il ne s'en trouve plus dans le pays, il ne servira jamais. « Les vivres qu'on aurait dû emporter selon les économistes du quartier-général, devaient remplacer dans les cas d'urgence vingt jours de distribution... A Witepsk, le général Mathieu-Dumas annonce à l'Empereur que la division Friant en possède encore pour dix-sept jours, alors qu'elle est déjà réduite aux expédients. » A ce moment, le général de Gelder, quand il va dîner chez Daru ou chez Dumas, « rapporte le soir un petit pain blanc dont il fait cadeau aux colonels, comme une friandise, et ces messieurs, pour reconnaître son attention, lui envoient chacun, comme un grand présent un demi-pain de seigle pour ses gens ». Les parcs de bœufs sont épuisés. Il faut, dans chaque régiment, envoyer une compagnie par bataillon à la recherche des vivres. Les corvées en armes vont à cinq ou six lieues. font généralement assez bon butin; cependant quelques-unes sont enlevées par les Cosaques et « ce système de maraude désorganise l'armée ». En marche, ces détachements rejoignent le soir, au bivouac, et comme ils peuvent. Le long de la route, jusqu'à Smolensk, les blés sont fauchés en vert pour les chevaux (2).

Au delà de cette ville brûlée et pillée — où des généraux ont soupé « de confitures, d'ananas magnifiques et de pêches » et des soldats de viande de cheval tué; où l'administration amène « des ballots de chansons à boire », le repas est invariablement le même: « soupe à l'eau, graissée avec du suif et assaisonnée de poudre, viande de vache ou de cheval », et des vivres de hasard : ruches dont on jette les rayons de miel « dans une marmite au-dessus d'un grand feu; quand tout, y compris la cire, est converti en masse liquide, chacun en remplit son bidon »; choux comme à Ghat: chandelle trouvée dans les havresacs des Russes tués, eau-de-vie mauvaise vidée de leurs bidons, tel qu'autour de la redoute de

(1) COMBES, PION DES LOCHES, CASTELLANE, FANTIN DES ODOARDS, BRANDT, *ibid.*

(2) DEDEM DE GELDER, BERTHEZÈNE, DE PRADT, *ibid.* — *Journal de Gourmand.*

Schwardino. L'eau est rare. La viande de cheval grillée sur les charbons est indigeste. Les chevaux, même ceux des généraux, « lisent souvent la gazette », c'est-à-dire n'ont rien à manger. L'administration, nombreuse, ne fournit rien. C'est dans ces conditions de nourriture que l'armée se présente à la Moskova (1).

L'un des officiers qui s'y trouva, momentanément placé à l'état-major de Ney, et qui ne vivait « depuis longtemps que de pain noir et de viande de cheval », entendit avec joie, vers midi, et dans un moment où ils étaient à l'abri des coups de l'ennemi, le maréchal crier : le déjeuner ! « En un clin d'œil la table fut mise. Elle consistait en une grande couverture de laine étendue par terre et chargée de beurre, de fromage et de pain. Il y avait même des liqueurs en abondance ». Volontiers, il s'y serait attardé, mais au bout de quelques minutes, Ney dit : « A cheval, messieurs ! » et il lui fallut abandonner ce repas, qui lui parut exquis. Le lendemain, à Mojaïsk, on trouva de grands magasins d'eau-de-vie, dont la distribution fut immédiatement faite aux troupes, « quoique, suivant l'usage, des officiers de l'état-major du prince de Neuchâtel fussent venus ordonner de les réserver pour la Garde impériale ». Et la marche continua jusqu'à Moscou, l'armée aussi dépourvue, sans distribution, suivie de services administratifs aussi inutiles (2).

A Moscou, malgré l'incendie, elle trouve de vastes approvisionnements. « Si l'on avait eu de l'ordre, on aurait pu lui distribuer des vivres pour trois mois ; mais il n'y avait plus de discipline. » Les soldats qui ont du chocolat, du thé, du sucre, « ne pensent pas à se plaindre ». On en voit qui soupent au moyen « de poisson cru, de figues, de vin ». Les liqueurs abondent. Mais la viande se fait rare parce que les paysans du voisinage ont emmené leurs bestiaux dans les bois profonds, et le pain manque, non par absence de matière, mais par suite d'une incurie administrative extrême. Au moment du départ, il reste debout des magasins de blé, des caves pleines de farine, et si la paille et le foin n'existent nulle part, il demeure en avoine « de quoi nourrir vingt mille chevaux pendant six mois, » alors qu'il faut la permission de l'intendant général pour en obtenir un sac et qu'àuprès de Taroutino la cava-

(1) DE SUCKOW, DE DEDEM DE GELDER, BRANDT, BIOT, BOURGOING, *ibid.*

(2) DE SUCKOW, DE DEDEM DE GELDER, *ibid.*

lerie de Murat, hommes et chevaux, sans ressources et sans distributions, meurt de faim (1).

Tandis que très loin par derrière, Macdonald, Saint-Cyr, Dombrowski s'ingénient à procurer des ressources à leurs troupes, les abandonnent aux inspirations des colonels ou au hasard, la Grande Armée quitte Moscou. L'administration n'en enlève rien à l'usage des soldats. Les officiers prévoyants surchargent, pour eux-mêmes, leurs fourgons. Pion des Loches et ses lieutenants emportent « 100 galettes de biscuit d'un pied de diamètre, 100 livres de farine, 300 bouteilles de vin, 25 de rhum, 50 livres de sucre, 10 de café, autant de thé, 3 de chocolat, également de bougie et une caisse de livres ». Vionnet « met dans sa calèche une vingtaine de pains biscuités, trois pains de sucre, 25 livres de café, un peu de thé, 20 bouteilles de vin, 30 de rhum et d'eau-de-vie ». Mais si les officiers savent se pourvoir et se servent à eux-mêmes d'administration, les soldats qui ont reçu l'ordre de départ, répandus dans

ville, certains « réunis sur de riches fourrures, autour d'un punch monstre et fumant dans des pipes de luxe le tabac à la rose des Indes » ; ces soldats qui n'ont rien à leur usage parmi les immenses convois, le « déménagement de Moscou » qui sort de la ville, interminablement, ne pensent point aux vivres. Dans leur naïveté, ils préfèrent rapporter à leur famille, à leur bonne amie, des souvenirs. Le substantiel est réduit à l'extrême-Bourgoigne, qui s'est débarrassé de sa culotte blanche et de ses vêtements, porte dans son sac « plusieurs livres de sucre, du riz, un peu de biscuit, le costume d'une femme chinoise en étoffe de soie tissée d'or et d'argent, plusieurs objets de fantaisie en or et en argent, son grand uniforme, une grande capote de femme servant à monter à cheval, deux tableaux en argent dont les personnages sont en relief, d'un pied de long sur huit pouces de haut et plusieurs médaillons. Sa carnassière contient un Christ en or et en argent et un petit vase en porcelaine de Chine. » Comme l'Empereur emportant la croix dorée d'Ivan, chacun a ses légères soieries d'Asie, ses tasses de Nankin, délicates et fragiles, et ses icônes sacrées (2).

(1) DE SUCKOW, FREENZAC, BIOT, DE DEDEN DE GELDER, *ibid.* — STENDHAL, *Journal*.

(2) CURÉLY, SAINT-CHAMANS, VIONNET, PION DES LOCHES, BOURGOGNE, *ibid.*

Aussi, dès qu'il s'agit de traverser un pays horriblement dévasté par la guerre, où nulle distribution ne se fait, dès qu'on ne trouve plus d'eau-de-vie dans Viazma « la ville au schnaps », plus de légumes dans Dorogobouje, « la ville aux choux », la route se jonche d'objets précieux que le soldat enfantin abandonne, et « les chiens et les chats ne trouvent pas grâce devant son appétit. Malheureusement, ils sont trop rares ». Ceux qui sont chanceux mangent des confitures, du pain d'épice des fourgons pillés. Les autres « vivent miraculeusement de farine délayée dans de la neige fondue, de sel, de miel et de viande de cheval ». La Garde a reçu des moulins à bras « dont elle s'est débarrassée dans les vingt-quatre heures ». A quoi lui serviraient-ils ? Là où les soldats trouvent des vivres, « le désordre qui règne dans l'armée rend les distributions régulières impossibles » ; lorsqu'ils rencontrent des renforts, ils se précipitent au devant d'eux «, comme des mendiants ils leur sollicitent un morceau de biscuit » et ils les épouvantent par leur misère. A Smolensk, la Garde seule reçoit des distributions, pille les magasins, et ce n'est que par hasard qu'on peut saisir quelques vivres et détourner quelques bouteilles. Tandis que des généraux « ne se couchent jamais sans souper et sans boire une bouteille de vin », d'autres n'existent que grâce à la marmite qu'ils portent sur leur dos et qu'ils prêtent contre des vivres ou grâce au sucre, au café, qu'ils échangent contre des morceaux de cheval, et qu'ils font rôtir aux feux des bivouacs dont on veut bien les laisser approcher. Tandis qu'on voit, dans la Garde, un grognard « qui a plus de quinze livres de viande fraîche dans l'étui de son bonnet à poil », on entend, dans les rangs, des hommes qui marchent depuis vingt jours sans pain, dire « de sang froid qu'ils mangeront des cadavres quand les chevaux manqueront (1) ».

Tous, en effet, ne peuvent se payer ce vin de Bordeaux destiné à Napoléon, et dont ses domestiques, à Smolensk, vendent vingt francs la bouteille celui qu'on n'emporte pas. A côté de ceux qui n'ont rien et qui marchent, sans se souvenir comment ils ont vécu, il en est qui veulent vivre, ardemment. Soltyk, envoyé en mission, en trouve quelques-uns, à Orcha, dans une maison, auprès d'une marmite qui bout. Il leur demande de partager leur repas. Ils

(1) DE DEDEN DE GELDER, BOURGOGNE, FEZENZAC, DE SUCKOW, *ibid.* — BERTIN, *la Campagne de 1812 d'après des témoins oculaires.*

acceptent, à raison de six francs pour dix cuillerées de soupe. Dès la première, au goût spécial, il recule. Est-ce du cheval? Ils lui répondent froidement que c'est de la chair humaine et que le foie, qui se trouve dans la marmite, est fort bon à manger. Alors, il se retire, « laissant ces malheureux continuer leur repas avec une insouciance stoïque ». Ceux-là, qui ne jouissaient pas des privilèges de la vieille Garde, étaient des hommes d'airain (1).

A Vilna, des vivres existent, accumulés depuis des mois. Mais l'administration les a laissés « à découvert. » La plupart sont gelés. L'ordre est de n'en donner qu'aux corps constitués. Tandis que les derniers soldats de la Grande Armée se pressent, s'écrasent aux portes de la ville, qu'ils meurent dans les faubourgs, qu'ils mangent crue la viande de bœuf qu'on leur délivre, qu'ils s'étouffent en dévorant un pain trop chaud ou se jettent sur l'eau-de-vie du pays et tombent ivres-morts, les Cosaques viennent puiser dans ces magasins et la cavalerie manque pour les écarter. Des officiers déjeunent, ayant sous leur table un cadavre d'artilleur, et comme on leur demande « sept roubles pour une omelette et deux bouteilles de soi-disant porter », ils partent, n'en laissant que quatre sur la table. Dupuy paye 21 fr. 50 une demi-bouteille de cannelle. L'argent seul opère, grâce aux juifs, ce miracle de procurer des vivres (2).

Des renforts rejoignent, qui furent bien nourris en Allemagne l'été et qui, dans la vieille Prusse, ont trouvé la misère et la haine des Français, car les villes seules se sont réapprovisionnées. Macdonald recule, qui procurait des vivres à ses troupes. Et de Vilna à Kovno, les débris de la Grande Armée se précipitent, pillant les convois arrêtés par le gel, désorganisant en quelques heures les troupes qui marchent à leur rencontre. En deçà du Niémen, ils commencent à trouver des bœufs, du pain, surtout de l'eau-de-vie, mais manger, boire, à ces affamés est néfaste, et ils meurent d'un morceau de jambon, d'un verre de schnaps de Dantzig. Sur la Vistule même, ils ne peuvent se rétablir. Dantzig — la forte place, préparée, travaillée, depuis six ans — est si peu approvisionnée qu'à partir de février 1813 il n'y est distribué que 60 grammes de viande fraîche, un peu de viande salée et des légumes secs

(1) DE CHAMBRAY. SOLTYK, *ibid.*

(2) BOURGOGNE, SOLTYK, DUPUY, PRION DES LOCHES, DE SUCKOW, *ibid.*

chaque jour, et qu'en mars, tandis que les quinze mille malades y reçoivent un peu de viande — profit des seuls infirmiers, — les soldats valides ne mangent plus que du cheval, souffrent de la famine des assiégés dépourvus par suite de l'indifférence ou de l'incapacité des administrateurs, après avoir souffert de la famine à la Grande Armée encombrée de services adventices (1).

En 1813, hormis les débris de la Garde, les derniers restes de l'armée en retraite végètent de la Vistule à l'Oder. A Stettin, en février, Davout ne trouve aucun approvisionnement de viande fraîche, et en salaisons il n'existe des vivres que pour deux mois et pour 3,500 hommes. Tandis que Frimont — par un procédé cher à Napoléon — enlève le bétail, les fourrages et les grains du Grand-Duché sous le prétexte que les Autrichiens de Schwartzenberg avaient huit jours de vivres à leur entrée en campagne, les Polonais dépourvus reculent sur la Wartha, puis sur l'Oder et sur l'Elbe. En mars, sur ce fleuve, il se trouve cent mille hommes : « Aucune disposition n'est prise, aucune manutention n'est faite et aucun magasin n'est préparé. Le soldat vit au jour le jour chez l'habitant, état de choses qui, dans les circonstances actuelles, est nuisible sous tous les rapports. » Les cercles de Leipzig et de Wittenberg avaient été épuisés l'année précédente par des fournitures considérables de grains; les ressources des paysans avaient été anéanties, « et pour comble de malheur, des réquisitions continues de chevaux avaient empêché de labourer. » Il en résulte que, dès l'apparition de la Grande Armée nouvelle, le soldat manque de pain, et c'est ce à quoi tient la jeune recrue, ce pourquoi elle fait des recherches continuelles. En face du Cosaque qui se contente d'une copieuse ration d'eau-de-vie, de harengs et d'oignons, et qui est heureux s'il reçoit en plus un morceau de poisson bouilli, le Français voudrait du bœuf là où il n'y a plus de troupeaux et du vin là où la vigne n'en a jamais produit. Aucune distribution régulière ne se fait. Afin d'empêcher le pillage complet du pays, un ordre du sixième corps, le 8 mai, réglemente « la recherche des vivres par des corvées armées » et, pour diminuer la maraude « il doit être fait un appel toutes les trois heures; les hommes qui ne seront pas présents seront arrêtés et mis à la garde du camp. »

(1) PION DES LOCHES, NOEL, DEDEM DE GELDER, BOURGOGNE, LARREY, *ibid.* — RAPP, *Mémoires*.

Quoique les commissaires fussent obligés de faire des distributions à la Garde « pendant que les troupes de ligne vivent de pillage ou meurent de faim, la fréquence des marches forcées fait perdre les préférences dont ce corps avait joui » et le pain, parti de Dresde, lui arrive en Lusace moisi, faute d'avoir été biscuité (1).

Même durant l'armistice, les difficultés de vie sont grandes, parfois insolubles. Les cantonnements n'étaient plus comme ceux de 1807, emplis de réserves accumulées depuis la guerre de Sept ans. Napoléon, le grand destructeur, avait passé là. On donne des ordres pour ménager la récolte, le blé n'étant pas mûr, « mais cet ordre est si peu respecté que l'on peut croire qu'un ordre secret enjoint de ne pas se conformer à l'ordre ostensible. La paille mise en réquisition n'arrivant pas assez tôt, on fauche le blé et on s'en sert pour couvrir les baraques. » La Saxe est dévastée à plusieurs lieues de la route militaire. On voit « continuellement arriver de France des convois de farine, de biscuit, de riz; cependant le pays est obligé de fournir l'armée ». Dès le mois de juillet, en Misnie, les fourrages sont si rares qu'un ordre y met en réquisition toute l'avoine. Dans les villes, tout est d'une excessive cherté. Dans les cantonnements, un colonel déjeune « avec une tasse de café de chicorée et un peu de lait. Il dîne à midi avec une soupe de bœuf, des pommes de terre, du fromage, et un quart de vin ou de bière. Il soupe à huit heures d'un rôti de veau, d'une salade, de quelques légumes et boit un sixième de bouteille de vin. » A la fin de 1807, les capitaines étaient mieux. « Au moins les trois quarts du temps, le soldat ne touche pas de viande, ce qui oblige ses chefs à l'envoyer piller les campagnes afin de l'empêcher de mourir d'inanition. Ainsi abandonné à lui-même, il est une bête féroce, capable de faire tout le mal possible. » A Dresde même, « beaucoup de pauvres journaliers dépensent tout leur gain en fournitures de vivres (2) ».

Lorsque la campagne recommence, il n'existe de provisions nulle part en Saxe. A Dresde, il n'est point fait de distributions régulières; pourtant on met chaque matin sur le rapport à l'Em-

(1) *Corr.*, 20054. — *Corr. de Davout*, 10 février, 5 mars 1813. — ODELEBEN, BERTHEZÈNE, BIGNON, *ibid.*

(2) MARMONT, *ibid.*, lettre du 8 mai 1813. — ODELEBEN, DE DEDEM DE GELDER, VIONNET. *ibid.*

pereur : « La maison de Votre Majesté ration entière. Tout le reste demi-ration. » La division de Piré saisit dans le parc du château royal les mérinos de la reine de Saxe et les mange. Celle-ci, sans cesse, les réclame à Napoléon qui, impatienté, lui répond : « Mes soldats ne se connaissent pas en moutons et ne distinguent pas les mérinos. Ils ont appris en Espagne à les manger, et ils les trouvent bons. » Après la bataille de Dresde, jamais ils ne reçoivent de vivres. « Les hommes doivent absolument quitter les rangs pour la maraude ». Et comme les subsistances sont rares, la paille aussi, sur les lisières de Bohême, les soldats sont « moralement et physiquement d'une indicible faiblesse ». Au camp de Geishübel, dans les montagnes, « ils dévorent tout ce qui leur tombe sous la main » et plus de quatre-vingts soldats du 12^e de ligne sont empoisonnés par suite d'avoir mangé les fruits vénéneux d'un arbrisseau. A la fin de septembre, « ils arrachent les pommes de terre pas encore mûres, qui occasionnent des maladies », et Napoléon écrit à Daru : « Mon armée n'est point nourrie ; vingt-quatre onces de pain, une de riz, huit de viande, sont insuffisantes pour le soldat — encore seule, la Garde les touche-t elle, et pas tous les jours, et à de rares intervalles intégralement. — Les règlements de tous les temps accordent en guerre 28 onces de pain, plus les pommes de terre et les légumes qu'elle peut se procurer dans le pays... Aujourd'hui, vous ne donnez que 8 onces de pain, 3 de riz et 8 de viande. Aucune discipline ne pourra empêcher le soldat d'abattre des bœufs autant qu'il en trouvera, et cependant la viande nous manquera plus tôt que le pain. Les 3 onces de riz doivent être supprimées aujourd'hui. Les troisième, cinquième, onzième corps sont réduits à 8 onces de pain depuis cinq jours. » Autant que le défaut d'instruction, la faim aide à la désagrégation de l'armée, et elle la talonne jusqu'à Leipzig, où les boulangers « ont des farines en quantité », mais, requis, n'ont pas le temps de cuire pour les habitants et, à dessein, ralentissent leur travail en fabriquant le pain de munition ; jusqu'à Hanau et à Mayence, où l'armée encombre toutes les auberges, où l'on fait queue dans les cuisines pour mettre à griller, au bout des sabres ou sur les fourneaux, les côtelettes de veau ou de mouton (1).

Par ailleurs, à Hambourg, grâce aux soins, à la ferme vigilance

(1) *Corr.*, 20619. — NOEL, ODELEBEN, GROSS, DEDEM DE GELDER, FEZENZAC, FANTIN DES ODOARDS, PARQUIN, *ibid.* Le lendemain de Leipzig, Napoléon dé-

de Davout, le premier corps a dix-huit mois de blé et de farine pour 30,000 hommes, deux ans de viande salée, autant d'avoine pour 4,000 chevaux et une énorme quantité de rhum et de vin, ce qui est à l'immortel honneur du maréchal, tandis qu'à Dresde, dès la fin d'octobre, les soldats sont réduits à 45 grammes de viande de boucherie et en novembre à 90 de viande de cheval — dont on a salé un grand nombre, — souvent si mauvaise qu'ils la rejettent et qu'ils préfèrent manger des chiens et des bêtes immondes (1).

Cette disette se continue sur la rive gauche du Rhin et même dans l'ancienne France. Au dépôt de Deux-Ponts, des gardes d'honneur ne prennent pas d'avoine « parce qu'ils n'ont pas de sacs à distribution » et laissent souffrir leurs chevaux. A Metz, Curély trouve les montures de son régiment « qui courent les écuries sans avoir mangé depuis deux jours ». En Belgique, « où les droits réunis empêchent de brasser et réduisent le peuple à l'eau », le soldat vit mal. En France, où l'impôt des patentes et celui des portes et fenêtres ont été augmentés de 30 pour 100 et la taxe du sel de 0 fr. 20 par kilog, où pénètre en même temps la crainte de l'invasion, tout commerce s'arrête, tout réapprovisionnement devient impossible. Troyes cache ses vivres aux soldats français affamés : « les ennemis seuls en profitent ». Dans l'Ain, Bubna épuise le pays sans avancer : « il n'y a plus ni bœufs, ni chevaux, ni fourrages, ni argent ». Le 8 février Napoléon écrit à l'ordonnateur Daure, en lui prescrivant de distribuer de la farine à défaut de pain : « L'armée meurt de faim. Tous les rapports que vous faites qu'elle est nourrie sont controuvés. Douze hommes sont morts de faim, quoiqu'on ait mis tout à feu et à sang sur la route pour en tirer des subsistances ». Il en est ainsi jusqu'à Fontainebleau. De son côté, Soult est aussi dénué. Il lui faut frapper des réquisitions de blé jusque sur le Cantal. La riche Gironde ne lui donne rien, mais, lorsque les Anglais y passeront, ils se diront « que les habitants ne les recevraient pas mieux s'ils étaient des compatriotes » ; ils ne se douteront pas que pour des compatriotes, celliers et greniers seraient fermés et qu'ils ont été reçus, à la fois

jeûne « avec des hultres fraîches » (DEDEM DE GELDER). Les services ne sont réguliers que pour lui seul.

(1) THIEBAULT, GONNEVILLE, ODELEBEN, *ibid.*

comme destructeurs de la conscription et des impôts et comme clients (1).

Nourri au hasard des conquêtes, le soldat napoléonien, au début, profite des réserves qu'ont accumulées de longues années de paix dans l'Europe centrale et des besoins qu'excite une civilisation en progrès. Mais, à mesure que l'Empereur étend ses entreprises, il est plus dépaycé, plus mêlé à des genres de vie nouveaux, et comme son existence demeure, dans les marches, surmenée, il ne trouve plus, dans les ressources de pays moins civilisés de quoi réparer sa dépense d'activité. L'Allemagne elle-même, en 1813, est mangée. Et de ce que le soldat est plus jeune, de ce qu'il ne possède plus cette réserve de force qui rend plus résistant l'adulte, de ce qu'il ne découvre point à portée de sa main des provisions suffisantes pour ranimer sa jeunesse défaillante, sa volonté s'affaisse en même temps que se rétrécit son estomac.

Au lendemain d'expéditions heureuses — lorsque d'immenses contributions rentrent en caisse, — Napoléon songe à améliorer la nourriture du soldat. Il le fait, effectivement, pour la Garde, mais surtout il le prescrit pour ses troupes à l'étranger, alors qu'elles ne lui coûtent rien ou qu'elles mangent, en garnisaires, des contributions d'un recouvrement difficile. Assurément, s'il le pouvait, il améliorerait l'ordinaire des hommes, instruments de son règne, et il ne néglige point de le faire quand il s'agit, par un surcroît de nourriture et de boisson, de revivifier leur enthousiasme et d'activer leur flamme. Mais il est limité par les ressources de son temps, étreint par le défaut d'argent. Ce qu'il demande, à l'intérieur, c'est que le soldat ait strictement son dû, que les marchés soient tenus au taux le plus bas et qu'il ne soit volé par personne. Or, à mesure que son empire s'étend, à mesure aussi que la fatigue lui vient, il voit moins clair, pénètre moins loin, distingue plus mal les unités. Des courtisans s'interposent entre le soldat et lui, et lui colorent la misère du militaire. Et au lieu d'être tel que naguère Consul, il n'a plus la volonté d'y voir net, il n'y tend plus ardemment, car cela générerait trop de personnes et cela

(1) *Corr.*, 8 février 1814. — CHAPTAL, *ibid.*, lettres des 1^{er} février, 7 mars 1814. — DE SÉGUR, PASQUIER, LAWRENCE, *ibid.* — LANZAC DE LABORIE, *ibid.* La taxe sur la bière avait été portée de 0 fr. 40 à 3 francs par hectolitre.

troublerait l'optimisme qui lui permet des rêves surhumains.

Cependant, par son génie, chaque expérience lui profite : les souffrances de la première guerre de Pologne lui font rechercher les moyens d'en éviter de pires à la seconde. Il s'y prépare ainsi qu'il ne l'a jamais fait dans aucune campagne précédente. En 1811, le seul département de la guerre « absorbe tout ce que la France supportait d'impôts avant la révolution (1) ». Selon son imagination et ses calculs, les vivres doivent s'acheminer vers le Niémen comme les hommes. Mais pour régir la matière inanisée, il faut une patience, une ingéniosité, supérieure à celle des conducteurs d'armées, et, dès l'entrée en campagne, ce service essentiel, si longuement étudié, si minutieusement préparé, défaille. Il défaille, ainsi qu'il a toujours sous ses ordres défailli, avant même l'entrée en action. Le soldat qui se précipite sur la Russie, le ventre creux, ne reçoit rien des provisions accumulées à l'arrière; il ne reçoit pas plus qu'en Autriche, qu'en Prusse, qu'en Pologne, qu'en Espagne. En France, dans les garnisons, on le nourrit mal, on le triche autant qu'on le peut, — mais au moins, on lui sert de quoi végéter. Dès qu'il est en campagne, quelles que soient les ressources préparatoires, il ne vit que de ce qu'il prend, de ce qu'il grapple. Pourquoi ce soldat, à l'entretien duquel la France dépense des centaines de millions par an et pour lequel les pays étrangers ont versé plus d'un milliard en sept ans, ne reçoit-il que des promesses qu'on ne tient point, pourquoi n'est-il pas payé, pas nourri, pourquoi le livre-t-on à la maraude alors qu'il cantonne au milieu de riches régions? Où passent les trois ou quatre milliards que la France violente, que l'Europe asservie lui consacre? C'est ce que nous allons examiner.

(1) MOLLIER, *ibid.*

CHAPITRE V

L'ADMINISTRATION

Rôle des services administratifs. — Leur impuissance ou leur incapacité.

- I. — L'administration dilapide en 1792 et à partir de 1795. — Les guerres d'affaires de Bonaparte. — Les services n'existent pas à l'armée de réserve; dès qu'ils sont créés, à l'instar des généraux, ils volent. — Vigilance du Premier Consul. — Difficultés qu'il éprouve. — Ordre incomplet, mais services améliorés.
- II. — La campagne de 1805 en Autriche; les contributions; les premières duperies. — Les vols de Masséna et de ses subordonnés en Vénétie. — L'affaire Ouvrard. — Comptabilité douteuse de Marmont en Dalmatie. — Les exactions à Naples et en Hanovre. — Les dilapidations à l'intérieur. — La campagne de 1806. — Les chevaux pris disparaissent; les draps requis n'arrivent point; le vin saisi reste sur les canaux et se dissipe. — L'armée toute en deçà de la Vistule; l'administration toute au delà. — Les consommations de la guerre augmentées, décuplées. — Les contributions en pleine paix. — Les habitudes de vol s'exagèrent et se généralisent. — On dilapide à Naples, en Hollande, en Italie, en France comme à la Grande-Armée.
- III. — En Espagne. — Incapacité de Junot. — Rapacité de Murat. — Vols de Dupont. — Médiocre administration en 1808. — Napoléon parti, chacun prend selon son pouvoir. — Conduite de l'administration avec Soult en Portugal. — Les brigandages à l'armée du centre. — Les dilapidations à Saragosse; les contributions à Barcelone. — 1810; les gouverneurs s'enrichissent par tous les moyens. — Grands abus au centre. — Dilapidations à l'armée de Portugal. — Opinion de Napoléon sur la probité et la fidélité de ses généraux. — Mesures fiscales du roi Joseph. — Soult acquiert une fortune colossale en Andalousie. — Conduite de Suchet en Catalogne et en Aragon. — Cette guerre est « la mort du soldat, la fortune des généraux ».
- IV. — Administration en 1808. — Dissémination des régiments et des bataillons. — Campagne de 1809; réquisitions. — Napoléon faux-monnayeur. — Les marchandises anglaises. — Napoléon confisque; illégalités criantes de Murat. — Impuissance financière de l'Empire en 1811. — La mauvaise récolte. — Campagne de Russie : des administrateurs à foison; des troupes dépourvues. — Inutilité des agents de l'intendance; leur fuite. — Triste situation en 1813, autour de Dresde. — Efforts et résultats de Davout à Hambourg. — L'armée abandonnée après Leipzig. — L'administration n'existe, en 1814, que pour voler.
- V. — Conclusions. — Les services administratifs ne réalisent pas les intentions de Napoléon. — L'Empereur dupe ses soldats; les généraux les volent; soit extrême de jouissances et d'or. — Le recrutement des fonctionnaires; leur nombre et leur inutilité. — Triste sort du militaire. — De ceux qui le commandent ou qui le régissent dérivent ses habitudes en campagne.

Les précédents chapitres ont montré, en face des fournisseurs voleurs, Napoléon mauvais payeur, et, entre eux, le soldat, qui en

pâtif. Ils ont présenté, en regard de l'exorbitant budget de la guerre et des immenses contributions prélevées sur les vaincus, le soldat mal payé ; ils ont évoqué, parmi de riches contrées, le soldat point nourri et ils l'ont suivi, marchant sur Moscou, en avant d'approvisionnements gigantesques — et inutiles.

Or, entre l'Empereur souverain et le vétéran famélique, des intermédiaires existent, aux mains desquels passent les habits, passent la solde, passent les vivres, et des chefs s'érigent, dont le devoir est d'exiger que ce vétéran soit bien vêtu, strictement payé et réglementairement pourvu.

L'armée n'est plus celle de l'ancien régime, paternellement papassière au cours des changeantes garnisons ; elle n'est plus l'armée de la Révolution, désordonnée, incohérente, et par nature, de transition : c'est une armée de conquête, jetée hors des frontières naturelles, mais s'administrant partiellement en France, et qui, en raison de l'ordre intérieur qu'exige le maître, doit posséder la comptabilité scrupuleuse de la première et, par suite des entreprises extérieures, l'ardent enthousiasme de la seconde. A l'étranger, elle ne doit point fourrager les pays occupés, mais les manger, les ruiner, en absorbant pour son plus grand bien toutes leurs ressources, en procédant d'une façon régulière, rigoureuse et comme mathématique. Dans l'intérieur, elle doit être, malgré sa complexité, non seulement un instrument, mais un exemple d'ordre, et il faut qu'elle soit d'autant plus régulièrement tenue qu'on est plus avare à son égard.

Un ministère — celui de l'administration de la guerre — et tout un corps d'employés, toute une hiérarchie d'officiers existent, dont le rôle est de répartir les ressources fournies par le trésor jusqu'aux éléments les plus infimes de l'armée, dont l'office est de veiller à ce que rien ne se perde de l'argent de l'État, à ce qu'au bas de l'échelon hiérarchique, le soldat reçoive en vêtements, en pain, en solde, ce qu'en haut l'Empereur a accordé ou ce qu'il a exigé, par force, des étrangers.

Et de ce qu'il n'arrive au soldat que peu ou rien, de ce qu'il est partout et toujours lésé, c'est que ce service fonctionne mal. qu'il est incapable de remplir son but ou impuissant à le réaliser.

I

La crise guerrière de 1792 et les embarras d'un pouvoir mal assis en présence de magasins dilapidés avaient provoqué des pillages sans nombre et sans mesure. Partout se dissimulaient les vols des fournisseurs, les dilapidations des administrateurs. Des pièces de drap étaient achetées sans qu'on en spécifiât la largeur. Des ballots d'étoffes étaient reçus en magasin sous prétexte qu'ils portaient le cachet du ministère, alors qu'ils n'avaient en réalité « qu'un cachet provenant de l'enveloppe d'une lettre ». La Terreur réfréna quelque peu l'avidité des agents de l'approvisionnement ou de la comptabilité, mais, au lendemain de Thermidor, et surtout dès l'avènement du Directoire, les armées, tout en restant héroïques, devinrent des armées d'affaires. En être, les suivre, était une occasion de fortune, et mieux que tout autre, Bonaparte en Italie avait contribué à transformer l'idéal de gloire en désir de « gloire et richesse ». A la fin de la campagne, ses soldats « avaient pour la plupart des montres et la bourse bien garnie », — mais ce n'était point de leur solde, et lorsqu'une contribution était frappée sous le prétexte de payer celle-ci, le plus souvent ils n'en recevaient rien, quoiqu'elle « ne fût pas perdue pour tout le monde (1) ». Les généraux, les ordonnateurs s'y enrichirent. Le général en chef lui-même remit à flot sa famille, qui semblait dans la misère, et Mme Bonaparte en tira de somptueux bijoux, en échange d'équivoques services.

L'exemple donné, approuvé, eut des imitateurs. En juillet 1796 Kléber impose la ville de Francfort « de huit millions ». Les soldats de l'armée du Rhin, dont se moquaient les héros de l'Italie, bientôt n'eurent plus rien à envier aux seconds (2). Le gouvernement se fit de ces contributions une source de revenus, et, après avoir ruiné la France, pressura les voisins de celle-ci. Dans l'anarchie directoriale, ces habitudes s'accrurent, et sur la politique d'ex-

(1) NOEL, MARMONT, *ibid.*

(2) REISET, PION DES LOCHES, BRICARD, *ibid.*

pansion continentale se greffèrent une multitude d'expéditions pécuniaires à main armée. Sous un pouvoir devenu brigand, tout le monde vola.

Il était d'usage immémorial de tricher l'armée. Les fournisseurs ne contractaient point d'engagements sans idée de livrer une marchandise « assez bonne pour le soldat » et les administrateurs n'entraient point en fonction sans l'espoir d'une prompte fortune; mais d'habitude cela se limitait aux opérations aventureuses de la guerre et cela disparaissait parmi les inévitables arrêts de toute comptabilité, parmi les péripéties où les formules réglementaires cèdent la place aux inspirations et aux combinaisons individuelles. L'administration prussienne elle-même avait, à Longwy, revendu aux habitants l'avoine des magasins et filouté à Verdun 1,800,000 rations — mais celle des troupes demeurées, dans leur patrie demeurait stricte, et, en somme, comme celle de l'armée en France avant 1789, scrupuleuse, — tandis qu'à l'intérieur, au moment du 18 brumaire, par suite des habitudes prises, « le gouvernement surpayait de 50 pour 100 les fournitures qui lui étaient faites », et qu'on arrivait, au bout de six mois de Consulat, « à rayer des contrôles 150,000 hommes qui n'existaient pas et pour lesquels on touchait les vivres, la solde — pas souvent — et l'habillement (1) ».

A peine au pouvoir, Bonaparte fait arrêter Ouvrard « qui n'offre ni responsabilité pour 62 millions qu'il a reçus, ni garantie pour le service des subsistances de terre et de mer qu'il a entrepris et parce que tout accuse dans son traité et dans l'exécution de celui-ci la dilapidation et l'infidélité ». Il demande de nouveaux sous-inspecteurs aux revues, « désirant que, dans les propositions faites, on ait égard à la probité bien constatée et certaine des individus et qu'ensuite on considère la longueur de leurs services et ceux qu'ils ont pu rendre pendant la guerre actuelle. Il insiste surtout pour que la probité de ceux qui seront proposés ne puisse même pas être soupçonnée. » De plus, pour commencer la campagne, il demande de l'argent : 12 millions sont nécessaires. Il les sollicite de la Hollande, offrant en garantie le Régent et des coupes de bois, « mais cela paraît bizarre dans un pays où il n'existe que des bosquets » et force lui est de partir le trésor vide. Au milieu de

(1) DE MALEYSSIE, MARMONT, *ibid.* — VANDAL, *l'Avènement de Bonaparte*.

mai, dans le Valais, Murat « n'a ni commissaire des guerres ni chef d'administration, de sorte qu'on ne sait comment vivre » en pays ami — la difficulté de trouver des agents honnêtes étant extraordinaire — et Bonaparte doit accepter ceux qui offrent leurs services, car il veut que chaque brigade « ait un agent des fourrages et un commissaire des guerres ». Les inconvénients d'une organisation ainsi improvisée ne tardent pas à se faire sentir. En août, lorsque Brune reçoit le commandement de l'armée d'Italie, le Premier Consul, qui la connaît, lui écrit : « Vous trouverez l'armée dans une assez bonne situation, mais la dilapidation y est à son comble, et les individus qui approchent le plus de Masséna sont les plus accusés. » Celui-ci, en effet, qui, par spéculation, en mars, a arrêté les bestiaux et les farines destinés à Gênes, qui s'en est allé de cette ville par mer, en juin, « pour sauver son magot », est « pillard comme un ancien homme d'armes » et, autour de lui, chacun l'imité selon la mesure de sa rapacité. Brune, dès son arrivée, ne s'y oppose point. Savary, envoyé en mission, à l'automne, au delà des Alpes voit qu'on n'a rien fait aux places fortes : « Non seulement on ne les a pas approvisionnées, mais encore on a distribué une partie des ressources qu'elles renfermaient au départ des Autrichiens. La voix publique accuse quelques chefs d'avoir vendu les objets confiés à leur garde. » A Gênes, des concussions excessives ont lieu. Le gouverneur « prélève un droit illicite sur chaque sac de blé qui rentre dans la place », et, en même temps qu'il profite de la famine causée par le siège, empêche tout réapprovisionnement. Des généraux y exigent « des sommes exorbitantes pour dépenses secrètes », et Bonaparte doit prescrire des recherches à ce sujet, car « aucun officier ne doit recevoir ni argent ni présents, sous quelque prétexte que ce soit ». Mais, bien qu'il en ait rappelé un grand nombre, les concussions persistent, et lorsque, les hostilités recommencées, on met le siège devant Venise, si le général qui commande l'entreprise promet trois francs par jour aux soldats qui ouvrent la tranchée, « il a bientôt réglé leur compte ; il ne donne pas un sou et envoie tout chez lui » (1).

Pendant que se continue la campagne, Bonaparte qui, par un

(1) *Corr.*, 4553, 4622, 4802, 5062, 5389. — *Journal de Gourgaud*, 25 janvier 1818. — BERTHEZÈNE, MARMONT, SAVARY, COIGNET, *ibid*,

arrêté du 16 août 1800, a défendu « à tout individu employé dans l'administration des vivres, des fourrages, de l'équipement, de l'habillement et autres services quelconques des armées, de se livrer, sous quelque prétexte que ce soit, à aucun commerce », épulche les comptes qu'on lui soumet. Il s'aperçoit qu'en Corse, le conseil d'administration d'une légion « retient les masses appartenant aux gendarmes pour payer les fourrages de leurs chevaux » et que « plusieurs capitaines de gendarmerie portent sur les contrôles des hommes qui ne sont pas présents, ce qui fait que sur 500 gendarmes portés, il n'y en a pas plus de 300 présents. » En conséquence, il ordonne à Lacuée de les faire passer en revue. Il constate que, dans la division militaire de Dijon, la 24^e demi-brigade légère, « a reçu 32,177 rations au lieu de 24,300 », la 96^e « 38,194 rations de pain alors qu'elle n'en devait recevoir que 26,000, y compris celles dues aux officiers » et, pour Lacuée, il ajoute : « Vous voyez comme nous sommes trompés (1) ».

A la paix, il désire, au prix de 170 millions, entretenir 250,000 hommes, travailler pour l'artillerie, fabriquer des fusils et mettre en état les places. Mais son argent comptant est un rêve. La troupe demeure impayée, et tandis qu'elle se révolte, à Turin, le général Delmas « insulte à sa misère par son luxe, ne fait rien pour son bien-être, étale une pompe presque royale » et ses collègues, en France, achètent des châteaux. Si l'armée coûte moins, c'est qu'une partie de celle-ci reste à la charge de la Cisalpine, passe aux soins de la Ligurie, de l'Helvétie ou part en congé. N'ayant rien autre chose à vendre, ces congés dévolus aux anciens services, il en est qui les mettent à l'encan. Le colonel de la 20^e demi-brigade les vend « de 300 à 1,200 francs, afin d'en partager le produit avec les officiers supérieurs et de fournir la demi-brigade de quelques embellissements qui lui manquent... Ce commerce honteux, mais public, serait même resté impuni sans les offenses qui en résultent pour le corps d'officiers et qui entraînent le changement du chef de brigade. » Et malgré la surveillance de Bonaparte, les vols continuent, depuis l'arsenal de Toulon « où les ouvriers font beaucoup de travaux pour leur propre compte », ce qu'il veut faire cesser, jusqu'à Paris où le commissaire ordonna-

(1) *Corr.*, 5069, 5176, 5179.

teur de la première division est mis « responsable des abus qu'il doit prévenir », jusque dans la Garde consulaire aux caisses de laquelle Lannes « creuse un déficit de 300,000 francs » et où, pour payer l'ameublement de l'hôtel que lui a promis le Premier Consul, ce général « ne trouve rien de mieux que de s'en faire remettre le montant par le caissier (1) ».

Néanmoins, grâce à la vigilance ferme et continue du maître, les instincts de dilapidation se dissimulent et l'administration affecte des dehors honnêtes. D'ailleurs une foule d'agents véreux sont partis pour Saint-Domingue, pour cet Eldorado vers lequel les charmes et les mensonges de Joséphine avaient entraîné l'imagination de Bonaparte. Leur nombre « est porté au décuple du nécessaire et ils n'en restent pas moins impuissants et incapables ». Pour 25,000 hommes, avec les serviteurs quelconques qui les suivent, ils sont 6 à 7,000, la plupart « sans destination et qui prétendent être bons pour tout emploi ». Il y a d'anciens planteurs ruinés par les noirs ; la majorité sont des aventuriers. Un général « ne compte pas moins de six secrétaires, dont pas un ne sait écrire sous dictée ». Dans la colonie, ne pouvant dépouiller les noirs, ils vivent sur l'armée. Au retour de l'expédition de la Crête-à-Pierrot, le général Hardy écrit : « Ces coquins d'administrateurs, pendant notre absence, ont mis le pillage à l'ordre du jour... Je viens de destituer le commissaire ordonnateur, qui méritait que je le fisse passer par la fenêtre. » Et comme, suivant l'habitude prise auparavant, « les officiers généraux aiment mieux travailler pour eux-mêmes que pour la gloire de leur chef, bientôt il n'y a plus ni frein ni discipline (2) ».

La reprise de la guerre, les travaux qu'elle exige, les mouvements de troupes qu'elle commande, réveillent les tendances au vol que le Premier Consul n'a point à jamais réprimées, et les soucis qu'elle lui cause, en détournant son attention, font aux concussionnaires retrouver des jours heureux. Depuis les fourriers « qui grappillent le plus possible », depuis les sergents-majors qui touchent régulièrement le prêt, mais auxquels on retient en fin de

(1) *Corr.*, 5441, 5538, 5610, 5631. — *Journal de Gourgand*, 9 janvier 1817. — HUGO, MENNEVAL, *ibid.*

(2) HARDY, *Correspondance*. — MOREAU DE JONNÈS, *Aventures de guerre*. — SAVARY, *ibid.*

trimestre les journées d'absence, « ce qui fait qu'à ce moment ils ont entre les mains le tiers du prêt, environ », et les provoque, pour ne pas être en débet en ce moment « à dissimuler le nombre des présents et à tromper les conscrits sur leur dû », jusqu'aux quartiers-maîtres qui règlent, à leurs corps défendant, les soldes arriérées, jusqu'aux colonels — tel M. de Marigny, du 20^e chasseurs, qui, « sans fortune, dépense de trente à quarante mille francs par an » et dont le régiment « est pour lui une ferme qu'il pressure de toutes les manières, sans égard pour la légalité », tant qu'un ordre n'est pas venu le poursuivre, — il reste au doigt des comptables quelques parcelles de l'or qu'ils manient. N'est-ce pas d'ailleurs l'époque où la police est en grande partie payée par la taxe des maisons de jeu, où les receveurs généraux des finances, grâce à leur crédit, font « admettre au pair par le Trésor des effets publics achetés à 50 pour 100 de rabais, dans le paiement des impôts », où des parvenus se targuent d'une fortune due au hasard parmi des émigrés ruinés sans cause et des privilégiés dépouillés sans profit pour les masses nationales (1)?

Cependant, la comptabilité entre les corps et les dépôts, quoique lente, s'améliore par suite de l'organisation des correspondances avec les camps, et celle des armées qui se trouvent dans ceux-ci est trop souvent mise sous les yeux du maître pour que les administrateurs aient l'audace de largement dilapider. En effet, en voyage, le Premier Consul recherche les fautes, découvre les négligences, et les punit. En août 1803, il s'aperçoit que, dans un bataillon de la 11^e « dont les papiers furent pris à Liège, les années et les blessures des vieux soldats ne sont pas comptées », ce qui peut permettre de falsifier les états de solde. Il s'aperçoit que la division italienne de Boulogne est mal administrée : « il paraît qu'il y a des voleurs dans le corps ». A Paris, près des bureaux de la guerre, « un nommé Montaut use de son crédit », fait obtenir à un Piémontais qui lui donne tant pour cent. 4,000 francs. La police doit « suivre cet homme et découvrir ce foyer de corruption ». Les troupes de la garde de Paris sont « mal administrées ». Au camp de Boulogne — en septembre 1804 — il existe une « nuée d'agents qui ne servent de rien et attendent d'être de

(1) FEZENZAC, GONNEVILLE, MOLLIER, DE BARANTE, *ibid.*

l'autre côté du détroit » ; il y en a des « nuées sur la flottille », qu'il paye, sans qu'ils soient utiles, et il prescrit à Decrès « de réformer cela ». Celui-ci réduit de 252 à 118 ses agents, « cette nuée de commissaires qui n'aboutit qu'à voler », mais Napoléon juge la mesure insuffisante ; il veut qu'à la fin de l'année, dans ce port « le service de la bureaucratie soit supprimé », et, peu après, il fait arrêter l'un d'eux, un certain Margueritte, au sujet desquels « il sera fait une enquête sur les moyens par lesquels il alimente son luxe extravagant (1) ».

En somme, avant que la guerre continentale se soit à nouveau déchaînée et n'ait rendu difficile toute comptabilité, grâce à la pénétration et à la fermeté du Premier Consul, l'administration s'est épurée. Elle tend vers l'honnêteté. Elle est plus active que celle d'avant 1789 et aussi scrupuleuse. Mais il demeure en elle de dangereux ferments, les souvenirs des campagnes d'Italie, d'Égypte et d'Allemagne qu'avivent encore les bénéfices des réquisitions récentes en Hanovre, et comme le manque de stabilité provoque chez chacun de ses membres le désir de se créer un sort plus sûr en acquérant une fortune, les concussions vont reparaître et se manifester de plus en plus à chaque campagne.

II

Durant la campagne de 1805, les contributions ne peuvent être frappées qu'au delà de l'Inn. Dans l'esprit de Napoléon, « elles seront toutes au profit de l'armée, ainsi que les magasins pris. Chacun en aura une part, proportionnelle à ses appointements », à son enjeu personnel. Il est évident que lui-même, qui a composé le trésor de la Grande Armée de quelques millions, provenant « pour la plus grande partie de ses épargnes », s'en réserve la meilleure portion. Mais à peine est-il sur le territoire ennemi que ses généraux en exigent pour leur propre compte. Ney en lève dans le Tyrol. Soult, qui veut en frapper une forte sur l'abbaye

(1) *Corr.*, 6987, 7916, 7924, 8014, 8065, 8151, 8167.

de Sankt-Polten, « en fait partir un soir la division Saint-Hilaire, qui y cantonne, afin qu'on ne s'en aperçoive point. Saint-Hilaire en a déjà exigé pour lui-même mille louis. La troupe à peine au gîte quitte celui-ci, dans la neige, à destination de villages où elle n'arrive qu'à deux heures du matin, les chaussures perdues. » Quelques jours avant Austerlitz une imposition de cent millions est demandée aux provinces occupées : cette somme « doit être donnée à l'armée, conformément à l'état de distribution que l'Empereur arrêtera ». Sur les premiers fonds, « il sera payé trois mois de gratification à tous les blessés ». Les magasins des denrées des monopoles seront saisis, au profit de l'armée. Evidemment, cette dernière n'en touche rien. Aussi commence-t-elle à se garnir les mains ; Dupuy, sous-officier au 11^e chasseurs, est chargé de recevoir, en Moravie, une contribution de guerre pour son régiment. Il obtient 14,800 florins, en papier. Le colonel lui en donne 800 et, sans doute, s'adjuge le reste, après ce généreux pourboire. La campagne est courte ; l'armée étant concentrée, la surveillance de l'Empereur est extrême. A la paix, il exige les paiements avec apreté : « Presbourg ne sera évacué que les huit millions en argent payés, et Vienne les quarante millions en billets », écrit-il. Il n'est donc pas étonnant qu'il n'y ait point de concussions exorbitantes, s'il se commet des pillages, mais l'exemple du maître, s'emparant d'une immense contribution et ne livrant aux siens aucune part de prise, les abandonnant sans solde, donne à réfléchir à tous ceux qui le servent et les prépare, pour l'avenir, à se garnir les mains. Auprès de lui le mameluck Roustam, mis sur les contrôles du corps, ne doit-il pas menacer son maréchal des logis pour obtenir son dû de trois ans (1) ?

D'ailleurs il n'en est pas de même là où il ne se trouve point. Dès le 2 novembre, il fait ordonner au commissaire des guerres Masséna de se rendre à Paris : « La manière de voler de ces messieurs est toute simple. Ils font des réquisitions au nom de l'armée. s'entendent avec les municipalités et donnent des reçus pour le rachat. C'est ainsi que le commissaire des guerres Masséna a fait pour Modène. » Le 27 décembre, il écrit à Dejean : « J'ai destitué les commissaires Grobert et Masséna. S'il est d'autres commis-

(1) *Corr.*, 9407, 9529, 9630. — MOLLIER, THIÉBAULT, DUPUY, *ibid.* — ROUSTAM. *Mémoires.*

saires qui se soient mal conduits, il faut les destituer. » Peu après, le général Solignac, chef d'état-major du maréchal Masséna, « est appelé à Paris pour rendre compte de toutes les opérations de finances des États de Venise » ; et, au-dessus de Solignac, « ce mauvais sujet », Napoléon découvre, ainsi qu'il le présentait, que Masséna — le vainqueur de Zurich — « a beaucoup volé dans les pays vénitiens ». Comme il est envoyé à l'armée de Naples, Napoléon dit à Miot de Mérito, pour le roi Joseph : « qu'il empêche Masséna de voler. Ce qu'il a fait dans les États vénitiens est épouvantable. Quant à Saliceti, j'ai déjà mandé à mon frère qu'il ne le laisse pas autant voler. » A ce moment, Napoléon, à peine arrivé d'Autriche, ignore encore l'état de ses finances, et de la fortune qu'il croit posséder dérive son indulgence. Mais, à l'examen de son trésor, il tempête et tonne. Il a un ministre des finances tel qu'on n'en vit guère, Barbé-Marbois, honnête homme, mais piètre financier, « qui pointe sur son calepin ses employés retardataires » et qui vient de se faire jouer par Ouvrard d'une extraordinaire façon. Ouvrard, « homme fécond en plans gigantesques, et toujours prêt à exposer à tous les hasards son nom, mais jamais sa fortune », en compagnie des banquiers ou fournisseurs Vanlerbergue, Michel aîné, Desprez et C^{ie}, a l'entreprise des vivres de la guerre et de la marine, quoi qu'ait pensé de lui Bonaparte en 1800. Par une combinaison balzacienne, la même compagnie a obtenu le monopole des fournitures aux colonies espagnoles d'Amérique et le roi d'Espagne s'est associé à l'affaire. En échange, elle doit en tirer toutes les matières d'or et d'argent. Comme paiement de vivres, les munitionnaires reçoivent du trésor des obligations de receveurs généraux, réalisables à long terme. Or l'un de ces munitionnaires est régent de la Banque de France, et il fait escompter par cet établissement tous les papiers de la compagnie de 12 à 18 pour 100, alors que ceux du banquier Perregaux le sont à 5 pour 100. Mais, l'argent du Mexique, par suite de la guerre maritime, n'arrivant pas, Ouvrard persuade à Barbé-Marbois — après avoir donné un fort pot de vin à son secrétaire général — de l'aider dans son entreprise coloniale en anticipant les paiements des fournitures. Barbé-Marbois accepte. Le papier des receveurs généraux encombre la Banque, laquelle manque d'y sombrer, ne paye plus qu'en réduisant le nombre de ses guichets.

Le Trésor avance davantage que le ministre ne le pense lui-même, et l'Espagne reçoit des acomptes. A la vérification des livres, il résulte que cette puissance, qui doit un tribut de 36 millions, non seulement n'a rien payé, mais a reçu, en perspective des futurs bénéfices, et qu'il lui faut rendre 60 millions — dix fois la valeur des piastres qu'une frégate anglaise, après convention, amène de la Vera-Cruz. Quant à la compagnie Ouvrard, elle redoit au Trésor 141,800,000 francs — au lieu de soixante millions que pensait Napoléon et des soixante-treize que calculait Barbé-Marbois. Le sequestre mis sur les biens des banquiers donne quatorze millions. On ne leur règle point les services d'un ou deux mois qu'on leur doit, et comme leurs magasins contiennent de grands approvisionnements « on arrête que toutes les subsistances nécessaires à la guerre et à la marine seraient prélevées sur ceux-ci, qu'ils continueraient d'approvisionner et d'entretenir en ne recevant chaque mois que la moitié du prix des fournitures, » situation qui se prolonge en 1806 et 1807 parce que, « dans l'état actuel du Trésor, ils sont propres à ces services, à condition d'être surveillés », ce qui, on le conçoit, ne peut aboutir qu'à donner de mauvaises denrées. Comme conséquence de cette incroyable duperie, les fournisseurs d'habits, de souliers, de chevaux, qui se plaignaient en septembre 1805, ne sont pas encore payés, et quoique l'armée du Nord fût « entièrement nourrie, habillée et soldée par la Hollande, » quoiqu'il s'avancât vers Naples des troupes dont le fardeau était déchargé de la France ou de l'Italie, les millions gagnés en Autriche par les soldats servent à combler une partie du gouffre financier. L'Empereur « qui voudrait faire élever une potence assez haute pour montrer exposé à toute la France » Ouvrard qui l'écoute et qui, « immobile comme un roc, ne dit pas un mot, mais semble penser par son air que rien n'est plus passager que la tempête », abandonnant l'impassible financier, retombe sur Masséna (1).

D'abord, il fait écrire au receveur des contributions vénitiennes, qui se montent à dix millions environ, pour que « le maréchal fasse verser les deux millions qu'il a reçus dans sa caisse », cela alors que Joseph rend compte qu'il a « beaucoup de peine à rétablir l'administration de l'armée, où l'on est habitué à n'avoir aucun

(1) *Corr.*, 9332, 9447, 9628, 9657, 9665, 9764. — MIOT DE MÉLITO, MOLLIER, MENNEVAL, *ibid.*

égard pour le soldat ». Peu après, et vraisemblablement sur des renseignements nouveaux, Napoléon lui répond : « Masséna est haï de toute l'armée... Cet homme n'a point l'élévation nécessaire pour conduire des Français... Dites à Saliceti de le voir, de le prévenir que Solignac a déclaré officiellement qu'il avait reçu en don trois millions, qu'il faut qu'il les rende, sans quoi, dans le compte que je publierai, au mois de mai, de la levée des contributions de l'armée, il y sera porté tout au long comme ayant reçu cette somme, avec les pièces justificatives; je nommerai une commission de sept officiers pour le faire condamner à la rendre. » De jour en jour l'affaire s'amplifie. Le 12 mars, l'Empereur mande à Dejean : « Envoyez chercher Solignac. Qu'il vous fasse une déclaration nette... S'il vous déclare même jusqu'à six millions, avec tous les détails pour les retrouver, bien; sans quoi, faites-le arrêter. » Et, sans doute à la suite de l'interrogatoire, il écrit le même jour à Joseph : « Faites donner à Masséna le conseil de rendre les six millions qu'il a pris. S'il les rend vite, c'est le seul moyen de se sauver; car, s'il ne les rend pas, je nommerai une commission militaire qui siégera à Padoue, pour faire des enquêtes; car, enfin, c'est un trop grand brigandage. Souffrir que le soldat meure de faim, soit sans solde, et prétendre qu'on a reçu en don des provinces les sommes qui lui étaient destinées, c'est par trop impudent : il n'y a plus moyen de faire la guerre. Faites surveiller Saint-Cyr. Le détail de leurs (Masséna et les siens) dilapidations est inouï. C'est par les Autrichiens que je l'apprends. » Il écrit aussi au vice-roi : « Lorsque mon armée n'est pas payée, c'est une indignité de cette manière... Indépendamment des fraudes de 4,020,000 francs, il y a des villes qui ont donné aussi des contributions.... Prenez tous les renseignements... Jé désire savoir ce qu'est devenu le produit des mines d'Idria. Elles doivent avoir rendu plusieurs millions ». Le 20 mars, il récrit à Joseph : « Quant à Masséna, Solignac a dû se rendre près de lui, et j'espère qu'il restituera tout ce qu'il a pris à la caisse de la Grande Armée. Cela se monte à sept à huit millions. » Il est nécessaire qu'il parle haut et menace ferme, au moment où il pense que « le moindre avantage que puisse procurer la conquête de Naples est d'entretenir 40,000 hommes », au moment où il ordonne de frapper « une contribution de trente millions sur tout le royaume ». Peu après, Solignac est destitué, avant que sa mission

ne soit accomplie, et, à son sujet, Napoléon écrit à Dejean : « Vous lui ferez connaître que je sais l'argent qu'il a eu, et pour lui et pour d'autres, qu'il faut sans délai qu'il restitue tout ce qui a été à son profit... S'il tarde à le faire, il sera traduit devant une commission militaire... Écrivez au général Seras que je suis instruit que plusieurs de ses aides de camp et des officiers de son état-major se sont fait donner des sommes d'argent par les pays conquis. Qu'il avise ses officiers de prendre garde de se compromettre, sans quoi ils seront traduits devant des conseils de guerre... Bretz, garde-magasin, sous les ordres du commissaire des guerres Masséna, a reçu du gouverneur de Vicence 2416 livres ou souverains en échange d'un bon de 8,000 rations de pain dont il n'a été perçu que 2,000. Ordonnez son arrestation. » Le surlendemain — 3 avril, — il notifie à Mollien : « La province de Vicence a donné 300 souverains d'or au payeur général de l'armée pour l'engager à accorder des délais au paiement des contributions. Qu'il se hâte d'en faire reçu, sinon il peut en résulter des conséquences funestes pour lui. Le payeur Devisau a reçu du grand-vicaire 52 souverains d'or. Écrivez-lui de même. » Et peu après — le 10 avril, — il déclare à Berthier : « Votre frère a gagné deux millions en Hanovre, et il ne faut pas qu'il fasse l'important... Envoyez-moi un détail, écrit pour moi, des dilapidations, afin que dans la distribution des gratifications, je porte en compte à chacun ce qu'il a pris ». Avant la fin de l'été, le prince Eugène qui, par ailleurs, a fort à faire, car il organise cette Vénétie « qui rendait vingt-cinq millions aux Autrichiens et qui, aux mains de Napoléon, doit rendre davantage encore », reçoit des notes ainsi conçues : 21 avril : « J'imagine que vous avez le million de Bignani et les 500,000 francs de Marmont et de Masséna pour le vif-argent. Marmont doit vous faire remettre 325,000 francs pour le vif-argent sans qu'il soit besoin de le lui intimer ; sans cela, je le lui ferai signifier. Il est honteux qu'un général fasse des profusions à l'ennemi, mais surtout lorsque les troupes manquent de solde. » — 22 avril : « Masséna a promis de verser 3,700,000 francs, Solignac 560,000. Mesny 300,000. » — 24 mai : « L'administration de l'Italie me paraît un chaos... Il y a de grands abus. » — 11 juin : « on me fait payer pour 20,000 hommes de plus qu'il n'y en a... On ne donne point de viande, et cependant, en quatre mois, il s'en dépense 30,000 rations

par jour ». Les légumes secs, le sel, le vin, l'eau-de-vie sont également négligés, et Napoléon conclut : « Je suis volé de 50 pour 100, et dans beaucoup d'objets de 70 pour 100; de 40 pour 100 pour les fourrages. » — 13 juin : « Marmont dépense prodigieusement pour sa solde. Cela commence à devenir extraordinaire. J'ai ordonné qu'on fit une vérification scrupuleuse de cette comptabilité. » — 14 juin : « Avec 17,000 hommes l'Istrie et la Dalmatie exigent de 26 à 28,000 rations par jour. » — 30 août : « J'entends dire que de vieux sergents-majors volent les conscrits et les traitent mal. C'est aux généraux à veiller sur cet abus et à ce qu'on traite les conscrits de manière à leur faciliter les premiers pas dans la carrière militaire. » A Naples, Joseph « s'occupe à réprimer les abus de l'administration militaire, qui servent si essentiellement les projets des ennemis en donnant aux habitants de justes motifs de mécontentement » et, autant par suite des tricheries que des maladies, il avoue n'avoir que « 32,000 hommes disponibles pour le service actif » sur les 53,000 qu'il solde. En même temps, il essaye de calmer Masséna, duquel Napoléon vient de faire saisir trois millions à Gênes, et, le 24 juillet il écrit à son frère : « Masséna a la tête perdue pour ce qui lui reste entre les mains d'un nommé Ardent, qui a été arrêté à Paris. Je crois que Votre Majesté doit lui laisser cette somme, qui n'est pas le sixième de ce qu'il a rendu ». Cependant ces poursuites ne calment pas l'avidité des généraux, et le 20 septembre, Napoléon mande à son frère : « Ne laissez pas ignorer à Duhesme qu'il me revient des plaintes contre lui pour des affaires d'argent (1) ».

Mais il n'est pas qu'en Italie où se manifestent de scandaleuses exactions, où le soldat est négligé, alors que la comptabilité présente des millions dépensés à son usage. Les contributions qui sont exigées ça et là, les impositions qui sont tirées des faibles, au mépris du droit le plus élémentaire, n'arrivent point dans les caisses intégralement, et lorsque les villes vexées sollicitent des réductions, implorent des tempéraments, elles ne les obtiennent qu'après avoir payé les intermédiaires. Napoléon écrit à Auge-reau : « Lorsque tout votre corps d'armée sera réuni, vous

(1) *Corr.*, 9829, 9863, 9902, 9911, 9936, 9958, 9960, 9963, 9997, 10045, 10049, 10074, 10115, 10268, 10349, 10358, 10360, 10709, 10843. — LECESTRE, *ibid.*, 22 avril 1806. — *Corr. du roi Joseph*, 18 février; 11, 14 mai; 24 juillet 1806.

demanderez à Francfort une contribution de quatre millions, qui sera versée dans la caisse, au profit de la Grande Armée. » Trois mois après, elle est réduite à deux millions, mais Augereau « n'évacuera la ville que lorsqu'ils seront payés ». Or, le maréchal touche des frais de table somptueux et il tient à y rester. Quant à ses soldats, ils n'ont rien reçu de ce qui leur était promis. Ailleurs, à Walcheren, le général Monnet « perçoit un droit de 10 pour 100 sur l'importation des légumes », et il les garde pour lui (1).

Même dans l'intérieur, les vols se continuent et même s'amplifient. Quoique la plus grande partie de l'armée soit à la charge de l'étranger, quoique les contributions de la Grande Armée aient rendu, en mai, plus de 50 millions sur lesquelles il n'en aurait été dépensé que 21 — et non comme Napoléon pensait le faire tout d'abord — les budgets de la guerre et de la marine absorbent 64 pour 100 des ressources de l'empire. Cependant, en France, il se trouve « beaucoup trop de commissaires des guerres » et les administrateurs de l'armée sont payés très cher; ceux de la Garde seule, forte alors de 8 ou 10,000 hommes, coûtent plus de 190,000 francs. Ceux-ci devraient veiller à la régularité des dépenses, sauvegarder les intérêts de l'État et, par là, démontrer leur utilité. Il n'en est rien. Tous les mois, il existe une erreur de plusieurs milliers d'hommes entre les comptes de la compagnie des vivres et les chiffres des inspecteurs aux revues. A la fin d'avril, Napoléon prescrit de rejeter toutes les ordonnances qui seront présentées au profit des fournisseurs de fourrages « qui lui doivent deux millions sur ce chapitre », sans s'inquiéter si ces fournisseurs sont complices de ces erreurs. En effet, à cet égard, on lui demande, pour six mois, 6,250,000 francs, ce qui, « en évaluant la ration à 1 fr. 60, évaluation plutôt forte que faible » (l'État la payait 0 fr. 85 à la fin de 1802), demanderait, à l'intérieur, plus de 20,000 chevaux par jour, alors qu'il n'y en eut, d'après les effectifs, que 6,100 en vendémiaire, 6,000 en brumaire, 7,300 en frimaire, 10,400 en janvier, 8,000 en février, de sorte qu'en « acceptant des chiffres sur lesquels il y aurait beaucoup à redire » il ne doit

(1) *Corr.*, 9703, 9908, 10236. — ROCQUAIN, *Napoléon et le roi Louis*, lettre du roi, juillet 1806. — Sans danger évident, plus de 50,000 Français passent en Allemagne, de janvier à mars 1806. Augereau en a près de 30,000 autour de Francfort, Lefebvre 24,000 autour de Darmstadt.

que 2,328,000 francs, alors qu'il en a déjà payé 4,852,000. L'État, évidemment, est volé; Napoléon le dit volé par les fournisseurs. En réalité, il peut l'être par les corps, qui perçoivent trop, ou par entente entre les corps et les fournisseurs. Mais faire payer par ceux-ci les trop-perçu, c'est leur demander de connaître, d'une exacte façon le chiffre des effectifs, chose pour laquelle ils ne possèdent aucun moyen, c'est, par sentiment d'injustice habituel à Napoléon, frapper des entrepreneurs dans leur fortune, parce qu'elle est vulnérable, alors qu'il n'ose ou ne sait atteindre des comptables et des administrateurs militaires de pauvreté évidente ou de fortune cachée, insaisissable, et c'est finalement provoquer, par une naturelle réaction, à des fournitures de qualité inférieure. D'ailleurs, il n'est pas que les corps qui trichent. L'indemnité de fourrage est allouée aux seuls officiers. Or, pour six mois, — 24 septembre 1805-1^{er} avril 1806 — elle a été évaluée 830,000 fr., alors qu'elle n'a coûté, en l'an XIII et tandis que toute l'armée était dans les camps, que 1,200,000 francs. « Elle ne peut être, pour ces six mois, de 300,000 francs. Cependant 830,000 francs sont sortis du Trésor ». Les dépenses du chauffage sont accrues d'un tiers : « il a donc gagné à ce que toute son armée soit dehors une augmentation de dépense », calcul bizarre, en effet. Napoléon se plaint que les frais des étapes aient triplé, ce qui est possible, vu la quantité de conscrits et les grands mouvements de troupes; que les lits militaires aient doublé; chose possible encore, en raison du nombre des recrues versées dans les dépôts, et qui, sur les effectifs généraux remplacent les hommes des camps, non pourvus par la même entreprise. Il s'étonne que les hôpitaux lui demandent, en moyenne 24,000 rations par jour, « alors qu'il n'y a pas eu constamment 11,000 malades. L'état, d'ailleurs n'en porte que 18,000 ». Il trouve étrange que l'on paye les officiers de santé « tandis que ceux de la Grande Armée ne le sont pas tous », sans s'apercevoir qu'à la Grande Armée ceux qu'on ne paye point ont été recrutés pour la guerre, et ne sont que provisoires, sans s'étonner non plus qu'il y eût, à la partie agissante de l'armée, des apothicaires et des barbiers de hasard, alors que, dans l'intérieur, demeurent tranquilles les officiers de santé titulaires. Il découvre que, dans les corps de réserve, pour la viande, « il y a une exagération d'au moins un quart » et il conclut : « Rien n'est aussi inexact que les

états remis par les inspecteurs aux revues; ce corps s'est bien relâché depuis un an et ne remplit point son but. En janvier, il n'y avait dans l'intérieur que 60,000 individus prenant ration; l'administration de la guerre en porte 85,600... Tout réuni, on compte un trop payé de quinze ou vingt millions, sans compter qu'au lieu de régler les trois quarts des services, on aurait tout soldé. » En effet, dans l'Est, les paysans réclament le paiement des réquisitions qui ont été faites avant la guerre et qu'on oublie, « alors que d'autres ont été soldées d'après un prix fallacieux. » Trois auditeurs y sont envoyés, « car il convient que les particuliers ne perdent rien et que l'Etat ne soit point grevé ». Mais il n'est pas que dans l'armée où l'on dilapide. La mise en régie des vivres, sous la direction du frère de Maret, coûte à l'État dix millions de plus que ne dépensait la compagnie des vivres tombée en faillite; l'ancien château de Charrette « qui a coûté 80,000 francs en assignats, a été acheté 110,000 francs en argent, pour servir à l'établissement d'un haras, et l'estimateur du gouvernement doit avoir reçu 30,000 francs de cadeau ». Dans les rentes viagères que paye l'État « sur 57 noms, 21 qui ont touché l'an passé, étaient morts ». La contrebande fait de grands progrès en Belgique: « les préposés des douanes trouvent trop d'avantages à la revente des marchandises qu'ils arrêtent et aux gratifications que les saisies leur rapportent, pour vouloir, de bonne foi, contribuer à l'extirper ». Et Napoléon lui-même ne se soucie pas plus de ses engagements que les serviteurs de l'État ne s'inquiètent des intérêts de celui-ci. Le 5 janvier 1800, il a reconnu la légitimité d'une dette de quatre millions de florins envers la Hollande — peut-être afin d'aider à un nouvel emprunt. — Son frère Louis lui en réclame le paiement. Il tergiverse, « n'a plus d'argent, a peine à subvenir à ses immenses dépenses »; enfin, pressé, il répond que cette créance « est surannée ». On ne saurait traiter ses créanciers avec plus de désinvolture, et l'on ne peut s'étonner de voir dans les dépôts des ouvriers postiches, de voir à la suite des armées des boulangers qui ne pétrissent que le pain des administrateurs, des trésoriers qui ne règlent que la solde des généraux et la leur propre. Par l'exemple de Napoléon ravissant leur proie aux voleurs de l'Italie, comme le vautour le fait au corbeau, sans autrement les châtier, les administrations et les grands chefs, qui pillaient par nature,

avec une simplicité féodale, sont amenés à dissimuler, et — en même temps que dans la hiérarchie militaire de l'époque chacun devient rapace et imite le maître qui accapare cinquante millions de contributions et n'en distribue rien — aux extorsions brutales d'argent s'ajoutent les exactions habilement couvertes et les dilapidations prudemment calculées (1).

En s'engageant contre la Prusse, Napoléon « n'emporte avec lui que 24,000 francs ». L'armée, à laquelle il doit plusieurs mois de solde, est pauvre et se lasse de lui faire crédit. Tous les services demandent de l'argent; une partie des administrateurs sont improvisés, « peu considérés et peu faits pour l'être ». Parmi ces derniers, grâce à la protection de Daru, est entré l'un des plus fins observateurs du dix-neuvième siècle, Stendhal, qui, sur son journal note le pourquoi de sa nouvelle carrière : « S'il fait bien, c'est un titre; s'il manque d'habileté, ce sera noyé dans le désordre de la guerre » — industrie fructueuse et sans risque, sinon de laisser périr dans le besoin des masses de vies humaines anonymes (2).

En face de l'armée française sont des Saxons et des Prussiens, dont les compagnies sont au compte des capitaines, qui en usent ainsi que de médiocres fermes, dont les officiers ont mis à contributions les caisses des régiments qui leur accordent des emprunts pour s'équiper et dont un grand nombre, « du consentement de leurs chefs, ont abandonné l'un de leurs deux chevaux réglementaires, dont ils continuent à percevoir la ration, qu'ils revendent ensuite (3) ».

Avant l'entrée en campagne, Napoléon doit rappeler que, s'il a des charretiers à l'armée, c'est pour le service et non pour qu'ils soient attachés aux fourgons des généraux ou employés comme domestiques, et qu'il « ne souffrira pas que personne se serve de chevaux ni de caissons d'artillerie ». A peine est-on en pays ennemi que les impositions commencent : dans la nuit du 12 au 13 octobre, une patrouille de 50 hussards français entre à Leipzig : « L'officier qui la commande fait convoquer le bourgmestre et un certain nombre de gros commerçants. Il leur donne connaissance

(1) *Corr.*, 9191, 9568, 9868, 9913, 10160, 10165, 10226, 10290, 10444. — MARCO DE SAINT-HILAIRE, *Histoire de la Garde impériale*. — SAVARY, MIOT DE MÉLITO, ROCQUIN, *ibid.* — *Statistique de la France (1803)*.

(2) *Corr.*, 10910. — SÉGUR, SAINT-CHAMANS, *ibid.* — STENDHAL, *Journal*.

(3) MARBOT, DE SUCKOW, *ibid.* — FOUCART, *Prenzlau-Lubeck*.

des ordres reçus et leur extorque une contribution de 500 frédéric d'or » — soit plus de 10,000 francs. Le lendemain d'Iéna, une contribution de guerre de 159,425,000 francs est frappée sur la Prusse et les pays alliés, en plus de la confiscation des marchandises anglaises. Et presque aussitôt, des vols se découvrent. Le 17 octobre, Napoléon écrit à Clarke : « Vous ferez connaître au maréchal Ney que j'ai les yeux sur lui et que j'ai défendu expressément qu'il fît aucune recette sans une ordonnance du maréchal Berthier, major général. » En toutes choses, les concussions troublent les calculs les mieux fondés. Le drap pour les capotes, le cuir pour les souliers, les bestiaux requis, les chevaux pris, sont des matières où s'exercent la cupidité des chefs et l'improbité des administrateurs. Imitant ses maîtres, le soldat vole tant qu'il peut. Le 30 octobre, à Potsdam, Bourcier croit recevoir 4,000 chevaux, mais les corps qui les amenaient les ont échangés contre les leurs fourbus, ou les ont vendus, et il n'en reçoit « que 393, rebuts de plusieurs régiments de diverses armes ». Ces chevaux doivent arriver tout harnachés. Le 3 novembre, les dragons de Milhaud en amènent « 363, dont aucun ne peut être employé pour les carabiniers ou les cuirassiers... La plupart des chevaux remis n'ont que des longes de corde ». A Leipzig, il est requis du drap fin pour 8,000 habits, autant de redingotes, autant de pantalons d'officier. Jusqu'au grade de colonel inclus, chacun d'eux doit toucher cinq aunes de drap. En mai 1807, quelques-uns ne les ont pas encore reçues. Le fourrier Parquin doit assister à une distribution à Berlin. Arrivé sur la place, il apprend qu'elle n'a pas lieu. Il donne ses bons généraux, contre 100 frédéric d'or à un juif, et, en s'en revenant, il partage la somme avec l'adjudant chargé de la distribution. A leur retour, personne ne leur demande les bons. Auprès du canal latéral à l'Oder, le 20^e chasseurs est laissé à la garde de bateaux saisis. Non seulement de ce qu'ils y trouvent tous font bombance, mais la nuit « officiers et soldats laissent passer les bateaux pour des centaines de frédéric : le régiment en regorge ». La veille du départ, un ordre laisse s'entr'ouvrir l'écluse aux bateaux qui restent : on raconte dans les rangs que cet ordre « a été payé 100,000 francs à un général ou au colonel. » Daru saisit la banque de Magdebourg avec tous les dépôts qui s'y trouvent. Ces fonds, « d'une valeur dans le pays calculée à douze millions,

n'en rapportent pas cinq », on devine grâce à quelles connivences. Savary prend à Wismar 24 bateaux suédois; il les vend à la ville 130,000 francs — ce qui n'est pas cher, — en donne 60,000 aux deux régiments (c'est-à-dire à leurs colonels) qui l'accompagnent et garde le reste pour lui. Saligny, le chef d'état-major de Soult, arrête un convoi de vin réquisitionné pour les troupes de Lannes, sous le prétexte qu'il l'a été dans la zone de marche de Soult, et il le revend à l'intendant du château auquel on l'a enlevé. Il arrête de même tous les vivres exigés, ce qui force ce jour-là la division Vandamme à se passer de pain. Avec de l'aplomb on en impose, et Napoléon se voit obligé d'écrire, le 1^{er} décembre, pour faire rejoindre son corps à un certain capitaine qui s'est installé dans une petite ville saxonne, auprès de Mersebourg, et qui « se fait entretenir par celle-ci, on ne sait à quel titre (1) ».

Malgré les contributions, malgré le fructueux arrêt à Berlin, Daru n'aurait eu à Posen que 150,000 francs en caisse. Aussi, dès qu'il est entré en Pologne, Napoléon ne cesse de se plaindre. Il écrit à Clarke : « Portez une grande attention aux chaussures, car on me vole beaucoup. Vous aurez vu, par la lettre interceptée de Kustrin, quels brigandages on exerce »; il lui répète : « Il paraît qu'on fait de grandes exactions à Kustrin. Pourquoi ne faites-vous pas arrêter et punir sévèrement les coupables : vous êtes le gouvernement ? » Il écrit à Daru : « Faites donc arrêter les gardes-magasins et faites un exemple d'aussi infâmes exacteurs », — mais leurs fonctions n'exigent-elles pas qu'ils soient « d'effrénés voleurs » alors qu'à chaque distribution les soldats essayent de les tricher ? Et le 12 décembre, il lui dit : « L'administration ne suit aucune marche parce qu'elle n'a pas d'organisation. Le commissaire des guerres chargé de la partie est un polisson qui n'a pas idée de sa besogne. D'administration de l'habillement, il n'y en a point. L'administration de l'habillement ne peut aller plus mal. On ne pourvoit à rien. Les effets pourrissent à Spandau et ailleurs ». Davout se plaint : « Nous sommes toujours très mal traités par les subsistances. M. Mathieu Favière (l'ordonnateur en chef) réduit toujours les bons » et il est des corps presque nus, tels le 114^e.

(1) *Corr.*, 11010 11020, 11341. — FOUCART, *ibid.*, lettre de Corbineau, 3 novembre 1806. — PARQUIN, SAVARY, DEDEM DE GELDER, GROSS, PION DES LOCHES, *ibid.*

(piémontais) qui attendent en vain, dans les marais glacés de la Pologne, les effets qu'on leur retient à Berlin. Malgré les ordres de l'Empereur, l'armée « ne touche jamais de vivres », mais les généraux, les maréchaux, continuent à réquisitionner et à faire contribuer. Lorsque Bernadotte rétrograde, après l'affaire de Mohrungen, il est moins navré de son échec que d'avoir « perdu ses fourgons, qui contenaient, outre ses propres bagages, les contributions qu'il avait levées sur les bords du Frischhaff et sur le produit desquelles il avait promis de fortes gratifications aux chefs de corps ». Plus tard, à Saint-Hélène, Napoléon dira : « Ney voulait aller à Elbing pour se procurer des fonds... Il m'a fait avoir la bataille d'Eylau ». En mars, il écrit : « Je manque de tout, les derrières absorbent tout. Il est absurde de laisser des boulangers à Wittenberg lorsque je ne puis cuire que dans huit fours, faute de boulangers » et il ajoute cette phrase caractéristique : « L'armée est toute en deçà de la Vistule. L'administration toute au delà. » Son scepticisme à l'égard des agents comptables est extrême, illimité. Lorsqu'il constitue le train des équipages, il mande à Dejean : « Il n'est pas impossible de trouver des commissaires des guerres honnêtes gens et quelques anciens agents des transports hommes d'honneur. Alors, les trains des équipages marcheraient comme ceux de l'artillerie. » A ce moment, l'envoi des ressources de la Silésie à Thorn amène un coulage extraordinaire ; on vole de tous côtés. Dans le Mecklembourg, Napoléon a « un intendant qui fait fort mal ses affaires et fort bien les siennes ». Dans le Brandebourg, dans la Hesse, où les retraites « montent plus haut pour le civil que dans le royaume de Hollande, où les grands vivent de pensions, où le peuple se compose de mendiants privilégiés », ce ne sont que dons forcés, cadeaux imposés, contributions inattendues, exactions manifestes. En Pologne même, « les abus des réquisitions particulières mécontentent beaucoup contre les Français », et lorsque ces derniers se sont emparés à Königsberg d'immenses magasins, l'un d'eux écrit : « Ils peuvent nourrir l'armée pendant deux mois s'ils ne sont pas pillés par cette foule d'employés qui nous suivent pour nous affamer (1). »

Après Tilsit, Napoléon compulse les états de ses consumma-

(1) *Corr.*, 11357, 11396, 11397, 11450, 11608, 12103, 12109, 12178, 12439. — *Journal de Gourgaud*, 25 janvier 1818. — DE SÉGUR, FEZENZAC, GIROD, THIÉ-

tions. « Vous verrez — dit-il à Daru le 16 août 1807 — par les pièces que les 800,000 boisseaux d'avoine n'ont probablement jamais été fournis... Il y a eu beaucoup de dilapidations à Berlin. S'il y a eu des voleurs, il faut les punir », et, au commencement de 1808, il y revient, il demande à Dejean « un calcul complet de ce que la Grande-Armée a dû consommer, afin de voir les dilapidations qui ont eu lieu (1) ».

La guerre finie et l'armée en cantonnements, la recherche des profits illicites ne cesse point. En Silésie, dans les villages où ils demeurent, des officiers prescrivent des contributions. Un capitaine de cavalerie reçoit de son colonel l'ordre de lever cent thalers : « il en lève 300 ». Cependant la Silésie doit encore trois millions sur les trente qui lui ont été imposés. L'honnête Davout écrit : « Dans les magasins, le brigandage fut à son comble pendant l'évacuation parce que des agents infidèles avaient l'espoir que leurs friponneries pourraient rester cachées. » Il a fait défendre aux habitants d'acheter des marchandises provenant de magasins français autrement qu'en des ventes publiques. « Les gardes-magasins surpris n'ont pu se défaire de ce qu'ils avaient soustrait, et le résultat a été de faire trouver dans les magasins des quantités considérables de denrées, au delà de ce qui était porté sur les états de situation. » Ainsi, à Bromberg, on découvre 9,000 quintaux de grains et 68,000 boisseaux d'avoine en plus. Néanmoins, « on se hâte de spolier la Pologne de toutes les manières, et bien des gens s'en mêlent ». Davout renvoie plusieurs commissaires des guerres. Leur chef, Daru, s'en émeut, « s'affecte ». Davout répond que les trois ordonnateurs renvoyés « ont à se reprocher d'avoir toléré au moins de grandes dilapidations » et il ajoute : « à Varsovie, on vient d'arrêter le garde-magasin des effets militaires, qui a vendu près de douze mille aunes de drap, près de trois cents manteaux et autant de capotes. On a retrouvé presque tous les objets chez les acheteurs. » Si, sur un convoi de 800,000 francs il n'y a que 1,400 écus de volés par les soldats du train qui le convoient, si dans le Grand-Duché, les contributions cessent de pleuvoir, autant parce que le pays est inondé de mauvaise monnaie — bronze prussien,

BAULT, PION DES LOCHES, DEDEM DE GELDER, *ibid.* — *Corr. de Davout*, 21 août 1807.

(1) *Corr.*, 13037, 13461.

billets russes, mandats autrichiens — que par la fermeté de Davout, les administrateurs, dans une réglementation excessive, prennent leur revanche : « Ils semblent avoir adopté à l'égard du soldat un système de tracasseries et de fiscalité qui contraste singulièrement avec la conduite de Napoléon. Toujours prêts à lui refuser ce qui peut être douteux, ils ne s'occupent guère de lui faire fournir des vivres de bonne qualité et dans les proportions fixées par les règlements et les ordres du jour. » En effet, Daru envoie de la viande sur pied à Davout. Les bœufs, qui marchent une centaine de lieues à travers un pays pauvre et ravagé par la guerre, arrivent aux corps dans le plus triste état : il en est qui meurent en chemin ; il en est de superbes que les employés de l'administration échangent, à leur bénéfice, contre des animaux malades. Il en résulte que la viande que Davout pourrait acheter à sept sous la livre « revient à quarante, est maigre et de la plus mauvaise qualité. Malgré la surveillance des commandants de place, et quoique plusieurs conducteurs aient été arrêtés, on n'empêchera jamais les abus qui se commettent. » Il en résulte aussi que des millions sont dépensés, en pure perte pour l'État (1).

En arrière, c'est pis. Les exactions sont générales : ici des majors chargés des remotes « veulent imposer » aux officiers subalternes envoyés à la recherche des chevaux de mauvaises montures. Là, sous le prétexte de frais de table, des généraux, des colonels, des officiers quelconques, se font délivrer des suppléments extraordinaires. En décembre, il faut mettre le séquestre sur les biens d'un général et sur ceux du prince Sulkowski, lesquels, en Poméranie, viennent de lever des contributions « pour environ cent mille écus de Prusse ». Au moment de la refonte de la Confédération du Rhin, « tel fonctionnaire public exige qu'un petit prince allemand lui achète à un prix exorbitant 200,000 bouteilles de champagne... tel autre veut des 500,000, des 800,000 francs en traites acceptables par les premières maisons de banque ». Le grand-duc de Mecklembourg est taxé à 120,000 frédéric d'or. Il en paye 40,000, fait deux traites pour le reste et s'en plaint à l'empereur Alexandre. « Un grand fonctionnaire négocie l'indépendance de Hambourg pour plusieurs millions de marchandises qu'en 1814 Napoléon fait

(1) *Corr. de Davout*, 25 septembre, 8 octobre, 12 novembre 1807. — BIGNON, BERTHEZÈNE, DE BARANTE, THIRION, *ibid.*

restituer à son trésor. » Maréchaux, diplomates, administrateurs, agents consulaires, chacun, selon ses forces et selon l'aventure, imite l'Empereur, qui, au 31 octobre 1808 aura, tant en argent qu'en nature, obtenu cinq cent soixante millions des pays conquis, chacun suit les traces de Talleyrand, qui, en protégeant des principicules apeurés, en décousant et en recousant les duchés, en trahissant aussi, amasse soixante millions (1).

A Naples, Joseph renvoie en France plusieurs commissaires des guerres qui ont commis des extorsions. De sa capitale même, il lui faut chasser un général « qui abuse de son habit pour vexer les citoyens et les mettre à contribution ». Dans le Cilento, les troupes prennent des vivres, « le nécessaire » des habitants, sans les payer, et, lorsqu'il s'agit d'équiper le 1^{er} régiment napolitain, le colonel reçoit « pour 100,000 francs de laine qu'il échange contre des effets », troc qui favorise la concussion. En Dalmatie, l'armée coûte plus qu'une armée de force double. Napoléon a beau écrire : « J'entends que tout marche en règle », la règle est ce qu'on y connaît le moins. Il faut, trois mois après, y remplacer le payeur « pour avoir mis des fonds à la disposition de Marmont sans y être autorisé » ; il se trouve que 800,000 francs ont été détournés, dont « il veut avoir le compte », et pour cela, il commence par faire séquestrer les biens du payeur et confisquer son cautionnement (2).

En Hollande, malgré la guerre et le blocus, « le pays commerce comme en pleine paix avec Londres et il s'y vend une énorme quantité de marchandises anglaises. » Grâce à cela, grâce aussi à l'aide de son frère Louis, Joseph peut y emprunter à 5 pour 100, « bien qu'on ait la plus grande répugnance à traiter avec un gouvernement quelconque » et que l'emprunt de 42 millions de florins, émis par le roi Louis, vienne d'y réussir, « par extraordinaire ». La Saxe est à bout : malgré plusieurs mois de retard, elle ne peut acquitter les dépenses de Davout. Cependant ce sont des agents saxons qui s'occupent des troupes de celui-ci, car « les employés saxons peuvent aussi bien faire que les employés français, qu'on

(1) *Corr. de Davout*, 26 décembre 1807. — SAVARY, D'ESPINCHAL, *ibid.* — SAINTE-BEUVE, *Lundis*. — MONTGAILLARD, *Histoire de France de 1789 à 1824*.

(2) *Corr.*, 13563, 13900, 13910. — *Corr. du roi Joseph*, 4, 29 juin 1806. — GIRARDIN, BIGARRÉ, *ibid.*

laisse seulement dans les lieux où se trouvent des magasins français considérables (1) ».

Ces étrangers n'auront aucune peine à faire mieux. En effet, dans la France elle-même, l'administration de l'armée périlite. De Pologne, Napoléon écrivait à Lacuée, le 16 mars 1807 : « Les colonels de beaucoup de corps abusent de l'autorité, et dans aucun il n'y a de conseil d'administration. Aujourd'hui, nous payons beaucoup trop pour les soldats, qui ne sont pas, à beaucoup près, aussi bien qu'ils devraient l'être. Si les inspecteurs aux revues n'y tiennent pas la main, vous verrez dans peu d'années des insurrections dans les corps contre leur colonel. » Et à Dejean, le 26 mars : « Nos armées ne seront organisées que lorsqu'il n'y aura plus un seul administrateur, que tout sera militaire et qu'on saura d'où vient le garde-magasin, comment il a commencé, quelles perspectives d'avenir il a ; sans quoi, nous serons à la merci des fripons, comme nous en avons. » Ceux-ci abondent. Aux dépôts, des colonels en campagne réclament en vain des effets. A la paix, ils y envoient des officiers. D'Espinchal arrive à l'un de ces derniers, qui est vide. Le major lui promet qu'au bout de deux mois tout sera prêt. Au bout de ce temps presque rien n'est fait, et le major « suspend le capitaine d'habillement de ses fonctions ». La police dénonce à Gênes les exactions d'un major et d'un capitaine aide de camp. On dilapide au 75^e, dont le dépôt est à Lille. « Le coupable est le capitaine d'habillement, ou le garde-magasin, ou le tailleur. » Napoléon veut que la somme dont le corps se trouve frustré soit payée sur la solde des officiers appartenant au conseil d'administration. Il faut destituer un chef de légion de garde nationale « pour avoir accordé des exemptions de service et fait trafic de remplacements et de congés ». Dans la Garde même, jusqu'à l'arrivée de Lariboisière, l'administration de l'artillerie « est exploitée comme une ferme, et il est avéré qu'à ce métier chacun des fermiers s'est constitué un beau commencement de fortune. » Le 18 mai 1808, Napoléon écrit à Mollien : « Il est impossible qu'il n'y ait pas d'immenses abus dans la solde. On me fait payer tous les soldats tués... Cela est scandaleux et fera la fortune de beaucoup de quartiers-maîtres sans produire le bien-être du soldat. » Cependant

(1) *Corr.*, 14228. *Corr. de Davout*, 13 septembre 1808. — GIRARDIN, *ibid.*

les inspecteurs aux revues pourraient y mettre opposition, car ils doivent « constater après des revues faites par eux le nombre exact des hommes présents dans chaque lieu, et c'est sur les états qu'ils ont arrêtés que le trésor acquitte la solde (1) ».

Mais, en ce temps, « le goût de la rapine est particulièrement enraciné dans tout ce qui est attaché à la comptabilité des régiments : un comptable qui peut prendre avec adresse est à moitié pardonné ». Et ce goût est général autant que l'indifférence pour le mieux. Napoléon ne constate-t-il pas, à Bayonne, qu'on lui fait venir une fois l'an du bois de Rochefort, « lequel lui revient à 29 francs le pied cube, sans les chances de prise », tandis qu'il y a du bois en quantité dans le bassin de l'Adour? Mollien, après avoir pris la direction du trésor, n'a-t-il pas découvert un vide de plusieurs millions dans les caisses des trésoriers-payeurs de la Marne, de l'Indre-et-Loire et du Mont-Tonnerre? Le receveur-général de la Meurthe, en 1807, n'a-t-il pas un débet de 1,800,000 francs sur huit années, et, au moyen du nouveau système de comptabilité que le ministre exige, ne découvre-t-il pas « une foule » d'autres irrégularités (2)?

Ainsi, malgré la surveillance de l'Empereur, dans ses plus heureuses campagnes, à l'apogée de sa puissance dans l'intérieur du pays, les vols sont immenses et les tendances aux exactions incurables. Dès qu'il est à l'armée, on dilapide dans les dépôts, on triche dans les corps éloignés. A l'armée, dès qu'on se trouve hors de son influence immédiate, on frappe des contributions, et dès qu'il en part, même lorsqu'on est en paix, on tente d'imposer à nouveau le pays occupé, dans la mesure du pouvoir dont on dispose.

III

Mieux que partout ailleurs, en Espagne, la nature et la durée de la guerre, l'éparpillement des forces, l'absence de Napoléon mon-

(1) *Corr.*, 12054, 12078, 12929, 13142, 13180, 13923. — MOLLIEU, D'ESPINCHAL, BOULART, *ibid.*

(2) *Corr.*, 18 avril 1808. — MOLLIEU, BIGARRÉ, *ibid.*

trent ce que fut l'administration militaire impériale, expliquent la ruine d'un pays déjà pauvre et la misère générale des troupes.

Junot, avant que de partir, choisit comme chef d'état-major Thiébault et Napoléon lui mande à ce sujet : « C'est un homme peu délicat, qui a pris beaucoup d'argent à Fulde; imposez-lui une loi scrupuleuse. » Il part, entre en Espagne sans avoir constitué de magasins ni formé de convois de vivres, ce qui s'explique, puisque l'Espagne doit le nourrir, et il s'abandonne à l'administration espagnole, qui est à la fois paresseuse, incapable et corrompue. Les soldats, au lieu de recevoir des distributions aux gîtes d'étape, sont irrégulièrement pourvus. Il en résulte des pillages en pays allié, qui ont les plus funestes conséquences et que la nécessité, jusqu'à un certain point, justifie. Cependant, rien n'empêche les agents du service des vivres de se transporter à l'avance sur la ligne d'étapes, jusqu'à la frontière portugaise. Mais leur incapacité, leur criminelle indolence, autant que l'insouciance de Junot, les font inutiles quand ils ne sont pas encombrants. Arrivé à Lisbonne, Junot frappe, par ordre de Napoléon, une contribution de cent millions, irrécouvrable et qu'il faut quelques mois plus tard réduire à cinquante en argent et cinquante en domaines. Il envoie à sa femme, la vaniteuse descendante des Comnènes, qui sera agent secret des Bourbons à 1,500 francs par mois en 1814, des colliers de perles, des diamants et « autres babioles » dont l'Empereur entend parler « avec peine », ainsi qu'il l'a vu faire par son maître en Italie. Autour de lui, les gouverneurs de province se garnissent les mains, et Kellermann exige de l'Alemtejo « une contribution tellement onéreuse que Junot lui-même la désapprouve (1) ».

D'autres armées rentrent dans la Péninsule. Certaines se trouvent en Castille depuis deux mois lorsque Mollien obtient l'autorisation d'instituer « un payeur général pour concentrer et ordonner la comptabilité de cinq corps déjà en Espagne ou prêts à y rentrer et une caisse de réserve à Bayonne ». Dans ce pays, non encore en révolte, et dont le gouvernement est toujours allié, des régiments lèvent des impositions. Celui que commande le major Maignet (brigade Wathier) obtient 32,000 réaux d'un canton de la Nouvelle-Castille, voisin de Madrid, et « colore un tel procédé du

(1) *Corr.*, 13351, 13843, 13896. — Foy, TORENO, *ibid.*

titre de don de la part des autorités locales, en remplacement d'objets perdus et de fournitures qui n'ont pas été faites ». Grouchy ordonne la restitution de cette somme, avec pièces à l'appui. Napoléon, qui n'est pas sans connaître quelques-unes de ces exactions, a beau écrire à Murat : « Je vous recommande de pousser la délicatesse jusqu'au scrupule; il ne faut rien distraire de ce pays-là, ni chevaux, ni autres choses, enfin ne pas avoir l'air d'être venu pour le gruger. » Murat qui va « vendre des domaines du duché de Berg autant qu'il peut et plus qu'il ne doit », qui va anticiper l'échéance des revenus de ce pays « et presser de son mieux l'orange qui lui échappe de la main », Joseph, qui « a mangé jusqu'au 15 septembre la liste civile de son royaume et qui continue à tirer des lettres de change sur ce dernier, trois mois après l'avoir quitté, et alors que son ministre des finances Rœderer laisse les caisses vides et beaucoup d'arriéré à payer », ne sont pas gens à ménager une contrée. Dupont « ne donne des ordres pour la sûreté des caisses publiques que trois jours après son entrée à Cordoue ». Dans la ville, « des seuls dépôts de la trésorerie, il tire plus de dix millions de réaux, sans compter les sommes enlevées dans les caisses publiques et particulières » et lorsqu'il capitule à Baylen, une clause lui assure la sauvegarde des dépouilles de l'Andalousie (1).

Les armées, composées de conscrits, assemblées par morceaux, ont une administration toute neuve, qui ignore la guerre si, par nature, elle est apte au pillage, et elle demeure au centre au lieu de se trouver partout et de pourvoir aux besoins essentiels. Lors du premier siège de Saragosse, la troupe « n'a ni un inspecteur aux revues, ni un commissaire des guerres, pas même un seul agent ou employé des vivres et des hôpitaux ». L'intendant général Denniée est un homme très probe, mais mal servi, et lui-même inhabitué aux brutalités d'une occupation militaire. « Le personnel de l'administration paraît avoir été organisé bien plutôt dans l'intention d'aller régir les riches provinces d'un royaume conquis et tranquille que dans le but utile de fournir aux besoins d'une armée privée longtemps de tout secours. » A partir d'oc-

(1) *Corr.*, 43830. — GROUCHY, *ibid.*, lettre à Wathier, 8 mai 1808. — MOLLIN, TORENO, MONTGAILLARD, MIOT DE MÉLITO, DEDEM DE GELDER, BEUGNOT, *ibid.*

tobre, on suit le système des réquisitions, « ou mieux les soldats ne vivent qu'aux dépens des habitants, en prenant les vivres dans les villages abandonnés. Les employés de la comptabilité des subsistances, et même des hôpitaux, ceux des postes et du trésor, avaient été rarement nécessaires. Ils deviennent complètement inutiles (1) ».

Dès que la Grande Armée pénètre dans le pays, le vol s'installe, et comme l'Empereur surveille et qu'il n'y a guère à tirer de l'Alava ou des Castilles, c'est aux frontières terrestres ou maritimes qu'il se manifeste. A Saint-Jean-de-Luz, le capitaine Hulot découvre dans ses caissons « une quantité considérable de tabac en poudre que des administrateurs essayent de passer en fraude en Espagne ». Joseph se plaint que la contrebande soit partout protégée; « le commandant à Vitoria la soutient. » « Toutes les douanes sont violées. Des contrebandiers de tout genre inondent le pays au nom des entreprises de l'armée, des fournisseurs particuliers de la maison de Votre Majesté et même de la mienne. » A Santander, de dix-sept bateaux anglais qu'il saisit, Soult « tire plusieurs millions » et Ricard, son chef d'état-major, commet de nombreuses exactions dans les monts Cantabres et dans les ports du littoral (2).

Napoléon parti, l'avidité de chacun se montre à nu. L'armée de Soult, qui vient de traverser la Galice déjà ruinée, par des chemins où les transports étaient presque impossibles, doit vivre en Portugal, sur les contributions qu'elle y lèvera. « L'unique soin des commissaires et des inspecteurs des vivres se borne à en procurer au quartier général. Ils disent alors effrontément : la division a du pain, la division a de la viande, tandis que sur deux ou trois mille personnes, une trentaine seulement d'individus privilégiés en ont obtenu... Ils seraient utiles dans une armée où il y aurait des magasins et où l'on ferait des distributions régulières, mais, avec notre manière de faire la guerre, et le système dévastateur où l'on compte sur les ressources du pays pour faire vivre les armées, ils sont inutiles. » Le capitaine de Naylies « n'a pas vu ces agents du gouvernement faire vingt distributions par an... on pille et ravage

(1) BELMAS, D'ILLINS, FOY, *ibid.*

(2) *Corr. du roi Joseph*, 25 novembre 1808, 13 janvier 1809. — HULOT, CASTELLANE, *ibid.* — GUILLON, *les Complots militaires sous le Premier Empire*.

sous prétexte de chercher des vivres et l'on paye des gens qui ne font rien ». Non seulement, ils ne font rien : ils sont gênants. Le long de la route difficile, abrupte, qui mène à Oporto, tandis que la troupe qui bivouaque se répand dans les villages ou dans les bourgs, « quelques sauvegardes illégalement placées l'avertissent que les logements des administrateurs, des inspecteurs aux vivres, des contrôleurs des fourrages d'une armée où l'on ne donne ni vivres ni solde sont inviolables ». Les officiers s'aperçoivent que « le simple secrétaire d'un commissaire des guerres adjoint et le plus mince garde-magasin sont presque toujours mieux logés que les chefs de corps et les généraux » et les soldats les voient au gîte pendant que « faute de logements vacants, les malades et les blessés restent exposés aux intempéries ». Non seulement, ils sont gênants : ils sont nuisibles. « Les friponneries et les abus criants dont les hôpitaux, placés sous la surveillance et le contrôle spécial des commissaires des guerres ont été l'objet, ont laissé ces administrateurs dans un état de déconsidération, bien que plusieurs d'entre eux fussent demeurés probes et désintéressés. La fortune rapidement acquise de maint fournisseur et garde-magasin, leurs grandes dépenses, le luxe qu'ils affichaient durant les campagnes d'Allemagne, même dans les moments les plus pénibles, maintiennent parmi les troupes les sentiments de jalousie et d'hostilité qu'on leur porte.... On les regarde, en grande partie, comme la cause des souffrances et des privations auxquelles on est en proie, depuis le commencement de la guerre d'Espagne. On leur reproche l'abondance dans laquelle ils vivent. On les accuse de charger les fourgons destinés aux services des ambulances et subsistances d'objets de luxe ou de commodité pour leur usage particulier », et, au bout de quelques mois, les soldats aigris montrent leur colère : « Plusieurs militaires, même des officiers supérieurs et des généraux, se portent à des actes d'insulte et de violence envers eux. Un officier général maltraite publiquement un inspecteur des vivres », et il se manifeste à l'état aigu des sentiments « qui n'étaient pas nouveaux de la part des militaires et qui ont continué d'exister dans d'autres armées ». Sans doute pour ménager les intérêts lusitaniens, Soult ne frappe Oporto d'aucune contribution. Avant d'y arriver, il emprunte, à Verin, « 79,000 francs aux dragons de La Houssaye » qui se sont emparés d'une portion

du trésor de l'armée anglaise. A Oporto il ouvre un nouvel emprunt à l'armée, « remboursable par traites sur le trésor impérial, à Paris » et, vers Lugo, il emprunte de nouveau 125,000 francs. Des magasins établis à grand'peine, en privant le soldat, « sont abandonnés à l'ennemi ou dilapidés ». Après la retraite, en Galice, « les employés ne servent qu'à dévorer une partie de ressources qui restent » et l'on commence à croire que, « de la mauvaise direction qui leur est donnée, et des nombreux et fréquents abus qu'on remarque dans leur service, proviennent en grande partie les échecs des armes » françaises (1).

Au centre, tandis que la France « paye le roi Joseph, les princes d'Espagne et l'armée qui y combat » — ou est censée payer celle-ci, — les abus sont plus nombreux et plus criants parce qu'un grand nombre de gouverneurs, une multitude d'administrateurs, y sont répandus. Le roi Joseph, qui se lamente sur le décret rendu contre les denrées coloniales, lequel atteint par delà les Anglais transporteurs et courtiers les colons américains producteurs, signale des exactions continues : « Les brigandages de quelques officiers de l'état-major — écrit-il — ont continué jusqu'à ce que je les connusse. — Ce sont des extorsions dans le genre de celles qui se commettaient en Pouille il y a deux ans... 250,000 francs ont été soustraits par les officiers de Belliard; les passe-ports se vendent ainsi que les cartes de sûreté ». A Valladolid, Kellermann se montre « coucussionnaire impitoyable », et à Zamora, où Davenay règle la solde au moyen des impositions du pays et se fait fournir très régulièrement par les Espagnols, comme « tout un personnel d'administration française qu'on y a envoyé, est mis de côté, et que ce personnel réclame et crie beaucoup » le général est expédié en Italie (2).

A l'Est, devant Saragosse, au 1^{er} janvier 1809, on continue à porter sur les situations du troisième corps « des hommes détachés dont on n'a point eu de nouvelles depuis l'expédition de Valence », qui date de sept mois, et après la capitulation de la ville, la junte qui la signe donne aux généraux des joyaux tirés du trésor de Notre-

(1) FANTIN DES ODOARDS, D'ILLINS, DE NAYLIES, *ibid.* — Comparer avec les *Mémoires* de l'intendant Lenoble.

(2) *Corr. du roi Joseph*, 14 février 1809. — GONNEVILLE, MOLLIER, TORENO, *ibid.*

Dame del Pilar. « Mortier est le seul qui refuse, et encore le bijou ne revint pas au joaillier... L'estimation faite de ces bijoux en porte la valeur à 129,411 piastres fortes » — plus de 660,000 francs. Au combat de Belchite, les Polonais prennent un immense approvisionnement; le surlendemain on les envoie l'escorter à Saragosse, mais « ils y sont précédés par les commis de l'administration des vivres. Aussi, la majeure partie de ces subsistances a déjà disparu. De plusieurs milliers de voitures et de mulets pris, il n'en parvint pas la dixième partie au magasin central, à Saragosse. Le surplus avait été revendu à vil prix dans le pays pour les petits profits de messieurs les rizpainsels ». Enfin, un an après, Napoléon écrira à Clarke : « Duhesme aurait tiré plusieurs millions de Barcelone, à ce qu'on m'assure (1) ».

En 1810, l'indépendance générale s'accroît, l'occupation — par suite les exigences — s'étend, et comme l'armée est réduite aux ressources du pays, celui-ci est plus que jamais pressuré, sous le prétexte apparent de nourrir et de solder l'armée. Les régiments de l'armée de Portugal rentrés en Espagne « ont perdu leurs caisses de comptabilité et leurs papiers ». Ce n'est que dans les premiers mois de l'année qu'ils rendent des comptes — on devine avec quel à peu près ! Dans le centre, alors que les gouverneurs accusent les vols des administrateurs et des économes des hôpitaux, « qui en partagent les produits avec les agents de Madrid ou de Paris », le roi Joseph se plaint des gouverneurs. Il écrit à l'Empereur : « Au nom du sang français et du sang espagnol, rappelez Loison, Kellermann, Thiébault ! Ces hommes nous coûtent bien cher. » Kellermann et Loison « font des proclamations, lèvent des impôts ». Le roi Joseph, si jaloux de son autorité, trouverait peut-être avantage à s'occuper de Madrid, où les vols sont flagrants, « où l'on distribue journellement 30,000 rations de vivres pour une garnison de 8,000 hommes et 3,500 malades, » mais il s'en soucie peu, et l'on pratique autour de lui ce que les gouverneurs isolés font en grand, et ouvertement. Jourdan voudrait que tous les bons d'officiers détachés fussent visés. Ceux-ci, en effet, profitent de leur

(1) LECESTRE, *ibid.*, lettre du 1^{er} janvier 1811. — TORENO, BRANDT, *ibid.* — BELMAS, *ibid.*, Junot à Berthier, 1^{er} janvier 1809. — Le comte de Montgaillard, dans ses *Souvenirs*, où s'entremêlent des racontars et des calomnies, prétend que Lannes aurait emporté le trésor de Notre-Dame-del-Pilar, estimé plus de quatre millions. Évidemment, il confond, exagère.

situation pour attribuer des vivres à leurs domestiques, qui ne sont rien à l'armée, et il est juste de leur en faire supporter la charge, mais les administrateurs trichent davantage encore, opèrent plus en grand, quoi qu'on fasse — et ces deux causes unies expliquent, durant la guerre, que des distributions faites à des états-majors sans armées soient aussi copieuses que si elles étaient délivrées à ces armées elles-mêmes (1).

A partir de mars 1810, Napoléon ne donne presque plus rien. Sur le pays, déjà ruiné par deux ans de guerre, les impôts publiés par les gouverneurs, les réquisitions prescrites par les généraux en chef, les subsides exigés par le roi, s'entrecroisent, se surajoutent, dissipent les dernières ressources et écrasent les populations. « Les réquisitions de bestiaux donnent lieu à de grands abus. Les employés des vivres revendent, chemin faisant, les plus belles têtes de bétail. L'escorte, de son côté, prélève sa large part de rôtis et de grillades. On en est quitte pour porter comme crevé en route ce qui manque à l'arrivée. » Un colonel d'un régiment provisoire de dragons, « envoyé en mission pour activer la rentrée des réquisitions, vend, dans le courant d'octobre 1810, le chargement de 87 voitures de blé qu'il a prises sur une bande qui vient de les enlever. Il ne verse rien dans la caisse et ne rend aucun compte. Un chef d'escadron de dragons vend pour 10,000 francs de sel dans la province d'Avila, où il surveille la rentrée des réquisitions. Un colonel de régiment provisoire, à Ledesma, favorise la levée de plusieurs sommes d'argent et la conversion en monnaie de différentes demandes destinées aux places fortes voisines. » A Valladolid, les jeunes officiers destinées à l'armée de Portugal ne touchent point l'indemnité d'entrée en campagne à laquelle ils ont droit, et, dans l'impossibilité de se monter, ils vendent pour un franc par jour la ration de fourrage qu'on leur accorde. Ils ne reçoivent aucune solde. Arrivés à Salamanque, ils apprennent que le gouverneur, pour tirer de l'argent d'un propriétaire, l'a menacé de faire démolir sa maison, située auprès d'une porte, afin d'y établir une pièce de campagne — et comme l'hidalgo refuse, ils la voient démolir, en effet. Il n'est pas étonnant que, dans ces conditions, un régiment non soldé « ait 190,000 francs de dettes » et

(1) *Corr. de Joseph*, 25 janvier, 18 février 1810. — THIÉBAULT, D'ILLINS, BRANDT, *Souvenirs d'un apothicaire*, *ibid.*

que les soldats passent aux guérillas, où la valeur des prises « est partagée par égale partie entre tous ceux qui y ont participé (1) ».

Napoléon qui peine à organiser des équipages, à lever des chevaux, « ne peut voir qu'avec indignation que Miot (de Mélito) ait un caisson du premier bataillon des équipages » ; il lui fixe une amende pour le loyer de ce caisson et pour l'entretien des chevaux, de même qu'il prescrit de faire rentrer ceux que détiennent des généraux et le chirurgien en chef de l'armée. L'insouciance des chefs est à son comble : Desvernois, qui rentre dans la Péninsule avec deux escadrons très bien montés « excite l'envie des états-majors, qui prennent ses chevaux », et comme il demande pour eux des fourrages, le général Guillot, gouverneur de Figuières, ne leur accorde qu'un peu de paille et lui répond : « Ils peuvent vivre de leur graisse. » Aussi, dans les causeries du soldat, l'armée se divise-t-elle en classes : 1^o les maréchaux, les généraux, qui ont gloire et richesse ; 2^o les officiers et les soldats qui ont gloire sans richesse ; 3^o les commissaires des guerres, les employés des vivres, du trésor, des hôpitaux, qui ont richesse sans gloire (2).

En 1811, alors que rentre l'armée de Portugal, on sait dans quel triste état, armée où nul n'a fait de bonnes affaires, pas même les administrateurs, pas même Masséna, le maréchal se présente à Thiébault et exige de lui, comme sa solde, 80,000 francs sur les 300,000 que ce général vient de recevoir pour l'armée, et qui ne sont pas le vingtième de ce qui lui est dû. Peu auparavant, dans Salamanque, et tandis « qu'il n'y avait pas de quoi relever les postes », on consommait dix-huit à vingt mille rations par jour. Joseph, fatigué du métier qu'on lui fait faire, vient à Paris et n'accepte de retourner en Espagne qu'à la condition de recevoir un million par mois. Napoléon promet, mais ne paye point, et Joseph, qui ne fait que crier famine, voudrait davantage. Il écrit à sa femme : « On m'avait promis un million ; on ne m'en envoie pas même la moitié, car je suis encore à attendre (au 24 septembre) le prêt du mois d'août, et on me donne 500,000 francs au lieu d'un million. Je

(1) *Corr. du roi Joseph*, 13 mars 1811. — BRANDT, *ibid.* — *Souvenirs de PERREUSE (Revue rétrospective, 1889)*. — *Souvenirs d'un adjudant (Revue rétrospective, 1893)*.

(2) *Corr.*, 17075. — DESVERNOIS, *Mémoires*. — *Souvenirs d'un apothicaire, ibid.*

devrais toucher un quart des revenus des arrondissements du nord et du midi. Je ne reçois rien. » Il est vrai que l'envoi de 500,000 francs exige une escorte de mille fantassins, deux cents chevaux, et coûterait fort cher si l'on n'y employait les renforts destinés aux armées du centre ou d'Andalousie et si, le long de la route, on ne prenait tout au pays. Et c'est alors qu'on ne passe point d'argent de France, alors que l'armée s'habille, se nourrit elle-même, qu'il lui arrive, à la suite de chaque renfort, des administrateurs, comptables, agents des subsistances sans emploi dans leur patrie. Joseph prie Berthier d'empêcher ces mouvements d'employés : « il y en a beaucoup plus qu'il n'en faut... il y en a plus que de soldats ». Et comme dans la Péninsule, il se trouve « autant de despotes qu'il y a de généraux, de gouverneurs et même d'intendants » qui pillent de mieux en mieux et qui s'empressent d'envoyer en France les fruits de leurs déprédations, le roi « tourmente Napoléon pour que celui-ci empêche aux douanes l'argent de sortir de son royaume ou pour qu'il le fasse envoyer au Trésor, qui demandera la justification de sa provenance, « mais celui-ci, qui trouve son intérêt dans la saignée à blanc de l'Espagne, lui répond : « Les généraux convertiraient leur butin en mauvais diamants ou placeraient leurs fonds en Angleterre, ce qui les amènerait à le trahir » — par là, note l'abaissement moral du régime, ne veut rien faire. D'ailleurs, les douanes frontières ne sont plus mattresses d'exiger l'observance des règles. Les petits détachements, les bataillons encore disciplinés — et ils sont rares, — qui rentrent en France, subissent dans leurs bagages l'inquisition violente, la brutalité voulue et les destructions inutiles et calculées des gabelous, mais les grands personnages passent, surchargés de fraude, aux portes des bureaux qui ferment les yeux — et lorsque des régiments se présentent, il leur arrive, ainsi qu'il advient pour un régiment de dragons, de convenir avec les douaniers de l'heure et de la place de la visite, puis de les resserrer entre les rangs et de les faire piétiner par les chevaux (1).

Le roi Joseph essaye de tirer argent de tout, et il épuise Madrid et les environs, alors que les officiers de l'armée de Portugal vien-

(1) *Corr. du roi Joseph*, 27 août, 5, 24 septembre 1811. — *Journal de Gourgaud*, 19 septembre 1817. — THIÉBAULT, MONTGAILLARD, MOLLIER, *ibid.* — MARMONT, *ibid.*, lettre de Bessières, 18 mai 1811.

nent lever des contributions jusque sur les territoires qu'occupe l'armée du centre. A Madrid, « où l'on consomme 22,000 rations par jour et où il n'y a pas 3,000 hommes », il afferme les maisons de jeu, et quoique les communications soient interrompues à chaque instant, « il met des gendarmes pour maintenir l'ordre dans ces maisons ». Auprès de lui, certains majors, « du dernier bien avec les fournisseurs, vivent avec un luxe insolent, quoique sans fortune ». Ils distribuent des chaussures qui s'usent en quelques jours dans les sierras. Et, en face de tels vols, dont les auteurs se dissimulent, le soldat ne sait à qui se plaindre et les officiers restés honnêtes sont condamnés au silence hiérarchique, car, pense justement de Reiset : « Si nous souffrons autant dans ce pays, c'est que certains de nos chefs ne pensent qu'à leur fortune et à leur intérêt, et nous sacrifient pour cela; mais je ne n'ose rien dire, car je ne veux pas justifier la réputation de mauvaise tête qu'on m'a faite ici tout exprès pour qu'on ne m'écoute pas lorsque j'aurai à parler (1). »

Tandis qu'à Madrid la famine ronge la ville et la garnison, que les adjudants de la cavalerie, souvent dépourvue, y conviennent entre eux « de ne laisser jamais servir un brosseur d'infanterie avant que leur escadron ou leur détachement soit satisfait, à l'exception des domestiques d'officiers supérieurs ayant droit aux chevaux » et que le roi se plaint qu'il soit dû, au 25 mai 1812, par la France « 2,500,000 francs sur 1812 », en Navarre les gouverneurs imposent de 40 francs par semaine les familles des volontaires espagnols et en rendent les villes responsables. Lorsque le pays est arriéré de deux termes pour les impôts, on y envoie les soldats en garnisaires : « Le jour de son arrivée, chaque homme doit recevoir une piécette; deux le second jour, jusqu'à cinq le cinquième jour, après quoi on enlève des otages » qui, souvent, ne reviennent plus. Ailleurs, à la fin de l'occupation, sur le territoire de l'armée du Portugal, l'intendant Mahé de Villeneuve fait afficher dans Palencia, après une dernière sommation de payer, que ceux qui ne s'y soumettront point recevront dans leur logis « quinze soldats, auxquels ils commenceront à payer quarante-cinq piécettes. Ces soldats garderont les propriétaires chez eux, et ceux-ci recevront

(1) MARMONT, *ibid.*, lettre à Berthier, 23 février 1812. — MIOT DE MÉLITO, REISET, *ibid.*

d'heure en heure cinquante coups de bâton. » Chaque jour suivant, nouveau paiement de piécettes et nouveaux coups, après quoi les demeures des récalcitrants seront saccagées (1).

En Andalousie, les administrateurs et les bureaucrates, « insouciants et rapaces, n'ont d'activité que pour le vol et l'escroquerie ». Les agents des subsistances « vendent au poids de l'or ce qu'ils ont en magasin ». Certains commissaires des guerres « reçoivent souvent des municipalités des contributions pécuniaires pour qu'ils ne fassent pas de demandes exorbitantes de rations ou pour qu'ils les distribuent équitablement ». Lorsqu'un chef envoie ses employés dans une petite ville, « il leur fait donner quittance de leurs appointements et les confisque à son profit ». Les employés, par là même sont autorisés « à mettre de la paille, de l'orge, du son et du sable dans la farine, de l'eau dans le vin, pour rattraper d'abord leurs honoraires et les tripler ensuite ». Les gardes-magasins « mettent du foin dans leurs bottes, et largement ». L'un d'eux achète le palais de l'Inquisition, à Séville, devenu bien national. Lorsque les naufragés d'un ponton de Cadix abordent, on les laisse près de deux jours sans pain : « Si ces commandants de place, écrit l'un d'eux, ces commissaires, ces inspecteurs aux revues, si tous ces employés à gages avaient pu croire que l'*Argonaute*, au lieu de contenir des prisonniers français, des malheureux expirants, était chargé d'or et de tissus précieux, tout aurait été prêt pour enlever une telle capture : cent charrettes et mille travailleurs, des vivres en abondance, auraient encombré le bord de la mer. » Soult exporte à son profit le mercure d'Almaden, sous le couvert d'un négociant français ; il approvisionne en blé les Anglais de Torrès-Vedras ; il permet que ses troupes se nourrissent en nature « alors que les fournisseurs sont à cet effet payés en argent » et tandis qu'il obtient en deux ans de la seule province de Jaen soixante millions de réaux, qu'il en reçoit peut-être « plus de six cents millions, » de la région qu'il occupe, il se plaint de ne pouvoir solder la troupe (2).

Seul, Suchet en Aragon met quelque ordre dans son commandement. En 1787 cette province, en état de paix, donnait quatre

(1) *Corr. du roi Joseph*, 25 mai 1812. — *Souvenirs d'un adjudant (Revue rétrospective, 1893)*. — MONTGAILLARD, *ibid.* — BELMAS, *ibid.*, proclamation de Mina.

(2) *Corr. du roi Joseph*, *ibid.* — SAINT-CHAMANS, TORENO, *Souvenirs d'un apothicaire, ibid.*

millions d'impôts. En plus des contributions particulières qui sont imposées — un million à la province de Lérida en mai 1810, 750,000 francs à Tortose, lors de la prise de celle-ci, — Suchet lui demande 750,000 francs par mois, qu'il réduit à 625,000 à la fin de 1810, soit plus du double de l'impôt antérieur. Après la conquête du royaume de Valence, il y frappe une contribution de 53 millions, mais il la répartit avec une justice inexorable, ne pille aucune église, et, par suite, tandis que l'industrie partout ailleurs est détruite, là « les habitants se livrent, paisiblement au travail et en retirent d'abondants produits. pour leur avantage et celui de leurs dominateurs. » En trois ans, il perçoit plus de 73 millions, et il en envoie 11 en France, alors qu'il n'en reçoit que 8 de celle-ci — et pour l'armée de Catalogne. Il en résulte que la solde est sensiblement à jour et que le soldat vit à l'aise, quoiqu'il soit triché, comme partout, par les comptables et par les administrateurs. Une sédition commence, à Saragosse, au 2^e de la Vistule, parce que le major retarde la livraison des effets et le paiement de la solde, — chose qui semble étrange lorsqu'on sait les premiers en magasin, la seconde en caisse, et qui contraste par trop avec l'extravagante toilette de sa femme. Finalement, le soldat est payé, et « depuis ce jour le major évite de sortir en voiture à quatre chevaux ». De plus, Suchet éprouve des difficultés de la part des administrations : « Leurs employés civils, dont la présence aux armées n'est qu'accidentelle, n'offrent pas les mêmes garanties que les comptables militaires et n'apportent, le plus souvent, dans l'exercice momentané de leurs fonctions, que des vues intéressées qui compromettent le service. » Il résout la difficulté en prenant comme employés subalternes de nombreux Espagnols, qui le servent mieux (1).

Mais, de ce que Suchet s'administre, pourvoit à sa solde et à ses vivres conformément aux volontés de l'Empereur, de ce qu'il passe pour être dans l'abondance à Valence, à la suite des Arapiles, Joseph bat en retraite sur cette ville, au lieu de se retirer sur Saragosse, et il vient y jeter le trouble, la désorganisation. Son armée compte à peine douze mille soldats, mais les non-combattants et les chevaux de ceux ci y sont en telle quantité qu'elle exige « quarante mille rations de vivres et dix mille de fourrages ». Et, après avoir

(1) SUCHET, *Mémoires*. — BRANDT, TORENO, GONNEVILLE, *ibid.*

mangé la huerta valencienne, accompagnée de Soult, qui traîne dans ses fourgons les Murillo de Séville, elle revient sur Madrid et sur la Castille-Vieille. Une dernière fois, par elle, des impositions sont prélevées, des contributions extorquées, des généraux pourvus, alors qu'il est « dû des sommes considérables à des fournisseurs qui ont nourri l'armée de Portugal en 1812 et que les administrations civiles du pays sont sans solde depuis deux ou trois ans ». Toutefois, avant Vitoria, il reste quelque argent dans les fourgons. Afin de décharger ceux-ci, on paye aux officiers deux mois de solde « en argent ». Le directeur général d'une administration leur offre de la changer contre de l'or : « une quadruple (80 francs) contre 110 francs ». Un grand nombre acceptent, mais sa cupidité est trompée; un fourgon chargé de 50,000 francs obtenus ainsi est pris par les Anglais, dans la débâcle (1).

Si ces faits sont pénibles, et si l'Espagne est pressurée par ses conquérants de passage, ainsi qu'il en fut vraisemblablement de la France lors de l'invasion des pirates normands, il est intéressant de constater que les Anglais, qui soldent et nourrissent convenablement leurs troupes, auxquels l'homme revient, en moyenne, à 1500 francs par an — le triple du soldat français, — ne sont indemnes ni de pillages ni de voleries. Leur gouvernement est trompé sur le prix des mules et sur le prix des chevaux. Les mules, qui valent 25 dollars en 1809, se vendent 200 dollars au début de 1813, et comme il est alloué aux officiers nouveaux venus de l'argent pour en acheter, des capitaines comptables « désirent empocher tout cet argent » et retardent les paiements. D'ailleurs, ils sont dans des conditions économiques très différentes des Français. L'Angleterre, qui fournit les habits et les armes aux Espagnols, et qui retire de gros bénéfices de son commerce avec l'Amérique, gagne par l'entremise de ses marchands ce qu'elle dépense pour l'entretien de ses troupes. Il en résulte qu'elle peut être large avec ses armées, puisqu'au fond c'est l'Espagne qui les pourvoit en grande partie (2).

Les Espagnols eux-mêmes trouvent des concussionnaires dans leurs rangs. La Junte, qui dépense 1200 millions de réaux alors

(1) BELMAS, *ibid.*, Reille à Clarke, 27 décembre 1812. — SUCHET. — *Souvenirs d'un apothicaire*, *ibid.*

(2) TORENO, WOODBERRY, *ibid.* — NAPIER, *Guerre de la Péninsule*.

qu'elle n'en perçoit que 255, et dont plus du tiers est fourni par les colonies d'Amérique, ne connaît jamais son exacte situation financière; les désordres inséparables d'une pareille guerre, les insurrections populaires, la difficulté de recouvrer les impôts progressifs basés sur le revenu présumé, couvrent les concussions de ses agents, et l'appât qu'offre la fortune des couvents ou la richesse des particuliers séduits par la cause française excite les convoitises. Il en résulte de mauvaises fournitures soldées hors de prix, des levées de contributions qui ne rentrent point, des spoliations injustifiées, ce cortège de pillages et de voleries qui d'habitude accompagne les grands mouvements politiques ou sociaux (1).

En résumé, les soldats français, entrés en Espagne habillés, équipés, armés, étaient abandonnés à leur sort. Joseph, roi indolent, « à Madrid ne pensait qu'aux femmes », alors qu'il aurait fallu, dans ce royaume privé de communications par la rareté des chemins et la hardiesse des guerillas, « un homme quatre fois plus ferme » que Napoléon. Les généraux glorieux, transformés en chefs d'armées indépendantes, en gouverneurs de provinces, devenaient de grands seigneurs féodaux, exploitaient selon leurs forces la contrée à leur profit. Le moindre chef de poste, de son blockhaus, comme d'un burg, rançonnait la campagne voisine. Les chefs de corps, en raison de l'insécurité des routes, retardaient l'envoi de leur comptabilité, ou, si elle devenait compromettante, la perdaient par un hasard heureux. Les administrateurs enfin, mêlés à une vie militaire si changeante, si aventureuse, ne se souciaient guère des improbables scrupules de la Cour des comptes et cherchaient à libérer leur avenir incertain en amassant de grosses sommes d'argent. Ils accumulaient les dépouilles, à l'aise dans leur avilissement, inutiles dans les circonstances critiques — sinon au siège de Badajoz où ils s'organisaient en corps, s'appelaient prétentieusement « les dévoués », — faibles et pusillanimes lorsqu'il ne s'agissait que de montrer un courage ordinaire : à l'évasion des officiers français cantonnés sur le ponton *la Horca*, on tire au sort ceux qui s'échapperont sur la barque prise : « plusieurs agents comptables ou employés favorisés par le sort vendent leur place

(1) TORENO, NAPIER, *ibid.* — LLORENTE, *Mémoires pour servir à l'histoire de la Révolution d'Espagne.*

aux militaires et prennent leurs papiers, afin de toucher leur solde (1) ».

La plupart des grands manieurs de fonds, avant leur arrivée, avaient eu déjà une carrière de gloire et de rapine. Abandonnés à eux-mêmes, ils satisfirent leur soif de l'or en négligeant les intérêts matériels de leur troupe, et Napoléon ne le trouva point mauvais — sans quoi il eût sévi, — car, avec cet or si tristement acquis, ils achetaient des châteaux, des terres en France, des hôtels à Paris, ils bâtissaient avec fièvre ; leurs femmes déployaient un luxe insolent qui rendait une vie factice au commerce français à l'agonie ; les tableaux, les pierreries, les trésors, « dépouilles opimes dont ils revenaient encore plus chargés que de lauriers » éveillaient les espérances, activaient les ambitions des jeunes gens. En effet, nul de ceux-ci ne pouvait lire le jugement porté par les hommes qui en étaient les victimes sur cette guerre maudite et crayonné par eux sur les murs des maisons espagnoles : « la mort du soldat, la ruine des officiers, la fortune des généraux (2) ! »

IV

A la fin de 1807, dans le royaume de Naples, le roi Joseph consacre 80 pour 100 de ses revenus à l'entretien de l'armée et à la marine, sans que les hommes soient régulièrement payés. Napoléon, néanmoins, ajoute à sa charge les garnisons des îles Ioniennes et les troupes albanaises ; il est certain que s'il payait intégralement tout ce monde, son budget n'y suffirait point, et il peut d'autant moins les régler qu'il se fait parmi ses Napolitains des dilapidations sans mesure et qu'un colonel qu'il vient de choisir — celui du 2^e régiment — est dénoncé par ses officiers « comme ayant détourné à son profit les fonds appartenant à la masse d'économie du corps ». Dans les États de l'Église, en quelques mois un faible corps d'occupation « consomme à peu près cinq

(1) *Journal de Gourgand*, 12 septembre 1817. — *Souvenirs d'un apothicaire*. *ibid.*

(2) MONTGAILLARD, FANTIN DES ODOARDS, *ibid.*

millions d'écus romains », vingt fois ce qu'il coûterait en France. Ailleurs, en Westphalie, en Hollande, on dilapide aussi, et dans ces royaumes nouveaux, les fonctionnaires français n'apparaissent que « comme des oiseaux de passage qui cherchent à s'enrichir (1) ».

Est-ce parce qu'il se heurte partout à des exacteurs et à des faussaires, parce qu'il sait qu'il existe simultanément des falsifications dans la comptabilité des corps, des déprédations parmi les recettes qui lui parviennent de l'étranger et des tricheries sur les comptes que lui rendent les agents qu'il place auprès de ses frères couronnés, que Napoléon rêve de réduire l'administration des corps de troupes, et, dans son impuissance à arrêter les dilapidations, à limiter le nombre des voleurs ? Il augmente ses effectifs sans agrandir parallèlement le chiffre des comptables. Les régiments, devenus de trois à cinq bataillons, conservent la même administration au dépôt. Il songe même à restreindre le nombre de ceux-ci, à n'avoir plus qu'un dépôt par deux régiments et par suite un système administratif plus concentré dont le major serait le chef militaire et le président, le commissaire des guerres « le commissaire, le ministre et le procureur du régiment », le quartier-maître, « le ministre du trésor », le tout surveillé par un inspecteur aux revues, « l'homme du gouvernement ». Mais les nouvelles formations nécessitées par ses entreprises en Espagne l'arrêtent dans ses plans, et, contrairement à ses idées simplificatrices, il arrive que dans les corps ayant deux bataillons en Espagne et deux en Allemagne, l'administration devient inextricable, et que par là se couvrent, en partie, les négligences et les vols qui se commettent dans les dépôts. Les régiments de cavalerie sont moins séparés : en Allemagne se trouve presque toute la grosse cavalerie, en Espagne presque tous les dragons. Mais l'artillerie est divisée à l'extrême et les fautes y sont innombrables. En 1809, à l'école de la Fère, « on n'a pas rendu de comptes depuis quatre ans ». L'arrestation du quartier-maître de l'artillerie de la Garde amène l'envoi des livres de comptabilité à Paris, et comme ils y demeurent longtemps, « la possession consécutive de près de 400,000 francs sans qu'on sache comment les distribuer ». Dans les régiments, c'est pis encore, et l'on ne doit point s'étonner des prévarications

(1) *Corr. du roi Joseph*, 3 octobre, 3 novembre 1807. — BIGARRÉ; DE DEDEN DE GELDER, *ibid.* — Bref d'excommunication de Napoléon, 27 mars 1808.

qui s'y commettent lorsqu'on se représente qu'à la fin de 1808, en état de paix ou presque — le 2^e d'artillerie à pied, qui est le plus concentré, possède son dépôt et cinq batteries à Vérone, trois batteries à Corfou, trois à Scylla, deux à Trieste, une à Monteleone, une à Capri, une à Civita-Vecchia, une à Rome, une à Chioggia, une à Laybach, une à Zara, une à Raguse, lorsqu'on imagine le 3^e, au 1^{er} janvier 1812, avec cinq batteries en Espagne, aux armées du centre et d'Andalousie, quatre à l'armée de Portugal, trois à Toulouse, deux à Figuières, une dans chacune de ces places : Madrid, Barcelone, Léon, la Pointe de Grave, l'île de Ré, Flessingue, Anvers et Bréda (1).

La campagne de 1809 commence en tous points moins préparée que les précédentes. « L'administration militaire, tant dans l'intérieur que dans l'armée, a éparpillé sur les conquêtes tous ses hommes à talents. » Les uns sont en Espagne, d'autres en Calabre ou en Westphalie. Aussi, dès le début, des méfaits semblables à ceux des guerres précédentes s'observent, auxquels les autorités n'apportent plus qu'une mince attention. Les distributions sont aussi négligées et les vols s'exagèrent. Stendhal est commissaire des guerres, et il y en a seize ou dix-sept avec Daru. « Leur bureau ressemble à la cour du roi Pétaud. L'avantage y est pour les parleurs *ab hoc et ab hac* » et le psychologue, qui ne trouve guère à qui causer parmi toutes ces âmes en négligé, qui n'est point aimé « parce que dire des puérilités pendant douze heures chaque jour l'assomme », conclut : « sans le caractère usurpant, intrigant, effronté, on ne fait rien à l'armée ». D'ailleurs, de ce qu'ils sont inutiles, nuisibles ou lâches, la troupe les méprise. Après la défaite de Sacile, en Savoie on en rencontre « un grand nombre qui fuient l'Italie ». En Allemagne, ils demeurent sur les derrières, dans les villes où s'accumulent les blessés, « marchent à la suite des armées et s'engraissent aux dépens des malheureux habitants ». On ne les voit que lorsqu'il s'agit de distribuer des denrées prises, car ils sont incapables d'en recueillir; encore les distribuent-ils à leur manière: l'Empereur ayant prescrit de donner à l'armée les vins contenus dans les immenses caves de Klosterneuburg, « les rizpainsels en profitent pour vendre le vin et baptiser les ton-

(1) *Corr.*, 13405, 13574. — PION DES LOCHES, *ibid.* — SUSANE, *Histoire de l'artillerie*.

neaux » ; l'un d'eux, pris sur le fait, manque d'être écharpé et ne « s'en tire que fort maltraité » (1).

On se gêne moins que dans les précédentes campagnes. Des contributions, des réquisitions sont exigées à tout propos par les corps qui s'éloignent de la zone de marche suivie par l'Empereur, et de jeunes conseillers d'État, envoyés comme intendants, les favorisent par leur faiblesse quand ils ne les augmentent point par complicité. Après Essling, rapporte Davout, « toutes les autorités de la petite Schütte réclament contre cette nuée d'agents de tous les corps de l'armée et de toutes les divisions, qui parcourent le pays porteurs de réquisitions toutes illégales et quelques-unes frauduleuses ». S'il est des colonels qui font — Reiset l'écrit — « des avances de deux cents louis à leur régiment », il en est, plus nombreux, qui puisent dans la caisse, et qui, dès que celle-ci est vide, essayent de la remplir. A l'armée d'Italie, le général Pacthod réquisitionne des chevaux pour l'artillerie alors que celle-ci n'en demande point. Le capitaine Noël, « se doutant fort que ces chevaux seront remplacés par de l'argent » s'empresse d'aller les réclamer au général et de les faire marquer de la lettre A par son maréchal-ferrant. A la suite de la bataille de Raab, dans la même armée, on menace « de faire fusiller l'intendant de Broglie, qui ne se montre pas assez complaisant (2) ».

Quoique ses chefs aient part aux dépouilles du vaincu, ce n'est point à eux que le soldat attribue sa pénurie, et c'est sur la foule des administrateurs, qui règlent sa pitance et qui trichent sur ses distributions, que son mécontentement retombe. L'art de faire vivre une armée en campagne n'est pas connu ; cependant une nuée d'employés la suit. « Pendant qu'elle se bat dans la boue, ils se pavanent dans les villes voisines, ou emmagasinent les produits des réquisitions, sur lesquelles souvent ils transigent. » Leurs soins consistent à pourvoir la Garde impériale. « Lorsqu'elle a reçu des vivres pour quatre jours, on dit que l'armée est bien fournie. » Il en résulte une haine persistante, haine mêlée d'envie, qui contre eux se manifeste à la première occasion. « La veille de Wagram, douze employés aux vivres sont pris en flagrant délit,

(1) STENDHAL, *Journal ; Correspondance*, 3 mai 1809. — SAVARY, GONNEVILLE, DE BARANTE, BLAZE, *ibid.*

(2) *Corr. de Davout*, 23 juin 1809. — DE BROGLIE, NOËL, REISET, *ibid.*

vendant les rations de la Garde... On les fusille. » Mais beaucoup échappent, s'enrichissent. On les appelle « les chancres de l'armée » et c'est une bonne fortune pour le soldat que de les trouver dans une position fâcheuse : « alors les quolibets pleuvent sur eux ». Habitué aux avanies, au fond, ils ne s'en soucient guère. Venus pour faire fortune, il en est qui s'en retournent « cousus d'or », mais avec le risque d'être dépouillés par les traînards. D'autres, plus prudents « offrent aux officiers dont les parents sont riches » du numéraire avec 40 ou 50 pour 100 de prime sur un billet. Grâce à la magique puissance de l'or, en faisant la banque au rabais « dans leur impossibilité d'envoyer de l'argent en France », ils convertissent les élégants de l'armée en recéleurs. Leur improbité générale est si notoire que Davout signale à l'attention de Napoléon, comme un cas singulier, l'ordonnateur Chambon, lequel prend sa retraite « absolument sans fortune, circonstance qui prouve le désintéressement, malheureusement trop rare, qu'il a apporté dans ses fonctions ». Mais toutes les tricheries ne sont-elles pas permises et faut-il s'étonner que sur 238 millions de contributions l'État n'en utilise, on sait comment, et n'en perçoive que 150, depuis que Napoléon, — à l'imitation des Anglais les assignats — a falsifié les billets de la banque de Vienne et qu'il en conservera des ballots six mois après ? (1)

Les opérations militaires achevées, l'insouciance du bien-être des hommes persiste chez les chefs et s'accroît, par rapport aux années précédentes. Napoléon écrit à Berthier : « Vous ferez connaître aux colonels que je suis peiné du peu de soins qu'ils prennent à faire donner au soldat tout ce lui qui appartient » (2). Les colonels n'en continuent pas moins à constituer des masses secrètes ; quelques-uns les dévorent ; nombre de majors cèdent aux tentations qui les environnent et les employés de toute espèce, les commis de tout genre, les gardes-magasins, persévèrent dans leurs dilapidations.

D'ailleurs, comment n'en serait-il pas ainsi, lorsqu'on vient de voir les dépôts de cavalerie légère diriger sur Niort des conscrits pour les escadrons d'Espagne et ces conscrits repartir soudain

(1) *Corr de Davout*, 1^{er} octobre 1809. — METTERNICH, *ibid.*, lettre à l'empereur François, 3 juillet 1810. — BLAZE, GIRAULT, *ibid.*

(2) *Corr.*, 15829.

pour Strasbourg, se fondre en nouveaux régiments provisoires? Comment n'en serait-il pas ainsi lorsque les protections, non le mérite, permettent l'entrée dans l'administration; lorsque les agents passent et ne demeurent point et qu'aucune tradition d'honnêteté scrupuleuse ne peut se former? Les violences commerciales de Napoléon, dans la pratique, ont comme contre-partie les fraudes de ses agents, et, par la grâce des baïonnettes françaises, en même temps qu'on retire l'argent de l'Espagne, un réseau de voleurs guette les côtes des pays conquis, de Dantzic à Rome, et s'y livre à d'exorbitantes déprédations.

Les saisies générales de marchandises anglaises provoquent à payer les complaisances des agents de l'Empereur, à acheter leur aveuglement. Dans le Wurtemberg, on détruit des étoffes de rebut, des fonds de magasins. « Le gouvernement y prévient les commerçants, et l'on ne trouve plus chez eux que des rossignols à brûler. » Chez un négociant de Francfort, on saisit 10,000 pièces de nankin, et dans les magasins des douanes, il ne s'en trouve plus que 6,650. Dans les villes hanséatiques, Davout lui-même « ne peut rien contre cette horde de brigands, avoués et soutenus par leurs chefs, malgré les preuves de leur iniquité », qui, douaniers, agents de police ou de surveillance, poussent le système continental au delà de toute mesure, afin de se vendre un meilleur prix. A peine l'Oldenbourg, la Poméranie suédoise, sont-ils occupés qu'une nuée de commissaires examinateurs viennent y faire leur métier et, dans un pays où l'on est large pour le soldat, « indignent l'officier du rôle qu'ils lui font jouer ». Les revenus du Mecklembourg, que ceux du port de Rostock, fermé, ne complètent plus, sont dépassés de 100,000 écus par les frais de l'occupation française, et cependant, toute exportation y est prohibée, tout commerce anéanti. A Greifswald, Dedem de Gelder voit demander au plus riche négociant les acquits des marchandises coloniales que lui ont vendues, l'année précédente, les agents français de Hambourg. « On lui en donne reçu, puis on nie les avoir eus, le reçu étant déclaré et signé d'un homme sans mission, puis on les lui confisque » : il y en a pour 80,000 écus. Sur Hambourg même, depuis 1807, une foule de voleurs s'est abattue, qui promettaient la liberté à la ville, entravaient et délivraient tour à tour son commerce. Davout envoie le chiffre des pillages à Napoléon. En tête des pré-

varicateurs se trouve Bernadotte, prince royal de Suède, contre lequel, dit Napoléon, « il n'y a rien à faire dans la situation actuelle » — Bernadotte qui, en 1806, aurait déjà levé 300,000 francs à Erfurth; Mortier, qu'il ne veut point perdre parce qu'il a conquis le Hanovre, mais qui doit « se mettre en règle »; Brune auquel il prescrit la restitution de 785,000 francs; le général Rewbell, sur les biens desquels Mollien doit prendre inscription; Bourrienne, chargé d'affaires, qui a reçu près d'un demi-million et auquel on parvient à arracher 75 pour 100 de la somme touchée; le consul La Chevardière, qui a obtenu 150,000 francs; l'inspecteur aux revues Brémond, qui doit en rendre 250,000; le général Girard, auquel l'Empereur en demande autant, et tout un amas de commis-saires des guerres, de payeurs, de commis, auxquels il fait rendre gorge. A Cassel, les exactions sont couvertes par le roi Jérôme, qui en profite. En Pologne, « les finances elle-mêmes retirent de la circulation le billon dont le pays est inondé, et le remettent en service, sous l'estampille polonaise ». A Dantzic « les généraux s'intéressent à la course et les marins prussiens en profitent pour ravager les côtes et commettre des choses injustes ». Il faut, par ordre de Napoléon, que Davout « insinue à Rapp qu'il est indigne d'un gouverneur et d'un aide de camp de l'Empereur d'avoir des intérêts dans les armements des corsaires », — surtout lorsque ceux-ci, au lieu de faire la chasse aux Anglais, deviennent pirates et courent sus aux bateaux amis (1).

A Naples, les dépenses ont augmenté, par suite de l'arrivée de douze à quinze mille Français et du voyage fastueux du roi et de la reine à Paris. Le royaume « est le *refugium peccatorum* pour un amas de Français, banqueroutiers qui, sans feu ni lieu en France, viennent accaparer les places qui auraient souvent pu être mieux données à d'anciens Napolitains » et qui travaillent le pays à leur manière. Parmi les hauts fonctionnaires du ministre des finances, il se trouve trois banqueroutiers, et ce sont eux sans doute qui conseillent la réduction de 5 à 4 pour 100 de l'intérêt des fonds de l'État, déjà à un cours très bas. Les nankins confisqués sur des bateaux américains sont vendus, par complaisance, à un sieur Bastide, au

(1) *Corr.*, 18300, 18491. — LECESTRE, *ibid.*, 13, 22 juin 1811. — *Corr. de Davout*, 18 décembre 1810. — MENNEVAL, DE DEDEM DE GELDER, BIGNON, FIÉVÉE, BOURRIENNE, *ibid.*

prix de 12 carlins : celui-ci les revend 22 et 24 trois jours après. Il n'est pas jusqu'au roi Joachim qui n'imité et ne dépasse son impérial beau-frère, et qui ne se mette au niveau des chefs barbaresques : il s'empare de la cargaison d'un navire français chargé de salpêtre qui relâche à Naples, et comme l'ambassadeur réclame, il ne consent à le payer que six mois après, et au « taux du jour, ce qui fait une différence de 15 pour 100 ». Son ministre, le marquis de Gallo, écrit à ses consuls : « Les bateaux américains pourront aborder le royaume et y vendre les marchandises ne provenant pas de l'Angleterre. Deux mois après, dix-sept vaisseaux américains se présentent. Il les confisque, parce que, dit le roi, l'Empereur n'a pas approuvé la lettre de Gallo (1).

En France même, en décembre 1810, un déficit de plus de deux millions se découvre dans les caisses municipales d'Anvers, de Rouen et de Marseille (2), et Napoléon, qui régenté les communes dont le budget est supérieur à 10,000 francs, ne se croit point responsable. D'ailleurs, après la désastreuse campagne de 1812, il n'hésitera pas à les spolier toutes, en leur échangeant, de force, contre des biens immobiliers de revenu certain et de nature stable, des titres de rente sur l'Etat, de valeur changeante et d'essence aléatoire.

Aussi, en 1811, partout, hormis à Paris, ville de luxe, réceptacle des déprédations, hormis dans les salons des fonctionnaires impériaux, où il faut être pauvre et neuf comme le bon Nodier pour se présenter « sans dentelles, sans diamants et sans épée », l'argent se cache-t-il, et dans l'immense empire français, comme à la fin de l'empire romain écrasé par le fisc, la richesse publique semble tarir. En Belgique, le meilleur papier ne trouve pas d'escompteur à moins de 6 pour 100 et les maisons de commerce qui ont usé de la contrebande, « obligées de payer les droits d'après leurs livres », sont faillite ou réduisent leurs achats. En Hollande le commerce s'éteint. A Hambourg, la propriété immobilière perd 75 pour 100; on n'a plus rien à mettre dans les magasins et d'immenses entrepôts sont inutiles. Le Grand-Duché arrive à dépenser plus de cent millions alors qu'il en tire quarante du pays : « les plus grands propriétaires trouvent à peine à emprunter au taux de

(1) DEDEM DE GELDER, *ibid.*

(2) MOLLIER, *ibid.*

72 et même 80 pour 100 », par suite de l'impossibilité où on les met d'exporter leurs grains, cause de « l'abondance stérile » de 1810, et, en partie, raison de la mauvaise récolte de 1811 par diminution des ensemencements. Et tandis que le blocus développe ses rigueurs, accumule les ruines, « au moyen de licences, de hauts personnages chargent dans la Garonne des vins, eaux-de-vie, farines, qui vont ensuite approvisionner l'armée anglaise à Lisbonne », et, par suite de fraudes, « on vend à Leipzig et même à Mayence, du café qui vient de Riga (1) ».

Pour comble de malheur, la récolte de 1811 — sauf celle du vin — est médiocre. A peine passable en Prusse, moyenne sur les bords du Rhin, elle est mauvaise en Normandie, presque nulle dans le centre et le midi, depuis Lyon et depuis Nantes. La faim provoque autour de Caen des émeutes que la Garde réprime et où les femmes ne sont pas épargnées. Après avoir pris des mesures multiples, Napoléon, partant pour Dresde, décrète le prix du blé, fixe, dans la zone avoisinant Paris, un maximum. Et c'est durant cette épuisante année de 1811 qu'il prépare la campagne de Russie et qu'au moyen d'administrateurs nouveaux, il achète, il convoie, il accumule des provisions gigantesques à l'extrémité d'un empire où les paysans se disputent les salsifis sauvages dans les prés, où dans les villes, l'on mange du vermicelle faute de pain et du riz faute de farine (2).

Pendant, même dans l'intérieur, l'administration est restée insuffisante et malhonnête. Les régiments de réfractaires n'en ont point, ou si peu qu'elle leur est inutile quand elle n'est pas nuisible. A celui de l'île de Ré, plus d'un an après sa constitution, des compagnies manquent de cahier d'ordinaire et les hommes, dépourvus de livret militaire, « vivent comme des ouvriers, non comme des soldats ». Les compagnies qui partent des dépôts pour renforcer l'armée de Davout reçoivent une solde et des indemnités de route sans que leurs officiers « aient aucun renseignement sur la comptabilité antérieure » à leur départ, et, tandis que les

(1) *Corr.*, 18431. — FIÉVÉE, SAVARY, DE PRADT, LANZAC DE LABORIE, *ibid.* — NODIER, *Corr.*

(2) PASQUIER, *ibid.* — Consulter les statistiques départementales et les tableaux des mercuriales. Le prix moyen du blé en 1812 (et il faut tenir compte que depuis le mois d'août la récolte nouvelle, satisfaisante, fait tomber les prix) est le double des années précédentes.

régiments ne cessent de réclamer des effets plus que jamais nécessaires, les majors les gardent au dépôt, n'envoient rien, et triomphent à force d'inertie. Lorsque des cadres viennent d'Espagne pour réorganiser les services, ils trouvent des administrations qui laissent fort à désirer. Quelques jours après l'arrivée de Noël à Strasbourg, « un jeune quartier-maître se brûle la cervelle, en laissant un déficit considérable, qui lui fait perdre un semestre de sa pension de la Légion d'honneur ». Les troupes qui traversent la France se plaignent souvent des distributions. Curély, pendant cinquante-sept jours de marche, de la Catalogne au Rhin, trouve le fourrage toujours mauvais, les mesures d'avoine fausses ou trop petites. Il sévit contre les gardes-magasins, mais, de ce fait, « il est réprimandé par le ministre pour sa sévérité ». A Bonn même, au dépôt de son régiment, les bottes de foin ne pèsent pas le poids voulu : la paille manque; les chevaux ne reçoivent, en fait, que douze livres de foin au lieu de quinze et, « n'ayant jamais de litière, couchent sur le pavé ». Lorsque Curély en part, le quartier-maître voudrait garder la masse des chasseurs et, dans l'avenir profiter de la mort de quelques hommes. Ailleurs, pour réprimer les gaspillages des commandants du train d'artillerie, on les place sous la surveillance d'officiers supérieurs qui reçoivent le titre de chef d'escadron principal, mais ceux-ci n'ont pas le temps de réformer quoi que soit, assiégés qu'ils sont par de multiples préoccupations (1).

A l'étranger, en Allemagne, des administrateurs sont demandés pour les formations sans cesse accrues. Dès le 13 avril 1811, Davout juge qu'il a besoin de 40 gros fonctionnaires à l'intendance, de 269 employés aux subsistances, maçons et boulangers, de 21 agents à l'habillement, de 89 commis au trésor, de 129 postiers, courriers et postillons et de 539 médecins, chirurgiens, pharmaciens, infirmiers et scribes d'hôpitaux. Napoléon lui en accorde les trois quarts, car « trop d'employés gênent » et il conclut : « Vous pouvez compter sur 450 employés. » C'est qu'il n'a pas, en effet, qu'à pourvoir l'armée de Davout. Pour réaliser les services d'une immense assemblée de soldats, et dans une contrée aussi dépourvue que la Pologne, il lui faut une masse d'administrateurs

(1) *Corr.*, 17195, 18243, 18441. — *Corr. de Davout*, 2 août 1811. — NOËL, BRANDT, CURÉLY, *ibid.*

qui attirent, accumulent, concentrent les ressources, puis les partagent, les distribuent au plus vite avec le moins de pertes possibles. Daru en demande deux mille, Lacuée quatre mille, « ce qui est beaucoup trop et sera une nouvelle armée ». Pour les obtenir, on prend ce qui se présente, des hommes de toute provenance et de tout passé, dont la plupart « n'ont jamais vu la guerre et disent hautement qu'ils y viennent pour faire fortune ». Des auditeurs au conseil d'État on tire des intendants, qui soudain sont « assimilés aux généraux de division » et dont l'inexpérience n'a d'égale que « la jeunesse choquante ». Sous leurs ordres, « des ouvriers de tous les métiers » s'avancent. Dans les villes prussiennes ou polonaises, tandis que les uns trouvent le soldat trop inférieur, et dans leur souci des masses ne l'aperçoivent plus, les autres qui devraient s'en occuper, ne le daignent — et la confusion des langues annule le peu de bonne volonté qui demeure. Lorsque les alliés allemands se présentent aux distributions, « on ne peut se faire une idée exacte de l'arrogance avec lesquelles les traitent les vers de farine » si l'on n'y assiste point, et le Wurtembergeois de Suckow n'en voit qu'un « d'un commerce facile, même dans le service ». C'est à Thorn : il le cite comme une exception (1).

Pourtant, de gigantesques moyens s'acheminent ou se traînent vers l'Est; vins de France, bœufs de Lorraine ou de Lombardie. chevaux du Hanovre, blés de Saxe et de Silésie. La Prusse, par traité, doit fournir 60,000 quintaux de grains, 12,500 de riz, 10,000 de légumes secs, plus de deux millions de kilos de viande, deux millions de bouteilles d'eau-de-vie et autant de bière, du foin, de la paille, de l'avoine en quantité, 15.000 chevaux et 3,600 voitures attelées. Les entrepôts des ports sont vidés. Et réglementairement, sous la surveillance des administrateurs, hors de leur souci en réalité, cela s'avance, roule à la file, s'enlise dans l'argile des chemins, s'amortit et se traîne péniblement dans les sables, se heurte durant les haltes, se brise le long des routes ou se détériore dans les parcs, lorsque, par avance, on n'a pas dupé, triché, volé un gouvernement dont l'habitude est de duper et de voler les autres (2).

(1) *Corr.*, 17625, 17652. — *Corr. de Davout*, 13 avril 1811. — SAINT-CHAMANS, DE SUCKOW, FEZENZAC, DE CHAMBRAY, *ibid.* — DE SERANG, *les Prisonniers de guerre en Russie*.

(2) VANDAL, *Napoléon et Alexandre*.

A peine sur le Niémen, en face de cette Russie où le rouble qui valait trois francs s'est maintenu à peine à vingt sous en 1811 par les effets du blocus, perd encore en 1812, aux approches de la guerre, et tomberait tout à fait si Napoléon pouvait inonder le pays des faux billets qu'il a préparés, mais dont il placera fort peu — et parmi les siens ; — de cette Russie où les fonctionnaires volent du haut en bas de l'échelle administrative parce qu'on les paye en papier, et parce que c'est l'habitude, on s'aperçoit que l'administration regarde « les vivres du soldat comme étrangers à ses fonctions ». La Garde seule, qui a plus de 300 ouvriers et employés à son service, reçoit quelque chose — encore est-ce tiré du pays, et non point produit par les fours qu'on aurait dû rapidement construire, — mais il y règne un grand désordre administratif, une organisation qui « est un mystère pour qui n'en fait point partie », et les effectifs sont tellement douteux qu'au moment où on les porte à 55,946 hommes, le général Berthezène, qui en fait partie « est certain qu'ils ne se sont jamais élevés au delà de 25,000 ». Des bœufs italiens, un dixième à peine atteint le Niémen. Tandis que dans ses plus heureuses campagnes, Napoléon a trouvé les récoltes à sa disposition, ici elles sont loin d'être mûres, et en raison de la famine qui commence parmi ses jeunes troupes, il n'ose pousser à fond leur premier élan. A Vilna, l'administration passée en revue « paraît presque une armée », mais elle est déjà inutile, et bientôt elle sera nuisible, dans un pays pauvre « où les moindres concussions doivent être funestes au soldat (2) ».

Aussi est-ce contre elle que Napoléon se retourne, dans sa colère de tant d'argent dépensé en vain, avec la vanité froissée de son génie trompé. Dès la mi-juin, il se plaint de ce que « sur les derrières de l'armée, le service des magasins, celui des hôpitaux, celui des postes, n'est organisé nulle part ». A diverses reprises, il prescrit d'emporter plusieurs jours de vivres et « n'en ignorant pas la difficulté, — écrit de Ségur, — il compte sur l'indignation des officiers et des soldats » contre les employés. Dès le 20 juillet, dans la jeune Garde qui, selon son chef, reçoit de temps en temps des rations et possède de la farine — à la suite du repos de Vilna, — il ne reste plus que vingt-cinq boulangers, dont seize qu'on a tirés des régi-

(2) *Corr.*, 1835. — SAVARY, BIGNON, DE CHAMBRAY, PASQUIER, BERTHEZÈNE, *ibid.*

ments, qui maintenant en sont tout à fait dépourvus ». Au même moment, dans le corps de Macdonald, ils ne veulent plus servir; le maréchal écrit au général Grandjean : « Faites arrêter, traduire devant un conseil de guerre, et fusiller le chef de la désobéissance. Il est temps de mettre un terme à ces mutineries... Faites dégrader et chasser de l'armée les agents des vivres qui ont quitté leur poste. » Chaque soir les détachements quittent le bivouac et vont à la recherche des vivres. Ils rentrent bien repus, chargés de ce qu'ils ont pu enlever, dans la nuit, souvent le lendemain, parfois quelques jours après. Nulle part l'administration n'intervient. Ses gros fonctionnaires qui, grâce à leur emploi, « ont eu jusqu'alors un bon gîte », demeurent inertes. Ils ne se sont point entremis en Pologne entre une population bien disposée et une armée dévastatrice; ils ne peuvent jouer un rôle en Russie, où les paysans se sauvent, où l'armée du tsar enlève tout, entraîne avec elle, en troupeau, les citadins et les agents de l'autorité. Napoléon s'effraye d'une telle désertion : il fait écrire par Berthier à Barclay : « Sa Majesté voit avec peine les maux que souffre le pays : elle voudrait que l'empereur de Russie laissât les gouverneurs civils prendre soin du peuple et des populations ». — Elle voudrait obtenir, par une politique trop naïve, que les administrateurs russes remplaçassent les siens, défaillants. Naturellement les Russes ne veulent rien entendre, et l'armée reste dépourvue à l'avant, parce qu'elle marche et qu'il est impossible de lui distribuer quelque chose, en même temps qu'elle demeure affamée à l'arrière, parce que les quelques agents des subsistances qui ne se sont point arrêtés dans les villes se trouvent en présence d'un pays vide et dévasté. Le 3 septembre, Napoléon, qui commence à concevoir la consommation de la Grande Armée écrit, au ministre Lacuée : « Depuis vingt ans que je commande les armées françaises, je n'ai jamais vu administration militaire plus nulle : il n'y a personne. Ce qui a été envoyé ici est sans aptitudes et sans connaissances. » Il a fait arrêter un officier du train des équipages qui, « au lieu de faire filer les effets des hôpitaux, a, sous le prétexte d'envoyer du vin à l'Empereur, fourni dix caissons à un marchand de vin » — ce qui explique, en partie, le manque de charpie à Smolensk, — et il fait verser ce vin aux ambulances, mais qu'est-ce que ce châtiment isolé, alors que des foules d'agents inactifs, à l'arrière, encomrent les bureaux et paralysent les char-

rois, alors qu'en Pologne des nuées d'employés mangent ou dilapident les troupeaux constitués en Allemagne, en traversant les plaines ravagées? (1)

A Moscou, la ville promise, « s'il y avait eu de l'ordre, on aurait pu distribuer des vivres à toute l'armée pour trois mois, mais les employés des vivres ne pensaient qu'à eux; on refuse à des généraux blessés du vin de Bordeaux sous prétexte qu'il n'y en a point — peut-être n'en avait-on point trouvé, — et lorsque six semaines après le maréchal Mortier fit sauter le Kremlin, il y fit casser deux mille bouteilles à long bouchon pour empêcher que les soldats de la jeune Garde n'en bussent en trop grande quantité... Avec plus de zèle de la part des employés, surtout des subalternes, l'armée aurait pu être habillée et bien nourrie. Plus d'un tiers de la ville était resté intact et regorgeait de tout ce dont nous avons besoin. » De l'eau-de-vie, qu'on eût pu envoyer à Murat, il en reste, la semaine du départ, un magasin immense. « L'armée — la Garde? — en reçut trois rations par jour et chacun en eut à volonté le jour du départ. » Les vivres rassemblés au couvent de Seminof, sur la route de Kalouga, au sortir de la ville, furent brûlés « sans qu'on eût prévenu les colonels qui en manquaient et qui devaient passer par là, sans qu'on eût pensé à les distribuer la veille du départ (2) ».

Dès que la retraite eut commencé, que les provisions emportées de Moscou eurent été dévorées, les administrateurs si nombreux laissés dans les villes de la route ne servirent à rien. Faute d'avertissements, ils ne purent prévoir les besoins de l'armée, et ceux d'entre eux qui eurent le rôle très net d'y pourvoir ne firent rien ou agirent à l'inverse de leur tâche. Le chef du service des vivres-viande de Smolensk, « d'après ses pièces de comptabilité, était censé avoir envoyé à la rencontre de l'armée près d'un millier de bœufs, tandis qu'en réalité il n'avait rien envoyé. Il avait vendu tous ses bestiaux à des juifs, qui les avaient conduits aux Russes. » A Smolensk même, et sans extrême activité, les employés eussent pu distribuer des vivres à d'autres qu'à la Garde, par suite sauver trois cents bons chevaux que dévorèrent les soldats qui ne touchaient

(1) *Corr.*, 18791, 19144, 19178. — DE CHAMBRAY, *ibid.*, lettre de Berthier à Barclay, 28 août 1812. — L. G. F., *Campagne de Russie*, Mortier à Napoléon 20 juillet; à Berthier, 23 juillet; Macdonald à Grandjean, 23 juillet 1812. — DUVERGER, *Mes aventures dans la Campagne de Russie*. — DE SÉAUR, *ibid.*

(2) DEDEM DE GELDER, VIONNET, FEZENZAC, *ibid.*

rien. A l'état-major de Davout, le maréchal exigeait que « ses écritures fussent tenues comme en pleine paix », mais les scribes qui barbouillaient du papier se souciaient peu de faire entr'ouvrir les magasins à la foule des affamés. A Vilna, il se trouvait 4 millions de rations de biscuit et de farine — en partie avariées. 3,600,000 rations de viande ; de l'eau-de-vie en quantité ; 30,000 paires de souliers — Berthier dit 50,000, — 27,000 fusils et quantité d'effets envoyés par les dépôts. Hormis quelques distributions de vêtements faites aux débris des régiments par les officiers des dépôts qui les avaient convoyés, et qui prenaient à cœur de les remettre à leurs destinataires, presque tout fut perdu, pris, car il était impossible de répartir ces approvisionnements. En effet, l'armée, harcelée par les Cosaques, était précédée d'employés en fuite, affolés, « porteurs de mauvaises nouvelles » que les renforts ne croyaient point, mais qui avaient causé la désertion d'une partie des administrateurs de Vilna. Ceux qui restèrent ne voulurent rien délivrer à la cohue qui les pressait « que contre des bons réguliers » et les malheureux qui n'avaient rencontré sur leur route ni vivres — puisque tout était ravagé — ni magasins, sauf à Smorgoni, autant par paresse des administrateurs que par crainte des Cosaques, vinrent expirer à la porte des entrepôts (1).

Cependant, durant la campagne, l'armée de Russie accaparait tous les soins du ministère. Grâce à celui-ci, des compagnies de bœufs, d'août à octobre, étaient formées en Allemagne. « On allait jusqu'à élever leur nombre à 80. » Dupuy n'en vit arriver qu'une seule. « Les bœufs succombèrent-ils à la fatigue de la marche, ou des gens se sont-ils engraisés au dépens des malheureux habitants qui fournirent des subsistances et à ceux des soldats souffrants, qui ne les reçurent pas ? » Vraisemblablement, tout cela à la fois. Berthezène assure que « des fournisseurs infidèles en vendirent une partie aux juifs, qui les firent passer aux Russes. Le froid en fit périr une autre partie, surtout sous les hangars de Krasnoï. Un fort petit nombre arriva à l'armée. Les fournisseurs présentèrent des procès-verbaux réguliers, qui furent admis comme vrais, parce qu'ils étaient faits dans les formes légales, et qui constataient qu'une partie avait été enlevée par les Cosaques. » D'une adminis-

(1) DE CHAMBRAY, BERTHEZÈNE, LEJEUNE, NOEL, DE SÉGUR, FEZENIAC, *ibid.* — GOURGAUD, *Critique de l'ouvrage de M. de Ségur.*

tration innombrable découlait un gaspillage immense : sur les derrières, à Varsovie, « on ne distribua jamais moins de cinq mille rations de fourrage alors qu'on ne comptait pas cinq cents chevaux dans la ville (1) ».

En somme, ces immenses moyens administratifs, créés à la suite de l'expérience de guerres prolongées durant vingt ans, ne rendirent aucun service, et les observateurs de l'armée, qui en avaient pâti, le remarquèrent avec amertume. « Quand on a fait la guerre, écrit Berthezène, on se demande à quoi servent tant d'administrateurs si chèrement payés et pourquoi les gouvernements s'obstinent à surcharger leurs armées de tant de gens, qu'on serait heureux de pouvoir ne regarder que comme inutiles. Uniquement préoccupés de leurs intérêts et de leur bien-être personnel, ils négligeaient également les devoirs de leur place et ceux de l'humanité... Les difficultés (d'approvisionnement) étaient grandes, presque invincibles, tant que duraient les mouvements de l'armée... mais — lorsque celle-ci était au repos — loin de savoir mettre en œuvre les ressources du pays, l'administration trompait souvent par des rapports infidèles la sollicitude de l'Empereur et lui dissimulait le véritable état des choses et les besoins les plus urgents de l'armée. » Celle-ci en périt, mais eux, ils ne meurent point, et Odeleben, militaire sagace, imprégné d'humanitarisme nébuleux, ne les retrouve pas sans déplaisir en 1813 : « La plus grande partie des commissaires et des employés avaient échappé à leur perte en Russie, par le soin qu'ils avaient eu de tout réserver pour eux, et par l'effet de la longue patience du ciel. Ils avaient également échappé au châtimeut en France, favorisés par le relâchement des lois répressives ou par des protections » — et, de nouveau, ils vont montrer leur impuissance (2).

Lorsqu'il faut continuer la guerre sur de nouveaux frais, Napoléon, dont les places sont dépourvues, par le lent glissement de leurs moyens du Rhin vers l'Elbe, de l'Elbe vers l'Oder, la Vistule et le Niémen, succédant au mouvement des hommes, et qui, par impuissance financière et par habitude d'escompter le succès, ne les a point réapprovisionnées, s'étonne, se fâche de leur vide, et ce sont les administrations qu'il accuse de leur pénurie. Il devrait

(1) DUPUY, BERTHEZÈNE, DE PRADT, *ibid.*

(2) BERTHEZÈNE, ODELEBEN, *ibid.*

tout d'abord s'en prendre à lui-même, mais l'attitude des fonctionnaires est si piteuse et celle des comptables si équivoque, qu'on le croit alors qu'il les accuse. A l'armée, les officiers sans solde sont en partie remontés par l'argent que leur passe la caisse de leur corps. Des restes de régiment, par un hasard heureux, retrouvent les effets qu'on leur envoyait en Russie et qui, remis à Mayence, à des entrepreneurs agréés par le ministre, ont mis « six mois pour aller du Rhin à la Vistule. » A Stettin, il n'existe point d'approvisionnement de linge et de médicaments pour les hôpitaux et la plupart des affûts sont hors de service. Thorn, Glogau ne sont réapprovisionnés que par la razzia générale des ressources de leurs environs. De Spandau, un garde-magasin part avec un convoi de harnachement évacué sur Magdebourg; par crainte des Cosaques, il se sauve, l'abandonne en pleine campagne. Et, en France, des dépôts gérés par des majors sans connaissances et par des capitaines d'habillement peu scrupuleux sont vides, ne peuvent rien délivrer aux conscrits (1).

A peine la campagne est-elle ouverte que l'armée « est sacrifiée à la cupidité et à la mauvaise gestion de certains employés ». Les magasins n'existent que sur le papier, « quoi qu'assure l'intendant, qui se laisse tromper par des agents subalternes... » A Dresde, où le nombre immense des employés « est un pesant fardeau » pour la ville, le chiffre des rations de fourrage à fournir [est dans] une disproportion qui ne peut être profitable « que pour la bourse des généraux et des employés supérieurs. Le comte Dumas, intendant général de l'armée, touche pour sa part cent rations » — et la cavalerie meurt de faim. Les troupes qui sont aux avant-postes, du côté de la Bohême, celles mêmes qui périssent de misère, à cinq lieues de Dresde, ne reçoivent jamais de distribution. Cependant scribes et employés barbouillent le papier à qui mieux mieux. Au 16 juillet, Stendhal écrit : « J'ai déjà usé huit pouces de papier grand in-folio ». Malgré le grand convoi que Napoléon fait rentrer à Dresde au début d'octobre, les corps qui surveillent la Bohême, à une journée de marche, ne touchent que des rations réduites au quart — et irrégulières (2).

(1) *Corr. de Davout*, 10, 21 février 1813. — ODELEBEN, MARBOT, DUPUY, GONNEVILLE, *ibid.*

(2) ODELEBEN, BERTHEZÈNE, FREZENAC, NOEL, *ibid.* — STENDHAL, *Correspondance*.

Auprès de Hambourg, les Danois voient abonder les bêtes réquisitionnées. Celles-ci meurent faute de soins. « Les riches propriétaires sauvent leurs bestiaux en payant les commissaires ; les pauvres sont dépouillés. Chez ces hommes rapaces et avides, il n'y a aucune pitié à attendre. » Un officier danois envoyé en réquisition avec un commissaire et une compagnie de voltigeurs est si étonné « qu'il lui semble qu'on a choisi le rebut de la noble nation française ». A Hambourg même, malgré la surveillance de Davout, l'intendant militaire qui doit ouvrir la comptabilité des nouveaux corps ne la contrôle que deux mois après qu'elle est commencée. Le maréchal, s'il imitait ses collègues, pourrait à volonté s'enrichir, en raison de la contribution de 48 millions, exigible par sixième, à partir du 12 juin 1813, que Napoléon y a frappée — et s'il l'eût fait, des polémiques passionnées que la Restauration permit et qu'elle attisa, il fût sorti des preuves accablantes pour lui — mais il est honnête, et lorsqu'un garde-magasin des fourrages néglige ceux-ci, les laisse s'avarier et commet des malversations, il le fait fusiller, malgré les interventions mises en jeu, et par là, par sa conduite dans toutes les affaires d'argent que soulève le blocus, il reste plus « honnête homme. » A Dresde, avec Gouvion Saint-Cyr, il n'en est pas ainsi. Cependant il s'y trouve, à côté des vingt-six mille Français assiégés, quinze cents employés appartenant à toutes les administrations, de ces agents qui ne servent plus qu'à dévorer le soldat et sont devenus « la lèpre des armées modernes ». Grâce à leur nullité, dès le premier jour de l'investissement, les troupes sont réduites à la demi-ration : 360 grammes de pain, 120 de viande, 60 de riz et une ration de vin. Dès le quatrième jour, la ration de viande est amenée à 45 grammes, puis remplacée par 90 grammes de cheval, puis supprimée. Le douzième jour, le riz et le vin le sont à leur tour. On ne délivre plus que 180 grammes de mauvais pain, et Saint-Cyr ne veut rien requérir chez les habitants, alors même qu'on assure que les caves pourraient fournir du vin pendant deux ans. Le soldat vit au moyen d'animaux immondes, et comme il ne reçoit pas de sel, « les employés des administrations françaises obligent ceux qui veulent leur acheter du riz à leur acheter aussi de la poudre qui, faite avec du très mauvais salpêtre, sale très peu ». Au bout d'un mois de ce régime, les hommes sont dans la plus

grande détresse physique : « Les employés abandonnent ces malheureux à leur misère, uniquement occupés qu'ils sont à adoucir, autant que possible, les privations des chefs » — mais, à la reddition, ils ont assez d'argent pour vivre à l'aise comme prisonniers en Autriche ou pour acheter leur rentrée en France, et Saint-Cyr, au prix du sang de dix mille Français, a bien gagné sa charge de ministre de la Restauration (1).

Vaincues, ces armées rentrent en France. En avant d'elles « se presse la masse encombrante des administrateurs, de leurs voitures, de cette foule de gens qui suivent les vainqueurs dans leur marche en avant, mais qui précèdent les vaincus quand a sonné l'heure de la retraite ». La Garde elle-même, qu'ils devraient bien traiter, « ne mange pas un morceau de pain », vit, au hasard des étapes, « de pommes de terre qu'on déterre et de trognons de choux ». Toutefois, l'espoir d'une immédiate fortune réalisée par une contribution réussie n'a point disparu de l'âme des chefs. Le général Rivaud, qui traverse Dusseldorf, capitale du grand-duché de Berg, y demande « quatre millions, payables en vingt-quatre heures ». La ville résiste, et, finalement, dans la crainte de l'ennemi, il part sans rien emporter. En deçà du Rhin, des vols sans nombre se sont commis. Les militaires honnêtes qui viennent de recevoir des fonctions administratives « apprennent à connaître les abus fomentés et couverts par la confusion des circonstances et par l'éloignement ou le manque de surveillance... Il est parfois très nuisible de laisser trop longtemps les mêmes hommes réunis dans les charges de comptables, où ils finissent par s'entendre. » Fezenzac, qui, au commencement de 1813, avait passé à son successeur — comme colonel du 4^e qu'il n'a d'ailleurs jamais administré — « 45,000 francs de masse secrète », sur lesquels il a prélevé 200 francs par officier supérieur et 100 francs par officier subalterne revenant de Russie, apprend que l'un des nouveaux colonels l'a dilapidée. Dans l'artillerie de la Garde, « les écritures de 1811 ne sont pas faites » et Dulauloy, qui remplace Sorbier, achetant à tort et à travers, met partout le désordre. Napoléon, d'après les exigences de la solde, et qui n'ignore pas, quoi qu'il dise, ce qu'il vient de perdre d'hommes en deux ans, soupçonne des abus graves

(1) *Corr. de Davout*, 7 juin 1813. — GONNEVILLE, BERTHEZÈNE, FRISEMBERG, ODELEBEN, FANTIN DES ODOARDS, *ibid.*

dans la comptabilité des quartiers-maitres. « Frappé de la fortune un peu subite de quelques-uns d'entre eux », il voudrait les remplacer par des auditeurs au conseil d'Etat, ainsi qu'il l'a déjà fait pour les gardes d'honneur et pour les gardes nationaux, et le 7 janvier 1814 il commence par la Garde « où les abus sont plus graves et plus difficiles à attaquer », mais le temps lui manque. Et tandis que les gabelous lui font défaut dans les droits réunis, qui lui coûtaient 21 pour 100 des recettes en frais, en 1814, alors que la ferme générale n'en dépensait que 13 pour 100, où il vient d'augmenter de 20 centimes par kilogramme l'impôt du sel, tandis que ses préfets se sauvent de Genève, se sauvent de Troyes et d'Auxerre, il a des corps où l'administration manque totalement. Celui de Pajol ne possède ni inspecteur aux revues ni commissaires des guerres. D'autres sont dans le même cas. Les employés disparaissent en même temps que s'évanouissent les espérances de prompt fortune. Ceux qui restent — à Paris ils sont nombreux, — « se plaignent de ne point trouver d'ouvriers pour les travaux de la guerre », au moment même où, dans la capitale, le préfet de police en signale plus de vingt mille sans travail. Par suite de leur indolence, aucune entreprise sérieuse ne s'achève — et pendant que sévit la guerre, sur les derrières des armées il en est qui concussionnent dans l'Île-de-France comme il en est qui volent encore sur le Rhône, sur la Garonne ou sur le Pô, et que leurs collègues, jalouxent, envient, pour cette bonne fortune suprême (1).

La paix elle-même ne les arrêtera point. Il est des colonels tout neufs « qui profiteront du peu de surveillance inhérent à un changement de gouvernement pour faire de vilaines choses en fait d'administration. » Il en est, qui, de l'armement et de la remonte du 31^e chasseurs tireront plus de 400,000 francs, argent « jeté dans les mains de certaines gens dont on ne connaît pas les chefs, mais qu'il est facile de deviner » — et, durant longtemps, « des pots-de-vin dans les fournitures causeront de grands abus (2) ».

(1) *Corr.*, 21015, 21064, 21340, 21341. — HULOT, MOLLIER, FEZENZAC, BEUGNOT, VIONNET, PAULIN, PION DES LOCHES, BIOT, *ibid.* — FIÉVÉE, *Correspondance avec Bonaparte*.

(2) D'ESPINCHEAL, GONNEVILLE, *ibid.* — LA MOTTE-ROUGE, *Souvenirs*.

V

Durant ses dix années de règne, Napoléon consacre aux budgets de la guerre et de la marine plus de cinq milliards. Année moyenne, il leur fournit plus que ne tirait le trésor royal de la vieille France, et, en 1813, il dépense à cet effet 813 millions. L'entretien d'un soldat lui coûte 700 francs, même 734 dans la Garde (1). Cependant, malgré ces dépenses, qui sont énormes, on a vu jusqu'à quel point l'armée est dénuée, on a vu de quel matériel on se sert, et comment ce matériel, créé à la hâte en vue d'une expédition jusque-là rêvée en secret par le maître, confectionné de matières douteuses et par des mains maladroites, est trop encombrant ou trop fragile, et, à l'épreuve, cède vite la place à un matériel de rencontre quand il ne lui est pas, au préalable, substitué un matériel improvisé.

Un corps de fonctionnaires est chargé de veiller à l'utilisation des sommes qu'accorde le budget. Aux administrations existantes, qui doivent canaliser l'écoulement des fonds du trésor public jusqu'aux services les plus divers de l'armée, l'Empereur en surajoute, pour en surveiller, en régulariser le cours, en arrêter les fuites, et faire, par quantités prévues, avec une rapidité calculée, parvenir des coffres de l'État dans les caisses des corps et des caisses des corps aux comptoirs des fournisseurs ou aux mains des hommes, l'argent vivifiant. Lui-même se penche sur cette tâche. Avec sa lucidité et sa vigueur accoutumées, on a vu de quelle façon il redresse ou réfrène ses agents, comment il les excite et comment il les châtie, comment il exige des vaincus tout le possible et souvent au-delà et comment il tente, par des améliorations dans les conduites et par des branchements nouveaux, d'affecter à chacun, au moment essentiel, le strict nécessaire et de donner à tous les services leur légitime part.

Et, en regard de ces affectations budgétaires, de ces prévisions

(1) MOLLIER, *ibid.*

théoriques, déterminées par une intelligence d'une ampleur vaste et d'une extraordinaire pénétration, à l'extrémité du système de circulation, on a vu les soldats sans solde, on a vu les réservoirs des fournisseurs vides et ceux-ci attendre des années dans les bureaux jusqu'à ce que leur créance régulière soit réduite, parce qu'ils ne sont plus nécessaires, et soldée au moyen de valeurs douteuses; on a vu les vivres exigés des provinces, razzisés dans les campagnes et rassemblés dans les places moisir, s'avarier à l'ombre des magasins, ou se dissiper obscurément — et rester inutiles à ceux qui les ont conquis, même lorsque ces derniers meurent de faim; on a vu l'argent qu'on pressure de plus en plus fort des citoyens de l'Empire ou qu'on tire à flot des États vaincus s'égarer en chemin ou se perdre, filtrer des canaux trop faibles, jaillir sourdement des branchements percés, s'évanouir ou stagner, enfin n'aboutir point à ses récepteurs naturels, comme si sa course dans les rameaux inférieurs de la circulation était partout arrêtée par un invincible barrage.

C'est donc que le système de distribution est mauvais, qu'il est, par structure incapable de satisfaire à sa tâche, ou que le moteur n'a pas la force ou la volonté suffisante pour chasser, avec la pression qui convient, le sang de l'État depuis le cœur jusqu'aux plus obscures cellules des extrémités, pour y exciter incessamment la vie.

Et, en effet, le moteur, l'Empereur duquel tout dérive, se joue de ses engagements et modifie ses lois au gré de sa politique provisoire. Aux soldats, il promet beaucoup et ne donne guère. Les contributions qu'il frappe en l'an XIV, celles qu'il prescrit en 1806 doivent être affectées à la Grande Armée, mais il ne veut les distribuer qu'à la paix générale; les guerres incessantes qu'il provoque ou qu'allument les souverains d'Europe remettent à un avenir incertain l'échéance de cette dette, et il est probable que si toutes ses entreprises avaient réussi et qu'il eut voulu la payer — ce qui semble douteux — il n'aurait plus trouvé ni argent pour le faire, ni créanciers. Dans ses meilleures années, à chaque corps qu'il inspecte, il promet un règlement plus prompt de ce qui lui est dû ou il accorde une gratification, une amélioration, mais les objets tardent autant à venir, l'argent à se verser, et s'il n'a aucune caisse ennemie sous la main, dans le temps, la gratification s'ou-

blie. Par suite la portion d'argent que versent les vaincus et qui lui parvient s'accumule dans son trésor extraordinaire, trésor où lui seul il puise, qu'il distribue à ses courtisans militaires ou civils, qu'il emploie à donner au commerce intérieur du pays une vie factice et qui lui servira dans les années mauvaises, mais qui, en somme, demeure à son unique usage et duquel il ne se sert que pour la consolidation égoïste de son pouvoir. Assurément, il n'y prend guère l'argent de ses fantaisies — il a si peu le loisir d'en avoir! — mais il le détourne de son but. Et de ce qu'il s'attribue, pour son particulier usage, la part du lion, n'en résulte-t-il pas pour ses subordonnés l'exemple de se pourvoir eux-mêmes, de s'enrichir par le sang du soldat; et, à voir la façon dont il se joue des marchés que ses ministres contractent, n'en ressort-il point une indication pour les rois qu'il institue et pour les grands chefs auxquels il délègue une part de son pouvoir sur les pays étrangers? De sorte que, par lui qui, dans les affaires, n'est honnête que par boutades et par volonté, et non par caractère, l'administration militaire qu'il institue est à demi gangrenée.

Dans la société en régression momentanée, depuis Napoléon qui arrête plusieurs fois la circulation des denrées « parce qu'il vient de lire dans les papiers anglais qu'on les recevait dans l'île avec plaisir », qui résilie le bail contracté à long terme avec les fermiers qui viennent de réparer le canal du Centre sous prétexte que le blocus continental, grâce auquel ils gagnent beaucoup, n'a pas été prévu dans le marché, et qui oblige à se suicider le principal intéressé, parce que l'État ne lui paye que l'intérêt légal des sommes qu'il a empruntées à un taux bien plus élevé; depuis Cambacérés qui prescrit à Beugnot — nouveau ministre du duché de Berg — « de lui envoyer tous les ans deux douzaines de jambons qui lui arriveront francs de port par suite de son arrangement avec Lavalette », jusqu'aux percepteurs qui prétendent que les cotes inférieures à 60 francs ne leur sont payées que par douzièmes et en billon et qui repassent à l'État du cuivre acheté à 4 pour 100 de bénéfice, des sous de cloche moulés durant la Révolution ou fabriqués en Angleterre et en Allemagne, le souci de tirer, fût-ce illégalement, le maximum de la charge qu'on occupe envahit tous les fonctionnaires, et par eux le citoyen est soumis à des tyran-

nies sans cesse renouvelées : son caractère est perverti par leur exemple (1).

De même, et en plus grand dans l'armée. A la suite du souverain, au sommet de la hiérarchie, il est des chefs qui ont, pour maintenir leur état, pour exagérer leur luxe, pour magnifier leur pompe, de grands besoins d'argent; des chefs qui, à l'instar du maître veulent laisser à leur famille des palais tout faits, une richesse assise, d'immenses patrimoines subitement établis — et, à l'ombre de ceux-ci il se presse une foule d'ambitieux aux dents longues, avides de grades, affamés de pouvoir et furieux d'argent. Selon le mot du Consul : la carrière est ouverte aux talents. Dans le militaire, le talent, c'est parfois l'audace et souvent le toupet, c'est de primer le mérite par l'intrigue, c'est parfois la science et toujours la prétention — et, quand il existe, c'est quelquefois la modestie calculée de Drouot et souvent l'assurance fallacieuse de Jomini. Mais les militaires subissent la discipline, qui réfrène leurs passions violentes, et, dans les cadres qui les enserrant et les compriment, ils n'ont que de rares occasions de se servir de leurs dents aiguës, de leurs mains crochues; ils ne peuvent que suivant la hiérarchie et en conservant certaines précautions, participer aux curées dont Napoléon fait les honneurs. Même ils sont suspects, mauvais camarades et de méchant caractère s'ils ne s'y mêlent point : la corruption n'a pas prise sur eux et Napoléon a besoin d'hommes à tout faire. Davout se maintient non par son honnêteté, mais par sa passive obéissance de « mameluck ». Regnier, « protestant rigide et convaincu, d'une probité légendaire » n'est pas aimé. Desaix, « d'une grande délicatesse sous le rapport de l'argent », paraît à Marmont « d'une économie allant jusqu'à l'avarice » et la mode qui, en l'an II était à l'incorruptibilité, à partir de 1806 revient à la dilapidation. En 1811 il paraît extraordinaire, phénoménal, de voir un homme de génie — Ampère — « qui agit d'après son bon cœur, qui obéit sans calcul aux mouvements de sa générosité, qui ose aimer autre chose que l'or ». Et Napoléon dira des siens à Sainte-Hélène : Ney « a juste toute la probité d'un hussard », et Soult — qui, dans certains corps de l'armée a passé pour « poursuivre les spoliateurs », ce que la

(1) PASQUIER, BEUGNOT, MOLLIER, CHAPTAL, *ibid.*

majorité dément — « est encore plus riche que Masséna, lequel pourtant a bien volé et bien fait crier ». Au cours des conquêtes et par la contagion de l'exemple autant que par la nature des hommes, presque tout l'état-major général de l'empire, composé d'officiers « qui n'ont pas de connaissances administratives, puisque le soldat vit d'habitude sur le pays », est compromis dans des affaires de solde, de vivres, de contributions illégales et de levées arbitraires — et pour ce que chacun de ces chefs distrait ou vole payent l'estomac ou le sang du soldat (1).

On devine ce qu'à côté et en dessous de ce groupe glorieux, empanaché, doré de rapines, les agents de l'administration, non militarisés, doivent devenir. Leur recrutement est difficile. Par nature, l'homme qui court à la guerre veut se battre, et ils sont des non-combattants. Aussi le défaut de sujets rend-il leur avancement rapide. En 1788. Miot est commissaire des guerres à vingt-six ans ; le futur général Pacthod à vingt-cinq (2). La Révolution renforce le corps des administrateurs au moyen des incapables qui craignent les coups et qui préfèrent l'air chaud des bureaux à la neige des bivouacs. On conçoit que le soldat les méprise et qu'ils se rapetissent pour demeurer inaperçus. Mais dès que les profits commencent pour eux, ils se redressent ; l'administration devient une carrière où la fortune doit être d'autant plus rapide que la place est moins sûre, moins hiérarchisée, plus aléatoire, et qu'on veut tout y gagner en une campagne, tandis que le militaire n'y obtient au plus qu'un grade.

Le Premier Consul, naturellement courageux, n'a qu'une médiocre estime pour ces agents qui, en temps de paix, de leurs bureaux surveillent les corps actifs et qui, en temps de guerre, attendent l'issue des batailles cantonnés au large dans les villes ou assis dans les fourgons. Il voudrait en réduire le nombre. Cependant ses expéditions, pour la montre, en exigent de plus en plus, recrutés au hasard des protections, sans études préalables et sans aptitudes innées, et qui savent que, la guerre finie, on n'aura plus besoin d'eux. La plupart sont des aventuriers, des jeunes gens de famille qui ont mal tourné, des fonctionnaires dont on a bien

(1) REISET, MARMONT, D'ESPINCAL, DE CHAMBRAY, *ibid.* — *Journal de Gourgand*, 18 février 1817, 29 janvier 1818. — AMPÈRE, *Correspondance*.

(2) MIOT DE MÉLITO, *ibid.*

voulu accepter la démission et qui ont frisé les tribunaux, tout un monde de dévoyés qui, au plus vite — car la fortune est brève et il n'y a pas d'avancement à espérer, — essaye de se garnir les mains et, au lieu d'escroquer en France, exactionne à l'étranger.

Le soldat, sachant que « celui-là mourrait de faim qui attendrait pour manger que l'administration lui fasse distribuer des rations de pain et de viande », les rencontre là où il y a à prendre et ne les trouve presque jamais sur le lieu des distributions; il les sait à l'arrière lorsqu'on le jette aux avant-postes; il voit ses camarades incessamment mourir par les balles et sous la faim et il reconnaît toujours parmi eux les mêmes visages gras et reposés : aussi les « méprise-t-il profondément ». Mais les généraux, qui souvent « gardent pour eux les gros frais d'espionnage » qu'ils reçoivent, les protègent parce que ceux-ci les servent avec obséquiosité, et l'Empereur qui, contre eux, au milieu des troupes, joue l'indignation, les soutient parce qu'ils lui procurent, pour démontrer leur utilité, des réductions de crédit et parce qu'ils flattent son imagination en lui rapportant l'armée dans l'abondance alors qu'elle crève de faim. Ceux qui réclament contre eux le font en vain. Lafitte, colonel du 72^e, se plaint du ministre de Cessac. Napoléon lui répond : « S'il fait de telles choses, il mérite d'être pendu » — et il en reste là. Ceux qui se révoltent contre eux ont tort : « Tous les abus, les excès de tyrannie même de mes agents, seraient-ils aussi nombreux que ceux de Carrier, sont excusés à mes yeux le jour où les rebelles, comme ceux de Parme, courent aux armes et se font justice eux-mêmes (1) ». Seul, le soldat en se plaignant pourrait obtenir au moins des promesses contre eux. Mais, tout en souffrant de leur incurie et de leurs dilapidations, il les dédaigne.

En avril 1812, l'empire entretient 196 gros employés aux revues — inspecteurs en chef, inspecteurs, sous-inspecteurs; — cependant à une distribution, on ne connaît jamais l'effectif exact des corps. Il possède 56 commissaires ordonnateurs et 444 commissaires des guerres (2). En campagne, une armée d'employés suivent les uns et les autres. Au moins, l'Empereur, si bénin pour eux, devrait-il compter sur l'efficacité de ces agents commissionnés et sur la bonne volonté

(1) *Corr.*, 9772. — FOY, BERTHEZÈNE, *Souvenirs d'un apothicaire*, *ibid.*

(2) MARGUERON, *Campagne de 1812*.

de ces agents temporaires, équivoques par avance, médiocrement payés en théorie, mais qu'on laisse si largement se payer dans la pratique. Et s'il est, à la vérité, impossible que leur service puisse s'adapter aux marches rapides des armées, à ces marches secrètement combinées, brusques et décisives, d'où résulte la victoire, au moins, pour convaincre de leur utilité, devraient-ils, durant les jours de repos, prévoir les besoins de la troupe, y pourvoir et, par leurs soins, réparer les forces qu'une extrême dépense d'énergie ont épuisées. On a vu qu'il n'en est rien. Inutiles durant les marches, ils sont encombrants ou nuisibles durant les haltes. En Autriche, en Prusse, ce sont les administrations du pays, les magistrats des des villes qui effectuent leur service; en Espagne, les alcades. L'expérience d'aucune guerre ne leur sert, et tandis que l'Empereur, en souvenir de la première campagne de Pologne, prépare avec un souci constant et minutieux la seconde, ses agents, à l'épreuve montrent qu'ils n'en ont en rien profité : les services tombent parce que les fonctionnaires russes sont en fuite. Après 1815, en France même, ils aideront aux exactions des administrateurs étrangers, et par leurs duperies complices, les alliés coûteront plus de 1,400 francs par homme, alors que les Français n'en ont dépensé que 600 en Prusse, alors que les Russes n'en dépensent que 200 à leur pays (1).

Toutefois, si leurs vols proviennent de leur nature, leur impuissance dérive en partie du choix qu'en fait Napoléon. S'il n'eût point improvisé d'intendants, comme il n'improvisait point de généraux, peut-être l'administration lui eût-elle servi et l'eût sauvé dans la plus grandiose de ses entreprises? Le problème reste posé et ne sera pas résolu. Il est évident que par ailleurs, dans les pays conquis, les agents du système napoléonien apportent des progrès, des lois nouvelles et plus libérales, qu'ils transforment des cités moyenâgeuses et sombres en villes largement percées et bien aérées, et qu'ils laissent, en des régions deshéritées, des routes qu'on nomme encore chemins des Français, comme on dit en France voies romaines (2). Mais il n'en reste pas moins acquis que dans un empire où le chef n'empruntait pas, parce

(1) MOLLIER, *ibid.* — STENDHAL, *Correspondance inédite.*

(2) MARMONT, *De l'esprit des institutions militaires.* — GIRAULT, *ibid.*, voir son étonnement en passant à Dusseldorf, ville transformée en huit ans.

qu'aucun financier n'avait confiance en sa parole ou en sa signature, ce chef anticipait sur l'avenir à un point que les ministres de l'ancien régime agonisant n'avaient jamais atteint, et cependant laissait les soldats dans le dénuement; que dans un État dont l'ordre était le premier principe « les colonels mêmes de la Garde volaient » — c'est Gourgaud, le bonapartiste excessif, qui le confesse; — que dans un édifice colossal dont le militaire était le gardien et le soutien, ce militaire restait mal pourvu en temps de paix, dépourvu en temps de guerre, demeurait jusqu'à la mort dupé par ses chefs et leurré par les fallacieuses promesses de son maître; — qu'enfin son sort, idéalement si glorieux, était en réalité soumis à toutes les vicissitudes et à toutes les misères qui dérivent du manque de vivres, du défaut d'argent et de l'improbité des régisseurs.

Ce soldat forcé, peu vêtu, médiocrement armé, mal monté, superficiellement instruit, payé par aventure, nourri au hasard, entraîné par des généraux peu scrupuleux et souvent dépouillé par ceux-là mêmes qui devraient le pourvoir, nous allons le suivre à l'œuvre.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE.....	I

CHAPITRE PREMIER

LE RECRUTEMENT

Le recrutement sous l'Ancien Régime. — Nature, provenance, valeur morale des engagés. — Les milices. — L'impopularité de l'armée. — Effets de la Révolution. — Le volontariat forcé et la requisition permanente. — La conscription. — On n'y obéit point. — L'étranger racole, emploie des mercenaires.....	1
I. — Bonaparte trouve les dépôts vides et la conscription abhorrée. — Il use d'artifices. — La conscription de l'an VIII. — Espèce des recrues. — La paix. — Les congés. — Les nouveaux mercenaires. — Les libérés provoquent au remplacement. — La conscription s'organise. — Les levées de l'an IX et de l'an X. — Le pays s'y soumet avec peine. — Bonaparte essaye de ressaisir les vétérans. — Les étrangers augmentent et les déserteurs s'embauchent.....	8
II. — La guerre avec l'Angleterre. — La conscription s'étend. — Levées de l'an XI et de l'an XII. — L'appel timide des réserves. — Les difficultés. — Le rôle du gendarme. — Caractère du recrutement consulaire.....	21
III. — L'Empire. — La conscription de l'an XIII. — La taille abaissée. — Les exigences du gouvernement s'accroissent et l'impopularité de la conscription persiste. — Les départements envoient des malingres. — Les conscrits valides désertent. — Réglementations et rigueurs. — La réussite de la conscription indique le mérite des préfets.....	29
IV. — Guerre contre l'Autriche. — Napoléon s'empare de la conscription par un coup d'État législatif. — Les levées de l'an XIV et des réserves. — Le pays les accepte parce que la guerre est nationale. — Conscription de 1806. — Moindre élan. — Conscription de 1807. — La France se fatigue. — Conscription de 1808. — Mesures spéciales. — Les contingents étrangers sont partout sollicités.....	37
V. — Les recrues de 1808 illégalement jetées en Espagne. — La conscription de 1809. — L'appel des conscrits qui se croyaient exempts et de la conscription de 1810. — Les brutalités du pouvoir et ses délicatesses. — Le « mauvais esprit » presque partout. — La conscription devient un châtiment. — La jeunesse des écoles enlevée à défaut de volontaires. — Les gardes nationales. — La presse des étrangers. — La folie du nombre.....	63
VI. — 1810. La chasse aux réfractaires. — Nouvelles exigences de Napoléon. — Les conscriptions de 1811 et de 1812. — Les cohortes. — Tous les vieux garçons se marient. — L'afflux des étrangers.....	82
VII. — La conscription de 1813. — Les dons des autorités payés par les contribuables. — Inertie et servilité. — La levée de 1814. — L'appel successif	

des réserves. — La tristesse générale. — L'absence des gendarmes fait pul- luler les réfractaires. — Les étrangers dédaignés. — La conscription de 1815 et les mesures révolutionnaires. — Les créatures de Napoléon éteignent l'ardeur du pays.....	92
VII. — Le recrutement à l'étranger durant la période impériale. — Il se nationa- lise en Prusse. — Il reste arriéré en Autriche, en Russie. — Les bandits en Espagne. — Les mercenaires en Angleterre.....	112
IX. — Conclusions générales. — Œuvre de Napoléon en France. — Influence européenne de cette œuvre. — Les nations armées.....	116

CHAPITRE II

LE MATÉRIEL

I. — L'HABILLEMENT.

L'habillement sous l'ancien régime, la Révolution et le Directoire.....	122
I. — Bonaparte, par sa parole, habille des soldats nus. — Pénurie des troupes en 1800. — Effets de la paix. — Impuissance de Bonaparte, inertie de l'ad- ministration; apathie des chefs. — Les corps à peine revêtus en 1803. — Les conscrits non habillés. — Les fournisseurs sérieux évitent les commandes de l'État.....	123
II. — Les parades ne manifestent que la façade de l'armée. — L'habillement en 1805. — La guerre revêt les soldats. — Les magasins prussiens sont vidés par la Grande Armée. — La France ne peut fournir les conscrits levés en 1807. — Napoléon pense qu'une armée victorieuse peut s'habiller par- tout.....	131
III. — 1808. L'état de la Grande Armée contraste avec celui des corps d'Es- pagne. — Le passage de 120,000 hommes par la France. — Les efforts maté- riels en 1809. — L'armée d'Allemagne n'est revêtue qu'après Wagram. — Napoléon ne peut qu'être mal fourni.....	149
IV. — Les armées d'Espagne à l'abandon. — Les réfractaires « tout nus ». — La production de 1811. — Les besoins dépassent la production. — Les arti- fices en 1813; la Saxe habille l'armée. — 1814; le pays vidé ne donne plus rien; les blouses héroïques; les bottes de 93.....	161
V. — L'habillement par les corps; avantages de ce système; il s'adapte à un recrutement régulier et se fausse par un recrutement exorbitant. — Napo- léon tend à centraliser la production et à simplifier les uniformes. — Napo- léon, en créant des distinctions, excite des vanités, va à l'encontre de ses plans. — Les fantaisies des généraux, les caprices des chefs de corps, inventent des ornements et le soldat s'en imagine de nouveaux. — Dispa- rates et bizarreries. — Il eût fallu un Callot pour nous peindre l'armée impériale.....	173

II. — L'ARMEMENT.

I. — Le fusil; sa valeur; sa portée; ses effets. — La cartouche. — L'approvision- nement du soldat. — Le sabre et le briquet.....	182
II. — Les 700,000 fusils de 1789; l'armement défailant au 18 Brumaire. — Le Premier Consul essaye vainement de remplir ses magasins. — La consom- mation égale la production en 1805. — Les fusils manquent en Pologne. — L'armement se remonte en 1810. — Les armes se raréfient en 1813. — En 1814, les arsenaux et les manufactures sont vides; emploi de fusils de toute provenance et de tout calibre; la France désarmée.....	186
III. — Les canons; les mortiers; puissances et effets. — Marmont, en voulant simplifier le système de Gribeauval, fond le matériel ancien et laisse les places dépourvues. — Le service ne donne pas lieu à des plaintes jusqu'en 1808. — Défauts de construction. — Manque de munitions en 1813. — En 1814, désordre, impuissance et trahisons mêlées.....	204

III. — L'ÉQUIPEMENT, LE HARNACHEMENT, LE CAMPEMENT.

L'équipement du fantassin; le harnachement du cavalier. — Le soldat n'accepte pas le campement. — Les ressources de la Prusse approvisionnent la Grande Armée. — Nécessités de la guerre d'Espagne. — La qualité des fournitures s'abaisse. — Tout manque en 1813. — En 1814, le service est sommaire ou nul. 215

IV. — LES VOITURES.

Le matériel négligé sous le Consulat. — En 1805, Napoléon requiert les charrettes des paysans. — Le service de la compagnie Breidt cesse en 1807. — Les bataillons d'équipages. — L'armée aussi dépourvue en 1809 qu'en 1805. — Les préparatifs de 1812. — Les convois démesurés. — En 1813, les convois existent à peine. — Napoléon, en 1814, manque de tout, comme Bonaparte en 1796. 223

IV. — LA REMONTE,

Généralités. — Les réquisitions consulaires. — Le service de la remonte livré aux régiments. — Une partie de la Grande Armée n'est montée qu'après Ulm. — L'État revient au système des marchés généraux. — En 1806, la Prusse semble offrir d'inépuisables ressources. — Les chevaux succombent en Pologne. — Il faut revenir à la France, qui s'épuise. — L'Allemagne, autant que la France, remonte l'armée. — Réquisitions de chevaux frappées sur l'Autriche, en 1809. — Triste situation de la cavalerie d'Espagne. — En 1812, l'Allemagne complète la remonte, et la Prusse orientale attelle les deux tiers des convois. — En 1813, Napoléon s'adresse à la France. — Il réquisitionne les chevaux. — Les injustices troublent les marchés. — Il ne trouve rien en 1814 et prend ce qu'il peut. — Tyrannie continue et impuissance finale. 232

VI. — LE CASERNEMENT.

Les casernes; leur morne tristesse; leur dénuement persistant. — Le logement chez les habitants; le Français ne se soucie pas de recevoir le soldat. — Le camp de Boulogne. — Les camps hors de France. — Les camps passagers. — Les bivouacs. 254

VII. — LES AIGLES.

Les drapeaux de l'ancien régime. — Les drapeaux de la Révolution. — Napoléon distribue des aigles; il en diminue le nombre. — Peu à peu, il restreint le droit d'en apporter à la guerre; en Russie la moitié des régiments, à peine, en possède. — Une distribution de drapeaux en 1813. 265

CONCLUSION.

La France ne peut fournir les armées de Napoléon. — A mesure que la valeur du soldat diminue, celui-ci perd plus d'effets. — A mesure que le despotisme de Napoléon s'accroît, le commerce se change en spéculation. — A mesure que les besoins de Napoléon augmentent, il paye plus mal. — Un honnête homme ne peut être son fournisseur. — En face de l'État voleur, des négociants équivoques trompent sur les marchandises. — L'Empire tombe moins par la perte des hommes que par la destruction d'un commerce régulier et par l'inertie de la matière mal asservie. 270

CHAPITRE III

L'INSTRUCTION

I. — L'exercice sous l'ancien régime. — L'ignorance et l'individualisme des révolutionnaires en face de la discipline mécanique des étrangers. — Les

- médiocres instructeurs de 1799. — L'armée de réserve n'est exercée qu'après Marengo. — Idées de Bonaparte. — Nature des cadres subalternes. — L'instruction disparate de 1802. — La création de Fontainebleau. — Les exercices de 1803; les camps: Soult perfectionne l'instruction; Ney la néglige. — La meilleure armée de Napoléon; les cadres; les jeux; la franc-maçonnerie; les duels. — Fontainebleau, image réduite, rajeunie et embellie de l'armée. 276
- II. — La Grande-Armée traverse le nord de la France. — L'instruction des conscrits de l'an XIV et des réserves à peine ébauchées. — 1806; on travaille en France; on se repose dans les cantonnements d'Allemagne. — L'armée prussienne cristallisée; ses chefs; ses exercices; ses premières impressions de campagne. — Les nouveaux conscrits en France et dans l'armée de réserve; lorsqu'ils rejoignent Napoléon, ils ne savent rien. — Les indications de l'Empereur au prince Eugène. — Les corps d'observation mal ou point exercés. — La pénurie d'officiers; les élèves prématurément tirés des écoles. — Les régiments provisoires d'Espagne; leur ignorance complète; le contact pernicieux des étrangers. — Napoléon prépare Baylen. 302
- III. — La Grande Armée se repose ou se prussianise. — L'armée d'Espagne inactive jusqu'en octobre 1808. — L'effort de la Grande Armée se perd dans la Péninsule. — Les dépôts rassemblés contre l'Autriche. — L'afflux des conscrits. — Les officiers dégoûtés de l'instruction. — L'armée s'exerce après Wagram. — Médiocrité de ce qui demeure en France. — Le repos de 1810. — Les cadres manquent en 1811; l'instruction des réfractaires et de la conscription. — Les recrues de 1812 — Faible préparation de la Grande Armée; le défilé de cartes. — La marche en Russie, à l'aveuglette. 320
- IV. — Les cohortes ne savent guère. — L'absence de cadres en 1813: l'instruction de l'armée médiocre ou nulle. — Les fantassins sans fusils; les cavaliers sans chevaux. — Ignorance complète des recrues à Hambourg. — L'armistice; les tirs. — La reprise de la guerre. — 1814; tout manque à la fois. — Inutilité des recrues. — Napoléon ne gagne des batailles que grâce à ses vieux soldats. 339
- V. — Nécessité de l'instruction. — Les progrès de l'armée de 1800 à 1805. — La Garde écrème l'armée et absorbe les meilleures recrues. — A mesure que les conscrits sont plus nombreux, la proportion des anciens soldats diminue. — Les armées d'Espagne mieux partagées en conscrits que la Grande Armée. — L'esprit de corps disparaît en 1812. — La Grande Armée fantôme de 1813. — Les conscrits de 1814 ne sont pas une armée. — Napoléon commande à des hommes de moins en moins susceptibles d'obéir à ses conceptions et de les réaliser. 353

CHAPITRE IV

LA SOLDE. — LES VIVRES

I. — LA SOLDE.

- La solde sous l'ancien régime. — Le roi la paye régulièrement. — La Révolution paye mal; le Directoire donne peu ou rien. 364
- I. — Le trésor vide au 18 brumaire. — L'armée non soldée. — Le service est nul en 1800, médiocre en 1804; il se régularise en 1802. — Les armées des camps sont payées; les troupes à l'étranger ne touchent leur solde que par intermittences. — La solde manque au début de l'an XIV. — L'armée de Naples dépourvue; la Grande-Armée à six mois d'arriéré. — Elle est quelque peu payée avec l'argent prussien. — A Tilsit, la solde est d'un semestre en arriéré. — La Grande Armée, réglée en Prusse, en 1808, est arriérée au sortir de France. — En Espagne, sauf l'armée d'Aragon, nul ne touche son dû. — Sur la solde qu'elle paye mal, l'administration triche en Espagne, en Pologne et donne des pièces démonétisées. — L'armée de 1809 reçoit des faux billets

autrichiens. — 1811; le service de la solde se met au courant en France. — En 1812, l'armée payée en papier ou point du tout. — Les années finales; plus de solde ni de gratifications.....	306
Napoléon paye irrégulièrement ses soldats. — Les largesses qu'il fait ne les trompent point. — La mort règle ses créanciers.....	366

II. — LES VIVRES.

La subsistance du soldat à la fin du dix-huitième siècle et sous la Révolution. — Avec Bonaparte, la guerre nourrit la guerre, chose qui se faisait tacitement auparavant. — Les améliorations et les déficiences du service des vivres durant la paix consulaire. — La nourriture dans les camps. — Habitude générale de léser le soldat. — Napoléon, en réduisant les fournisseurs, ne peut maintenir que par une surveillance constante la qualité des denrées. — La campagne de 1805 commencée et menée sans magasins. — L'existence large du soldat en cantonnement. — Misère à Naples; vols en Italie. — La campagne de 1806; les provisions de la Prusse nourrissent facilement l'armée. — Pauvreté de la Pologne; grande pénurie des troupes; famine jusqu'à Tilsit. — Bombance dans les cantonnements de Prusse; médiocrité dans le Grand-Duché. — Existence des premiers corps entrés en Espagne. — Junot reçoit peu; Dupont moins encore; l'armée de Catalogne affamée; l'armée de Joseph dépourvue. — Arrivée de la Grande Armée: elle prend, mange tout. — Les distributions n'existent qu'à l'armée d'Aragon. — L'armée du centre, sans vivres dès 1810. — Misères de l'armée de Masséna. — Famine générale en 1811-1812. — La subsistance des Anglais. — L'armée de 1809 aussi mal pourvue que les précédentes. — Napoléon mange la Basse-Autriche. — Les préparatifs contre la Russie; l'existence dans les cantonnements de Davout; la razzia des vivres en Pologne; le manque de nourriture dès le mois d'avril 1812. — Les pays entre Vistule et Niémen ravagés. — La famine à l'entrée en campagne. — Aucune distribution durant la guerre. — Les ressources de Moscou. — Les magasins inutilisés sur le chemin de retraite. — La Saxe dépourvue en 1813. — Même dans les cantonnements les vivres manquent. — Pénurie croissante. — Durant la campagne de France des soldats meurent de faim. — Conclusions: Les armées coûtent plusieurs milliards, et n'ont ni sou ni pain.....	388

CHAPITRE V

L'ADMINISTRATION

Rôle des services administratifs. — Leur impuissance ou leur incapacité.	445
I. — L'administration dilapide en 1792 et à partir de 1795. — Les guerres d'affaires de Bonaparte. — Les services n'existent pas à l'armée de réserve; dès qu'ils sont créés, à l'instar des généraux, ils volent. — Vigilance du Premier Consul. — Difficultés qu'il éprouve. — Ordre incomplet, mais services améliorés.....	447
II. — La campagne de 1805 en Autriche; les contributions, les premières duperies. — Les vols de Masséna et de ses subordonnés en Venétie. — L'affaire Ouvrard. — Comptabilité douteuse de Marmont en Dalmatie. — Les exactions à Naples et en Hanovre. — Les dilapidations à l'intérieur. — La campagne de 1806. — Les chevaux pris disparaissent; les dragons requis n'arrivent point; le vin saisi reste sur les canaux et se dissipe. — L'armée toute en deçà de la Vistule; l'administration toute au delà. — Les consommations de la guerre augmentées, décuplées. — Les contributions en pleine paix. — Les habitudes de vol s'exagèrent et se généralisent. — On dilapide à Naples, en Hollande, en Italie, en France comme à la Grande Armée.	453
III. — En Espagne. — Incapacité de Junot. — Rapacité de Murat. — Vols de Dupont. — Médiocre administration en 1808. — Napoléon parti, chacun	

- prend selon son pouvoir. — Conduite de l'administration avec Soult en Portugal. — Les brigandages à l'armée du centre. — Les dilapidations à Saragosse; les contributions à Barcelone. — 1810; les gouverneurs s'enrichissent par tous les moyens. — Grands abus au centre. — Dilapidations à l'armée de Portugal. — Opinion de Napoléon sur la probité et la fidélité de ses généraux. — Mesures fiscales du roi Joseph. — Soult acquiert une fortune colossale en Andalousie. — Conduite de Suchet en Catalogne et en Aragon. — Cette guerre est la « mort du soldat, la fortune des généraux »..... 471
- IV. — Administration de 1808. — Dissémination des régiments et des bataillons. — Campagne de 1809; réquisitions. — Napoléon faux-monnayeur. — Les marchandises anglaises. — Napoléon confisque; illégalités criantes de Murat. — Impuissance financière de l'Empire en 1811. — La mauvaise récolte. — Campagne de Russie: des administrateurs à foison; des troupes dépourvues. — Inutilité des agents de l'intendance; leur fuite. — Triste situation en 1813, autour de Dresde. — Efforts et résultats de Davout à Hambourg. — L'armée abandonnée après Leipzig. — L'administration n'existe, en 1814, que pour voler..... 486
- V. — Conclusions. — Les services administratifs ne réalisent pas les intentions de Napoléon. — L'Empereur dupe ses soldats; les généraux les volent; soit extrême de jouissances et d'or. — Le recrutement des fonctionnaires; leur nombre et leur inutilité. — Triste sort du militaire. — De ceux qui le commandent ou qui le régissent dérivent ses habitudes en campagne.. 507